



HAL
open science

**Châteaux et Atlas : inventaire, cartographie,
iconographie, XIIe-XVIIe siècle. Actes du second
colloque international au château de Bellecroix, 19-21
octobre 2012**

Hervé Mouillebouche

► **To cite this version:**

Hervé Mouillebouche (Dir.). Châteaux et Atlas : inventaire, cartographie, iconographie, XIIe-XVIIe siècle. Actes du second colloque international au château de Bellecroix, 19-21 octobre 2012. Centre de Castellologie de Bourgogne, 320 p, 2013, 978-2-9543821-1-1. halshs-00881188

HAL Id: halshs-00881188

<https://shs.hal.science/halshs-00881188v1>

Submitted on 3 Feb 2024

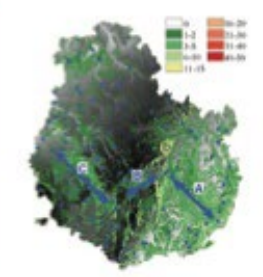
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Châteaux et Atlas

Inventaire, cartographie, iconographie
XII^e-XVII^e siècle

Actes du second colloque international au château de Bellecroix
19-21 octobre 2012



Sous la direction d'Hervé Mouillebouche
Préface de Charles-Laurent Salch

Édition du Centre de Castellologie de Bourgogne

Derniers ouvrages publiés par le Centre de Castellologie de Bourgogne :

Patrice BECK (s. dir.), *Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Âge [: le château de Germolles]*, éd. Alan Sutton, 2002. (23 €)

Chastels et maisons fortes en Bourgogne, I : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1994-1998, s. dir. G. Auloy et M. Maerten, préface de Jean Richard, 2001, rééd. 2008. (20 €)

Chastels et maisons fortes en Bourgogne, II : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007, s. dir. H. Mouillebouche, préface d'Alain Guerreau, 2008. (20 €)

Chastels et maisons fortes III : Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 2008-2009, s. dir. H. Mouillebouche, préface de Michel Bur, 2010. (28 €)

Louis LAGROST, *Du château ducal de Montcenis à la « seigneurie » du Creusot (XIX^e-XVIII^e siècle)*, préface d'Hervé Mouillebouche, 2009. (25 €)

Brigitte COLAS, Jean VALLET (dir.), *Le château de Montperroux en Autunois : de l'archéologie à l'histoire*, préface de Jean-Paul Anciaux, 2011. (28 €)

Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et Mesures. Actes des 17^e journées de castellologie de Bourgogne*, 2011. (25 €)

Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et Prieurés. Actes du premier colloque de Bellecroix, (Chagny), 15-16 octobre 2011, 2012*. (35 €)

Fabrice CAYOT (dir.), *Noyers : « le plus bel chastel du royaume ». I. Étude archéologique et historique*, 2013. (28 €)

Multimédia :

Michel MAERTEN, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale (Côte-d'Or, Saône-et-Loire). Base de données sur dvd rom, 1 GO*, 2010. (20 €)

Hervé MOUILLEBOUCHE, *Paléo.fr : logiciel d'apprentissage de la paléographie médiévale*, 2012. (15 €)

Pour toute correspondance commerciale :

Centre de Castellologie de Bourgogne
château de Bellecroix, 20, chemin de Bellecroix, 71150 Chagny.

Centrecastellologiebourgogne@yahoo.fr

<http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr>

Châteaux et Atlas

Inventaire, cartographie, iconographie

XII^e-XVII^e siècle

*Actes du second colloque international
au château de Bellecroix, 19-21 octobre 2012*



Sous la direction d'Hervé Mouillebouche

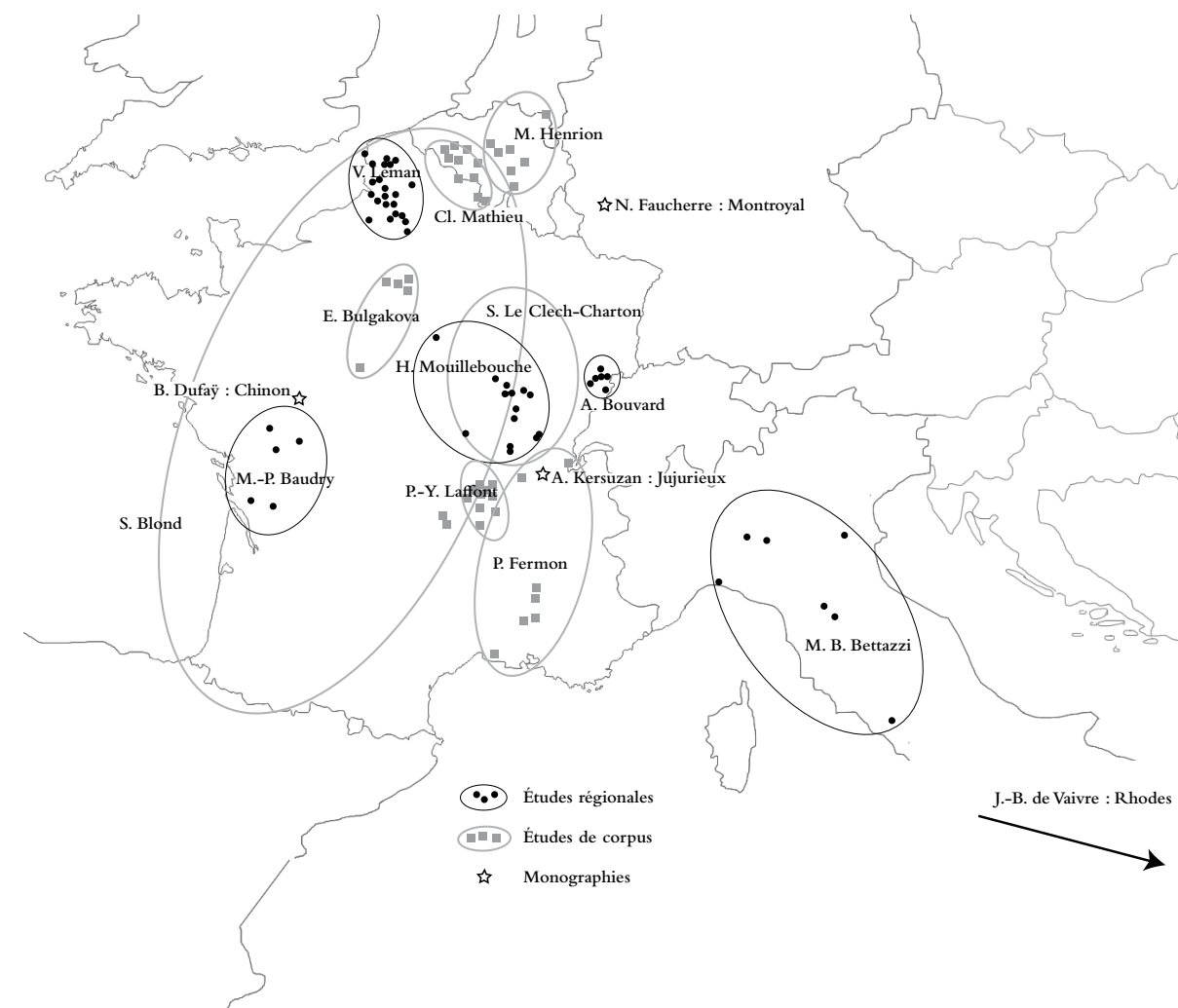
Préface de Charles-Laurent Salch

Chagny, 2013

Table des matières

<i>Préface</i>	
Charles-Laurent SALCH	6
Inventaire	
Marie-Pierre BAUDRY - <i>Du paysage contemporain au territoire médiéval : inventaire des châteaux romans en Poitou-Charentes</i>	12
Hervé MOUILLEBOUCHE - <i>Châteaux et routes en Bourgogne</i>	30
Victorien LEMAN - <i>Les résidences des sires de Créquy à la fin du Moyen Âge : une stratégie territoriale ?</i>	50
Cartographie	
Philippe BRAGARD - <i>Usages et limites des recueils de vues de châteaux et des atlas cartographiques à la connaissance des châteaux du bas Moyen Âge. Quelques réflexions</i>	72
Sylvie LE CLECH-CHARTON - <i>Recherche des cartes et plans : un cas pratique, le duché de Bourgogne</i>	82
Stéphane BLOND - <i>La représentation des châteaux dans l'Atlas de Trudaine. Quelques demeures royales et seigneuriales au XVIII^e siècle</i>	94
Paul FERMON - <i>Le rapport au réel des vues de châteaux dans les plans du XV^e siècle</i>	102
André BOUVARD - <i>Les représentations de châteaux et de bourgs dans la cartographie de la principauté de Montbéliard de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle</i>	126
Nicolas FAUCHERRE - <i>Documenter une forteresse disparue par les atlas militaires européens : le cas de Mont-Royal (Rhénanie-Palatinat)</i>	142
Iconographie	
Pierre-Yves LAFFONT - <i>Les apports potentiels de l'armorial de Guillaume Revel à la castellologie : l'exemple des sites foréziens de l'armorial</i>	154
Jean-Bernard de VAIVRE - « Je vous envoie en peinture la cité de Rhode et le siège des Turcs. » <i>Représentations de Rhodes au lendemain du siège de 1480</i>	172
Bruno DUFAY - <i>Nouvelles considérations sur la valeur de documents iconographiques représentant la forteresse et la ville de Chinon</i>	196
Maria Beatrice BETTAZZI - <i>Les images de ville et de paysage dans les châteaux de la Renaissance en Italie</i>	214
Alain KERSUZAN - <i>Les peintures murales de la Tour des Échelles (Ain)</i>	226
Clémence MATHIEU - <i>Une source entre réel et imaginaire : les albums de Croÿ (fin XV^e siècle) et leur utilisation par l'historien de l'architecture. Le cas des demeures seigneuriales en Hainaut</i>	244
Marie HENRION - <i>Délices et atlas : la représentation des châteaux forts aux « païs » de Brabant et de Liège dans les documents iconographiques du XVIII^e siècle</i>	268
Ekaterina BULGAKOVA - <i>Les châteaux français dans les descriptions topographiques illustrées des XVII^e-XVIII^e siècles : choix, regroupement, mode de représentation</i>	290
<i>Conclusion</i>	
Nicolas FAUCHERRE	316

Répartition géographique des études



Abréviations

AD01 à AD95 : archives départementales (suivi du numéro de département)
 AM : archives municipales
 AN : Archives Nationales
 Arr. : arrondissement
 BnF : Bibliothèque nationale de France
 CeCaB : Centre de Castellologie de Bourgogne
 C^{ne} : commune
 C^{ton} : canton
 KBR : Koninklijke Bibliotheek van België

Les références bibliographiques sont données sous forme abrégée dans les notes marginales et sous forme complète dans les bibliographies en fin d'article.



Préface

CHARLES-LAURENT SALCH

Docteur en archéologie,
directeur du Centre d'archéologie médiévale de Strasbourg.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
chers amis,

Je veux d'abord remercier Hervé Mouillebouche d'avoir pensé à moi pour ouvrir ce congrès, bien que je ne sois pas géographe, à cause de ma longue pratique des atlas. Je veux surtout vous communiquer ici quelques problèmes et réflexions concernant la carte d'érudition pour l'archéologue et l'historien de l'architecture.

Définition

Qui dit Atlas dit géographie. Un atlas est un inventaire de lieux physiques portés sur une carte. Mais l'approche des atlas peut se faire sous deux aspects, du point de vue de l'historien et de celui de l'archéologue. On peut étudier les cartes anciennes qui sont nombreuses depuis le *xvi^e* siècle. On peut aussi aller sur le terrain pour réaliser de nouvelles cartes d'érudition. Quelquefois, il est utile de combiner les deux. En tous les cas, il faut définir ce que l'on cherche. Pour l'archéologue et l'historien de l'architecture, il faut d'abord préciser quels lieux on veut cataloguer et en saisir la matérialité. Un atlas n'est pas un dictionnaire historique et encore moins une encyclopédie. Si on met trop de renseignements sur une carte, elle devient illisible, si on n'en met pas assez, elle devient inutile. Il faut réfléchir au contenu de la notice qui accompagne chaque lieu sur la carte : les orthographes du nom, la manière de localiser et à partir de quoi, la limite de la description physique, la limite du contenu historique.

Les cartes anciennes

Depuis le XVI^e siècle, on dispose de travaux de géographes utilisables par les historiens. Je viens d'une région où l'on sait ce que cartographie veut dire. Dans l'École Latine de Saint-Dié travaille une équipe d'humanistes, cartographes et cosmographes, sous la direction de Martin WALDSEEMÜLLER, dit HYLACOMILUS (1470-1520). En 1507, il publie *Cosmographiæ Introductio*, où il utilise pour la première fois le mot *America* tiré du prénom d'Amerigo Vespucci pour désigner la partie sud du continent américain. De 1507 à 1511, il collabore avec Mathias RINGMANN, dit PHILESIUS, à une *Géographie de Ptolémée*, complétée de 20 cartes, sous le patronage du duc René II de Lorraine.

À la fin du XV^e et au XVI^e siècle, on ressent la nécessité d'illustrer les cartes avec de nombreuses vues de villes, châteaux et paysages. La carte devient paysage.

L'ouvrage suivant, paru dans ma région en 1544, est la célèbre *Cosmographia universalis* de Sébastien MUNSTER. De 1544 à 1628, elle connaît 46 éditions en allemand, anglais, français, italien, latin, tchèque. Elle est notamment traduite en français et adaptée par Antoine du PINET en 1564, puis refondue par François de BELLEFOREST en 1575.

Je ne vais évidemment pas vous énumérer toutes les cartes, ni même les principales¹.

Voici quelques exemples qui illustrent la grande variété des représentations et la densité très variable des toponymes. La dernière carte est celle de la grande Bourgogne... elle est publiée sur Gallica, site sur lequel vous pouvez consulter d'autres exemples (fig. 1).

Pour la seule région Alsace, j'ai recensé entre le XVI^e et le XVIII^e siècle plus de 180 cartes. Si l'historien examine les cartes anciennes avec intérêt, l'archéologue les regarde de façon plus circonspecte. On a souligné à loisir à quel point elles sont recopiées par des auteurs peu scrupuleux. On trouve encore vers 1750 la copie de cartes dont les originaux ont été réalisés en 1513 ou 1540. Il est certain qu'un cartographe de Venise, Amsterdam, Hambourg ou Paris est peu susceptible de fournir une carte originale d'Alsace ou de Bourgogne s'il n'y a jamais mis les pieds. Et pourtant, on dispose de cartes précises bien avant celles levées entre 1763-1770 par l'équipe de César-François CASSINI DE THURY. Des cartes comme les siennes ont été réalisées de façon plus ou moins étendue dès la fin du XVII^e siècle, telle celle de Jean ZETTER du vaste territoire de Mulhouse en 1697 avec ses 108 bornes. On reste admiratif devant les 900 cartes levées à partir de 1711 par Adam Friedrich ZÜRNER. Des officines, comme celles de HOMANN, MERCATOR ou MERIAN, avaient des dessinateurs et des topographes qui se rendaient sur le terrain ; elles avaient aussi de nombreux correspondants locaux qui leur fournissaient des dessins.

Une série de cartes mérite une grande attention. Dès l'Antiquité, les stratèges recommandaient de ne pas faire la guerre sans cartes. Non seulement les cartes militaires des ingénieurs du roi et des princes militaires, mais

aussi les journaux et histoires des guerres des XVII^e et XVIII^e siècles, comme les Théâtres de la guerre ou encore *Theatrum Europaeum*, édité à partir de 1635 en plusieurs dizaines de volumes d'actualités par les éditions de Mathieu MERIAN, sont souvent extrêmement précis et utiles pour l'historien comme pour l'archéologue.

Enfin, des cartes d'érudition réalisées au XIX^e siècle par des spécialistes d'autres domaines, comme les géologues ou les minéralogistes, se sont révélées profitables.

Alors que peut-on attendre des cartes anciennes ? On y voit par exemple des aspects curieux. Des positions qui paraissent aujourd'hui insignifiantes et dont il ne reste que de maigres ruines, voire des traces, figurent longtemps sur de nombreuses cartes, alors même que des monuments importants et connus en ont disparu. Les cartes anciennes situent des châteaux disparus dont on ne connaît que l'histoire, ou inversement signalent des châteaux pour lesquels on ne connaît plus l'histoire. Elles signalent des changements de nom ou des variantes importantes des toponymes ou le vocable ancien perdu par la toponymie contemporaine. Il est certain que les informations très intéressantes peuvent naître d'études très détaillées de longues séries sur plusieurs siècles d'une même région.

Le projet des *Atlas des châteaux en France*²

Après ce trop rapide survol de la cartographie ancienne, je veux vous entretenir de châteaux, comme il convient dans le cadre d'un Centre de castellologie. Quand je me suis lancé dans l'aventure d'un atlas, je ne partais pas tout à fait novice. Je collectionne les images (photos et cartes postales) et les renseignements depuis l'âge de 14 ans. Deux bourses du Conseil Général du Haut-Rhin m'ont permis d'approfondir la question dans le nord-ouest de la France et en Bourgogne alors que j'étais encore lycéen. Mais confectionner un *Atlas des châteaux* pour l'ensemble de la France est une autre aventure.

Lorsque je me suis lancé dans l'aventure du premier *Atlas* à partir des années 1970 et jusqu'en 1979, l'objet était de donner pour la première fois un aperçu aussi large que possible des diverses variantes des architectures de la classe nobiliaire pendant cinq siècles sur l'ensemble du territoire national. Malgré leurs défauts et leurs carences, les deux *Atlas* et leur complément, le *Dictionnaire des Châteaux*³, en fait un atlas sous forme d'index alphabétique, ont atteint leur objet ; ils comblaient un manque tellement évident qu'ils ont été diffusés à quelque 20 000 exemplaires.

Pour les réaliser, je fus absent de la maison pendant plus de deux ans. J'ai visité dans tous les départements de l'hexagone les bibliothèques et des archives. Pendant les heures de fermeture, j'étais sur le terrain pour mesurer des plans, faire des photos et noter des observations. Depuis le début de l'enquête jusqu'à la parution du grand *Dictionnaire*, en 20 ans, j'ai visité plus de 10 000 sites de châteaux et le double d'églises médiévales en France (les églises pour les comparaisons de styles et de techniques).

1. J'ai donné une liste des Cartes et des Cosmographies, des géographes et éditeurs d'Atlas, du XVI^e au XVIII^e siècle en Europe, dans un ouvrage au titre atypique pour le sujet examiné ici :

Imagiers des châteaux et remparts d'Alsace, 3 volumes, Strasbourg 2010-2012 (*Châteaux-Forts d'Europe*, n° 53-63).

Je rappelle aussi les titres de deux manuels importants : PASTOUREAU (Mireille), *Les Atlas français (XVI^e-XVII^e siècles) : répertoire bibliographique et étude*. Paris : Bibliothèque nationale, 1984.

PELLETIER (Monique), *Géographie du monde au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris : CTHS, 1989.

2. SALCH (Charles-Laurent) (dir.), *L'Atlas des châteaux forts en France*, Strasbourg : Publitotal, 1977.

SALCH (Charles-Laurent) (dir.), *L'Atlas des villes et villages fortifiés en France*, Strasbourg : Publitotal, 1978.

3. SALCH (Charles-Laurent) (dir.), *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France*, Strasbourg : Publitotal, 1979.

À l'heure du satellite et de ses photos sur la toile (Internet), on a de la peine à imaginer la somme de travail nécessaire pour le repérage des sites et des monuments. Mes amis bourguignons du CeCaB, auteurs du PCR *Châteaux en Saône-et-Loire*, comprennent de quoi je parle.

Il est certain qu'un atlas actuel, plus de 40 ans après, doit répondre à des exigences différentes. La castellologie a produit de nouveaux travaux et soulevé d'autres questions. D'ailleurs, j'ai énuméré moi-même dans leur introduction l'insuffisance des premiers livres. J'ai attendu quelque temps avant de remettre l'ouvrage sur le métier ; en effet j'espérais que l'Inventaire Général fournirait au public des éléments plus complets. Mais une campagne de presse contre la nécessaire lenteur de l'Inventaire a malheureusement arrêté les inventaires longs par cantons. Alors je n'ai pas attendu le satellite pour réviser l'*Atlas*.

Le nouvel Atlas

L'objectif du nouvel Atlas par département a été redéfini. J'ai choisi de ne retenir que les architectures et j'ai écarté les sites purement archéologiques. D'autres équipes se sont attelées aux cartes archéologiques. Par contre, j'ai conservé un large éventail d'architectures, je l'ai même élargi à l'architecture civile pour établir un corpus de portes et de fenêtres et aussi à l'architecture des forteresses pour répondre à des questions.

Reste le problème de la localisation. Grâce au satellite, elle devient plus aisée. Elle ne dispense cependant pas d'aller voir sur place pour décrire, car le but de mes atlas est bien de saisir l'aspect physique des choses. Pour la révision des *Atlas* prêts à l'édition, j'ai parcouru de 5 000 à 7 000 km dans chaque département. Même si cette distance peut être raccourcie grâce aux vérifications possibles des localisations par satellite, la recherche des architectures sur le terrain demande encore un temps considérable et un kilométrage très conséquent.

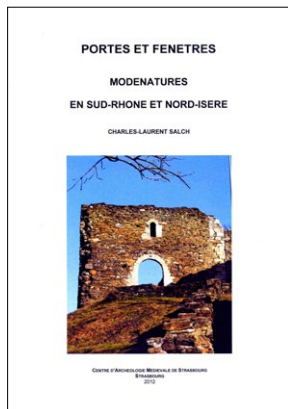
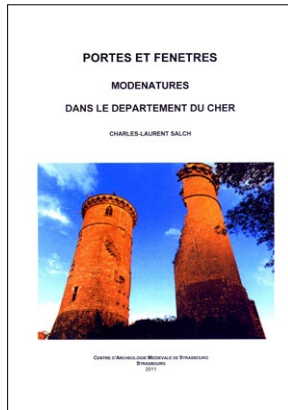
Je vous montre des cartes transcrivant l'état d'avancement de l'enquête.

Environ 30 départements ont été revisités [carte n° 1], 10 sont prêts à la publication [carte n° 2, en vert sur la carte], trois ont paru [en bleu sur la carte].

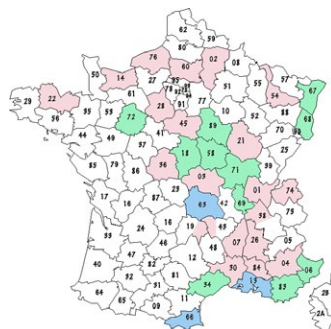
La raison de la lenteur de parution est évidente : je suis à la tête d'une initiative privée qui ne bénéficie d'aucune subvention. L'édition d'un *Atlas* doit par conséquent financer la parution du suivant. Le temps passant et l'énergie biologique diminuant, le projet ne concerne plus l'ensemble de la France, mais a été limité par une ligne allant du Mont-Saint-Michel au Boulou [carte n° 3], sauf s'il se manifestait de nouvelles et tenaces bonnes volontés. Car, bien sûr, je ne suis pas seul sur le terrain. Outre les collaborations locales (Anny Durupt, Xavier-Stéphane Blanc et Jean-Claude Poteur en Provence, Gérard Bouvier en Maine, Roland Pont en Auvergne, Gilles Auloy en Bourgogne...), trois autres personnes constituent l'équipe permanente, Danielle Fèvre, mathématicienne et historienne de l'art, Jérôme-M. Michel, ingénieur-géographe, ex-chef de projet à l'IGN, et, la relève, Annette Saemann, historienne de l'art, chargée de la périlleuse mission du scannage.

L'enquête pour la constitution des *Atlas* est accompagnée d'un annuel « Congrès castellologique » ouvert à un large public et qui dure quatre jours à l'Ascension. Il ne s'agit pas d'une réunion en salle mais d'une promenade sur le terrain, de travaux pratiques, dans un département français (plus exceptionnellement dans une autre région européenne). Il s'y greffe un programme d'étude des modénatures, formes et moulures des portes, fenêtres et cheminées murales.

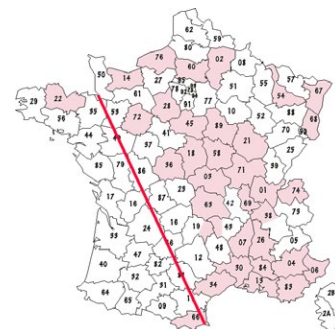
Charles-Laurent Salch
Septembre 2012



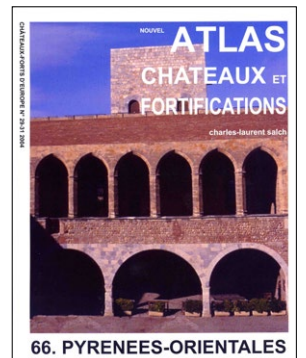
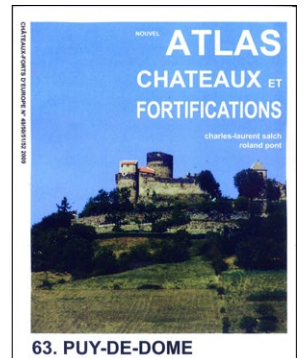
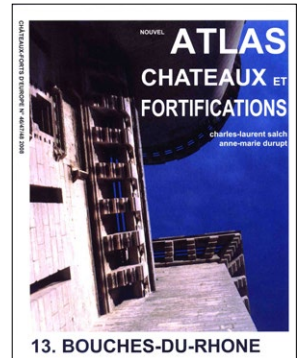
Carte n° 1



Carte n° 2



Carte n° 3





Du paysage contemporain au territoire médiéval : inventaire des châteaux romans en Poitou-Charentes

MARIE-PIERRE BAUDRY

Docteur en archéologie médiévale,
Gérante d'Atemporelle, entreprise agréée en archéologie du bâti.

Résumé

L'inventaire des châteaux « romans » de Poitou-Charentes a été réalisé en 2011¹. Cet article renvoie à la publication qui en a été faite et en reprend les principales conclusions. Cependant, il s'attache moins à livrer les résultats de cette longue enquête qu'à exposer les questions méthodologiques posées par le choix d'une base de données. Il souligne les apports et les limites de la multiplication des supports informatisés d'enregistrement des informations, qui apparaissent souvent au final davantage comme un support de présentation et de classement qu'un outil d'analyse scientifique.

1. BAUDRY, Châteaux
« romans » en
Poitou-Charentes...

Objectifs et cadre de la recherche

L'inventaire du patrimoine roman de Poitou-Charentes

La région Poitou-Charentes conserve un important patrimoine architectural médiéval réparti sur l'ensemble du territoire. Environ 40 % des édifices protégés au titre des monuments historiques sont identifiés comme « romans » ou partiellement « romans ». Leur étude et leur mise en valeur ont été menées, depuis plusieurs dizaines d'années, tant par l'État que par les collectivités territoriales. Afin de renouveler et enrichir la connaissance de cet ensemble considéré comme l'une des principales richesses du territoire, la région Poitou-Charentes, au titre de sa compétence en matière d'inventaire général du patrimoine culturel, a engagé une opération d'inventaire thématique. Cette opération concerne en premier lieu les édifices religieux, particulièrement bien conservés. Deux chercheurs travaillent sur

◀ *Le marais de Saintonge, paysage aménagé par l'homme au pied du donjon de Broue (Saint-Sornin, 17). Toutes les photos sont de l'auteur.*

2. Tous nos remerciements vont ici au service régional de l'inventaire, en particulier Fabrice Bonnifait, chef du service régional de l'inventaire général de Poitou-Charentes, et Véronique Dujardin, chargée du suivi de ce travail.

leur recensement, canton par canton. Parallèlement, et dans un cadre tout à fait informel, nous avons engagé le recensement des châteaux contemporains. Constatant le manque d'études récentes sur le sujet, il a semblé nécessaire de mener une enquête spécifique sur le sujet, devant aboutir rapidement à une publication. C'est la proposition qui nous a été faite par le conservateur régional de l'inventaire².

Le contexte de cette recherche s'inscrivait donc dans le cadre d'une commande et représentait en même temps une réelle opportunité pour mettre en lumière un ensemble d'édifices mal considérés. Si le cadre de la définition imposée – patrimoine « roman » – s'annonçait peu adapté et contraignant au départ, nous avons pu à notre guise en définir les contours scientifiques et les limites chronologiques. Dans ce cadre fixé, nous avons eu ainsi une grande liberté de traitement, profitant sans doute d'un manque de modèles d'analyses établis pour les châteaux, dans une région où l'attention des chercheurs est traditionnellement tournée vers les églises.

La publication d'un *Cahier de l'inventaire* a été annoncée comme un premier objectif de diffusion, bien avant la mise en ligne sur internet des notices monographiques dans la base de données Gertrude (à venir). Les rencontres avec le comité scientifique national ont permis de confirmer et de préciser les axes de la recherche en même temps que la forme de la synthèse. Au vu des premiers résultats, qui pouvaient déranger quelques postulats récents sur la genèse de la construction castrale en France, la publication a gagné en longueur : il s'est avéré indispensable de livrer l'ensemble de l'argumentaire. Ainsi, la synthèse publiée dans la collection des *Cahiers du patrimoine* a-t-elle été annexée d'un catalogue de notices qui semblait au départ inutile, mais qui a été réintégré pour servir de preuves. Nous avons pu largement développer les notes en fin d'ouvrage et un troisième chapitre a été ajouté afin de replacer l'étude des formes dans l'objectif de recherche général : le château roman dans son territoire. Il était essentiel de développer l'analyse pour aller bien au-delà d'une simple synthèse statistique des résultats. Le cadre de la publication ne permettait pas, cependant, de développer toutes les monographies sur les édifices. Certaines seront livrées sous la forme de publications distinctes. La plupart seront présentées sur la base de données Gertrude.

La définition du sujet

Dès le début de cette étude, la question des critères de définition s'est posée de façon complexe, tant du point de vue de l'analyse scientifique que d'un point de vue méthodologique. La première difficulté a été, bien sûr, de définir ce que l'on appelle un château « roman », ou plus exactement de voir si l'on peut faire entrer des édifices civils dans des grilles d'analyse stylistique élaborées pour des édifices religieux depuis plus d'un siècle. D'autant que ces grilles de lecture d'historiens d'art sont aujourd'hui remises en cause. Paradoxalement, alors que l'art roman est largement reconnu par le grand public, et suscite un engouement culturel et touristique qui ne se dément pas depuis plusieurs

dizaines d'années, les spécialistes du sujet, aujourd'hui, hésitent à parler d'art roman, réfutent le terme de période romane, de patrimoine roman... À tel point que la synthèse générale, coordonnée tout récemment par les musées de Poitiers, s'intitule « L'âge roman³ ». Parue juste après la publication de notre ouvrage, cette synthèse ne livre encore qu'une très faible place aux châteaux...

L'expression « donjon roman » a été largement diffusée depuis une cinquantaine d'années et correspond à un type architectural bien défini de la tour maîtresse de pierre bâtie au cours des XI^e-XII^e siècles. En revanche, les historiens d'art répugnent à employer le terme de « château roman », sans doute un peu trop vague. C'est pourquoi nous avons conservé les guillemets. Dans un premier temps, nous avons choisi de retenir l'ensemble des châteaux du X^e au XII^e siècle en Poitou-Charentes. Il faut comprendre le château médiéval dans la définition qui est aujourd'hui couramment admise par les historiens : lieu de résidence privée d'un personnage aristocratique, édifice fortifié et siège d'un pouvoir politique sur un territoire. Cette définition exclut les simples fortifications (de bourgs ou de monastères). Nous sommes donc partie des mentions dans les textes pour la période définie, avant d'engager une reconnaissance sur le terrain.

La région Poitou-Charentes, qui comprend les quatre départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Charente et de la Charente-Maritime, n'est pas un ensemble historique cohérent. À la période considérée, les comtes de Poitou, d'Anjou, d'Angoulême et de la Marche se disputent de nombreux châteaux, qui passent de main en main, et dont la mouvance féodale n'est pas toujours connue. Les limites territoriales sont fluctuantes. Les meilleures frontières restent celles que la nature impose : les rivières et les forêts. Notre objectif n'étant pas de nous consacrer à une étude historique des châtellenies, nous avons choisi de nous conformer au cadre d'intervention du service régional de l'Inventaire du patrimoine culturel et donc de nous adapter aux circonscriptions administratives actuelles : le Poitou-Charentes.

Questions de méthode

L'objectif de cet article est davantage de discuter des méthodes que des résultats déjà disponibles sous la forme d'une publication... et bientôt sous la forme d'une base de données sur internet. La synthèse précède en effet la réalisation finale des monographies sur la base de données de l'Inventaire général, ce qui peut paraître totalement incongru dans le cadre d'une recherche scientifique donc méthodique, analytique, justifiée par des grilles de lecture croisées ! Nous n'entrerons pas ici dans le détail de la présentation des méthodes d'investigation, croisant les techniques traditionnelles d'analyse des textes, de l'iconographie et du terrain, tout en bénéficiant des apports récents des nouveaux outils de gestion des données et de géo-localisation. Le propos de cet article est surtout de retracer les questionnements posés par le choix d'une base de données et la multiplication des référentiels existants. On

3. BRUDY (Pascale), BÉNÉTEAU-PÉAN (Anne) (dir.), *L'âge roman, arts et culture en Poitou et dans les pays charentais, X^e-XII^e siècles*, Montreuil : Gourcuff Gradenigo, 2011.

ne peut en effet présenter une démarche d'inventaire sans justifier des champs, dénominations et critères de recensement utilisés.

Les limites des études déjà publiées

Alors que les ouvrages de diffusion grand public se multiplient sur les châteaux médiévaux, les études scientifiques sont encore rares pour la région Poitou-Charentes. Il faut toujours se référer aux synthèses rapides données par René Crozet ou aux études de Marcel Garaud des années 1960 pour avoir une vue d'ensemble de l'importance du grand mouvement de création des châtelainies à l'époque « romane⁴ ». Dans les années 1980, les travaux d'André Debord ont renouvelé considérablement la question pour les pays de la Charente, avec une attention plus précise portée au recensement des traces matérielles sur le terrain, en particulier les mottes ; mais il s'agit d'une approche essentiellement historique⁵. L'étude d'André Châtelain sur les « donjons romans des pays d'Ouest » reste utile, quoique dépassée, car c'est la seule synthèse concernant le Poitou-Charentes pour l'approche des tours maîtresses de pierre⁶. Les recensements plus récents, les dictionnaires et atlas, constituent d'utiles et larges recensements, qui accordent cependant une faible place à la période qui nous intéresse⁷. Ils ne prennent généralement en considération que les constructions de pierre. L'archéologie aérienne et les prospections systématiques engagées sur le terrain révèlent par ailleurs l'importance des constructions de terre. Les fouilles restent rares cependant. Celle du *castrum* comtal d'Andone, à Villejoubert en Charente, déjà ancienne, est restée longtemps la seule fouille programmée réalisée dans la région sur un site castral. Conduite par André Debord, elle a été récemment complétée par différents spécialistes et publiée⁸. De nouvelles opérations archéologiques ont été engagées sur des sites révélant des édifices « romans » ; mais il s'agit généralement d'études ponctuelles, réalisées dans un cadre « préventif » et livrant des résultats précieux mais partiels. Les publications de monographies détaillées restent rares.

Les limites des bases de données existantes

La première question méthodologique qui s'est posée à nous au début de l'étude était la suivante : faut-il créer une base de données spécifique aux châteaux romans ? Force est de constater que chaque service public a les siennes, et même que chaque chercheur a les siennes. La réflexion a donc commencé par l'exploration des bases de données existantes, sans nous limiter à celle qui nous était proposée par le service régional de l'inventaire du patrimoine culturel. Il faut avouer d'ailleurs que le travail de rédaction des notices dans la base Gertrude a commencé bien après la publication du livre, et est toujours en cours. C'est dire si les grilles d'analyse fournies par le SRI ont été peu utiles pour l'analyse ! La base Gertrude, qui succède à Renabl, ne nous sert en fait qu'à diffuser les résultats pour une présentation sur internet. Mais si les logiciels évoluent, les dénominations et critères demeurent.

Les inventaires topographiques et les pré-inventaires déjà disponibles pour la région n'accordent en effet qu'une faible place aux constructions qui

nous intéressent. Pendant longtemps, les édifices de terre en ont été exclus, en particulier toutes les mottes castrales, enceintes de terres et autres buttes, en dehors de celles qui étaient déjà classées au titre des monuments historiques (quelques *tumuli* et mottes). Au début de notre enquête, la première liste établie par le service régional de l'inventaire retenait en Poitou-Charentes près de 840 édifices romans, dont une soixantaine de châteaux, donjons ou « fortifications d'agglomération », parmi lesquels on comptait seulement 3 ou 4 mottes. Nous avons dû exclure de cette liste restreinte une bonne quinzaine d'édifices, rattachés à la fin du Moyen Âge, avant d'y ajouter de très nombreux sites.

Parallèlement, les inventaires généraux réalisés sur certains territoires – et en dernier lieu sur le Confolentais ou l'agglomération de Poitiers – montrent l'importance des sites castraux conservés et mal connus. En l'absence d'études de référence à l'échelle régionale, les chercheurs ont bien du mal à analyser ces édifices, d'autant que seule la tour maîtresse visible est généralement prise en compte et que la description ignore généralement les enceintes et annexes disparues.

Le vocabulaire usité dans les champs des bases de données de l'inventaire général est resté assez insuffisant, voire caduque (du moins dans l'actuel thésaurus « dénomination »). Notons que les mots « muraille », « courtine », « douve », « barbacane », « pont-levis », « archère », « assommoir », « herse » en sont toujours exclus. Le vocabulaire propre à l'étude des châteaux des ^x^e-^{xiii}^e siècles est donc singulièrement absent, alors que des termes techniques relevant de la fortification moderne sont bien enregistrés, tels que « caponnière », « casemate », « redoute », « ouvrage Maginot », etc. Par ailleurs, des expressions incontournables des castellologues, telles que « châtelet d'entrée », « enceintes de ville », « maison noble » sont interdites. En revanche, l'inventaire général admet les dénominations, pourtant discutables, de « bourg castral », « château fort », « donjon », « souterrain refuge ».

Autre problème majeur posé par les inventaires généraux : seuls les sites visibles et au moins à l'état de ruines sont recensés, ce qui est assez logique dans la perspective d'un recensement du patrimoine conservé. Mais dans le contexte historique de notre recherche, beaucoup de sites sont détruits. Ils ont cependant été pris en compte pour l'élaboration de la synthèse : il serait aberrant de produire des statistiques fondées sur les seuls sites conservés par les aléas de l'histoire. Comment aborder en effet ce sujet en passant sous silence les grands exemples disparus que sont les châteaux comtaux de Saintes et de La Rochelle ? Ceux des principaux seigneurs ont également souvent disparu, ou ne conservent plus de vestiges de la période qui nous intéresse : Châtelleraut, Thouars, Lusignan, Parthenay, Rochefort, Taillebourg, Melle, etc. Ils ont certainement servi de modèles. Nous les trouvons cités dans les archives, chroniques et cartulaires. D'anciennes descriptions ou représentations nous ont permis parfois de les restituer.

La carte archéologique, élaborée par le service régional de l'archéologie, a été un complément précieux pour reconnaître en revanche bien des sites disparus. Presque tous ceux que nous avons ajoutés à notre corpus de châteaux

4. CROZET (René), « Recherches sur les sites de châteaux et de lieux fortifiés en Haut-Poitou au Moyen Âge », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. 11, 1971, p. 187-217, GARAUD (Marcel), « Les châtelains de Poitou et l'avènement du régime féodal, ^x^e et ^{xii}^e siècles », *ibid.* t. 8, 1964, p. 1-287.

5. DEBORD, *La société laïque dans les pays de la Charente...*

6. CHÂTELAIN (André), *Donjons romans des pays d'Ouest*, Paris : Picard, 1973.

7. GAILLARD, *Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente...* ; CHASSEBEUF, *Châteaux, manoirs, logis, la Charente-Maritime...* ; FLORIS, TALON, *Châteaux, manoirs, logis...*

8. BOURGEOIS (Luc) (dir.) *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an mil, le castrum d'Andone. Fouilles d'André Debord*, Caen : CRAHM, 2009.

« romans » étaient déjà recensés dans la base Patriarche, avec des indications précises sur leur localisation. Cependant, en dehors de ce simple signalement, force est de constater que les données recueillies pour chaque site étaient maigres, et souvent erronées. Si les prospections archéologiques récentes et les travaux de fouilles préventives livrent aujourd'hui des informations plus détaillées, la majorité des sites qui nous intéressaient ont été enregistrés il y a une bonne trentaine d'années, sur des fiches non informatisées et sommairement remplies. Réalisées par des prospecteurs bénévoles sur le terrain, et orientées en fonction des domaines historiques de prédilection de ces derniers, ces fiches accordent peu de place aux sites castraux. De plus, beaucoup de fiches ont été rédigées sur le seul dépouillement d'articles anciens, sans aucune vérification sur le terrain. Or dans de nombreux articles de savants du XIX^e siècle, les mottes sont généralement confondues avec des *tumuli*. Quant aux châteaux de pierre conservés en élévation, ils sont généralement très mal datés. La typologie des fiches et les grandes dénominations usitées dans la base de données Patriarche témoignent de ces limites : « enceinte », « butte », « motte castrale », « château fort ». Il a donc été utile de vérifier l'ensemble des sites retenus dans ces dénominations, quitte à revenir, en de nombreux cas, aux publications des préhistoriens pour vérifier de la pertinence du classement d'une butte en « *tumulus* » plutôt que « motte castrale » avant une éventuelle vérification sur le terrain. Quelques exemples avérés de réutilisation de *tumulus* en motte castrale ne nous ont pas facilité la tâche (par exemple Saint-Jouin-de-Marnes en Deux-Sèvres). Le cas est surprenant, mais bien attesté en d'autres pays, y compris sur de prestigieux sites néolithiques (Knowgh en Irlande).

Quant à la base Mérimée, elle ne contient pas encore les versements des résultats de tous les inventaires topographiques du Poitou-Charentes. Elle n'ouvre que l'espoir de l'existence de dossiers anciens de restauration sur les monuments historiques, voire de plans et élévations dont certains peuvent dater de la fin du XIX^e siècle. La base connexe Mémoire, également consultable sur internet, permet une consultation rapide de clichés et plans anciens. Seuls les édifices de pierre sont alors concernés.

Enfin, et ce n'est pas là le moindre problème, ces bases de données ne sont pas compatibles entre elles ; elles ont pourtant été élaborées alors que les différents services dépendaient tous du ministère de la culture. Il faut donc « récupérer » ces données, et s'arranger pour produire une grille qui permette de réintégrer les informations. Pour ce faire, il faut systématiquement réaliser les requêtes en reprenant les critères et le vocabulaire propre à chacune d'entre elles. Perte de temps considérable...

Nous avons pu néanmoins nous appuyer sur les référencements géo-localisés de la carte archéologique et y ajouter les sites que nous avons recensés, pour produire de nouvelles cartes⁹.

Au final, sur les 450 sites retenus dans notre corpus, 72 sites sont notés disparus. 54 sites avaient déjà été étudiés, dont une quarantaine par le service de l'inventaire général. 23 avaient fait l'objet d'une fiche Renabl. 41 étaient protégés au titre des monuments historiques. 310 étaient recensés sur la carte archéologique,

9. Ces cartes n'auraient pu être réalisées sans la collaboration du service régional de l'archéologie que nous remercions ici, en particulier Christine Redien-Laure.

mais 32 seulement avaient fait l'objet d'une fouille archéologique dont la moitié au moins correspondaient à des sites pillés, des mottes vidées par des préhistoriens en quête de *tumulus* ou des fouilles anciennes et sommaires.

Ce constat semblait imposer la création d'une nouvelle classification, de nouveaux critères, de nouvelles recherches.

Définition de critères d'analyse

Même avec l'expérience de plusieurs inventaires, réalisés tant sur les châteaux que sur d'autres éléments de patrimoine, force est de constater qu'il nous a fallu, au fil de la recherche, élaborer de nouvelles grilles d'analyse. Ceux de l'inventaire général se sont avérés très vite inopérants, ne convenant qu'à une description architecturale très générique des constructions de pierre conservées. En fait, les grilles de critères ont été élaborées et précisées au fil du temps, et n'ont été achevées qu'au terme de la synthèse générale des sites. Plus précisément, nous avons dû au fur et à mesure des recherches, ajouter des critères qui ne paraissaient pas a priori significatifs, mais qui le sont devenus. Pour être véritablement utiles à l'analyse, les bases de données doivent évoluer en fonction de l'objectif : que cherche-t-on ? Que veut-on démontrer ? Afin d'éviter de figer les grilles et de partir sur des postulats, nous avons retenu au départ des champs larges et engagé un processus progressif de tri, en croisant toutes les données disponibles (textes et terrain). Nous avons très souvent procédé par élimination, en partant d'un recensement très large de sites castraux médiévaux et en excluant progressivement tous ceux qui ne correspondaient pas aux définitions élémentaires du château « roman » : par exemple ceux qui ne présentaient aucun indice d'existence avant le XIII^e siècle, ni par la documentation écrite, ni par les vestiges connus.

Nous avons déjà procédé de cette façon – plus ou moins empirique – dans les années 1990 pour une thèse sur les châteaux des Plantagenêts en Poitou (1154-1242)¹⁰. Après définition des problématiques et des limites du corpus, nous avons étudié un ensemble d'environ 300 châteaux, puis engagé un processus d'élimination pour ne retenir qu'une douzaine de sites au final. Ce « criblage » avait été réalisé surtout par les textes / l'histoire, mais aussi sur des critères architecturaux significatifs, qui sont devenus de vrais « fossiles directeurs ». La forme de l'archère, par exemple, avait particulièrement retenu notre attention ; ses dimensions, attributs et disposition ont été soigneusement relevés. En reprenant dix ans plus tard un travail d'inventaire des châteaux médiévaux, en partie dans la même zone géographique, nous avons repris ces grilles... et les avons très vite écartées : elles étaient bien sûr totalement inadaptées ! Avec leurs champs précis sur les archères, la longueur des fentes de tir, les étriers, le diamètre des tours, elles étaient fondées sur un vocabulaire et des éléments architecturaux inexistant dans le château « roman ». Enfin, certains critères qui paraissaient tout à fait signifiants dans la caractérisation d'un château « roman » dans les synthèses réalisées par nos prédécesseurs nous ont paru totalement caducs aujourd'hui. C'est le cas par exemple de la typologie des contreforts des tours maîtresses romanes élaborée par André Châtelain. La largeur et l'épaisseur du contrefort, sa situation par rapport aux angles

10. BAUDRY (Marie-Pierre), *Les fortifications des Plantagenêts en Poitou, 1154-1242*, Paris : CTHS, 2001.

de la tour, nous ont semblé des détails architecturaux de seconde importance, et dont l'observation n'aboutit à aucune conclusion tangible. De la même façon, les dimensions générales des tours, relevées précisément dans ses publications, ne permettaient que de constater la grande diversité des programmes, et de poser parfois la question de l'habitabilité pour les édifices les plus exigus. Mais quant à mettre en rapport la taille de la tour et la richesse de son constructeur, point n'est besoin de se livrer à de savants calculs pour avancer une telle hypothèse...

La priorité a été de répondre aux problématiques actuelles (datation des châteaux ; tournant de l'an mil, existence d'une motte, apparition des tours de pierre, etc). Dans 20 ans, les questions seront certainement différentes ; de nouvelles statistiques seront produites.

Nous avons donc engagé, pour chaque monographie, une méthode d'analyse classique, du général au particulier, relevant de l'étude documentaire et de l'analyse architecturale : les faits historiques, les mentions, le site, les dispositions d'ensemble, etc. Mais nous avons posé d'emblée quelques questions clés, comme celle de la révolution castrale, pour mettre notre sujet au cœur des débats qui peuvent éclairer le contexte de l'apparition du château en Poitou-Charentes. Cela nous a invitée à nous focaliser sur certains critères plutôt que sur d'autres. Il nous a fallu tenter d'approcher, d'abord par les textes, les dates de construction des châteaux, les compter, identifier leurs possesseurs et les raisons de leur édification. Les mentions ont été recueillies essentiellement dans les cartulaires où nous avons systématiquement relevé les termes *castrum*, *castellum*, *munitium*, *oppidum*, *turris*, *moenia*, etc.

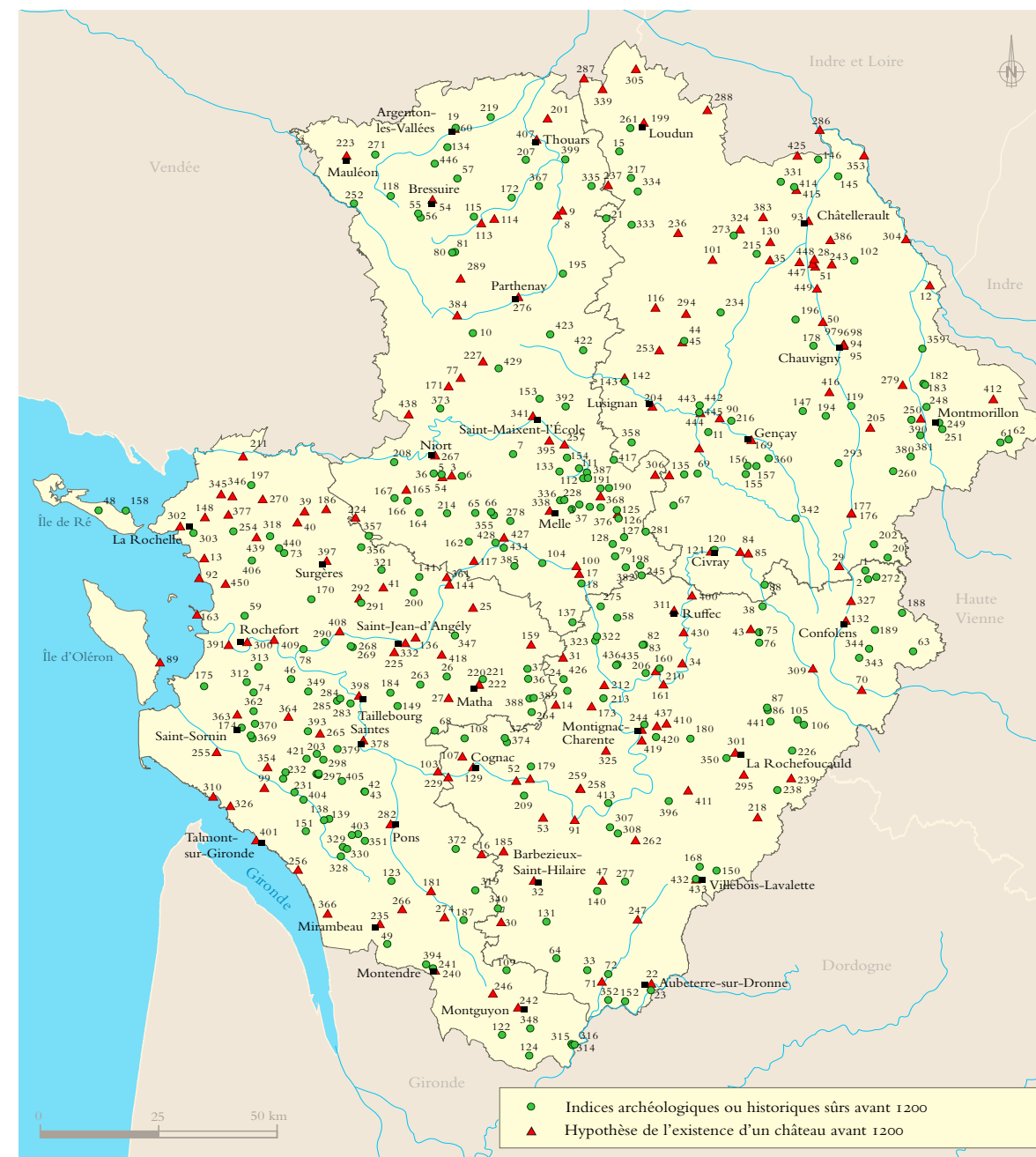
André Debord avait engagé ce travail pour les pays de la Charente. Pour chaque site, nous avons procédé à une (re)lecture approfondie des sources (archives manuscrites et imprimées) et à l'analyse du contexte historique régional permettant de comprendre l'importance et les fonctions du château. Cette histoire ne s'est pas limitée à la période supposée de construction (X^e-XII^e siècles).

L'étude de terrain a été engagée avec un double objectif : l'analyse architecturale et l'analyse des relations entre le château et son environnement (village, relief, cours d'eau, chapelle, basse-cour, etc). Autant que faire se peut, cette recherche s'est appuyée sur les relevés d'architecture existants et sur une étude de cartographie (étude systématique de l'ancien cadastre). Dans bien des cas, et même en l'absence totale d'indices de datation, nous avons retenu largement les sites visibles sur le terrain. La présence d'une petite motte ronde cernée d'un fossé et associée à un ou plusieurs toponymes (château, justice, dognon [sic], douves, etc), nous a semblé suffisante pour étayer l'hypothèse de l'existence d'un château médiéval, ou tout au moins d'une « résidence aristocratique ou élitare », selon l'expression à la mode. Nous avons dans un premier temps embrassé largement les indices de l'existence de ces sites, avant de resserrer notre corpus sur les X^e-XII^e siècles par des analyses croisées (textes, terrain, contexte). Cette méthode a bien sûr ses limites et c'est pourquoi nous avons tenu, par des données chiffrées, à mettre en exergue le rapport entre les hypothèses et les exemples attestés.

Les résultats de l'inventaire

Au terme de cette enquête, et en croisant différents indices sur le terrain et dans les textes, nous avons retenu dans notre corpus 450 sites qui correspondent peut-être à un « château roman », dont au moins 186 dont nous pouvons attester de l'existence avant le XIII^e siècle soit par les textes, soit par les vestiges sur le terrain (fig. 1). Le corpus n'est pas négligeable et les quelques statistiques que nous pouvons proposer donnent des résultats assez parlants.

▼ Fig. 1 : les châteaux romans en Poitou-Charentes, X^e-XII^e siècles. (© Région Poitou-Charentes / inventaire général ; V. Dujardin et P. Brunello).



La chronologie de l'apparition des châteaux en Poitou-Charentes

La plupart de ces châteaux « romans » de Poitou-Charentes sont fondés au cours du XI^e siècle. Plus précisément, sur les 186 *castra* identifiés de façon certaine par les textes pour les X^e-XII^e siècles, il en existe une dizaine dès le IX^e siècle ; 55 sont cités avant 1030 (fig. 2 page de droite) dont 25 avant l'an mil. Nous pouvons en ajouter une dizaine avant 1050 (fig. 3). Beaucoup d'autres apparaissent dans les documents en même temps que leurs possesseurs, vers 1070-1090, dans le contexte de la réforme grégorienne : l'Église tente de reprendre une partie des domaines que se sont appropriés les nouveaux détenteurs des pouvoirs publics. Les textes des cartulaires doivent alors entériner les partages de territoires : la paroisse, la châtelainie. Ainsi, nous pouvons compter au total au moins 114 châteaux attestés avant la fin du XI^e siècle. Parmi ceux qui

► Fig. 3 : les premiers châteaux, avant 1030. (© Région Poitou-Charentes / inventaire général du patrimoine culturel ; V. Dujardin et P. Brunello).



▲ Fig. 2 : la motte du castrum comtal de Malvau, cité avant 1030 (Bernay-Saint-Martin, 17).

ne sont cités qu'au XII^e siècle, certains sont très mal connus et peuvent être plus anciens. Retenons, à travers ces quelques données chiffrées, issues d'un long dépouillement des sources écrites, le nombre important de châteaux édifiés avant le milieu du XI^e siècle. C'est donc bien vers l'an mil, et plus précisément entre 980 et 1030 environ, que l'on commence à entrevoir les changements majeurs qui expliquent la naissance des premiers châteaux. Ce point fait largement débat aujourd'hui en France parmi les historiens. Il était donc important de recueillir rigoureusement les preuves pour le Poitou-Charentes. Avec quelques nuances, les statistiques que nous pouvons présenter aujourd'hui pour l'ensemble de la région confortent les analyses d'André Debord pour la Charente et les conclusions de Marcel Garaud pour le Poitou. Elles rejoignent celles d'Olivier Guillot et d'Élisabeth Zadora-Rio pour l'Anjou¹¹.

11. ZADORA-RIO (Élisabeth), « Morphogenèse des villages et des petites agglomérations en Anjou-Touraine : la part des fondations des XI^e et XII^e siècles », in : FABRE (Ghislaine), BOURIN (Monique), CAILLE (Jacqueline), DEBORD (André) (dir.), *Morphogenèse du village médiéval (IX^e-XII^e siècles)*, Actes de la table ronde de Montpellier (22-23 février 1993), Montpellier : Association pour la connaissance du patrimoine en Languedoc-Roussillon, 1996 (Cahiers du patrimoine), p. 69-80.

L'importance des châteaux à motte

En ce qui concerne les formes architecturales, il apparaît clairement que l'écrasante majorité des châteaux de cette période ont des mottes. Cette butte de terre artificielle façonnée pour porter généralement une tour, mais surtout pour affirmer la présence du pouvoir seigneurial, est bien

la caractéristique essentielle et nouvelle de cette période. Nous en avons recensé plus de 300. En Poitou-Charentes, nous pouvons même affirmer aujourd'hui que le château « roman » est d'abord un château à motte. Le catalogue des sites montre l'importance de ce type de constructions de terre sur le territoire régional, sans que l'on puisse toujours affirmer qu'il s'agit de châteaux, et a fortiori de châteaux des ^{x^e}-^{xii^e} siècles. A contrario, presque tous les châteaux « romans » dont l'existence est confirmée par les textes et/ou l'archéologie présentent une motte castrale. Il existe en fait peu de cas où nous pouvons affirmer qu'elle n'a jamais existé : elle a pu en effet être arasée à l'occasion de l'urbanisation ou de différents travaux. Cependant, et comme en d'autres régions, nous n'avons quasiment pas trouvé de mentions explicites de la motte / *mota* dans les archives avant le ^{xiii^e} siècle, alors qu'elle est omniprésente dans la toponymie comme dans le paysage.

Si certaines mottes atteignent une dizaine de mètres de hauteur et adoptent la forme d'un cône tronqué, beaucoup se présentent au contraire comme d'épaisses galettes de 2 ou 3 m de hauteur environ, formant une large esplanade relativement plane. Bien des structures de ce type ont ainsi été décrites, par différents auteurs, comme des « mottes arasées ». Le même type d'observation a été mené par Annie Renoux dans le pays mançais : elle recense des mottes d'élévation quasi nulle, pour lesquelles elle propose l'appellation de « motte plate », ce qui semble approprié, et en même

▼ Fig. 4 : la Motte-Tuffeau (Ardilleux, 79) dont la fouille a révélé une tour quadrangulaire de pierre, datée du ^{xiii^e} siècle, sur la plate forme sommitale.



temps assez paradoxal¹². En Bourgogne, Hervé Mouillebouche, qui a réalisé une classification très précise pour les sites du bas Moyen Âge, se heurte aux mêmes problèmes de terminologie et identifie la « motte plane¹³ ». Cette particularité éclaire la polysémie – souvent soulignée – du terme. La motte est avant tout un remblai, un apport de terre. Il est donc logique qu'elle désigne aussi bien la butte portant la tour qu'une garenne ou une simple parcelle de terreau fertile rapportée pour faciliter la culture maraîchère. Un tumulus est donc naturellement qualifié de motte, car même si l'on n'en connaît pas la structure intérieure et donc le rôle, on observe assez facilement qu'il s'agit d'une butte d'origine anthropique. Au final, parmi toutes les buttes oubliées dans la campagne, nous pouvons réunir en Poitou-Charentes un corpus d'une vingtaine de mottes castrales pour lesquelles nous avons des indices matériels de datation pour les ^{x^e}-^{xii^e} siècles. Il est intéressant de noter que de nombreuses mottes sont conservées juste à côté d'un logis de la fin du Moyen Âge qui répond sans doute davantage aux nouvelles exigences de confort. La motte est préservée pour sa valeur symbolique au moins : elle représente le fief, et apparaît encore souvent dans les aveux et dénombrements de l'époque moderne.

La motte est une formule architecturale tellement originale qu'elle occulte souvent l'existence de simples enceintes de terre qui continuent d'exister tout au long de la période romane. Par sa nature fragile et son peu de relief, la levée de terre est une structure délicate à analyser sur le terrain ; pourtant, elle apparaît comme la plus ancienne forme de mise en défense d'un site depuis la préhistoire, et la plus fréquente au fil des siècles. Alors qu'en d'autres régions, comme la Normandie, l'archéologie aérienne s'est très tôt orientée sur le recensement des enceintes médiévales, il apparaît qu'en Poitou-Charentes, en dehors des mottes, les sites découverts ont été classés assez systématiquement entre la préhistoire et l'époque gallo-romaine. Il faut en tenir compte avant de prendre le risque d'établir des statistiques.

L'affirmation du modèle du « donjon roman »

Toutes les tours étudiées dans notre corpus sont en pierre et nous ne trouvons presque jamais, dans les textes concernant la région, de mentions de tours de bois. Les fouilles sont trop rares et trop anciennes pour avoir pu relever les trous de poteaux qui pourraient en signaler l'existence. Pourtant, on considère généralement que la plupart des mottes castrales étaient surmontées de tours de bois. Lorsqu'elles ont été décapées, sinon fouillées, elles montrent assez souvent des vestiges de construction de pierre mal datés (fig. 4). C'est donc bien la grande tour maîtresse de pierre (*turris*) qui domine le paysage du Poitou-Charentes. Nous pouvons encore en voir une trentaine conservées dans la région, toutes rattachées à une grande famille seigneuriale. L'archéologie, l'iconographie et les textes nous permettent d'en ajouter une vingtaine. C'est finalement très peu au regard des quelque 450 sites retenus dans notre corpus. Nous ne reviendrons pas ici sur les

12. RENOUX, « De la motte à l'hébergement fossoyé : étude de cas mançais (x^e-xvi^e siècle) »... p. 166.

13. MOUILLEBOUCHE (Hervé), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du ^{xiii^e} au ^{xvi^e} siècle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2002, p. 156.

caractéristiques architecturales de ces tours à contreforts (fig. 5). L'étude des formes confirme l'existence d'un type de « donjon roman » bien connu et dont nous avons pu affiner l'analyse. Notons que leur association avec une salle seigneuriale distincte ou encore avec un souterrain est une clé de lecture qui nous échappe encore.

Dans l'enceinte castrale, d'autres constructions apparaissent encore, bâtiments de bois, silos, murailles et portes. La défense impose des murs épais, des ouvertures rares et étroites, des accès surveillés. La fortification reste passive et repose sur une accumulation d'obstacles. Les éléments de défense active – archères, tours de flanquement, châtelets d'entrée avec herse – n'apparaissent pas avant la fin du XII^e siècle. Auparavant, les châteaux en sont dépourvus et cela nous semble constituer un critère de définition architecturale acceptable pour marquer la fin de cette période.

► Fig. 5 : le donjon de Loudun (86), édifice emblématique d'un castrum des comtes d'Anjou cité avant l'an mil et reconstruit à différentes reprises.



Du château au territoire

En engageant un inventaire des châteaux du X^e au XII^e siècle en Poitou-Charentes, nous n'avons pas voulu nous limiter à un catalogue de monographies, mais enquêter sur les relations entre le château et son environnement (relief, cours d'eau, village, chapelle, etc). La difficulté – et l'enjeu – d'une telle recherche est de pousser la synthèse pour restituer le territoire des châteaux à la période considérée.

Occupé avant le Moyen Âge ou vierge de toute occupation, le site idéal du château « roman » est un site de hauteur. Ce n'est pas toujours le cas cependant, comme le rappellent de nombreuses mottes perdues dans les bois et les plaines. L'éperon barré reste néanmoins le site privilégié, surtout lorsqu'il surplombe un, voire deux bras de rivière. En dehors de l'intérêt économique du contrôle d'un pont, avec le péage sur les droits de passage des hommes et des marchandises, l'intérêt stratégique est évident. Dans toute la région, l'implantation du premier réseau castral semble être liée au développement de nouvelles voies commerciales, sur les rivières en particulier. La même constatation a pu être faite dans le comté nantais, où Yves-Noël Tonnerre affirme que les axes fluviaux déterminent la carte politique à partir de l'an mil¹⁴. Les premiers châteaux sont donc établis sur des sites élevés, mais généralement au centre du plateau. L'habitat s'est développé autour, de sorte que les plus anciens sites montrent bien un plan radioconcentrique, même lorsque le château a disparu ou s'est déplacé.

Nous avons des exemples de ce déplacement dès la fin du XI^e siècle, mais c'est surtout dans la seconde moitié du XII^e siècle que le château est déplacé, parfois de quelques centaines de mètres seulement, pour profiter au mieux du relief comme obstacle naturel. Il est évident que ce déplacement traduit un renforcement de la fortification du château. Il correspond d'ailleurs souvent à la période de reconstruction – en pierre – de l'enceinte. L'enceinte castrale se réduit et est alors isolée du village par des fossés. C'est la raison pour laquelle certains châteaux se trouvent complètement détachés de leur ancienne chapelle castrale, qui devient église paroissiale. L'évolution du statut de la chapelle révèle l'organisation progressive du peuplement dans l'entourage du château.

Beaucoup de sites étudiés sont abandonnés, à l'écart de tout habitat, et il est impossible de mesurer le phénomène, que l'on pressent, d'abandon des villages. Impossible encore, en l'attente de fouilles, de préciser les conditions de l'implantation humaine dans et autour du castrum. Nos livres d'histoire ressassent inlassablement que la population, après l'an mil, s'est installée sous la protection du château, et que c'est ainsi que se sont formés les villages d'aujourd'hui. Au regard des centaines de mottes et d'enceintes oubliées dans les campagnes, il convient de revoir ce postulat.

Nous avons engagé cet inventaire avec l'espoir de mieux connaître l'organisation sociale et matérielle des populations vivant dans le château. L'observation du terrain nous a amenée à poser de nombreuses questions et à avancer de nouvelles hypothèses. Elle apporte encore peu de réponses en l'attente de fouilles.

14. TONNERRE (Yves-Noël), « Les premiers châtelains et la nouvelle géographie politique du comté nantais », in : BARTHÉLÉMY (Dominique), BRUAND (Olivier), *Les pouvoirs locaux dans la France du Centre et de l'Ouest (VIII^e-XI^e siècles)*, Rennes : PUR, 2004, p. 54.

Conclusion

L'inventaire des châteaux « romans » de Poitou-Charentes a été achevé et publié en septembre 2011. Était-il vraiment achevé ? Certes non, au regard des difficultés à reconnaître et identifier un type de patrimoine fragile et souvent caché dans la campagne. Le corpus constitué de quelques 450 sites semblait cependant assez complet pour permettre une première synthèse et esquisser de grandes tendances. Gageons que les apports futurs de l'archéologie nous permettront d'affiner ces conclusions provisoires. Nous en avons retenu deux ou trois dans le présent article, relevant d'une problématique historique ou architecturale : la date d'apparition des châteaux ; la diffusion et la datation des mottes. À ce point de notre enquête, nous ne pouvons affirmer encore qu'il y ait eu une mutation sociale et politique dans le territoire étudié vers l'an mil ; mais nous pouvons accorder du crédit à cette thèse en prouvant qu'il y a bien eu une révolution castrale à la charnière des années 980-1050. Au niveau des formes architecturales, il n'est pas certain que les mottes associées à un habitat médiéval correspondent toutes à des « châteaux romans » (au sens juridique, siège d'une châtelainie), mais nous pouvons noter que presque tous les châteaux dont l'existence est avérée par les textes avant la fin du XII^e siècle possèdent une motte.

Les inventaires de mottes et enceintes de terre sont un peu délaissés aujourd'hui, considérés par certains comme des entreprises vaines pour dater les sites. Ils demeurent indispensables, ne serait-ce que pour assurer la sauvegarde des sites et mesurer la persistance de ce modèle seigneurial sur une longue période¹⁵. Pour Hervé Mouillebouche, « Les inventaires menés en Bretagne, en Normandie ou en Bourbonnais, et qui ont pu accréditer l'idée d'un vaste mouvement d'emmottement, sont souvent des inventaires de chimères. Les inventaires plus rigoureux de Champagne, de Lorraine, de Savoie et bien sûr de Bourgogne, montrent que les vraies mottes sont rares, et l'ont toujours été¹⁶ ». L'inventaire des châteaux de Bourgogne constitue, il est vrai, un travail titanesque de récolement de toutes sortes de données sur les sites, et s'appuie sur des logiciels perfectionnés de gestion des informations¹⁷. Est-il pour autant plus rigoureux ? Peut-il prétendre à l'exhaustivité ? Est-il destiné, par ses très larges champs de critères, à répondre ultérieurement à n'importe quelle question posée ? Dans l'idéal en effet, l'élaboration de grilles de critères très fines permet de bien recenser toutes les caractéristiques significatives des châteaux, et ensuite, selon les logiciels utilisés, d'effectuer un tri automatique pour manier facilement des milliers de données, faire apparaître des regroupements typologiques, des correspondances espérées entre des datations et des formes architecturales, etc. Pour faire une synthèse sur un sujet donné, il suffit d'interroger rapidement l'ensemble de la base informatisée pour produire une série de statistiques et de conclusions. Finalement, la base de données sur les châteaux de Bourgogne apparaît tellement perfectionnée qu'on imagine facilement pouvoir faire différents articles et synthèses sans jamais en avoir visité un seul... Tout en saluant la précision et l'intérêt de ce récolement-témoin, de cet outil formidable qui livre des transcriptions de textes autant que des observations archéologiques, nous rappelons qu'il s'agit, comme tous les autres inventaires, d'une lecture

personnelle, ancrée dans les descriptions méthodologiques du début du XXI^e siècle. L'exploitation scientifique qui peut en être faite dépend avant tout de la pertinence des questions que l'on se pose, de la sélection des requêtes dans la base de données. Et ces questions ne sont jamais neutres.

Pour le Poitou-Charentes, nous n'avions ni le temps, ni les moyens techniques, ni l'envie de remplir des grilles de lecture préétablies pour un inventaire très général. Il nous semblait essentiel que les critères d'analyse s'affinent au fur et à mesure de l'enquête, et il aurait été superflu de créer des listes de champs inopérants pour le château roman. Rappelons en effet que notre problématique était annoncée dès le départ : un inventaire des châteaux romans, et non un inventaire des châteaux en Poitou-Charentes, toutes périodes confondues. Tâtonnements, souplesse, réflexion permanente. Était-ce bien un inventaire ?

Qu'il s'agisse d'un inventaire thématique ou d'un inventaire général, rappelons encore une fois que nos critères d'analyses sont provisoires, fragiles, influencés par les questionnements scientifiques de notre temps. Les développements statistiques sont partiellement subjectifs. Les requêtes autorisées sur les logiciels sont déjà orientées et les bases de données les plus complètes ne peuvent se substituer à de nouvelles observations sur le terrain. Même s'il faut, comme en archéologie, prétendre à l'exhaustivité des informations recueillies, nous passons sans doute à côté de caractéristiques essentielles que ne manqueront pas de relever les chercheurs de demain. L'inventaire n'est qu'un outil inscrit dans un temps donné. Il témoigne autant de la mémoire d'un site que de la façon dont on le décrivait et caractérisait un site à un moment donné.

Bibliographie élémentaire

BAUDRY (Marie-Pierre), *Châteaux « romans » en Poitou-Charentes*, La Crèche : Geste édition, 2011 (Cahiers du patrimoine, 95).

BOURGEOIS (Luc), « Archéologie des résidences aristocratiques médiévales en Poitou-Charentes (1987-2004) », in : *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, X^e-XIV^e siècles, Actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002*, Archéologie du Midi médiéval, supplément n° 4, p. 53-62.

CHASSEBŒUF (Frédéric), *Châteaux, manoirs, logis, la Charente-maritime*, Chauray : Patrimoines et Médias, 2008.

DEBORD (André), « Naissance, évolution et fonctions du château médiéval », in : *Les archéologiques Poitou-Charentes, Poitiers 23-24 novembre 1991. Bilans et perspectives de la recherche régionale*. Poitiers : Service régional de l'archéologie Poitou-Charentes, 1991, p. 167-172.

DEBORD (André), « La recherche en matière de fortifications médiévales dans la région Poitou-Charentes : bilan et perspectives », in : *Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées, Actes du colloque de Limoges 20-22 mai 1987*, suppl. n° 4 à Aquitania, 1990, p. 152-161.

DEBORD (André), *La société laïque dans les pays de la Charente, X^e-XIV^e siècles*, Paris : Picard, 1984.

FLORIS (Philippe), TALON (Pascal), (dir.), *Châteaux, manoirs, logis*, Chauray : Patrimoines et médias, Deux-Sèvres, 1991, Charente, 1993, Charente-Maritime, 1993, Vienne, 1995.

GAILLARD (Jean-Paul), (dir.), *Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente*, Paris : Librairie Bruno Sepulchre, 2005.

RENOUX (Annie), « De la motte à l'hébergement fossoyé : étude de cas manceaux (X^e-XVI^e siècle) », in : *Des châteaux et des sources : archéologie et histoire dans la Normandie médiévale ; mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flamard-Héricher*, Mont-Saint-Aignan : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008.

15. PESEZ (Jean-Marie), « Conclusion : où l'on voit que le sud ressemble au nord, ce qui ne va pas sans poser quelques questions », in : *Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées*, Actes du colloque de Limoges, 20-22 mai 1987, suppl. n° 4 à Aquitania, 1990, p. 203-207.

16. MOUILLEBOUCHE (Hervé), « L'inventaire des châteaux bourguignons : bilan et perspectives », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, BUCEMA* [En ligne], 11, 2007.

17. MAERTEN (Michel), MOUILLEBOUCHE (Hervé) (dir.), *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale (Côte-d'Or, Saône-et-Loire). Base de données sur DVDrom*. Chagny : CeCaB, 2010. (Téléchargeable sur le site du CeCaB.)

Vue du Château de Chagny
sur le grand chemin de Beaune à Châlons



Châteaux et routes en Bourgogne

HERVÉ MOUILLEBOUCHE

Maître de conférences à l'université de Bourgogne,
UMR 6298 ArTeHiS.

Résumé

On justifie souvent la présence d'un château par la nécessité de défendre ou de surveiller un axe de passage. Même si le cas existe, la relation entre la route et le château mérite d'être étudiée de manière typologique, chronologique et quantitative. On s'aperçoit alors que près de la moitié des châteaux sont bâtis sans aucune relation avec le réseau viaire. Les forteresses liées aux routes sont plutôt des châteaux de tradition carolingienne. Le château n'est pas alors un élément de surveillance, de sécurité ou d'insécurité pour la route, mais l'ensemble route-château est un système synallagmatique, au service d'une administration qui cherche à se centraliser.

En castellologie, les clichés ont la vie dure. Après le souterrain, l'oubliette et le château bâti au sommet de la montagne, on trouve, même chez les gens les mieux informés, l'idée que le château doit être bâti le long d'une route, vraisemblablement pour la surveiller, la protéger, voire pour rançonner les voyageurs. L'aventure m'est arrivée bien des fois : dans le château le plus perdu du monde, trouvé à la boussole au bout d'un chemin incertain, entouré de bois, d'étangs et de sommets infranchissables, le propriétaire, guide, ou autre détenteur du discours officiel local m'affirme : « Le château a été bâti pour contrôler l'ancienne route (aujourd'hui disparue mais bien connue des historiens) qui passait là juste devant la grange ». Parfois, le château contrôle même un important carrefour. En Bourgogne, il peut surveiller, par ordre de préférence, la voie de l'étain, les chemins de Compostelle ou la route des grands crus. Et comme je suis un garçon poli, je n'ai jamais répondu : « Mais enfin, ouvrez les yeux : votre château est bâti au milieu de nulle part, et la seule route qu'il garde est celle de vos rêves. ». Le thème du colloque me donne donc l'occasion, non pas de tordre le cou à la légende, mais d'aborder posément et méthodiquement la question de la relation entre l'habitat fortifié médiéval et le réseau viaire¹.

1. Je réponds ainsi, avec 10 ans de retard, à une demande de Jean-Loup Abbé à propos de mes *maisons fortes en Bourgogne du nord* : « il faut regretter que l'un des rares points à ne pas avoir été vraiment abordé au cours de cette synthèse très complète est la relation entre la maison forte et le réseau viaire. » ABBÉ, « Compte-rendu de MOUILLEBOUCHE, *Les maisons fortes...* »

◀ Fig. 1 : « Vue du château de Chagny sur le grand chemin de Beaune à Châlons [sic] » par Jean-Baptiste Lallemand, vers 1780. BnF, Est, Rés. VE-26.

Commençons par rappeler quelques évidences

Tout d'abord, un château ne « s'installe pas ». Personne au Moyen Âge, ni le roi, ni le prince, ni le hobereau local, ne peut contempler le paysage ou la carte, remarquer une pâture avenante et décréter : « Vous allez me bâtir un château ici ». L'action autoritaire et démiurge est totalement contraire à la mentalité et au droit médiéval. On ne *construit* pas de château, on le restaure ; au mieux on fortifie une maison noble. Le réseau castral, au Moyen Âge, est perçu comme une donnée naturelle et pérenne, au même titre que les fleuves et les montagnes. Il y a bien sûr quelques exceptions : Castel del Monte, Château-Gaillard... Mais il s'agit précisément là de démiurges qui ont bafoué et le droit et la tradition. Il y a aussi les « Châteauneuf » ; mais, comme les villes neuves, il s'agit plutôt de déplacements ou de refondations. Il y a enfin les grandes forteresses royales, celles de Louis XI ou Louis XII. Mais là, précisément, on sort du Moyen Âge.

La première qualité d'un château est donc d'être immémorial. Certes, l'archéologue et l'historien peuvent éventer le mythe et reconstituer la genèse de la fortification qui, d'héritages en usurpations, a fini par exister sans jamais avoir été créée. Pour le seigneur en revanche, toute la science doit servir à vieillir l'origine du château, tout comme celle de sa « maison » : et de rajouter le mot *castrum* en recopiant une charte oubliée, et d'élever une grosse butte de terre au fond de son jardin, et de construire sa tour à la mode antique¹, voire de l'installer dans le camp de César ou d'Attila...

Dans ces circonstances, on comprend que les châteaux ne s'installent pas le long des routes comme on installe un radar automatique. Tout au plus les sites seigneuriaux peuvent-ils bénéficier de la proximité d'une voie de passage pour se développer, jusqu'à devenir une forteresse maçonnée et monumentalisée, dont les vestiges correspondent aujourd'hui à notre conception du « château ».

Second point : qu'est-ce qu'une route ? Même remarque que précédemment : la route médiévale est un élément pérenne du paysage. Elle ne peut ni apparaître, ni disparaître. J'ai vu quelquefois des rois paver une route ; je n'en ai jamais vu en tracer, ou du moins pas au Moyen Âge. Comme le château, la route est juridique et traditionnelle avant d'être matérielle. Elle apparaît souvent dans les cartulaires en tant que confins ; elle sert de limite et l'on devine que le « grand chemin » n'est souvent rien d'autre que l'espace qui n'est ni pré ni champs, sur lequel s'exerce la juridiction des chemins². Quant à son aspect matériel, le pire est à craindre... Les corvées d'empierrement des chemins ne sont pas connues en Bourgogne avant le XVIII^e siècle, et les archéologues-fouilleurs qui recherchent les chemins médiévaux ne trouvent souvent qu'un cailloutis insignifiant. Comme à l'époque moderne, le « chemin » médiéval, en dehors des agglomérations, est sans doute plutôt un axe de passage, un réseau, une *zona non aedificandi* dans laquelle il faut s'efforcer d'éviter les ornières... Regardons le dessin de J.-B. Lallemand qui représente

la « *vue du château de Chagny sur le grand chemin de Beaune à Châlons* » (fig. 1). On aurait du mal à croire que le terrain vague au premier plan est le grand chemin susnommé, si l'artiste n'avait pris soin d'y représenter un carrosse.

Enfin, rappelons que ces voies carrossables sont rares. Il y a sans doute dans chaque village des voies communes pour la desserte interne, mais il y a peu d'axes pour les relations entre villages ou entre cités. Le premier réseau de routes royales est répertorié et cartographié au XVIII^e siècle³. Mais il faut attendre la première moitié du XIX^e pour que l'État se préoccupe de désenclaver toutes les paroisses (pour privilégier l'exportation des productions agricoles⁴).

Dans ces conditions, si l'on superpose le semis très dense des habitats fortifiés au réseau très lâche des voies de communication médiévales, on est fondé à penser qu'il n'y en aura pas pour tout le monde...

Troisième point : rappelons l'utilité d'un corpus large et exhaustif. Le détenteur du discours officiel que j'ai rencontré ci-dessus dans son château perdu commet une faute très répandue chez les archéologues (et aussi chez les gens normaux) : il postule l'existence du phénomène (la route), recherche tous les indices de son existence, et refuse de voir tout ce qui contredit son hypothèse. L'historien le mieux informé que j'évoquais juste avant passe sans précaution de l'exemple à la généralisation. Le chercheur qui n'a jamais quitté la route peut, à bon droit, penser être sur une voie très ancienne, remarquer qu'il y a de nombreux châteaux sur l'accotement, et il peut donc se construire la certitude confortable que la plupart des châteaux sont au bord des routes. L'historien des bois, lui, sait que les routes sont neuves, qu'il y a de très nombreuses forteresses d'accès difficile, et qu'il faudra un long travail d'inventaire avant d'arriver à quelques certitudes.

Comme il ne faut surtout pas se fier aux exemples, prenons-en trois : Longeault, Château et Bellecroix.

Longeault est un petit village situé aujourd'hui sur la départementale D 905, entre Dijon et Auxonne. Cette route, qui est dessinée sur la carte de Cassini et sur l'Atlas des routes de Bourgogne⁵, est connue au Moyen Âge comme le « grand chemin de Dijon à Auxonne ». C'est la route principale entre le duché et la comté, et c'est notamment la voie d'accès la plus directe pour le sel de Salin⁶. Il y a eu à Longeault une maison forte, attestée de 1277 à 1323⁷, et un péage, repéré dans les textes à partir de 1366⁸. Cette année-là, la maison forte est détruite et la « motte », c'est-à-dire la plate-forme carrée, à peine surélevée, sur laquelle était établie la fortification, reste vide. Elle le resta jusqu'en 1840, date à laquelle on combla les fossés⁹. Elle est néanmoins toujours repérable en photo aérienne, en contrebas de la route et près du pont qui franchit la Tille (fig. 2).

Le péage de Longeault, d'après un terrier du XV^e siècle, « *commence es portes d'Auxonne et dure jusqu'à la banlieue de Dijon*¹⁰ ». Ce péage est vraisemblablement d'origine fiscale, car le duc essaie périodiquement de racheter les rentes qu'il a assises sur ce revenu¹¹. En regardant la carte de Cassini, on comprend

3. Voir ci-dessous la contribution de Stéphane Blond.

4. GOGER, *la politique routière en France...*

1. BECK, « Burgen auf oder in antiker Vorängerbiedlung... »

2. PEROL, « comment penser la route »... p. 13.

5. AD21, C 3 882.

6. RICHARD, « Ponts, routes et forteresses... »

7. AD21, B 10 481 ; B 495/14.

8. AD21, B 10 513.

9. MIETTE, *Recueil de notes sur la baronnie de Pluvault...*

10. 1457 : AD21, B 1 292, f° 242, 248, 294.

11. *Ibid.*, f° 248 r°.

que l'emplacement du péage est déterminé par la topographie (fig. 3) : Longeault est installé sur un verrou entre les marais des Tilles au nord et ceux de l'Ouche au sud. Pour relier Auxonne à Dijon en voiture hippomobile, il est impossible d'éviter le pont de Longeault. (Mais le péage aurait tout aussi bien pu être installé à Genlis, quelques kilomètres plus au nord.)

Il y a donc à Longeault un « château » installé tout près d'une route. Il la contrôle militairement et économiquement. Dans le paradigme du « château contrôlant la route », on pourrait s'attendre à ce que le duc ou les seigneurs

► Fig. 2 : vestiges de la maison forte de Longeault, vue du sud-est. (Cl. H.M., 1994.)



► Fig. 3 : carte de Cassini, © Géoportail.



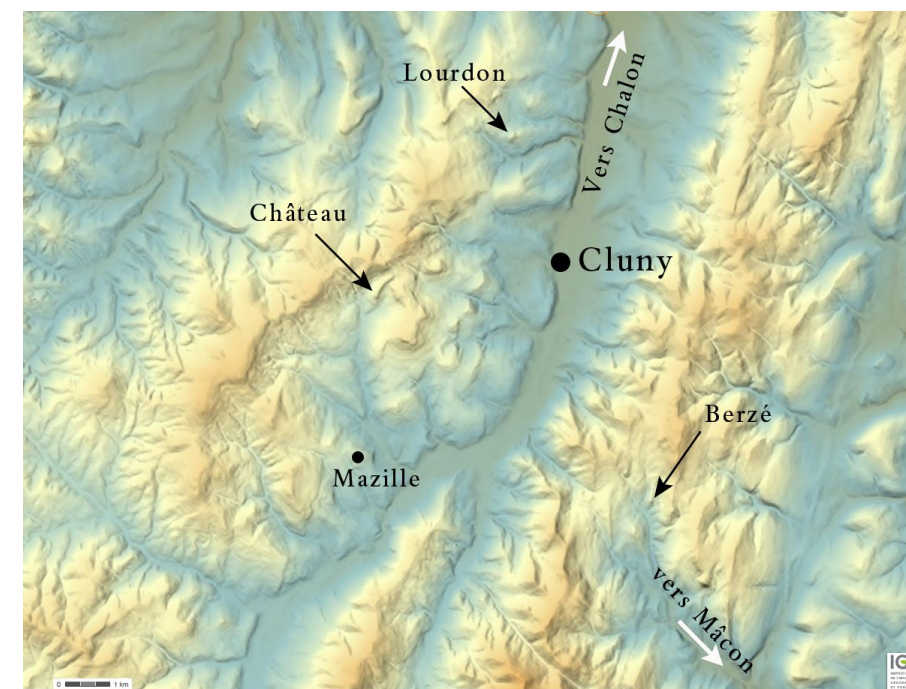
locaux investissent une partie des revenus du péage dans l'entretien du château, et bâtissent une forteresse plus efficace. Or, il se passe exactement le contraire. La maison forte est détruite de façon précoce et on ne repère aucune velléité de la relever. Voilà donc un exemple qui montre que routes et châteaux ne font pas toujours bon ménage.

Il y a en Saône-et-Loire près de Cluny un petit village nommé « Château », qui était doté d'un château. Le village s'appelle *Castellum* depuis le IX^e siècle¹². Il est passé au XI^e siècle du patrimoine de l'église de Mâcon à celui de Cluny¹³, qui y a fait édifier au moins une tour forte, aujourd'hui intégrée à l'église paroissiale. L'intérêt de ce village vient d'une remarque trouvée dans *L'annuaire de Saône-et-Loire* de 1856 : « Le territoire de cette commune n'est traversé par aucune route¹⁴ ». Cette particularité, qui semble un archaïsme remarquable au milieu du XIX^e siècle, s'explique en partie par la configuration des lieux. Le village, qui occupe le fond d'une reculée, n'est accessible que par le sud, en direction du prieuré de Mazille, et il est entouré de hauteurs sur les trois autres côtés (fig. 4). On ne trouve donc pas de route non plus sur la carte de Cassini, et il est inutile de chercher des traces de voies romaines ou antiques, tant il est évident que les voyageurs empruntaient, plus à l'est et plus au sud, les vallées de la grande et de la petite Grosne. Il faut donc admettre que, dès le IX^e siècle, l'évêque de Mâcon a installé une église dans un « *castellum* » à l'écart de toute voie de communication, et que l'abbaye de Cluny s'est plu à bâtir une forteresse dans ce lieu dénué de tout intérêt stratégique. Ou plutôt, c'est peut-être l'absence de toute route qui donnait à ce lieu un intérêt stratégique.

12. RAGUT, *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon...* n° 62.

13. BERNARD, BRUEL... n° 35, 82, 84.

14. MONNIER, *Annuaire historique et statistique de Saône-et-Loire...* p. 520.



◀ Fig. 4 : situation topographique des forteresses autour de Cluny. Altitudes de 230 à 600 m. © Géoportail.

Enfin, observons le cas à Chagny de la commanderie de Bellecroix, c'est-à-dire le château dans lequel se tient notre colloque. Comme chacun a pu le remarquer, l'édifice se dresse à environ 200 m de la route : distance idéale aujourd'hui pour en avoir les avantages sans en ressentir les nuisances. Mais cette route est un aménagement assez moderne. En croisant les cartes anciennes, les cadastres et les photographies aériennes, on repère au moins trois états principaux du réseau viaire autour de Chagny.

- Les deux grands axes rectilignes nord-sud, qui n'ont eu d'influence ni sur le parcellaire ni sur les limites de communes, ne sont pas des voies romaines, mais des routes royales modernes¹⁵. Par conséquent, le réseau le plus ancien est constitué par la trame orthogonale orientée nord-nord-est sud-sud-ouest, que l'on retrouve au centre du bourg et qui se prolonge jusqu'à la commanderie de Bellecroix (fig. 5). Lors de la première mention du château de Chagny, en 1116¹⁶, comme lors de la fondation de la commanderie hospitalière de Bellecroix vers 1202, il n'y a donc pas d'axe routier pour désenclaver le village, mais on circule tant bien que mal entre les champs et les propriétés.

- L'implantation des grands axes semble se faire en deux temps, caractérisés par deux modes. La route Chagny-Charolles via Givry, à l'ouest, est souvent prise pour une voie romaine, car elle a été ouverte au cordeau, dans le bourg comme dans la campagne. Cet aménagement longe le château (fig. 1), et il pourrait être contemporain de l'élévation de Chagny au rang de baronnie au XVIII^e siècle. Au contraire, le grand chemin vers Chalon, à l'est, a un tracé plus hésitant. Il réutilise en partie des tronçons du réseau préexistant, ce qui montre soit un respect des propriétés, soit plutôt un manque de moyen. Un tracé primitif semble avoir desservi la commanderie de Bellecroix, mais une rectification de la route – peut-être lorsqu'elle devient la route impériale de Paris à Milan par Turin – passe largement au sud de la commanderie (fig. 6). On peut penser qu'à cette époque, Bellecroix n'est plus qu'une simple ferme, et n'a plus les moyens de retenir la voie publique à sa porte.

- Devenue la Nationale 6, la route se dote en 1953 d'une rocade de contournement qui évite le centre de Chagny (où le château primitif a disparu), puis elle est déclassée en 2006 et devient la D 906, ce qui ne réduit en rien son trafic...

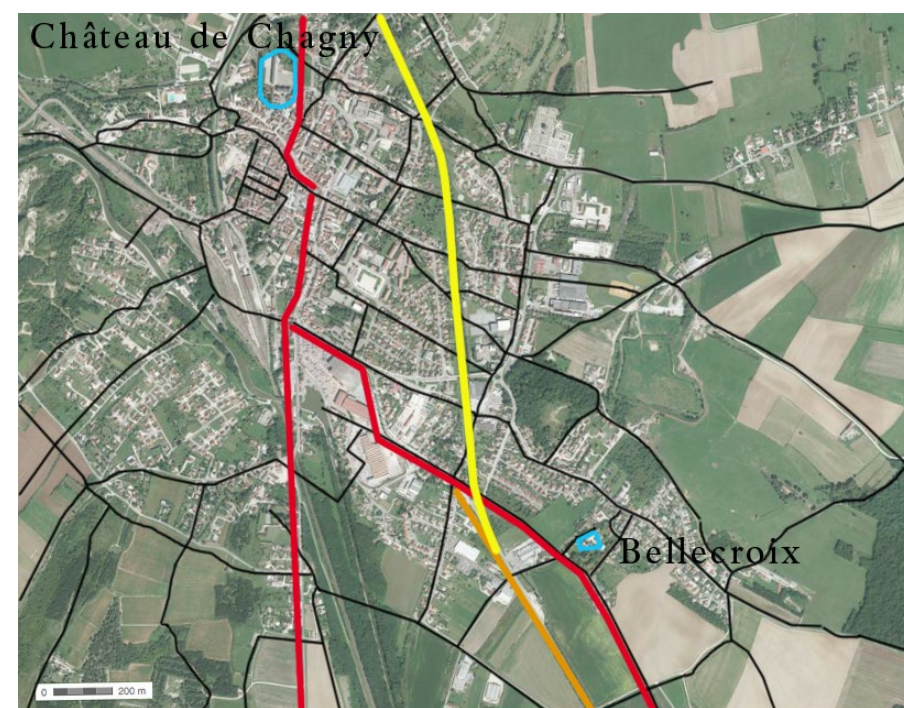
On voit donc à Chagny que les routes bougent, et qu'elles peuvent, en fonction de l'histoire et des intérêts particuliers, se rapprocher ou s'éloigner des châteaux.

15. REBOURG, *Carte archéologique de la Gaule...* t. 3. La route de Chalon, identifiée comme voie antique sur la notice p. 108, ne figure pas sur la carte des voies romaines p. 64-65.

16. CANAT, *Cartulaire de Saint-Marcel...* n° 22.



◀ Fig. 5 : tableau d'assemblage du cadastre de Chagny, 1826 (AD71, 3 P 10 024).



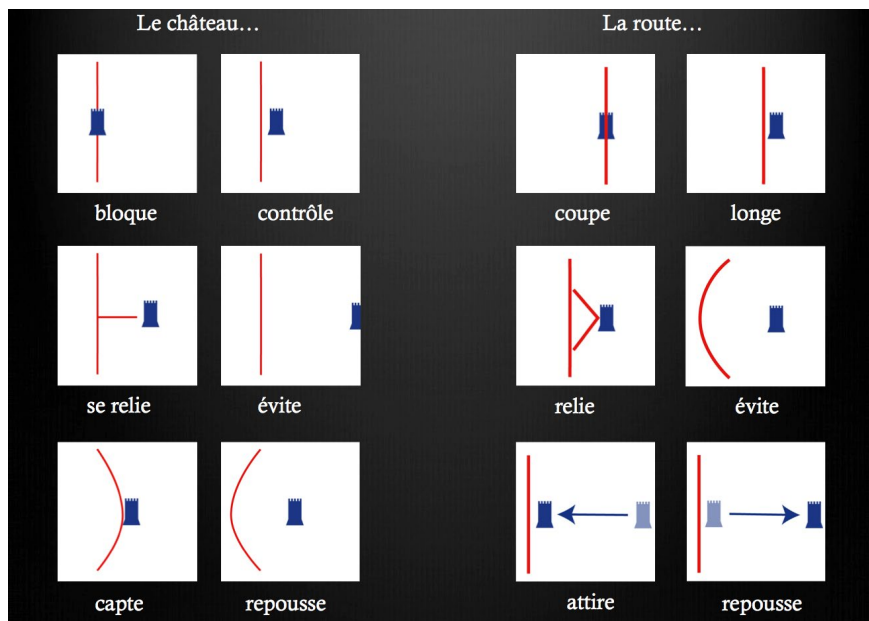
◀ Fig. 6 : châteaux et réseau viaire à Chagny (fond de carte © Géoportail.)

- Réseau viaire primitif
- Grand chemin moderne
- Rectification du grand chemin vers Chalon
- Rocade 1953

Typologie des relations châteaux-routes

La relation château-route est donc une relation dynamique dans laquelle les deux éléments peuvent bouger. Il est assez simple de conceptualiser cette relation en la réduisant à six cas-types. Le château peut bloquer, contrôler, se relier, éviter, capter ou repousser la route. Mais la relation peut aussi être envisagée du point de vue de la route, qui peut couper, longer, relier, éviter, attirer ou repousser le château (fig. 7).

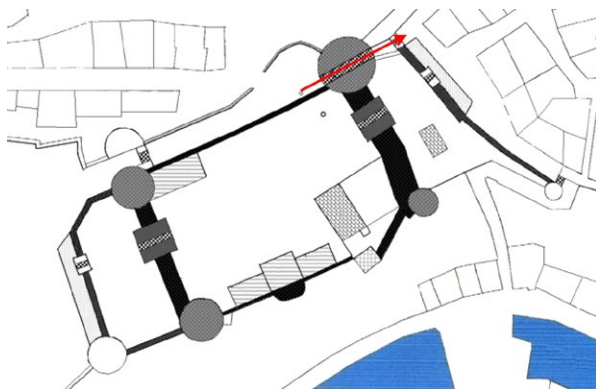
► Fig. 7 : typologie des interactions possibles entre le château et la route.



Une étude quantitative de la proportion de chaque cas-type serait sans doute assez fastidieuse. Mais on peut pour le moins vérifier ou justifier cette typologie en l'illustrant de quelques exemples.

Le château bloque la route. Ce cas, qui devrait être fréquent si les châteaux servaient à contrôler les routes, est en fait très rare, et toujours ambigu. Nous citerons le cas de Semur-en-Auxois. L'une des routes d'accès au bourg castral passe par un porche aménagé dans la base de la grosse tour du château ducal (fig. 8). Il faut donc entrer dans le château pour pénétrer dans le bourg, et le château est capable de bloquer l'une des routes menant à Semur.

► Fig. 8 : reconstitution du plan de Semur-en-Auxois (conception et dessin J. Benet).



Le château contrôle la route. C'est l'exemple que nous avons vu à Longeault (fig. 2 et 3), où le château semble postérieur à la route : il la domine physiquement et juridiquement. Nous pouvons également évoquer le cas de Berzé-le-Châtel (fig. 4), qui s'est développé sur un col naturel entre Cluny et Mâcon, au grand dam des moines noirs¹⁷.

Le château se relie à la route. Cas très fréquent, peut-être le plus fréquent, et très naturel. Comme à Bellecroix, un château qui n'est pas bâti le long d'un axe a besoin d'une voie pour se relier à l'axe de circulation le plus proche.

Le château évite la route. Nous avons évoqué le château de Château (fig. 4). On peut aussi parler, dans la même région, du château de Lourdon, forteresse refuge de l'abbaye de Cluny. Comme nous l'avons dit, n'allons pas imaginer que les moines ont cherché et choisi un endroit discret et calme pour y bâtir leur château. Plutôt, parmi les nombreux « castra » qui polarisaient leurs possessions, ils ont privilégié et fortifié sur le long terme, non pas ceux qui contrôlaient les voies d'accès à Cluny, mais plutôt ceux qui n'étaient pas visibles depuis ces voies d'accès. On peut y voir la conséquence de l'humilité monastique... On peut aussi trouver de nombreux autres exemples de châteaux dont le développement est dû à une position discrète à l'écart des voies d'invasion.

Le château capte la route. Les déplacements de routes sont difficilement repérables au Moyen Âge ; aussi, nous illustrerons ce type par deux exemples modernes : Commarin et Beaurepaire.

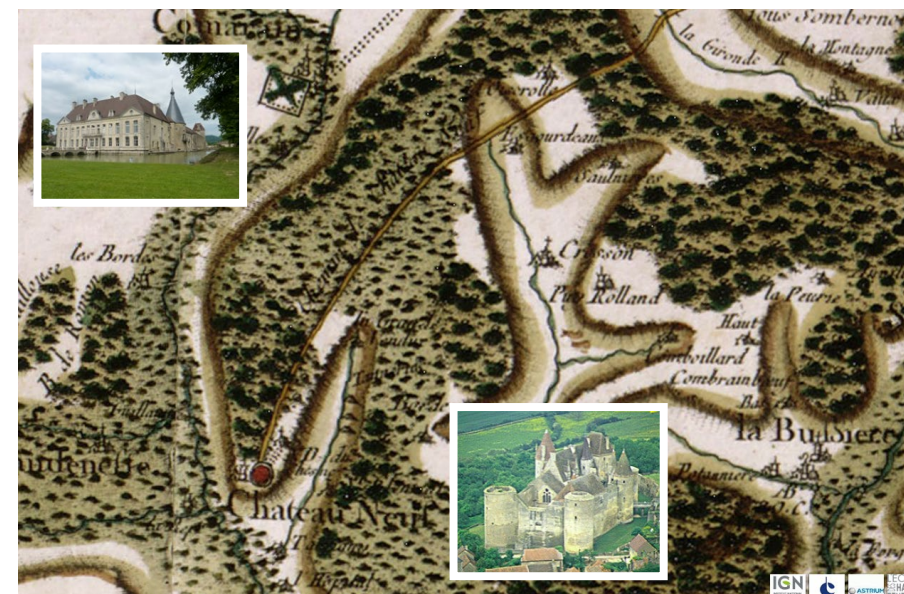
Sur la carte de Cassini, on voit qu'à la fin du XVIII^e siècle, un « grand chemin » relie Dijon au château de Châteauneuf-en-Auxois (fig. 9). Cette route, qui n'est plus aujourd'hui qu'un simple chemin forestier, est vraisemblablement un héritage de Philippe Pot, qui a fait reconstruire la forteresse de Châteauneuf à partir de 1456 et qui a doté le bourg d'une seconde foire¹⁸. Mais, à partir de 1780 (atlas des routes), le « grand chemin » de Châteauneuf est abandonné et une nouvelle voie est tracée entre Dijon et Commarin¹⁹. Dès le XVII^e siècle en effet, les deux châteaux sont tombés dans les mains de la famille de Vienne, qui abandonne la vieille forteresse médiévale de Châteauneuf et rebâtit à la moderne le château de Commarin. Et la route suit les seigneurs...

17. DUBY, *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise...* p. 351.

18. AD21, B 983, B 11 174.

19. *Ibid.*, C 3 883, F^o 144.

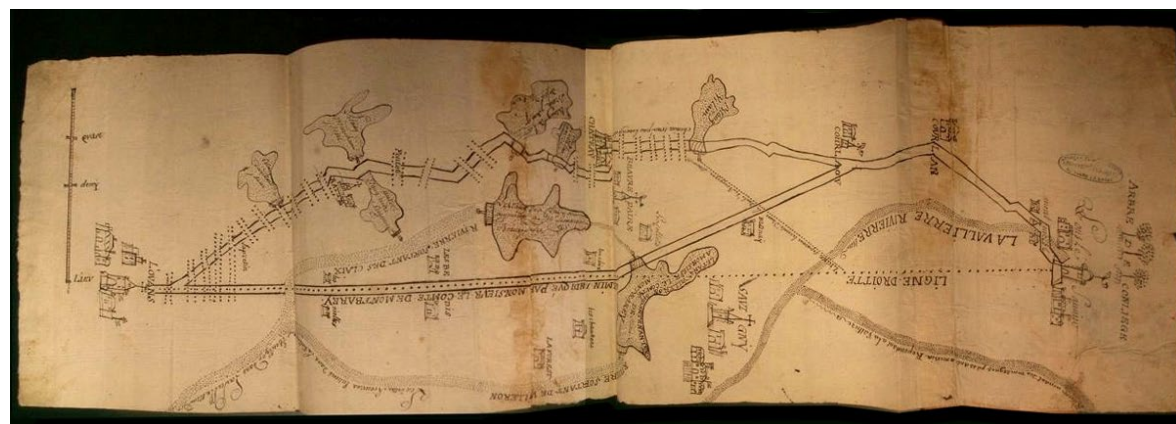
◀ Fig. 9 : Châteauneuf et Commarin sur la carte de Cassini (© Géoportail).



À Beaurepaire-en-Bresse, le tracé de la route a été moins consensuel. Les négociations qui ont présidé au tracé du grand chemin de Louhans à Lons-le-Saulnier nous sont connues par un plan de la fin du XVII^e siècle conservé aux archives de Saône-et-Loire (fig. 10)²⁰. Le rouleau de papier montre au nord une route tortueuse, qui franchit de nombreux ruisseaux et qui relie les deux bourgs en passant par le château de Beaurepaire ; et au sud un projet de route : « chemin indiqué par Monsieur le comte de Montbarrey », chemin qui suit en grande partie la « ligne droite » de Louhans à Lons-le-Saulnier et qui, accessoirement, passe le long de « l'étang de Villeron appartenant à Monsieur le comte de Montbarrey ». L'auteur de ce projet est l'illustre et puissant seigneur Messire Claude-Charles-Philippe de Saint-Mauris, chevalier, comte de Montbarrey et de Savigny, qui vient justement de reconstruire à la moderne son château de Savigny-en-Revermont, tout près de l'étang de Villeron²¹. Malgré toute la mauvaise foi affichée par le plan, le projet du comte ne fut pas retenu. Le grand chemin de Lons à Louhans garda son tracé par Beaurepaire. Conséquence : le château de Beaurepaire est encore aujourd'hui une belle demeure aristocratique (légèrement importunée par les nuisances de la route). Celui de Savigny n'est plus qu'un tas de terre au milieu d'un champ de maïs (mais très calme).

20. AD71, E 531.

21. PONSOT, *Une transformation du château de Savigny...* p. 79-86.



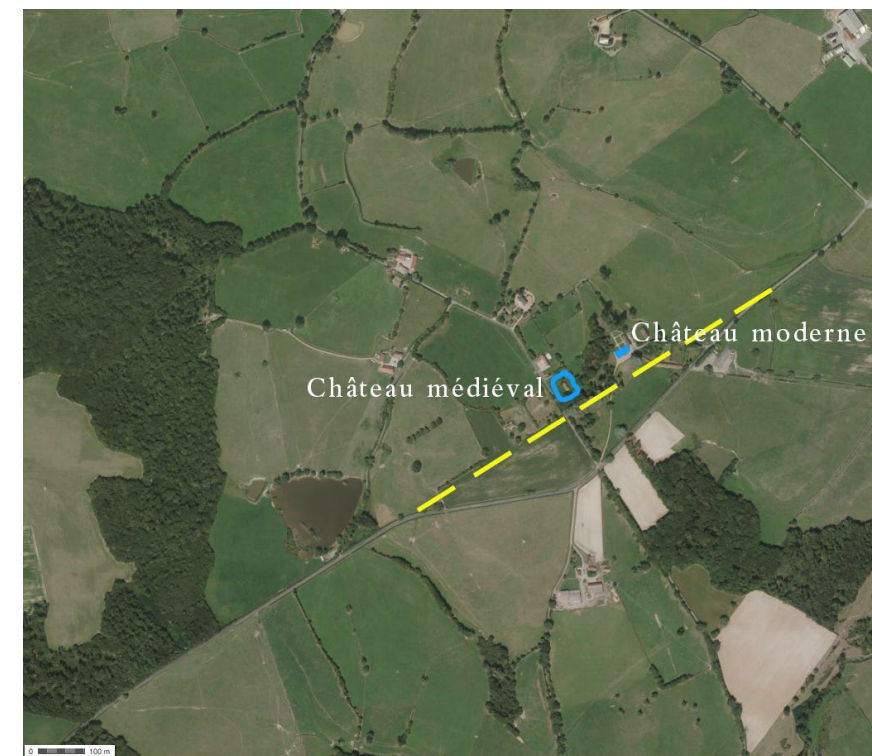
▲▲ Fig. 10 a : projet de route de Lons à Louhans proposé par le comte de Montbarrey, vers 1692 (AD71, E 531 ; cl. E. Jeangrand).

▲ Fig. 10 b : réseau routier moderne, © Géoportail.

Le château repousse la route. Une maison bâtie le long de la route peut en effet présenter quelques désagréments, tant en terme de défense que de nuisance. Aussi, certains châtelains peuvent essayer de repousser les axes de passage loin des douves de leur château. Un cas extrême est rapporté à Gilly-lès-Cîteaux en 1450. Jean le Guespet, un fieffé coquin largement connu des services de la justice ducale, a fait élargir les fossés de sa maison forte de Montbis, au point qu'il a empiété et coupé le « chemin commun ». Son voisin, l'abbé de Cîteaux, s'en offusque, et lui crie : « *Jehans Guespet, vous faites cy over et torroillier en nostre communauté et ou droit de nostre eglise de Cisteaus et des prodomes et habitans de Gilley et de tout le commun, en despecent la voye commune de toute la ville et de toute gens venenz et alenz par la dicte ville* »²². Cette entrave à la circulation était-elle un dégât collatéral de l'aménagement des fossés, ou bien le but même de ce terrassement intempestif ?

Plus près de nous, on peut s'amuser du crochet décrit par la D 195 à Chalmoux devant le château de Villars-Jarsaillon (fig. 11). Le tracé de la route était rectiligne jusqu'en 1837 (cadastre), et il a été modifié peu de temps après la construction du château moderne.

22. AD21, 11 H 668. Soit en français moderne « Jean Guespet, vous faites travailler et terrasser sur un terrain communal, au détriment de l'église de Cîteaux, des habitants et communauté de Gilly, et vous détruisez la voie publique par où l'on se rend en cette ville. »



▲ Fig. 11 : Modification du tracé de la route à Villars-Jarsaillon (c^{te} de Chalmoux, Saône-et-Loire) (© Géoportail).

La même étude pourra être menée (plus rapidement), du point de vue de la route.

De même que quelques rares châteaux coupent une route, il arrive que des routes particulièrement agressives viennent couper un château. On connaît bien le cas de Beaune : le percement du château par une voie publique en 1829 est plus un choix idéologique que pratique²³ (fig. 12). La même solution a été un moment envisagée à Dijon (fig. 13), avant que le château ne soit simplement rasé²⁴.

La route longe le château à Chagny, puisqu'elle est visiblement postérieure au château (fig. 1 et 6). Elle le relie visiblement à Commarin (puisque le château est l'aboutissement de la route).

Il est plus difficile de mettre en évidence une route qui évite un château. On pourrait évoquer le cas du grand chemin de Somberton à Alésia (fig. 14). Alors qu'aujourd'hui cet itinéraire se fait, cahin-caha, par les vallées de l'Oze ou de l'Ozerain, le grand chemin médiéval, encore représenté sur la carte de Cassini, empruntait une invraisemblable route des crêtes, qui laissait à l'est la vallée de l'Oze dominée par les châteaux de Dré, Verrey, Champrenaut, Salmaise, Thenissey et Gissey, et à l'ouest la vallée de l'Ozerain barrée par les forteresses de Chaudenay, Chevannay, Villeberny et Hauteroche. Cette « route entre les châteaux » pourrait être un héritage d'une situation

antérieure, lorsque les moines de Saint-Bénigne de Dijon et ceux de Flavigny cherchaient le soutien du duc de Bourgogne contre les puissants seigneurs châtelains de l'Auxois²⁵. On peut dans ces conditions parler d'une route qui a repoussé les châteaux ; c'est-à-dire qu'une autorité politique a réussi sur le long terme à empêcher toute construction de forteresse le long d'un axe de passage fréquenté.

Symétriquement, on aimerait trouver une route qui a attiré des forteresses, c'est-à-dire qui a pu être la cause d'un déplacement de site, ou qui a provoqué un alignement caractéristique de sites fortifiés. Curieusement, une telle route est difficile à mettre en évidence. Tout au plus peut-on signaler le grand chemin de Dijon à Auxonne, qui, au nord de Longeault, côtoyait les châteaux de Genlis, Fauvernay, Crimolois, Neuilly, Sennecey et Morveau (fig. 15). Mais en regardant attentivement la topographie et l'histoire, on voit que la proximité de ces sites avec la route est généralement fortuite. Le semis des sites fortifiés est à peine plus dense le long de cet axe qu'ailleurs, et les grandes forteresses, notamment le château ducal de Rouvre, est bâti très à l'écart de cette route.

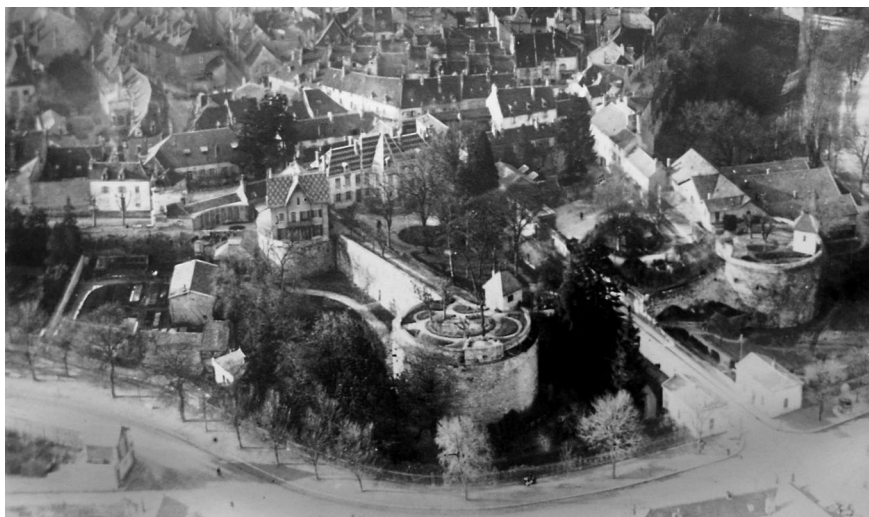
Ces premières observations, assez empiriques, nous donnent donc l'impression que les châteaux ne sont pas massivement bâtis le long des routes. Celles-ci ont pu parfois même jouer un rôle de repoussoir. Nous allons maintenant tenter une approche plus systématique du phénomène.

25. MOUILLEBOUCHE, *Cercles de paix...* p. 123.

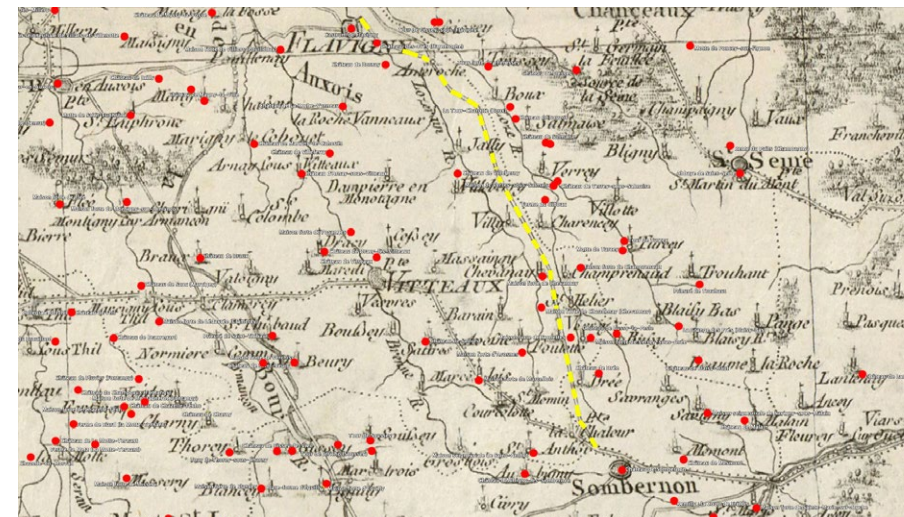
23. FAUCHERRE, *Les citadelles du roi de France...* t. II, p. 156.

24. JEANGRAND, *Le château de Dijon...*

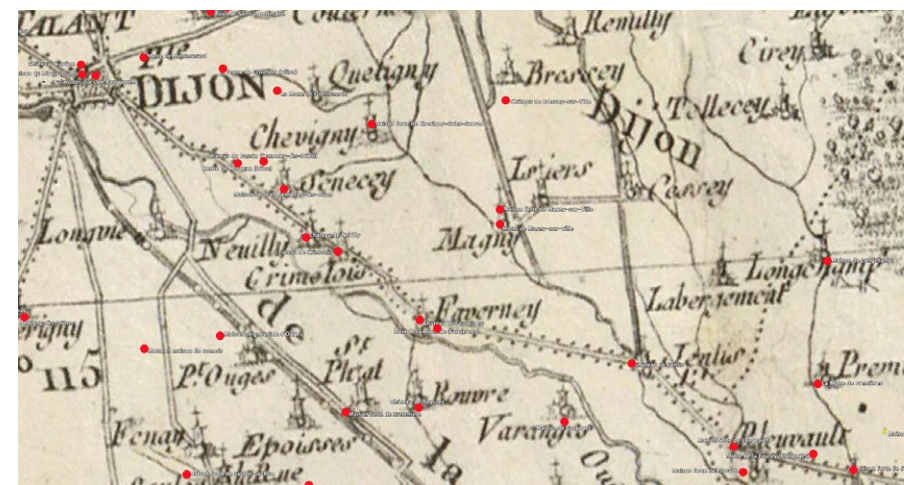
► Fig. 12 : photo aérienne du château de Beaune vers 1940, coll. particulière.



► Fig. 13 : projet d'aménagement des ruines du château de Dijon, vers 1850. BM Dijon, chapelle A-I 5.



◄ Fig. 14 : habitats fortifiés autour de la route de Somberton à Flavigny. Exportation de la base de données « Habitat fortifié de Bourgogne » sur fond de carte de Cassini, via Google Earth.



◄ Fig. 15 : habitats fortifiés autour de la route de Dijon à Auxonne. Exportation de la base de données « Habitat fortifié de Bourgogne » sur fond de carte de Cassini, via Google Earth.

Châteaux et réseau viare en Bourgogne : utilisation d'un inventaire géo-localisé

26. MAERTEN, MOUILLEBOUCHE, *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale...*

Depuis plus de 20 ans, le Centre de Castellologie de Bourgogne a réalisé un inventaire sûr et précis des châteaux de Bourgogne²⁶. Sûr, parce que chaque site a été visité et chaque mention a été soumise à un examen critique. Nous n'avons pas cherché à faire du volume par un effet d'accumulation d'informations incertaines, mais nous avons essayé de réunir dans une base de données informatisée tous les renseignements disponibles sur les bâtiments médiévaux fortifiés existant ou ayant existé. Précis, parce que chaque site est soigneusement référencé dans l'espace (coordonnées Lambert) et dans le temps (datations *ante quem* et *post quem* des états successifs des sites). La base de données, téléchargeable sur internet²⁷, contient aujourd'hui 2 700 sites, 20 000 textes et 13 000 illustrations (photos, relevés, plans anciens). L'inventaire est terminé et vérifié sur la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire (Bourgogne ducale) ; il est en cours de vérification sur l'Yonne et la Nièvre.

27. Sur le site du CeCaB : « le site le plus complet sur les châteaux forts » <http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr/>

Dès sa conception, le logiciel de saisie et d'interrogation a été configuré de manière à pouvoir établir des rapprochements entre les routes et les châteaux. Ces contacts sont possibles à trois niveaux : dans le fichier des sites (champ à choix multiples « situation par rapport aux voies ») ; dans le fichier des textes (indexation automatique des textes par recherche du vocabulaire lié à la route) et dans le fichier des illustrations (l'un des choix proposés pour le type de l'illustration est « plan ou atlas routier »).

Le fichier des illustrations

Le générateur de cartes de la base de données permet de visualiser tous les sites fortifiés représentés sur les atlas des routes. L'exercice permet de constater que ces plans ont été surtout conservés pour la Côte-d'Or, où l'on voit se dessiner la route de Dijon à Montbard. Les plans du sud du duché (Saône-et-Loire) ont disparu en grande partie, et la collection des Atlas de Trudaine

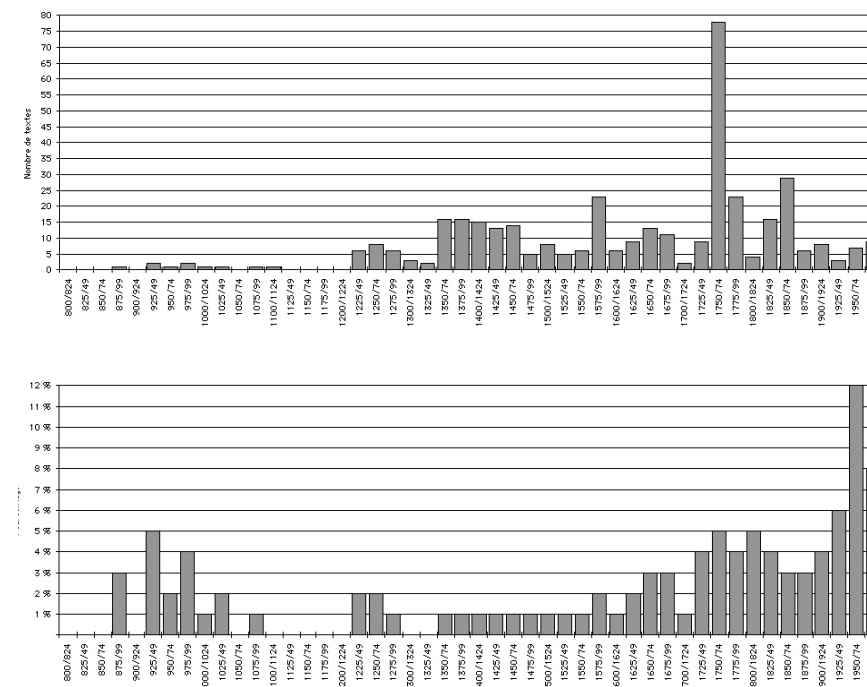
► Fig. 16 : habitats fortifiés représentés sur les atlas des routes modernes ; cartographie automatique de la base de données « châteaux », sur fond de carte hydrographique.



a gardé des morceaux de la route de Sens à Montbard et de celle de Paris à Moulins via Nevers (fig. 16). Mais, avec 230 sites représentés sur 2 684 sites répertoriés, la récolte est maigre. En se limitant à la seule Côte-d'Or, on trouve 112 sites représentés sur les atlas des routes, pour 660 sites connus. En analysant ces chiffres de manière un peu brutale, on pourrait dire que 17 % des sites fortifiés ont été bâtis à proximité d'un axe qui, au XVIII^e siècle, a eu une importance régionale.

Le fichier des textes

Le moteur d'indexation moissonne automatiquement, pour l'entrée « route », les textes qui contiennent les chaînes de caractères « route », « chemin », « voie », « voies », « via », « vias » et « viam ». L'indexation a également été complétée et corrigée manuellement lors de la saisie. La requête de l'index « route » conduit à isoler 404 textes, sur un total de 20 700 (2 %). La répartition chronologique en valeur absolue (fig. 17a) montre que les textes alliant routes et châteaux commencent à être nombreux au XIII^e siècle, avec un pic au XVII^e siècle (qui est dû aux monographies de Courtépée). Si l'on ramène la valeur de cette sélection au nombre total de textes entrés dans la base (autrement dit, si l'on cherche la valeur relative), on trouve un histogramme bien différent (fig. 17b), avec un premier pic, peu marqué, aux X^e-XI^e siècles, et un sommet plus prononcé au XX^e siècle. Il est facile d'aller vérifier à quoi correspondent ces textes. Dans le premier cas, il s'agit de chartes de donations (généralement issues des cartulaires de Cluny), qui citent parmi les confins des terres aliénées des *castra* et des *via publica*, sans qu'il y ait aucun rapport entre ces deux entités. Dans le second cas, il s'agit de textes d'érudits locaux qui situent les vestiges du château détruit par rapport aux voies d'accès. Dans l'un et l'autre cas, la relation du château à la route est anecdotique. Par conséquent, dans le cas général et médiéval, et si l'on s'en tient aux textes, il y a encore une fois très peu de relations entre le château et la route.



◀ Fig. 17a : répartition chronologique en valeur absolue des mentions de routes dans les 20 700 textes de la base de données « châteaux de Bourgogne ».

◀ Fig. 17b : répartition chronologique en valeur relative des mentions de routes par rapport aux 20 700 textes de la base de données.

Le fichier des sites

Le champ « situation par rapport aux voies » accepte les réponses suivantes : « sur une route », « proche d'une route », « pont », « gué », « port », « bac », « pas de voie médiévale » et « inconnu ». Reconnaissons tout de suite les énormes imperfections de cette classification. L'implémentation du champ semble laisser une large part à l'appréciation du chercheur et la définition de la « voie » est très imprécise. Dans l'idéal, une telle étude aurait nécessité d'établir une base de données des routes médiévales qui aurait eu les mêmes qualités que la base des châteaux, c'est-à-dire des routes référencées dans le temps et dans l'espace, et identifiées selon une typologie précise. En effet, un château est toujours « sur une route » : au moins sur le chemin qui mène à sa porte. Il faudrait donc être capable d'estimer l'importance du chemin (local, régional, interrégional), et la variation du tracé et du trafic au cours du temps²⁸...

28. Synthèse historiographique dans PEROL, « Les réseaux routiers de la France médiévale... » Étude des chemins du Mâconnais dans DUBY, *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise...* p. 45-49.

Faute de mieux, nous avons donc surtout travaillé à partir des exportations de la base sur la carte de Cassini. Le château est dit « sur la route » quand ses défenses ou son pourpris sont attenants à une route attestée par cette carte, ou bien quand un texte le situe par rapport à un « grand chemin ». Il est dit « proche de la route » quand sa situation lui permet un contrôle visuel de la route, et que celle-ci semble avoir une influence sur la vie économique de la seigneurie. La mention « pas de voie médiévale » constate l'absence de voie de communication autour du château, ce qui est très différent d'une absence d'observation. Enfin, la mention « inconnu » s'applique surtout aux sites non localisés, qui sont repérés seulement par des mentions d'archives.

Avec ces critères, sur les 1 660 sites renseignés (Côte-d'Or et Saône-et-Loire), on obtient des proportions globales montrant que 48 % des sites sont établis loin de toute voie importante, 24 % sont proches d'une route et 25 % sont sur une route. Ces proportions changent peu si l'on ne regarde que les sites isolés ou si l'on prend les sites liés à un habitat groupé.

Pour comprendre la spécificité du phénomène castral (et obtenir des chiffres qui soient indépendants de la densité du réseau viaire) il faudrait pouvoir les comparer à d'autres types d'implantation, comme celles des villages et des églises. Néanmoins, ces chiffres bruts, qui montrent que seule la moitié des sites fortifiés sont en relation avec une voie de communication importante, sont déjà une donnée significative.

Parmi les sites fortifiés, les habitats de type « châteaux » sont plus souvent bâtis sur une route (31 %) ou proches d'une route (26 %). Les « maisons fortes » en revanche sont majoritairement éloignées des voies de communication (52 %).

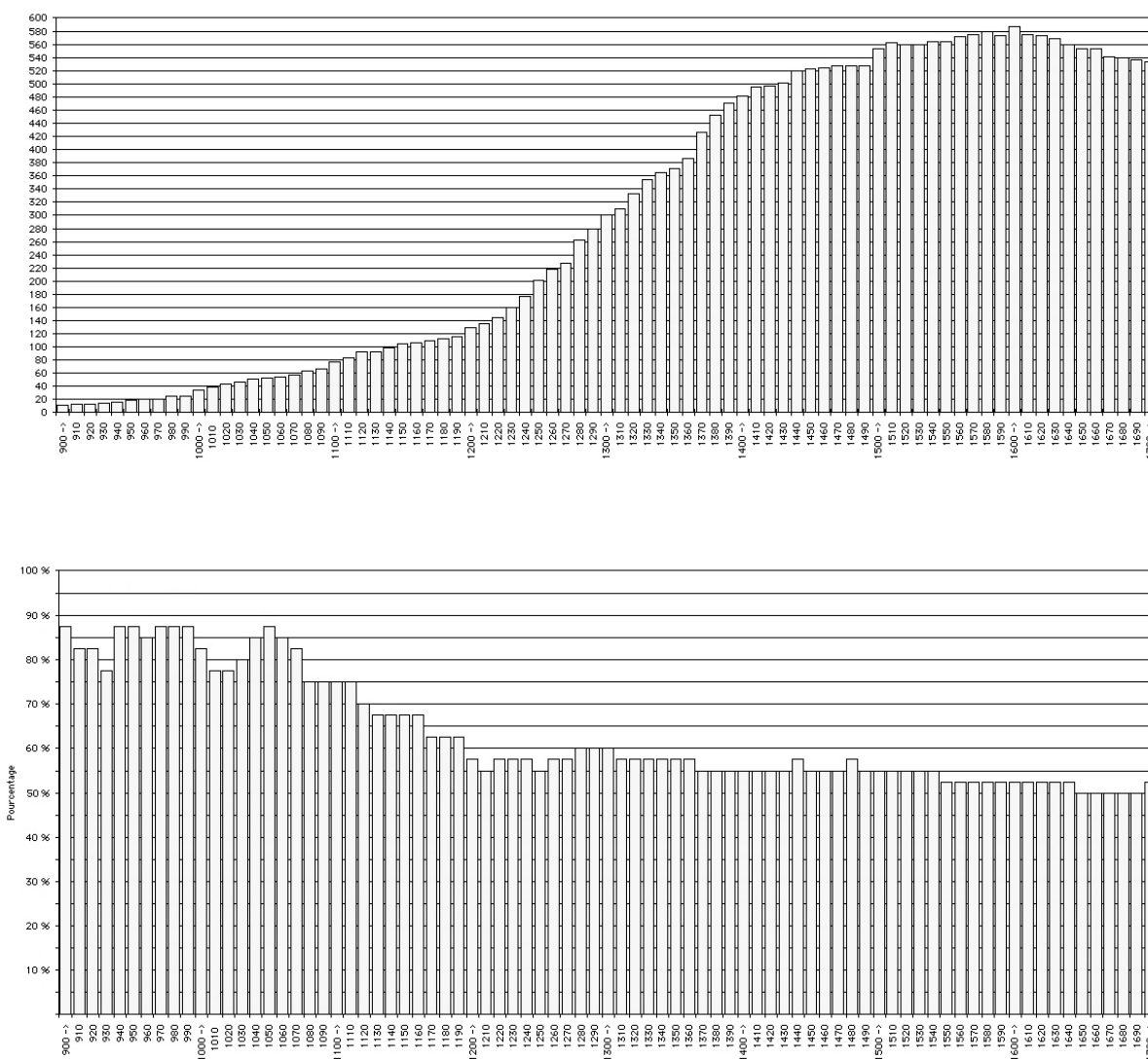
On peut enfin essayer de voir l'évolution chronologique de ce phénomène, en considérant que le tracé de la route est une donnée pérenne.

La courbe d'évolution du nombre total de sites établis le long d'une voie (fig. 18 a) n'apporte pas d'éléments exploitables. Cette courbe est en fait très semblable à celle de l'évolution de l'ensemble des sites. En revanche, la courbe d'évolution proportionnelle (nombre de sites liés à une route par rapport au nombre de sites total, fig. 18 b), fait apparaître une tendance très nette à la

décroissance : aux X^e et XI^e siècles, les châteaux s'installent assez fréquemment le long des routes. (Avant 1070, le pourcentage de château routier atteint 76 %). À partir du XIII^e siècle (époque de la multiplication des maisons fortes) la proportion décroît sensiblement. Cette courbe est d'autant plus étonnante que les routes de référence sont celles du XVIII^e siècle. En tenant compte des changements d'itinéraire, on aurait pu s'attendre à voir les sites les plus modernes avoir une meilleure corrélation avec les routes de la carte de Cassini. Or, on constate le contraire. Il faut donc en conclure d'une part que le réseau de routes du XVIII^e siècle n'est pas très différent de celui du XII^e siècle, d'autre part que la propension des châteaux « romans » à s'installer sur les axes de circulation était donc encore plus importante que ce que révèle notre histogramme.

▼ Fig. 18 a en haut : évolution du nombre total de sites fortifiés bâtis à proximité d'une voie (pour 1 660 sites, Côte-d'Or, Saône-et-Loire).

▼▼ Fig. 18 b en bas : évolution de la proportion de sites fortifiés bâtis à proximité d'une voie.



Cet histogramme est finalement assez rassurant. Les premiers châteaux qui apparaissent dans les sources, châteaux qui sont souvent établis dans la continuité d'un centre de pouvoir carolingien, sont installés sur des axes de passage qui perdureront jusqu'au XVIII^e siècle²⁹. Certains châteaux exercent peut-être quelque contrôle sur les routes (les *vicarii* carolingiens ne sont-ils pas des « agents de la voirie » ?) Mais la liaison route-château est aussi la conséquence d'une volonté de gestion territoriale, qui a besoin des routes pour faire circuler l'information. À partir du XIII^e siècle, les nouveaux châteaux et les maisons fortes servent plutôt à mailler le territoire. Ils sont desservis par des chemins de desserte locale, tout juste suffisants pour acheminer les matériaux de construction. Ces maisons fortes n'ont aucune vocation à contrôler ou à utiliser un trafic inter régional ; dans ces circonstances, la proximité d'une maison forte avec une route peut relever du simple hasard.

En fin de compte, l'image d'Épinal du château contrôlant la route ne relève pas complètement de l'imaginaire. Néanmoins, cette situation semble plus liée à un héritage carolingien qu'à un caractère original de la société féodale.

29. BRUAND, *Voyageurs et marchandises aux temps carolingiens...* p. 91-92 ; exemple bourguignon p. 106-108.

Bibliographie

ABBÉ (Jean-Loup), « Compte-rendu de MOUILLEBOUCHE, *Les maisons fortes...* », *Histoire et Société rurale*, t. 19, 2003, p. 178-280.

BAZZANA (André), « Les chemins d'al-Andalus et leurs châteaux d'après le géographe al-Idrîsî (XI^e-XII^e siècle) », in : BÉRIAC-LAINÉ, *Châteaux, routes et rivières...* p. 29-44.

BECK (Erik), « *Burgen auf oder in antiker Vorrangerbesiedlung - Das Beispiel des Oberrheinbebiets* », in : BECK (Erik) et al., (dir.), « *Burgen im Breisgau. Aspekte von Burg und Herrschaft im überregionalen Vergleich*. [Archäologie und Geschichte. Freiburger Forschungen zum ersten Jahrtausend in Südwestdeutschland, t. 18] éd. Jan Thorbecke, Ostfildern, 2012, p. 41-70.

BÉRIAC-LAINÉ (Françoise) et al. (dir.), *Châteaux, routes et rivières : Actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, les 26, 27, 28 septembre 1997*. Bordeaux : CROCEMS, 1998.

BERNARD (Auguste), BRUEL (Alexandre), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*. Paris, Imprimerie Nationale, 6 vol., 1876-1903. (Collection des documents inédits de l'Histoire de France, 69.)

BRUAND (Olivier), *Voyageurs et marchandises aux temps carolingiens. Les réseaux de communication entre Loire et Meuse aux VIII^e et IX^e siècles*, Bruxelles : De Boeck Université, 2002.

CANAT DE CHIZY (Marcel), *Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel lès Chalon-sur-Saône*. Chalon-sur-Saône : L. Marceau, 1894.

DUBY (Georges), *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*. Paris, 1953, rééd. Paris ; EHESS 1971.

FAUCHERRE (Nicolas), *Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XI*, thèse dactylographiée, 1992.

GOGER (Jean-Marcel), *La politique routière en France de 1716 à 1815*, Paris : Thèse de doctorat d'État de l'EHESS, 1988.

HUBERT (Jean), « Les routes du Moyen Âge », in : *Les routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours*, Paris : association pour la diffusion de la pensée française, 1959, p. 25-56.

JEANGRAND (Estelle), *Le château de Dijon. De la forteresse royale au château des gendarmes*. Dijon : éd. de l'Armançon et éd. du Murmure, 2007.

LETURCQ (Samuel), « La route et le paysage. Dynamique et stabilité des réseaux routiers beaucerons entre Étampes et la forêt d'Orléans », in : CHOUQUER (Gérard) (dir.), *Les formes du paysage, 3, L'analyse des systèmes spatiaux*, Paris : Errance, 1997, p. 78-87.

MAERTEN (Michel), MOUILLEBOUCHE (Hervé) (dir.), *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale (Côte-d'Or, Saône-et-Loire). Base de données sur DVD-rom*. Chagny : CeCaB, 2010.

MARCHAND (Claire), « Réseau viaire et dessin parcellaire : étude morphologique de la région du Gâtinais oriental », in : CHOUQUER (Gérard) (dir.), *Les formes du paysage, 3, L'analyse des systèmes spatiaux*, Paris : Errance, 1997, p. 66-77.

MIETTE (J.), *Recueil de notes sur la baronnie de Pluvault et sur les villages de Beire-le-Fort, Collonges-lès-Premières, Pluvet, Longeault, Pluvault et Premières*. Manuscrit, copie à la mairie de Beire-le-Fort et au service de l'inventaire, s.l., 1890.

MONNIER (Emmanuel), *Annuaire historique et statistique du département de Saône-et-Loire pour 1856*. Mâcon : Protat, 1856.

MOUILLEBOUCHE (Hervé), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord, du XIII^e au XVI^e siècle*. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, 2002.

MOUILLEBOUCHE (Hervé), « Cercles de paix, cimetières et châteaux en Bourgogne », in : *Ex animo. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Michel Bur*. Langres : Dominique Guéniot, 2009, p. 73-138.

PEROL (Céline) « Les réseaux routiers de la France médiévale : ambitions et limites d'un champ d'investigation historique », in : SZABO, (T.) (dir.) *Die Welt der europäischen Strassen, von der Antike bis in die frühen Neuzeit*, Cologne : Böhlau Verlag, 2009, p. 69-84.

PEROL (Céline), « Cheminement médiéval : l'homme, l'historien et la route », in : FRAY (Jean-Luc), PEROL (Céline) (dir.), *L'historien en quête d'espaces*, Clermont-Ferrand : P.U. Blaise Pascal, 2004, p. 91-108.

PEROL (Céline), « Comment penser la route ? » et « Conclusion : routes et pouvoirs », in : PÉROL (Céline), *Faire la route, III^e-XX^e siècle*. Cahiers du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » 25, Clermont-Ferrand : Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 2007, p. 3-14 et 113-115.

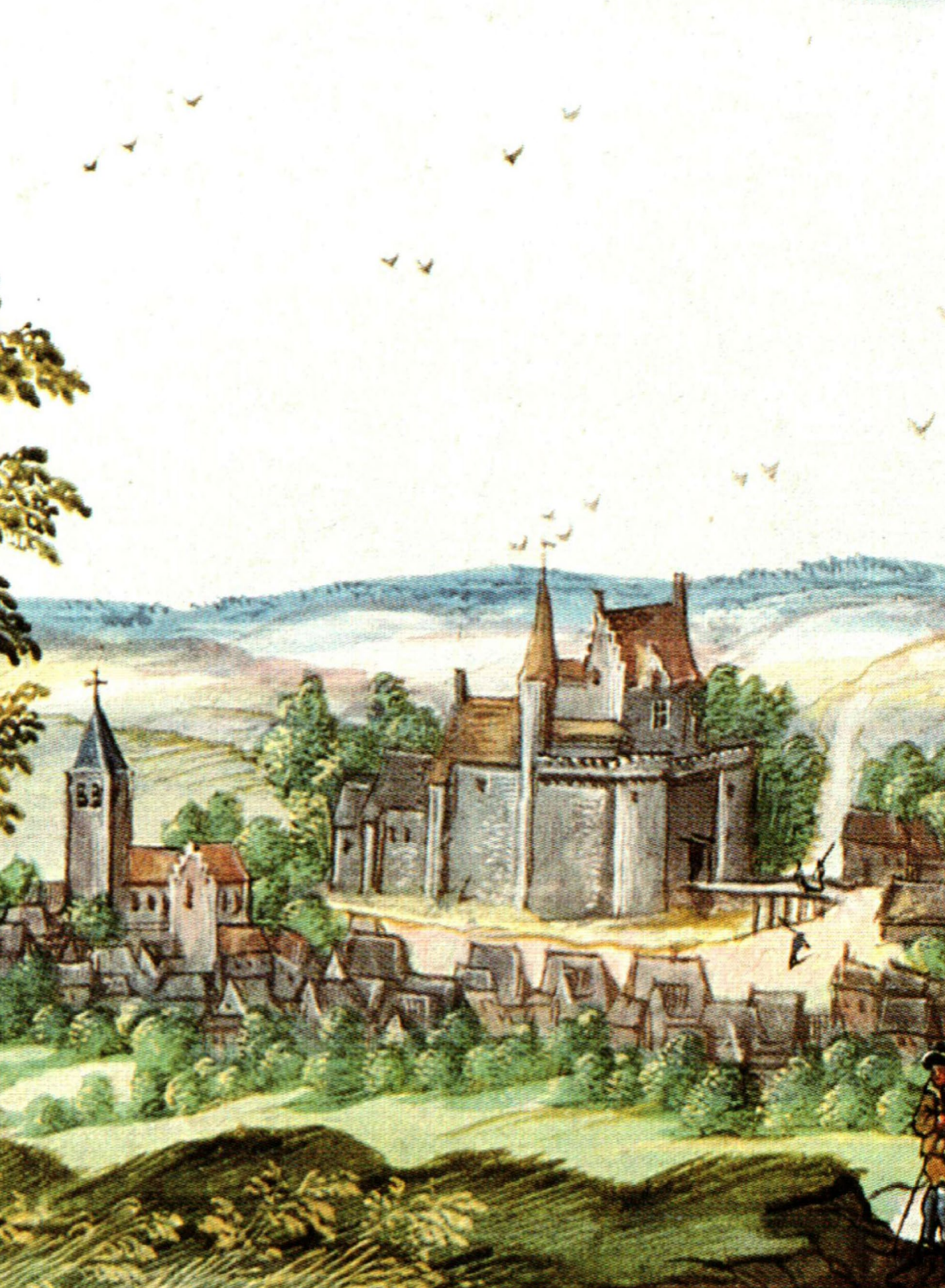
PONSOT (Pierre), « Une transformation du château de Savigny-en-Revermont à la fin du XVII^e siècle », in : *bulletin de la Société des Amis de l'Instruction... de Sagy et Saint-Martin-du-Mont*, n° 19, 1987, p. 79-86.

PROVOST (Michel), *Carte archéologique de la Gaule : Côte-d'Or*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2 vol., 2009.

RAGUT (Camille), *Cartulaire de Saint-Vincent-de-Mâcon, connu sous le nom de Livre enchaîné*, Mâcon : Protat, 1864. [Collection des documents inédits sur l'histoire de France].

REBOURG (Alain) (dir.), *Carte archéologique de la Gaule : Saône-et-Loire*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 4 vol., 1994.

RICHARD (Jean), « Ponts, routes et forteresses en Bourgogne au temps des ducs Valois », *Publication du Centre européen d'études burgondo-médianes*, n° 3, 1960, p. 80-86.



Les résidences des sires de Créquy à la fin du Moyen Âge : une stratégie territoriale ?

VICTORIEN LEMAN

Doctorant en histoire, Université de Picardie,
EA 4284 TRAME.

Résumé

Les Créquy forment une famille de l'aristocratie locale implantée en Artois dès le début du XI^e siècle. À partir du XIV^e siècle, la branche aînée de cette famille entame un mouvement d'extension de ses possessions foncières vers la Picardie. La constitution d'un atlas des résidences de la branche aînée des Créquy permet de comprendre l'évolution de l'emprise sociopolitique du lignage, qui n'a de cesse de se rapprocher du roi de France à la faveur du conflit entre Louis XI et Charles le Téméraire, au détriment de l'État bourguignon qu'elle a pourtant fidèlement servi auparavant. L'article a pour objectif de cerner cette évolution ainsi que ses modalités.

Les sources concernant l'histoire du lignage des Créquy, et *a fortiori* de son cadre de vie sont extrêmement réduites. En effet, jouant de malchance, les archives qui auraient pu nous renseigner précisément sur les Créquy ont, pour la plupart, été détruites au cours des conflits qui embrasèrent les contrées septentrionales, berceau du lignage. Ainsi des cartulaires de Théroüanne, ville détruite et entièrement rasée au XVI^e siècle, des archives de la fondation familiale qu'était l'abbaye de Ruisseauville jusqu'au XVIII^e siècle, bien qu'elle fût déjà « ruiné[e] par la fureur des guerres passées » comme le dit un témoin interrogé par les enquêteurs dépêchés sur les lieux par Henri IV en 1604, témoin qui se désole par ailleurs déjà de la perte irrémédiable de documents dont nous souffrons aujourd'hui¹, ou encore les documents qu'auraient potentiellement pu renfermer les locaux des archives départementales du Pas-de-Calais incendiés à plusieurs reprises au cours de la première guerre mondiale. La majeure partie de la documentation qui est conservée provient des comptes et archives administratives des cours bourguignonnes de Lille et de Dijon, ou encore de l'administration royale dès lors que les Créquy se sont éloignés de l'orbite bourguignonne. Les sources écrites concernent essentiellement des archives indiquant les possessions, mobilières ou immobilières, des Créquy, de la fin du XIV^e au XVI^e siècle, telles que : testaments, aveux et dénombremments, inventaires après décès. Le corpus iconographique

1. *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, t. VI, fascicule 6, Arras : Segaud, 1908, p. 1270 à 1278.

est quant à lui assez éclectique, tant par la provenance des documents que par la multiplicité de leur forme. Entre autres, les gouaches du valenciennois Adrien de Montigny, réalisées sur la commande de Charles III, duc de Croÿ et d'Aarschot, constituent de précieux jalons pour l'étude des aspects extérieurs des résidences, du point de vue des caractéristiques architecturales d'abord, et aussi parfois à propos de l'organisation interne de l'espace. Bien entendu, les reconstructions artistiques opérées par Adrien de Montigny et ses apprentis invitent à exploiter ces documents avec prudence et circonspection². Il faut également souligner que, hormis le château de Fressin, qui a fait l'objet d'une campagne de fouilles en 1923-1924, et de quelques résidences artésiennes relevées en topographie par Guy Lefranc et Francis Perreau, aucun des sites répertoriés n'a fait l'objet d'investigations archéologiques approfondies, réduisant l'historien et l'archéologue à une obsédante obscurité à ce sujet.

Certaines sources issues de l'érudition moderne des XVII^e et XVIII^e siècles font remonter la famille de Créquy à la fin de l'époque carolingienne, puisqu'elle serait à l'origine de la fondation de l'abbaye de Ruisseauville³ en 986 ou 989⁴, considérée comme puissante jusqu'à sa destruction en 1791. Cependant les travaux des historiens travaillant actuellement sur la question, et en particulier ceux de René Lesage, montrent que les sources parvenues jusqu'à nous ne permettent pas de remonter au-delà de la fin du XII^e siècle avec beaucoup de certitude⁵. Dès le XIII^e siècle, les Créquy occupent des places importantes au sein de la société laïque (Arnoul de Créquy était bailli de Cambrai en 1359, Simon de Créquy sergent d'armes au château d'Hesdin en 1346), ainsi qu'au sein de l'Église ; la famille donne ainsi plusieurs évêques de Cambrai et de Théroutan (dont Antoine de Créquy, évêque lors de la destruction de la ville par les troupes de Charles Quint en 1553) ainsi que des doyens au chapitre cathédral de Cambrai. Certaines femmes issues du lignage occupent l'abbatiale de Messines (Marguerite de Créquy de 1246 à 1291, Marie de Torcy de 1291 à 1306 et Jeanne de Créquy, de 1306 à 1321)⁶. Parmi ce foisonnant et puissant lignage, Jean V (v. 1400-1472) fait souvent figure de promoteur de l'âge d'or du lignage. La famille de Créquy devient en effet au XV^e siècle un soutien des ducs de Bourgogne : Jean V fait ainsi partie de l'ordre de la Toison d'Or dès sa fondation en 1430, et occupe plusieurs postes prestigieux tels que chambellan du duc ou diplomate. Son fils, Jean VI, fera de même auprès de Charles le Téméraire ; néanmoins, après les guerres franco-bourguignonnes sous le règne de Louis XI, la famille des Créquy se voit définitivement attachée au royaume de France par les nombreuses possessions qu'elle a acquises dès le XIV^e siècle en Picardie, puis dans le Dauphiné au cours du XVII^e siècle⁷. Concernant ses possessions artésiennes, la place est laissée libre aux troupes anglaises et espagnoles qui tentent d'assaillir le royaume dès le début du XVI^e siècle. Nous nous intéresserons ici uniquement à la branche aînée de la famille de Créquy, à partir du moment où elle reprend en main ses possessions originelles, dans les premières années du XIV^e siècle, jusqu'à son extinction en la personne d'Antoine, cardinal de

2. Voir dans le présent recueil la contribution de Clémence Mathieu.

3. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, c^{on} Fruges.

4. ACQUART, LESAGE, « À propos d'une plaque... »

5. LESAGE, « Notes sur la généalogie des Créquy... » p. 51, 53-55. LESAGE, « Textes et documents concernant la famille de Créquy ». BECUWE, *Le lignage des Créquy...*

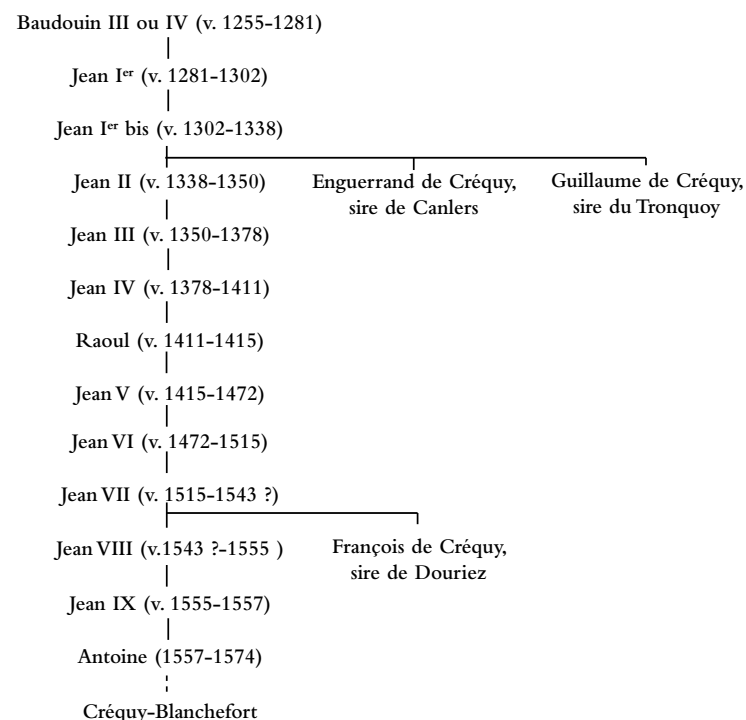
6. Informations établies à partir de BECUWE, LESAGE, « Inventaire des sceaux... »

7. LEMAN, WATELLE, « De cire et d'histoire... » p. 24 à 26 ; BECUWE, LESAGE, « Inventaire des sceaux... » p. 34.

Créquy, évêque d'Amiens, dont le décès sans descendance en 1574 entraîne le passage du patrimoine familial à une famille cousine, celle des Blanchefort.

La période retenue voit ainsi se succéder 11 chefs de famille (fig. 1 ; on notera l'existence d'un Jean I^{er} « bis » : la plupart des érudits de l'époque moderne voit dans Jean I^{er} et Jean I^{er} bis une seule et même personne alors qu'il n'en est rien, ce subterfuge permet de ne pas décaler la numérotation des Jean postérieurs et d'éviter les confusions). Parmi ceux-ci, il faut souligner, en lien avec sa position privilégiée à la cour de Bourgogne, le rôle particulièrement important tenu par Jean V, le personnage le mieux connu de la famille. Chambellan à la cour du duc de Bourgogne, chevalier d'honneur d'Isabelle de Portugal, diplomate (il voyage en Terre Sainte, en Navarre et en Angleterre), il est également un capitaine reconnu et l'un des grands mécènes de la cour ducal, salué notamment par les écrivains Martin Lefranc, Vasque de Lucène, Allard Lefèvre ou encore le fameux hesdinois David Aubert⁸. À ce titre, les pensions et cadeaux qui lui sont attribués par le duc, et dont l'apogée se situe dans les années 1440 et 1450, lui permettent de se constituer une importante fortune. D'une manière générale, les Créquy embrassent tous la carrière militaire et sont parfois chargés de missions diplomatiques. Ont également été inclus dans le corpus, les frères morts sans descendance et dont les biens ont fait retour à la branche aînée de la famille de Créquy.

8. GIL, « Le mécénat littéraire de Jean V de Créquy... ». BECUWE, *Le lignage des Créquy...* ; LEMAN, *Les sires de Créquy en leur château de Fressin...*



◀ Fig. 1 : tableau généalogique des chefs de lignage, XIV^e-XVI^e siècles (dessin VL)

NB : les dates indiquées sont celles de la détention des biens patrimoniaux en tant que chef de lignage.

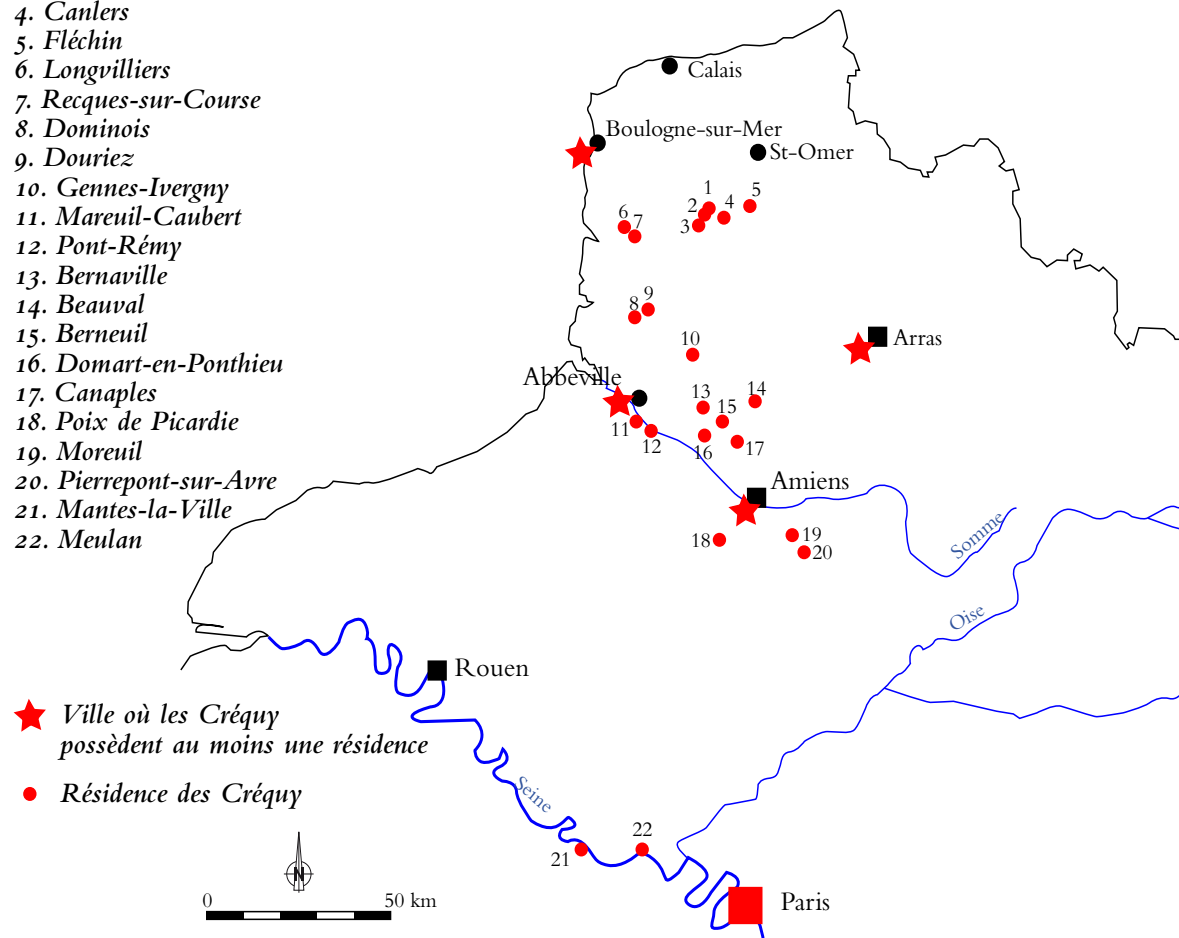
Inventaire et cartographie des résidences

Les sources permettent d'attester l'existence, entre le début du XIV^e siècle et la fin du XVI^e siècle, de 26 résidences qui se répartissent sur trois de nos actuels départements : le Pas-de-Calais, la Somme et les Yvelines. À la fin du Moyen Âge, les possessions du lignage s'étendaient donc au sud-ouest du comté d'Artois et dans les comtés de Ponthieu, d'Amiens et de Vermandois (fig. 2). Il faut préciser que les châteaux de Mantes et de Meulan ont été exclus d'emblée de l'analyse car ils sont issus d'une donation royale faite par François I^{er}, le 31 mars 1526, en faveur de Jean VIII de Créquy et de son épouse Marie d'Acigné, tous deux courtisans assidus et proches de Catherine de Médicis et de son époux, en attendant que leur soit payée la somme de 25 000 L, cadeau promis par le roi⁹. Ils relèvent en conséquence d'un phénomène parallèle à celui que l'on se propose d'étudier ici.

9. AN, P 2034, p. 1193 et 1198, et AN, P 2536, f^o 53.

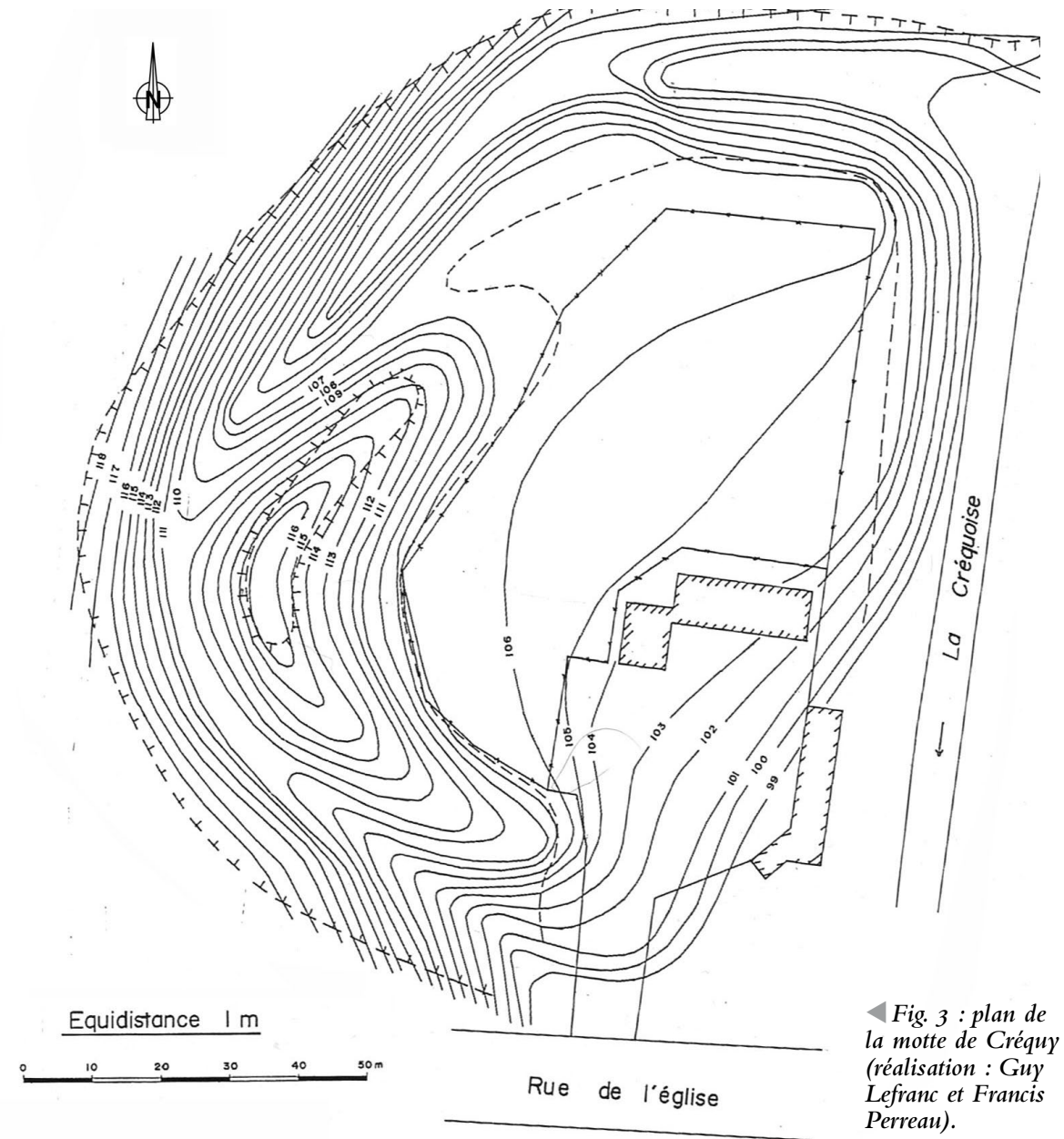
► Fig. 2 : carte générale (infographie VL).

1. Créquy
2. Sains-lès-Fressin
3. Fressin et Le Tronquoy
4. Canlers
5. Fléchin
6. Longvilliers
7. Recques-sur-Course
8. Dominois
9. Douriez
10. Gennes-Ivergny
11. Mareuil-Caubert
12. Pont-Rémy
13. Bernaville
14. Beauval
15. Berneuil
16. Domart-en-Ponthieu
17. Canaples
18. Poix de Picardie
19. Moreuil
20. Pierrepont-sur-Avre
21. Mantes-la-Ville
22. Meulan



Le corpus amène à remarquer que les résidences des Créquy prennent des formes très variées. Dans la majorité des cas, elles sont circulaires ou ovales. Ainsi la motte de Créquy¹⁰, sans doute la plus ancienne résidence de la famille et génératrice du *nomen* lignager, (fig. 3 et 4) est une plate-forme oscillant entre le cercle et le pentagone. Elle est entourée de fossés d'une profondeur variant entre 5 et 8 m, pour une largeur allant de 10 à 20 m. À l'ouest de la plate-forme se dresse un mamelon en forme de croisissant qui domine la plate-forme d'une dizaine de mètres environ. On peut

10. Pas-de-Calais, c^{ton} Fruges, arr. Montreuil.



◀ Fig. 3 : plan de la motte de Créquy (réalisation : Guy Lefranc et Francis Perreau).

vraisemblablement supposer qu'il s'agit de l'emplacement du donjon, visible sur la gouache de Croÿ, (fig. 4) à laquelle l'artiste adjoint une enceinte de forme circulaire ou ovale, sans tour de flanquement. Il est fort probable, si l'on compare les deux représentations, que le portrait de Jean V, réalisé en 1474 (soit quelques mois après le décès de Jean V) à l'occasion d'un chapitre de l'ordre de la Toison d'Or¹¹, prenne pour décor l'intérieur de ce donjon, puisque l'on peut apercevoir l'église de Créquy, similaire à celle représentée par Adrien de Montigny, en arrière-plan.

11. KB, La Haye, ms 76 E 10.



▲ Fig. 4 : gouache de Croÿ pour le village de Créquy (XVII^e siècle).

Présentant des formes similaires, on peut également citer la motte de Sains-lès-Fressin¹². Cette résidence apparaît sous la dénomination de « *chastel* » dans l'aveu et dénombrement de 1393 et est alors un fief concédé à Pierre de Créquy¹³. En 1446, le contrat de mariage entre Jean V et Louise de la Tour d'Auvergne stipule la concession en douaire du « *chastel* et lieu de Sains, avec ses réduits ou demeures pour faire sa demeure¹⁴ ». Il est ensuite qualifié de forteresse, au même titre que les résidences de Créquy et Fressin, dans l'aveu et dénombrement de 1474¹⁵. Il ne reste plus aujourd'hui du château de Sains que le tracé atténué des fossés, inscrit dans un quadrilatère de 60 x 70 m, situé dans un pré à environ 100 m au nord-est de l'église du village (fig. 5). Il faut souligner l'absence de gouache de Croÿ pour la résidence de Sains, alors

12. Pas-de-Calais, c^{ton} Fruges, arr. Montreuil.

13. AD62, 84 J 10.

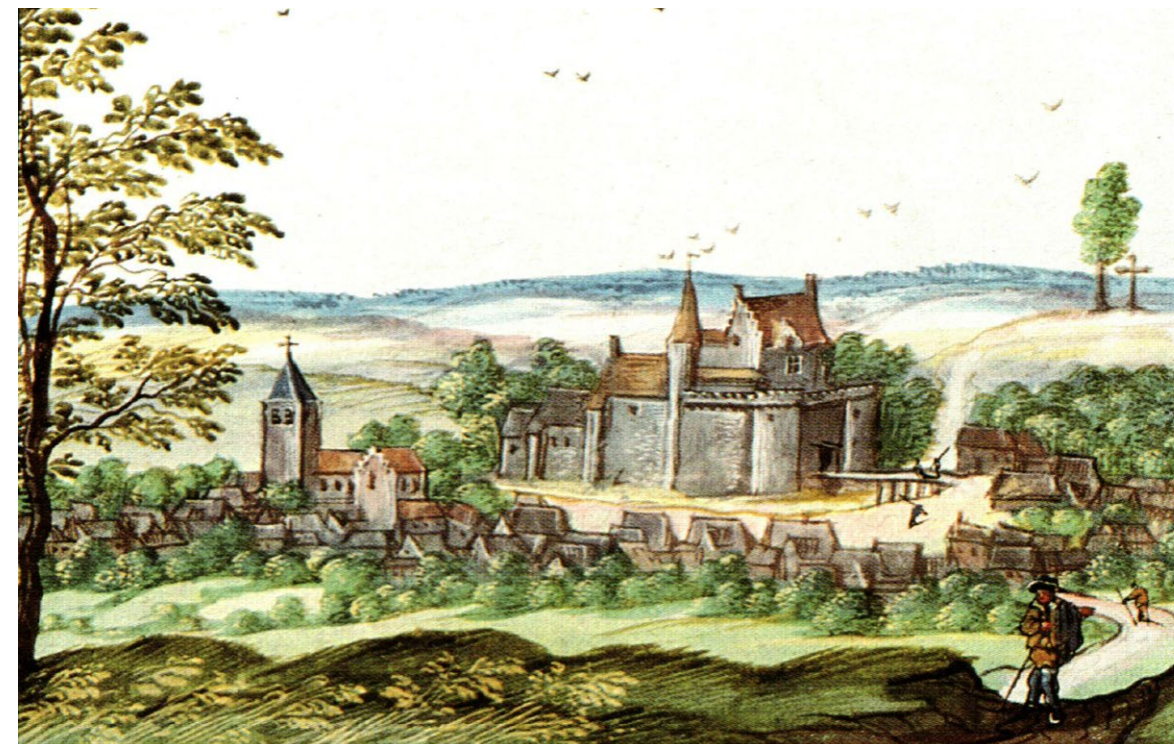
14. BnF, *Cinq Cents de Colbert*, vol. 82, f^o 89 r^o à 95 v^o.

15. AD62, B 17 159.

qu'il en existe pour ses voisines de Créquy et de Fressin, ce qui laisse croire que le château de Sains était déjà détruit et oublié au début du XVII^e siècle. Concernant la résidence de Fléchin¹⁶, la gouache de Croÿ est beaucoup plus explicite (fig. 6). L'édifice en pierre, sis sur une motte déjà dépourvue de tout vestige au XIX^e siècle (fig. 7), offre un imposant front d'entrée encadré par deux tours rondes. Il faut également souligner, à l'instar de Ph. Seydoux, la présence d'un corps de logis à pas de moineau qui date vraisemblablement de sa reconstruction suite à un incendie au milieu du XVI^e siècle¹⁷. Le

16. Pas-de-Calais, c^{ton} Fauquembergues, arr. Saint-Omer.

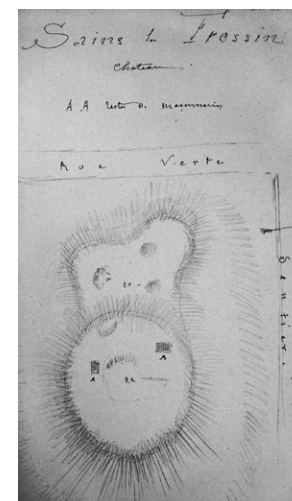
17. SEYDOUX, *Gentilhommières d'Artois et du Boulonnais...* p. 94.



◀ Fig. 5 : croquis de Clovis Normand (XIX^e siècle).

▲ Fig. 6 : gouache de Croÿ pour le village de Fléchin (XVII^e siècle).

▶ Fig. 7 : cadastre du XIX^e siècle pour la commune de Fléchin.

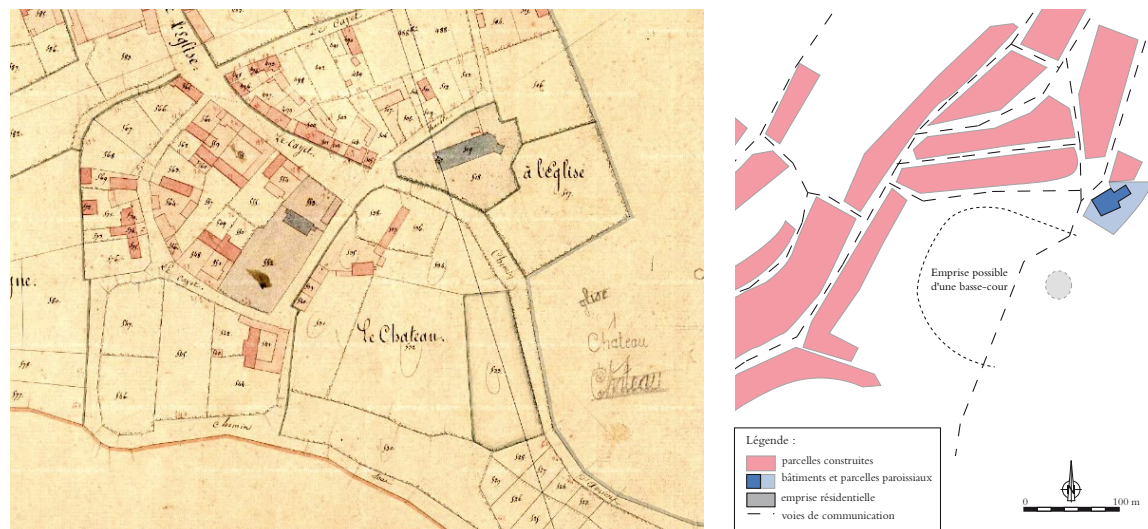


18. Somme, c^{ton} Domart-en-Ponthieu, arr. Amiens.

19. Somme, c^{ton} Doullens, arr. Amiens.

20. Mareuil-Caubert, Somme, c^{ton} Abbeville-sud, arr. Abbeville.

cadastre du XIX^e siècle de la commune de Canaples¹⁸ montre également un espace de forme ovale appelé « le Château » (fig. 8) situé à proximité du lieu-dit « Fourche de Beaufort » qui pourrait laisser supposer l'emplacement d'anciennes fourches patibulaires en lien avec la justice du château. Il en va de même à Beauval¹⁹, où le plan par masses de cultures de 1806 laisse suggérer un site à motte et basse-cour entouré de fossés, qui a totalement disparu du paysage actuel (fig. 9). À Mareuil²⁰, il subsiste encore une enceinte circulaire maçonnée de belle facture, entourée de fossés et défendue par la pente naturelle du terrain (fig. 10).



▲ Fig. 8 : cadastre du XIX^e siècle pour la commune de Canaples.

▼ Fig. 9 : plan d'après le plan par masses de cultures, commune de Beauval (infographie VL).

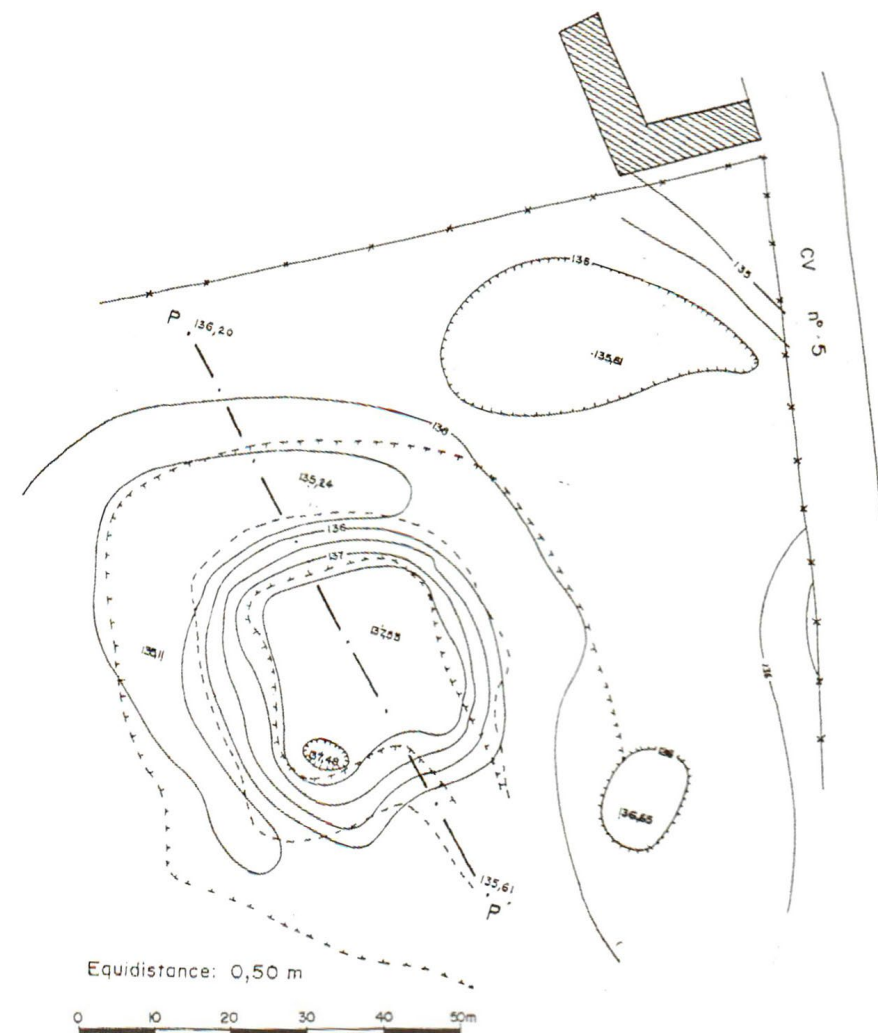
► Fig. 10 : représentation du XIX^e siècle du château de Mareuil (Abbeville, BM, fonds Macqueron).



Les autres résidences sont de formes polygonales le plus souvent rectangulaires mais non exclusivement. Les structures visibles à Canlers²¹ (fig. 11) et à Douriez²² peuvent être considérées comme des cas à part en raison de leur petite taille. Elles semblent en outre avoir régulièrement été confiées par le chef du lignage aux puînés de la famille.

21. Pas-de-Calais, arr. Montreuil-sur-Mer, c^{ton} Fruges.

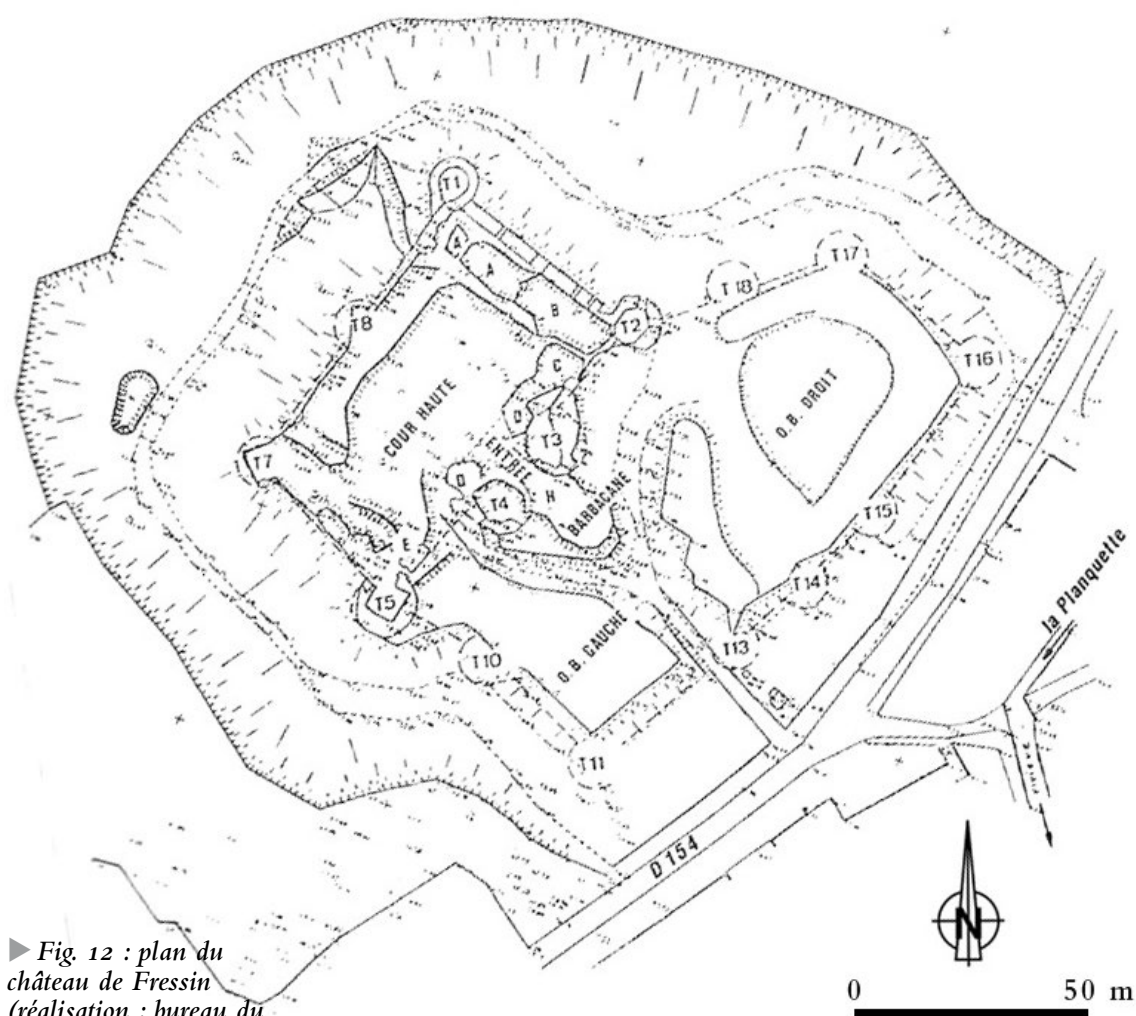
22. *Ibid.*, c^{ton} Campagne-lès-Hesdin.



▲ Fig. 11 : plan de la motte de Canlers (réalisation : Guy Lefranc et Francis Perreau)

23. *Ibid.*, c^{ton} Fruges.

Les Créquy possèdent également un certain nombre de châteaux beaucoup plus conséquents. C'est le cas du château de Fressin²³ (fig. 12) : le site se divise en deux espaces : premièrement, une basse-cour polygonale asymétrique, puis une haute-cour quadrangulaire avec quatre tours d'angle et trois tours de flanquement. L'ensemble est ceint par des fossés pouvant aller jusqu'à 8 m de hauteur pour 45 m de largeur. D'après les structures visibles actuellement, le château semble dater du milieu du xv^e siècle, hypothèse soutenue par la grande richesse de Jean V dans les années 1440-1450 ; il n'est pas à exclure cependant qu'il s'agisse d'une reconstruction puisqu'un texte de la bibliothèque municipale d'Arras permet de faire remonter l'existence d'un château à Fressin à la deuxième moitié du xiii^e siècle. Il est



► Fig. 12 : plan du château de Fressin (réalisation : bureau du mécénat, EDF).

cependant impossible pour le moment d'affirmer si le château antérieur se trouvait au même endroit que le château actuellement visible. Un acte royal d'octobre 1463, autorisant l'instauration de deux foires annuelles et d'un marché hebdomadaire à Pont-Rémy²⁴, mentionne « un chasteau bel et fort avec droit de chastellenie²⁵ ». La structure, encore existante quoique profondément remaniée dans un style néogothique en 1836-1837, était à l'origine un corps de logis en L autour d'une cour quadrangulaire enclose par des murs²⁶. Le château de Pont-Rémy se trouvait sur un îlot stratégique au milieu de la Somme, permettant à la fois de contrôler le trafic fluvial en provenance du port d'Abbeville, mais également le franchissement des berges. Le château de Domart-en-Ponthieu²⁷, hérité d'une ancienne forteresse érigée sur ordre d'Hugues Capet pour lutter contre les invasions flamandes²⁸, adopte lui aussi une morphologie quadrangulaire, dont la basse-cour enserre l'église paroissiale. Enfin, le château de Moreuil²⁹, dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques vestiges des tours, avait une structure quadrangulaire également, encore bien préservée au xix^e siècle (fig. 13).

24. Somme, c^{ton} Ailly-le-Haut-Clocher, arr. Abbeville.

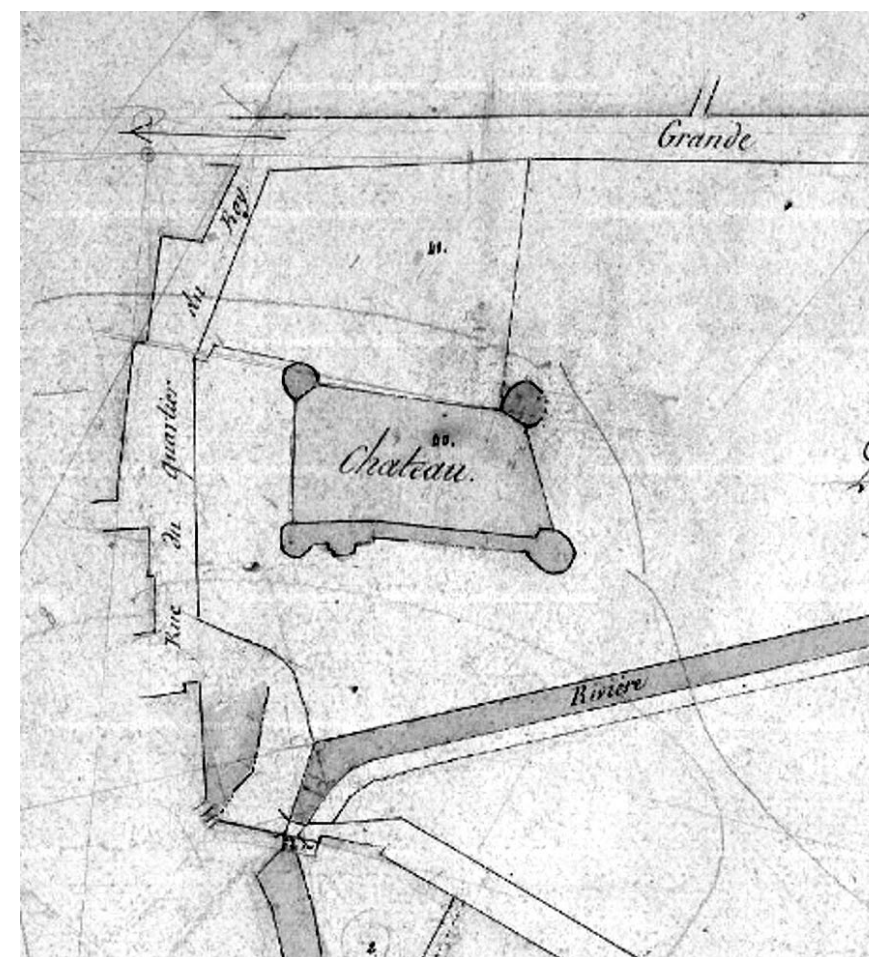
25. AN, JJ 199.

26. AN, N III, Somme 77.

27. Somme, ch-l. c^{ton}, arr. Amiens.

28. JAMINON-BOINET, *Le comté de Ponthieu...* p. 54-55.

29. Somme, ch-l. c^{ton}, arr. Montdidier.



◀ Fig. 13 : cadastre du xix^e siècle pour la commune de Moreuil.

Sans grande surprise, l'analyse morphologique des résidences du corpus nous apprend que les résidences les plus anciennes prennent la forme de châteaux à motte. C'est bien entendu le cas de Créquy, qui doit sans doute être considéré comme la résidence la plus ancienne du lignage. En outre, la forme des élévations révélées par la gouache de Croÿ suggère un château anglo-normand avec une tour maîtresse, dont on ne saurait cependant dire, à partir de la gouache seule, si elle est une tour porche, appuyée contre une courtine polygonale presque circulaire, à contreforts, ou une tour maîtresse n'abritant pas l'entrée. L'ensemble fait fortement penser aux restitutions de châteaux des XI^e-XII^e siècles, tel que celui de Condé-sur-Escaut³⁰ ou de Château-Ganne³¹, pour ne citer que ces exemples³². De même, en ce qui concerne les résidences de Sains et de Torcy. En effet, si elles entrent assez tardivement dans l'escarcelle de la branche aînée, il est fort probable que les mottes qui les constituent indiquent une construction au plus tard dans le courant du XIII^e siècle, au moment où ces seigneuries n'appartiennent pas directement au sire de Créquy³³. Les enquêtes de terrain permettent d'affirmer que les deux structures présentent des plans circulaires, même s'il est difficile d'en préciser les mesures exactes en l'absence de relevés topographiques précis. L'observation des photographies aériennes et des cadastres montre cependant que la motte de Sains s'inscrivait dans un quadrilatère de 60 x 70 m.

La résidence de Canlers intègre le patrimoine lignager à peu près au même moment que les deux précédentes, vers le XIV^e siècle, sans qu'il soit pour autant possible de dire avec certitude s'il existait une résidence en ces lieux auparavant. Le plan établi par Guy Lefranc et Francis Perreau montre que la motte de Canlers a la forme d'un quadrilatère assez régulier de 23 m de côtés environ, ce qui en fait la structure la plus petite répertoriée jusqu'à présent, et pousse les auteurs à la qualifier de « maison-forte », datant probablement du XIII^e siècle³⁴. Il apparaît cependant beaucoup plus étrange que le même phénomène s'applique à d'autres résidences. Ainsi, si l'on prend les documents textuels et iconographiques qui concernent la motte de Recques-sur-Course, acquise par le lignage au XVI^e siècle, on constate qu'elle prend également la forme d'un château à motte. Or, il s'agit d'une date extrêmement tardive si l'on en croit la chronologie de l'évolution castrale couramment admise, qui cantonne le modèle du château à motte aux alentours des X^e-XII^e siècles. Le lecteur pourrait objecter que, dans les cas précités, il y a tout lieu de croire que ces résidences ont été édifiées bien avant leur acquisition par les Créquy et il aurait bien raison. Cependant, même si ces résidences sont édifiées antérieurement, pourquoi leur structure n'a-t-elle pas été modifiée au cours du temps ? En outre comment expliquer que d'autres résidences sont réaménagées voire construites sur le modèle du château à motte, comme c'est le cas pour Fléchin, Fressin, et peut-être Longvilliers ? La résidence de Fléchin est ainsi constituée d'une motte lorsqu'elle tombe dans l'escarcelle des Créquy, comme en témoigne encore le croquis préparatoire à la gouache de Croÿ au début du XVII^e siècle. Or, on sait que ce château fut détruit par un incendie au milieu du XVI^e siècle. Antoine de Créquy le fait alors reconstruire sur le même modèle que précédemment³⁵, signe que le château à motte est encore à cette

époque un modèle pour les résidences seigneuriales. La pérennité de l'occupation du château de Boves³⁶ y fait également écho³⁷.

S'il ne semble faire aucun doute que les châteaux à motte ne sont pas abandonnés par leurs seigneurs à la fin du XII^e siècle, l'exemple de résidences construites sur ce même modèle encore à la fin du Moyen Âge et pendant l'époque moderne invite à revoir les connaissances communément admises. Ainsi, le château de Fressin, construit par Jean V au milieu du XV^e siècle, ne procède pas moins du même schéma de construction que celui mis en œuvre dès le X^e siècle par les concepteurs de résidences seigneuriales. L'étude des coupes topographiques établies par la DRAC dans les années 1990 permet de le montrer (fig. 14). On y voit clairement que la motte de la haute-cour s'appuie sur le terrain naturel tout en étant surélevée par le rejet, à son sommet, des terres provenant du creusement des fossés. De même, les maçonneries du front sud s'appuient sur l'escarpe de la motte en la masquant, ce qui devait renforcer l'impression de hauteur des élévations. On constate ainsi que la résidence seigneuriale se trouve en surplomb de la basse-cour, sur une motte anthropique prenant appui sur la topographie naturelle du site choisi. Il s'agit ainsi d'une structure similaire, dans sa forme, aux mottes castrales du Moyen Âge central.

Bien qu'aucune preuve ne permette d'étayer l'hypothèse, la très grande similitude avec le château de Longvilliers, tant dans le choix du site que dans les techniques de constructions, suggère une élévation voisine, chronologiquement et structurellement, du château de Fressin. Il ressort donc du corpus que le

30. Nord, ch-l. c^{on}, arr. Valenciennes.

31. C^{ne} La Pommeraye, Calvados, c^{on} Thury-Harcourt, arr. Caen.

32. DEGROISILLES, DROIN, ...*La fouille du château de Condé-sur-l'Escaut...* ; FLAMBARD-HÉRICHER, *Le château-Ganne...*

33. LEFRANC, PERREAU, « Mottes castrales... »

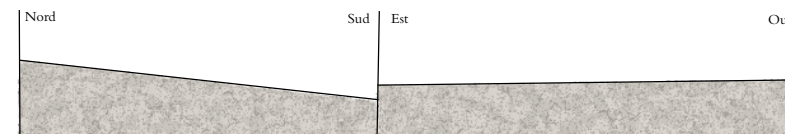
34. *Idem*, p. 124-126.

35. SEYDOUX, *Gentilhommières d'Artois...* p. 64.

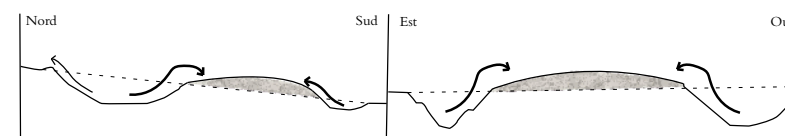
36. Somme, ch-l. c^{on}, arr. Amiens.

37. RACINET, « Le site castral de Boves... »

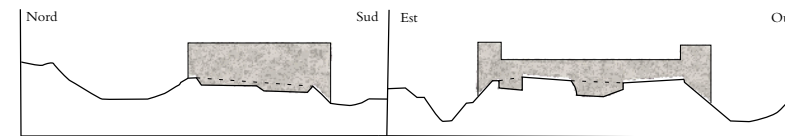
Etape 1 : Pente naturelle



Etape 2 : Creusement des fossés et érection de la motte



Etape 3 : Implantation des maçonneries



◀ Fig. 14 : reprise des coupes topographiques réalisées par la DRAC Nord-Pas-de-Calais au château de Fressin.

château à motte, au moins dans le cas de la famille de Créquy, semble avoir eu une stabilité bien plus longue que celle couramment admise. Il est difficile de dire en l'état actuel des recherches s'il s'agit d'un manque de moyen pour adapter les structures préexistantes (ce qui ne semble pas être le cas puisque des résidences sont construites *ex nihilo* sur ce modèle à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne) ou plutôt d'un mode de construction assumé, témoignant du caractère seigneurial de l'édifice, en le rattachant à une tradition résidentielle noble.

Si la forme des résidences se montre d'un intérêt particulier, notamment en raison de la prégnance, sans doute quasi identitaire, du modèle du château à motte, les procédés d'acquisition des résidences et leur évolution doivent également nous interroger, en ce sens où ils sont un facteur fondamental de l'évolution de l'emprise sociopolitique du lignage en Artois et en Picardie.

Constructions et acquisitions de résidence

La documentation concernant le lignage de Créquy permet d'observer trois modes d'acquisition de résidence : la construction, les achats et les héritages permis par une politique matrimoniale active.

Les constructions de résidences par les Créquy ne sont absolument pas documentées. Sans doute est-ce en raison des très nombreuses destructions de sources au cours des guerres franco-espagnoles des XVI^e-XVII^e siècles, puis des ravages de la Révolution, et enfin des incendies des archives du Pas-de-Calais au cours de la première guerre mondiale. Aucun compte de travaux, ni même aucun document indirect n'est a priori parvenu jusqu'à nous. Cependant, les quelques indices que nous avons laissés supposer que les résidences construites par les Créquy sont fort peu nombreuses. Il s'agit probablement du cas de Créquy, comme le laisse présager l'éponymie du lignage, dont nous avons vu la similarité des vestiges avec des structures connues pour les XI^e-XII^e siècles. Cependant, l'absence de datations, qui pourraient être offertes par l'archéologie, s'avère être une lacune insurmontable en l'état actuel, puisque nous ne pouvons préciser, d'une part, les origines de la famille. D'autre part, nous devons nous satisfaire d'une représentation des vestiges datant du début du XVII^e siècle, sans que l'on puisse dire si, antérieurement aux élévations maçonnées, il existait une fortification de terre et de bois, ni même si les élévations visibles sur la gouache de Croÿ sont bel et bien du XIII^e siècle. Autant dire que nous ne connaissons rien du château de Créquy, si ce n'est son emplacement.

La construction du château de Fressin n'est guère mieux documentée malgré sa date d'édification beaucoup plus tardive. Comme nous l'avons vu plus haut, les études contextuelle et architecturale permettent d'émettre l'hypothèse d'une reconstruction au milieu du XV^e siècle. Là encore, le manque de sources archéologiques empêche de savoir si l'actuelle structure se situe à l'emplacement du château antérieur ou si il a été érigé totalement *ex nihilo*, auquel cas, il faudrait chercher ailleurs les vestiges de la résidence du XIV^e siècle.

À ces deux résidences, que l'on peut considérer comme centrales dans l'organisation de la mouvance originelle, il faudrait vraisemblablement ajouter les demeures de Sains, de Torcy et de Canlers. Cependant, si l'on en croit les observations et les comparaisons de terrain réalisées par Guy Lefranc, Francis Perreau

et Philippe Queste, les structures ressemblent fortement à celles que l'on peut dater du XIII^e siècle dans le secteur³⁸. Si tel est bien le cas, alors ces résidences seraient du fait des branches cadettes, et non du chef de famille. Au final, on ne peut que constater que les constructions de résidences semblent très circonscrites dans le temps, entre le XI^e et le XIII^e siècle, ce qui correspond au moment de l'implantation du lignage et du développement de son contrôle sur le pays de Créquy. Fressin, une fois de plus, se révèle être un cas à part, témoin de l'apogée bourguignon du lignage au cours du XV^e siècle.

Dans tous les cas précédents, il faut souligner que les résidences concernées par de possibles constructions de la part des Créquy sont exclusivement des résidences de la mouvance originelle. En dehors de cet espace, où le tissu résidentiel est particulièrement dense, les Créquy semblent préférer acheter des résidences préexistantes plutôt que de les faire construire.

Le premier grand mouvement de rachat de seigneuries a été initié à partir de la deuxième moitié du XIV^e siècle et concerne la mouvance originelle elle-même. En effet, il semblerait que la branche aînée reprenne alors peu à peu ses droits sur les diverses seigneuries constituant la mouvance originelle du lignage, et qui avaient été démembrées dans le courant du XIII^e siècle par les branches cadettes d'un lignage prolifique³⁹. Ainsi, un document repéré par Paul Tierny dans l'inventaire de 1515 concerne la vente, le 18 novembre 1402, de la seigneurie de Wambercourt à Jeanne de Haverskerque, dame de Créquy, par Robert de Boubers, seigneur d'Ivergny⁴⁰.

Dès le XV^e siècle, vraisemblablement en raison de la richesse croissante du lignage, Jean V initie une série d'achats dans le Ponthieu, secteur où les Créquy avaient déjà un pied par le biais de la résidence de Canaples, et d'un certain nombre d'autres seigneuries acquises par les mariages avec Jeanne de Haverskerque et Jeanne de Roye. La seigneurie de Douriez, sur le cours de l'Authie est ainsi achetée à Oudart Blondel en 1437⁴¹ pour la somme de 9 040 L. Cette seigneurie passe dans les mains de plusieurs fils, au gré de leurs décès respectifs, avant de faire retour au chef de famille au début du XVI^e siècle. L'achat de la seigneurie de Pont-Rémy procède d'un cas similaire. La date d'acquisition fait cependant débat. En effet, tous les historiens qui se sont penchés sur la question jusqu'à présent mentionnent un achat en 1457. Or, la documentation répertoriée par nos soins ne permet pas de remonter au-delà de 1463⁴² (quittance), c'est d'ailleurs à cette date que Louis XI autorise l'instauration d'un marché hebdomadaire et de deux foires annuelles⁴³. La source primaire permettant de faire remonter l'achat à 1457 n'a pu être trouvée. Hommage n'est d'ailleurs prêté au roi qu'en 1465⁴⁴, et il est donc plausible que, même s'ils ont engagé l'achat en 1457, les Créquy n'entrent pleinement en possession de la seigneurie de Pont-Rémy que dans la première moitié de la décennie 1460.

Les achats de résidences semblent, la plupart du temps, relever d'une volonté d'asseoir une influence déjà existante sur un territoire. C'est le cas de la reprise en main du pays de Créquy à partir de la fin du XIV^e siècle, puis de l'extension de l'emprise sociopolitique en Ponthieu. Cette politique d'achat est concentrée sur les XIV^e et XV^e siècles, période que l'on peut considérer comme la plus riche en ce qui concerne les Créquy. L'avantage de ce procédé est d'offrir rapidement et à moindre coût une structure castrale dans des espaces où l'emprise du

38. LEFRANC, PERREAU, « Mottes castrales... » ; QUESTE, *Le château dans l'Audomarois médiéval...*

39. BECUWE, *Le lignage des Créquy...*

40. TIERNY, « Inventaire après décès de Jean VI de Créquy... » p. 440.

41. BECUWE, *Le lignage des Créquy...* p. 35.

42. BnF, *Pièces originales*, 926.

43. AN, JJ 199.

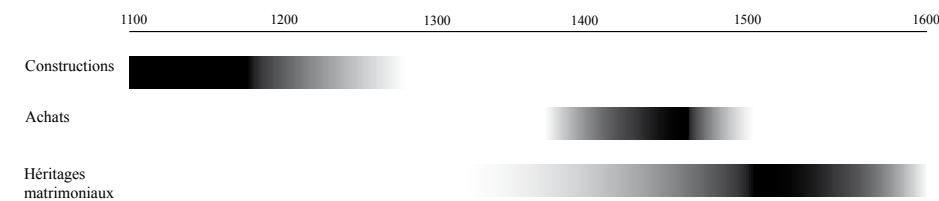
44. AN, P 716, n° 149 bis.

lignage demande à être affirmée. Néanmoins, il n'est pas à exclure que chaque achat de résidence soit suivi de travaux de réaménagement, mais la documentation ne permet pas d'en prendre connaissance.

Enfin, après les constructions et les achats, les Créquy se servent d'une politique matrimoniale active, au service d'une activité génésique relativement importante. Cependant, si les mariages permettent la plupart du temps, par l'héritage, un accroissement conséquent en terme de seigneuries, en matière d'acquisition de résidences, la transaction semble plus mitigée.

La résidence de Canaples entre définitivement dans le patrimoine lignager par le mariage de Jean II et Jeanne de Picquigny⁴⁵. L'union de Jean III et de Jeanne de Haverskerque, le 6 juillet 1366, permet l'acquisition de nombreuses seigneuries en Hainaut, Artois et Picardie. Néanmoins, en terme de résidence, ce mariage ne permet aux Créquy que de s'enrichir de la demeure de Fléchin, et encore faut-il attendre 1449, à la mort d'Antoine de Haverskerque, dernier héritier de la lignée, pour que Jean V puisse y prétendre⁴⁶. On a par ailleurs vu que le contrat de mariage de ce dernier, passé avec Louise de la Tour d'Auvergne, lui était fort peu avantageux, malgré le statut de son épouse. Le mariage le plus notable, en terme d'acquisition de résidence, est sans doute celui de Jean VII avec Jossines de Soissons. Bien qu'il soit célébré en 1497, les époux doivent attendre le décès de Jean de Soissons avant d'hériter de ses biens, au début du XVI^e siècle. Les Soissons sont alors fortement implantés en Picardie, car ils y ont bénéficié des confiscations faites par Louis XI au détriment de la famille de Craon qui avait, dans le contexte des affrontements entre France et Bourgogne, pris le parti de Charles le Téméraire⁴⁷. Cet héritage permet aux Créquy d'enrichir leur patrimoine des puissantes baronnies de Domart et Bernaville, de Moreuil, de Poix et de Beauval. Autant de seigneuries pourvues de résidences importantes. Par ce mariage, les Créquy font définitivement le choix de la Picardie, au détriment de leurs vieilles terres du Haut Artois.

De tout ceci ressortent trois grandes caractéristiques de l'acquisition des résidences par les Créquy. Tout d'abord, les constructions de résidences ne se font que dans des régions bien contrôlées, où le pouvoir du seigneur est légitimé et installé depuis longtemps, et dans des secteurs pourvus d'un réseau de résidences déjà conséquent afin de ne pas laisser le seigneur sans demeure ni appui de structures castrales. Les achats de résidences sont quant à eux utilisés dans le but d'asseoir l'emprise sociopolitique dans un laps de temps assez court, ce que ne permettrait pas la construction d'une demeure, et de manière très ciblée, ce que ne permettrait pas une politique héréditaire. Enfin, une fois que le pouvoir des Créquy est bien établi dans un secteur, ceux-ci deviennent en mesure de négocier des mariages avantageux, qui ne sauraient être dénués de tout caractère politique. Cette modélisation trouve sa vérification dans la succession chronologique des acquisitions de résidences (fig. 15).



45. GROUÉ, *Aux sources de la Nièvre en Picardie...* p. 151.

46. Dans l'inventaire de 1515 on relève « Un document relatif à la succession d'Antoine de Havesquerq, seigneur de Fléchin et de Fontaines, duquel monseigneur de Créquy se porterait héritier sous bénéfice d'inventaire », dans TIERNY, « Inventaire... » p. 434.

47. AN. R¹ 637, dossier 1.

Le réseau de résidences : un témoin de l'emprise sociopolitique

La multiplication des résidences possédées par les Créquy au moyen des divers procédés d'acquisition que nous venons d'analyser, implique une certaine itinérance des chefs de famille, et, corrélativement, il faut s'interroger sur les résidences favorites des divers personnages qui se sont succédés à la tête du lignage. Il s'agit d'ailleurs d'une réflexion tout à fait nécessaire à la notion de réseau, qui implique une (des) hiérarchisation(s) au sein du corpus répertorié.

La titulature des sires de Créquy ainsi que les vestiges du site que nous avons évoqués plus haut, semblent indiquer l'existence d'un château à Créquy dès le XIII^e siècle au moins. Dans le courant du XIII^e siècle, la branche aînée n'ayant plus à sa charge que les seigneuries de Créquy et de Fressin, il est fort probable que ce soit Créquy qui continue d'exercer la fonction de résidence principale même si un document fiscal donne tout lieu de penser qu'il existe un château à Fressin déjà à la fin du XIII^e siècle. Tout comme en ce qui concerne l'évolution globale de la politique résidentielle du lignage, un tournant semble être pris à la fin du XIV^e siècle : Jean IV fait ainsi don en douaire de la seigneurie de Créquy à son épouse, Jeanne de Roye, qui la conserve jusqu'à sa mort en 1425⁴⁸. Néanmoins, le « *chastel* » de Créquy reste le cœur symbolique du lignage, puisqu'en découle encore la haute, moyenne et basse justice comme le rappelle l'aveu et dénombrement de 1393⁴⁹, et que c'est dans l'une des salles du château de Créquy qu'est représenté Jean V à l'occasion de son portrait mortuaire présenté au chapitre de l'ordre de la Toison d'Or en 1474, quelques mois après son décès⁵⁰.

Il est fort probable qu'après la concession en douaire du château de Créquy ce soit Sains-lès-Fressin qui ait servi de résidence « principale » au chef de famille. Les structures visibles actuellement laissent envisager que cette demeure était du fait de la branche des Créquy-Rimboval, qui l'érigea vraisemblablement dans le courant du XIII^e siècle, avant, en tout cas, que la branche aînée ne la reprenne en main dans les premières décennies du XIV^e siècle. Ainsi, un compte d'hôtel de Philippe le Hardi indique clairement que le duc de Bourgogne a dîné à Sains, et non à Créquy, alors qu'il se rendait à son château d'Hesdin, le 1^{er} octobre 1389⁵¹, donnant ainsi tout lieu de croire que Sains faisait bel et bien office de résidence principale pour le chef de famille.

Les années 1420-1460 correspondent à une période où les Créquy « investissent » beaucoup à Fressin : construction d'un nouveau cimetière, d'une nouvelle église, d'une chapelle seigneuriale que Jean IV et son épouse choisissent comme lieu de repos éternel. Et il faut sans doute y voir le moment d'un nouveau déplacement de la résidence principale des chefs de famille. Par la suite, les années 1440-1460 sont celles où Jean V perçoit le maximum de ses revenus pour les services rendus au grand duc d'Occident. Fressin bénéficie alors d'une proximité géographique avantageuse avec la florissante cour ducal d'Hesdin, haut lieu de la vie politique, administrative et intellectuelle de l'État bourguignon. Il existe d'ailleurs un chemin menant directement de Créquy au pied du château ducal, comme en témoigne le cadastre du XIX^e siècle⁵². Le rapport

48. AD62, 84 J 10.

49. *Idem*.

50. KB, La Haye, ms 76 E 10.

51. PETIT, *Itinéraires...* p. 214.

52. AD62, 3 P 647 n° 8, tableau d'assemblage.

53. LEMAN, *Les sires de Créquy en leur château de Fressin...*

54. TIERNY, « Inventaire après décès de Jean VI de Créquy... », ici p. 425-426.

55. GROUÉ, *Aux sources de la Nièvre...* p. 176 à 180.

56. SEYDOUX, *Gentilhommières en Picardie...* t. 1, p. 95.

57. SAGUIER (Jacques), *Oraison funèbre prononcée aux obsèques et funérailles d'illustre et révérendissime prélat monseigneur Antoine cardinal de Créquy, évêque d'Amiens, en l'abbaye de S. Wast de Moreul, le XV de novembre MDLXXIII, Paris, 1575.*

qu'entretient Jean V avec un certain nombre d'artistes laisse envisager l'existence d'une véritable petite cour à Fressin⁵³.

Cependant, les fastes fressinois ne semblent durer qu'assez peu de temps puisque le château apparaît comme en grande partie abandonné lorsqu'est réalisé l'inventaire après décès de Jean VI en 1515⁵⁴. À partir de cette date, il semblerait que ce soit la demeure de Canaples qui fasse office de résidence principale. La seigneurie leur appartient depuis le début du XIV^e siècle, et ce changement, au début du XVI^e siècle, marque une évolution de son statut. Le chef de famille qui contribua sans doute le plus à Canaples fut Jean VIII de Créquy, qui, dans le courant du XVI^e siècle, en fit sa résidence favorite, à tel point que lui et son épouse, Marie d'Acigné, étaient parfois appelés M. et M^{me} de Canaples à la cour du roi de France, et non M. et M^{me} de Créquy⁵⁵.

La donne change de nouveau lorsqu'Antoine de Créquy devient chef de famille après la mort de ses frères, Jean VIII, puis Louis de Créquy, survenue lors de la bataille de Saint-Quentin le 10 août 1557. En 1564, Antoine de Créquy devient évêque d'Amiens, et ses fonctions l'amènent à partager son temps essentiellement entre les bâtiments de l'évêché et la « maison de campagne » des évêques d'Amiens au Pernois⁵⁶. Le centre de gravité de la famille se déplace alors vers l'amiénois, et notamment vers Moreuil, qu'Antoine semble avoir particulièrement affectionné ainsi qu'en témoigne la présence des armes de la ville sur son blason personnel. Il choisit également l'abbaye Saint-Vaast de Moreuil comme lieu de sépulture⁵⁷.

Les critères de sélection de la « résidence principale », s'il est permis de l'appeler ainsi ne serait-ce que par commodité, semblent donc avoir été d'abord d'ordre sociopolitique, comme c'est par exemple le cas de Jean V à Fressin qui privilégie la proximité avec la cour ducal d'Hesdin ou d'Antoine avec l'Amiénois, lieu d'exercice de ses fonctions épiscopales. Mais il faut vraisemblablement aussi compter avec l'affectif, comme le laisse sentir le lien très fort qui existe entre Jean VIII et la demeure de Canaples. Le statut de la résidence principale et ses liens avec les autres résidences sont néanmoins très difficiles à cerner.

Afin d'éviter une dispersion du pouvoir, et assurer le contrôle de seigneuries parfois éloignées, les chefs de famille n'hésitent pas à démultiplier les lieux de pouvoir en s'appuyant sur l'action de leurs fils. Le premier document qui laisse supposer l'existence de plusieurs lieux d'exercice du pouvoir seigneurial date de février 1237 et concerne la mouvance originelle. Il s'agit d'un accord entre Guillaume, châtelain de Saint-Omer et Philippe de Créquy, chevalier, concernant une convention passée entre l'abbaye Saint-Jean-au-Mont de Théroutanne et Baudouin de Fressin, concernant les impôts des terres de Sains, Fressin et Planques. Or, ce Baudouin n'est autre que le fils de Philippe de Créquy, le futur Baudouin IV, sire de Créquy, Fressin, Beaurain et autres lieux. Dès le XIII^e siècle, il semblerait donc y avoir une bipolarité de la seigneurie originelle entre Créquy et Fressin. Cet état de fait pourrait se faire l'écho de l'existence de deux résidences : l'une à Créquy, demeure du chef de famille et chef-lieu administratif ; la seconde à Fressin, dont la gestion serait déléguée au futur dépositaire du titre familial. D'une

manière similaire, Jean V semble faire bénéficier son fils Jacques de l'achat de la seigneurie de Pont-Rémy⁵⁸, et à son autre fils, François, la seigneurie de Douriez, achetée par Jean V en 1437⁵⁹.

La démultiplication des lieux de pouvoir offre au moins deux avantages dans le cas de la famille de Créquy. Le premier est de permettre à l'aîné, successeur potentiel du lignage, de s'initier à la pratique de la gestion d'une seigneurie, afin qu'il soit apte à bien gouverner l'héritage paternel lorsque son tour sera venu. Le second est d'assurer une présence seigneuriale physique en la personne du fils, aîné ou puîné, du détenteur des droits, lui évitant ainsi des déplacements trop fréquents, par la délégation de ses pouvoirs, à des personnes de confiance qui assurent ainsi une gestion de proximité et conforme aux besoins du lignage. Il s'agit par ailleurs d'une pratique qui n'est pas particulière au fonctionnement de la famille de Créquy, mais qui a pu être démontrée pour d'autres familles, notamment princières. Ainsi, si le chef de famille est bien entendu le point focal de l'emprise sociopolitique du lignage, il ne faut pas négliger le rôle joué par ses frères et sa descendance, afin d'assurer la pérennité et la cohésion de cette emprise, qui s'appuie bien évidemment sur les résidences mises à leur disposition.

La mise en relation de l'évolution du réseau des résidences et des rapports de la famille aux pouvoirs centraux, bourguignons d'abord, puis français, semblent clairement indiquer également des influences sur les choix du chef de famille en matière de « politique résidentielle ». Jean IV avait déjà initié un rapprochement avec les ducs Valois de Bourgogne, comme le montre par exemple le repas pris par Philippe le Hardi à Sains en 1389⁶⁰. Mais le phénomène est fortement amplifié par Jean V, qui gravite toute sa vie dans l'orbite de la cour ducal, et illustré par la construction, ou peut-être la reconstruction, d'une vaste demeure à Fressin, à proximité de la cour ducal d'Hesdin.

Le mouvement d'extension de l'emprise sociopolitique des Créquy vers le Ponthieu, à partir du milieu du XIV^e siècle, s'inscrit sans doute dans cette même dynamique. À cette époque en effet, le Ponthieu est sous influence bourguignonne tout en étant à la frontière avec le royaume de France, et l'on comprend à ce titre tout l'intérêt qu'avaient les ducs Valois à autoriser, et éventuellement favoriser, l'installation de lignages fidèles dans ces contrées. Cette nécessité est d'ailleurs renforcée par le fait que ces territoires devinrent le principal *casus belli* des affrontements opposant Charles le Téméraire et Louis XI. Et dès lors que ce dernier reprend possession de ces territoires, il s'empresse d'accorder des autorisations de marchés hebdomadaires et de foires biennuelles, afin, sans doute, de « fidéliser » les seigneurs locaux⁶¹.

La politique matrimoniale de la famille de Créquy est d'ailleurs très révélatrice du basculement des allégeances du lignage. Avant le règne de Jean VI, les sires de Créquy prennent ainsi épouse dans les contrées septentrionales du royaume, et picardes plus particulièrement. Ainsi de Jean II qui s'unit à Jeanne de Picquigny (de la famille des vidames d'Amiens) au début du XIV^e siècle. Jean III épouse quant à lui Jeanne de Haverskerque, riche héritière flamande, et Jean IV Jeanne de Roye, une picarde de nouveau. Jean V se marie à Louise de la Tour d'Auvergne, fille du comte de Boulogne et d'Auvergne, après le décès de

58. BnF, *Pièces originales*, 926.

59. AN, JJ 199.

60. PETIT, *Itinéraires...* p. 214.

61. À Pont-Rémy dès 1463 (AN, JJ 199), à Fressin en 1481 (AN, JJ 207, n° 32), et à Marquise, détenu par une branche cadette des Créquy, en 1484 (AN, JJ 213, n° 76).

sa première épouse, Marguerite de Bours, issue de la noblesse artésienne également. Le glissement de l'allégeance au profit du roi de France semble s'opérer au cours du règne de Jean VI. En effet, dans un premier temps, sans doute sous l'égide de son père, on le retrouve comme échanson à la cour des ducs de Bourgogne⁶², et époux de Françoise de Rubempré (seigneurie au nord d'Amiens)⁶³. À la mort de celle-ci, il épouse Marie d'Amboise, dame de Ricey, fille de Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, de Sagonne et de Meillant, et de Catherine de Chauvigny, veuve de Robert de Sarrebruck, comte de Braine, comme l'atteste leur contrat de mariage de 1505⁶⁴, s'inscrivant ainsi dans une politique de rapprochement avec le royaume de France. À sa suite, Jean VII épouse Jossine de Soissons, dont la famille avait été récompensée pour sa fidélité envers Louis XI par la donation des biens confisqués aux Craon, fidèles des ducs de Bourgogne. Quel acte plus éminemment politique pour désavouer ses anciennes allégeances bourguignonnes que celui-ci ? En moins de vingt ans, le roi de France est parvenu à asseoir sa domination sur l'espace où les Créquy accumulent l'essentiel de leur patrimoine. Il leur a donc vraisemblablement fallu s'accommoder de la nouvelle donne politique et composer avec le vainqueur afin de s'éviter les désagréments d'une confiscation, à la manière de celle qui frappa la famille de Craon qui avait décidé de rester pro-bourguignonne contre vents et marées.

Conclusion

L'inventaire et la cartographie des résidences des Créquy montrent une multiplication des acquisitions en Picardie à partir du XIV^e mais surtout au XV^e siècle. Ce phénomène est précurseur d'un glissement de l'intérêt des sires de Créquy depuis l'Artois vers la Picardie et, diplomatiquement, de l'État bourguignon vers le royaume de France, dans le contexte des conflits qui marquèrent le XV^e siècle. Au XVI^e siècle, l'emprise sociopolitique du lignage semble en perte de vitesse, les Créquy assurent dès lors leur subsistance par leur assiduité, parfois largement récompensée, à la cour de France.

Hormis les indices concernant les possibles résidences principales, les sources ne permettent pas de hiérarchiser véritablement les résidences des Créquy, réduisant par la même occasion les possibilités d'une véritable étude de réseau. Néanmoins, cette analyse s'inscrit pleinement dans la réflexion sur la constitution d'atlas de châteaux au sens où elle vise à étudier de manière exhaustive les possessions d'un même lignage. Tout l'intérêt de prendre comme référence le lignage, et non pas une zone géographique quelconque, réside dans la mise en perspective de l'emprise sociopolitique et de ses évolutions. Afin de compléter l'analyse de cette emprise et en saisir tous les aspects, il conviendrait d'élargir les quelques bases développées ici en étudiant l'ensemble de la famille, branches cadettes comprises, afin de percevoir et mettre en évidence les éventuels phénomènes de solidarités lignagères à l'œuvre.

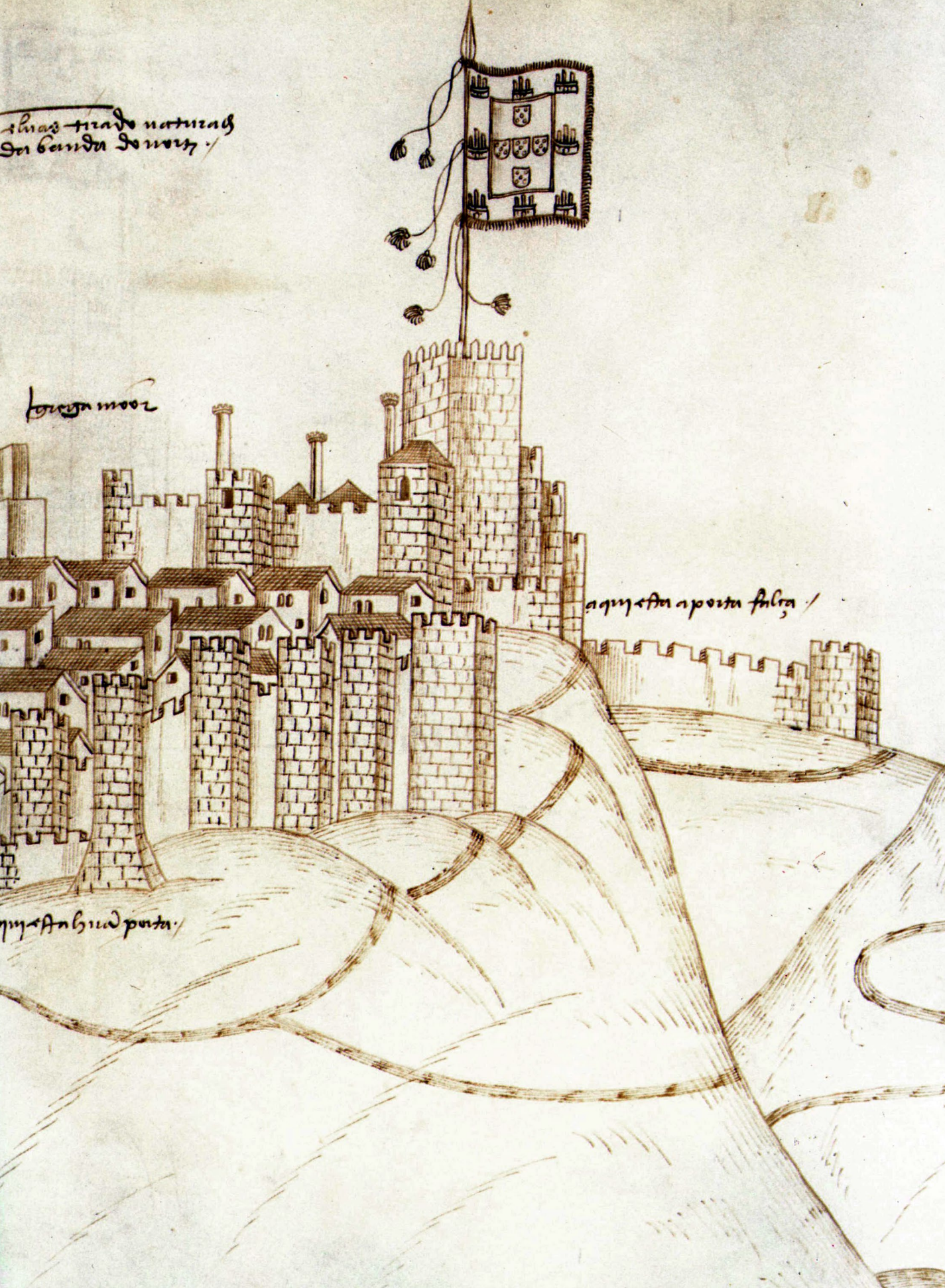
Bibliographie

- ACQUART (Marie-Françoise), LESAGE (René), « À propos d'une plaque retrouvée au musée de Saint-Pol-sur-Ternoise depuis 1995 », *Ternesia*, n° 20, 1996, p. 28-31.
- BECUWE (Mathieu), *Le lignage des Créquy aux XIV^e-XV^e siècles*, mémoire de Master de l'Université de Lille III, s. dir. B. Schnerb, Villeneuve-d'Ascq, 2007.
- BECUWE (Mathieu), LESAGE (René), « Inventaire des sceaux de la famille de Créquy », *Dossiers généalogiques du comité d'histoire du Haut-Pays*, n° 25, 2009, p. 16 à 34.
- DEGROISILLES (Lucie), DROIN (Lionel), *Images d'archives, archives du sol. La fouille du château de Condé-sur-l'Escaut*, Amiens : CAHMER, 2010.
- FLAMBARD-HÉRICHER (Anne-Marie), *Le château-Ganne : premiers résultats de la fouille archéologique*, Caen : CRAHM, 2008.
- FROMENTIN (Charles-Antoine), *Fressin. Histoire, archéologie*, Arras : Imprimerie salésienne, 1892.
- GIL (Marc), « Le mécénat littéraire de Jean V de Créquy, conseiller et chambellan de Philippe le Bon », *Eulalie*, n° 1, 1998, p. 69 à 95.
- GROUÉ (Lucien), *Aux sources de la Nièvre en Picardie*, Abbeville : Paillart, 2000.
- JAMINON-BOINET (Raphaëlle), *Le comté de Ponthieu (XIII^e-début XV^e siècle). Une principauté territoriale entre France, Flandre et Angleterre*, thèse de doctorat de l'UPJV, s. dir. Philippe Racinet, Amiens, 2008.
- LEFRANC (Guy), PERREAU (Francis), « Mottes castrales et sites fortifiés médiévaux du Pas-de-Calais », *Mémoires du comité départemental d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. 37, 2005.
- LEMAN (Victorien), « Les résidences des sires de Créquy dans le Haut-Pays d'Artois : habitat, cadre de vie et évolution de leur emprise sociopolitique (XIV^e-XVI^e siècle) », *Bulletin historique du comité d'histoire du Haut-Pays*, n° 78, 2012, p. 9 à 29.
- LEMAN (Victorien), *Les résidences des sires de Créquy : habitat et cadre de vie d'une famille d'aristocrates du nord de la France (XIV^e-XV^e siècle)*, mémoire de Master 2 de l'UPJV, s. dir. Philippe Racinet, Amiens, 2012.
- LEMAN (Victorien), *Les sires de Créquy en leur château de Fressin : l'environnement matériel d'une famille d'aristocrates à la fin du Moyen Âge (milieu du XV^e siècle-1515)*, mémoire de Master 1 de l'UPJV, s. dir. Philippe Racinet, Amiens, 2011.
- LEMAN (Victorien) WATELLE (Maxence), « De cire et d'histoire : les sceaux de la famille de Créquy (XII^e-XVI^e siècle) », *Dossiers généalogiques du comité d'histoire du Haut-Pays*, n° 25, 2009, p. 16 à 26.
- LESAGE (René), *Coup d'œil sur l'histoire de Créquy. Des origines à 1789*, Fauquembergues : Comité d'histoire du Haut-Pays, 1997.
- LESAGE (René), « Notes sur la généalogie des Créquy aux XIII^e et XIV^e siècles », *Dossiers généalogiques du comité d'histoire du Haut-Pays*, n° 25, 2009, p. 49 à 71.
- LESAGE (René), « Textes et documents concernant la famille de Créquy », *Dossiers généalogiques du comité d'histoire du Haut-Pays*, n° 5, 1987.
- LESAGE (René), « Un grand seigneur bourguignon : Jean de Créquy, chevalier de la Toison d'Or », *Bulletin historique du comité d'histoire du Haut-Pays*, n° 49-50, 1995.
- PETIT (Ernest), *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419)*, Paris : Imprimerie nationale, 1888.
- QUESTE (Philippe), *Le château dans l'Audomarois médiéval*, Fauquembergues : Comité d'histoire du Haut-Pays, 1997.
- RACINET (Philippe) (dir.), « Le site castral de Boves (Somme) du X^e au XVII^e siècle. Bilan des recherches archéologiques 2001-2006 », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, 2008.
- SEYDOUX (Philippe), *Gentilhommières d'Artois et du Boulonnais*, Paris : Morande, 2 vol., 2006.
- SEYDOUX (Philippe), *Gentilhommières en Picardie*, Paris : Morande, 2 vol., 2002.
- TIERNY (Paul), « Inventaire après décès de Jean VI de Créquy au château de Fressin en 1515 », *Bulletin de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. V, 1932, p. 425 à 441.

62. AD 59, B 2074.

63. FROMENTIN, *Fressin...* p. 44.

64. TIERNY, « Inventaire... » p. 434.



Usages et limites des recueils de vues de châteaux et des atlas cartographiques à la connaissance des châteaux du bas Moyen Âge : quelques réflexions

PHILIPPE BRAGARD

Professeur à l'université catholique de Louvain,
invité à l'université de Lille 3.

Résumé

Parmi les sources secondaires se présentant au castellogue désireux de compléter les informations primaires données par le monument ou la fouille, et à côté des sources écrites, l'iconographie occupe une part non négligeable. Si la représentation du château dans la miniature a fait l'objet de quelques études critiques, la réflexion à partir d'une part des recueils de dessins de châteaux des ^{XV^e} et ^{XVI^e} siècles et des albums de vues soit privés soit diffusés aux ^{XVII^e} et ^{XVIII^e} siècles, d'autre part des atlas topo- et cartographiques élaborés par les ingénieurs et géographes aux ^{XVI^e}-^{XVIII^e} siècles, n'a pas vraiment posé les limites à leur emploi par l'historien. Soit ils sont considérés comme de simples illustrations sans valeur véritable au point de vue documentaire, soit ils sont pris pour argent comptant. Or, ils ont des objectifs différents, ils mettent en œuvre des procédés distincts pour leur réalisation, ils montrent des châteaux en détail ou ils les situent dans un paysage plus large, ils utilisent ou non des codes de représentation. Il s'agit ici de tenter une approche plus méthodologique afin de tirer le meilleur parti de ces documents dans l'étude des châteaux-forts.

Il est un fait que la source primaire du castellogue est le château lui-même, dans sa matérialité, qu'il soit bien conservé – et donc présentant des transformations post-médiévales –, en ruine ou disparu. Dans tous les cas, l'archéologie du bâti s'impose comme méthode d'étude ; dans les deux derniers cas, ruines en élévation et vestiges enfouis, l'archéologie du sol et du sous-sol vient à la rescousse.

Néanmoins, les techniques archéologiques ne sont pas la panacée universelle et ne peuvent tout expliquer de l'histoire et de l'évolution d'un château médiéval. Ce qu'on appelle les sources secondaires, les textes et les

images, doivent être employées et surtout être considérées pleinement, au même titre que les structures architecturales, comme dignes d'intérêt. Bien entendu, la confrontation de l'ensemble des données doit être soumise à une critique rigoureuse ; bien entendu, l'interprétation intervient une fois faites les constatations ; bien entendu, il peut y avoir des contradictions, voire des oppositions nettes entre les données matérielles et celles issues de documents écrits ou figurés. En ce qui concerne ces derniers, force est de constater qu'ils sont généralement postérieurs à l'objet qu'ils représentent : le château-fort (pour reprendre une terminologie familière), mis à part les miniatures enluminant les manuscrits des XIV^e et XV^e siècles, hors de propos ici.

Si la représentation du château dans la miniature a fait l'objet de quelques études critiques en terme de « *realea*¹ », la réflexion à partir d'une part des recueils de dessins de châteaux, d'autre part des atlas topo- et cartographiques élaborés par les ingénieurs et géographes aux XVI^e-XVIII^e siècles n'a pas vraiment posé l'intérêt ni les limites à leur emploi par l'historien avant ce colloque². Effectivement, les historiens de la topographie et de la cartographie d'une part ont marqué peu d'intérêt à confronter les rendus graphiques et l'architecture³. D'autre part, les castellologues considèrent rapidement inutilisables sinon peu fiables les représentations des châteaux sur les cartes, les plans ou les vues. Soit ils sont considérés comme de simples illustrations sans valeur véritable au point de vue documentaire, soit ils sont pris pour argent comptant.

Ce sont quelques remarques méthodologiques d'ordre général dont il s'agira dans les lignes qui suivent, inspirées par une pratique trentenaire de ce type de document.

En premier lieu, il faut s'entendre sur les définitions⁴ :

- une carte est une représentation « sur une feuille plane de la surface de la terre ou d'une de ses parties au moyen de ces raccourcissements que les géographes nomment « projections ». On distingue dans les « cartes terrestres » ou « géographiques » celles dites « générales » (mappemonde, représentation d'un continent) et celles dites « particulières », subdivisées en cartes « chorographiques » (contrée, province, diocèse) et « topographiques » (petit espace très détaillé)⁵. »

- un plan est par conséquent la « topographie », par exemple d'une ville, d'un village, d'un monastère avec ses terres. La topographie est la « description ou plan de quelque lieu particulier ou d'une petite étendue de terre, comme celui d'une ville, d'un bourg [...] On exécute la topographie de deux manières : 1° le plan géométrique du lieu, avec l'observation de toutes ses mesures, dont on fait une échelle des toises ; 2° par l'élévation ou vue perspective⁶. »

- la vue ferait partie selon François de Dainville de la représentation topographique. Néanmoins, par vue, j'entends la représentation paysagère d'un lieu précis, ville, village, ferme, château, sans recours aux méthodes géométriques du topographe, du cartographe ni de l'arpenteur. Ce sont généralement des visions d'artistes.

Deuxièmement, il faudra privilégier les documents manuscrits et laisser ceux qui sont gravés, édités, donc les estampes. D'abord parce que les gravures, publiées soit isolément soit dans des atlas, sont des rendus de seconde main par rapport à une mise au net manuscrite. Le géographe, l'arpenteur, a dessiné, et c'est un graveur qui exécute sur une plaque la carte ou le plan à reproduire. Le droit d'auteur n'existant pas, les graveurs et éditeurs se sont copiés les uns les autres, reproduisant les estampes en les réduisant, en y ajoutant des données supplémentaires, en inversant l'image... Citons le recueil de Francesco Valegio et Martinus Rota, *Raccolta di le piu illustri et famose città di tutto il mondo* (Venise, 1590-1610), où des vues urbaines de Franz Hogenberg⁷ sont totalement inversées, ou celui de Gabriel Bodenehr le vieux (1664-1758), *Force d'Europe : oder Die Merckwürdigst- und Fürnehmste Vestungen, Staette [...] in Europa, in 200 Grundrisse* (Augsbourg, vers 1726), dont les estampes sont copiées et/ou reprises sur le *Curioses Staats und Kriegs Theatrum* (Augsbourg) de Johann Stridbeck le Jeune (1665-1714) qui s'inspire lui-même de plans déjà édités par d'autres graveurs européens, tel Nicolas de Fer (1646-1720) et son *Introduction à la fortification* dédiée à Monseigneur le Dauphin, devenue *Les Forces de l'Europe* (Paris, 1690-1696)⁸. En outre, l'objectif de l'éditeur n'est pas de fournir en temps réel une information scientifique mais un cadre général, une image, une vision pour aider à la compréhension d'un contexte politico-militaire, d'une description touristique avant la lettre d'un pays. La plus grande prudence s'impose par conséquent lorsqu'on emploie une carte, un plan ou une vue gravés. Pourtant, de grandes séries cartographiques (Cassini) ont été diffusées par l'imprimerie : faute d'avoir accès aux minutes manuscrites qui ont pu disparaître, elles sont utiles.

L'on peut assurément accorder plus de crédit aux documents établis de première main par les géographes, les ingénieurs et les arpenteurs-géomètres. Généralement manuscrits, ceux-ci sont réalisés en un, deux ou trois exemplaires, rarement plus. Ils sont destinés à un public restreint, aristocrates, officiers supérieurs, techniciens ; leur objectif est de servir à la gestion du territoire et plus souvent à la guerre. Leur exactitude est dès lors essentielle. Bien entendu, les moyens techniques mis en œuvre pour réaliser les levés préalables sur le terrain sont ceux du temps. La précision des instruments géodésiques n'est pas celle d'aujourd'hui. Néanmoins, leur fiabilité est grande, une fois acceptées les distorsions dues aux moyens dont ils disposaient.

Les cartes

Plus l'échelle en sera petite, moins les indications pourront servir. Je ne crois pas que des cartes géographiques ni chorographiques (à des échelles de 1/100 000 et plus) soient utiles. Par contre, les cartes topographiques (au 1/86 400 – carte de France de Cassini –, au 1/72 000 – cartes de *l'Histoire militaire de Flandres depuis l'année 1690 jusque l'année 1694 inclusivement*, Paris, 1755, du chevalier de BEAURAIN –, au 1/11 520 et au 1/86 400 – cartes

7. Issues du *Civitates orbis terrarum*, Cologne : Georg Braun, 1572-1617, 5 vol.

8. Sur ce dernier, voir PASTOUREAU, *Les Atlas français XVII^e-XVIII^e siècles...* p. 167-169. Le titre frontispice du premier volume, en 1690, est d'ailleurs repris presque tel quel par Stridbeck.

1. Par exemple : ALEXANDRE-BIDON, « Vrai ou faux ? L'apport de l'iconographie à l'étude des châteaux médiévaux »... ; JACQUIER, « Échiffre et fenêtre flamande. Deux éléments prépondérants de la défense dans les châteaux bourguignons au XV^e siècle »... Plus généralement, MARTENS, « L'illusion du réel »... J'ai moi-même tenté deux essais présentés lors de colloques belges au début des années 2000, non publiés (« la société urbaine au bas Moyen Âge », Marche-en-Famenne, 2001, et « De la forteresse au château de séjour », Écaussinnes-Lallaing, 2003.)

2. Sinon une ébauche concernant les albums de Croÿ : DE WAHA, « Les châteaux dans les Albums de Croÿ, une première approche »...

3. Une exception, FOURNIER, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV^e siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel...*

4. Que j'emprunte au classique et incontournable DAINVILLE, *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes...*

5. Toutes citations extraites d'*Idem*, p. 1 à 3, 26, 28 et 37.

6. *Idem*, p. 3.

9. FAILLE, LACROCQ, *Les ingénieurs géographes Claude François et Claude-Félix Masse...* ; PELLETIER, *La carte de Cassini. L'extraordinaire aventure de la carte de France...* Sur Ferraris, voir note 11.

10. DAINVILLE, *Le langage...* p. 230 et pl. XVI à XXI.

11. FERRARIS, *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens...* ; *Le grand atlas de Ferraris. Le premier atlas de la Belgique...* ; *La cartographie au XVIII^e siècle et l'œuvre du comte de Ferraris...* ; LEMOINE-ISABEAU, *Les militaires et la cartographie des Pays-Bas méridionaux...*

des Pays-Bas autrichiens de Ferraris –, à des échelles diverses autour du 1/30 000 – cartes des ingénieurs Masse –) sont à garder⁹. Mais compte tenu des conventions de représentation et du caractère minuscule de ce qui est reproduit, qu'apportent-elles ? Sur la plupart, les châteaux sont figurés par une icône, un symbole stéréotypé qui varie de cartographe en cartographe. Aucune information morphologique sinon leur existence dans tel ou tel lieu, ce qui peut être très précieux. Parfois, un symbole particulier distingue les édifices habitables de ceux qui sont en ruine. Et tous les châteaux sont repris uniformément, ceux dits « forts » et les résidences aristocratiques « de plaisance » postérieures au Moyen Âge¹⁰. Aucune distinction non plus entre la tour maîtresse isolée et le complexe castral à cour et enceinte. De plus, les sites castraux urbains ne sont pas plus identifiables.

La carte dite « de cabinet » des Pays-Bas autrichiens levée par le comte de Ferraris pour le gouvernement impérial, en 1770, dont les trois exemplaires manuscrits sont au 1/11 520, est plus détaillée (fig. 2)¹¹. Comme les arbres remarquables, les gibets et potences, les abbayes et les moulins, les sites castraux ont un intérêt stratégique et tactique pour les chefs d'armée et pour les artilleurs (Ferraris est officier d'artillerie). La lecture doit en être faite accompagnée des mémoires descriptifs rédigés en même temps. Le plan-masse des châteaux est figuré et individualisé. Cette carte donne donc, à un moment précis à la fin du XVIII^e siècle, une sorte d'état des lieux très précieux. Il faut cependant relativiser son apport. D'abord parce que les

grands ensembles architecturaux hors des villes sont anamorphosés à une échelle qui doit encore être déterminée ; cette observation faite ponctuellement n'a, à ce jour, pas encore fait l'objet d'une étude globale : je l'ai constaté pour le château de Golzennes, près de Namur, lors de la remise à la même échelle des plans de châteaux du XIII^e siècle (fig. 2)¹² et cela est apparu aussi pour l'étude du château de Montquintin, près de Virton¹³. Ensuite, il s'agit de plans-masses sommaires ; le détail des structures composant un complexe castral est imparfaitement figuré : à Montquintin, une tour ronde en réalité est dessinée comme quadrangulaire sur la carte. Ce sont là deux exemples de châteaux conservés. Pour les châteaux en ruine, c'est plus aléatoire : Poilvache, sur la Meuse au nord de Dinant, est figuré par les mots « ruines du château de Poilvache », sans plus, comme Samson, entre Namur et Andenne, et Moha, au nord de Huy. Par contre, la tour seigneuriale d'Amay, à l'est de Huy, est montrée entourée de sa douve aujourd'hui comblée. Enfin, en ce qui concerne les plans de villes – y compris de celles qui ont un château-fort –, il semble bien que les artilleurs de Ferraris ne se soient qu'exceptionnellement donnés la peine d'en établir des relevés nouveaux. Ils ont recopié en les mettant à la bonne échelle des plans existants, parfois gravés d'ailleurs, anciens de plusieurs décennies et entachés d'erreurs topographiques. Ainsi, le plan de Namur est calqué sur une estampe éditée en 1746 : l'arsenal y est représenté perpendiculaire à la Sambre alors qu'il est parallèle à la rivière. Charleroi montre toujours son enceinte bastionnée hexagonale bien que dans un rendu irrégulier alors qu'elle a été démantelée partiellement après le siège de 1746 ; il en va de même pour Tournai et sa citadelle. Sans rejeter d'office la carte de Ferraris, une analyse critique au cas par cas s'avère indispensable.

12. BRAGARD, « Essai sur la diffusion du château « philippin » dans les principautés lotharingiennes... »

13. CULOT, « 1995-2010 : 15 années de restauration au château de Montquintin... » p. 122.

▼ Fig. 2 : Le château de Golzennes. Détail de la carte de Ferraris, feuille 115. Bruxelles, KBR.



Les plans d'ingénieurs

On passe ici à une autre catégorie de levés topographiques, à des échelles plus grandes, entre 1/500 et 1/4 000 environ, dressés par des ingénieurs des fortifications. L'objectif de ces levés est plus concret et est d'ordre technique : fournir des renseignements préalables ou a posteriori sur un état architectural. Les châteaux qui y figurent le sont toujours en plan-masse, parfois en plan au sol et donc avec leur distribution intérieure. À nouveau, il s'agit d'un état des lieux à un moment donné ; d'éventuelles indications d'évolution chronologique des structures en sont absentes et lorsqu'il y en a, elles concernent des projets de modifications à venir, pas d'états antérieurs successifs. Le castellologue peut les employer pour « déconstruire » le château et tenter prudemment d'analyser une succession de phases, par exemple à partir d'anomalies. Ainsi, pour Namur, le relevé au 1/1 200 accompagnant le plan en relief de Larcher d'Aubancourt (1747) montre la collégiale Saint-Pierre-au-Château et sa tour ; celle-ci est désaxée par rapport à la nef qui s'y greffe de façon hétérogène, ses murs sont plus épais, tout évoque une tour-beffroi ou une tour maîtresse peut-être antérieure. Cette hypothèse doit être

évidemment vérifiée par des sondages archéologiques, mais le document du XVIII^e siècle est un indice d'une zone potentiellement sensible en terme de recherche sur le terrain.

Ces dessins topographiques sont d'un apport primordial quand le château a disparu ou est en ruine aujourd'hui. L'ingénieur Philippe Taisne réalise en 1610 un atlas des biens domaniaux contenus dans la seigneurie de Montfort (Limbourg, Pays-Bas). Il y intègre les plans et élévations des villages et châteaux existants, dont celui en ruine du chef-lieu¹⁴. Les atlas Robles à Leiden et leur petit frère conservé à la *Bayerische Staatsbibliothek* de Munich (fin du XVI^e siècle)¹⁵ sont avant tout constitués de plans de villes fortifiées limités à la représentation des remparts et de plans de batailles, mais le plan du château de Courtrai à Lille est exceptionnel pour montrer un état ultime avant la démolition de la forteresse de Philippe le Bel¹⁶. L'atlas quasi contemporain dressé probablement pour Charles de Berlaymont et peut-être par Jacques Du Broeucq renferme quant à lui un plan de Poilvache et un autre de Bouvignes, petite ville mosane entre Namur et Dinant : leur apport à la connaissance de ces deux châteaux comble un vide documentaire, malgré d'évidentes simplifications dans le rendu planimétrique¹⁷.

Les atlas des ingénieurs Masse ont quant à eux la particularité, plus encore que les atlas de Trudaine évoqués dans ces actes, de fournir des détails « vus à la loupe ». Œuvres de Claude (1652-1737) et de Claude-Félix (1712-1786) à titre principal, ils sont accompagnés de mémoires descriptifs et parfois historiques. Certains plans de détail sont de nature historique et font état de situations anciennes soit de villes (Lille), soit de châteaux. Des cartes générales sont agrémentées de vignettes avec les « plans de lieux les plus remarquables » à grande échelle. Le castellologue y trouve une situation figée au moment de la réalisation des dessins, irremplaçable encore pour les châteaux disparus ou fortement ruinés, tel celui de Solre-le-Château (Nord) dont le « donjon » est vu en détail¹⁸. La précision et l'exactitude des levés s'y trouvent rarement prises en défaut lorsqu'on peut faire la comparaison avec les structures conservées.

Enfin, d'une autre portée également, les 118 atlas des places fortes commandités en 1774 par le duc d'Aiguillon, secrétaire d'État à la guerre de Louis XV, sont l'œuvre des ingénieurs militaires français¹⁹. Plusieurs se rapportent à des places fortes qui sont ou qui ont un château-fort. Avec le plan général au 1/10800 se trouvent (pas systématiquement) des relevés à grande échelle, plans à différents niveaux, coupes et élévations. Là encore, ils sont d'un intérêt majeur pour des châteaux comme ceux de Montmédy ou de Bouillon, le premier quasi disparu et le second très dénaturé depuis 1815. Ils témoignent d'un état des lieux figé, à partir duquel une lecture à rebours est possible. Ils peuvent également donner des pistes de recherches sur le terrain, pour d'éventuels sondages et fouilles archéologiques. Dans les Pays-Bas autrichiens, le colonel-ingénieur Nicolas Jamez avait exécuté à partir de 1755 plusieurs atlas similaires : les châteaux-forts urbains d'Ath et de Luxembourg sont ainsi mieux connus²⁰.

14. Bruxelles, AGR, Cartes et plans manuscrits, 777.

15. SCHROOR, VAN DEN HEUVEL, *De Robles atlasen...* Munich, BSB, Cod. Icon. 141. VAN DEN HEUVEL, *Een derde atlas met Robles' veldtocht door Friesland...*

16. Et parfaitement employé comme tel par BLIECK, « Le château dit de Courtrai à Lille... »

17. VAN DEN HEUVEL, « Een atlas voor Gilles de Berlaymont... »

18. FAILLE, LACROCCQ, *Les ingénieurs géographes...* pl. XV.

19. LACROCCQ, *Atlas des places fortes de France (1774-1788)...*

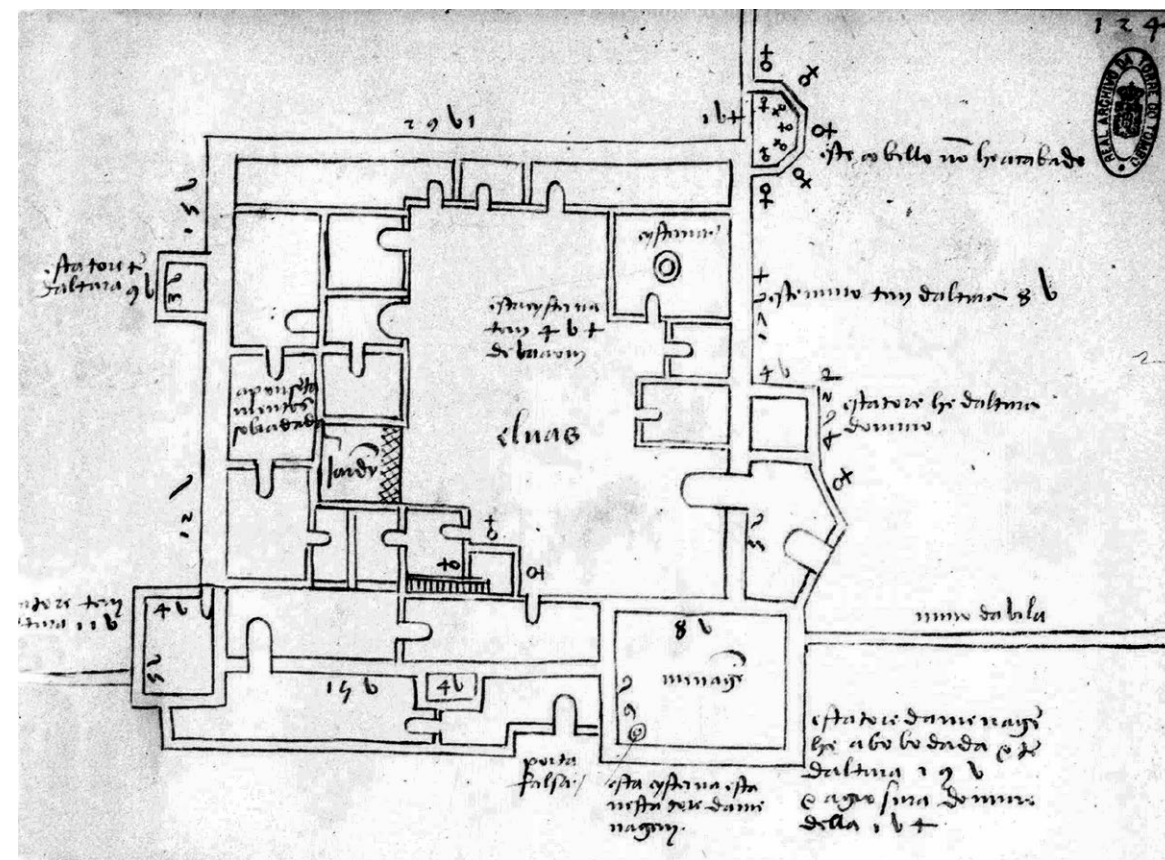
20. GOSSERIES, « Mémoires de Nicolas Jamez, colonel du génie à Luxembourg... » ; MULLER, « Vauban et Ath. Construction de la forteresse... »

Les recueils de vues

Vues ou « portraits » d'architecture, comme on parle des « portraits de ville » réalisés par des artistes à partir du XV^e siècle, celles-ci sont moins techniques dans leur élaboration, leur but est de divertir plus que de documenter et paradoxalement elles sont mieux connues ou en tout cas plus employées. Les albums de Croÿ, comme les gravures de Cantillon, de Le Roy et de Remacle Le Loup, ont déjà été étudiés dans le présent recueil, je renvoie le lecteur à ces contributions. Le retour vers les dessins préparatoires soit à la mise au net, soit à la gravure, s'impose dans tous les cas, même si cela reste des visions d'artistes et si leur finalité n'est pas historique ni archéologique.

Le cas de l'armorial de Guillaume Revel, évoqué aussi dans ces actes, peut se rapprocher du « *Livro das fortalezas* », œuvre de Duarte de Armas en 1509-1510²¹. Peintre et dessinateur né vers 1465, Duarte de Armas a exercé les fonctions de receveur de la chancellerie de la cour de Portugal. Il met 7 mois à représenter 55 places fortes, au trait d'encre sur parchemin. Chacune est vue du nord et du sud, en élévation quasi perspective, et comme un certain nombre sont en zone montagneuse, on a l'impression de perspectives cavalières (fig. 1). Mais en plus, 49 plans géométriques cotés de châteaux sont inclus à la fin du manuscrit, ce que n'a pas le recueil de Revel (fig. 3). À dire vrai,

21. DA SILVA CASTELO BRANCO Duarte de Armas. *Livro das fortalezas...*



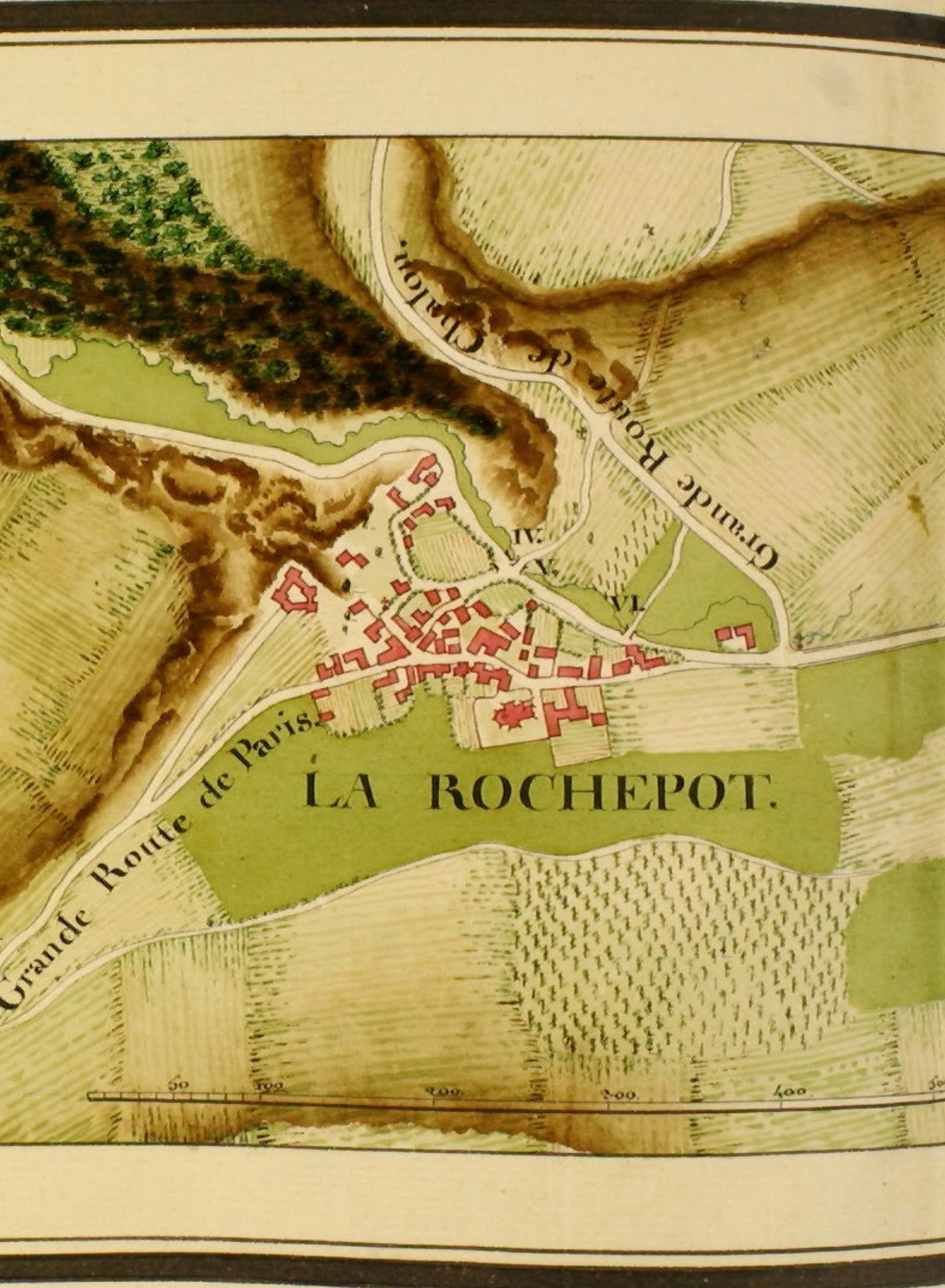
▲ Fig. 3 : Duarte de Armas. *Livro das fortalezas* : plan du château d'Elvas, 1500-1510.

le rendu s'apparente plus à un croquis planimétrique qu'à un plan véritable, en l'absence de triangulation. Cependant, en regard des ensembles architecturaux bien conservés, ils présentent une fiabilité appréciable. Dans la situation particulière du paysage castral portugais aujourd'hui, où un grand nombre de châteaux médiévaux sont quasi intacts, leur apport à la castellologie est moindre que pour des pays comme la France ou la Belgique. Ils donnent pourtant des informations sur des états projetés ou intermédiaires, voire des distributions intérieures fort proches de l'époque de pleine activité de ces châteaux, sans aller jusqu'à indiquer la répartition des pièces dans les bâtiments.

Pour conclure, il apparaît nécessaire de considérer les cartes, plans et vues anciens au titre de sources pleines et entières pour le castellologue. La critique interne et externe est la première étape à leur emploi. La prise en compte de leur finalité propre y aide. Si les cartes géographiques restent limitées à des indications d'existence en tel ou tel lieu, si les documents imprimés doivent être considérés avec grande prudence et au cas par cas, tous sont majeurs concernant les châteaux disparus et en ruine. Les dessins faits par les techniciens formés à l'arpentage et à la géométrie à partir du XVI^e siècle sont par essence plus fiables, sans aller jusqu'à résoudre les questions d'évolution architecturale ni chronologique. La confrontation de toutes les données, archéologiques, iconographiques et, mais ce n'est pas le thème de cette rencontre, écrites, fournit ainsi une meilleure compréhension de l'histoire des châteaux-forts.

Bibliographie

- ALEXANDRE-BIDON (Danièle), « Vrai ou faux ? L'apport de l'iconographie à l'étude des châteaux médiévaux », in : POISSON (Jean-Michel) (dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XIV^e siècle). Archéologie et histoire : perspectives de la recherche en Rhône-Alpes*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1992 (DAF 32), p. 43-55.
- BLIECK (Gilles), « Le château dit de Courtrai à Lille de 1298 à 1339 : une citadelle avant l'heure », *Bulletin Monumental*, t. 155, 1997, p. 185-206.
- BRAGARD (Philippe), « Essai sur la diffusion du château « philippin » dans les principautés lotharingiennes au XIII^e siècle », *Bulletin Monumental*, t. 157, 1999, p. 141-168.
- CULOT (Didier), « 1995-2010 : 15 années de restauration au château de Montquintin. Premier bilan des données de l'histoire et de l'archéologie du bâti », *Le Pays gaumais*, 62^e-63^e années, 2003-2004, p. 113-146.
- DA SILVA CASTELO BRANCO (Manuel), *Duarte de Armas. Livro das fortalezas*, Lisbonne : Arquivo nacional da Torre do Tombo ; Edições Inapa, 1990.
- DAINVILLE (François de), *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes 1500-1800*, Paris : Picard, 1964.
- FAILLE (René), LACROCQ (Nelly), *Les ingénieurs géographes Claude, François et Claude-Félix Masse*, La Rochelle : Rupella, 1979.
- FERRARIS (Joseph de), *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris. Mémoires historiques, chronologiques et oeconomiques*, Bruxelles : Crédit communal de Belgique, 1965-1974 (collection *Histoire*, série in 4^o, n^o 2).
- FOURNIER (Gabriel), *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XVI^e siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Genève : Droz ; Paris : Arts et métiers graphiques, 1973.
- GOSSERIES (Alphonse), « Mémoires de Nicolas Jamez, colonel du génie à Luxembourg », *Annales du cercle archéologique de Mons*, t. XXV, 1896, p. 177-213.
- JACQUIER (Élizabeth), « Échiffe et fenêtre flamande. Deux éléments prépondérants de la défense dans les châteaux bourguignons au XV^e siècle », in : POISSON (Jean-Michel) (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge. Actes du colloque de Lons-le-Saunier, 23-25 octobre 1997*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 2003, p. 109-128.
- La cartographie au XVIII^e siècle et l'œuvre du comte de Ferraris (1726-1814). Colloque international, Spa, 8-11 septembre 1976. Actes*, Bruxelles : Crédit Communal de Belgique, 1978 (Histoire *Pro Civitate*, série in-8^o, n^o 54).
- Le grand atlas de Ferraris. Le premier atlas de la Belgique. 1777. Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens et de la principauté de Liège*, Bruxelles : KBR.be / Institut géographique national ; Tiel : Racine / Lannoo, 2009.
- LACROCQ (Nelly), *Atlas des places fortes de France (1774-1788)*, Vincennes : SHAT, 1981.
- LEMOINE-ISABEAU (Claire), *Les militaires et la cartographie des Pays-Bas méridionaux et de la Principauté de Liège à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècle*, Bruxelles : Musée royal de l'armée, 1984 (collection *Centre d'Histoire militaire, travaux*, 19), p. 200-220.
- MARTENS (Didier), « L'illusion du réel », in : DE PATOUL (Brigitte), VAN SCHOUTE (Roger) (dir.), *Les primitifs flamands et leur temps*, Bruxelles : La renaissance du livre, 1994, p. 255-277.
- MULLER (Josy), « Vauban et Ath. Construction de la forteresse », *Annales du Cercle Royal d'Archéologie d'Ath et de sa Région*, t. 38, 1954-1955, p. 111-374.
- PASTOUREAU (Mireille), *Les Atlas français XVI^e-XVII^e siècles*, Paris : BnF, 1984.
- PELLETIER (Monique), *La carte de Cassini. L'extraordinaire aventure de la carte de France*, Paris : Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, 1990.
- SCHROOR (Meindert), VAN DEN HEUVEL (Charles), *De Robles atlassen : vestingbouwkundige plattegronden uit de Nederlanden en een verslag van een veldtocht in Friesland in 1572*, Leeuwarden : Rijksarchief in Friesland, 1998.
- VAN DEN HEUVEL (Charles), « Een atlas voor Gilles de Berlaymont. Belegeringsscenes en stadsplattegronden als herinnering en als studiemateriaal », *Caert-thresoor*, 15, 1996, n^o 3, p. 57-69.
- VAN DEN HEUVEL (Charles), *Een derde atlas met Robles' veldtocht door Friesland in München : de codex iconographicus 141 en de verloren verzameling van Gabrio Serbelloni*, Leeuwarden : Rijksarchief in Friesland, 1998.
- WAHA (Michel de), « Les châteaux dans les Albums de Croÿ, une première approche », in : DUVOSQUEL (Jean-Marie) (dir.), *Recueil d'études sur les Albums de Croÿ*, Bruxelles : Crédit Communal de Belgique, 1998, p. 245-286.



Recherche des cartes et plans : un cas pratique, le duché de Bourgogne

SYLVIE LE CLECH-CHARTON

Conservatrice générale du patrimoine, directrice de l'appui scientifique des Archives nationales,
UMR 6298 ArTeHiS.

Sur la base de cotes relevées par notre collègue Jean-Charles Capronnier, chargé d'études documentaires aux Archives nationales, enrichies de dépouillements des instruments de recherche que nous avons pratiqué, et avec la collaboration de Cécile Souchon, conservateur général honoraire, ancienne responsable de la section des cartes et plans aux Archives nationales (site de Paris)¹, nous donnons quelques pistes de recherche pour établir un corpus de sources sur la thématique « Châteaux et atlas » à partir principalement des sources des Archives nationales, en centrant notre propos sur l'ancien duché de Bourgogne. La plupart des sources remontent au XVIII^e siècle et nous invitons à les croiser avec les dossiers dont elles peuvent être extraites, ainsi qu'avec les ressources du Centre d'onomastique des Archives nationales à Paris, pour la toponymie. Nous ne citerons pas les sources militaires, qui sont un sujet dépassant le cadre de ce cas pratique de recherche.

Les sources de base sont constituées par les séries N (cartes) et NN (plans d'architecture), classées par département, constituées à partir d'extraits de cartes et plans des séries anciennes, bien connues et bien identifiées, car elles bénéficient d'un accès aisé par des répertoires numériques anciens. Il convient de se reporter désormais à la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales qui donne accès en ligne à ces répertoires. Après un dépouillement systématique de ces références, on pourra rechercher d'autres références.

1. Voir en particulier SOUCHON (Cécile) (s. dir), *Les outils de représentations du paysage* Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Neuchâtel 2010 ; édition électronique : CTHS, 2012, p. 5-13. Et DEMEULENAERE-DOUYÈRE (Christiane), PLOUVIER (Martine) SOUCHON (Cécile), *Des images et des mots : des documents figurés dans les archives*. Paris : CTHS, 2011.

Quelques définitions et éléments de critique des sources

La notion d'atlas est le plus souvent factice quand il s'agit de sources d'archives publiques nativement ou devenues publiques par confiscation à la Révolution française. En réalité, on recherche des « cartes et plans » et on en constitue le recueil *a posteriori* dans le cadre d'un travail de recherche qui permet plus ou moins bien de comparer les zones cartographiées ou les plans dont les procédés techniques et les échelles peuvent être divers et fortement discordants. Quoi qu'il en soit, dans le domaine des sources d'archives présentes sur la longue durée, ce qui est important à retenir est que la carte ou le plan sont des notions liées au territoire et à son historicité, donc à la géographie historique qui définit une zone plus ou moins large (pays d'État, pays d'Élection, principauté, duché... ou d'autres circonscriptions administratives). Sur cette zone, comme dans tout acte écrit, une autorité énonce son intention, dans le but de prouver son autorité sur un fait, une zone, un ensemble de populations. La forme matérielle de cette autorité est l'acte et ici, plus particulièrement une représentation graphique, la carte ou le plan, les Archives nationales ayant regroupé ces deux types de documents sous deux appellations différentes mais volontairement complémentaires, pour exprimer que la forme d'un édifice dans son environnement est liée, dans l'étude de celui-ci, sur un plan, selon un cadrage plus centré sur l'édifice lui-même. Se trouvent d'ailleurs en réalité joints à ces « cartes et plans » des dessins d'architecture (coupes, élévations de façade...)

Il est donc nécessaire de faire une démarche à deux degrés : étudier une zone cartographiée large (domaine de la géographie historique, des limites du pouvoir sur un territoire) et faire un zoom sur une zone plus petite, qui permet de mettre en évidence le lien entre le bâti et son territoire selon d'autres axes de recherche (histoire de l'art, archéologie, histoire sociale et économique).

On comprendra ainsi beaucoup mieux les limites de ces sources mais aussi leurs apports pour la problématique qui nous concerne, les relations entre les châteaux (leur implantation, leur environnement, leurs formes) et les « atlas ». Ces sources concernent essentiellement l'évolution de ces châteaux et la connaissance de typologies pragmatiques qui évoluent au gré des usages et des mutations économiques : châteaux devenus fermes, châteaux agrandis et confirmés dans leur rôle de demeure seigneuriale à laquelle sont liés des droits, châteaux défendant un axe de circulation, ayant perdu son rôle défensif, devenu château de plaisance, château placé à proximité d'un axe devenu secondaire au XVIII^e siècle, « âge d'or » des atlas, château bâti de neuf à l'emplacement d'un château détruit, dont on retrouve en revanche les traces archivistiques dans des documents plus anciens (foi et hommage, inventaires après décès, « recherches de feux » sous l'égide de la Chambre des comptes en Bourgogne...)

Si on prend l'exemple type d'une province, on pourra constater qu'il existe donc des « atlas » représentant des châteaux, dans les cas suivants :

- l'intention du propriétaire a été de faire le recensement de ses propriétés : visée économique, visée fiscale, preuve de droits, volonté de prestige...

- l'intention de la tutelle administrative (pouvoir royal, États des provinces) a été de faire le recensement de routes au bord ou à proximité desquelles les châteaux sont représentés ; la description des parcelles constituant un territoire. (Aménagement du territoire, souci de développer l'économie, visée aussi fiscale mais publique et non seigneuriale, souci d'établir des limites géographiques à un territoire) : appartient à cette catégorie, très en vogue à partir du développement de l'art des ingénieurs des Ponts et Chaussées, sous Louis XV, les « atlas des routes », dont celui de Trudaine et en Bourgogne celui des routes de Bourgogne sont les principaux représentants. De manière non moins significative, répondent à ces atlas, des séries qui constituent l'ancêtre du cadastre napoléonien (conservé en sous-série 3P des Archives départementales), les plans d'intendance (série C des Archives départementales).

Un cas limite mais intéressant est constitué par les cartulaires de seigneuries ecclésiastiques et les pouillés, dont les plus importants sont édités depuis le XIX^e siècle, et recensés par Langlois et Stein dans les bibliographies classiques. Les seigneurs ecclésiastiques gèrent leurs biens comme les seigneurs laïcs et le texte énumératif vient là former en quelque sorte un atlas « texte » à défaut d'offrir une représentation visuelle des châteaux.

Pistes de recherche aux Archives nationales

D'autres orientations que les traditionnelles séries N et NN peuvent être explorées avec profit (certaines d'entre elles sont déjà fort bien repérées). On constatera qu'en égard à l'état de l'art des ingénieurs et géographes, beaucoup d'entre elles dépassent le cadre strict de la Révolution française. En effet, les grandes entreprises de cartographie systématique, telles la carte de Cassini, furent obsolètes après la Révolution et c'est l'une des raisons pour laquelle les pouvoirs publics relancèrent en 1819 la carte d'État-major.

Certaines des sources des Archives nationales sont l'envoi en administration centrale de sources que l'on retrouvera à des degrés divers dans les Archives départementales, qui ont reçu par la loi de Brumaire anV les papiers confisqués à la Révolution puis les dossiers instruits par les districts révolutionnaires et les départements après la disparition des districts.

Voici quelques échantillons de références conservées en N, par ordre alphabétique des départements de l'actuelle région de Bourgogne (il conviendra aussi de se reporter aux éventuels dossiers liés, d'où sont extraits les documents cotés en N) :

N/IV/Côte-d'Or/ liasse 3 : en tête du volume, plan masse de Châteauneuf-en-Auxois, bornage, 1808.

N/III/Côte-d'Or/liasse 2 : « fief de la Colombière », 1775-1776

N/III/Nièvre/liasse 16/1 : Plan visuel de la Chatonnière (Château-Chinon, Fours), XVIII^e siècle.

N/III/Saône-et-Loire/liasse 25 : « Plan du château de la Motte-Saint-Jean... », XVIII^e siècle (extrait de T 584, dossier de bien confisqué).

N/III/Saône-et-Loire/liasse 29 : Plan des dépendances de l'abbaye de Cluny, XVIII^e siècle (provenance : Q1 1017, confiscation des domaines à la Révolution).

Idem, liasse 9 : Plan du château de Charolles, XVIII^e siècle.

Idem, liasse 32 : « scénographie du chasteau de Montjeu » (Autun), vue perspective du château, du parc et de la forêt.

N/II/Yonne/liasse 1 : « Carte topographique du comté de Vallery », XVIII^e siècle (à noter, relief sommaire, limites du comté, châteaux, terres du prince de Condé par N. Lallemand, géographe du roi).

N/II/Yonne/ liasse 6 : Plan du château et des parcs de Thorigny (plan masse, parc, parterre, pièces d'eau), XVIII^e siècle.

N/II/Yonne/liasse 18 : Plan du château et parc de Vallery, qui comprend aussi le village, XVIII^e siècle.

N/II/Yonne/liasse 22 : « Plan de l'isle, parc et château et fort de Régenes », demeure des évêques d'Auxerre, XVIII^e siècle.

N/IV/Saône-et-Loire/1 : « Plan du château de Saint-Germain-du-Plain... » (3 atlas, 1697)

N/II/Yonne/liasse 8 : Carte de Seignelay, 1787 (à noter, en dehors des parcelles, bois, prés, château et parc en cartouche, une vue de la façade du nouveau château et une vue perspective de l'ancien).

N/IV/Yonne/liasse 9 : « Atlas contenant les plans topographiques des territoires de Thorigny et de l'Apostolle » levés pour la rénovation du terrier, 1772-1773.

Nous n'avons pas noté ici les papiers de la série R (papiers des princes), mais avons fait relever par nos collègues, les références qui concernaient des lieux de Bourgogne, contenus dans les séries F des papiers versés anciennement par les ministères, et T (papiers confisqués sur les particuliers à la Révolution). Ces deux séries constituent l'essentiel de la documentation.

La visée de cet article étant pratique, il conviendra, pour connaître la genèse de ces fonds, de se reporter à l'État général des fonds, accessible sur la salle des inventaires virtuelle mais aussi depuis 2013, sur le portail européen des archives, Apenet.

F/1a/2 002 : Très nombreux plans-voyers et d'alignement de communes bourguignonnes, entre 1810 et 1850 environ.

F/14/156/A : Plan d'une partie du chemin projeté de la Saône à la Loire, tracé projeté entre le château de Gateiller (Loire) et le port de Pouilly-sur-Loire, [1782]

Voir également le carton d'où est extrait ce plan.

F/14/167/A : Plan du tracé de la nouvelle route projetée de Paris à Lyon dans la traverse de Cosne-sur-Loire, XVIII^e siècle.

Voir également le carton d'où est extrait ce plan.

F/14/4 326 : Plans et vues du haut fourneau de Pouilly-sur-Saône, 1838. Voir également le carton d'où sont extraits ces plans.

F/14/4 441 : Plan des « hauts fourneaux et petite forge de Cramain, commune de Chasnay » (Nièvre), 1818.

Voir également le carton d'où est extrait ce plan.

F/14/10 066 : Très nombreux plans du cours de la Loire dans la traversée du département de la Nièvre, XVIII^e-XIX^e siècle.

F/14/10 089 : Canal de Bourgogne, 1774-1863.

Ensemble remarquable de 113 pièces avec, notamment, les célèbres propositions d'aménagements monumentaux pour Laroche-Migennes (1811).

F/14/10 091, dossier 3 : Canal du Centre, 1782-1848.

Ensemble plus disparate (34 pièces), mais néanmoins intéressant.

F/14/10 092, dossier 4 : Canal du Creusot, 1801-1802.

22 pièces.

F/14/10 093, dossier 4 : Projet de canal du Doubs à la Saône, XVIII^e siècle.

1 pièce

F/14/10 161, dossier 13 : Cartes du duché et de la comté de Bourgogne et plan du château de Dijon, 1748-1772.

F/14/10 170, dossier 7 : Carte des routes de la Côte-d'Or, 1799-1812.

F/14/10 184, dossier 2 : Carte des routes de la Nièvre, 1799-1829.

F/14/10 187, dossier 3 : Carte des routes de la Saône-et-Loire, fin XVIII^e siècle-1851 (avec plans de traverses).

F/14/10 190, dossier 5 : Carte des routes de l'Yonne, 1799-1812.

F/14/10 213, dossier 14 : Plan de la ville et faubourgs d'Autun, 1851.

F/14/10 213, dossier 15 : Plan de la ville d'Auxerre, 1829.

F/14/10 214, dossier 3 : Plan général de la ville de Beaune, 1858.

F/14/10 219, dossier 15 : Plans de la ville et du faubourg de Brinon-l'Archevêque, 1770.

F/14/10 225, dossier 4 : Plans généraux et partiels de la ville de Chalon-sur-Saône, 1771-1864.

F/14/10 225, dossier 7 : « Plan de l'isle du faubourg de la Charité avec son nivellement... », 1803.

F/14/10 225, dossier 11 : Plan de Charolles, 1851.

F/14/10 225, dossier 22 : Plan de la ville de Châtillon-sur-Seine, 1849.

F/14/10 230, dossier 1 : Plans de la ville de Cosne-sur-Loire et de ses faubourgs, XVIII^e XIX^e siècle.

F/14/10 230, dossier 9 : « Carte de la ville de Decize et de ses environs », 1703.

F/14/10 232, dossier 2 : Plans de la ville de Dijon et de ses environs, 1839-1888.

F/14/10 242, dossier 8 : Plan de la ville de Joigny et de ses abords, 1848.

F/14/10 243, dossier 14 : Plan de la ville de Louhans, 1851.

F/14/10 244, dossier 3 : Plans de la ville de Mâcon, 1840-1893.

F/14/10 250, dossier 20 : Plan d'ensemble du bourg de Montsauche (Nièvre), 1849.

F/14/10 251, dossier 11 : Plans de la ville de Nevers, 1849-1856.

- F/14/10 261, dossier 2* : Plan de la ville de Prémery (Nièvre), 1849.
- F/14/10 262, dossier 1 bis* : Plan de la ville de Rigny (sur-Arroux, Saône-et-Loire), XIX^e siècle.
- F/14/10 264, dossier 5* : Plan de la ville de Saint-Amand (Nièvre), 1848.
- F/14/10 268, dossier 14* : Plan de la ville de Saint-Révérien (Nièvre), 1848.
- F/14/10 268, dossier 15* : Plan du bourg de Saint-Saulge (Nièvre), 1848.
- F/14/10 269, dossier 16* : Plans généraux et partiels de la ville de Sens, 1754-1885.
- F/14/10 290, dossier 1* : Plans des forges de Courtivron et Tarsul, ainsi que du fourneau de Molois, 1813.
- F/14/10 299, dossier 6* : Plans et descriptions du bassin houiller de Decize, atlas (1845-1848), plans des forges et fonderie de cuivre d'Imphy (1845), plans des concessions minières de La Machine (1792-1804), plan du château et des moulins de Neuvy (XIX^e siècle), plan d'une usine à Vandenesse (1804).
- F/14/10 309* : Cartes et plans des bassins miniers d'Autun (1803), Blanzay (fin XVIII^e siècle.-1809), Breuil (1826), du Creusot (1759-1826), Montchanin (1825-1840).
- F/14/10 310* : Plans des bassins miniers d'Autun (1841) et Blanzay (1842), atlas, des forges de La Chapelle-sous-Dun et Romanèche, atlas (1857), mémoire et plans sur les bassins houillers de Saône-et-Loire (1839 et années suivantes).
- F/14/10 361, dossier 1* : Cartes routières de la Côte-d'Or, 1790-1863.
- F/14/10 369, dossier 1* : Cartes routières de la Nièvre, 1790-1878.
- F/14/10 372, dossier 1* : Cartes routières de la Saône-et-Loire, 1790-1841.
- F/14/10 376, dossier 3* : Cartes routières de l'Yonne, 1790-1868.
- F/21/3 502, article 9* : Plan de la ville de Dijon avec ses principaux monuments, gravé par Lattré, 1759-1761.
- F/21/3 502, article 19* : Plans d'urbanisme pour Nevers, 1913.
- F/31/117* : Plans cadastraux par masse et nature de culture des communes suivantes de la Côte-d'Or : Agey, Barges, Barjon, Chenôve, Corcelles-les-Monts, Couchey, Crimolois, Cuiserey, Fixey, Fixin, Flavignerot, Fontaine-lès-Dijon, Gisse-sur-Ouche, Longvic, Neuilly-lès-Dijon, Marlien, Noiron-lès-Citeaux, Norges-la-Ville, Perrigny-lès-Dijon, Poiseul-lès-Saulx, Quetigny, Saint-Apollinaire, Saulx-en-Montagne, Savouges, Sennecey, Talant, Talmay, Varois, Villers-Rotin, 1803-1806.
- F/31/118* : Plans cadastraux par masse et nature de culture des communes suivantes de la Côte-d'Or : Allerey, Avosne, Beaulieu, Bissey-la-Côte, Blessey, Braux, Buxerolles, Cencerey, Chambain, Chivres, Clamerey, Corgoloin, Combertault, Faiverolles-lès-Lucey, Fontangis, Ivry, Jallanges, Labergement, Levernois-sur-la-Bourg, Louème, Lucey, Marigny-lès-Reullée, Marigny-sous-Thil, Martrois, Massingy, Moitron, Montagny, Montlay-en-Auxois, Musigny, Nan-sous-Thil, Noidan, Noiron-sur-Seine, Normier, Planay, Quincerot, Ruffey-lès-Beaune, Saint-Bernard, Saint-Mesmin, Saint-Nicolas, Sussey, Trugny, Veuxhaules, Villy-le-Moutiers, 1803-1806.
- F/31/141* : Plans cadastraux par masse et nature de culture des communes suivantes de la Nièvre : Armes, Champlin, Chevroches, Clamecy, Garchy, La

Collancelle, Livry, Mesves-sur-Loire, Pouques-Lormes, Pousseaux, Rix, Savigny, Varennes-lès-Narcy, 1804-1806.

F/31/156 : Plans cadastraux par masse et nature de culture des communes suivantes de la Saône-et-Loire : Authumes, Bachans, Beaurepaire, Bellevesvre, Collonge-la-Madeleine, Couches-les-Mines, Dampierre, Épertully, Fretterans, La Chaux, Lays, Montmort, Pierre, Saint-Forgeot, Saint-Gervais, Saisy, Sully, Terrans, 1804-1806.

F/31/165 : Plans cadastraux par masse et nature de culture des communes suivantes de l'Yonne : Accolay, Annay-la-Côte, Annéot, Blannay, Brosses, Champigny-sur-Yonne, Champs, Charny, Chêne-Arnoult, Chitry, Cisery-les-Grands-Ormes, Courgis, Dicy, Dyé, Esnon, Essert-la-Grange, Festigny, Fulvy, Gurgy, Joux-la-Ville, La Chapelle-sur-Oreuse, La Motte-aux-Aulnais, Lichère, Noé, Paron, Paroy-sur-Tholon, Perreux, Pimelles, Prey, Prunoy, Quennes, Sacy, Saint-Aubin-Châteauneuf, Saint-Brix, Saint-Martin-sur-Ouanne, Saint-Moré, Sermizelles, Subligny, Sucy-le-Bois, Vermenton, Villebougis, Villemare, Ville-neuve-la-Dondagre, Vincelottes, Voutenay, 1803-1806.

H/1/151 : Canal de Bourgogne. Tracé entre Dijon et Saint-Jean-de-Losne, avec projet de bassin pour servir de port à la ville de Dijon, [1780].

Voir également le carton d'où est extrait ce plan.

H/1/1 138 : Plan géométrique de chemins contentieux au terroir de Saint-Jean-le-Priche, [1787], et plan de partie du chemin de Mâcon à la Loire, par Compin, ingénieur des États du Mâconnais, 1780.

Voir également le carton d'où est extrait ce plan.

MAP/6/JJ/71/B, pièces 235 à 286 : Papiers, notes et minutes de cartes levées sous la direction de Guillaume de l'Isle : cartes administratives et diocésaines, cartes forestières, plans de routes et cours d'eau concernant la Bourgogne, 1679-1710.

MAP/6/JJ/89/A, pièce 1 : Plan de la fonderie royale du Creusot, XVIII^e siècle.

NN supplément : Carte géologique de la France (sur fond de la carte d'état-major) : planches pour les régions de Sens (planche 81), Auxerre (planche 96), Tonnerre (planche 97), Châtillon-sur-Seine (planche 98), Clamecy (planche 110), Avallon (planche 111), Dijon (planche 112), Nevers (planche 123), Château-Chinon (planche 124), Beaune (planche 125), Autun (planche 136), Chalon-sur-Saône (planche 137), Charolles (planche 147), Mâcon (planche 148), milieu et fin XIX^e siècle.

Certaines de ces cartes sont en couleur et offrent une légende détaillée des couches géologiques.

S/5 247 : « Figure des terrouers de Launoy, des Bordes et Florigny » (Fleurigny, Yonne), et bornage des terres relevant de la commanderie de Launay, [v. 1530].

Voir également le carton d'où est extrait ce plan.

T/109¹⁻² : Plan général de la terre et marquisat d'Arc-sur-Tille, et plan général du marquisat de Til-Châtel, des seigneuries d'Échevannes et Orville, appartenant au duc de Saulx-Tavannes, XVIII^e siècle ; carte générale et géométrale des baronnies de Lux et Bourberain, appartenant au comte de Tavannes, 1781-1786.

Voir également les cartons d'où sont extraits ces plans.

AF/III/105, dossier 470 : Plan topographique des communes, fermes et hameaux composant le canton d'Autricourt (Côte-d'Or), carte topographique des communes du canton d'Antully (Saône-et-Loire), 1798.

AF/IV : Plans concernant des délimitations de communes et des élargissements de voirie (Côte-d'Or), plans généraux et de traverse de Dijon, sous diverses cotes (joint à des décrets de 1806-1813). Même constat pour la Saône-et-Loire et l'Yonne (délimitations de communes).

Plan de la concession des mines de houille de Decize (joint à un décret de 1808).

Plan de la forêt de Saulois (Nièvre) (annexé à un décret de 1806).

E/2 168, f° 219 : Plan du pertuis de Régennes à Appoigny, 1738.

E/2 348, f° 99 : Projet d'un nouveau lit pour le bras de rivière d'Armançon, passant sous le pont Notre-Dame à Tonnerre, 1755.

E/2 354, f° 55 : Plan d'une partie de la ville de Sens, 1756.

F/1a/1 359, pièces 1462 et 1463 : Plans des mines de houille de Montchanin, 1832.

F/12/1 315/A : Plan de la pointe de l'île sur laquelle se trouvait la manufacture du sieur Alcor, à La Charité-sur-Loire, 1759.

F/19/417 : Plan gravé de la ville et des environs de Dijon, joint à un procès-verbal du directoire départemental concernant la circonscription des paroisses de Dijon, 1791.

H/1/155, dossier 1 : Plan du canal du Charolais, 1782.

H/1/161 : Plans partiels de Paray-le-Monial et de ses environs.

H/1/1 954 : Plan de la rivière d'Yonne et de ses affluents dans le Morvan.

Q/1/154 à 163 : Titres domaniaux concernant l'actuel département de la Côte-d'Or, XIV^e-XVIII^e siècle.

Voir notamment les cotes 157 (plan de Saulieu), 158 (plans des finages de Charny et Noidan), 161 (plan des terroirs d'Argilly, Bagnot, des villes de Saulieu et Seurre), 161^{bis} (plan de la terre d'Argilly), 162 et 163 se rapportant aux eaux et forêts (plans forestiers).

Q/1/821 : Titres domaniaux concernant l'actuel département de la Nièvre. Plan d'une partie des murs et fossés de Clamecy, plans de terrains, fossés, murs et boulevards à Corbigny, plan des murs et fossés de Tannay.

Q/1/822 : Titres domaniaux concernant l'actuel département de la Nièvre. Plans des biens du prieuré de Montambert.

Q/1/824 : Titres domaniaux concernant l'actuel département de la Nièvre. Plan des bois communaux d'Ouagne.

Q/1/1 007 à 1 017 : Titres domaniaux concernant l'actuel département de la Saône-et-Loire, XIV^e-XVIII^e siècle. Voir notamment les cotes 1 016 et 1 017 se rapportant aux eaux et forêts (plans forestiers). En *Q/1/1 008*, plan relatif au projet de rendre navigable la rivière d'Arroux et plan de terres à Paray-le-Monial. En *Q/1/1 009*, plan partiel de Marcigny. En *Q/1/1 010*, plan partiel de Paray-le-Monial et plan de terres, prés et bois dépendant du prieuré de Perrecy. En *Q/1/1 011*, plan des terres de Malay, Cormatin, Saint-Hippolyte et Uxelles.

En *Q/1/1 012*, plan d'une partie de la forêt de Vesvre. En *Q/1/1 013*, « carte littérale et féodale » du terroir du Roi dans la châtellenie de Sagy. En *Q/1/1 014*, plans de moulins à Berzé-la-Ville et Saint-Sorlin. En *Q/1/1 015*, plusieurs plans partiels de Mâcon.

Q/1/1 644 à 1 662 : Titres domaniaux concernant l'actuel département de l'Yonne, XIV^e-XVIII^e siècle. Voir notamment les cotes 1 659 à 1 662 se rapportant aux eaux et forêts (plans forestiers). En *Q/1/1 651*, plans des murs et fossés de Coulanges-la-Vineuse et Cravant.

S/2 024 : Plans des biens du chapitre de Vincennes à Gisy-les-Nobles et Villemanoche (Yonne)

S/2 958 : Plans de la seigneurie et des bois de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Bagneaux (Yonne), 1550-XVIII^e siècle.

S/5 113 : Biens de la commanderie de Norges, dépendant de la commanderie de Saint-Antoine de Paris, XVIII^e siècle.

T/43/2 : Plan des bois de Dampierre dépendant du prieuré de La Charité-sur-Loire et des bois dépendant de l'évêché de Nevers.

T/125/25 : Biens d'Anne-Charles-Sigismond de Montmorency, duc de Luxembourg-Piney en Bourgogne, XVIII^e siècle.

T/144/17 : Plans des château, hôtel-Dieu et grenier à sel de Seignelay.

T//144/20* : Plans terriers de Seignelay, 1783-1790.

T//144/25-26* : Plans terriers de Bouilly (Yonne), 1784.

T//144/31* : Plans terriers d'un fief à Gurgy (Yonne), 1783-1789.

T//144/32-33* : Plans terriers du terroir d'Hauterive (Yonne), 1783-1788.

T/144/39 : Plans terriers de Mont-Saint-Sulpice (Yonne), 1784-1789.

T/144/41-42 : Plan terrier du fief de Revisy à Pontigny, 1790.

T/171/4 : Plan d'un bois à Brosse (Yonne), XVIII^e siècle.

T/177 : Papiers Angran d'Allegray : plans concernant les seigneuries de Mailly-le-Château, Mailly-la-Ville, Merry-sur-Yonne, Arcy-sur-Cure, Courson et Coulanges-sur-Yonne et autres terres (Yonne), 1687-1742.

T/191/2 : Plans des château et jardins de Thorigny-sur-Oreuse, v. 1777.

T/191/12 : Plans de Drasilly (Nièvre) et de ses environs immédiats, d'une partie du faubourg Saint-Jacques à Lormes, de Précy (Nièvre) et de ses environs immédiats, XVIII^e siècle.

T/191/30 : « Carte féodale de la baronnie de Lormes », plan des bois et usages de Lormes, 1739-1775.

T/201/4 : Plan figuré de la terre de Chevigny (Côte-d'Or) et de ses dépendances, XVIII^e siècle.

T/247/1 : Papiers La Rochefoucauld-Chauvelin. Plans de la seigneurie de Turny (Yonne).

T/431/11 : Biens de l'abbaye de Molesme dans l'Yonne et papiers concernant le château de Regennes, XVIII^e siècle.

T/584 : Papiers Cossé-Brissac, concernant les biens de la baronnie de La Motte-Saint-Jean et de Martigny-le-Comte (Saône-et-Loire), XVIII^e siècle.

T/584 : Plan et projet pour le port de Digoin, 1785.

T/641/1 : Plan du chemin de Morillon au pont de La Rochette (Saône-et-Loire).

T/935/14 : Plan des bois du Lys à Malay-le-Roi (Yonne), 1773.

T/1 180/1 et 6 : Plans concernant le tracé du canal du Charolais et les travaux d'art y effectués, XVIII^e siècle.

Aux archives départementales de Côte-d'Or, l'atlas des routes de Bourgogne

Dans le fonds des États, le *guide des archives de Côte-d'Or*, auquel nous renvoyons, identifie essentiellement l'atlas des routes de Bourgogne, ensemble de 283 cartes identifiant 47 routes. Cet atlas, qui est une « levée des cartes des routes et chemins de Bourgogne », est décrit sur le site des Archives de la Côte-d'Or et a été numérisé entièrement.

Cousin de l'atlas Trudaine (voir contribution de Stéphane Blond), l'atlas est conservé sous les cotes C 3 882/1 à C 3 883/ 1 à 3 et concerne en grande partie la Côte-d'Or et l'Yonne, sur une zone délimitée par les points d'arrivées que constituent les villes d'Auxerre, Dijon et Autun, évêchés et sièges des principales circonscriptions administratives du duché. Le règlement du 15 janvier 1759, qui vient après une initiative des États, énoncée dans le décret du 9 mai 1739 (article VII), suivi d'une délibération du 25 janvier 1758 (article III), nous éclaire sur les circonstances de son élaboration et les objectifs qui ont sous-tendu la confection de la « levée ». Il s'agit, comme le dit le mémoire de faisabilité, de faire simple et à l'économie. Ainsi, les tracés sont privilégiés et les châteaux comme les villes, s'ils sont bien indiqués en plan masse, peuvent donc être tronqués, car l'orientation du plan est l'axe de la route et c'est la représentation de la route qui commande la limite du plan.

L'intitulé « château » est polysémique. Il s'agit d'un point de départ d'une route ou d'un point d'arrivée. Il s'agit aussi d'un élément traité comme un point de référence par rapport à un village et à son réseau d'accès.

Il convient de croiser la lecture de cet atlas, daté, avec des sources plus anciennes, telle la série E des archives des notaires, ou la série B des justices seigneuriales, qui contiennent des déclarations de propriété, des aveux et dénombremens, du Moyen Âge au début du XVIII^e siècle. Ainsi, il sera possible d'identifier les possibles mutations et décalages entre une représentation du XVIII^e siècle et les descriptions plus anciennes et donc d'établir l'historicité du « château ».

À titre d'exemples, on peut comparer l'atlas et le cartulaire de la seigneurie de Chassagne (E 433, 1235-1290), ou faire la même comparaison avec les documents des séries G et H pour les seigneuries ecclésiastiques.

L'intérêt de l'atlas, rapporté aux autres sources plus anciennes, réside dans les éléments suivants.

On constate une grande homogénéité de traitement malgré les écarts de dates dans la confection du document, une attention portée au paysage et aux équipements de production ou de prestige (jardins, bois, prés, cultures de vignes,

relief, eau... comme dans le cas d'Arcelot, avant le jardin à l'anglaise) (fig. 2), des plans masse relativement précis pour les châteaux, alors que la recension de ceux-ci n'est pas l'intention première du document. On peut donc mettre en évidence l'apparition des grands jardins des XVII^e et XVIII^e siècles des officiers du Parlement ou de la Chambre des comptes (Beire-le-Châtel), une distinction entre châteaux ayant conservé leurs éléments défensifs primitifs (La Rochepot, fig. 1) puis ayant développé leur faire-valoir direct sur l'environnement agricole (réserve seigneuriale et étendue de la seigneurie avec les fermes) et les châteaux de plaisance ou de rapport (Chassagne), dont certains sont devenus des fermes au XIX^e siècle (Presles à Cussy-les-Forges, entre Saulieu et Avallon). Le changement d'orientation des entrées par rapport aux axes de circulation, les changements dans l'accès principal aux châteaux, permettent de comprendre soit l'implantation directe d'un château au bord d'une route, ou au contraire la mise en évidence d'une certaine mise à l'écart perceptible au XVIII^e siècle.

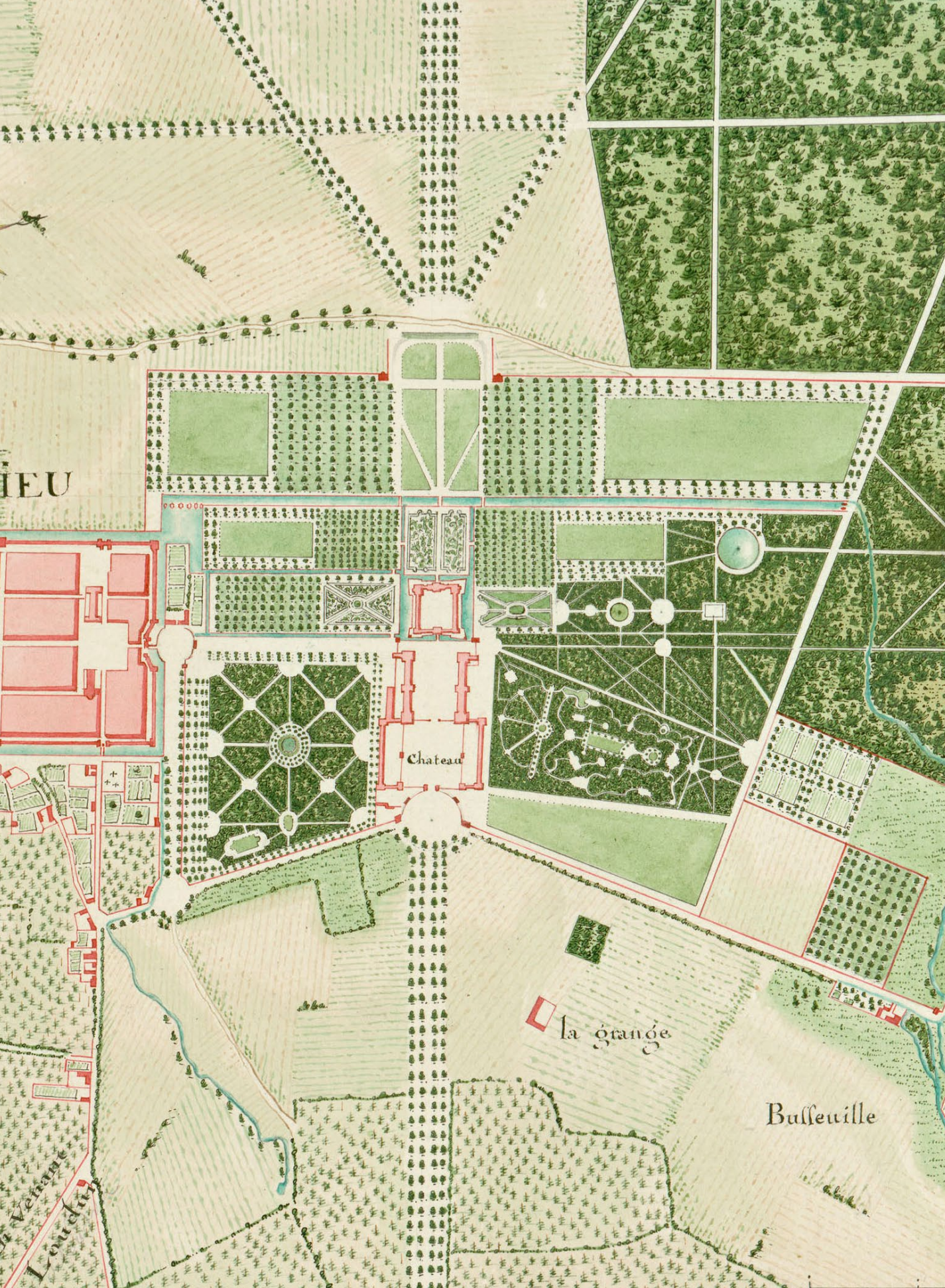


◀ Fig. 2 : atlas des routes de Bourgogne. AD21, C 3 883-2, route n° 22 feuille n°79. Château d'Arcelot.

Le cas des « rentes », petits châteaux, habitats aristocratiques de type intermédiaire (Varois), ou les grands châteaux urbains sur le modèle des cours principales d'Europe de l'Est (Dijon) constituent aux marges de l'atlas, des typologies complémentaires du paysage de l'habitat aristocratique multi-niveaux.

Les remaniements du XIX^e siècle étant très nombreux en Bourgogne (Aisy-sous-Thil, domaine morvandiau des XV^e et XVI^e siècles, entouré de douves, remanié au XIX^e siècle), on constate que l'atlas, fixant la représentation des châteaux à la veille de la Révolution (Sauvigny-le-Bois), est commode pour repérer des châteaux de style néo-classique construits juste avant la Révolution, ou des demeures dont on constate les transformations sur des documents postérieurs (cadastre napoléonien, photographies...)

Les possibilités de recherche sont nombreuses et fécondes et permettent de sortir de la limite de la seule consultation des sources cadastrales.



La représentation des châteaux dans l'Atlas de Trudaine Quelques demeures royales et seigneuriales au XVIII^e s.

STÉPHANE BLOND

Université d'Évry-Val d'Essonne,
UMR 8 533, LHÉST-IDHE Évry.

Résumé

Longtemps relayé au rang de simple illustration pour la qualité de son iconographie, l'atlas de Trudaine constitue néanmoins une source très précieuse pour analyser les paysages d'antan, en particulier ceux qui concernent des châteaux.

Réalisé au cours du tiers médian du XVIII^e siècle, l'atlas dit de Trudaine a pour vocation d'inventorier les routes royales avant des travaux de réfection ou de construction. Cet outil cartographique commandé par le contrôleur général des finances Philibert Orry et confectionné sous l'autorité des intendants des finances Trudaine père et fils, constitue un support de premier choix pour une analyse très fine du réseau routier et de la topographie environnant les routes. De ce fait, de multiples châteaux sont représentés, qu'il s'agisse de demeures royales ou seigneuriales.

Après une rapide mise en perspective historique de l'atlas et de ses différentes spécificités, plusieurs études de cas consacrées à des châteaux conservés ou disparus permettront de révéler les enjeux de cette source. Une grande variété d'études est envisageable, comme des recherches sur le bâti, les jardins d'agrément ou encore le système défensif.

En prenant connaissance du thème « Châteaux et atlas », proposé par le Centre de Castellologie de Bourgogne, une contribution dédiée à l'Atlas de Trudaine pouvait apparaître comme une évidence. Pourtant, au cours des dernières années, notre intérêt pour cette source s'est surtout concentré sur l'histoire du contenant plutôt que sur une analyse de son contenu et des éléments représentés dans celui-ci¹. En réalité, cette source administrative dédiée aux routes royales peut largement être dévoyée de son enjeu initial, afin de mettre en évidence d'autres usages dépassant les seules routes.

Différentes recherches ont démontré que l'analyse des sources cartographiques est particulièrement féconde en matière d'archéologie paysagère. Ce type d'approche a déjà été tenté à partir de l'Atlas de Trudaine. Philippe Pinchemel a exploité les volumes de la généralité d'Amiens pour étudier la morphologie des fermes picardes. De son côté, Claude Petitfrère a utilisé les

1. BLOND (Stéphane), « L'atlas des routes royales de Trudaine. La carte, instrument de la politique routière des Lumières », in : *Siècles, Cahiers du centre d'histoire « Espaces et cultures »*, Université Blaise-Pascal / Clermont-Ferrand II, n° 25, 2007, p. 67-82.

BLOND (Stéphane), *L'atlas de Trudaine. Pouvoirs, administrations et savoirs techniques (vers 1730 - vers 1780)*, Paris : EHESS, Thèse de doctorat. À paraître fin 2013.

2. PINCHEMEL (Philippe), « Habitat rural et maisons rurales en Picardie », *Bulletin de l'association des géographes français*, n° 163-166, 1944, p. 102-108.

PETITFRÈRE (Claude), « Dessine-moi un village... Le « village » sur la carte et le plan en Limousin sous l'ancien Régime », in : TRICARD (Jean), *Le Village des Limousins : études sur l'habitat et la société rurale du Moyen Âge à nos jours*, Limoges : Presses universitaires de Limoges, p. 257-272.

ANTOINE (Annie), *Le paysage de l'historien : Archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2000.

3. Archives nationales, Cartes et Plans, F¹⁴ 8 443-8 507.

4. Le dispositif mis en œuvre par Philibert Orry comprend deux textes : AD59, C Intendance 9 113, *Mémoire sur la conduite du travail par corvées* (1737) et *Mémoire instructif sur la réparation des chemins* (1738).

5. ARBELLOT (Guy), « La grande mutation des routes de France au milieu du XVIII^e siècle », *Annales, Économies, Sociétés et Civilisations*, 1973, t. 28, p. 765-791.

ANTOINE (Annie), VENNEL (Jean-Paul), « La voie royale et le paysage », *Société archéologique et d'histoire de la Mayenne*, 1994, p. 35-57.

BRIAN (Éric), *La mesure de l'État, Administrateurs et géomètres au XVIII^e siècle*, Paris : Albin Michel, 1994.

GOGER (Jean-Marcel), *La politique routière en France de 1716 à 1815*, Paris : Thèse de doctorat d'État de l'EHESS, 1988.

cartes routières de la généralité de Limoges pour examiner la physionomie des villages limousins². Une analyse similaire est possible en s'intéressant aux châteaux. Cet article s'attache à mettre en évidence différentes pistes d'étude.

Les enjeux de l'Atlas de Trudaine

À la base, l'utilisation de l'expression « Atlas de Trudaine » est porteuse d'ambiguïtés, car le mot « atlas » n'a jamais été utilisé au XVIII^e siècle par ses créateurs, qui évoquaient tout au plus des « recueils » ou des « portefeuilles » de plans. En réalité, le terme « atlas » fait référence à une construction archivistique. Initialement séparées les unes des autres, les séries de cartes routières ont été rassemblées par généralités au début du XX^e siècle, afin de former la collection de 65 volumes qui est conservée aux Archives nationales³. Malgré ces nécessaires réserves sur l'emploi du terme atlas, celui-ci reste commode et ce document est essentiel, car il représente plusieurs centaines de châteaux de tailles et de statuts très variés (châteaux royaux ou seigneuriaux, citadelles, donjons, manoirs, palais, etc).

L'atlas de Trudaine est une source d'origine et d'usage administratif. Ce travail est commandé à la fin de la décennie 1730 par Philibert Orry, contrôleur général des finances⁴. Fidèle aux idées mercantilistes, Orry entend faire des routes royales le support d'un vaste développement commercial⁵. Face aux nombreuses déficiences du réseau routier, mal entretenu et peu développé, il engage un vaste état des lieux cartographique. Grâce aux cartes routières, il souhaite établir un diagnostic de l'état de chaque route, afin d'y apporter les aménagements nécessaires, notamment par le biais de la corvée. Cette décision est à la fois originale et inédite dans le champ des pratiques administratives, car les autorités publiques se forgent habituellement une opinion à partir de mémoires manuscrits ou de contacts multipliés avec le terrain.

À partir de 1744, alors que peu de cartes routières ont encore été produites, la direction des opérations revient à l'intendant des finances Daniel-Charles Trudaine qui supervise désormais le département administratif des Ponts et Chaussées. Son fils, Jean-Charles-Philibert Trudaine de Montigny, lui succède à partir de la fin des années 1750 et jusqu'en 1777. Il conduit les opérations de cartographie à leur terme et cette gestion familiale a donné naissance à l'expression « Atlas de Trudaine ». Pour mener à bien leur travail, les Trudaine s'appuient sur les membres du corps des Ponts et Chaussées dont ils encadrent rigoureusement la formation, dans le but d'obtenir des documents précis limitant les erreurs d'appréciation.

La démarche qui préside à l'inventaire des routes royales est à la fois partielle et partielle. Partielle d'abord, car l'atlas de Trudaine s'intéresse aux routes de statut royal, donc à une partie étroitement limitée du réseau routier du royaume. Les routes royales désignent les itinéraires les plus importants pour le commerce et la transmission des décisions politiques, ceux dont les investissements et l'entretien reviennent au pouvoir royal. En outre, les cartes

produites ne concernent que les généralités à pays d'élections, c'est-à-dire les circonscriptions administratives qui sont placées sous l'autorité directe des Trudaine et du contrôleur général des finances, alors que les généralités à pays d'États gardent une autonomie décisionnelle en matière d'aménagement routier⁶. Enfin, dans les généralités étudiées, les cartes ne prennent pas en compte l'ensemble du territoire de la circonscription. Elles se présentent sous la forme de tronçons qui suivent le tracé de la route, avec la représentation des abords immédiats sur environ 500 à 600 m de part et d'autre de la ligne de la route. De ce fait, seuls les châteaux situés à proximité immédiate de l'itinéraire sont pris en compte, ce qui limite considérablement le champ d'étude.

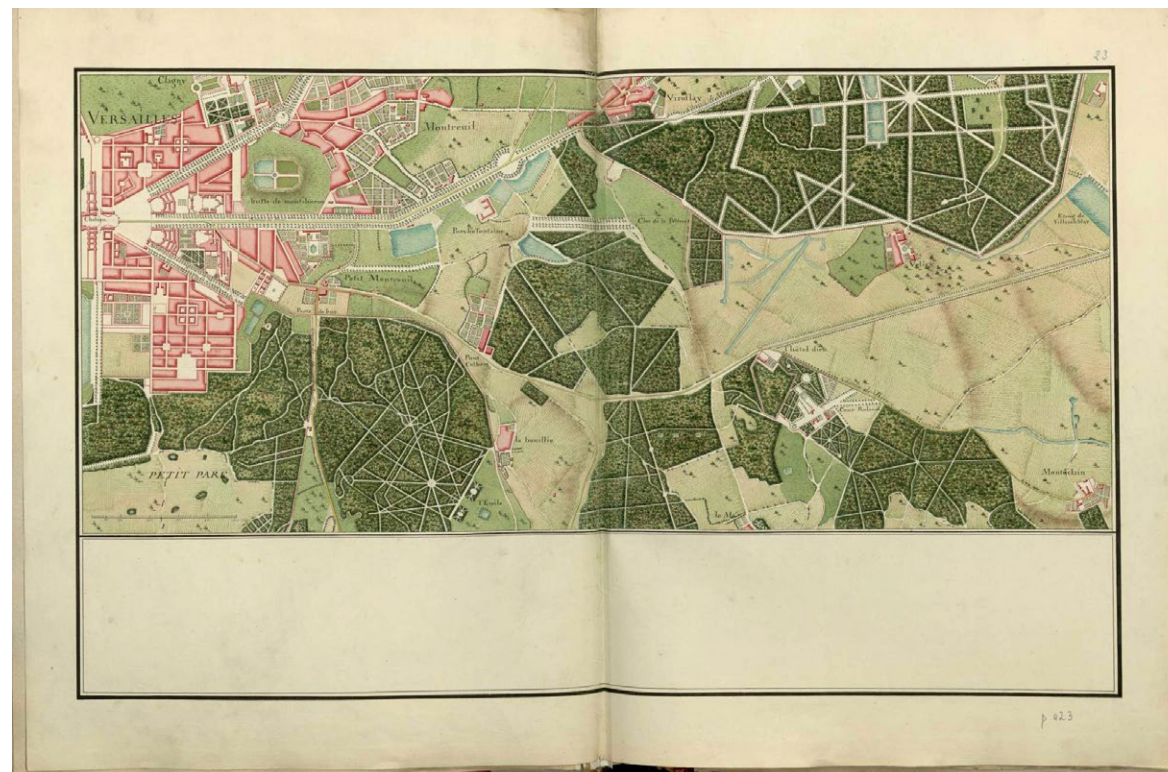
Malgré toutes ces limites, lorsqu'un château est figuré, nous pouvons considérer sans risque qu'il a été relevé avec soin par les ingénieurs des Ponts et Chaussées. En effet, même si le droit d'expropriation reste embryonnaire au XVIII^e siècle, dans leur quête de la ligne droite, les ingénieurs évitent autant que possible la traversée des grands domaines seigneuriaux. Cette démarche explique que les châteaux sont finement étudiés et souvent représentés sur les marges des pages de l'atlas, bien à l'écart de la route.

Chaque itinéraire se décline en un nombre variable de feuilles, selon la longueur de la route. Les feuilles sont établies selon un format immuable de 60 cm de large sur 88 cm de long (fig. 2). À l'intérieur des feuilles, le dessin est réalisé dans un cadre d'environ 55 x 76 cm, avec une échelle de 10 lignes pour 100 toises, soit une échelle numérique de 1/8 600. Cette échelle précise permet de mener les analyses de détail qui ne sont pas possibles avec la carte de Cassini⁷ établie sur une échelle numérique de 1/86 000. Quelques extraits suffisent à prouver les possibilités offertes par l'Atlas de Trudaine.

6. Plusieurs généralités à pays d'États s'inspirent du modèle cartographique de l'atlas de Trudaine, en particulier la Bretagne, le comté de Bourgogne, et surtout le duché de Bourgogne qui commande une belle série de cartes routières (AD21, C 3 883 et C 3 884).

7. PELLETIER (Monique), *Les cartes des Cassini, La science au service de l'État et des régions*, Paris : CTHS, 2002.

▼ Fig. 2 : la route de Versailles à Fontainebleau. Archives nationales, Cartes et Plans, F¹⁴ 8 448, f° 23.



La représentation des châteaux

Les archives départementales conservent les plans minutes réalisés par les ingénieurs des Ponts et Chaussées⁸. Même si leur dessin est sommaire, ces documents sont précieux, car ils contiennent les indications manuscrites et les cotes portées par l'ingénieur, ce qui permet notamment de saisir dans le détail l'étendue des domaines (fig. 3). Lorsque l'ingénieur a finalisé son projet et ses devis, les éléments sont transférés au bureau des Trudaine à Paris. Les plans sont examinés, puis dessinés au propre après validation. Grâce à cette procédure, les administrateurs parisiens gardent le contrôle des décisions, sans avoir à se déplacer sur place, avec des procédures accélérées.

Les minutes des plans routiers sont réalisées à partir d'opérations effectuées sur le terrain par les ingénieurs des Ponts et Chaussées. Ces techniciens sont de fins connaisseurs du territoire du royaume et de bons informateurs sur la configuration des châteaux sur lesquels ils travaillent. Leur tâche n'est pas simple, car leur action suscite souvent un climat de suspicion de la part des grands propriétaires qui voient d'un mauvais œil toute intrusion sur leur domaine et redoutent la mise en place d'un nouvel impôt. Dans d'autres cas, les ingénieurs doivent résister aux pressions exercées par les grands seigneurs qui cherchent à capter le tracé d'une route, notamment pour trouver des débouchés à leur domaine.

Les ingénieurs des Ponts et Chaussées utilisent le principe de la triangulation qui procure des mesures précises et réduit les erreurs dans la représentation des éléments paysagers. Toutes leurs cartes sont réalisées en projection verticale, ce qui améliore le rendu des informations et limite les interprétations des dessinateurs. Pour décrire les lieux, les ingénieurs se réfèrent aux canons esthétiques attachés à la production de cartes depuis la fin du XVII^e siècle⁹. Chaque élément paysager suppose un code couleurs ou un signe cartographique particulier. Malgré tout, les procédures de dessin restent subjectives, car la personne qui réalise le plan minute est rarement celle qui met le dessin au net, ce qui engendre des décalages entre ces deux catégories de documents, notamment lorsqu'il s'agit de représenter les espaces cultivés, les zones boisées ou les jardins d'agrément des châteaux¹⁰. Ainsi, plusieurs différences sont identifiables entre les figures 3 et 4, sur lesquelles les arbres du château de Champigny améliorent d'abord le rendu esthétique, sans que le nombre d'arbres corresponde à une réalité sur le terrain.

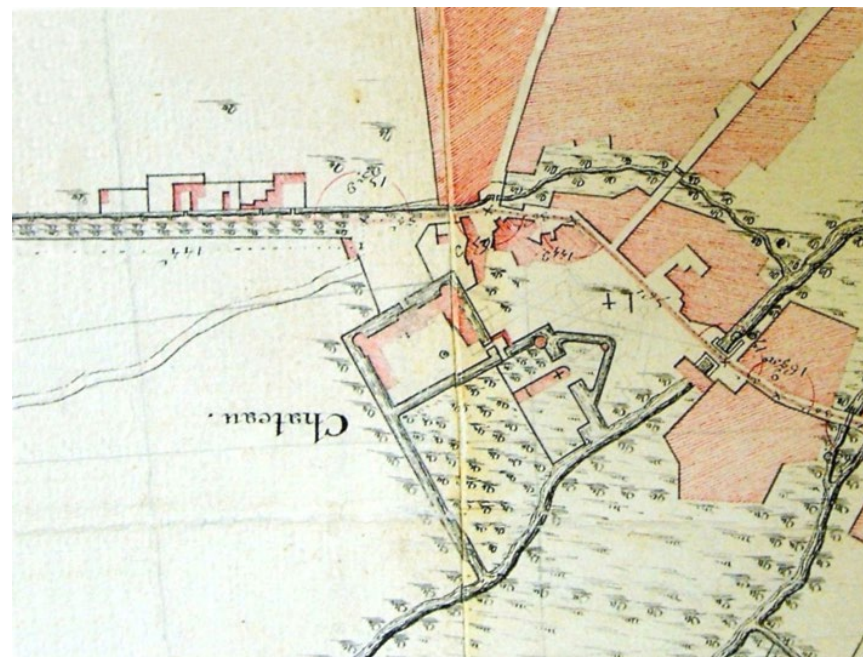
La méthode de représentation des châteaux emprunte aux techniques de cartographie qui sont utilisées par les ingénieurs militaires à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle. Traditionnellement, le bâti est représenté en carmin. Pour les ingénieurs, cette couleur rouge vive facilite le repérage des zones à éviter, celles où le tracé d'une route aurait un impact important. Les murs d'enceinte sont tracés à l'aide d'un trait plein, de même que les contours des châteaux. Lorsque les bâtiments sont vastes, comme dans le cas de Versailles (fig. 2), l'ingénieur délaye le carmin afin de former des dégradés de rose à l'intérieur des espaces lotis. Cette technique n'est pas systématique,

8. BELHOSTE (Bruno), « Le dessin de la carte dans la formation des ingénieurs du Génie de 1750 à 1850 », *Bulletin du CFC*, n° 139, mars 1994, p. 39-42.

9. BOUSQUET-BRESSOLIER (Catherine), *Le paysage des cartes, genèse d'une codification, Actes de la 3^e journée d'études du Musée des Plans-Reliefs, Paris, Hôtel des Invalides, 19 novembre 1998*, Paris : Musée des Plans-Reliefs, 1999.
BOUSQUET-BRESSOLIER (Catherine), *L'œil du cartographe et la représentation géographique du Moyen Âge à nos jours, Actes du colloque européen sur la cartographie topographique, Paris, 29 et 30 octobre 1992*, Paris : CTHS, 1995.

10. DAINVILLE (François de), *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris : Picard et C^{ie}, 1964.

La représentation des châteaux dans l'Atlas de Trudaine



▲ Fig. 3 : plan minute du château de Champigny[-sur-Veude]. (Retournement destiné à faciliter la comparaison avec le plan définitif). AD37, C 190-2.

▼ Fig. 4 : plan mis au net du château de Champigny[-sur-Veude]. Archives nationales, Cartes et Plans, F¹⁴ 8 506, f^o 27.



car elle n'est pas appliquée dans le cas de Fontainebleau, ce qui permet finalement de distinguer plus facilement le château (carmin uni) de la ville (blocs en carmin dégradé) (fig. 5).

Lorsqu'il s'agit d'une forteresse ou d'une citadelle, comme celle de Gravelines (fig. 6), les lignes de défense sont mises en valeur en gris. Cette couleur obtenue à partir de la dilution de l'encre de Chine se rapproche de la couleur de la pierre, donc elle rappelle le mimétisme régulièrement pratiqué par les ingénieurs. L'échelle précise de l'atlas permet de saisir avec finesse le système défensif des châteaux. Cette remarque justifie que l'atlas soit conservé dans le giron du secret d'État. Même si le territoire du royaume de France n'est pas directement concerné par les conflits du XVIII^e siècle, la diffusion de représentations trop détaillées des châteaux ou des citadelles impliquerait des risques importants pour la protection du royaume.

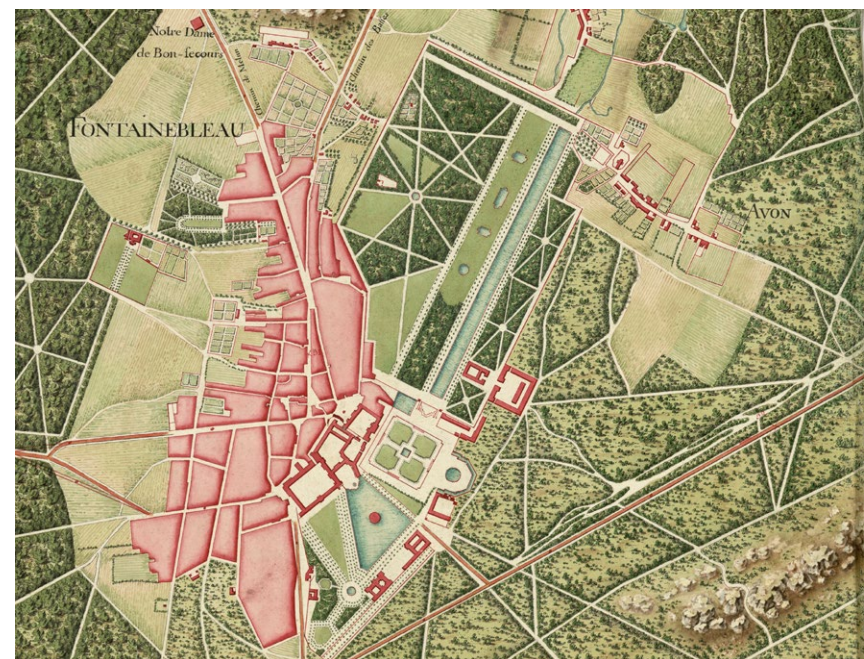
La représentation des jardins et des espaces boisés répond elle aussi à la démarche d'imitation du réel, avec des teintes vertes plus ou moins denses pour la végétation et des dégradés de bleus pour le système hydrographique. Ces distinctions permettent de saisir l'étendue des domaines, des forêts, ainsi que le dessin des pièces d'eau, des fossés en eau, ou encore les jardins d'agrément qui ne doivent pas être confondus avec les jardins maraîchers¹¹.

À chaque fois, l'atlas de Trudaine constitue un instantané dans l'histoire de nombreux châteaux. Cette source permet de combler un vide iconographique pour des logis de taille modeste, rarement représentés, ou pour des châteaux aujourd'hui disparus. Ainsi, la figure 1 représente le château de Richelieu un siècle après les travaux d'envergure entrepris par le Cardinal, avant sa destruction au début du XIX^e siècle. De part et d'autre du pavillon central, le dessin des jardins est très précis, ce qui permet de se faire une idée assez nette de l'organisation du domaine. À l'instar du château de Richelieu, l'Atlas de Trudaine figure de nombreux châteaux disparus, comme le domaine de Marly ou encore le château acquis par le duc de Choiseul à Chanteloup, près d'Amboise. Les plans de l'Atlas de Trudaine peuvent être comparés à d'autres cartes se rapportant à un même domaine, voire servir de source unique faute d'archives.

Cette rapide présentation et cet échantillon d'exemples confirment, malgré toutes les précautions d'usage, que l'Atlas de Trudaine peut amener de multiples études. Il s'agit d'une source digne d'intérêt pour l'étude d'un château et de son environnement immédiat, afin de comprendre l'organisation de cet ensemble indissociable.

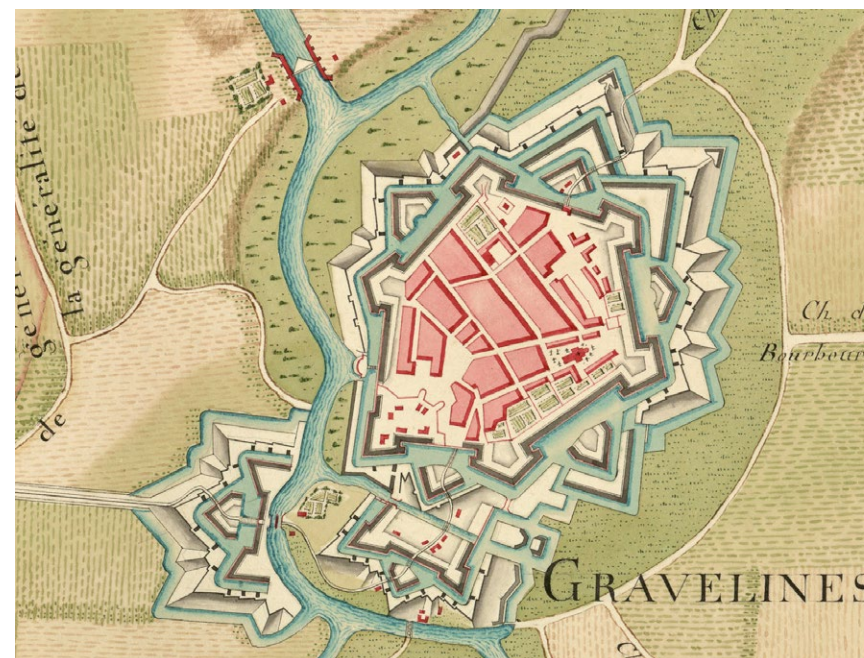
11. BOUSQUET-BRESSOLIER (Catherine), « L'idée de nature des classiques et la cartographie des côtes (fin du XVII^e – fin du XVIII^e siècle) », *Bulletin du CFC*, n° 130, décembre 1991, p. 11-16.

Espace français. Vision et aménagement, XVI^e-XIX^e siècle, Catalogue de l'exposition des Archives nationales, Hôtel de Rohan, septembre 1987 - janvier 1988, Paris, Archives nationales, 1987.



▲ Fig. 5 : plan de la ville et du château de Fontainebleau. Archives nationales, Cartes et Plans, F¹⁴ 8 446, f° 39.

▼ Fig. 6 : plan de la citadelle de Gravelines. Archives nationales, Cartes et Plans, F¹⁴ 8 453, f° 26.



Le rapport au réel des vues de châteaux dans les plans du xv^e siècle

PAUL FERMON

Doctorant à l'EPHE sous la direction de Patrick Gautier Dalché.

Résumé

Au xv^e siècle, les auteurs de cartes locales et de plans représentaient l'espace proche à partir de vues du paysage environnant. Les châteaux et les localités fortifiées étaient à la fois des éléments remarquables des étendues observées et les marqueurs significatifs des juridictions et de l'occupation humaine. Ils devinrent des objets usuels de représentation dans la cartographie locale.

Les portraits de lieux fortifiés étaient à chaque fois conçus avec un soin particulier, supérieur au reste de la représentation. Cependant, bien qu'appuyés sur des observations ou des connaissances de terrain, ils correspondent assez peu sur la forme aux descriptions écrites contemporaines et aux vestiges archéologiques. Les vues d'édifices fortifiés entretiennent en fait un rapport au réel sous condition, structuré par des commodités d'usage, des procédés picturaux et des manières de percevoir l'espace proche.

Après avoir mis en évidence la variété des emplois et le rôle structurant des représentations castrales dans la cartographie locale de la fin du Moyen Âge, nous analyserons les moyens techniques mis en œuvre pour figurer les sites fortifiés au sein d'espaces plus larges. À partir de ces constats, nous examinerons l'éventualité à cette époque du recours aux « plans de châteaux », pour les ouvrages défensifs qu'ils contiennent, à des fins de connaissance et d'appréhension d'un territoire.

Les représentations figurées de l'espace du bas Moyen Âge intéressent à double titre les spécialistes de castellologie : d'une part, parce qu'elles témoignent par l'image de réalités locales disparues ou transformées pouvant enrichir les bases de données iconographiques ; d'autre part, parce qu'elles donnent à voir le lieu, ici le château, mais aussi l'image que l'on s'en faisait.

Les représentations d'espaces locaux, que l'on peut qualifier de cartes locales et de plans, exposaient des territoires en litige ou soumis à des préoccupations pratiques. Dans le cadre du séminaire de Patrick Gautier-Dalché à l'École pratique des hautes études et dans le cadre de ma thèse de doctorat, nous avons entrepris le recensement et l'étude de cette documentation¹. Les cartes locales et les plans aujourd'hui conservés, mis en relation avec les mentions écrites de documents disparus, permettent d'envisager une

1. GAUTIER DALCHÉ, « Les cartes locales dans la France médiévale »... ; FERMON, *Les représentations figurées de l'espace...* Voir aussi DUMASY, « Le paysage des vues figurées »... et DAUPHANT, *Le royaume des quatre rivières...*



pratique documentaire en plein essor au cours du xv^e siècle. Pour les siècles suivants, les inventaires d'archives témoignent de l'existence de milliers de documents de ce type.

Dans les textes du Moyen Âge, les cartes locales et les plans étaient le plus souvent qualifiés de « *figurae* » (figures) mais les termes « portraits » ou « vues » et le champs lexical qui en découlaient (les verbes *portraiture*, *pourtraire*, *voir* et *dépeindre* etc) étaient aussi en usage². Ils traduisaient un rapport plus personnel et direct entre l'auteur et son sujet, la « *figura* » relevant au moins autant du dessin que du raisonnement géographique.

C'est ce rapport de proximité entre l'auteur de plan et son espace, un espace perçu puis représenté, que nous proposons d'examiner en isolant un objet iconographique significatif : le lieu fortifié. Les châteaux et les enceintes urbaines étaient à la fois des éléments remarquables du paysage et les marqueurs des juridictions et de l'occupation humaine. Ils devinrent des objets usuels de représentation dans le royaume de France au xv^e siècle.

Après avoir mis en évidence la variété des emplois et le rôle structurant des représentations castrales dans ce type de cartes, nous analyserons les procédés techniques mis en œuvre pour figurer les sites fortifiés au sein d'espaces plus larges. Nous examinerons enfin l'éventualité à cette époque de l'utilisation de « plans de châteaux » pour les ouvrages défensifs qu'ils contiennent, à des fins de connaissance et d'appréhension du territoire.

Les châteaux sur les plans

Les figures des clercs

François de Dainville remarqua le premier l'existence d'une collection de « cartes de contestations » disséminées dans les dépôts d'archives départementales³. Il associa l'avènement de cette pratique documentaire nouvelle au perfectionnement de l'outillage juridique au cours des xiv^e-xv^e siècles. Bartole en personne en fit la promotion, sous une forme tout à fait particulière et sans rapport avec notre étude sur les vues de châteaux, au milieu du xiv^e siècle⁴. Surtout, le compilateur de droit civil Jehan Boutillier put témoigner de l'utilisation de « *veues ou ostentation* » en « *exemple figuré et pourtrait* » dans le cadre de procès dès la seconde moitié du xiv^e siècle⁵.

Sans rien préjuger des influences qui purent traverser les milieux juridiques ou notariaux à cette époque, il faut constater que beaucoup des représentations de l'espace actuellement conservées furent directement tracées par des clercs : greffiers, notaires ou officiers de cours de justice, à l'occasion de litiges frontaliers, fiscaux ou fonciers.

En 1436, une carte en deux exemplaires des frontières du mandement de Bellecombe fut dressée à l'occasion d'une enquête du légiste Mathieu

Thomassin pour la Chambre des comptes du Dauphiné⁶. Sur les marges, quatre sites fortifiés renvoyaient aux deux puissances territoriales en litige : le château dauphinois de Bellecombe d'une part et les châteaux savoyards de Montmélian, Apremont et les Marches d'autre part (fig. 2). Au centre, un enchevêtrement de dessins et d'annotations exposait la nature exacte de chaque limite disputée. Il s'agissait essentiellement de la contestation de droits d'usages et de propriété entre communautés rurales. Chacun de ces châteaux abritait en effet une population villageoise de quelques dizaines de feux derrière son mur d'enceinte. Le site cartographié revêtait une dimension stratégique particulière, à l'entrée de la Combe de Savoie depuis le Grésivaudan dauphinois⁷. L'objectif direct de la commission d'enquête était de déterminer avant bornage l'étendue exacte du mandement de Bellecombe. En ce sens, les quatre portraits de châteaux faisaient office de vérité incontestable, marqueurs visibles de l'occupation territoriale. L'auteur les figura d'un trait soigné par de petits dessins individualisés qui les rendaient reconnaissables aux yeux des parties et des témoins.

6. AD38, B 3 274 et 3 274 bis ; voir DAUPHANT, « Matthieu Thomassin et l'espace dauphinois... »

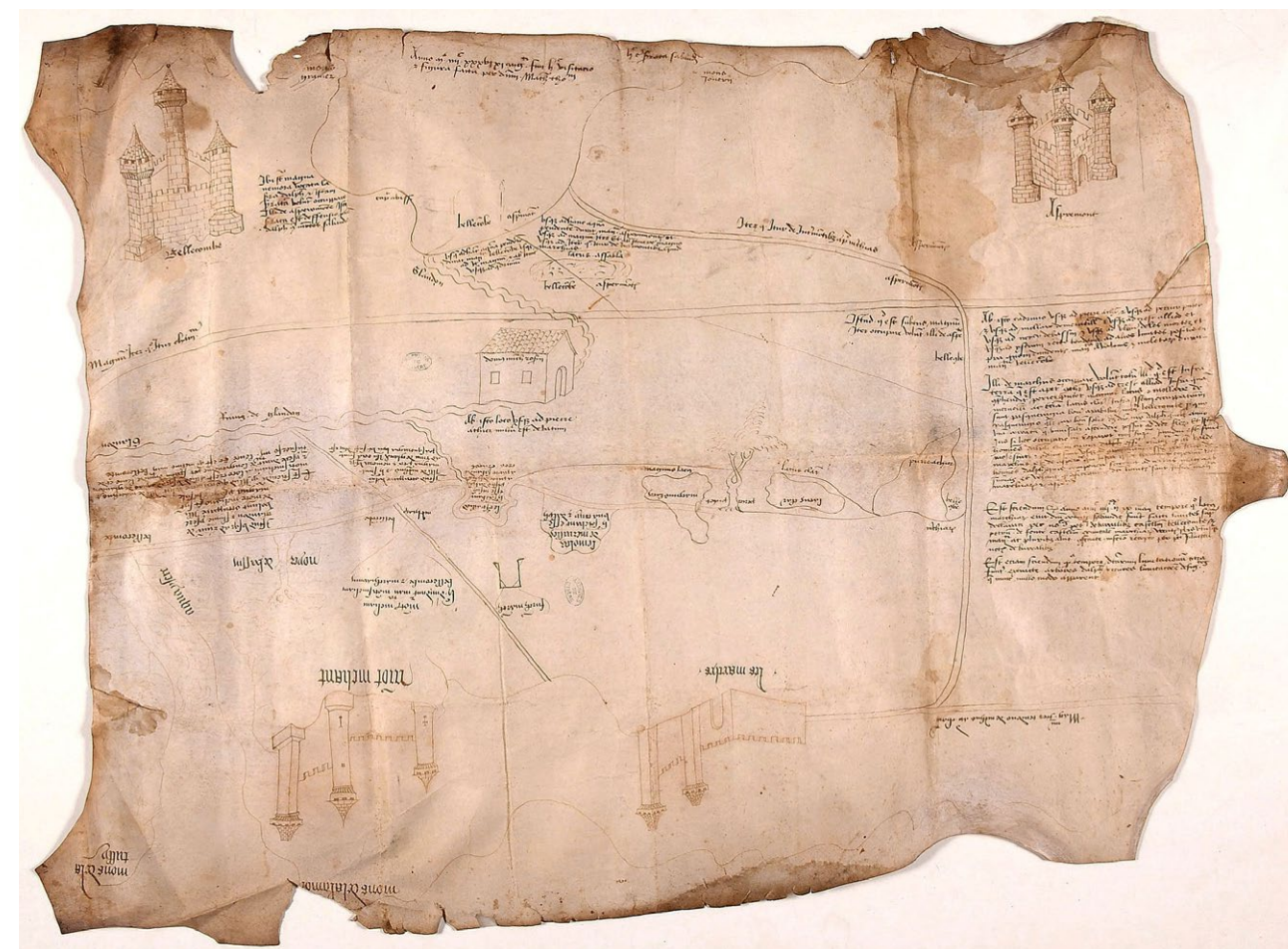
7. DEMOTZ, *Le comté de Savoie...* p. 124-154.

2. Pour un aperçu global de ces questions, voir FERMON, « Les cartes locales et les plans au Moyen Âge... »

3. Voir DAINVILLE, « Cartographie historique occidentale... » et surtout du même auteur « Cartes et contestations... »

4. Le *Tractatus de fluminibus* de Bartole comprend des figures géométriques bien différentes des représentations figurées de l'espace que l'on connaît au sein de notre aire géographique. De plus, l'enchaînement chronologique remarqué par Dainville se heurte à la découverte récente de vues figurées, réalisées dès 1314 à Albi et au milieu du xiv^e siècle à Maguelone ; voir FERMON « Les représentations des pêcheries de Maguelone... »

5. Dans l'article XXXII du livre I de la *Somme rurale*, composée entre 1370 et 1392, Jehan Boutillier les évoque dans le cas particulier des « *veues* » devant la cour du Parlement.



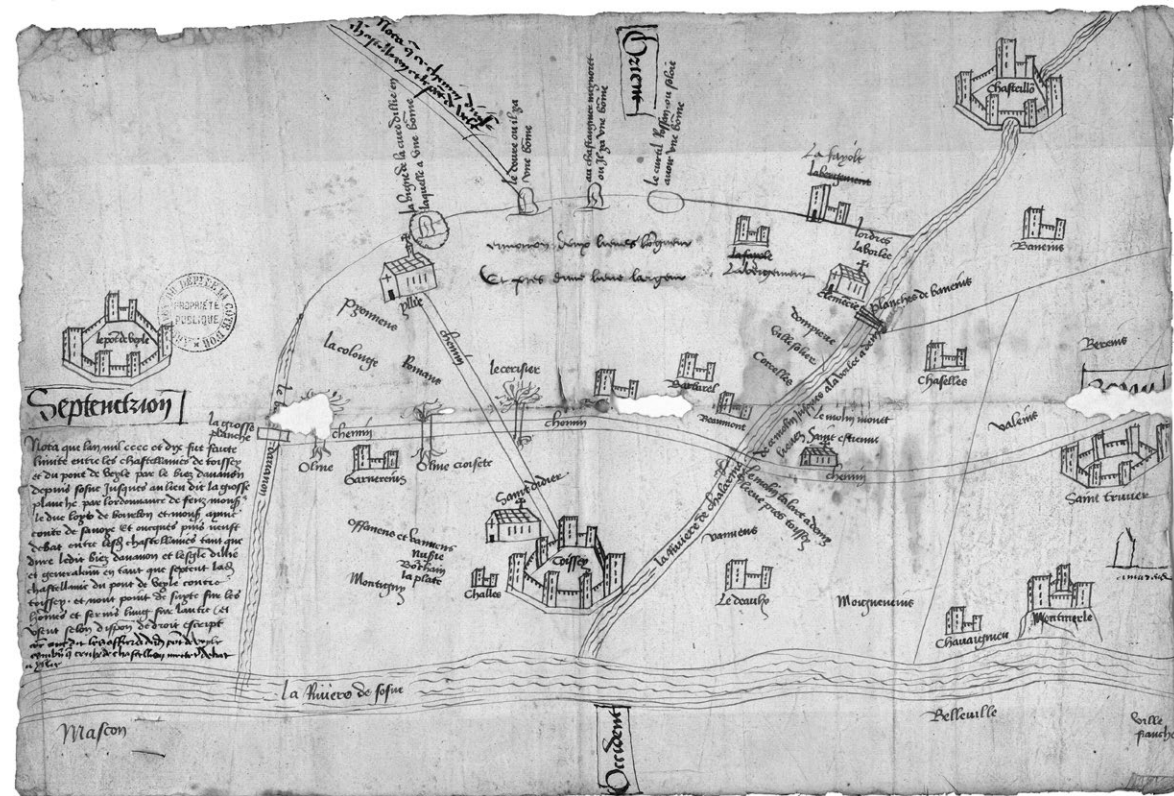
▲ Fig. 2 : plan des limites du mandement de Bellecombe (Dauphiné), 1436, réalisé par Mathieu Thomassin. AD37, B 3 274, (cl. AD37).

8. AD38, B 3 751.

Vers 1447, dans le même milieu de serviteurs de l'État, un commissaire député par le conseil du Dauphin réalisa une carte de la judicature de Gapençais⁸. Le siège de justice de Serres fut placé sur un axe médian représentant le cours de la Buech de la gauche vers la droite. Disposées en cercle, les localités justiciables limitrophes furent une à une déclinées par un rapide dessin accompagné d'une courte glose sur la juridiction. Le document est lié à l'ordonnance de 1447 qui regroupa les bailliages méridionaux du Dauphiné pour n'en former plus qu'un. Les attributions judiciaires furent modifiées et, dans le doute, certaines communautés tentèrent de s'affranchir de l'autorité lointaine du Dauphin. L'auteur de la carte est peut-être François de Bonne, notaire et lieutenant du bailli de Grésivaudan qui fut envoyé dans la région pour enquêter sur différentes contestations autour de Gap. Le trait apparaît plus schématique. Cette carte était une esquisse devant être par le futur mise au propre, voire un simple document de travail à usage personnel. Le fait que l'étendue cartographiée couvre une cinquantaine de kilomètres d'est en ouest contribue aussi à expliquer pourquoi chacune des 40 localités représentées fut réduite à sa plus simple expression : une combinaison de murs crénelés et de tours. Ces lieux formaient une chaîne de localisations relatives délimitant le pourtour de la juridiction.

9. AD21, B 277 ; voir DAINVILLE, « Cartes et contestations... », p. 109-112.

Dans une affaire du même ordre, en 1460, les officiers du duc de Bourgogne réalisèrent une carte de la châtellenie de Thoissey, située sur la rive gauche de la Saône face à la Savoie (fig. 3)⁹. Avec l'axe du cours d'eau pour repère, l'auteur

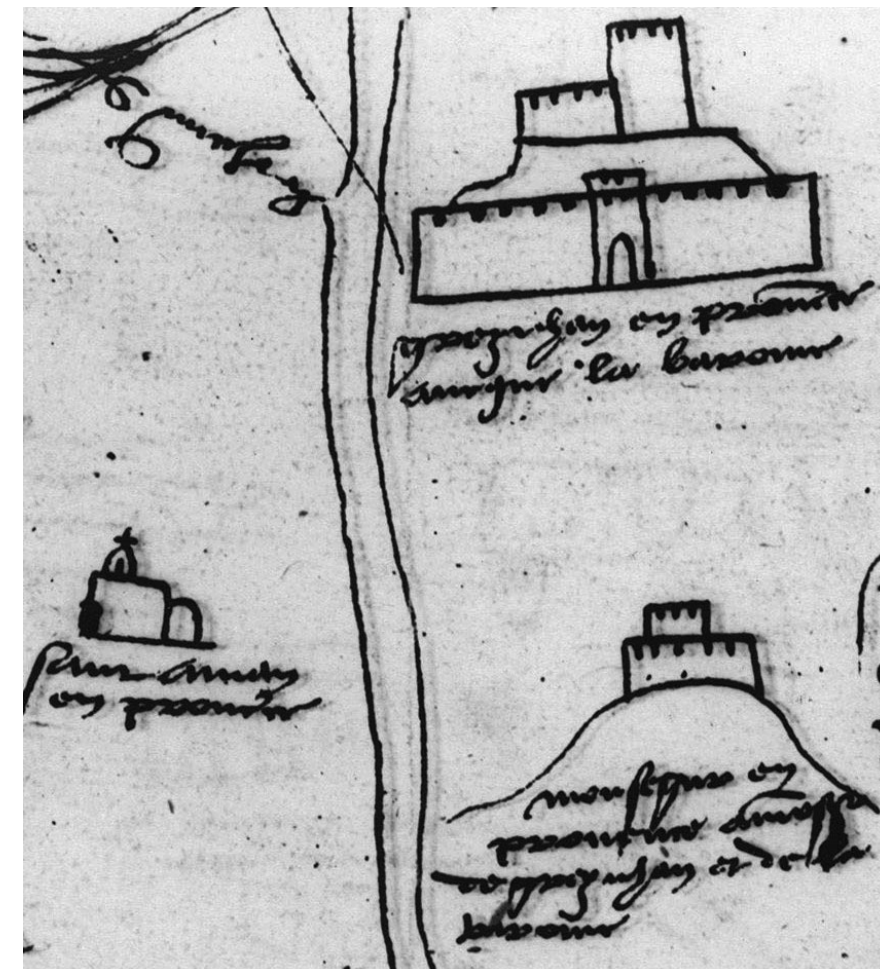


▲ Fig. 3 : plan des limites de Bresse, 1460. AD21, B 277 (cl. AD21).

plaça précisément les trois sièges des châtellenies limitrophes par le dessin en perspective d'un mur crénelé hexagonal comprenant invariablement six tours carrées. Chaque lieu bénéficia du même traitement indifférencié. Tous les châteaux furent figurés par un mur joignant deux tours et toutes les églises par une chapelle surmontée d'une croix. En l'état, les portraits ne permettaient pas d'identifier les lieux et ce furent les notes manuscrites ainsi que l'attention portée aux localisations qui contribuèrent à poser l'espace de référence recherché.

Toujours pour contester des limites, deux cartes, conservées dans un registre de la cour des comptes de Provence, furent dessinées à l'encre par les officiers du bailliage de Réauville (Drôme) (fig. 4)¹⁰. Le premier document, lié à un litige survenu en 1468, représentait toute la région de Grignan afin de départager les droits respectifs du Dauphin et du comte de Provence. Bien que le trait soit simple, chaque localité fut délibérément associée à des détails ou à des caractéristiques propres qui les différenciaient les unes des autres. Le château de Grignan par exemple, figuré en surplomb de son piton rocheux enceint d'un mur à la base, est bien reconnaissable.

10. AD13, B 1 216, f° 74. Le document, aujourd'hui disparu, est reproduit dans DAINVILLE, « Cartes et contestations... », fig. 12.



▲ Fig. 4 : figures des châteaux de Grignan et Montségur, détails des plans des limites de la Provence et du Dauphiné (1468-1490). AD13, B 1 216 (originaux disparus, cl. AD13)

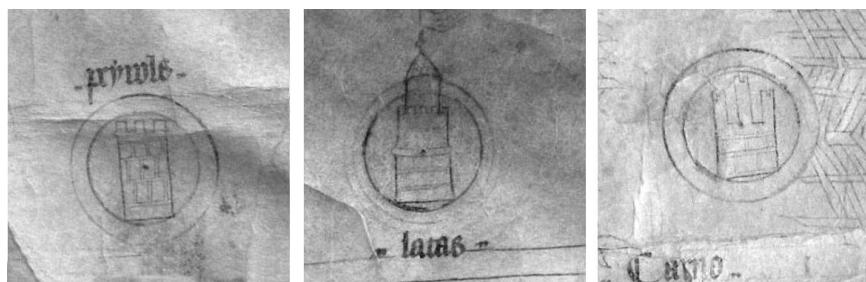
La carte de 1490 présente un trait plus soigné. À la suite d'une plainte adressée par les syndics de Clansayes au bailli de Réauville contre la communauté voisine de Montségur au sujet des bois de Saint-Amand, un enquêteur représenta chaque localité en litige par son château. Une fois encore, le château personnifiait sur la carte toute une communauté aux yeux des enquêteurs. Des droits de pâturage, de cueillette, de glandée et le droit d'établir des fours à chaux et des charbonnières étaient en jeu, mais le bois fut mis en évidence par une église. Il s'agissait du prieuré de Saint-Amand, propriété du seigneur provençal de Grignan depuis 1353. L'édifice signifiait donc l'étendue des droits sur la forêt des habitants de Clansayes.

Les portraits sont ici remarquables. Au xv^e siècle, le dessin faisait partie de la formation des clercs, sa pratique étant associée à l'écriture. L'adresse des spécialistes de l'écrit est manifeste dans les initiales ornées des notaires ou des greffiers mais aussi dans les figures en tout genre, parfois qualifiées de drôleries, de plus en plus fréquentes dans les marges des registres du bas Moyen Âge¹¹.

Il faut cependant relativiser la portée de cette affirmation. Tous les plans connus ne furent pas agrémentés de représentations picturales, montrant ou non des châteaux. Certains documents n'étaient que des agencements de données textuelles sans effort figuratif, d'autres ne mettaient pas en jeu d'espaces castraux, notamment lorsqu'ils se plaçaient à très grande échelle comme au niveau d'un lac ou d'un bois. La place accordée aux châteaux put enfin dépendre de l'identité de l'auteur du plan et de ses intérêts. L'exemple du plan des étangs de Maguelone, daté du milieu du xiv^e siècle est particulièrement instructif (fig. 5)¹². Bien que la représentation ait été centrée sur des parcelles de pêche, des églises furent représentées avec grand soin. Chaque pêcherie était en effet associée à la dime de l'un ou l'autre de ces établissements. Les châteaux de Peyrols, de Lattes, de Carnon et de Candillargues ne firent l'objet que d'une petite vignette schématique et presque indifférenciée (fig. 5). Ils étaient pourtant les ports de pêche et les principaux lieux de peuplement du littoral. De plus, le *castrum* de Carnon était le centre de perception de cette partie des étangs. Mais le document fut réalisé dans l'entourage de l'évêque de Maguelone afin de mettre à plat ses droits et ceux de ses chanoines dans cette partie de leur temporel.

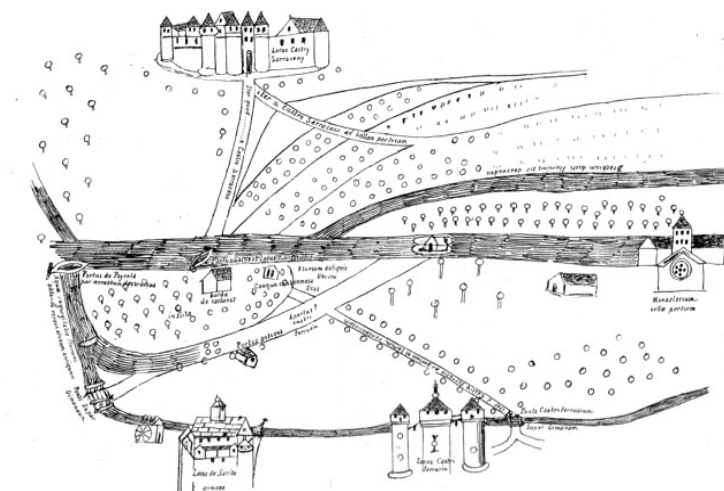
11. Sur le sujet, voir BEDNARSKI, « En marge de la justice... » ainsi que BRUNEL, *Images du pouvoir royal...*

12. AD34, G 2 046 ; voir sur ce document FERMON, « Les représentations des pêcheries... »



▲ Fig. 5 : figures des sites fortifiés de Peyrols, Lattes, Carnon, détails du plan des étangs de Mauguio, milieu du xiv^e siècle. AD34, G 2 046, (cl. PF).

Deux documents supplémentaires présentant des caractéristiques picturales remarquables, peuvent encore retenir notre attention. Le plan de la seigneurie de Castelsarrasin, daté de la fin du xiv^e siècle, est connu à travers une copie maladroite du xix^e siècle (fig. 6)¹³. Le document, présenté par son éditeur comme un original, donnait à voir un paysage de la vallée de la Garonne, structuré par les voies d'accès et accompagné de mentions écrites. Sur la forme, il paraît entièrement comparable aux œuvres connues de la période. L'auteur releva les édifices et le château par l'usage d'une vue de profil comme cela était l'usage à l'époque. Un dénombrement de la seigneurie daté de 1384 est conservé mais il s'accorde mal avec les données du document figuré.



▲ Fig. 6 : la seigneurie de Castelsarrasin, copie d'un original disparu, fin xiv^e siècle ? (Louis Taupiac, 1885).

13. TAUPIAC, « Le très ancien château de Castelsarrasin »...

Le plan de la baronnie de Sévérac-le-Château, daté de 1504, est mieux connu à la suite de travaux récents (fig. 7)¹⁴. Il fut réalisé par l'un des commissaires mandatés par la cour des comptes de Montpellier pour enquêter sur une contestation fiscale. Afin de rendre totalement compte de l'occupation humaine de la région, dont dépendait l'assiette fiscale retenue, plus de 800 édifices furent représentés.

Ces deux documents exposaient les édifices dans la globalité d'un paysage, avec sélection ou hiérarchisation mais avec la prétention de montrer les lieux tels qu'ils étaient visibles sur place. À plusieurs reprises, des commanditaires de cartes locales confièrent cette mission à des peintres, considérés comme mieux aptes à rendre compte des paysages environnants.



▲ Fig. 7 : La baronnie de Sévérac, 1504 (AD12, cl. J. Dumasy).

14. AD12, E 3 018 ; voir DUMASY, « ...la vue figurée de la baronnie de Sévérac-le-Château (1504) »

Les figures des peintres

Le recours à un peintre dans ce genre d'affaire avait un coût, non négligeable, qui devait se justifier, notamment par les enjeux particuliers du problème soulevé. Les consuls d'Avignon allèrent par exemple jusqu'à verser plusieurs centaines de florins à un maître provençal pour plusieurs cartes peintes qui devaient appuyer leurs revendications sur la propriété du Rhône à la cour de Louis XII¹⁵. De plus, le recours à un peintre était limité par la capacité des commanditaires à bénéficier d'une main-d'œuvre rare et concentrée dans quelques foyers artistiques comme Avignon, Paris, les villes du Nord et les cours d'Anjou/Provence ou de Bourgogne. On observe ainsi l'absence totale des peintres comme catégorie d'auteurs de cartes locales britanniques, bien que la peinture ne soit pas restée sans influence sur des documents que les anglo-saxons qualifient de « *picture maps*¹⁶ ».

En France, les deux catégories d'auteurs coexistèrent pendant tout le xv^e siècle. Un peintre était déjà à l'œuvre pour représenter les environs d'Albi dès 1314 à l'occasion d'un litige entre l'évêque de la cité et le seigneur de Puygouzon¹⁷. En 1422, le notaire delphinal Antoine Actuhier supervisa la réalisation de deux vues peintes de la vallée de Château-Dauphin (Casteldelfino, Piémont)¹⁸. Cette châtelainie jouxtait le marquisat de Saluces. Sur la « *figura a parte dextra* », le peintre représenta l'adret du val de la Varaita à travers une large vue cavalière épousant les formes des reliefs d'arrière-plan. Le document donnait au spectateur le sentiment de contempler le paysage dans son ensemble, avec la totalité de ses données naturelles (cours d'eaux, forêts, accidents du relief) et humaines (habitations, routes, occupation des sols) tel que tout était visible sur place. Château-Dauphin, en tant que siège de la châtelainie, fit l'objet d'un portrait en perspective particulièrement soigné (fig. 8).



► Fig. 8 : vue de Château-Dauphin (détail), 1422, AD37, B 3 710, (cl. AD37).

15. FERMON, « Making maps for lawyers... »

16. HARVEY, SKELTON, *Local maps and plans from medieval England...*

17. AD81, 4 Edt 115 ; voir KAIN, « Maps and rural land management... »

18. AD37, B 3 710.



De tels portraits d'architecture, attentifs aux détails et aux formes, étaient caractéristiques de l'œuvre cartographique des peintres. Le plan en vue cavalière du cours de l'Aa (Pas-de-Calais), daté du xv^e siècle, en donne un autre exemple remarquable. Le document fut réalisé à l'initiative des moines de Saint-Bertin pour montrer la situation de leurs moulins, avec les biefs et les écluses, sur le cours d'eau. À l'extrémité gauche, la muraille de Saint-Omer avec ses *waterportes* devait agrémenter le début de la représentation (fig. 9). Les villages d'Arques et de Blendecques occupaient ensuite la majeure partie du plan. Plusieurs châteaux et édifices fortifiés y sont visibles : l'église fortifiée d'Arques, le château de Blancbourg à Blendecques (fig. 10) et le château de Mautrayant (fig. 1), arrentés avec les terres environnantes à la

▲ Fig. 9 : détails du plan du cours de l'Aa : Saint-Omer, xv^e siècle, BM Saint-Omer, ms 1 489, (cliché de la bibliothèque).

▼ Fig. 10 : détails du plan du cours de l'Aa : Blancbourg xv^e siècle, BM Saint-Omer, ms 1 489, (cliché de la bibliothèque).



militia locale par l'abbé. Le paysage bâti présentait un intérêt particulier pour l'auteur à cause des dégâts matériels que provoquaient périodiquement les variations du débit de l'Aa. Certains espaces furent en revanche occultés par le peintre comme les faubourgs et le bâti d'arrière-plan ; soit parce qu'ils étaient hors de la seigneurie de Saint-Bertin, soit parce qu'ils étaient hors d'atteinte des crues. Cela doit en tout cas conduire à toujours manipuler cette iconographie avec prudence. L'absence de tel ou tel élément n'a aucune valeur probante pour le castellologue. Les cartes locales et les plans que nous observons sont des recompositions sélectives de l'espace.

Sur le plan de la forêt de Chantilly, réalisé vers 1480, l'auteur s'intéressait avant tout aux parcelles d'exploitation de la forêt, délimitées à l'encre et renseignées par des indications de superficies et de patronymes, mais le choix de représenter le château n'en est pas moins intéressant (fig. 11)¹⁹. À Chantilly comme dans d'autres documents mis en évidence dans notre inventaire, le château matérialisait le territoire en associant le lieu à la forme la plus visible de l'autorité seigneuriale : le château.

19. Chantilly, Musée Condé, 830 CP2 11.



▲ Fig. 11 : vue du château sur le plan de la forêt de Chantilly et de ses contours urbains (détail), v. 1480, Bibliothèque du château de Chantilly, CP-C-0082, (cliché de la bibliothèque).

L'association fut particulièrement nette dans le plan parcellaire de la seigneurie de Wismes (Pas-de-Calais) qui exposait une vision idéalisée du paysage de la seigneurie d'Ancien régime (fig. 12). L'auteur représenta, rassemblés autour du château, l'église seigneuriale, les bois, le gibet et un patrimoine foncier organisé en parcelles. L'image est connue depuis longtemps par les médiévistes. Elle est généralement datée du xv^e siècle, comme l'avait proposé son éditeur, le baron Armel de Wismes²⁰.

20. Collection privée de la famille de Wismes. L'existence du document fut révélée dans WISMES, *Ainsi vivaient les Français...*

Le document, conservé dans les archives privées de la famille, est bien, après examen, un authentique. De plus, la datation avancée sans justifications semble possible. L'image du château de Wismes, avec ses fenêtres à croisées (dès le xiv^e siècle) et son pont-levis à flèche, concorde avec l'architecture castrale du xv^e siècle. Les cercles dessinés à la base des tours seraient alors des canonnières (dès le xv^e siècle). L'écriture cursive du parchemin est comparable à celle des actes produits dans le nord de la France à cette époque. Sur la forme, une vue aérienne fut adoptée par l'auteur et les portraits d'édifices furent significativement relevés pour mettre en valeur leur profil comme il était d'usage dans les vues peintes de la période. La profondeur de l'effet de perspective donné au château peut surprendre mais on retrouve un procédé comparable dès 1422 dans la représentation de Château-Dauphin. Cela permettait de représenter le bâti d'arrière plan sans avoir à sacrifier la vue de profil. Pour toutes ces raisons, la datation courante du plan terrier de Wismes paraît entièrement plausible bien qu'aucun document ne puisse confirmer cette impression.



▲ Fig. 12 : vue du château de Wismes (détail), xv^e siècle, archives privées de la famille de Wismes, (cl. P.F.)

Deux derniers documents doivent enfin clôturer notre inventaire. Ils sont remarquables sur la forme car ils mettent en jeu des procédés picturaux particulièrement élaborés.

Le cours de l'Essonne aux environs de Briare (Loiret) fit l'objet d'une représentation en 1497²¹. L'auteur adopta une vue à vol d'oiseau, comparable à celle de Wismes, caractérisée par l'illusion d'un point de vue haut, réel ou fictif. Le bâti, avec le portrait du bourg fortifié de Puiseaux, montre une bonne maîtrise de la perspective (fig. 13).

21. AN, S 2 152.

► Fig. 13 : vue de Puiseaux sur le plan des environs de Briarres (détail), 1497, AN, S 2 152, (cliché des archives).



La vue aérienne est observable dans de nombreuses cartes du Moyen Âge, mais elle résulte le plus souvent de procédés artificiels. Le plan du Rhône, réalisé par le peintre Nicolas Dipre en 1514 pour le Grand conseil de Louis XII donne l'impression d'observer les paysages de la vallée depuis l'une des collines dessinées à l'arrière plan du fleuve (fig. 14)²². L'auteur assembla plusieurs vues de part et d'autre d'une île revendiquée par la communauté provençale de Barbantane (Bouches-du-Rhône) et par le seigneur languedocien des Issarts (Gard). Le document couvre une superficie de plusieurs dizaines de kilomètres carrés qu'il était impossible d'embrasser du regard dans sa totalité. Le plan résulte d'un processus d'élaboration complexe, associant des esquisses et des observations de terrain à des travaux d'ateliers. Les portraits des bourgs fortifiés étaient à ce titre complètement indépendants du reste de la représentation.

22. AD84, 4 E Avignon, 13/4.

► Fig. 14 : vues de Barbantane, Avignon, Les Angles, Les Issarts, sur le plan du Rhône (détails), 1514, Nicolas Dipre. AD84, 4 E Avignon, 13/4, (cliché des archives).



Le « portrait » de château, pratiques iconographiques

La « vue figurée », une réalisation de terrain

L'un des caractères les plus singuliers du corpus de plans français est son lien étroit avec le développement de la procédure d'enquête au bas Moyen Âge. L'enquête devait permettre d'établir par la preuve une vérité judiciaire. Les commissaires se déplaçaient sur les lieux de l'affaire pour rassembler un dossier reposant d'abord sur les dépositions de témoins. Le plan était alors joint aux témoignages puis remis aux autorités compétentes en tant que moyen complémentaire d'établir la preuve dans les litiges territoriaux ou fonciers. À une exception près, les documents de notre corpus s'inscrivent dans ce contexte.

Les papiers du notaire Antoine Actuhier prouvent qu'il fut accompagné par le peintre lors de ses visites et qu'il lui mit sous les yeux, littéralement, le pays à représenter (fig. 8). Le légiste Matthieu Thomassin qualifia quant à lui sa propre représentation du mandement de Bellecombe de « *figura et visitatio* » (fig. 2). Dans une facture autographe de 1501, le peintre Nicolas Dipre indiqua qu'il s'était rendu sur site pour « *voir et tirer au vif* » des lieux qu'il énuméra ensuite (fig. 14)²³. En 1514 dans une autre affaire, le procès verbal de la commission montre que ce même peintre fut explicitement conduit sur un haut roc pour bénéficier d'un meilleur point de vue²⁴. Il réalisa sur place plusieurs esquisses appelées « *gects* ». Enfin, les parties s'entendirent pour qu'il « *ne pourroit ne devoit pindre si non ce que peut veoir a l'oeil* ».

Les cartes locales et les plans, et l'on touche là à la nature même du genre, étaient donc mis en gestation sur site, à partir de données concrètes directement observées ou de connaissances de terrain.

Certains plans furent des entreprises unilatérales, d'une partie contre une autre, servant de base à des revendications. Mais de plus en plus souvent au cours du xv^e siècle, le document figuré dut servir à poser un espace de référence. Certaines réalisations furent étroitement encadrées et discutées par les parties pour être reçues par des juges ou un arbitre en qualité de « figure accordée » : à Maguelone dès le milieu du xiv^e siècle, à Château-Dauphin, à Bellecombe, à Grignan, à Sévérac et à Courtines sur le Rhône en 1514²⁵.

Cette pratique documentaire trouve son origine dans le *jour de vue* ou de *montrée*. Le magistrat ou le seigneur justicier était convié par les parties à venir voir par lui-même, sur les lieux, le litige qu'il avait à juger. Mais le changement d'échelle juridictionnelle provoqué par les recours aux parlements ou aux conseils des princes eut tendance à éloigner les justiciables des cours de justice. Le document figuré devint un substitut de la visite des lieux que l'enquêteur avait lui-même effectuée. Pour rendre compte de cette évolution, l'expression « vue figurée » ou « vue montrée » entra en usage au xvi^e siècle, mais on en trouvait déjà, sans aucune équivoque, l'idée dans les textes du xv^e siècle.

Utilisée par certains légistes, la pratique de la « vue figurée » est d'ailleurs à mettre en parallèle avec le renouveau du droit naturel à cette époque. La

23. AD84, Comptes de la commune d'Avignon, CC 419, f° 377.

24. FERMON, « ... Le procès de l'île de Courtines... »

25. L'expression « figure accordée » est utilisée par le conseiller du roi Jean de Montaulieu en 1514 mais elle désigne une réalité documentaire plus ancienne.

représentation figurée devait donner à voir l'état réel, en dehors de toute autre considération, d'un territoire en discussion. Dans le procès du Rhône, entre 1499 et 1504, les consuls d'Avignon rassemblèrent sur plusieurs cartes toutes les preuves matérielles de la légitimité de leurs droits sur la rive droite du fleuve²⁶. Le peintre représenta tous les aménagements réalisés par la communauté civique : rives empierrées, chemins, digues, le pont bien sûr et plusieurs châteaux. Les portraits d'édifices étaient en eux-mêmes des arguments de droit. La juste représentation de ces espaces devint un enjeu qui explique les sommes dépensées pour s'octroyer les services de peintres ou les qualités picturales déployées par les auteurs de plans.

Constructions picturales

Bien que tous tracés à l'encre, les dessins de châteaux recensés sont de factures fort différentes. Quelques caractéristiques communes peuvent être dégagées pour mieux saisir les conditions de leur élaboration.

Remarquons d'abord que l'architecture et le bâti furent à chaque fois représentés en élévation, par une construction frontale, simple ou en raccourci. Les dessins dévoilaient des silhouettes relevées par l'abandon de la perspective aérienne d'ensemble du paysage, entièrement fictive, pour un point de vue au niveau du sol. Ces profils relevés, que l'on qualifie dans les inventaires d'archives de « vues cavalières », étaient couramment utilisés dans l'art de l'époque.

L'abandon de la tradition iconographique du fond doré au milieu du XIV^e siècle et les sensibilités naturalistes conduisirent les peintres à développer et mettre en œuvre un art du paysage²⁷. Pour donner corps à cet espace, les arrières plans des œuvres picturales furent couverts d'édifices, de sites fortifiés et de villes mis en perspective et relevés. Ces nouveaux procédés furent adoptés dans toutes les formes d'arts figuratifs. En Provence et dans le Dauphiné par exemple, d'où sont issus une partie importante de nos plans, une culture iconographique du portrait se manifestait dans les retables, dans les fresques et surtout dans les manuscrits à peinture qui furent les premiers supports de diffusion de la nouveauté picturale²⁸.

Ces influences ne surprennent pas lorsque l'on sait que beaucoup d'auteurs de cartes étaient eux-mêmes peintres, voire des maîtres reconnus comme Nicolas Dipre (fig. 14). Mais des figures comme celles de Clansayes, Maguelonne ou Bellecombe montrent que des hommes de toute autre formation avaient déjà intégré cette culture iconographique au cours du XV^e siècle.

Relevons ensuite que tous les dessins de châteaux recensés sont largement surdimensionnés. L'idée d'échelle n'avait pas encore de sens dans la cartographie locale du XV^e siècle : seules les localisations relatives étaient recherchées, et non les rapports de distance. Mais même dans ce contexte technique, nos édifices écrasent l'espace immédiatement voisin et occupent une place sans commune mesure avec ce qu'ils occupaient réellement dans le champ visuel d'un observateur. Ces édifices furent montrés comme si l'observateur avait changé à chaque fois de point d'observation pour se déplacer immédiatement

devant, apparaissant ainsi plus proches du spectateur. D'ailleurs, la taille des édifices représentés est, dans la plupart des documents, toujours identique quelle que soit leur place effective dans le paysage observé.

Chaque portrait fut en fait doté par son auteur d'une spatialité propre sans jamais chercher à donner à l'espace une cohérence d'ensemble. Les portraits étaient indépendants les uns des autres, comme s'ils étaient à chaque fois observés dans une sorte de face à face entre les dessinateurs et leurs modèles.

Recompositions du modèle

Lorsqu'elle est possible, la comparaison des données matérielles du site fortifié, que celles-ci soient issues de l'archéologie ou des textes, avec les données de la représentation est édifiante.

Le portrait de Château-Dauphin, daté de 1422 (fig. 8), montre une forteresse princière, fondée en 1336 par Humbert II afin de protéger la frontière orientale du Dauphiné, au sein d'un document à destination du Conseil delphinal.

La différence d'échelle est ici particulièrement ressentie. Le village de Bertines est par exemple perçu comme immédiatement voisin du château alors que plus de 1 200 m les séparent. On peut estimer, en comparant la représentation aux données d'une carte topographique actuelle, que le château apparaît de l'ordre de huit fois plus grand qu'il ne l'est réellement dans le paysage de la vallée. Le peintre ne put embrasser d'un seul regard toute la portion du val Varaita représentée qui s'étendait sur plus de 10 km. Il assembla sur son parchemin des vues successives du paysage depuis l'axe du cours d'eau. Réalisa-t-il une esquisse individuelle du château ? Cela paraît possible en raison du niveau de détail du portrait et de la perspective adoptée : une construction frontale en raccourci depuis l'ouest, en léger surplomb, incompatible avec le niveau de la Varaita, à 250 m en contrebas plein sud en suivant un dénivelé de 25 m.

La forme générale de l'édifice est conforme aux vestiges actuels de l'enceinte et au modèle régional du « château-forteresse » mis en avant pour cette époque avec une différenciation nette de la basse cour et de la haute cour enchâssée dans le logis seigneurial surmonté d'un donjon²⁹.

Le château comptait deux tours. La plus haute des deux, la tour circulaire, comprend ici un curieux aménagement. Il pourrait s'agir d'une guette, un poste de guet dont la représentation aurait d'ailleurs un sens honorifique manifestant un droit seigneurial. Il pourrait aussi s'agir d'un pigeonnier. En tout cas, le trait du peintre se fit ici suffisamment précis pour comprendre qu'il exprimait un aménagement particulier. Sans trop s'attarder sur ce qui relève du détail, la représentation d'ensemble du château paraît assez convaincante et l'on peut envisager un travail d'après nature.

À Bellecombe en 1436 (fig. 2), le trait de Matthieu Thomassin ou de son auxiliaire fut plus schématique. Aucun aplatissement de lavis (une peinture à l'eau fortement diluée et appliquée en couches successives) ne vint compléter la carte. L'auteur n'utilisa qu'un outil absolument nécessaire, qui lui était d'ailleurs entièrement familier : la plume, offrant toute la souplesse requise

26. FERMON, « Making maps for lawyers... »

27. Voir les travaux fondateurs d'Otto PÄCHT, et notamment « Early italian nature studies... », ainsi que la fine analyse de Christian HECK dans « Le concept et le singulier... »

28. Nous renvoyons notamment au cours de notre communication à plusieurs œuvres produites dans l'aire géographique de nos travaux de doctorat, comme le retable des Pérussis de Nicolas Froment (Metropolitan Museum of Art, New-York), le Couronnement de la Vierge d'Enguerrand Quarton (musée Pierre de Luxembourg, Villeneuve-lès-Avignon), les fresques de l'abbaye Saint-Antoine-en-Viennois du XIV^e siècle, les Heures à l'usage de Rome (Pierpont Morgan Library, New York) et le *Memento Mori* de Barthélémy d'Eyck (Heures d'Egerton, British Library, Londres) pour exposer les similitudes formelles, évidentes, avec nos documents.

29. PAYRAUD, *Châteaux, espace et société en Dauphiné...*

30. De nombreux renseignements topographiques sont livrés par les comptes de la châtellenie pour l'année 1330 et par l'enquête d'Humbert II de 1332 ; voir les notes érudites et les transcriptions de sources qui peuvent être consultées sur le site internet www.atelierdesdauphins.com/forts/bellcomb

pour faire les pleins et les déliés. Le château fut symbolisé par trois tours de pierre reliées par des murs. Le dessin n'est pas sans rapport avec les vestiges archéologiques du site et les descriptions écrites de l'édifice³⁰. Bellecombe comptait effectivement trois tours dont la plus grande, une tour circulaire haute de 14 toises (environ 28 m), était enchâssée à l'intérieur de l'enfermé. Les hourds sont également documentés. En revanche, l'œuvre ne rend pas compte du bourg fortifié qui abritait pourtant une trentaine de feux ainsi que l'église paroissiale et une maison forte. Seul le château, siège de la juridiction en discussion, fut représenté, et l'image de l'édifice n'est pas entièrement fidèle. La muraille ne formait pas un triangle comme le montre le portrait mais un quadrilatère. La tour de droite devait être à peine plus haute que le mur d'enceinte et la tour centrale était recouverte d'un toit sans débordement devant alimenter une citerne. L'image ne correspond pas à un dessin d'après modèle, réalisé sur site, mais à la mise en forme approximative de souvenirs, récents mais déformés. Elle renvoie au lieu tel qu'il fut perçu par l'auteur. Le constat vaut pour d'autres figures de clercs dont les châteaux sont documentés : Clansayes par exemple, ou encore Grignan.

Dans le plan de l'Aa du xv^e siècle, une authentique vue peinte du paysage urbain de Saint-Omer depuis la banlieue proche, au sud-est, peut être contemplée (fig. 9). Nous apercevons un tronçon de l'enceinte d'une longueur de 800 m environ, depuis les *waterportes* de Saint-Bertin à la porte du Brûlé, protégée par la barbacane du Colhof. Il s'agit de la ville du dedans, le dehors (les faubourgs) étant absolument occulté par l'artiste. La représentation de la muraille du xiv^e siècle se voulut détaillée. Le peintre figura, outre les tours et les portes, certains aménagements. Le mur en lui-même fut sans aucun doute simplifié, il ne révèle aucune trace de fondations particulières, ni de bourrelets de terre, dans cette zone de marais. Les créneaux sont sans rapport avec la réalité. En revanche, les archères, les mâchicoulis et la bretèche individualisent les pans de murs et les tours. La confrontation du document avec d'autres est malaisée à cause de problèmes dans l'usage de la perspective. Le peintre semble avoir trouvé un compromis entre un point de vue depuis le château du Brûlé, comme le laisse penser la perspective qui réduit significativement les 600 m de murs (soit les deux tiers de la longueur totale représentée) jusqu'à la tour d'angle et un point de vue depuis le fleuve. Certains détails, comme la « *bresteske du près l'abbé* » citée dans un acte de 1346 et l'agencement des clochers dans le tissu urbain, montrent en tout cas que le peintre cherchait à reproduire fidèlement son champ de vision³¹. Mais cette volonté était globale : l'auteur ne renonça pas à déformer la réalité pour se plier à des contraintes techniques comme l'usage de la perspective ou la place disponible sur le papier. L'art et la cartographie locale relevaient de pratiques encore absolument empiriques dans leurs rapports aux paysages.

Au sein de la vue du Rhône pour le Grand conseil de Louis XII, le peintre Nicolas Dipre figura de façon convaincante le bourg fortifié de Barbentane (fig. 14). La tour de l'évêque Anglic Grimoard du xiv^e siècle, l'église Notre-Dame de la Grâce et l'enceinte étaient reconnaissables. Mais la tour

de l'évêque d'Avignon ne fut pas représentée carrée, telle qu'elle était et telle qu'elle est encore aujourd'hui, mais circulaire. Les Barbentanais approuvèrent pourtant la représentation³². Il est possible que ce dessin n'ait été réalisé que sur le parchemin final et jamais sur les esquisses de terrain. Il est tout aussi possible que ce genre de détail importait peu lorsque le peintre avait saisi la vérité du lieu à travers l'idée qu'il renvoyait. Un second problème de représentation apparaît sur ce portrait. La direction d'ensemble de la vue figurée aurait dû conduire le peintre à détacher l'église du château sur la gauche de celui-ci ; or c'est l'inverse qui apparaît. La disposition du bâti et des murailles correspond à une vision, non pas depuis le Rhône comme le laisse entendre l'organisation du plan, mais depuis la route qui reliait Avignon au village. Le peintre représenta Barbentane selon l'image que les usagers, à commencer par lui-même, se faisaient du bourg fortifié en y arrivant depuis la ville.

Les limites de nos documents figurés se vérifient dans toutes les œuvres iconographiques mettant en scène des châteaux ou des localités fortifiées identifiables aux xiv^e-xv^e siècles. Françoise Piponnier a par exemple remarqué certaines incohérences, notamment l'absence de la barbacane, dans la vue d'Essertines de *l'Armorial de Revel*³³. Les vues de châteaux des *Très riches heures du duc de Berry* (Musée Condé, Chantilly) sont d'une grande justesse architecturale ; les frères de Limbourg travaillèrent d'après nature, au moins à certains stades, mais cela ne les empêcha pas de prendre des libertés avec leurs modèles. L'existence de ces vues peintes et dessinées montre en tout cas que le château et l'enceinte urbaine devinrent des objets iconographiques aux xiv^e-xv^e siècles. Dans *l'Armorial de Revel* et dans les *Très riches heures*, les représentations glorifiaient le prince³⁴. Dans les cartes locales et les plans, elles exposaient les sièges juridictionnels. L'acte de représentation des lieux fortifiés était toujours un acte de mise en évidence du pouvoir. Les autorités juridictionnelles purent-elles envisager d'utiliser de telles réalisations iconographiques comme supports à l'appréhension de leur espace fortifié ? La question se pose à deux échelles : à l'échelle de l'ouvrage défensif lui-même dans une logique d'appréhension technique, et à l'échelle d'un territoire dans une logique d'appréhension militaire.

Les plans de châteaux dans la pratique du xv^e siècle : état des connaissances

Des plans d'architecture ?

Les maîtres d'œuvres du bas Moyen Âge recourraient à des croquis architecturaux comme en témoigne au xiii^e siècle le carnet de Villard de Honnecourt³⁵. Roland Recht, spécialiste du sujet, estime que les maîtres d'œuvres des édifices gothiques « inventèrent un nouveau *medium* : le dessin d'architecture³⁶ ».

Les dessins d'architecture avaient pour objet des ouvrages complexes ou soumis au jugement esthétique de commanditaires. Les archives des princes, des communes et des établissements religieux témoignent incidemment de ces innombrables œuvres éphémères comme les célèbres dessins de la

32. AD84, 4 E Avignon 13/2 pièce 11 ; texte cité dans FERMON, « Du paysage peint au territoire... »

33. PIPONNIER, « Iconographie et sources écrites... » ; FOURNIER, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne...* ; LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel...*

34. AUTRAND, *Jean de Berry : l'art et le pouvoir...*

35. BECHMANN, *Villard de Honnecourt...*

36. RECHT, *Le dessin d'architecture...*

31. AM Saint-Omer, B CLXIX 4 ; voir la notice sur le plan du cours de l'Aa dans FERMON, « Les cartes locales et les plans... »

cathédrale de Strasbourg vers 1365-1370 ou encore, parmi tant d'autres exemples, ces portraits de jubés qui furent demandés par les bourgeois de Troyes à deux maçons pour les départager en 1382, ou ce dessin sur parchemin de la façade de l'hôtel de ville de Gand réalisé en 1519 par l'architecte Rombout Keldermans pour les échevins³⁷. Les autorités ecclésiastiques, mais aussi civiles, en utilisant ces représentations, s'exercèrent l'œil et l'esprit. Elles se familiarisèrent avec l'image comme moyen d'appréhension d'une réalité dans l'espace. L'échelle de ces représentations architecturales diffère de nos plans. Mais au même titre que les *mappemundi*, les cartes ptoléméennes ou les cartes marines à petite échelle, ils contribuèrent à accentuer le rapport de familiarité des élites avec les représentations de l'espace.

La plupart de ces dessins d'architecture exposaient des zones particulières du bâti avant travaux ; les représentations d'édifices complets semblent plus rares. Le célèbre plan de Saint-Gall, daté du IX^e siècle et représentant un complexe monastique idéal, montre que certains érudits du Moyen Âge maîtrisaient la représentation géométrale, sans doute héritée de la grammaire romaine ; mais on ne conserve pas d'œuvres comparables pour des édifices réels³⁸. Certaines études techniques remarquables comme le plan des canalisations de la cathédrale de Canterbury *circa* 1160 ou encore la représentation des moulins de Corbeil sur l'Essonne de 1475, étudiée d'un point de vue technique par Paul Benoît, montrent que le document figuré put servir à appréhender des problèmes de construction d'une certaine ampleur³⁹. Peut-on envisager de telles études pour des châteaux ou des fortifications ? Un seul plan conservé peut en témoigner dans notre aire géographique avant le XVI^e siècle. Il fut réalisé dans des circonstances particulières, liées à l'éloignement géographique de son commanditaire qui demanda qu'on lui envoie « la peinture [de] la cité de Rhode et du siège des Turcs⁴⁰ ».

Un texte, méconnu, révèle une démarche comparable à la suite des sièges d'Avignon pendant le Grand schisme. L'empereur Sigismond ordonna en 1415 la réalisation d'un plan du palais pontifical. Cinquante florins furent donnés au peintre Bertrand et à l'architecte Jean Laurent pour représenter le palais en rendant compte de « la forme et l'exemple » des tours, des murs, des toits et des autres édifices tout en notant leur longueur, leur épaisseur et leur largeur⁴¹. Le roi des Romains était en visite à Avignon après une tentative de médiation auprès de l'antipape Benoît XIII alors qu'il retournait à Constance pour présider la suite du concile. En 1415, le palais était en pleine réfection après avoir subi les sièges de 1398 et de 1411. L'édifice en lui-même était l'un des enjeux du grand schisme ; il servit d'abord de camp retranché à Pierre de Luna en 1398 avant que ce dernier n'en prenne la fuite ; puis il fut imaginé, en vain, comme le point de départ d'une reconquête en 1411. La question du site fortifié entraîna à plus d'un titre dans les débats des prélats réunis par l'empereur. Le plan fut réalisé par deux auteurs, Jean Laurent était le maître d'œuvre à qui l'on avait confié l'ensemble des travaux de réparation. Bertrand de la Barre était un peintre d'Avignon, intervenu sur le chantier pour peindre des bannières mais que l'on connaît aussi pour d'autres commandes comme des polychromes pour plusieurs mécènes.

Le plan du palais des papes a malheureusement disparu mais il peut être, par son utilisation de mesures, mis en relation avec un troisième document. Celui-ci fut réalisé quelques années plus tôt au sein de l'entourage de Sigismond : il s'agit d'un plan peint des enceintes de Vienne et de Bratislava explicitement mis à l'échelle, bien que la tentative soit encore approximative et surtout isolée⁴². L'utilisation de mesures et de relevés est connue à travers plusieurs affaires mais elle était encore exceptionnelle au XV^e siècle. Les relevés topographiques d'ingénieurs, tels que ceux que réalisa Jacob van Deventer dans les Pays-Bas espagnols, n'apparurent qu'au XVI^e siècle et ne connurent un véritable essor qu'à partir du XVII^e siècle. À cette époque encore, les peintres ou les dessinateurs, s'appuyant ou non sur la géométrie, étaient considérés comme les plus aptes à donner la véritable image, François de Belleforest disait « *le vray pourtrait* », de lieux particuliers⁴³. Au XVII^e siècle, les « ingénieurs du roi » confiaient leurs minutes à des dessinateurs qui devaient rendre les cartes accessibles à des spectateurs plus habitués au « portrait » qu'au relevé géométrique⁴⁴.

Des plans à usage militaire ?

Les nombreuses cartes régionales d'Italie du nord produites entre le XII^e et le XV^e siècle, la *Gough map* du royaume d'Angleterre datée de la fin du XIII^e siècle et plusieurs cartes des zones occupées par l'Ordre Teutonique en Poméranie au milieu du XV^e siècle montrent que les autorités purent occasionnellement faire représenter des territoires à administrer ou à défendre au cours du bas Moyen Âge. En 1484, l'humaniste Pellegrino Prisciani conseillait à la maison d'Este de dessiner sur un drap les défenses de la région du Polesine de Rovigo menacée par Venise⁴⁵. Par ailleurs, des cartes et des plans des Terres saintes accompagnèrent les projets de croisades mis en œuvre par Marino Sanuto au début du XIV^e siècle puis par Ghillebert de Lannoy, envoyé en Orient par Philippe le Bon entre 1421 et 1423.

À de plus grandes échelles, l'utilisation effective de plans dans le cadre de campagnes militaires est moins étudiée, aucune œuvre figurée n'étant conservée. Mais certaines sources textuelles fournissent un éclairage nouveau sur la question à la fin de la guerre de Cent Ans. Durant les préparatifs du siège de Calais en 1436, Philippe le Bon et ses hommes financèrent en effet plusieurs « peintures et patrons des pays occupés par les anglais » dont ne subsistent des traces que dans les livres de comptes. Marie-Rose Thielemans a jadis identifié deux quittances dans un registre des archives du Nord :

« *A Colin des Prez, demorant à Gand, pour avoir paint les patrons de la scituation de la ville de Calais et icelle envoyié a mondit seigneur a Gand.* »

« *A maistre Jean de Husteneve, peintre, que monseigneur a ordonné lui estre baillié pour avoir paint en patron la scituation de la ville de Calais et icelle présentée a mondit seigneur*⁴⁶. »

Une troisième quittance, méconnue, est conservée dans les comptes de l'Argentier de la commune de Saint-Omer :

« *A Yvain du Molin pour avoir fait et peint bien et clerement le description de Cales (Calais) et des fortereches et pais occupez par les Englois en ceste frontiere, et*

37. SCHÖLLER, « Le dessin d'architecture à l'époque gothique »... ; les dessins de la cathédrale de Strasbourg sont exposés au musée de l'œuvre Notre-Dame de Strasbourg ; la mention de 1382 est citée par Godefroy, avec d'autres exemples, à la définition du mot « portrait » que l'auteur associe à la notion de « plan, projet », GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française...* t. VI, p. 41 ; les dessins du projet de 1519 sont exposés au *Stadsmuseum* de Gand.

38. Saint-Gall, *Stiftsbibliothek*, ms 1092.

39. URRY, « Canterbury, Kent, circa 1153-1161 »... ; BERTHIER, BENOÎT, « Les aménagements hydrauliques... »

40. Je renvoie au dossier passionnant présenté par Jean-Bernard de Vaivre dans ce volume ainsi qu'à l'édition de ces pièces d'archives exceptionnelles dans VAIVRE, VISSIÈRES, « *Affin que vous entendez mon intencion...* »

41. Arch. du Vatican, Reg. Aven. 342 : « *Item, anno quo supra [1415] ac augusti XII et decembris XXIII mensium diebus, fuerunt soluti mandato dicti domini mei camerarii magisitris Bertrando pictori et Johanni Laurentii lathomo, Avinione commorantibus, pro formando et exemplando palacium apostolicum Avinionense, turriumque et murorum ac tectorum et aliorum edificiorum ipsius altitudinem, grossitudinem et latitudinem scribendo et annotando, ad instantem petitionem domini regis romanorum, cuius exemplar seu formam secum reportari volebat sicut et reportavit, in quo faciundo et comprehendendo vacaverunt spacio duorum mensium et ultra, pro eorum pena et labore, L floreni.* » texte édité dans FAURE, « Les réparations... »

42. Reproduction du plan dans HARVEY, « Local and Regional Cartography in Medieval Europe »...

43. Nous renvoyons par exemple aux travaux de Clémence Mathieu et de Marie Henrion contenus dans ce volume.

44. Nous renvoyons précisément le lecteur aux travaux de Stéphane Blond contenus dans ce volume.

45. Sur ces mentions, voir HARVEY, *The history of topographical maps...* ; sur la *Gough map*, voir la belle édition proposée par Nick Millea, *The Gough map...*

46. THIELEMANS, *Bourgogne et Angleterre...* p. 94.

ce a fait par deux fois et en deux parties dont l'un a este envoyée a ceulz de Gand a la requeste de monseigneur le souverain bailli de Flandre et autres du Conseil de Monseigneur le Duc, l'autre partie est demourée par devers nosseigneurs en Hale⁴⁷ ».

L'armée bourguignonne conduisait le siège avec l'aide des milices flamandes sur un territoire occupé depuis 1347 par les Anglais. À trois reprises, on confia à un peintre le soin de montrer le pays à reconquérir par la médiation d'une vue figurée.

Sans doute assez proche sur la forme, bien que l'identité de son auteur soit inconnue, une carte du siège de Neuss datée de 1474 fut réalisée à la demande de Charles le Téméraire⁴⁸. Elle figurait la ville assiégée avec l'état des forces disposées devant chaque porte. Le document fut réalisé pour être emporté par un ambassadeur vénitien. L'objectif était sans doute le même qu'à Calais, le prince voulait informer ou convaincre ses alliés. Cela confirme que les représentations d'espaces locaux avaient des formes et des usages plus variés que ce que nous montrent les seules œuvres conservées.

Conclusion

Les auteurs de plans et de cartes locales du xv^e siècle entretenaient un rapport direct avec l'espace de leur représentation : soit parce qu'ils étaient eux-mêmes des usagers de cet espace, soit parce que, originaires d'ailleurs, ils l'avaient parcouru et vu de leurs propres yeux. Ce rapport connut sa manifestation la plus complète dans le cadre des enquêtes.

La vue figurée n'avait par conséquent rien de symbolique. Les peintres cherchaient à reproduire l'expérience de la vue. Les clercs voulaient transposer leur visite sur le parchemin. Chaque carte locale, chaque plan était la mise en image, empirique, de l'aspect d'un espace connu ou observé : un paysage avec ses routes, ses cours d'eau et ses caractères singuliers dont les églises, les villes et les châteaux étaient les éléments les plus remarquables.

Les cartes locales de la période sont des constructions artificielles, issues d'un assemblage de vues au terme d'un processus de recombinaison sélective de l'espace. Mais les représentations du bâti sont le plus souvent l'expression d'un rapport direct, d'un face à face, entre l'auteur et son modèle ou le souvenir qu'il en a.

Les portraits de lieux sont marqués par leur caractère réaliste, témoignant d'une culture iconographique nouvelle, soit parce qu'ils utilisent les techniques du réalisme pictural et du paysage, soit parce qu'ils individualisent le lieu en imitant son profil.

Dans tous les cas, l'œuvre figurée que nous conservons fut envisagée et conçue comme une image véritable – c'est le sens des mots portraits, formes ou exemples – de lieux à considérer. Dans les sources écrites qui accompagnent les plans du xv^e siècle, « dépeindre » signifie toujours « montrer le vrai ». C'est pourquoi, lorsqu'un maître d'œuvre s'engagea dans la réalisation d'un plan technique du palais pontifical, il partagea son travail avec un maître d'atelier. C'est pourquoi trois peintres purent contribuer à l'appréhension

stratégique du siège de Calais. C'est pourquoi les vues de villes du xvi^e siècle seront encore qualifiées de « véritables painctures » ou encore de « vray pourtraict naturel ».

Les limites, bien réelles, que la cartographie locale partage avec l'art naturaliste du xv^e siècle, ne doivent pas occulter la place majeure qu'occupent ces élans iconographiques dans l'histoire culturelle à travers l'idée neuve de représenter d'après nature.

Bibliographie

- AUTRAND (Françoise), *Jean de Berry : l'art et le pouvoir*, Paris : Fayard, 2000.
- BECHMANN (Roland), *Villard de Honnecourt. La pensée technique au XIII^e siècle et sa communication*, Paris : Picard, 1991.
- BEDNARSKI (Steven), « En marge de la justice : les marges décorées des registres de justice provençaux du XIV^e siècle », *Provence historique*, t. 59 (235), 2009, p. 3-25.
- BERTHIER (Karine), BENOÎT (Paul), « Les aménagements hydrauliques au Moyen Âge et au XVI^e siècle à Corbeil-Essonnes », in : BURNOUF (Joëlle), LEVEAU (Philippe) (dir.), *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, Paris : CTHS, 2004, p. 321-330.
- BRUNEL (Ghislain), *Images du pouvoir royal : les chartes décorées des archives nationales, XIII^e-XV^e siècle*, Paris : Centre historique des archives nationales, 2005.
- DAINVILLE (François de), « Rapports de conférence : cartographie historique occidentale », *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, IV^e section*, 1968-1969, p. 401-402.
- DAINVILLE (François, de), « Cartes et contestations au XV^e siècle », *Imago Mundi*, t. 24, 1970, p. 99-121.
- DAUPHANT (Léonard), « Matthieu Thomassin et l'espace dauphinois (1436-v. 1456) : naissance d'un humanisme géopolitique », *Le journal des savants*, janvier-juin 2008, p. 58-104.
- DAUPHANT (Léonard), *Le royaume des quatre rivières. L'espace politique français (1380-1515)*, Seyssel : Champ Vallon, 2012.
- DEMOTZ (Bernard), *Le comté de Savoie du XI^e au XV^e siècle. Pouvoir, château et État au Moyen Âge*, Genève : éditions Slatkine, 2000, p. 124-154.
- DUMASY (Juliette), « Entre carte, image et pièce juridique : la vue figurée de la baronnie de Sévérac-le-Château (1504) » *Revue historique*, n^o 651, 2009, p. 621-644.

47. AM Saint-Omer, Comptes des argentiers, 19, f^o 127 v^o. cité dans GIL, NYS, *Saint-Omer gothique...* p. 112.

48. PAVIOT, « Les cartes et leur utilisation à la fin du Moyen Âge... »

DUMASY (Juliette), « Le paysage des vues figurées », in : SOUCHON (Cécile) (dir.), *Les outils de représentation du paysage, Actes du 135^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Neuchâtel, 2010*, Paris : éditions du CTHS, 2012, p. 87-99.

FAURE (Claude), « Les réparations du palais pontifical d'Avignon au temps de Jean XXIII », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 28, 1908, p. 185-206.

FERMON (Paul), « Du paysage peint au territoire : l'avènement des représentations de l'espace en Provence à la fin du Moyen Âge », in : POULOT (Dominique) (dir.), *Paysages et iconographie, Actes du 135^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Neuchâtel, 2010*, Paris : éditions du CTHS, 2012, p. 15-30.

FERMON (Paul), *Les représentations figurées de l'espace en Provence et dans le Dauphiné au XV^e siècle. Pratiques sociales, juridiques et culturelles* (thèse en cours sous la direction de Patrick Gautier-Dalché à l'École pratique des hautes études depuis 2011).

FERMON (Paul), « Les cartes locales et les plans au Moyen Âge », in : GAUTIER-DALCHÉ (Patrick) (dir.), *La terre au Moyen Âge*, Paris : l'Atelier du médiéviste, Turnhout : Brepols, 2013 (en cours de parution).

FERMON (Paul), « Les représentations des pêcheries de Maguelone, Saint-Gilles et Lérins ou les usages de la « figura » dans les milieux ecclésiastiques à la fin du Moyen Âge », in : LAUWERS (Michel) (dir.), *Monachisme et espace social dans l'Occident médiéval : contexte, hiérarchie, circulations*, Nice : Collection d'études médiévales de Nice, Turnhout : Brepols, (à paraître).

FERMON (Paul), « Making maps for lawyers. Nicolas Dipre, a painter at work circa 1500 », in : LILLEY (Keith) (éd.), *The language of Map. Communicating through cartography during Middle Ages and Renaissance* (à paraître).

FERMON (Paul), « De l'enquête au document figuré. Le procès de l'île de Courtines devant le Grand conseil du roi » en cours d'édition dans les actes du programme Gouvaren sous la conduite d'Anne Mailloux et de Laure Verdon (Université d'Aix-Marseille).

FOURNIER (Gabriel), *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV^e siècle : d'après l'armorial de Guillaume Revel*, Paris : Arts et métiers graphiques, Genève : Droz, 1973.

GAUTIER DALCHÉ (Patrick), « Les cartes locales dans la France médiévale » (à paraître au cours du premier trimestre 2014).

GIL (Marc), NYS (Ludovic), *Saint-Omer gothique : les arts figuratifs à Saint-Omer à la fin du Moyen Âge*, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 2004.

GODEFROY (Frédéric), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris : Champion, puis Bouillon, 1880-1895, 8 vol.

HARVEY (Paul), *The history of topographical maps : symbols, pictures and survey*, London : Thames and Hudson, 1980.

HARVEY (Paul), SKELTON (Robert) (dir.), *Local maps and plans from medieval England*, Oxford : Clarendon Press, 1986.

HARVEY (Paul), « Local and Regional Cartography in Medieval Europe », in : HARLEY (John Brian), WOODWARD (David) (dir.), *Cartography in Prehistoric, Ancient, and Medieval Europe and the Mediterranean*, Chicago : University of Chicago press, 1987, p. 474-489.

HECK (Christian), « Le concept et le singulier : essence et apparence dans les représentations urbaines en Italie et en Flandre à la fin du Moyen Âge », in : LECUPPRE-DESJARDINS (Élodie), CROUZET-PAVAN (Élisabeth) (dir.), *Villes de Flandre et d'Italie : les enseignements d'une comparaison*, Turnhout : Brepols, 2008 p. 281-295.

KAIN (Roger), « Maps and rural land management in early modern Europe », in : WOODWARD (David) (dir.), *The history of cartography*, t. III, University of Chicago press, 2007, p. 706-707.

LAFFONT (Pierre-Yves) (dir.), *L'armorial de Guillaume Revel : châteaux, villes et bourgs du Forez au XV^e siècle*, Lyon : publications de la maison de l'orient et de la méditerranée, 2011.

MILLEA (Nick), *The Gough map : the earliest road map of Great Britain ?* Oxford : Bodleian Library, 2007.

PÄCHT (Otto), « Early italian nature studies and the early calendar landscape », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 13, 1950, p. 13-47.

PAVIOT (Jacques), « Les cartes et leur utilisation à la fin du Moyen Âge. L'exemple des principautés bourguignonnes et angevines », in : *Itineraria*, II, 2003, p. 201-228.

PAYRAUD (Nicolas), *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie du milieu du XIII^e siècle à la fin du XV^e siècle*, Lyon : thèse de doctorat, 2009, p. 312-318 (theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/payraud_n/info).

PIPONNIER (Françoise), « Iconographie et sources écrites à l'épreuve de l'archéologie : recherches sur le castrum d'Essertines », in : *Villages et villageois au Moyen Âge, Acte du 21^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Caen, 1990*, Paris : publications de la Sorbonne, 1992, p. 193-206.

RECHT (Roland), *Le dessin d'architecture : origines et fonctions*, Paris : A. Biro, 1995.

SCHÖLLER (Wolfgang), « Le dessin d'architecture à l'époque gothique », in : RECHT (Roland) (dir.), *Les bâtisseurs des cathédrales gothiques*, Strasbourg : éditions des musées de la ville de Strasbourg, 1989, p. 227-235.

TAUPIAC (Louis), « Le très ancien château de Castelsarrasin », *Bulletin archéologique et historique de la société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. 13, 1885, p. 1-99.

THIELEMANS (Marie-Rose), *Bourgogne et Angleterre. Relations politiques et économiques entre les Pays-Bas bourguignons et l'Angleterre, 1435-1467*, Bruxelles : Presses universitaires de Bruxelles, 1966.

URRY (William), « Canterbury, Kent, circa 1153-1161 », in : HARVEY, SKELTON (dir.), *Local maps and plans...*, p. 43-59.

VAIVRE (Jean-Bernard de), VISSIÈRES (Laurent), « *Affin que vous entendez mon intencion des ystoires que je vueil, et des lieux où seront*. Essai sur le manuscrit de dédicace des œuvres de Guillaume Caoursin à Pierre d'Aubusson (v. 1483) », *Bulletin de la société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte*, n° 27, 2012, p. 4-106.

WISMES (Armel de), *Ainsi vivaient les Français : des croisades à la troisième république, d'après les archives d'une très ancienne famille*, Paris : Club des amis du livre, 1961.



Les représentations de châteaux et de bourgs dans la cartographie de la principauté de Montbéliard de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle

ANDRÉ BOUVARD
 Université de Lorraine, EA 1132 Hiscant-MA.

Résumé
 La découverte récente de quatre cartes du début du XVII^e siècle renouvelle complètement l'iconographie des châteaux et des bourgs de la principauté de Montbéliard, qui, jusque-là, était tardive (XVIII^e-XIX^e siècles). Confiées à Claude Flamand et Heinrich Schickhardt, deux architectes wurtembergeois très au point dans le domaine de l'arpentage et de la cartographie, ces cartes présentent en effet en vue cavalière la presque totalité des châteaux, maisons fortes et villes castrales de la principauté et montrent l'évolution du concept de château vers 1600.

Nos investigations sur les peuplements nés du château en Franche-Comté, appelés « bourgs » dans les textes d'archives, ont toujours été accompagnées d'une recherche iconographique¹. Les dessins ou les plans ainsi découverts ont bien souvent permis d'affiner les levés publiés dans nos corpus. Mais jusqu'aux années 2000, dans le Pays de Montbéliard, héritier de l'ancienne principauté de même nom rattachée à la France en 1793, les représentations de châteaux et de bourgs étaient rares et tardives : outre l'incontournable cadastre napoléonien, les documents iconographiques, exceptionnellement antérieurs au XVIII^e siècle, ne concernaient que trois sites : Montbéliard, Blamont et Héricourt. Les autres n'étaient pas documentés. La découverte récente d'une cartographie réalisée à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles comble cette lacune et offre des images nouvelles, pour la plupart inédites, des châteaux, villes et villages castraux de la principauté vers 1600. Après avoir présenté la principauté de Montbéliard au moment de ce travail cartographique, puis décrit ces cartes, au nombre de quatre, nous nous intéresserons à cette iconographie nouvelle. Quelles caractéristiques, quels apports ?

¹. Voir bibliographie en fin d'article.

◀ Fig. 1 : carte des « Quatre Terres » : Blamont, Clémont, Châtelot, Héricourt (Schickhardt ?, vers 1614) Hauptstaatsarchiv Stuttgart N 3 Nr 1 Bl. 28.

La principauté de Montbéliard vers 1600

Ce comté, devenu principauté au XVI^e siècle, a été rattaché tardivement à la France (en 1793). Il était situé en plein cœur de la porte de Bourgogne, appelée aussi porte d'Alsace, étroit couloir entre les Vosges et le Jura, qui met en relation l'Europe septentrionale avec l'Europe méditerranéenne.

Le comté de Montbéliard naît au début du XII^e siècle (première mention en 1113²) du partage des possessions du comte Thierry II, seigneur de Mousson, Bar, Altkirch, Amance..., en trois comtés : Bar, Ferrette et Montbéliard³.

En 1397 le mariage de la comtesse Henriette de Montbéliard-Montfaucon avec le comte de Wurtemberg, Eberhard le jeune, change la destinée du petit État : pendant quatre siècles, il est gouverné par une famille allemande et, tout en conservant un parler francophone, il subit de fortes influences germaniques dans les domaines politique, économique et religieux. Au XVI^e siècle, les princes adoptent la Réforme luthérienne et l'imposent à leurs sujets selon le célèbre principe « *Cujus regio, ejus religio* ». Le style de quelques édifices urbains, comme le logis des gentilshommes à Montbéliard, fait plutôt penser à l'Alsace ou au Wurtemberg qu'à la Franche-Comté dont Montbéliard fait aujourd'hui partie.

À la fin du XVI^e siècle, la principauté a atteint sa taille maximale (fig. 2). Territorialement elle se compose de deux parties :

Un noyau central formé du comté de Montbéliard à proprement parler et des « Quatre Terres ». Terre d'Empire, le comté doit l'hommage à l'empereur depuis le Moyen Âge⁴. La seigneurie d'Etobon, au nord, lui est rattachée. Autour, les « Quatre Terres » : seigneuries de Blamont, Châtelot, Clerval et Héricourt. Démembrées du comté au XIII^e siècle, elles lui ont été à nouveau réunies entre 1506 et 1571 après l'extinction de la lignée des Neuchâtel-Bourgogne. Les comtes de Montbéliard en revendiquent la souveraineté, ce que contestent les comtes de Bourgogne de la maison de Habsbourg, Philippe II d'Espagne puis les archiducs d'Autriche, surtout Albert, gouverneur général des Pays-Bas de 1598 à 1621⁵.

Des seigneuries extérieures : ce sont d'abord les seigneuries de Granges, Clerval et Passavant, qui relèvent du comté de Bourgogne. Au nord, les seigneuries alsaciennes de Horbourg et de Riquewihr, premières possessions de la famille de Wurtemberg sur la rive gauche du Rhin, acquises en 1324. Enfin, à l'est, à cheval sur la rivière du Doubs, la petite seigneurie de Franquemont, achetée en 1595 par Frédéric de Wurtemberg à Jean de Gilley, un seigneur franc-comtois.

Vers 1600, la principauté de Montbéliard est donc une principauté hétérogène, très éloignée du duché de Wurtemberg – il faut 6 jours à cheval pour parcourir les 300 km qui séparent Montbéliard de Stuttgart –, aux terres dispersées, sans unité religieuse (les seigneuries qui relèvent des comtes de Bourgogne restent catholiques), un vrai patchwork qui

excite les convoitises de ses voisins. Cartographier ces territoires menacés – en 1587 le comté a été dévasté par les reîtres du duc de Guise –, pour certains contestés, est devenu une nécessité : ce sera l'œuvre de Frédéric de Wurtemberg (1581-1608) et de son fils Jean-Frédéric (1608-1628).

La cartographie montbéliardaise à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles

Les premières cartes apparaissent en Europe à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, mais c'est surtout dans la seconde moitié du XVI^e siècle qu'elles se multiplient. Le succès de librairie de la *Cosmographie universelle* de Sébastien Münster (17 rééditions en allemand entre 1544 et 1598) s'explique en grande partie par le nombre de ses illustrations et de ses cartes. L'Allemagne, l'Italie et la Hollande sont alors les principaux centres de diffusion de la cartographie, illustrés par des noms célèbres comme Ortelius, Mercator, Hondius, Apian⁶. Dans le duché de Wurtemberg, les débuts de la cartographie se situent en 1585, lorsque le duc Louis, prédécesseur de Frédéric, charge le

docteur Gadner de « chevaucher à travers tout le pays, de le visiter personnellement et de le cartographier⁷ ». Ces campagnes d'arpentage aboutissent à la création d'une vingtaine de cartes manuscrites sur parchemin, réunies dans un *Atlas ou Chorographie*, qui sera achevé au XVII^e siècle par Johannes Oettinger⁸.

En 1597, Frédéric de Wurtemberg décide d'étendre les relevés à la principauté de Montbéliard⁹ : il s'agit pour le prince de matérialiser par le dessin sa souveraineté sur ce territoire morcelé et de plus en plus contesté par les Habsbourg. Il s'implique personnellement dans les opérations d'arpentage : en 1604, avec son architecte Schickhardt, il entreprend de faire à cheval le tour des frontières du duché de Wurtemberg.

La cartographie de la principauté est confiée à ses deux meilleurs ingénieurs : Claude Flamand et Heinrich Schickhardt. Claude Flamand¹⁰ (1570-1628) est l'auteur d'une *Pratique et usage d'arpenter et de mesurer toutes superficies de terre*, publiée à Montbéliard en 1611 et traduite en allemand l'année suivante. Heinrich Schickhardt¹¹ (1558-1635) s'est illustré en 1598 par un relevé du Neckar entre Cannstatt et Heilbronn d'une grande exactitude,

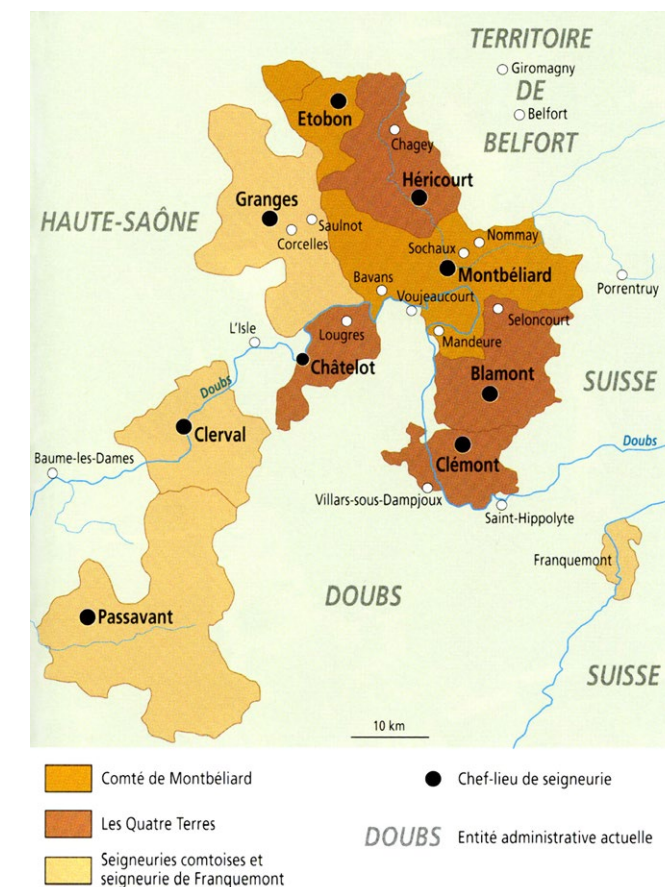


Fig. 2 : principauté de Montbéliard sans les seigneuries alsaciennes, vers 1600 (dessin A.B.)

2. AUBRY DE TROIS-FONTAINES, « *Chronica a monacho Novi Monasterii Hoiensis interpolata* », MGH, SS, t. 23, 1874, année 1113 « *comitatum Montis Beligardi* ».

3. POUILL (Georges), *La Maison souveraine et ducal de Bar*, Presses Universitaires de Nancy, 1994, p. 76-86. La figure héraldique de ces trois comtés « deux bars adossés » est aussi une preuve de leur parenté. Seuls diffèrent les émaux.

4. RÜCKERT (Peter), « Die Lehenurkunde König Sigismunds für Henriette von Mömpelgard von 1431 », in : LORENZ (Sönke), RÜCKERT (Peter) (dir.), *Württemberg und Mömpelgard 600 Jahre Begegnung*, Beiträge zur wissenschaftlichen Tagung vom 17. bis 19. September 1997 im Hauptstaatsarchiv Stuttgart, DRW Verlag 1999, p. 77-88.

5. Époux de l'infante Isabelle d'Espagne, il résidait à Bruxelles.

6. LOCATELLI, *L'espace comtois...* p. 5-8 ; OEHME, « Die Entwicklung der Kartographie... »

7. HÄBERLEIN, « Topographie et cartographie... »

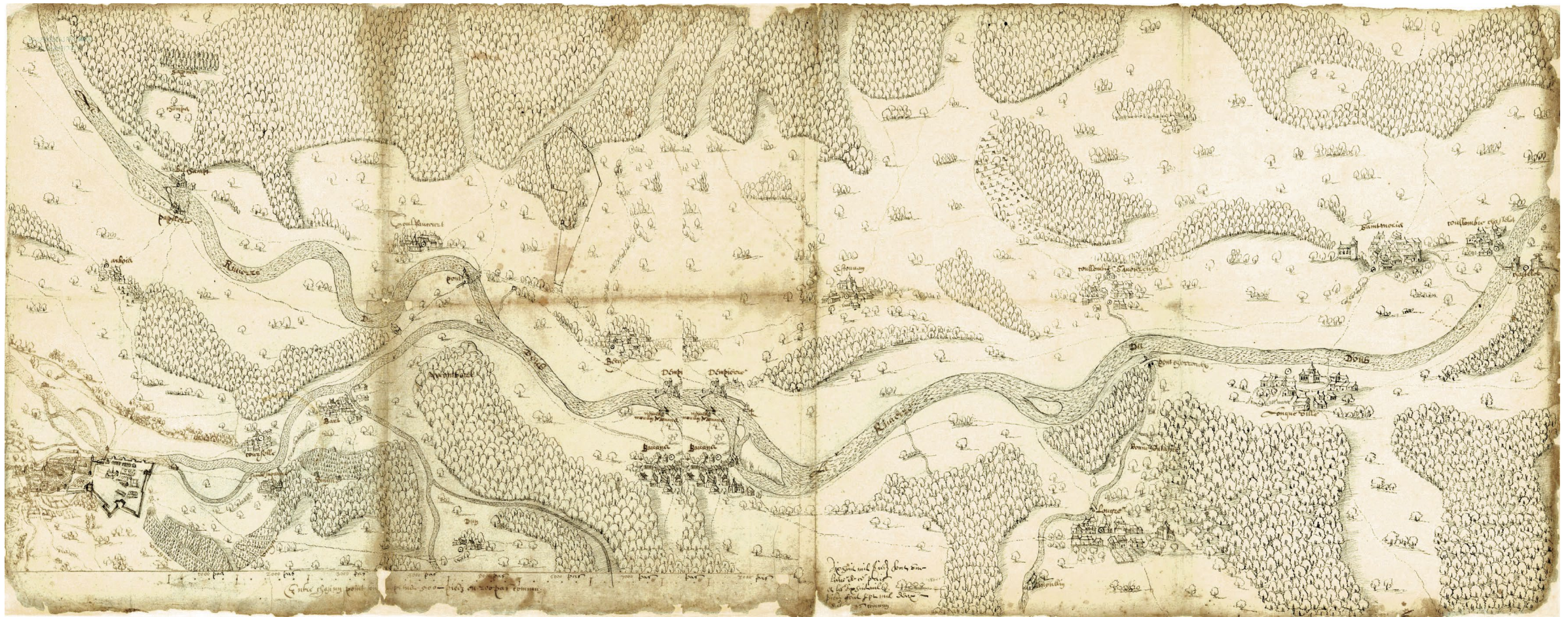
8. Hauptstaatsarchiv Stuttgart (désormais HStAS), N 3 Nr 1 : *Chorographia Ducatus Wirtembergici*.

9. AD25, E CM 1094, compte de la seigneurie de Blamont, 1596-1597, f° 80 r°.

10. YENNY, « Être ingénieur à Montbéliard... »

11. BOUVARD, *Heinrich Schickhardt, Inventarium...*

► Fig. 3 : carte Pélot (Claude Flamand, vers 1614). Archives municipales de Montbéliard, 1 Fi 0866.



► Fig. 4 : carte de Bruxelles (Claude Flamand, 1614), Archives générales du Royaume de Belgique, fonds de la Secrétairerie d'État allemand, n° 338 (via l'inventaire i 074).



12. HStAS, N 220, B 3.

effectué en seulement trois jours et demi¹². La cartographie de ces ingénieurs est la transcription d'un arpentage pour lequel ils utilisent des techniques nouvelles : levé à la planchette, inventée en 1590 par Johan Praetorius, professeur de mathématiques à l'université d'Altdorf ; podomètre fixé à la jambe d'un cheval ; alidades que Flamand appelle « sauterelles » ; « *Vorwärtsteinchnitt* » ou triangulation. Le résultat est une marge d'erreur de distance réduite : 3 % seulement pour les cartes de Schickhardt, au lieu de 27 à 29 % pour celles de Gadner¹³. Les cartes de la principauté de Montbéliard du début du XVII^e siècle peuvent être qualifiées de scientifiques.

13. HÄBERLEIN « Topographie... », p. 34-36.

Ces cartes sont manuscrites et au nombre de quatre ; deux sont de Flamand, les deux autres de Schickhardt.

Les cartes de Claude Flamand ont été découvertes récemment. Jusqu'alors on ne connaissait aucune carte de cet ingénieur militaire, pourtant expert en arpentage. La première, sur papier, appartenait à un collectionneur montbéliardais (fig. 3). Après son décès en 2009, elle fut léguée aux archives municipales de la ville qui la fit restaurer¹⁴. La seconde, sur parchemin, est conservée à Bruxelles aux Archives générales du Royaume de Belgique¹⁵ (fig. 4). Elle nous fut signalée en 2011 par un chercheur bisontin. Les deux cartes sont presque identiques, elles ne diffèrent l'une de l'autre que par l'échelle : 1/15 000 pour la première, 1/20 600 pour la seconde¹⁶, et par la qualité : la carte trouvée à Montbéliard est manifestement un brouillon de la carte de Bruxelles. Toutes deux sont anonymes, mais on y reconnaît l'écriture de Claude Flamand. Elles représentent une bande de territoire de 15 km sur 5 entre Montbéliard et Le Châtelot, parcourue en son centre par le Doubs et son affluent l'Allan. La carte de Bruxelles accompagne une longue protestation du duc Jean-Frédéric de Wurtemberg adressée à l'archiduc Albert, contre les « *divers attentats et voyes de fait à l'encontre de [s]a dignité, droitures et autorité [...] commis par les seigneurs de Dampierre*¹⁷ ». La question soulevée est celle de la souveraineté des Wurtemberg sur la rivière Doubs, qui marque la frontière entre les comtés de Montbéliard et de Bourgogne, à proximité du château de Dampierre. Les Wurtemberg prétendent la détenir de tout temps, ce que les seigneurs comtois de Dampierre contestent avec force, appuyés dans leur démarche par le parlement de Dole. Ce texte permet de dater la carte en 1614 et de comprendre pourquoi le château de Dampierre-sur-le Doubs en occupe le milieu. Sur la carte, de part et d'autre du nœud du conflit, dix-neuf localités et trois châteaux comtois et wurtembergeois sont dessinés en vue cavalière. Ce sont les plus anciennes représentations que l'on connaisse.

Les cartes de Schickhardt sont d'une autre nature. Ce sont des cartes politiques de la principauté, l'une complète, l'autre partielle, dédiées au prince, ce qui explique leur lieu de conservation : Stuttgart. Il convient ici de parler au passé : la carte principale, appelée *Landtafel von Mömpelgard*, achevée par Schickhardt en 1616, fut en effet détruite lors de l'incendie de la Landesbibliothek en 1944. Il n'en restait que quelques copies très partielles¹⁸ et

14. Archives municipales de Montbéliard, don Pélot, 11 Fi 0866.

15. AGRB, fonds de la Secrétairerie d'État allemand, n° 338 (via l'inventaire i 074).

16. Taille des cartes : carte Pélot (103 × 39,5 cm), carte de Bruxelles (74 × 30 cm).

17. AGRB, fonds de la Secrétairerie d'État allemand, n° 338 (via l'inventaire I 074), f° 392-405.

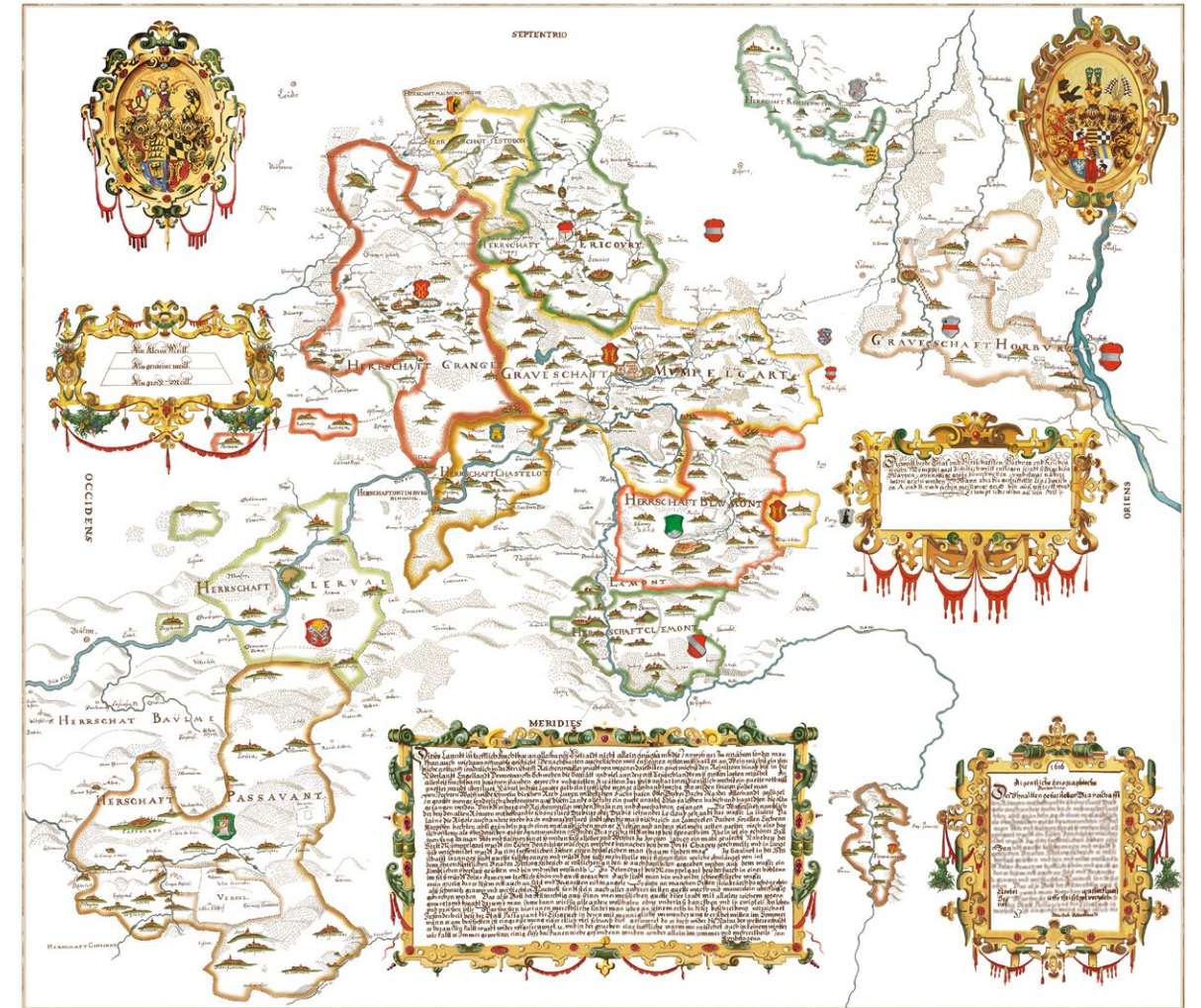
18. Comme une reproduction de la partie centrale de la carte, publiée en 1893 dans les *Württembergischen Jahrbücher*.

surtout un tirage photographique de 24 × 28 cm rassemblant quatre épreuves au gélatino-bromure d'argent, réalisées en 1894 par l'archiviste du Doubs Jules Gauthier lors d'une mission qui lui avait été confiée par le ministère de l'Instruction publique. Cette photo, propriété de la Société d'émulation de Montbéliard, sert de fondement à la restitution graphique de la carte par le biais de l'infographie, grâce à l'artiste Thierry Schlee (fig. 5). Le travail aboutit en 1997 à la publication d'un fac-similé accompagné d'un cahier d'études historiques qui explique les conditions de création et les caractéristiques techniques de la carte¹⁹.

C'était une grande carte sur parchemin, richement ornée, « une peinture cartographique » (Wolfgang Hans Stein) de format 130 × 115 cm, représentant à l'échelle du 1/56 000 la totalité des possessions wurtembergeoises sur la rive gauche du Rhin : comté de Montbéliard, Quatre Terres, seigneuries comtoises, seigneurie de Franquemont et seigneuries alsaciennes (qui avaient

19. CUISENIER, *Carte de Montbéliard...* Pour plus de détails sur la restitution de la carte, TCHIRAKADZÉ, *La réalisation à partir des documents d'archives...*

▼ Fig. 5 : principauté de Montbéliard en 1616 : Heinrich Schickhardt, *Landtafel von Mömpelgard*, Société d'émulation de Montbéliard, DAO Thierry Schlee.



pu être figurée grâce à un raccourci d'échelle), la première carte complète de la principauté de Montbéliard. D'une exactitude remarquable (il faudra attendre la fin du XVIII^e siècle et la carte de Cassini pour trouver des relevés un peu supérieurs en précision), elle figure les cours d'eau, le relief (par exemple la falaise du Doubs), les villes et les villages, les limites de chaque seigneurie, sans oublier les ressources agricoles, minières, industrielles, les ponts, témoignant ainsi d'un aspect important de l'œuvre de Frédéric de Wurtemberg : sa volonté de développement économique dans le cadre d'une politique mercantiliste.

La seconde carte, une carte des « Quatre Terres » (Blamont, Clémont, Héricourt et Le Châtelot) qui fut ajoutée tardivement à la *Chorographie* de Gadner²⁰, est attribuée à Schickhardt (fig. 1). Selon Roland Haberlein, elle aurait été copiée sur la carte de Montbéliard par « un dessinateur moins talentueux » et serait de qualité plus médiocre²¹. Mais un examen attentif permet de douter de cet avis : l'hydrographie est plus détaillée, les forêts sont mieux dessinées, les bourgs et villages castraux représentés avec davantage de précision... Par ailleurs, la carte pourrait être antérieure à la carte de Montbéliard ; sa réalisation semble en effet liée aux contestations qui, de décembre 1607 à juillet 1614, opposent l'archiduc d'Autriche Albert au duc Jean-Frédéric de Wurtemberg à propos de la souveraineté des quatre seigneuries. Après de multiples « conférences » tenues à Dole, Besançon et Bruxelles, l'affaire est portée devant le parlement de Grenoble qui, le 15 juillet 1614, rend son arrêt, reconnaissant aux Wurtemberg la souveraineté du comté de Montbéliard et celle des « Quatre Terres », ainsi que leur indépendance du comté de Bourgogne²².

Au total, les informations livrées par les cartes de Flamand et de Schickhardt sont d'une extrême richesse ; aucune carte contemporaine ne concentre autant de renseignements sur des sujets aussi divers que le découpage administratif, le relief, la couverture végétale, le tracé des cours d'eau, les activités agricoles, minières, industrielles, les voies de communication. Elles offrent aussi les plus anciennes représentations de châteaux et de bourgs de la principauté.

Châteaux et bourgs de la principauté de Montbéliard

Inventaire

Grâce aux quatre cartes, il est possible d'établir une liste des « forteresses, villes, châteaux » de la principauté au début du XVII^e siècle. On en dénombre 15 : 10 villes et villages castraux, centres de châtellenie (Montbéliard, Blamont, Le Châtelot, Clémont, Franquemont, Granges, Héricourt, Horbourg, Passavant et Riquewihr), une forteresse (la citadelle de Montbéliard), 4 châteaux, tours ou maisons fortes (Chamabon, dessiné uniquement sur la carte des « Quatre Terres », Étobon, Moffans, Reichenstein²³) et un pont fortifié (le pont douanier de Voujeaucourt, remarquablement dessiné sur la carte de Bruxelles). Comparée aux inventaires publiés²⁴, la liste est incomplète. L'absence du château du Magny Danigon²⁵ peut surprendre : ce centre de seigneurie ne fut détruit que pendant la guerre de Trente Ans. En revanche, celle du château de Bavans s'explique mieux : en ruine en 1582, au moment de son rachat par Frédéric de Wurtemberg, il fut démoli au début du XVII^e siècle.

20. HStAS, N 3 Nr 1, carte 28. Parchemin, format 55 × 72 cm, échelle 1/64 000.

21. HÄBERLEIN, « Topographie et cartographie... » p. 35.

22. DEBARD (Jean-Marc), « Pourquoi une carte de la principauté en 1616 », in : *Carte de Montbéliard...*, p. 11.

23. Chamabon, Doubs, c^{ton} d'Héricourt, cne d'Écurcey (tour carrée en ruine et enceinte), Étobon, Haute-Saône, c^{ton} de Lure (château et bourg ruiné au début du XVI^e siècle), Moffans, Haute-Saône, c^{ton} de Lure (maison forte en ruine en 1547), Reichenstein, Haut-Rhin, c^{ton} de Riquewihr (château détruit en 1269).

24. Voir bibliographie.

25. Haute-Saône, c^{ton} de Lure-Sud.

Sont aussi figurés des châteaux extérieurs à la principauté : sur la rive droite du Rhin, le château de Sponeck, bien de la famille de Wurtemberg, dont le nom fut utilisé par Frédéric de Wurtemberg (Fritz von Sponeck) lors de son voyage incognito en Italie en 1599-1600²⁶, Dampierre-sur-le-Doubs, Grammont, Roche-d'Or, appelé Guldefels sur la *Landtafel* de Schickhardt, sans doute Silley – le toponyme (... Schloss) est indéchiffrable – et, au cœur d'une enclave de la seigneurie de Passavant, la maison forte de Leugney²⁷, soit, au total, une vingtaine de sites.

Les modes de représentation

Les modes de représentation dépendent de l'auteur. Claude Flamand cherche à approcher la réalité du terrain. L'échelle de ses cartes (1/15 000, 1/20 600) le lui permettent. Ses perspectives cavalières de Montbéliard, du Châtelot et du château de Dampierre-sur-le-Doubs, d'une grande précision, proviennent de relevés antérieurs. Le dessin de la longue façade du château de Dampierre, celle qui donne le Doubs (fig. 6), est la réduction de relevés réalisés en juin 1614 depuis le village de Bavans, sur l'autre rive²⁸ (fig. 7.) Le château fut en partie détruit lors du creusement du canal du Rhône au Rhin au début du XIX^e siècle, mais quelques vestiges encore visibles sur la rive du Doubs et un plan levé antérieurement à la réalisation du canal²⁹ témoignent de la fidélité de la représentation. De même, le dessin de l'enceinte bastionnée de la Neuveville de Montbéliard donnant sur l'Allan est la reprise d'un projet réalisé en 1610 et conservé aux archives départementales du Doubs³⁰.

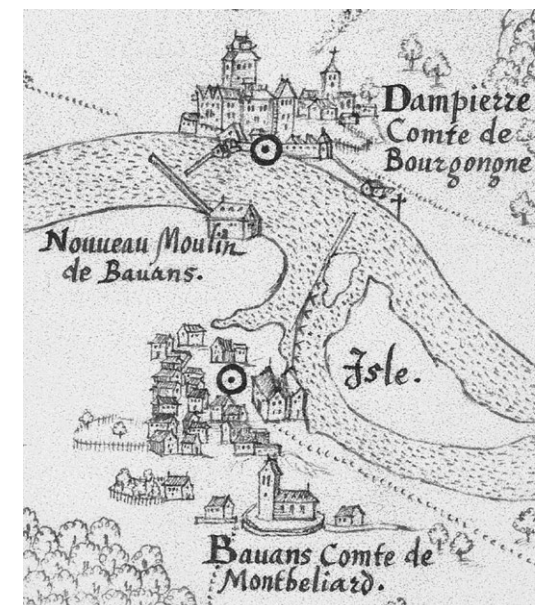
26. BOUVARD (André), *Heinrich Schickhardt, Voyage en Italie/Reiß in Italien (novembre 1599-mai 1600)*, réédition de l'ouvrage publié à Montbéliard en 1602 par Jacques Foillet, SEM, 2002.

27. Sponeck, Baden-Württemberg, Sasbach am Kaiserstuhl-Jechtingen ; Dampierre, Doubs, c^{ton} de Pont-de-Roide ; Grammont, Haute-Saône, c^{ton} de Villersexel ; Rochedor, Suisse, c^{ton} du Jura, Haute-Ajoie ; c^{ton}, Doubs, c^{ton} de Baume-les-Dames, c^{ne} de Silley-Bléfond ; Leugney, Doubs, c^{ton} de Vercel, c^{ne} de Bremondans.

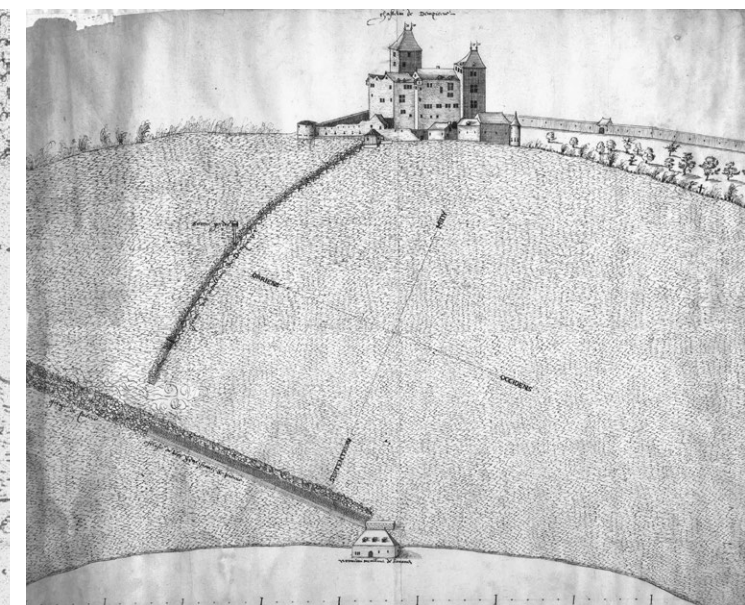
28. HStAS, N 220 B 13 01 et 02 : deux grands plans (60 × 81 cm et 58 × 76 cm) de juin 1614, signés Claude Flamand.

29. AD25, 3 S 237 97, 25 bis n° 4.

30. AD25, E CM 5 032, n° 19-20.



▲ Fig. 6 : le château de Dampierre-sur-le-Doubs et le village de Bavans, Claude Flamand, carte de Bruxelles, 1614 (AGRB, Fonds de la secrétairerie d'État 338, via i 074).



▲ Fig. 7 : le château de Dampierre-sur-le-Doubs et le moulin de Bavans, Claude Flamand, 1614, vue d'ensemble (58 × 76 cm). HStAS, N 220, B 13 2.



▲ Fig. 8 : château du Châtelot et Colombier-Châtelot, Schickhardt, Landtafel von Mömpelgard, 1616, SEM, DAO Thierry Schlee.



▲ Fig. 9 : château du Châtelot et Colombier-Châtelot, Flamand, carte Pélot, vers 1614 (le nord est en bas).

▼ Fig. 10 : Les seigneuries de Blamont et de Clémont, carte des « Quatre Terres » (HStAS, N 3 Nr 1 Bl. 28).



Villes et villages castraux

Schickhardt a surtout apporté un soin particulier à la figuration des villes et villages castraux, ces localités qui, entre le ^xe et le ^{xiii}e siècle, sont nées d'un château et qui, au ^{xvii}e siècle, concentrent encore les fonctions administratives, judiciaires, militaires et économiques. Elles régissent une seigneurie (*Herrschaft*) dont les limites sont lisibles grâce un épais trait de couleur qui diffère d'une seigneurie à l'autre (fig. 10). Elles ont leur propre blason dessiné à côté de leur nom. Chaque localité est enfin identifiable par son plan : Clerval forme un quadrilatère dont les côtés nord et est prennent appui sur le Doubs (fig. 11 et 12), Clémont consiste en un modeste village (*Dorf*), blotti au pied d'une haute butte appelée « la Motte » et couronnée par les vestiges du château ; Passavant se distingue des autres localités de la seigneurie par sa taille, son enceinte fortifiée et ses maisons serrées.



▲ Fig. 11 : Clerval. Schickhardt, Landtafel von Mömpelgard, (SEM, DAO Thierry Schlee).



▲ Fig. 12 : Clerval. Plan cadastral interprété (dessin Éric Affolter).

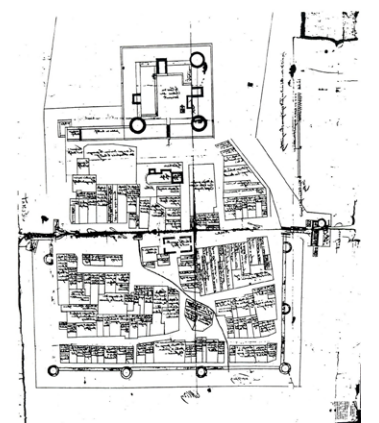
À proximité, isolée sur son promontoire, se dresse l'église-mère de Ranguевelle. Sur la carte des « Quatre Terres », les trois secteurs d'Héricourt (le château, figuré par une grosse maison, l'église et la ville) sont assez bien marqués. L'ensemble est entouré d'une muraille flanquée de tours (fig. 13). Les dessins sont donc en général assez précis. Les comparaisons avec le plan cadastral napoléonien sont probantes pour Montbéliard, Héricourt, Clémont, Clerval, Granges-le-Bourg. Elles le sont moins pour d'autres localités. On ne connaît pas d'enceinte circulaire autour de Horbourg. En revanche, les fortifications médiévales et modernes de Riquewihr, visibles sur la gravure de Merian³¹ et encore existantes, ne sont pas dessinées. La figuration de Blamont diffère d'une carte à l'autre et l'on peut se demander à quoi correspond le quadrilatère flanqué de tours dessiné à l'est du bourg sur la carte des « Quatre Terres » : s'agit-il du « vieux château », abandonné par les Wurtemberg au ^{xvi}e siècle, ou du château à motte dont les vestiges marquent l'extrémité orientale de l'éperon ?

31. MERIAN (Matthäus), *Topographia Alsaciae*, Francfort-sur-le-Main, 1666, p. 43.

▼ Fig. 13 : Héricourt, carte des « Quatre Terres » vers 1614 (HStAS, N 3 Nr 1 Bl. 28).



▼ Fig. 14 : Héricourt, cadastre Hittel (1718) AD70, E 446.





▲ Fig. 15 : jardin du château et Thiergarten de Montbéliard (Schickhardt, *Landtafel von Mömpelgard*), SEM, DAO Thierry Schlee.

Jardins et parcs zoologiques

La carte de Montbéliard présente aussi, à proximité des châteaux, de vastes espaces clos de murs ou de haies. Au pied du château de Montbéliard, Schickhardt a dessiné le jardin botanique créé à la fin du XVI^e siècle par le savant Jean Bauhin, l'archiatre du prince Frédéric (fig. 15). Au centre se dresse une salle des fêtes, le *Lusthaus*, édiflée par Schickhardt en 1595. Plus loin, au nord, près de Bethoncourt, deux enceintes de murs enferment la réserve de chasse du prince (*Thiergarten*) dont une partie était en forêt. La carte montre aussi une autre réserve de chasse de forme pentagonale, désignée par le mot *Thiergarten*, à proximité d'Étobon, dont l'existence n'est attestée par aucun autre document. À l'est du bourg de Granges (aujourd'hui Granges-le-Bourg), on voit un vaste terrain cultivé, délimité par une haie plantée d'arbres. Il est mentionné dans un dénombrement de 1584 sous le nom de verger au comte : « *Premierement nostre chasteau et bourg de Granges, ensemble des fosselz et circuit d'iceulx [...] Item le vergier estant dessoubz ledict chasteau [...] nommé le vergier au comte [...]*³² ». Mais comme les cadastres ne le citent pas, nous n'avions pu le localiser sur notre relevé, qui est antérieur à la découverte de la carte³³.

Montbéliard

La capitale du comté est figurée sur la *Landtafel* de Schickhardt comme sur les cartes de Flamand (fig. 16 et 18). Bien qu'il soit à l'origine de la Neuveville, un nouveau quartier édifié à l'ouest à partir de 1598, l'architecte wurtembergeois a choisi de représenter la ville dans ses limites médiévales. Il montre l'importance de l'eau qui cerne la capitale, dessine les fortifications, place le château sur un haut rocher et représente d'une manière très stylisée les principaux bourgs qui traduisent les agrandissements de l'agglomération au Moyen Âge : bourg castral (appelé aussi vieille ville dans un document de 1450), bourg Saint-Martin et bourg des halles. Au milieu de celui-ci, Schickhardt présente l'ambitieux projet de la nouvelle halle en pierre, élaboré en 1535 sous le règne du comte George : quatre corps de bâtiment autour d'une cour, qui restera inachevé à cause de la guerre de Trente Ans³⁴.

La perspective cavalière de Claude Flamand est plus complète (fig. 18). Elle figure les deux villes, la médiévale et la moderne. Dessinée depuis le nord, elle montre une face de Montbéliard jusqu'alors inconnue, le pendant de la célèbre gravure de Merian de 1643³⁵ qui présente la ville depuis le plateau de la Petite Hollande, au sud (fig. 19).

La ville médiévale à l'est se développe à l'intérieur du confluent de l'Allan et de la Lizaine. Ses murs restaurés au XV^e siècle sont dessinés avec précision. Ils sont flanqués de tours dont les noms sont livrés dans une visite commencée par Flamand le 24 août 1614³⁶ : tour de l'Étuve, grand boulevard rond, porte du bourg, porte dessoubz le chasteau, porte des Graviers... Au centre de l'enceinte, la porte de la Rouchotte et ses deux tours sont précédées sur



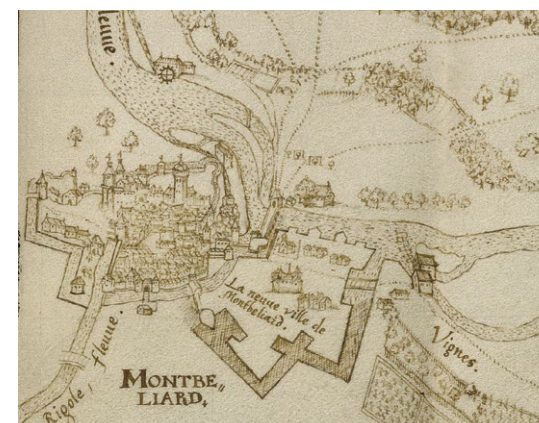
▲ Fig. 16 : Montbéliard (Schickhardt, *Landtafel von Mömpelgard*). SEM, DAO Thierry Schlee.



▲ Fig. 17 : Montbéliard, plan-relief Wild, 1823-1826 (Montbéliard, Musée du ch. des ducs de Wurtemberg).

la rive droite de la Lizaine par un corps de garde. À l'arrière, sur son rocher, se dresse le « *vieux chasteau* » dont Flamand dessine les deux éléments les plus importants : la résidence comtale ou châtell derrière et ses deux tours, tour Henriette, tour Frédéric ; la collégiale et son haut clocher coiffé d'un dôme orné d'une oriflamme. Entre le mur d'enceinte et le vieux château, la représentation du bourg Saint-Martin varie selon les cartes : la grande place figurée sur la carte de Bruxelles disparaît sur la carte Pélot. Plus à l'ouest, près du confluent de l'Allan et de la Lizaine, est dessinée la principale entrée de ville : le grand pont et ses fortifications. Enfin au sud, le long de l'Allan et de ses îles, on voit des moulins et leurs biefs : ce sont les vestiges du complexe hydraulique des Graviers, bâti par Schickhardt entre 1596 et 1597 et en partie détruits par une crue en 1611.

▼ Fig. 18 : Claude Flamand, *Montbéliard vu du nord, vers 1614, (carte de Bruxelles)*.



▼ Fig. 19 : Matthäus Merian, *Montbéliard vu du sud, 1643 (Topographia Alsatiae, p. 38)*.



32. AD25, B TC 2 565.
33. AFFOLTER, BOUVARD, VOISIN, *Les bourgs castraux...* p. 120-121.

34. GRIMAUD (Hélène), BOUVARD (André), POURNY (Élise), « Archéologie et histoire des halles. Vers de nouvelles perspectives pour la genèse de Montbéliard », SEM, t. 134, 2011, p. 27-70.

35. MERIAN, *Topographia...* p. 38.

36. AD25, E CM 5 031. Transcription de Julien Yenny, publiée dans *Hommes d'armes et gens de guerre du Moyen Âge au XVII^e siècle. Franche-Comté de Bourgogne et comté de Montbéliard*, Presses universitaires de Franche-Comté, (Didactiques Histoire), p. 21-51.

37. DELÉTANG (Céline), « Heinrich Schickhardt et la Neuveville de Montbéliard (1598-1608) », *SEM*, t. 128, 2005, p. 75-116.

La figuration de la ville moderne ou « Neuveville³⁷ » est la première que l'on connaisse. Ce nouveau et vaste quartier, aujourd'hui le faubourg de Besançon, avait été fondé à l'ouest de la ville médiévale par Heinrich Schickhardt en 1598, sur ordre de Frédéric de Wurtemberg. Il devait héberger les nombreux calvinistes qui s'étaient réfugiés à Montbéliard après la Saint-Barthélémy. En 1614, date de la carte, ses fortifications sont presque achevées. Les épais remparts, présentés en élévation sur la carte Pélot, sont figurés en plan avec moins de détails sur celle de Bruxelles, sans doute par méfiance : les Habsbourg constituaient une menace pour la principauté. Au nord, au sommet d'une colline à peine esquissée sur le plan Pélot, se dresse une citadelle et ses puissants bastions. Elle englobe le donjon médiéval de la Croste édifié en 1483. Une courtine percée en son centre d'une tour-porte, accès principal au nouveau quartier, en descend jusqu'à un demi-bastion construit en bordure de l'Allan. Sur la rive, entre le demi-bastion et le grand pont, Flamand a dessiné une courtine bastionnée qui resta à l'état de projet. Une description anonyme du milieu du XVII^e siècle précise en effet que « *du costé de midy ladite neufve ville n'a point de muraille, estant néanmoins assez fermée par la rivière d'Allaine qui passe tout joignant au long d'icelle*³⁸ ». Si les remparts du nouveau quartier sont quasiment achevés, l'intérieur reste presque vide : la carte Pélot, plus précise, figure deux modestes rangées de maisons, quelques jardins et vergers, la chapelle Saint-Sébastien, une chapelle médiévale et son cimetière qui ont été intégrés dans le nouveau quartier, enfin le *Collegium*, vaste édifice quadrangulaire, construit de 1598 à 1608, qui n'a pas encore reçu d'affectation. L'échec est patent. La Neuveville ne commencera à se développer qu'au XVIII^e siècle.

Conclusion

En définitive, la cartographie de la principauté de Montbéliard de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle s'avère d'une grande richesse. Elle livre des informations précieuses dans les domaines topographique, administratif, démographique, économique. Elle montre l'importance nouvelle des frontières : il s'agit de définir les limites pour dessiner un territoire incontesté. La carte devient un manifeste politique destiné à matérialiser la souveraineté du prince sur ses États. Il traduit une volonté nouvelle, caractéristique de cette période : substituer à l'État féodal un État moderne, où le prince n'est plus seulement le seigneur des seigneurs, mais véritablement le prince à la tête de sujets³⁹.

Cette cartographie apporte aussi les premières figurations connues de châteaux et de bourgs, fiables parce qu'elles reposent pour la plupart sur des relevés. Il existe certes des différences de finition entre les cartes de Schickhardt et celles de Flamand. Schickhardt opère en artiste et s'autorise des simplifications, tandis que Flamand, en bon ingénieur militaire, recherche la précision de la représentation. Il n'en demeure pas moins que ces représentations offrent un bon panorama de la situation du château dans cette

région au début du XVII^e siècle. Parmi la vingtaine de châteaux mentionnés, près d'une dizaine est en ruine. Dans la majorité des bourgs dessinés par Schickhardt, le château est peu visible. Il n'est qu'un élément de la défense urbaine et non plus l'élément majeur. À Montbéliard, ce sont la nouvelle citadelle et l'enceinte bastionnée de la Neuveville qui désormais assurent la sécurité et non plus « le vieux château ». Les autres fonctions du château : administrative, judiciaire, ont souvent été transférées à la ville. À Montbéliard, la halle de pierre concentre toutes ces activités. Parfois même, à Clémont, au Châtelot, le château est abandonné et ses fonctions centrales ont glissé vers une localité voisine. Mais si les fonctions militaire, administrative et économique du château sont en déclin, dans les localités importantes, son rôle résidentiel se développe comme en témoigne la multiplication des jardins et des parcs. L'influence de la Renaissance est ici flagrante.

Bibliographie

AFFOLTER (Éric), BOUVARD (André), VOISIN (Jean-Claude), *Atlas des villes de Franche-Comté, série médiévale. I. Les bourgs castraux de la Haute-Saône*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1992.

AFFOLTER (Éric), PÉGEOT (Pierre), VOISIN (Jean-Claude), *L'habitat médiéval fortifié dans le nord de la Franche-Comté. Vestiges de fortifications de terre et de maisons fortes*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1986.

BOUVARD (André), *Les peuplements castraux de la Montagne du Doubs*, thèse de doctorat sous la direction de Michel Bur, Université de Nancy 2, 1997, 4 vol.

BOUVARD (André), « Les bourgs castraux de la principauté de Montbéliard », *Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, t. 121, 1998, p. 135-181.

BOUVARD (André), *Heinrich Schickhardt, Inventarium 1630-1632, l'inventaire des biens et des œuvres d'un architecte de la Renaissance*, introduction, Karlsruhe : G. Braun, à paraître.

CUISENIER (Robert) (dir.), *Carte de Montbéliard / Landtafel von Mömpelgard*, Montbéliard : Société d'émulation de Montbéliard, 1997.

HÄBERLEIN (Roland), « Topographie et cartographie. Instruments et méthodes au temps de Heinrich Schickhardt », in : CUISENIER (Robert) (dir.), *Carte de Montbéliard / Landtafel von Mömpelgard*, Montbéliard : Société d'émulation, 1997, p. 34-36.

LOCATELLI (René), *L'espace comtois par la cartographie du XVI^e au XVIII^e siècle*, catalogue d'exposition, Besançon : Association des Amis des Archives du Doubs et de Franche-Comté, 1995, introduction p. 5-8.

OEHME (Ruthardt), « Die Entwicklung der Kartographie Süddeutschlands in der Renaissancezeit », in : *Die Renaissance im Deutschen Südwesten zwischen Reformation und Dreissigjährigem Krieg*, Karlsruhe : Badisches Landesmuseum, 1986, t. 1, p. 63-85.

TCHIRAKADZÉ (Christian), La réalisation à partir des documents d'archives : investigations et recherches, in : CUISENIER (Robert) (dir.), *Carte de Montbéliard / Landtafel von Mömpelgard*, Montbéliard : Société d'émulation, 1997, p. 37-40.

YENNY (Julien), « Être ingénieur à Montbéliard à la charnière des XVI^e-XVII^e siècles : l'exemple de Claude et Jean Flamand vers 1570-1634 », *Bulletin et mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, n° 131, 2008, p. 49-84.

38. JOACHIM (Jules), « Montbéliard au milieu du XVII^e siècle », *SEM*, t. 74, 1924, p. 29.

39. SCHMITT (Christine), BOUVARD (André), *Aventures du XVI^e siècle à travers l'itinéraire d'Heinrich Schickhardt, architecte montbéliardais*, dossier 3, pochette pédagogique n° 21, Archives municipales de Montbéliard, 2001.

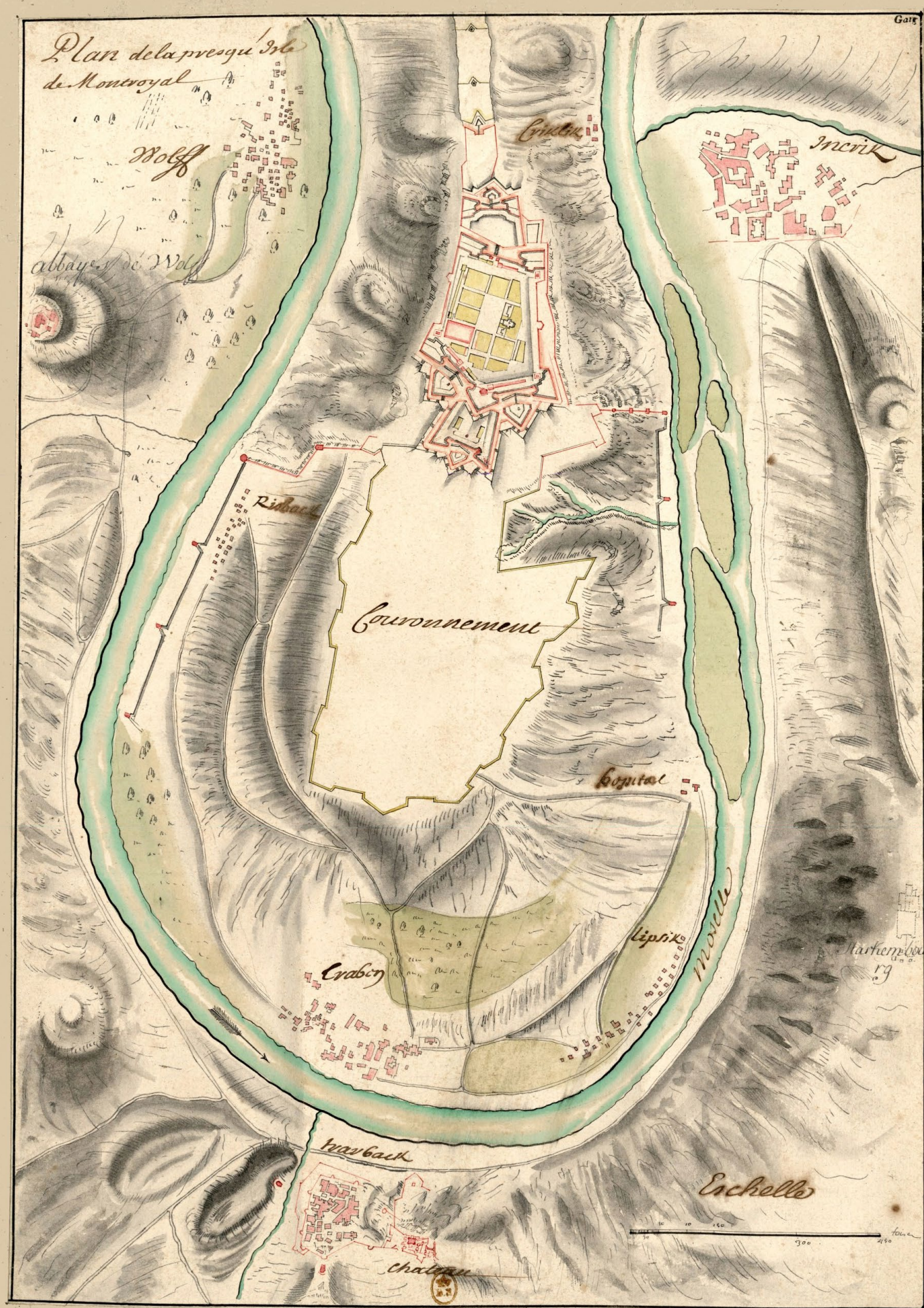
Documenter une forteresse disparue par les atlas militaires européens : le cas du Mont-Royal (Rhénanie-Palatinat)

NICOLAS FAUCHERRE

Professeur d'histoire de l'art et d'archéologie, université d'Aix-Marseille,
UMR 7298 LA3M.

Parmi les phénix disparus sitôt construits de Vauban, en pendant à l'autre cas emblématique qu'est Dunkerque sur le front nord du Pré Carré de Louis XIV, le Mont-Royal (ou Montroyal) à Traben-Trarbach (Rhénanie-Palatinat), dans une situation comparable à la citadelle de Besançon, barrant un méandre de la Moselle (fig. 1 et 2), constitue aujourd'hui une pomme de la réconciliation franco-allemande. « Réunie » à la France avec le Palatinat en 1681, la ville neuve militaire pentagonale de 50 ha est construite *ex nihilo* par Vauban et Choisy en 1687 et rapidement peuplée pour atteindre 5 000 habitants dix ans plus tard. Base opérationnelle détachée à 100 km en avant de la frontière française (alors en Luxembourg), la place forte implantée après les grands massacres du Palatinat orchestrés par Louvois est vécue comme une agression particulièrement traumatisante pour les principautés impériales. L'espionnage du chantier a fait l'objet d'une documentation graphique exhaustive par tous les états-majors ennemis de la France d'alors. En 1697, en vertu du traité de Ryswick, la ville et ses fortifications sont scrupuleusement rasées tandis que la population est déportée vers Saarlouis, où l'on retrouve encore aujourd'hui des familles poitevines et languedociennes venues du Mont-Royal en 1697. Il faudra attendre la période de l'entre-deux-guerres pour que ses vestiges soient peu à peu redécouverts.

◀ Fig. 1 : plan de la presqu'île de Montroyal, 1688-1697, BnF, P167 185
[Vc-251a-Fol.]



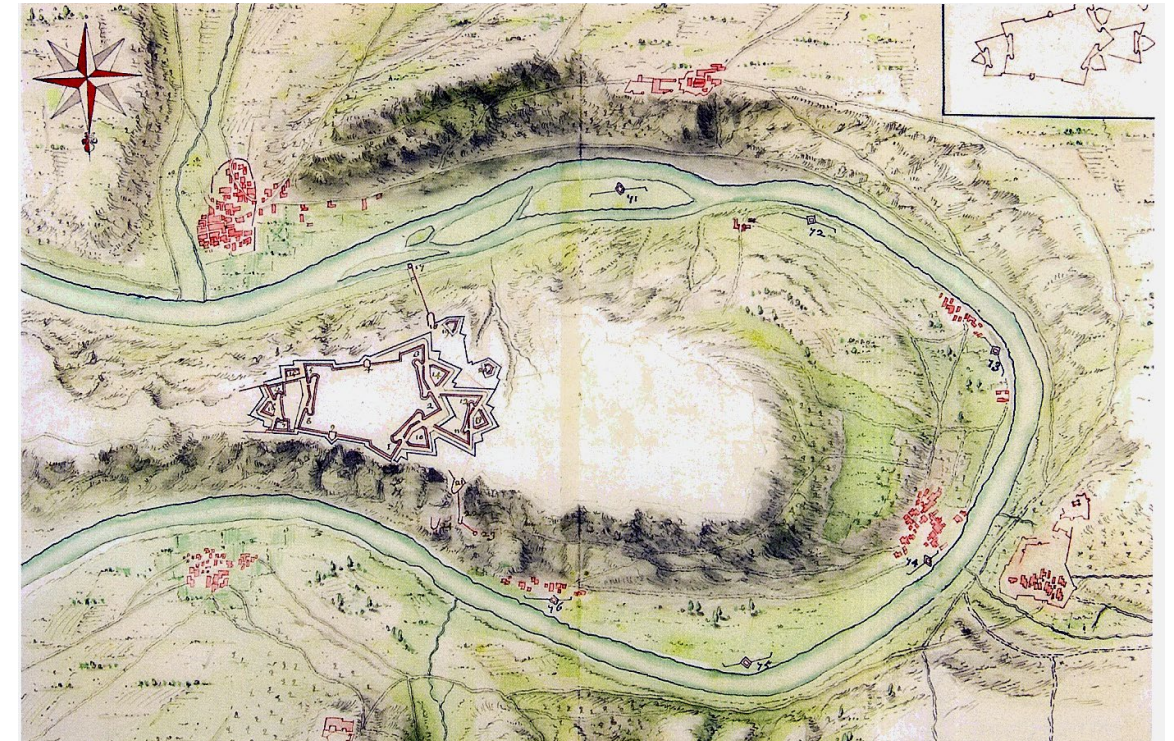
► Fig. 2 : vue aérienne verticale (© Google Earth 2008).



1. Je remercie chaleureusement le docteur Lutz Reichardt, de Traben, pour ses précieux apports à la connaissance de ce mont rasé. Il a publié à propos de la forteresse disparue de nombreux articles en allemand et un en français, « Mont-Royal, la plus éphémère des grandes places fortes vauban- niennes », *Renaissance du Vieux Metz*, n° 155, avril 2010, p. 36-38.

L'histoire de cette place forte fascine l'historien, par sa croissance fulgurante et par sa mort brutale, comme par sa redécouverte ambiguë pendant la montée du nazisme et par le cas d'école d'une patrimonialisation entre nature et culture qu'elle constitue aujourd'hui' (cf. chronologie, annexe I).

La forteresse faisait partie de la ceinture de fer de Louis XIV qui, à la fin du XVII^e siècle, couvrait la frontière de la France depuis la Manche jusqu'à Strasbourg et Bâle, en passant par Luxembourg. Le Mont-Royal était avec Dunkerque la plus grande forteresse du Pré Carré, voire de l'Europe. Pendant une décennie, elle a rempli sa fonction de base opérationnelle indispensable pour l'armée du Rhin de Louis XIV. Son destin est intimement lié aux conflits armés survenus pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) et à la vision de Louis XIV d'une frontière naturelle ininterrompue à l'est de son royaume (cf. citations, annexe II). Avec l'abandon des territoires au-delà du Rhin par la France, Louis XIV met fin à ce rêve et fait totalement démanteler la forteresse après la paix de Ryswick, au printemps 1698, pour qu'elle ne soit pas retournée contre lui par ses ennemis (fig. 3 et 4).



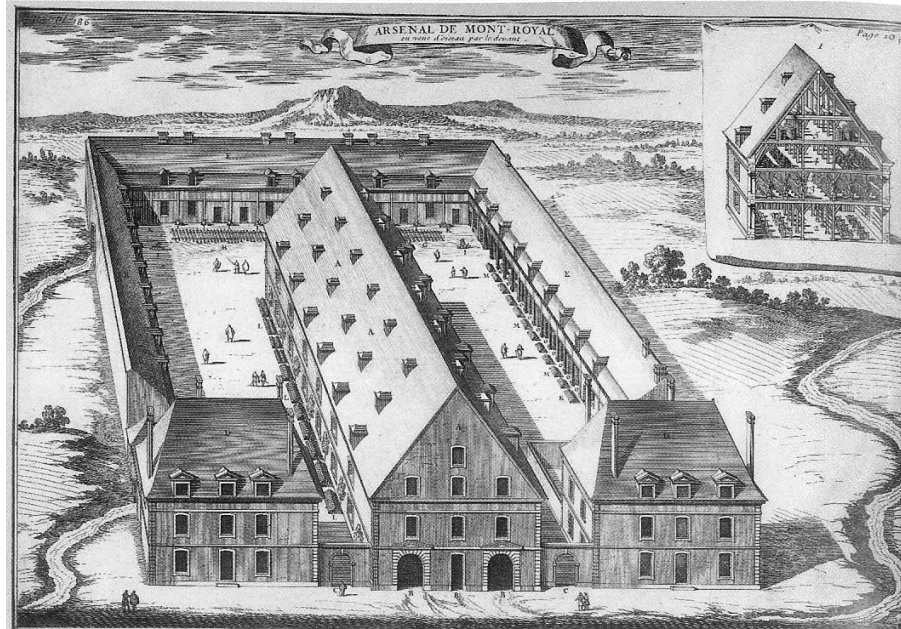
▲ Fig. 3 : plan du Montroyal (Service historique de la Défense Bibl. Génie, atlas Louvois, in-4°, n° 3).

▼ Fig. 4 : plan du Mont-Royal rasé (Service historique de la Défense, atlas 147, f° 65, de Ferres, 1697).

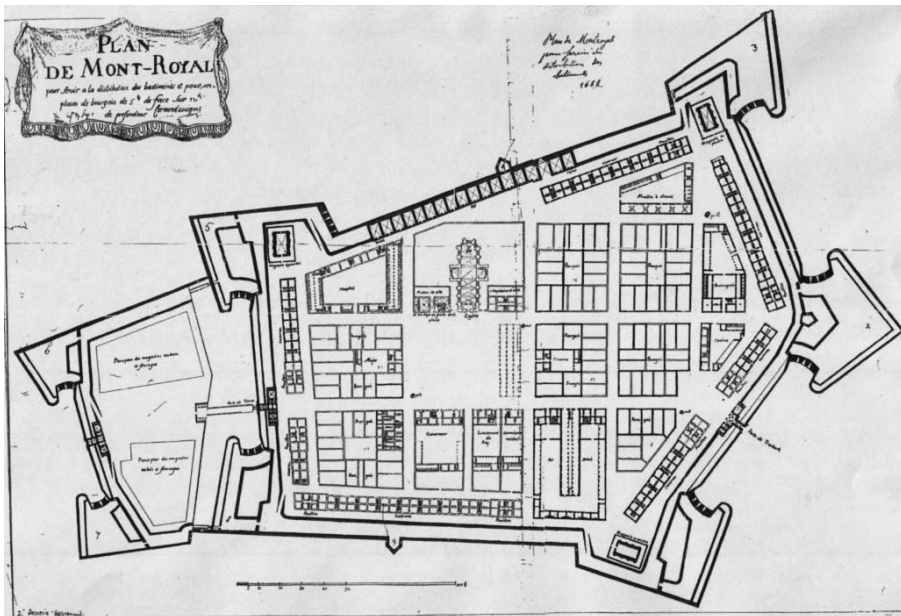


Le plan d'urbanisme en damier était centré sur une place rectangulaire où les rues ne débouchaient que dans les angles, comme dans les bastides. Les édifices publics devaient y être localisés, la halle édifée sur la place même. Vauban ne prévoyait la cession que d'une centaine de parcelles aux bourgeois, ce qui est peu, et montre bien que la ville neuve n'était qu'une annexe d'une citadelle prévue pour une garnison de 4 000 hommes (fig. 5 et 6).

► Fig. 5 : arsenal du Mont-Royal, in : SURI-REY DE SAINT-RÉMY (Pierre), *Mémoires d'artillerie*, Paris : Jean Anisson, 1697.



► Fig. 6 : plan du lotissement de la ville en 1688, album Cormontaigne (Service historique de la Défense, ms 29 a).



Les registres de la paroisse Saint-Louis de Mont-Royal, préservés jusqu'à nos jours, montrent qu'une communauté multiculturelle essentiellement de souche française, sollicitant toutes les provinces du royaume pour son peuplement (l'origine géographique des conjoints est spécifiée pour les 155 mariages effectués), avait pu se développer sur le mont, malgré l'existence extrêmement courte de la ville forte. Les registres de baptême nous apprennent qu'il y eut dans la courte vie active de cette même paroisse urbaine 944 naissances, 332 décès et 5 conversions ! La variété des 140 métiers signalés prouve le dynamisme de la cité ; on rencontre ainsi 18 médecins, chirurgiens ou apothicaires.

Le chiffre de 5 000 habitants est probablement exagéré. Il était en effet prévu *intra muros* 102 maisons et 200 sur le glacis ; si on part de la base d'une famille de cinq individus par maison, cela donnerait seulement $510 + 1\,000 = 1\,510$ habitants en tout pour la population civile, ce qui représentait tout de même une agglomération beaucoup plus considérable que les communes de Traben et de Trarbarch.

Le noyau de la forteresse, d'une surface de 50 ha, perché à environ 200 m au-dessus de la Moselle, était entouré d'un rempart de presque 3 km de long, qui atteignait une hauteur allant jusqu'à 30 m. Il était pourvu de cinq bastions casematés à orillons (fig. 7 et 8) et de deux tours bastionnées en milieu des longues courtines, et protégé par de nombreux ouvrages avancés – trois ouvrages à cornes, plusieurs ravelins. De façon très habile, les magasins à poudre lovés au

▼ Fig. 7 : vue extérieure d'un bastion casematé, après dégagement (cl. N.F.)



▼ Fig. 8 : vue intérieure d'un bastion casematé avec sa voûte crevée (cl. N.F.)



sein des bastions étaient implantés dans la perpendiculaire des collines environnantes, pour réduire les chances de les atteindre (cf. fig. 6), tandis que les casernes parallèles au rempart dissimulaient le lotissement urbain aux tirs directs.

Devant la ville fortifiée, sur le plateau au sud, un immense camp retranché (fig. 1), désigné comme le « grand quartier général du roy » était doté de baraques pour 12 000 hommes et d'écuries pour 3 000 chevaux, coiffant le vaste plateau et bordé par le fossé naturel infranchissable que constituait la Moselle (cf. mémoire de Vauban, annexe IV). Le complexe fortifié englobait non seulement la surface entière du mont formant la presqu'île de Traben, mais aussi la ville de Trarbach, protégée par des murs d'enceinte, et le château-fort de Grevenburg de l'autre côté du fleuve, fortifié par Vauban en 1682.

Cet immense complexe réunissait en 1690, sous son gouverneur le comte de Montal, une garnison de 14 régiments, et disposait dans son arsenal et dans ses dépôts des armements et des provisions pour une armée entière. Si l'on compte la population militaire, le chiffre de 5 000 hommes était donc largement atteint.

L'espionnage du chantier a fait l'objet d'une documentation graphique exhaustive par tous les états-majors ennemis de la France d'alors. Nous avons pu collationner environ 80 plans du Mont-Royal, certains étant des copies de plans qui semblent ne plus exister (cf. liste des plans, annexe V). Le plus ancien est une copie du plan de Vosgin (1688). Parmi les autres, certains ont été retouchés par des artistes trop créatifs et ne sont donc pas très fiables.

L'adaptation d'une forme stellaire parfaite sur la croupe d'une montagne quasi-totalement ceinturée par la Moselle, la rigueur du plan d'urbanisme et la commodité des bâtiments militaires, la puissance des bastions casematés servant de magasins à l'épreuve des bombes pour aller porter la guerre chez les princes palatins, tout le Mont-Royal a longtemps constitué un cas d'école pour la formation des ingénieurs, au point qu'on en possède une documentation graphique surabondante dans les atlas militaires français. La répulsion contemporaine en Europe associée à la fascination française a posteriori constitue ainsi un dossier graphique de premier ordre pour documenter la place forte, malheureusement contradictoire.

Annexe 1 : chronologie du Mont-Royal

- 1340-1355 : le château de Traerbach, dit le Grevenburg, est construit par Jean III de Sponheim.
- 1620-1646 : il est pris par les Espagnols, puis par les Suédois, puis par les Impériaux, puis par les Français.
- 1650 : rendu aux comtes de Sponheim.
- 1674 : ravage du Palatinat par Turenne.
- 1681 : « réunion » du comté de Sponheim à la France avec le Palatinat ; construction par Vauban de la tour d'Enfer et des redoutes des Roches, du Dos de Chien et de la Lanterne.
- 1684 : l'armistice avec l'Empire autorise la France à conserver le comté.
- Janvier 1687 : fondation de Fort-Louis-du-Rhin.
- 24 mars 1687 : lettre de commande du Mont-Royal par Louvois à Vauban.
- 7 avril 1687 : lettre de Vauban à Catinat, de Bazoches, annonçant son départ pour la Moselle (cf. annexe 2).
- 20 juin 1687 : le projet de Vauban (pour 12 000 écus) est envoyé à Louis XIV depuis Luxembourg.
- Juin 1687 : début de la construction par Vauban et Choisy du Mont-Royal, ville neuve pentagonale de 50 ha.**
- 19 juillet 1687 : lettre de cachet de Louis XIV ordonnant que la nouvelle place forte sera désormais appelée Mont-Royal.
- 12 et 13 juin 1688 : lettre de Vauban à Louvois pour l'économie de 8 sols par jour sur le transport des terres : 233 brouettes pour une toise cube = 31 cm³ par brouette.
- 1689 : sac du Palatinat pour Louvois ; tous les princes allemands se rallient à la Ligue d'Augsbourg.
- Juillet 1689 : lettre de Louvois à Louis XIV : 9 régiments travaillent au Mont-Royal.
- 1698 : destruction totale du Mont-Royal à la mine, en conséquence de l'article 25 du traité de Ryswick (perte des places avancées du Rhin).**
- 1734 : le général de Belle-Isle fait sauter le château de Traerbach.
- 1845 : on distingue encore depuis la Moselle des « pans de murailles écroulées » et des « murs délabrés » de la forteresse.
- 1929 à 1938 : le docteur Ersnt Willen Spies fouille les casernes et les bastions..
- 1950 : plantation d'une sapinière fédérale sur le site.
- 2008 : un groupe citoyen, à l'initiative de Lutz Reichard, demande le rattachement du Mont-Royal au Réseau Vauban à l'Unesco.

Annexe II : citations de Vauban et Louvois

« Vous avez raison de dire que le trop de places en France est un inconvénient dont on ne s'apercevra point tant qu'on sera autant en état d'attaquer que de se défendre. [...] Je pars encore de chez moi dans sept à huit jours pour aller faire le projet d'une nouvelle place, chose qui n'est point encore de mon invention ni de mon goût, bien que la situation soit assez considérable. »

VAUBAN à Catinat, de Bazoches, 7 avril 1687

« Rien de plus beau que la forteresse sur la Moselle, qui met en sûreté les frontières de la France et qui assujettira les Princes électeurs de Cologne, de Trêves, de Mayence et du Palatinat de façon que la frontière de l'Est sera mieux et beaucoup plus facilement protégée que celle de la Flandre. »

LOUVOIS, 18 mai 1687

« Celle-ci est une pierre de scandale au milieu de quatre électeurs, qui leur donne une inquiétude effroyable : elle est très difficile à soutenir par son éloignement de nos autres places et d'une fort grande dépense pour ce qui regarde sa fortification, l'entretien et subsistance de sa garnison et de ce qui en dépend, qui va du moins à un million par an. D'ailleurs elle n'a aucune dépendance ni rien de considérable qui doive obliger à sa conservation. C'est pourquoi je tiens qu'on ne saurait mieux faire que d'en faire un sacrifice à la paix et de la démolir entièrement, conservant le château de Trarback en son entier et la ville de ce nom qui suffiront pour contenir le pays. »

VAUBAN, *Places dont le roi pourrait se défaire en faveur d'un traité de paix, sans faire tort à l'État ni affaiblir sa frontière*, 1694 : Mont-Royal

Annexe III : une des 9 villes neuves de Vauban

Parmi les très nombreux chantiers qu'il a dirigés, Vauban a créé 9 villes de toute pièce. Chacune de ces places fortes comblait un trou dans la frontière française : 4 dans une Lorraine ravagée, 3 sur des ponts du Rhin et 2 sur des passages montagneux secondaires des Alpes et des Pyrénées. Ces villes militaires sont toutes érigées dans des temps très courts, correspondant à des périodes de paix (1678-1688, 1697), exception faite de Mont-Dauphin (1693). Construites d'un seul jet, elles sont délimitées par une enceinte définitive, sans extension possible, adoptant toujours la forme d'un polygone régulier, parce que la forme extérieure de la ville doit présenter des fronts réguliers d'égale force, sans secteurs saillants ou rentrants. Ainsi, la figure la plus simple à fortifier est un polygone régulier de 4 à 9 faces. Le choix de cette figure géométrique parfaite détermine donc le nombre d'habitants : 2 x 1 000 pour les deux carrés imbriqués de la ville et de la citadelle de Mont-Louis, 1 500 pour le pentagone d'Huningue, 2 500 pour les hexagones de Saarlouis, Longwy, Phalsbourg, Fort-Louis et Mont-Dauphin, 3 200 pour le seul octogone : Neuf-Brisach, chef-d'œuvre inégalé. Une place à part doit être faite au Mont-Royal du Palatinat, pentagone étiré qui enveloppe la plus grande surface, prévue pour 5 000 habitants.

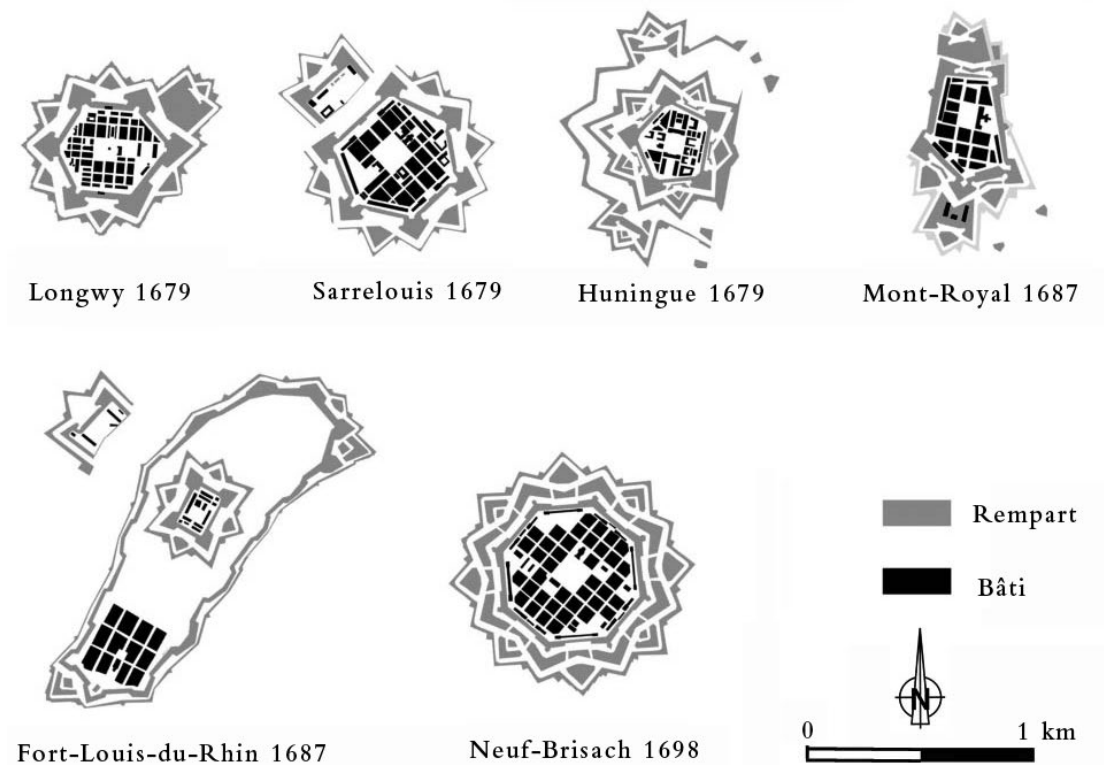
Quel que soit le contour du polygone extérieur, le plan intérieur sera tracé selon un quadrillage rigoureusement orthogonal des rues, les deux axes principaux se croisant au centre de la place d'armes. Magistrales synthèses de l'activité des ingénieurs du Roy, magnifiant la gloire du Roi Soleil, ces villes idéales inspirées de la pensée italienne de la Renaissance expriment à la fois la conception que se fait

le souverain de la vie de ses sujets et la mise en scène de l'architecture royale, qui se pose, dans ces provinces fraîchement conquises, en exemple à suivre.

Des principes simples régissent l'organisation interne de ces villes. Les peupler d'habitants en âge de porter les armes tout d'abord, car cela coûte moins cher au souverain que d'y entretenir des garnisons. Y répondre dans le même temps aux exigences militaires, offrant un urbanisme pratique et sans ostentation. Y planifier à l'avance le lotissement, par l'adduction et l'évacuation des eaux sous les chaussées, par des parcelles carrées avec maisons à cave voûtée sur rue et jardin derrière, dont le terrain est concédé contre l'obligation d'y construire et d'y résider. Y répartir efficacement les masses de bâtiments d'un classicisme majestueux et sobre, où les lieux du commandement, ceux du combat et des activités civiles s'intègrent harmonieusement. Savoir s'adapter, derrière la norme imposée de Paris, aux pratiques et aux matériaux locaux, ce qui exclue toute monotonie.

Au centre, une place d'armes carrée pour les manœuvres, entourée des services ; sur une place à part, pour ne pas gêner les rassemblements, l'hôtel de ville et la halle ; adossées au rempart, les casernes avec pavillons d'officiers aux extrémités et les magasins à poudre ; sur les portes triomphales, trophées et lys célèbrent dans la pierre la magnificence du Roi-Soleil.

Plusieurs ont prospéré au fil des siècles, telles Sarrelouis en Allemagne (39 000 habitants aujourd'hui), Longwy (15 000 habitants), Huningue (6 500 habitants), Phalsbourg (5 000 habitants) ou Neuf-Brisach (2 200 habitants). D'autres sont restées des villages, comme Mont-Louis (270 habitants) et Mont-Dauphin (120 habitants). La plus aboutie, Mont-Royal dans une boucle de la Moselle, a été rasée par Vauban lui-même 10 ans après sa naissance, tandis que Fort-Louis du Rhin le sera en 1794.



▲ Fig. 9 : plans comparatifs des villes neuves de Vauban dans l'est de la France (dessin A. Oziol).

Annexe IV : mémoire de Vauban sur Mont-Royal

« *Avantage de la situation de la presqu'île de Traben et de la place que Sa Majesté doit faire bastir [...]*
 5° *que la place ne sera commandée d'aucun endroit que ce puisse être qui en approche assez pour pouvoir incommode les défenses [...]*
 7° *que les 2 longs côtés seront inattaquables, non qu'ils soient tout à fait escarpés, mais seulement mêlés d'escarpements et de pentes si roides et si hautes, qu'il est impossible de pouvoir rien tenter par là, de sorte que il y a beaucoup d'apparence que l'attaque sera réduite aux 2 fronts du côté de Trarbach [...]*
 9° *qu'il n'y a point de place dans le Royaume si avantageusement située, ny si aisée à soutenir,*
 10° *que la presqu'île se peut cultiver dans les bas et même dans les rampes, les terres en étant fort bonnes, où les vins de Mozelle bons et excellents croissent en quantité, les fruits y viennent très bien et pour peu que l'on s'en donne de soin, on trouvera moyen d'y faire croître abondamment tout ce qui pourra faire besoin à la garnison, hors le foin et les bleds qu'il faudra faire venir d'ailleurs ; jusque là même qu'il y a plus de 250 vaches qui vivent en son pâturage, sans compter les moutons et la volaille qu'on y peut nourrir, les poix, fèves, lentilles, oignons, poireaux, navets, carottes et toute autre sorte de légumes et herbes potagères qu'il est aisé d'y cultiver, ce que les habitants ne manqueront pas de faire quand ils verront lieu d'en faire le débit ; ce qu'il y a de plus agréable à tout cela, c'est que l'on pourra disposer de toutes les commodités en tout temps avec autant de sûreté que si on les tenoit sous la clef dans 1 magasin, davantage rare et qui surpasse celui de toutes les autres places du royaume et sans doute de toute l'Europe [...]. Il est vrai de dire qu'il n'y a peut-être point de circonvallation plus étendue, même si difficile que le sera celle de ce lieu, tant à raison des ponts qu'il faudra faire sur la Moselle tant au dessus qu'au dessous de la place, dont les bords seront toujours très difficiles que de l'entrecouplement perpétuel du pays, qui est tout bossilé de hautes montagnes et profondes vallées, dont les pentes roides et malaisément praticables obligent à de longs détours et continuel défilés extrêmement embarrassants dans la plupart desquels on ne peut marcher à la file d'eux ou 3 de front, et toujours en montant ou descendant. »*

20 juin 1687 : extraits du devis du Mont-Royal par Vauban (129 f°) ; copie Cormontaigne, Bibl. du Service historique de la Défense, Vincennes.

Annexe V : inventaire des plans de Mont-Royal

Service historique de la Défense, Vincennes, bibliothèque du Génie
 « Recueil des plans des places du roy dans l'Allemagne » (Atlas Louvois), 1683-1688, vol. II, places d'Allemagne, 3b in-4°, ou 4°3, f° 73.
 Ms atlas 108, f° 37 : plan de Mont-Royal dans « plans du royaume ».
 Ms atlas 147, f° 65 : *plan de Montroyal razé en 1697*, par Ferré (Ferry ?)
 Ms 29 a, in-f° : deux plans de Montroyal copiés par Cormontaigne et recopiés par Spies.
 Recueil contenant différents plans [...] dont ceux de Traerbach, 1738, Atlas 124.

Bibliothèque nationale de France, département des cartes et plans
 « Recueil des plans des places du Royaume... », 1693, *plan de Mont-Royal* (collection de Louis XIV, vol. I). Cote : Res. GE DD-4 585 t. 1, f° 50.

« Partie des Pays-Bas espagnols et hollandais et partie d'Allemagne » (collection de Louis XIV, vol. VIII), *carte d'entre Mayence, Traerbach et Bonn*. Cote : Res. GE DD-4 586 (7), f° 26 et 28.

« Carte des environs de Mont Royal et de Traerbach », *circa* 1690, ms, 750 x 620 mm, Cote : GE C-9 472.

« Plan de Montlouët et Trarbach avec la boucle de la Moselle », signé « Greff », 270 x 390 mm. Cote : GE D-782.

« Carte des fortifications de Trarbak et de la Gouele de la rivière de Moselle avec le site de la forteresse projetée de Montroyal », *circa* 1640 [sic ?], ms, 200 x 160 mm. Cote : GE DD-4 121 (177).

Mont-Royal, *circa* 1690, 470 x 310 mm, ms à la plume rehaussé de rouge sur calque. Cote : GE D-14 331.

« Mont Royal, dans la presqu'île de Traben dans le duché de Luxembourg », ms, *circa* 1690. Cote : GE D-14 332.

Montroyal et Traerbach, XVIII^e siècle, ms, GE D-783.

Bibliothèque de l'Assemblée Nationale

Recueil des plans des places du Royaume, 1692, t. 1, *plan de Mont-Royal*. Cote : ms 1 209.

Bibliothèque de l'Institut de France

Ms 1 057, f° 37 et 38 : « Les profils et coupes des casernes [...] façade des souterrains de Mont-Royal » à Traben-Trarbach (Palatinat).

Archives nationales

N III Allemagne I⁴ ; n° 4 766 : plan de la place forte de Trarbach, fin XVII^e siècle. Éch. 1/3 150.

Deutsche Staatsbibliothek, Berlin

Atlas Louvois, plan de Trarbach (n° 11 878).

Stokholm Krigsarkivet

11 plans.

Marburg Staatsarchiv

4 plans.

Montréal (Canada), fondation Stewart

1 plan.

Archives d'État, Namur

1 plan.



Les apports potentiels de l'armorial de Guillaume Revel à la castellogie : l'exemple des sites foréziens de l'armorial

PIERRE-YVES LAFFONT

Maître de conférences en histoire et archéologie médiévale à l'université de Rennes 2, UMR 6566 CRéAAH.

Résumé

Au-delà de son apport pour l'héraldique et pour l'histoire de la représentation des espaces, l'armorial de Guillaume Revel présente un intérêt majeur pour l'histoire de la fortification et de l'architecture militaire. Châteaux et maisons fortes y côtoient abbayes et prieurés fortifiés, enceintes urbaines et villageoises. L'analyse des vignettes de l'armorial – et notamment les vignettes foréziennes – nous permet, en association avec l'étude des sources écrites, planimétriques et archéologiques, de dresser un tableau général de ce qu'est la fortification en Forez (et plus largement dans un grand Massif central) à la fin du Moyen Âge. On y sent à la fois le poids du passé, avec par exemple ces tours maîtresses qui évoquent les XII^e ou XIII^e siècles, mais aussi le poids considérable des travaux menés dans le contexte de la guerre de Cent Ans, travaux qui ont modifié avec une ampleur exceptionnel le paysage des fortifications.

Dans le fonds des manuscrits français, sous le n° 22 297, la Bibliothèque nationale de France conserve un exceptionnel manuscrit à peintures sur parchemin du milieu du XV^e siècle appelé communément « armorial de Guillaume Revel ». La particularité de cet armorial, commandé au milieu du XV^e siècle par le duc de Bourbon, Charles I^{er}, à son héraut d'armes Guillaume Revel, est, au-delà de son intérêt héraldique, le choix du commanditaire et de l'auteur de faire figurer sous forme de vignettes peintes de grande taille une représentation détaillée des châteaux, villes et villages fortifiés, abbayes et prieurés fortifiés relevant alors de la seigneurie des ducs de Bourbon, en Auvergne, dans le Bourbonnais et en Forez¹, province qui nous intéresse plus particulièrement ici. Ce manuscrit qui ne possède pas d'équivalent en Europe², a été très souvent mis à contribution par les historiens et les archéologues médiévistes, notamment les castellogues, et tous les étudiants en histoire ou en archéologie médiévale ont, un jour ou l'autre, au hasard d'un manuel, croisé une des vues de l'armorial de Guillaume Revel³.

1. Sur le passage du comté de Forez dans le patrimoine des ducs de Bourbon en 1372, cf. MATTÉONI, *Servir le prince...* et COLOMBET-LASSEIGNE, *Les hommes et la terre en Forez...*

2. Si ce n'est le *Livro das fortalezas* du portugais Duarte de Armas, du tout début du XVI^e siècle (DUARTE DE ARMAS, *Livro das fortalezas : fac-simile do ms. 159 da Casa Forte do Arquivo Nacional da Torre do Tombo*, Lisbonne : Arquivo Nacional da Torre do Tombo / INAPA, Coleção História da Cultura Portuguesa, 1997).

3. Ainsi, la vignette de Panissières figure-t-elle en couverture de l'*Atlas de l'histoire de France*, vol. I. *La France médiévale : IX^e-XV^e siècle* (GUYOTJEANNIN (Olivier) (dir.), Paris : Autrement, 2010).

◀ Fig 1 : exemple d'une vignette pleine page de l'armorial avec la vue topographique, les armoiries, cimiers et cris : Bussy (BnF fr. 22 297, p. 443).

Au-delà de son intérêt héraldique et de son intérêt pour l'histoire de l'art, ce manuscrit s'avère une source de premier ordre dans le domaine de l'histoire de la fortification urbaine et rurale, de l'histoire de l'habitat noble et non noble, de l'histoire de l'architecture et de la construction, de l'histoire du peuplement et de l'occupation du sol. Et cela est particulièrement vrai pour les vignettes foréziennes de l'Armorial qui forment du point de vue quantitatif, comme nous le verrons plus loin, l'ensemble le plus important.

Notre article se propose, d'une part, de présenter le manuscrit de l'armorial de Guillaume Revel et, d'autre part, de présenter les apports potentiels de celui-ci à la castellologie, au travers de l'exemple des vignettes foréziennes de l'Armorial, publiées en 2011⁴.

Le manuscrit de l'armorial de Guillaume Revel

Le manuscrit fr. 22297 de la Bibliothèque nationale de France est un codex de 350 x 285 mm pour 90 mm d'épaisseur, relié en maroquin rouge. Il compte 253 folios sur parchemin, avec quelques feuillets papier collés sur parchemin pour les dernières vues. L'ouvrage a été paginé au XVII^e siècle.

En 1523, l'armorial de Guillaume Revel est conservé à Moulins dans la bibliothèque des ducs de Bourbon. Il passe à la fin du XVII^e siècle dans la collection du célèbre généalogiste et bibliophile François Roger de Gaignières. Puis il entre en 1715, avec l'ensemble de cette collection, dans la Bibliothèque du roi, noyau de l'actuelle Bibliothèque nationale. Quelques copies très partielles de ce manuscrit ont été faites au XVII^e siècle, mais il existe surtout une copie (parfois fautive) réalisée en 1865 par le peintre stéphanois François Chéri-Rousseau à la demande du duc de Persigny et conservée aujourd'hui à la société de la Diana à Montbrison dans la Loire.

La datation et les auteurs du manuscrit

La datation

La réalisation de l'ouvrage, qui nous est de toute façon parvenu inachevé comme nous le verrons plus loin, s'étend sur une longue période. L'étude héraldique montre que la collecte des données a commencé avant 1450, peut-être dans les années 1440, et s'est étendue jusque vers 1459⁵. L'introduction a, elle, été rédigée après 1456 et la mort de Charles I^{er} mais avant 1461 et la mort du roi Charles VII, auquel Guillaume Revel dédie aussi son travail. Pour résumer, les informations que contient l'armorial du point de vue héraldique appartiennent aux années 1440-1450 ; les vues des sites peuvent donc être attribuées au milieu du XV^e siècle sans que l'on puisse toutefois être plus précis. En réalité, le manuscrit a sans doute même fait l'objet de compléments au début du XVII^e siècle. En effet, les neuf dernières vignettes de la partie forézienne de l'Armorial – qui posent par ailleurs des problèmes d'identification géographique et d'interprétation des structures représentées – sont de simples

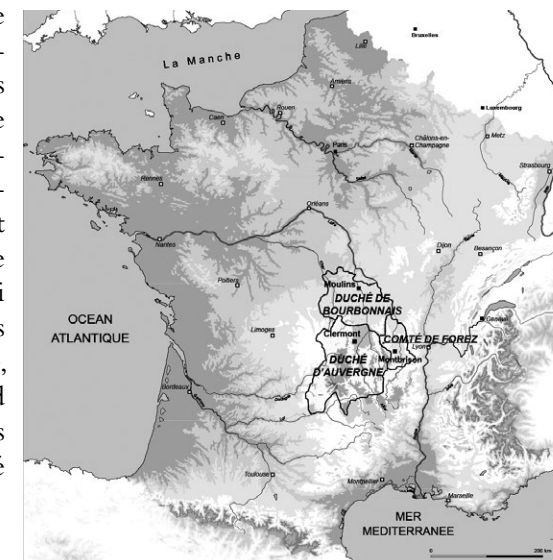
esquisses sur papier, collées a posteriori sur des feuilles de parchemin (médiévales elle). Jusqu'à présent, ces vues étaient considérées comme étant des ébauches du XV^e siècle restées inachevées. Or, divers indices⁶ laissent supposer qu'il pourrait plutôt s'agir d'ajouts du début de l'époque Moderne ; la question reste toutefois à approfondir.

Les auteurs

Si, traditionnellement, cet armorial est attribué à Guillaume Revel, héraut d'armes⁷ du duc de Bourbon Charles I^{er} (duc de 1434 à 1456), qui signe une introduction de deux pages en tête du volume mais dont on ne sait pratiquement rien⁸, en réalité, on ne peut évidemment lui attribuer seul tout le travail... En effet, quatre illustrateurs différents (aujourd'hui totalement anonymes) semblent être intervenus : deux pour les vues du XV^e siècle, un troisième pour les esquisses sur feuillets de papier collés à la fin du codex et peut-être du XVII^e siècle (cf. supra) et, enfin, un quatrième pour les représentations des ancêtres du duc Charles I^{er}. Du point de vue de l'illustration du volume, Guillaume Revel s'est donc sans doute contenté de coordonner le travail, se concentrant lui-même sur la collecte des données héraldiques.

Le commanditaire

Il s'agit de Charles I^{er}, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Forez (1434-1456). C'est un parent et un proche du roi Charles VII. Il tient l'apanage de Bourbon qui comprend notamment depuis les années 1420 : le duché d'Auvergne et le comté de Clermont, le duché de Bourbonnais, le comté de Forez⁹, soit une bonne part du Massif central, ainsi que des seigneuries secondaires (les Dombes, le Beaujolais, une partie du Beauvaisis...) ne figurant pas dans l'armorial (fig. 2). Mais lorsque Guillaume Revel rédige l'introduction du manuscrit, Charles I^{er} est déjà mort ; il dédie alors l'armorial au roi Charles VII et sans doute aussi à un pape, représenté en pied dans l'armorial mais toutefois non identifié avec certitude¹⁰.



6. Il s'agit tout d'abord de la paléographie du texte identifiant certaines vues. Il s'agit aussi – et surtout – de très troublantes similitudes entre la vue de l'abbaye de La Bénisson-Dieu (une des vignettes sur papier) réalisée par le père Martellange en 1618 et celle de l'armorial (LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel...* p. 419 et sq), alors que cette dernière montre aussi des détails architecturaux (dans les couvertures des bâtiments notamment) qui évoquent plus le XVII^e siècle que le XV^e... Ce problème de datation n'a été perçu ni dans DE BOOS, *L'Armorial d'Auvergne, Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel...*, ni dans LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel...*

7. Cet office apparaît au milieu du XII^e siècle, mais il se formalise surtout à partir du XIV^e siècle. Sur les hérauts d'armes, cf. notamment WAGNER, *Heralds and Heraldry in the Middle Ages...* et SCHNERB, *Le héraut, figure européenne... passim*.

8. Sur ce personnage, cf. l'article d'Olivier MATTÉONI in : LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel. Châteaux, villes et bourgs du Forez...* p. 42.

9. C'est-à-dire une grande partie de l'actuel département de la Loire, plus une partie des départements de la Haute-Loire et du Rhône.

10. Il s'agit soit de Calixte III (1455-1458), soit de Pie II (1458-1464).

◀ Fig. 2 : le duché d'Auvergne, le duché de Bourbonnais et le comté de Forez au XV^e siècle (replacés sur une carte de la France actuelle).

4. LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel. Châteaux, villes et bourgs du Forez...*

5. DE BOOS, *L'Armorial d'Auvergne, Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel...* vol. 1, p. 23 et sq.

Contenu, structuration et forme

Un manuscrit à vocation héraldique

L'objet premier de ce fort recueil de plus de 500 pages était, comme pour tout armorial, d'enregistrer des armoiries. De ce point de vue, l'armorial de Guillaume Revel s'inscrit dans une tradition alors déjà longue¹¹, même s'il montre d'un point de vue héraldique des caractéristiques tout à fait particulières. En premier lieu, celui-ci concerne un territoire réduit, en cherchant toutefois l'exhaustivité à l'intérieur de celui-ci. De plus, il désigne nommément des individus et pas seulement des lignages. Enfin, outre les armoiries (pour 540 familles différentes des domaines des ducs de Bourbon, ce qui en fait ainsi une source de premier ordre en matière d'héraldique médiévale...), il nous livre, ce qui est peu commun, cimiers et cris (fig. 1 en tête d'article)¹².

104 vues topographiques...

Mais l'armorial de Guillaume Revel présente surtout une particularité fondamentale sans précédent : il s'agit de la représentation topographique des chefs-lieux de seigneurie dont relevaient les fiefs tenus des ducs de Bourbon par les lignages et les personnages figurant dans l'armorial. Dans le projet initial, chaque chef-lieu de seigneurie devait sans doute faire l'objet d'une telle vue, mais ce plan trop ambitieux n'a été que partiellement réalisé et l'ouvrage nous est parvenu inachevé... Tout d'abord, il manque dans le manuscrit divers chefs-lieux importants de seigneurie et même de châellenie¹³. De plus, nombre de chefs-lieux sont restés non illustrés et l'exécution des vues est plus ou moins poussée suivant les cas (cf. infra). Néanmoins, même dans cette version incomplète, l'armorial de Guillaume Revel contient plus d'une centaine de vues : 47 pour l'Auvergne (la première représentant l'abbaye de Saint-Pourçain-sur-Sioule et la petite ville qu'elle a agglomérée)¹⁴ ; une pour le Bourbonnais (en l'occurrence, sa capitale : Moulins) et, enfin, 54 pour le Forez (la capitale du comté, Montbrison, ouvrant cette série).

... et une généalogie illustrée

Il faut noter qu'aux vues des chefs-lieux de seigneurie s'ajoute la représentation de divers personnages (en couple généralement) formant une généalogie illustrée du duc de Bourbon Charles I^{er}, du roi Louis IX (et de son épouse Marguerite de Provence) jusqu'à Jean I^{er}, duc de Bourbon de 1380 à 1434 et père de Charles I^{er} (fig. 3). Plus loin dans le manuscrit, et restés à l'état de simple dessin au trait, figurent justement Charles I^{er} et sa femme, Agnès de Bourgogne. Cette généalogie figurée est complétée par les représentations de deux dédicataires postérieurs du volume : le pape et le roi de France Charles VII.

11. Sur les armoriaux médiévaux, cf. notamment : HOLTZ, LOYAU, PASTOUREAU, *Histoire héraldique, sociale et culturelle des armoriaux médiévaux...* ; PASTOUREAU, *Traité d'héraldique...* ; WAGNER, *Heralds and Heraldry in the Middle Ages...*

12. Pour plus de détails sur tout cela, cf. DE BOOS, *L'Armorial d'Auvergne, Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel...* p. 49 et sq.

13. Citons notamment pour le Forez : La Chambre, Le Verdier, Vernay, Virigneu, Châtelus, Chalmazel...

14. Sur celle-ci, cf. l'étude pionnière de Gabriel FOURNIER parue en 1973 (*Châteaux, villages et villes d'Auvergne...*).



▲ Fig. 3 : le duc de Bourbon Charles I^{er} et sa femme Agnès de Bourgogne (BnF, fr. 22 297, p. 33). Texte de la légende : Charles, duc de Bourbonnois et d'Auvergne, conte de Clermont et de Fourrestz, seign[eu]r de Beaujeu, per et chamberier de France.

Un jalon dans le développement du concept de paysage topographique

Il importe de souligner que si les vues de l'armorial présentent un intérêt majeur pour l'histoire de l'architecture militaire – nous y reviendrons... – ou l'histoire des formes d'habitat au xv^e siècle, elles offrent aussi un grand intérêt en histoire de l'art et, notamment, en histoire de la représentation des espaces et des paysages. Cet armorial est, en effet, un jalon important dans le développement du concept de paysage topographique en Europe occidentale au xv^e siècle¹⁵, avec d'autres manuscrits contemporains comme le bréviaire de Louis de Guyenne, attribué au Maître de Boucicaut (1414), les Très Riches Heures du duc de Berry des frères de Limbourg (vers 1413-1416 et complétées vers 1440-1450 par Barthélemy d'Eyck) ou encore les vues de Paris de Jean Fouquet des *Heures d'Étienne Chevalier* et des *Grandes Chroniques de France* (vers 1450-1460), de facture toutefois bien supérieure¹⁶. En cela, les illustrateurs principaux de l'armorial préfigurent – avec d'autres – les travaux des ingénieurs topographes de la période suivante, comme, par exemple, Ercole Negro ou encore Jean de Beins, à la fin du xvi^e siècle et au début du xvii^e siècle¹⁷.

Diversité du traitement graphique

Les 104 sites figurés dans l'armorial ne se présentent pas tous de façon uniforme. Tout d'abord, l'exécution est plus ou moins poussée suivant les cas : les vues sont le plus souvent restées à l'état de dessins à l'encre noire avec juste quelques rehauts de couleur pour les toitures et les éléments de bois (fig. 4), mais cet état ne constituait sans doute qu'une étape provisoire, car certaines représentations ont été l'objet d'un traitement pictural nettement plus poussé (fig. 5 et 6).

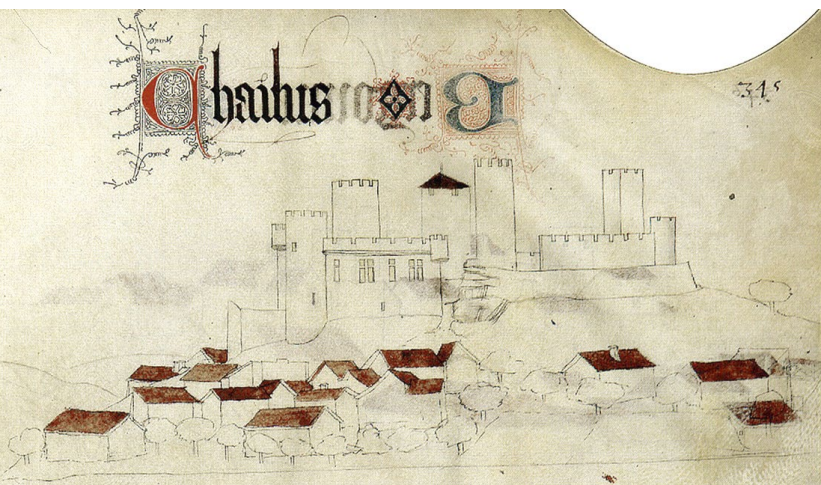
Ensuite, les points de vue adoptés et le rendu des détails sont d'une grande variété : le premier des deux artistes principaux du xv^e siècle affectionne particulièrement les vues plongeantes ainsi que les détails des particularités des toitures (fig. 5). On lui doit toutes les vues forziennes (sauf les 9 dernières vues bien sûr...) ainsi que les principales agglomérations de la partie auvergnate (Saint-Pourçain, Montferrand, Clermont, Thiers) et Moulins, capitale du Bourbonnais. Le second des artistes principaux, qui a travaillé seulement sur l'Auvergne, où il a réalisé la plus grande partie des vues, montre une conception des paysages beaucoup plus moderne que l'autre illustrateur. Les sites sont toujours vus comme à ras du sol avec une horizontalité marquée et sont animés par des présences humaines et/ou animales (fig. 6).

15. DE BOOS, *L'Armorial d'Auvergne, Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel...* p. 58 et sq.

16. On trouvera des comparaisons très intéressantes aussi avec certaines vues présentées par Paul FERMON dans ce même volume.

17. Cf. notamment : DAINVILLE (François de), *Le Dauphiné et ses confins vus par l'ingénieur d'Henri IV, Jean de Beins*, Paris-Genève : Droz-CNRS, 1968.

▼ Fig. 4 : Châlus (BnF fr. 22 297, p. 345).



▲ Fig. 5 : Montbrison (BnF fr. 22 297, p. 437).

▼ Fig. 6 : Le Broc (BnF fr. 22 297, p. 344).



Les apports de l'armorial à la castellologie

Les vignettes de l'armorial de Guillaume Revel présentent un intérêt majeur, déjà mis en lumière par divers chercheurs précédemment¹⁸, pour de nombreux champs de l'histoire et de l'archéologie du Moyen Âge et au premier rang de ceux-ci la castellologie, que ce soit l'histoire de la fortification médiévale ou celle de l'habitat noble.

Un manuscrit à interpréter

Évidemment, la lecture des images de l'armorial ne peut se faire au premier degré et nécessite de prendre en compte les conditions intellectuelles et culturelles du temps : il y a une distorsion entre ce qui est donné à voir et la réalité matérielle ! Il est clair, comme le montrent les nombreuses anomalies de représentation, que la fonction des vues de l'armorial n'est pas de représenter exactement ce que voit l'œil de l'observateur mais de rassembler – en les hiérarchisant – dans un même dessin différentes informations, jugées indispensables d'un point de vue symbolique au commanditaire de l'œuvre, que celles-ci soient d'ordre topographique ou architecturale.

Se posent tout d'abord des problèmes de perspective : les points de vue adoptés sont totalement artificiels et l'on déforme les bâtiments (les églises notamment) afin de mettre sur le même plan, si nécessaire, pignons et gouttereaux (fig. 7). Se posent ensuite des problèmes d'échelle avec un net surdimensionnement des lieux de pouvoir ou des architectures emblématiques de ceux-ci : châteaux, tours maîtresses, églises, clochers... En partie liée à cela, on note l'évidente amplification de certains dispositifs architecturaux, comme les tours de flanquement des enceintes ou les baies à croisée des châteaux par exemple, dont on peut constater – lorsque le bâti est conservé – qu'elles sont largement surnuméraires par rapport à la réalité. Tout cela vise évidemment à construire un paysage idéologiquement ordonné magnifiant la puissance ducal. Se posent

enfin des problèmes de stéréotypes : ainsi (par exemple) les ouvertures de tir, les tours circulaires de flanquement, les cheminées apparaissent-elles toutes, peu ou prou, identiques... Si celles-ci ne reflètent pas bien sûr la stricte réalité, beaucoup plus diverse, elles témoignent néanmoins de leur représentation dans l'imaginaire collectif du temps.

Malgré ces biais, l'armorial de Guillaume Revel offre à tous les sites qui y sont représentés leur première représentation figurée et généralement (sauf peut-être pour les villes

18. PIPONNIER, « Forteresses ou résidence ? Les châteaux comtaux du Forez... »

▼ Fig. 7 : Feurs (BnF fr. 22 297, p. 449). L'illustrateur a représenté le chevet et le gouttereau nord de l'église Notre-Dame sur le même plan.



et les monastères) la seule avant le plan cadastral du début du XIX^e siècle ; ce qui en fait de toute évidence une source fondamentale pour ceux-ci et notamment pour les sites aujourd'hui disparus ou ruinés ou qui ont subi des modifications considérables après le XV^e siècle. Lorsque des études fines peuvent être menées, associant analyse des sources écrites, du parcellaire du XIX^e siècle et des données archéologiques, elles montrent globalement la grande fiabilité des représentations de l'armorial, voire parfois un étonnant souci du détail comme avec l'échauguette de Rozières-Côtes-d'Aurec (fig. 8). Ces études ont été réalisées pour les 54 vues forziennes de l'armorial de Revel et récemment publiées¹⁹.

19. LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel. Châteaux, villes et bourgs du Forez...*



◀ Fig. 8 : un exemple de détail troublant : l'échauguette de l'enceinte de Rozières (d'après BnF fr. 22 297, p. 475 et LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel. Châteaux, villes et bourgs du Forez...* p. 321 et sq.)

20. Avec une réserve toutefois, l'interprétation des tours présentes dans l'armorial et totalement disparues aujourd'hui n'est pas toujours évidente, notamment en matière de datation.

21. MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale...*

22. PIPONNIER, *Le château d'Essertines...* p. 59 et sq.

23. LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel...* p. 245, 339 et 385. La présence de deux tours maîtresses au voisinage l'une de l'autre et contemporaines à Roanne est liée à un phénomène de coseigneurie, cf. LAFFONT, « Les manifestations architecturales de la coseigneurie... »

24. LAFFONT, *Châteaux du Vivarais. Pouvoirs et peuplements en France méridionale...* p. 240 et sq.

25. LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel...* p. 147, 303, 361, 395.

26. LAFFONT, *Châteaux du Vivarais...* p. 246 et sq.

27. Le constat est le même dans le Vivarais voisin, mais la situation est loin d'être identique partout dans le royaume de France, ainsi dans l'Ouest, on construit beaucoup plus de nouvelles tours maîtresses à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle et au XV^e siècle.

Au-delà des conventions de représentation, l'armorial de Guillaume Revel permet donc de dresser un tableau général de la fortification et de l'habitat aristocratique au milieu du XV^e siècle en Forez, sans doute assez largement extrapolable à d'autres régions circonvoisines du royaume. Il illustre particulièrement deux phénomènes majeurs pour la fortification forézienne du XV^e siècle : à la fois le poids du passé (c'est-à-dire celui des XII^e et XIII^e siècles essentiellement), mais aussi l'importance considérable des travaux des années 1360-1440 dans le contexte de la guerre de Cent Ans. La question des tours maîtresses, celle des enceintes urbaines et villageoises, celle de la place du bois dans la fortification, celle de l'essor de l'artillerie ou encore celle de l'habitat noble permettent entre autres d'aborder ces questions.

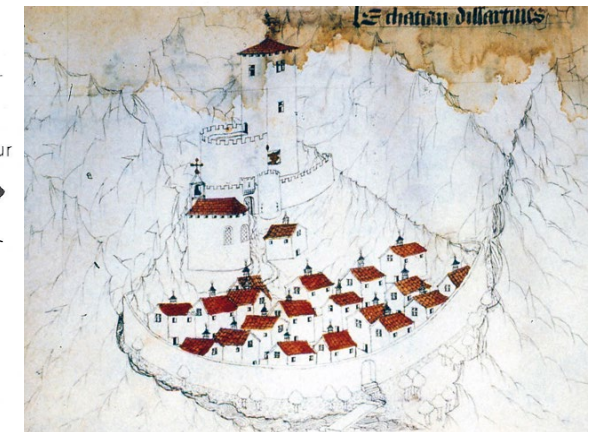
Les tours maîtresses

Dans le domaine des tours maîtresses, l'armorial de Guillaume Revel et sa confrontation aux données de terrain montrent surtout le poids des siècles passés²⁰. Ainsi, les tours maîtresses de la période précédente – parfois conservées aujourd'hui ou retrouvées en fouille – occupent encore une place majeure dans le paysage castral du milieu du XV^e siècle. Ce sont tout d'abord des tours maîtresses quadrangulaires de type « *bergfried* » – pour reprendre la terminologie de Jean Mesqui²¹ – datant des XII^e-XIII^e siècles avec leur chemise maçonnée (fig. 9 page de gauche) : c'est ainsi le cas, par exemple, à Essertines (tour retrouvée grâce à la fouille²²), à La Tour-en-Jarez, ou encore à Roanne où deux tours maîtresses contemporaines de ce type sont connues ; l'une est encore en élévation, l'autre a été découverte lors de fouilles²³. Ce modèle de tour est aujourd'hui assez bien connu pour le sud-est²⁴. Des hourds – peut-être encore d'origine d'ailleurs au XV^e siècle... – somment alors encore très fréquemment ces donjons quadrangulaires sur l'armorial.

Il s'agit aussi de tours maîtresses cylindriques du XIII^e siècle (fig. 10), de lointaine inspiration philippienne, comme à Saint-Maurice-sur-Loire, Cleppé, Le Crozet – toutes les trois conservées en élévation aujourd'hui – ou encore Monsupt dont il ne subsiste plus que la base²⁵. Ce modèle de tour est, lui aussi, aujourd'hui bien connu pour le sud-est²⁶. Les travaux des XIV^e et XV^e siècles semblent donc se traduire de façon extrêmement rare par la construction de nouvelles tours maîtresses²⁷, autant que l'on puisse en juger au regard des vestiges conservés

et des vues de l'armorial. En revanche, les tours maîtresses antérieures font alors l'objet d'aménagements avec notamment le percement de baies dans l'esprit du temps, à meneau simple ou à croisée. Toutefois, les baies figurant dans l'armorial n'ont pas toutes existé, comme le montre l'analyse du bâti des tours encore existantes. L'aménagement de crénelages pourrait aussi relever des campagnes de travaux de la guerre de Cent Ans ; ceux-ci semblent, en effet, appartenir, lorsqu'ils existent, à un second état du bâtiment²⁸.

28. Là encore même constat dans le Vivarais voisin pour les tours circulaires d'Arras ou de Chadenac par exemple, cf. LAFFONT, *Atlas des châteaux du Vivarais...* aux notices concernant ces sites.



◀ Fig. 9 : la tour maîtresse d'Essertines : comparaison entre la vue de l'armorial et les données de fouille (d'après BnF fr. 22 297, p. 472 et PIPONNIER, *Le château d'Essertines...* p. 13).



▲ Fig. 10 : la tour maîtresse de Cleppé : comparaison entre la vue de l'armorial et la tour actuellement visible (d'après BnF, fr. 22 297, p. 445 et LAFFONT, *L'armorial...* p. 147 et sq.)

29. LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel. Châteaux, villes et bourgs du Forez...* p. 173 et 407.

Enfin, si l'on ne construit pas de nouvelles tours maîtresses aux XIV^e et XV^e siècles, l'armorial nous montre, en revanche, que l'on transforme parfois les clochers en donjon quand il n'y a pas de château et donc pas de tour maîtresse antérieure. C'est le cas, par exemple, à Pouilly-les-Nonains ou à Panissière, habitats d'origine ecclésiastique transformés en « fort villageois » à la fin du Moyen Âge (fig. 11)²⁹.

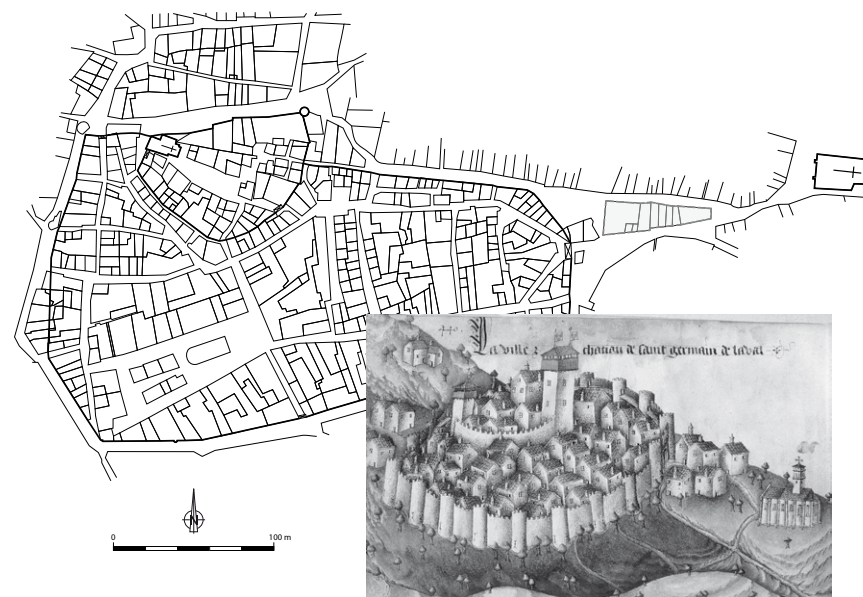


▲ Fig. 11 : Panissières (BnF, fr. 22 297, p. 448).

Les enceintes urbaines et villageoises

Les travaux de fortification menés à partir des années 1360 et jusqu'au milieu du XV^e siècle dans le contexte de la guerre de Cent Ans transforment en profondeur le paysage des fortifications urbaines et villageoises. Les enceintes antérieures si elles existaient – que ce soit pour des habitats d'origine ecclésiastique ou des habitats d'origine castrale – sont remplacées/complétées à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, dans le contexte de mise en défense du royaume sous Charles V et Charles VI, par des enceintes plus vastes englobant les extensions urbaines successives des XIII^e et XIV^e siècles. L'analyse croisée des élévations subsistantes, du plan parcellaire du XIX^e siècle et des textes – particulièrement la série B des Archives départementales de la Loire, très riches en terriers des XIV^e et XV^e siècles – permet de retrouver les enceintes successives et de confronter ces données aux vues de l'armorial, comme à Montbrison, Donzy ou encore Saint-Germain-Laval, avec en général une bonne adéquation entre les sources (fig. 12).

Là où il n'existait pas d'enceinte antérieure, on construit une nouvelle enceinte, quadrangulaire celle-ci : c'est le cas pour les habitats prieuraux

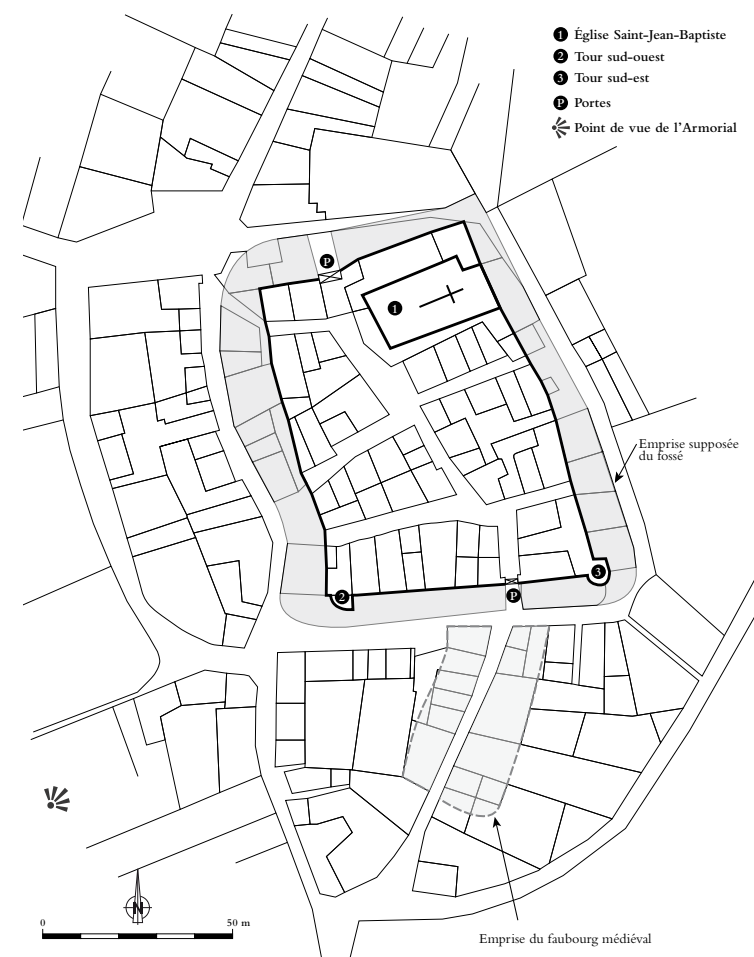


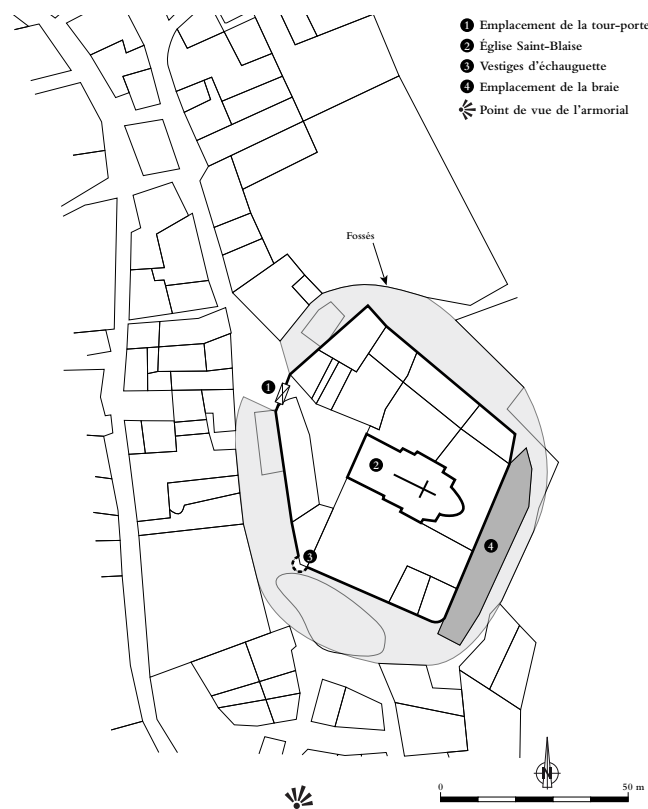
◀ Fig. 12 : les enceintes de Saint-Germain-Laval (d'après BnF fr. 22 297, p. 440 et LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel. Châteaux, villes et bourgs du Forez...* p. 109 et sq.)

▼ Fig. 13 : essai de restitution du tracé de l'enceinte de Panissières (d'après LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel. Châteaux, villes et bourgs du Forez...* p. 174 et sq.)

notamment. Panissières en fournit ainsi un très bon exemple : même si l'adéquation n'est pas parfaite entre le tracé que l'on peut obtenir à partir du plan cadastral et la vue de l'armorial, il n'en demeure pas moins que la grande enceinte rectangulaire de la fin du Moyen Âge, aujourd'hui totalement disparue, peut être dans ses grands traits bien restituée (fig. 13). Des monastères sont alors aussi transformés en forteresse ; dans les abbayes cisterciennes notamment, on passe ainsi de l'enclos monastique à l'enceinte, comme à Valbenoîte ou La Bénisson-Dieu.

Ces enceintes bâties du milieu du XIV^e au milieu du XV^e siècle possèdent des caractéristiques communes (fig. 7). Tout d'abord, elles apparaissent systématiquement flanquées, même si le nombre de tours est souvent exagéré par rapport à la réalité, comme le montre l'étude du parcellaire et des vestiges. Le flanquement est





majoritairement constitué de tours circulaires ou semi-circulaires, plus rarement quadrangulaires, toujours crénelées et assez rarement couvertes, mais les flanquements en bois sur les parties hautes des courtines sont aussi très abondants (cf. *infra*). Les enceintes sont percées de portes, généralement insérées dans des tours-portes quadrangulaires alors que les châtelets sont très rares. Enfin, ces enceintes nous apparaissent le plus souvent dans l'armorial doublées de fossés, sauf si le relief les en dispense. Bien que comblés aujourd'hui, ceux-ci sont en général très lisibles sur le parcellaire du XIX^e siècle (fig. 14).

◀ Fig. 14 : le fossé de Roziers-Côtes-d'Aurec (d'après LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel. Châteaux, villes et bourgs du Forez...* p. 321 et sq).

La place du bois dans la fortification

30. LACROIX, « Le bois dans les châteaux de l'Armorial de Revel... »

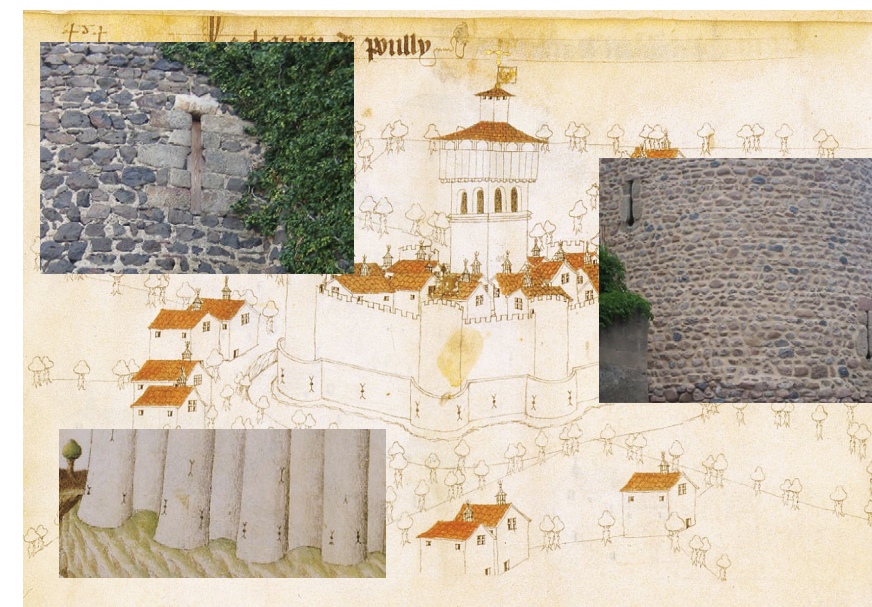
L'armorial de Revel montre l'importance majeure qu'occupe encore le bois dans la fortification au bas Moyen Âge³⁰. Les hourds et les échiffes représentés sur les tours et les courtines sont innombrables et sont infiniment plus nombreux que les bretèches, les mâchicoulis ou autres échauguettes de pierre (fig. 15). La corrélation est toutefois généralement difficile à faire dans ce domaine entre les données de l'armorial et les données de l'archéologie, en raison de l'arasement à peu près systématique des parties supérieures des maçonneries qui a fait disparaître les traces d'ancrage des superstructures de bois. Le bois est utilisé aussi dans les palissades qui doublent les parties basses des enceintes de pierre et jouent le rôle de braie ; de même, les barbicanes, sommaires, sont-elles majoritairement de bois, comme à Bussy (fig. 1).

▲ Fig. 15 : Donzy (BnF, fr. 22 297, p. 447). On notera les très nombreux hourds sur les différentes tours et les très nombreuses échiffes sur les enceintes.

Comment peut-on expliquer cette part encore très importante du bois dans la fortification au XV^e siècle ? Il y a sans doute le poids du passé, avec la réutilisation pendant la guerre de Cent Ans de structures anciennes qui ont fait leur preuve et sont alors peut-être encore en place³¹. Il y a aussi la précipitation dans la mise en défense, engendrée par les menaces récurrentes des routiers, ainsi que les fréquentes réticences, partout mises en évidence, des communautés d'habitants à financer par l'impôt des travaux de fortification qui coûtent très chers, particulièrement lorsqu'il s'agit de maçonneries importantes.

L'essor de l'artillerie à poudre

L'armorial de Guillaume Revel traduit aussi l'importance prise progressivement au XV^e siècle par cette nouvelle arme qu'est l'artillerie à poudre, notamment lors des sièges, pour les attaquants, mais aussi (ce qui est plus l'optique de notre manuscrit) pour les défenseurs³². L'essor de l'artillerie est perceptible au travers de la représentation de braies de pierre ou de bois (Pouilly-les-Nonains, Cleppé...) protégeant la base des courtines des tirs de plein fouet. Les ouvertures de tir représentées sont de même quasi systématiquement des ouvertures adaptées aux armes à feu : il s'agit d'archères à étrier double munies en leur centre d'un orifice circulaire. Ces ouvertures sont très stéréotypées et ne correspondent pas à la réalité des ouvertures encore visibles aujourd'hui dont la typologie est beaucoup plus complexe et diversifiée (fig. 16). Il n'en demeure pas moins que le choix de ce stéréotype en lui-même, incluant une bouche à feu circulaire, indique la place que l'artillerie à poudre a prise en ce milieu de XV^e siècle dans l'imaginaire de l'architecture castrale.



◀ Fig. 16 : les éléments d'architecture liés à l'usage de l'artillerie : dans les vues de l'armorial (braie de l'enceinte de Pouilly-les-Nonains, BnF fr. 22 297, p. 484 ; ouvertures de tir de l'enceinte de Cleppé, extrait de BnF, fr. 22 297, p. 445) ou conservés in situ (Marçilly-le-Châtel en haut à gauche ; Saint-Just-Saint-Rambert à droite).

31. Si le hourd du donjon de Laval (Mayenne), daté du début du XIII^e siècle par dendrochronologie, nous est parvenu presque intact, il est plus que probable qu'au XV^e siècle nombre de hourds des deux siècles précédents étaient encore en état.

32. Cf. un ensemble de travaux récents sur la question in : PROUTEAU (Nicolas), CROUY-CHANEL (Emmanuel de), FAUCHERRE (Nicolas) (dir.), *Artillerie et fortification, 1200-1600*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2011.

L'habitat noble

L'armorial témoigne enfin de l'évolution du confort des résidences aristocratiques aux XIV^e et XV^e siècles et plus généralement de l'évolution de l'habitat. Cette évolution est perceptible notamment dans la multiplicité des baies représentées dans les bâtiments castraux, et des baies à croisée particulièrement. Elle est aussi visible dans la discrète évolution de la typologie des cheminées. Si l'immense majorité des maisons présentes dans l'armorial, nobles et non nobles, possèdent une cheminée à mitre avec une souche cylindrique de tradition romane, quelques cheminées à souche quadrangulaire, de conception plus moderne, sont aussi visibles dans des résidences aristocratiques (au château de Cleppé par exemple).

Enfin, l'évolution des résidences aristocratiques se traduit par l'importance prise désormais par les résidences rurales de plaisance dont les grands – laïcs comme ecclésiastiques – se dotent fréquemment durant les deux derniers siècles

du Moyen Âge, sur le modèle notamment du manoir capétien de Vincennes. Ainsi, Teillières, maison acquise par les comtes de Forez dans les années 1330 d'un bourgeois de la petite ville proche de Saint-Galmier et qui deviendra une de leurs résidences favorites, présente-t-elle toutes les caractéristiques de ce type de demeure et figure en bonne place dans l'armorial. Le site, dans un état de conservation exceptionnel, mériterait une étude approfondie (fig. 17).

Pour conclure, il est bien évident que nous n'avons fait là qu'entrouvrir très rapidement quelques pistes. Même si celles-ci montrent la richesse potentielle du sujet, la synthèse sur les apports de l'armorial de Guillaume Revel à l'histoire de la fortification au XV^e siècle reste à écrire. L'armorial ne pouvant se suffire à lui-même en raison des contraintes spécifiques inhérentes à la source évoquées ci-dessus, l'étude des vignettes doit être complétée, comme cela a été fait pour le Forez, par l'étude conjointe des sources écrites, de la documentation planimétrique ancienne et des données archéologiques. De ce point de vue, une réédition mise à jour des 47 vignettes auvergnates publiées en 1973 par Gabriel Fournier serait une étape indispensable en direction d'une telle synthèse.

▼ Fig. 17 : la maison noble de Teillières près de Saint-Galmier, résidence de plaisance des comtes de Forez à partir des années 1330 (d'après BnF, fr. 22 297, p. 455 et LAFFONT, *L'armorial de Guillaume Revel. Châteaux, villes et bourgs du Forez...* p. 215 et sq.)



Bibliographie

COLOMBET-LASSEIGNE (Claude), *Les hommes et la terre en Forez à la fin du Moyen Âge. La seigneurie rurale face aux crises des XIV^e et XV^e siècles*, Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006.

DE BOOS (Emmanuel), *L'Armorial d'Auvergne, Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel*, Nonette : Éditions Créer, 1998, 2 vol.

FOURNIAL (Étienne), *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris : Les Presses du Palais Royal, 1967.

FOURNIER (Gabriel), *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV^e siècle d'après l'armorial de Guillaume Revel*, Paris : Bibliothèque de la Société française d'archéologie, Arts et Métiers graphiques, 1973.

HOLTZ (Louis), LOYAU (Hélène), PASTOUREAU (Michel) (dir.), *Histoire héraldique, sociale et culturelle des armoriaux médiévaux (actes du colloque international « Les armoriaux médiévaux », IRHT, mars 1994)*, Paris : Cahiers du Léopard d'or, 1998.

LACROIX (Laure), « Le bois dans les châteaux de l'Armorial de Revel. Approche statistique », in : POISSON (Jean-Michel), SCHWIEN (Jean-Jacques) (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge (actes du colloque de Lons-le-Saunier)*, Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003, p. 39-43.

LAFFONT (Pierre-Yves), *Atlas des châteaux du Vivarais. XI^e-XIII^e siècle*, Lyon : ALPARA, 2004 (DARA, 25).

LAFFONT (Pierre-Yves), *Châteaux du Vivarais. Pouvoirs et peuplements en France méridionale du haut Moyen Âge au XIII^e siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009.

LAFFONT (Pierre-Yves), « Les manifestations architecturales de la coseigneurie : châteaux et coseigneuries en France », *Mélanges de l'École Française de Rome, Moyen Âge*, t. 122, 2010, p. 13-34.

LAFFONT (Pierre-Yves) (dir.), *L'armorial de Guillaume Revel. Châteaux, villes et bourgs du Forez au XV^e siècle*, Lyon : ALPARA, 2011 (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne, 35).

MATTÉONI (Olivier), *Servir le prince. Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1998.

MESQUI (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, t. 1 : *Les organes de la défense* ; t. 2 : *La résidence et les éléments d'architecture*, Paris : Picard, 1991 et 1993, 2 vol.

PASTOUREAU (Michel), *Traité d'héraldique*, Paris : Picard, 1979.

PIPONNIER (Françoise), « Forteresses ou résidence ? Les châteaux comtaux du Forez d'après l'Armorial de Revel », in : POISSON (Jean-Michel) (dir.), *Le château médiéval forteresse habitée (XI^e-XIV^e siècles). Archéologie et histoire : perspective de la recherche en Rhône-Alpes*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1992, (Documents d'Archéologie Française, 32), p. 89-100.

PIPONNIER (Françoise) (dir.), *Le château d'Essertines. Loire*, Lyon : ALPARA, 1993 (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne, 8).

POISSON (Jean-Michel), SCHWIEN (Jean-Jacques) (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge (actes du colloque de Lons-le-Saunier, 1997)*, Besançon : Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003.

SCHNERB (Bertrand) (dir.), *Le héraut, figure européenne (XIV^e-XV^e siècle)*, Villeneuve-d'Ascq : Université Charles de Gaulle-Lille 3, n^o spécial de la *Revue du Nord*, 2006.

SIROT (Élisabeth), *Allumer le feu. Cheminée et poêle dans la maison noble et le château du XI^e au XVI^e siècle*, Paris : Picard, 2011.

WAGNER (Anthony Richard), *Heralds and Heraldry in the Middle Ages. An inquiry into the growth of the armorial function of heralds*, London : Oxford University Press, (2^e édition), 1956.

« Je vous envoie en peinture la cité de Rhode et le siege des Turcs »
Représentations de Rhodes au lendemain du siège de 1480

JEAN-BERNARD DE VAIVRE

Correspondant de l'Institut,
président de la Société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte.

Résumé

La découverte aux Archives du Vatican, lors de travaux préparatoires à l'édition des textes des récits du siège de Rhodes de 1480 dont Laurent Vissière et Jean-Bernard de Vaivre préparent l'édition, d'un brouillon annoté du texte de Guillaume Caoursin, vice-chancelier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, destiné au copiste et à l'enlumineur du manuscrit commandé pour le grand maître Pierre d'Aubusson, apporte un éclairage nouveau non seulement sur le récit d'un épisode historique important, mais renouvelle aussi nos connaissances sur les rapports du texte et de l'image. Il s'agit d'un témoignage unique d'une chronique dont l'auteur est contemporain des faits qu'il rapporte et prouve que les illustrations qu'il a alors adressées au peintre – lesquelles sont aujourd'hui conservées – sont d'une exactitude surprenante. La comparaison de ces peintures, comme de celles qui en ont immédiatement dérivé, et des éléments architecturaux aujourd'hui subsistant permettent de prouver le saisissant réalisme tant de la figuration des épisodes relatés du siège que des dispositions précises de l'agencement de la cité et de son système de fortification.

Le siège de Rhodes de 1480 a fait l'objet, dès les mois qui ont suivi le départ des troupes turques après leurs tentatives infructueuses pour prendre la ville durant trois mois, de récits dont le plus connu est celui du vice-chancelier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Guillaume Caoursin. L'édition de ce texte et de nombreux autres, inédits et plus complets, que Laurent Vissière¹, maître de conférences à la Sorbonne et membre de l'Institut universitaire de France, et moi préparons depuis des années et qui est proche de l'achèvement, nous a conduit à retrouver, à la bibliothèque du Vatican, un document exceptionnel qui a projeté une nouvelle lumière sur un des plus beaux manuscrits à peinture de la fin du xv^e siècle².

1. La plupart des éléments de cette communication sont le fruit de recherches communes avec Laurent Vissière, menées depuis des années. Voir VAIVRE, VISSIÈRE, « Tous les deables d'enfer ». *Récits du siège de Rhodes...* ; VAIVRE, VISSIÈRE, « Guillaume Caoursin et ses silences... »

2. VAIVRE, VISSIÈRE, « Car je vueil que soit un chef d'œuvre... » ; VAIVRE, VISSIÈRE, « Affin que vous entendez mon intencion... »

La Bibliothèque nationale de France conserve le magnifique manuscrit du texte latin de Caoursin³, orné d'exceptionnelles peintures, attribuées au maître du cardinal de Bourbon, et dont plusieurs miniatures sont fréquemment reproduites. Il s'agit de l'exemplaire offert par Guillaume Caoursin à Pierre d'Aubusson, grand maître de l'Ordre des Hospitaliers.

Or, la découverte dans la Bibliothèque du Vatican⁴ d'un brouillon annoté du texte, accompagné d'une lettre de Caoursin et d'un cahier d'instructions à l'usage du scribe et du peintre, a renouvelé en profondeur non seulement l'histoire du récit, mais aussi notre approche des rapports entre le texte et l'image dans les manuscrits médiévaux, car un tel cas est sans autre exemple à ce jour.

Les historiens et les archéologues avaient depuis longtemps relevé qu'on avait, dans le manuscrit conservé à Paris, une restitution fidèle de la ville, très inhabituelle pour l'époque. François Avril notait à ce propos :

« Le souci d'exactitude que révèle cet extraordinaire ensemble est frappant. L'enlumineur a dû travailler à partir d'indications fournies directement par l'auteur ou son mandataire et a disposé, pour illustrer les différentes phases du siège turc, d'une documentation topographique d'une rare précision⁵. Albert Gabriel, auteur du meilleur ouvrage sur la ville médiévale de Rhodes, écrivait dès 1921, à propos de ces illustrations : « On pourra voir en le comparant à notre plan et à nos vues panoramiques, avec quel souci d'exactitude ont été exécutées ces miniatures [...]. Il est bien certain que l'auteur de ces dessins connaissait parfaitement la cité ; ce devait être, sans doute, un artiste occidental, religieux ou laïc, qui ne manquait ni d'habileté ni de conscience⁶ ».

Ces constatations ont été confirmées par la découverte récente de l'exceptionnel cahier d'instructions conservé à la Bibliothèque du Vatican. Guillaume Caoursin y écrit en effet :

« Item, pour vostre advis, je vous envoie en peinture la cité de Rhode et le siege des Turcs, affin que le paintre aye bonne exemple pour faire ce que je demande, car on ne pourroit si bien escrire ne deviser par lecture que le voir en peinture, duquel le paintre prendra son exemple et adjindra au meilleur qu'il sera possible ; et pour memoire, je vous donne ladite peinture pour mettre en vostre salle, jasoit que suis certain que le ferez mieulx faire à Paris. »

Caoursin fait sans doute allusion à la grand-salle de la commanderie de Saint-Jean-de-Latran⁷ à Paris ; le *patron* devait être une toile peinte de grandes dimensions et d'une qualité suffisante pour servir d'ornement. Les patrons de tapisserie étaient ainsi souvent exposés sur les murs à cette époque. Cette peinture originale a malheureusement disparu, mais on peut en avoir une bonne idée, dans la mesure où la sixième miniature devait la reprendre :

« C'est assavoir la cité de Rhodes avecques l'environ, selon le patron du siege paint, maiz y ne fault point paindre le siege, et que en toutes les tours soient les banieres de la Religion escartellées de celles du maistre, et que sur les murailles y ait gens et hors des portes entrans et yssans... »

Cette peinture n'est d'ailleurs pas unique : sur les 32 miniatures illustrant le siège, huit représentent la ville de Rhodes, quatre selon une perspective proche de la vision aérienne oblique, et quatre qui s'apparentent à des vues cavalières. Les premières, qui reprennent directement le patron, sont des vues générales de la cité et les autres des gros plans sur tel ou tel théâtre d'opération, en

3. Sur la biographie de Caoursin, voir : VATIN, *Sultan Djem...* ; VANN, « Guillaume Caoursin's *Descriptio obsidione [sic] Rhodiae...* » ; VAIVRE, « La maison de Guillaume Caoursin à Rhodes »... ; VAIVRE « Guillaume Caoursin, ses origines douaisiennes... » ; VISSIÈRE, « Guillaume Caoursin : une conscience européenne... »

4. Bibliothèque du Vatican, Reginense Lat. 1 847.

5. AVRIL, REYNAUD, *Les manuscrits à peinture en France...* p. 270-274.

6. GABRIEL, *La cité de Rhodes...* p. VIII.

7. BLONDY, « La commanderie de Saint-Jean de Latran... » ; HAMON, *Une capitale flamboyante...* p. 102-104.

particulier le fort Saint-Nicolas assiégé. En revanche, dans la suite du manuscrit, une seule peinture offre une autre vue de Rhodes, avec le débarquement de Djem dans le port. L'orientation de ces peintures est variable, mais les vues générales sont systématiquement orientées au sud – ce qui peut évidemment troubler l'observateur moderne – mais cela résulte du fait que l'on a tendance, à cette époque, à représenter les villes portuaires depuis la mer (et la rade de Rhodes s'ouvre au nord).

Le tableau d'Épernay

Ce patron envoyé par Guillaume Caoursin à Paris a servi à un autre artiste qui réalisa, durant la même période (vers 1483), l'ex-voto monumental qui aurait dû se trouver dans le chœur de Notre-Dame de Paris⁸ et qui, au terme d'un itinéraire chaotique et mystérieux, se retrouve aujourd'hui dans la mairie d'Épernay (fig. 1). Cette œuvre avait été commandée par Antoine d'Aubusson, frère du grand-maître et héros du siège, et approuvée par Louis XI, séduit par les exploits des chevaliers. L'œuvre se présente

8. HAMON, « Un présent indésirable : l'ex-voto de la victoire de Rhodes... »



▲ Fig. 1 : panneau d'Épernay. Le siège de Rhodes.

9. Il existe d'autres dessins contemporains provenant d'une autre source. Il s'agit, notamment, de la grande vue de Rhodes du livre de Breidenbach et du très beau dessin de Conrad Grünenberg conservé à la bibliothèque de Karlsruhe. Montrés lors de ce colloque, ils avaient fait l'objet d'une étude antérieure (VAIVRE, « Autour du grand siège de 1480... »). Ces représentations ne sont cependant pas aussi précises que les peintures exécutées sur la base du patron envoyé à Paris par Guillaume Caoursin.

10. VISSIÈRE, « Note sur l'inscription latine du tableau du *Siège de Rhodes...* »

comme une vue à la fois panoptique et synoptique de la cité de Rhodes et des différentes péripéties du siège, le peintre ne disposant que d'un seul support pour raconter ce qu'illustrent les 32 miniatures de la relation de Caoursin. En tout cas, la figuration de la ville⁹ et de ses monuments s'avère très proche des quatre vues générales du manuscrit : on y retrouve les mêmes perspectives, les mêmes détails architecturaux, comme les quatre moulins à vent campés sur une petite colline qui s'élève au sud du bourg, les deux calvaires de la place et de la Padelle, ou, à l'extérieur de la ville, du côté du couchant, le moulin de frère Joan de Cardona. D'autres détails, difficiles à représenter sur les miniatures du manuscrit, mais qui devaient figurer sur le tableau envoyé par le vice-chancelier, ont été peints à leur emplacement réel. Il en est ainsi du camp, proche du mont Saint-Étienne, où sont dressées les tentes des troupes turques ainsi que leurs cuisines. Dans le lointain, on distingue les îles de Halki et d'Alimnia, avec leurs fortifications, et même la côte turque. À l'extrémité sud de l'île, sur un piton, un château qui doit être Monolithos, et sur la côte orientale, Lindos, sur son promontoire. L'inscription ornementale¹⁰ qui se trouve sur le cadre reprend – en les résumant à l'extrême – divers passages de la relation de Guillaume Caoursin.

Les quatre vues générales

Les quatre vues générales du manuscrit ms. lat. 6 067 semblent s'adresser à un public avide de détails tactiques (en l'occurrence le grand maître et son conseil), puisqu'elles permettent d'avoir une vue panoptique des opérations militaires en cours.

La première (f^o 18 r^o, fig. 2) montre la ville dans son état premier, au moment où débarquent les Ottomans. Les Rhodiens vaquent encore à leurs occupations, dans et hors de la ville, même si leur flotte demeure au mouillage dans le port. Les Turcs prennent pied sur l'île, au sud-ouest de la cité, au niveau de l'église grecque de Trianda, dans un secteur que l'on nommait la Fosse, invisible depuis la ville en raison du relief que constitue le mont Saint-Étienne. L'île de Rhodes, très montagneuse, est ici, par convention, représentée toute plate.

La seconde vue générale (f^o 32 r^o, fig. 3) permet d'apprécier de quelle manière l'armée turque a investi la ville. Les bateaux de débarquement sont vides, mais d'autres viennent mouiller sur la côte orientale, plus rocheuse. Les Turcs ont planté leurs tentes tout autour de la cité, quelques-unes, de couleur rouge, appartiennent au pacha et à ses officiers. Ils mettent en batterie leurs bombardes, les unes près de la chapelle Saint-Antoine, face à la tour Saint-Nicolas, les autres tout au long de la muraille d'Italie et face au môle des Moulins. La miniature correspond au chapitre qui décrit l'installation de ces batteries face au poste d'Italie.

La troisième (f^o 37 v^o, fig. 4) révèle l'ensemble des opérations de siège, décrites au chapitre 14 : le bombardement méthodique des murailles d'Italie et de Provence d'un côté, et celui du fort Saint-Nicolas, déjà découronné, ainsi que la mise en place du pont flottant destiné à assaillir ce bâtiment. Deux autres bombardes ont été installées au sud-ouest des murailles ; les trois pièces d'artillerie de la baie d'Akandia, près des fourches patibulaires, ne semblent plus servies (fig. 4).



▲ Fig. 2 : Rhodes avant le siège, lors de l'arrivée des premiers bateaux turcs, ms lat. 6 067 f^o 18.



▲ Fig. 3 : Rhodes après la mise en place du siège par les troupes ottomanes, ms lat. 6 067 f^o 32.



▲ Fig. 4 : Rhodes lors du siège : attaques turques sur le fort Saint-Nicolas et le poste d'Italie, ms lat. 6 067 f^o 37 v^o.



▲ Fig. 5 : Rhodes lors de la tentative de prise du fort Saint-Nicolas par le lancement d'un pont flottant, appuyé par la flotte turque, ms lat. 6 067 f^o 48 v^o (cl. BnF).

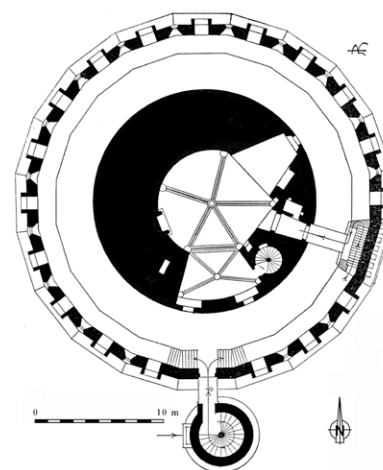
Enfin, la dernière vue (f° 48 v°; fig. 5), de moins bonne facture, met l'accent sur la seconde tentative des Turcs pour prendre le fort Saint-Nicolas avec le pont flottant et leur flotte (chap. [17]). Le nombre des pièces turques a augmenté, puisqu'on en découvre cinq ou six face au palais magistral et aux murailles sud-ouest

La représentation des fortifications de Rhodes et leur réalisme

Le fort ou tour Saint-Nicolas est souvent appelé dans les textes anciens « tour de Bourgogne », car il fut construit, au temps du grand maître Pere Ramon Sacosta (1461-1467), grâce aux fonds envoyés par le duc de Bourgogne Philippe le Bon, dont les armoiries sculptées sont encore visibles sur la face méridionale de la tour et sur un caisson au-dessus d'une baie ogivale de la poterne primitive. Les dispositions actuelles (fig. 6) du fort Saint-Nicolas ne rendent pas précisément compte de son aspect en 1480, car ce dispositif fut notablement endommagé lors du siège par les tirs des bombardes ottomanes. Aussi, Pierre d'Aubusson entreprit-il, dans les années qui suivirent, non seulement de réhabiliter ce qui avait été détruit, mais de remanier et considérablement renforcer la grosse tour primitive. Les études que lui consacra Albert Gabriel au début du xx^e siècle, qui lui a permis d'en dresser des plans précis (fig. 7), restituent l'aspect initial de la tour principale, flanquée au sud d'une tourelle de plus petit module (fig. 8) telles que l'une des peintures du manuscrit les présente. Si, après les travaux menés par le grand maître d'Aubusson, le fort fut protégé par un épais boulevard, la tour principale n'était entourée en 1480 que par un boulevard polygonal à 20 pans, séparé de la tour par un fossé formant fausse-braie, laissant la tourelle méridionale à l'extérieur, l'ensemble étant cependant protégé durant le siège par un palis de fort madriers de bois (fig. 9 et 10), mentionné par les textes et bien visible sur les peintures du manuscrit de Caoursin, comme sur le panneau d'Épernay (fig. 11) qui dérive de la même source.



► Fig. 6 : la tour Saint-Nicolas, vue du sud.



▲ Fig. 7 : tour Saint-Nicolas en 1480. Restitution d'Albert Gabriel.



▲ Fig. 8 : la petite tour méridionale du fort Saint-Nicolas.

▼ Fig. 9 : la tour Saint-Nicolas, peinte dans le manuscrit de Guillaume Caoursin, BnF, ms lat. 6 067, f° 24 v°.



▲ Fig. 10 : les renforts envoyés au fort Saint-Nicolas.

▼ Fig. 11 : attaque du fort Saint-Nicolas par la flotte turque. Détail du panneau d'Épernay.



Le secteur nord

Le secteur nord de la ville avait été renforcé, quelques années seulement avant le siège, par Pierre d'Aubusson, notamment entre la tour Saint-Paul (fig. 12), bien entourée d'une barbacane, au début de la langue de terre menant au fort Saint-Nicolas (comme le montre la peinture du f° 24 v°) et la tour Saint-Pierre (fig. 13), elle aussi protégée par une barbacane et commandant l'éperon, ce dernier plongeant dans le Mandraki ou port des galères (fig. 14). L'éperon était un ravelin constitué de deux courtines parallèles avec chemin de ronde, qui prenait naissance sur le pan sud-est du boulevard Saint-Pierre et se prolongeait jusqu'à la mer dans le Mandraki. S'il n'en subsiste que des traces peu visibles aujourd'hui, il n'en était pas de même encore il y a cent ans (fig. 15).

La courtine reliant la tour Saint-Paul à la tour Saint-Pierre était flanquée de tours de plan barlong, élevées durant le magistère du grand maître Fernán-
dez de Heredia (1377-1396). La peinture représentant l'une des attaques sur le fort Saint-Nicolas, dont une escouade de chevaliers vient renforcer la garnison, présente l'avantage de montrer ce secteur des murailles, avec les deux tours Heredia, protégé par des fausses-braies.



▲ Fig. 12 : la tour Saint-Paul.



▲ Fig. 13 : la tour Saint-Pierre et sa barbacane.

▼ Fig. 14 : le Mandraki, vu depuis le boulevard de Beauregard, gravure de Berg.



▼ Fig. 15 : la tour Saint-Pierre, son bastion et l'éperon en 1912, d'après Albert Gabriel.



Au couchant de la tour Saint-Nicolas, sur la rive orientale du Mandraki, s'élevait une petite église, Saint-Antoine, entourée d'un jardin et d'un cimetière où étaient inhumés chevaliers et pèlerins de rang notable décédés sur l'île lors de leurs voyages. C'est autour de cet édifice que les Turcs établirent une batterie de trois bombardes pour tenter de détruire le fort Saint-Nicolas (fig. 16). Le peintre a représenté les trois pièces d'artilleries protégées par des ouvrages de charpenterie, bien mentionnés dans les récits du siège.

Si on longe les remparts, qui s'infléchissent vers le sud avant la tour Saint-Pierre, on parvient, avant que la muraille ne reparte vers l'ouest, à la petite tour de Plaignes, toujours en place (fig. 17). On parvenait ensuite, marchant dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre, à l'ensemble que formait le palais magistral, sur lequel nous reviendrons.

Le peintre, suivant les indications de Guillaume Caoursin, a convenablement représenté le secteur nord-ouest avec ses moulins, notamment celui de Cardona (fig. 18) et également ceux qui bordaient la grève et dont certains sont toujours en place. Il a également fait figurer plusieurs petits édifices religieux, dont la chapelle Saint-Georges, qui subsiste, enclavée dans des constructions et des immeubles modernes (fig. 19).

Comme les assaillants firent porter leurs principaux efforts lors des premières phases du siège sur le fort Saint-Nicolas et le front septentrional de la ville, plusieurs



▲ Fig. 16 : les batteries turques près de l'église Saint-Antoine.



▲ Fig. 17 : la tour de Plaignes, vue des fossés.

▼ Fig. 18 : le moulin de frère Joan de Cardona.



▼ Fig. 19 : la petite chapelle Saint-Georges.





▲ Fig. 20 : la courtine nord et l'éperon.

des peintures du manuscrit relatent ces épisodes et présentent des détails précis sur les dispositions de ce secteur (fig. 20). C'est ainsi que pour répondre au pilonnage de l'artillerie ottomane sur le fort Saint-Nicolas, on sait que les Rhodiens disposèrent des mortiers dans ce qui était les jardins de l'auberge d'Auvergne primitive, près de l'arsenal.

Ce dernier, protégé par l'une des tours Heredia (fig. 21) était composé de plusieurs bâtiments dont les voûtes abritaient des galères tirées au sec. Si ces voûtes ont depuis longtemps disparu dans leur intégralité, leur emplacement et leur disposition sont précisément indiquées dans les peintures du manuscrit. Et les fouilles pratiquées au début du XIX^e siècle (fig. 22), lors de l'occupation italienne comme celles effectuées il y a une vingtaine d'années, ont confirmé cette implantation. Sur la face interne de la courtine nord flanquée par l'une des tours Heredia, l'amorce de l'une des voûtes et les plans inclinés ont été retrouvés (fig. 23 et 24).



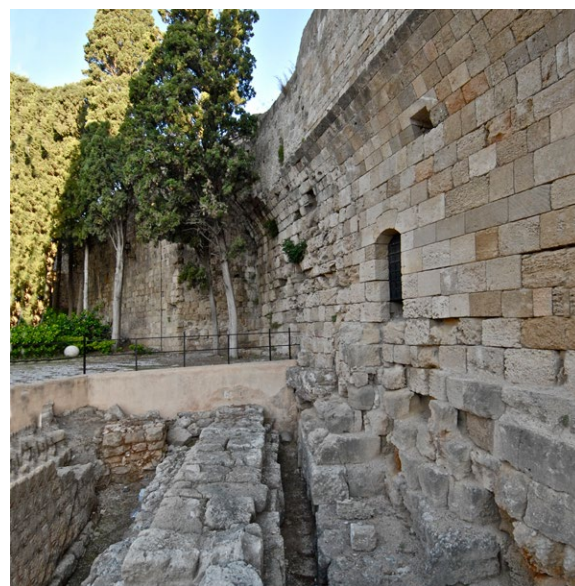
▲ Fig. 21 : les deux tours Heredia, sur la courtine septentrionale.

▼ Fig. 23 : la paroi interne de la courtine, derrière l'une des tours Heredia, vers l'arsenal.



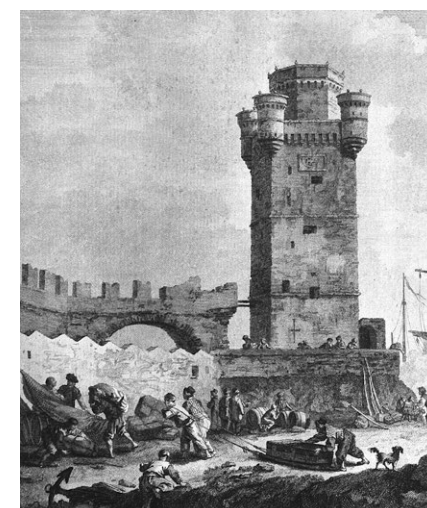
▲ Fig. 22 : l'arsenal durant les restaurations italiennes (cl. G. Gerola).

▼ Fig. 24 : détail de l'une des voûtes de l'arsenal et d'une rampe.

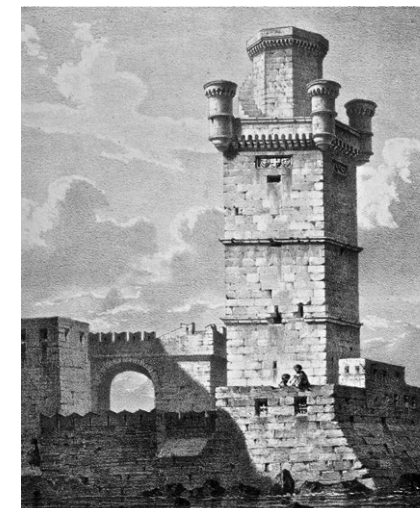


Le secteur du port

Dans ce secteur nord-est de Rhodes, les peintures du manuscrit montrent, au levant de la tour Saint-Paul déjà mentionnée, la haute tour de Naillac. Si celle-ci a été détruite en 1863 à la suite d'un fort tremblement de terre, les voyageurs ayant fait escale à Rhodes avaient, depuis sa construction dans les premières années du XV^e siècle, été frappés par ses dimensions et sa forme et en ont laissé des descriptions et des dessins très précis¹¹, comme celui levé par l'un des artistes ayant accompagné Choiseul-Gouffier¹² à la fin du XVIII^e siècle (fig. 25) ou par Flandin¹³ en 1844 (fig. 26). Sur une base



▲ Fig. 25 : la tour de Naillac, d'après Choiseul-Gouffier.



▲ Fig. 26 : la tour de Naillac, d'après Flandin.

carrée subsistante, cette tour monumentale comportait une première plateforme, à 37 m au-dessus du niveau de la mer (fig. 27), cantonnée de quatre échauguettes en encorbellement et était sommée d'une tourelle octogonale terminée par une terrasse à laquelle menait un escalier extérieur. Les parois externes de la tour étaient rythmées par deux lignes de bandeaux moulurés et, dans l'axe de chacune des faces, des caissons rectangulaires comportaient



◀ Fig. 27 : base de la tour de Naillac, l'ancienne arche d'accès et l'amorce du « corridor ».

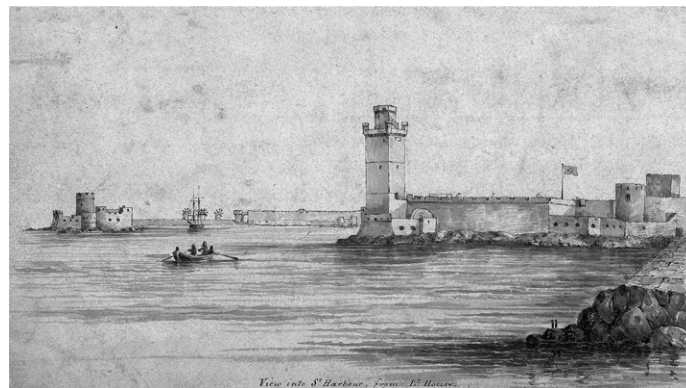
11. Presque un siècle avant que Choiseul-Gouffier ne fasse escale à Rhodes, Cornelis De Bruijn (1652-1727) avait déjà très précisément représenté cette tour au bout de ce petit môle dans son *Voyage au Levant*,...

12. CHOISEUL-GOUFFIER (Marie-Gabriel-Florent-Auguste de), *Voyage pittoresque de la Grèce*, Paris : Aillaud, 1782, 4 vol.

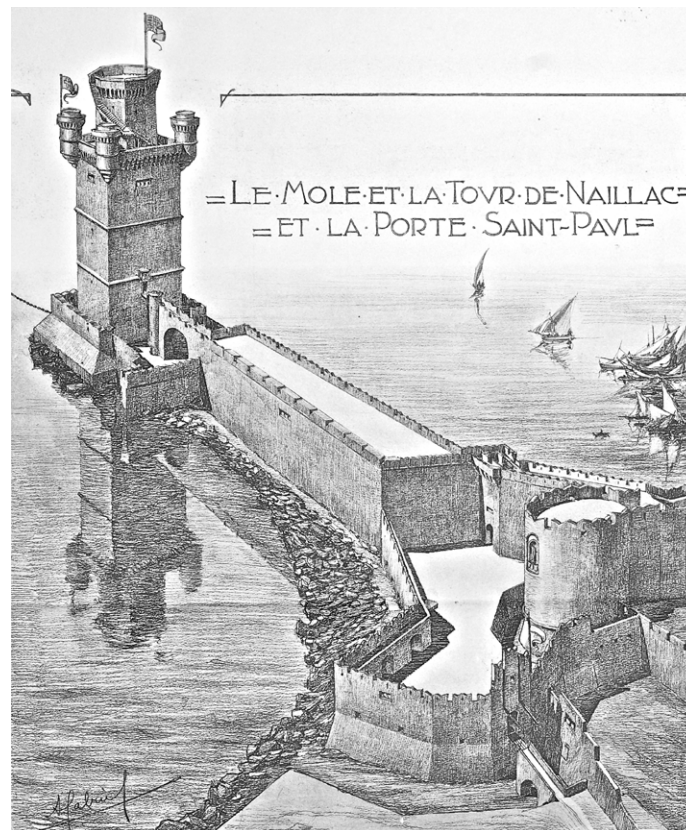
13. FLANDIN (Eugène), *L'Orient*, Paris, 1853-1876.

chacun trois écus sculptés, celui du milieu aux armes de l'Ordre, accosté de deux autres portant celles du grand maître Naillac (1396-1421) qui avait fait édifier la tour. Cette dernière était liée aux défenses qui protégeaient la tour Saint-Paul par un terre-plein que les anciens textes nomment « le corridor », dont le mur nord fut édifié sous le magistère de Fluvià (1421-1437) et renforcé par celui construit au sud par Pierre d'Aubusson (fig. 28). En empruntant cette voie, on accédait à la tour Naillac par une arcade en plein cintre, toujours en place, flanquée par une tourelle avec un escalier en vis permettant de franchir un pont-levis, manœuvré depuis la tour, ces dispositions générales ayant été précisément reconstituées par Albert Gabriel (fig. 29).

► Fig. 28 : perspective de la tour de Naillac, du « corridor », de la tour Saint-Paul et, à l'extrême droite de la haute tour orientale du collachium, arasée plus tard. Au centre de la composition, on distingue, à l'arrière-plan, la muraille du port et la tour, séparée de la courtine, mais la joignant par une arche, puis le môle des Moulins et, à gauche de cette vue, le fort Saint-Nicolas. Ce dessin très fidèle fut levé par un officier de la Marine britannique en 1838 (cl. UKHO).

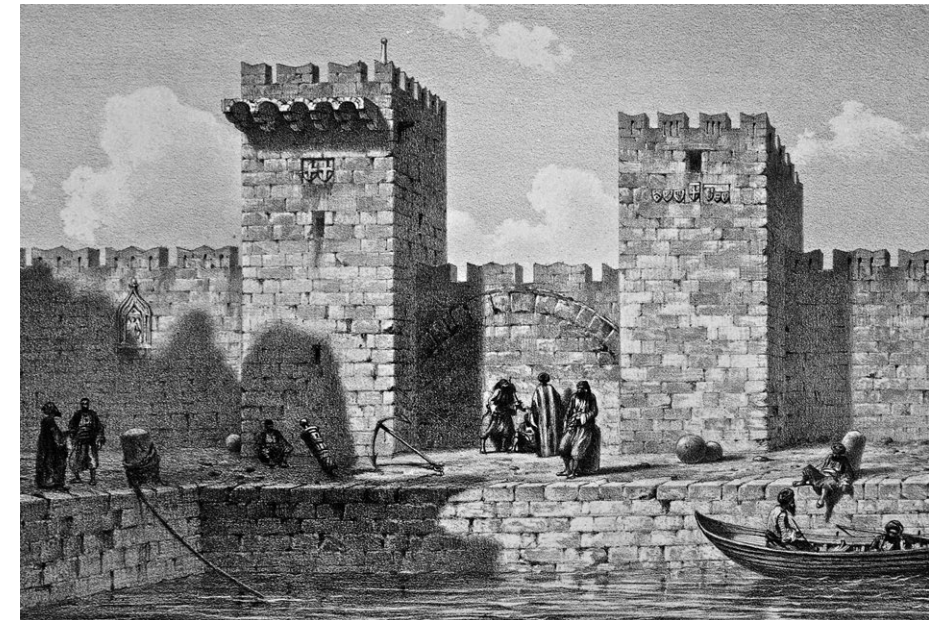


► Fig. 29 : le môle et la tour de Naillac, le « corridor » et la tour Saint-Paul. Vue axonométrique par Albert Gabriel.

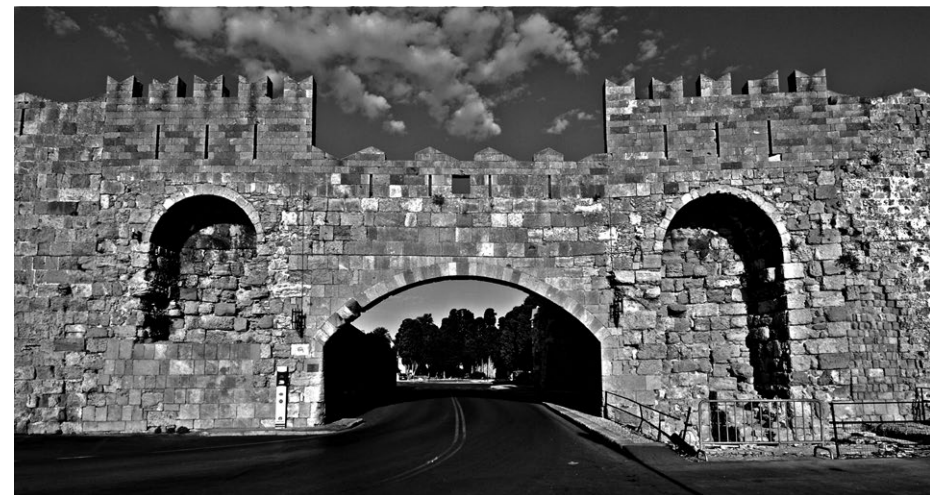


Du côté du port de Rhodes, la ville était évidemment protégée par de hautes murailles, percées de plusieurs portes. La première faisait communiquer le port avec le dispositif défensif de la tour Saint-Paul – et à laquelle on avait donné le nom de cette dernière. Le peintre l'a bien représentée sur plusieurs des vues de la ville. En longeant ensuite les murailles vers le sud, les miniatures placent une porte flanquée de deux tours (fig. 30). Ces dernières furent démolies par les Turcs en 1910. Ces tours, ouvertes à la gorge, commandaient les courtines et protégeaient une baie d'une dizaine de mètres de large sur cinq de hauteur, laquelle donnait sur l'arsenal. Elle a été fortement agrandie depuis pour la rue moderne percée en cet endroit, mais on distingue encore la disposition des deux tours (fig. 31).

◀ Fig. 30 : la porte de l'arsenal, par Eugène Flandin.



◀ Fig. 31 : la porte de l'arsenal, état actuel ; on distingue bien l'emplacement des tours qui la flanquaient.



14. Vaivre, « Notes sur l'icographie de Rhodes ».

Deux petites portes sont ensuite observables sur les peintures ; elles correspondent bien à des issues, dont certaines transformées depuis, l'une étant proche d'une haute tour¹⁴, arasée à la suite d'un tremblement de terre en février 1851. Les vues de Rhodes dans le manuscrit de Guillaume Caoursin montrent, sous différents angles, la formidable porte de la Marine (fig. 32), édifée par Pierre d'Aubusson en 1478, en s'inspirant de l'accès fortifié du fort Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, beaucoup plus ancien, privilégiant là l'aspect symbolique à un réel rôle défensif de cette porte qui s'ouvrait sur l'espace portuaire, plage de sable venant alors lécher les fausses braies, des siècles avant que ne soient construits les quais modernes actuels. Le contemporain qui continuait en 1480 à longer les murailles vers le sud passait d'abord sous une haute tour flanquante de plan barlong, construite sous Naillac et restaurée du temps du grand maître Orsini (1467-1476), puis laissait à main gauche le boulevard du port, enceinte à trois pans, peu élevée et percée de canonnières à peine plus d'un mètre au-dessus de l'eau, qui commandait toute la passe et pouvait ainsi atteindre des bâtiments hostiles au-dessus de leur ligne de flottaison. Puis, immédiatement près, sur la droite, une petite porte (la porte Sainte-Catherine, fig. 33) sous un arc ogival, dans le redan de la courtine, issue protégée par une herse et, au sommet de la muraille, par une plate-forme munie d'un parapet à créneaux et mâchicoulis. Cette porte permettait un accès vers le môle des moulins.

▼ Fig. 32 : la porte de la Marine. État en 1982, avant les réaménagements récents.

▲ Fig. 33 : la porte Sainte-Catherine.



Ce dernier, long de près de 300 m, protège le port du côté du levant. Il portait un grand nombre de moulins, treize en 1480, soit deux de moins qu'à la fin du xv^e siècle. Trois seulement ont subsisté de nos jours (fig. 34). À l'extrémité de ce môle, une tour à qui les textes donnent souvent le nom de tour des moulins ou tour de France (fig. 35), car elle fut édifée ou renforcée grâce à des subsides accordés par Louis XI ; deux caissons carrés, sur les faces occidentale et septentrionale, portent un écu aux trois fleurs de lys, sommé d'une couronne royale (fig. 36). Un autre caisson, vers le sud-ouest, avec les armes d'Aubusson, confirme une restauration, postérieure au siège, de l'arase de la face sud, qui avait été atteinte par les tirs des bombardes turques positionnées sur la langue de terre d'Akandia. Comme pour la tour Saint-Nicolas, une tourelle de moindre module, au sud, renfermait un escalier en vis, conduisant à une plate-forme permettant d'accéder à la grande tour par un pont-levis. La base de la tour est protégée par un boulevard à canonnières et chemin de ronde. Reliant cette tour à celle de Naillac, une forte chaîne¹⁵, bien visible sur les peintures du manuscrit de Guillaume Caoursin et attestée par les textes, permettait de fermer le port et d'en interdire l'accès à tous les navires hostiles.

15. Il est possible que ce soit celle, présentée aujourd'hui à Istanbul, au musée d'artillerie, comme ayant fermé la Corne d'Or.

▲ Fig. 34 : le môle des Moulins et l'un des moulins survivant ; au fond, la tour de France.

▼ Fig. 35 : la tour de France, vue du nord.

▼▼ Fig. 36 : l'un des deux caissons de la tour de France avec les armes couronnées.



16. Le très beau dessin du manuscrit de Grünenberg (bibliothèque de Karlsruhe) lui donne le nom de tour des grains.

17. Cette tour était, comme le furent plusieurs autres élevées sous le magistère de Fluvià, détachée de la courtine. Contrairement à la plupart des autres, elle conserva cette disposition que l'on note encore très précisément sur le relevé des officiers de la Marine royale britannique en 1838.

À la naissance de ce môle des moulins, les murailles de la ville s'infléchissent pour prendre une direction nord-sud. Et, à cet angle aigu, les vues données par Caoursin comportent une forte tour¹⁶ qui ne s'y observe plus, mais dont les travaux de déblaiement du début du xx^e siècle avaient permis de retrouver les assises inférieures (fig. 37) et le boulevard polygonal qui la protégeait¹⁷.



► Fig. 37 : les substructions de la tour et du bastion au début du môle des Moulins (cl. G. Gerola).

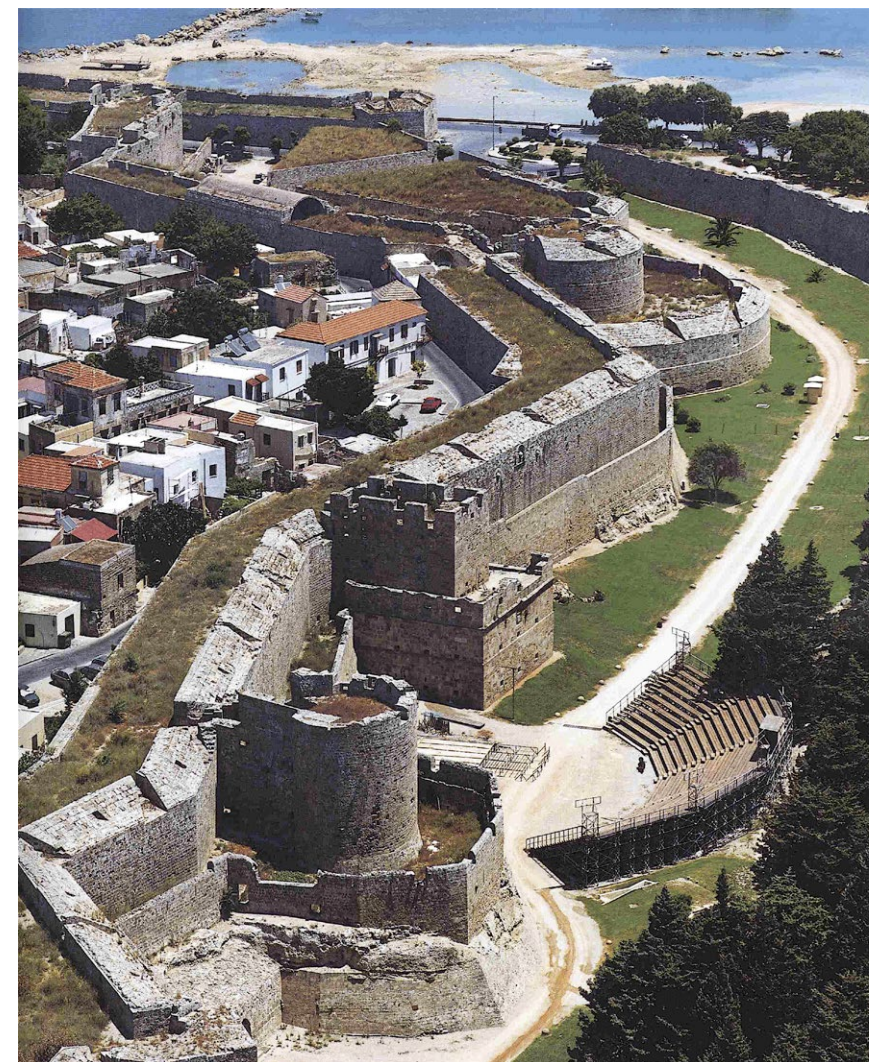
Le secteur méridional

Les murailles, après une longue droite protégée par des fausses braies, s'infléchissent ensuite vers le sud-ouest et forment une tenaille avant d'aboutir à la tour d'Italie. C'est là qu'eut lieu le furieux assaut du 27 juillet 1480, où la courtine, mise à mal par l'artillerie turque (et que les assiégés avaient doublé à la hâte) fut cependant enfoncée par les troupes à pied, finalement contenues par les chevaliers à la tête desquels le grand maître fit des prodiges pour entraîner les siens (fig. 38). Cette zone, qui allait du môle des Moulins



► Fig. 38 : le secteur méridional du poste d'Italie. C'est pour commémorer les attaques turques que l'on conserva et inséra, après le siège, des boulets lancés par les bombardes ennemies. Le tunnel que l'on voit au centre fut percé dans la tenaille par les autorités italiennes pour y faire passer une route d'accès à ce secteur du bourg. C'est derrière la partie droite de la courtine que furent édifiées, sur les instructions de Pierre d'Aubusson, les deux chapelles Notre-Dame de la Victoire et Saint-Pantaléon.

à la tour et porte d'Italie, dévolue à la garde de cette Langue¹⁸, fut considérablement endommagée lors du siège (particulièrement dans son secteur le plus méridional) et modernisée ensuite ; elle s'avère donc relativement délicate à analyser dans son état de 1480. La porte d'Italie avait sans doute été fermée peu avant le siège de 1480 (elle n'apparaît pas sur les miniatures du manuscrit de Guillaume Caoursin), et elle disparut ensuite totalement, car le grand maître préféra limiter le nombre total des portes de la cité¹⁹. La tour d'Italie primitive, circulaire, avait été, comme d'autres, initialement détachée de la courtine, mais communiquait avec elle par un arc. Elle était désormais rattachée à la muraille et aux fausses-braies. Les murs de la tour furent, après le siège, considérablement restaurés, passant de 3 à 8 m d'épaisseur. La tour fut rehaussée, pourvue d'une plate-forme et protégée par un massif demi-circulaire construit sous le magistère de Carretto (1513-1521). Épais d'une quinzaine de mètres, ce massif abritait une casemate annulaire voûtée en berceau, et les canonnières de celle-ci permettaient de battre les fossés. La tour d'Italie, très endommagée lors du siège, était un temps tombée aux mains des Ottomans. Plusieurs des miniatures du manuscrit la dépeignent donc fort ruinée, comme celle qui la suit et qui dépendait du poste de Provence (fig. 39).



18. Les chevaliers étaient, depuis le xiii^e siècle, répartis par Langues, initialement au nombre de sept, puis de huit après 1462, celle d'Aragon ayant alors été scindée en deux. Chacune s'était vue attribuer un secteur particulier de la défense des remparts.

19. De la porte d'Italie, il ne subsiste plus aujourd'hui que la trace d'une baie en plein cintre dans la muraille.

◀ Fig. 39 : vue aérienne du front sud des murailles. Au fond, la nouvelle tour d'Italie, protégée par l'impressionnant boulevard de Carretto. En deçà, le poste de Provence (cl. Service archéologique de Rhodes).

La courtine quitte plus tard la direction de l'ouest pour prendre celle du nord au niveau de la porte de Koskinou, à la tour Saint-Jean. Il faut faire abstraction du complexe dispositif construit après 1480 pour renforcer ce secteur sur les instructions de Pierre d'Aubusson, dont les armes figurent sur la porte extérieure de l'enceinte que l'on atteint aujourd'hui après avoir franchi le pont à hautes arches et l'ancien pont-levis qui franchissent le profond fossé (fig. 40). C'est un autre pont-levis, aujourd'hui à l'intérieur du nouveau boulevard, qui donnait initialement accès à un portail surmonté des armes de Sacosta qui permettait, au temps du siège, de pénétrer au pied de la tour Saint-Jean qu'il fallait longer et contourner avant de se trouver face aux murailles, percées d'une porte ouverte au temps du grand maître Jacques de Milly²⁰ (1454-1461). La porte de Koskinou était protégée par une haute tour carrée (la tour Saint-Jean) de deux étages et réunie à la courtine par un arc (fig. 41). Le dispositif datait de Fluvia (1421-1437). C'est ce que montrent les peintures du manuscrit. Après le siège, Pierre d'Aubusson fit combler par du blocage l'arc qui reliait la tour à la courtine, fermant aussi la petite chapelle qui donnait sur le boulevard primitif²¹. Celui-ci fut alors inséré dans le nouveau boulevard polygonal, protégé par un très large fossé extérieur ; après le premier pont-levis précité, le chemin se poursuivait en double chicane. Le nouveau boulevard était flanqué de barbicanes dont les batteries battaient les fossés.

20. Milly fit en effet surmonter cette porte d'un caisson à ses armes, fort endommagées aujourd'hui, mais cependant encore identifiables.

21. Sur la tour Saint-Jean, voir : GABRIEL, *La cité de Rhodes...*, t. I, p. 46-53 ; KASDAGLI (Anna-Maria), MANOUSSOU-DELLA (Katerina), « The defences of Rhodes and the tower of St John », *Fort*, t. 24 (1996), p. 15-34. Cet article donne des vues aériennes intéressantes ainsi que des clichés pris en fouilles, montrant l'ancien fossé et l'amorce de la fausse-braie, sous la rue actuelle.



▲ Fig. 40 : la porte de Koskinou et la tour Saint-Jean, vues de l'ouest.



▲ Fig. 41 : vue partielle de la tour Saint-Jean. À gauche et en bas, le cheminement, protégé par le boulevard primitif, permettant d'accéder à la porte Saint-Jean.

Le secteur occidental

Toutes les autres tours qui défendent les murailles sur la face occidentale de la ville sont, en dépit de leur taille dans les peintures du manuscrit, qui veulent respecter une certaine perspective, situées à leur place réelle : tours Sainte-Marie, d'Espagne, petites tours flanquantes, jusqu'à la tour d'Auvergne (fig. 42), presque dans l'axe de l'actuelle rue Socratou dans le bourg. La porte d'Auvergne ou porte Saint-Georges, qui tirait son nom d'une église proche²², était commandée par cette tour de plan carré (fig. 43), initialement détachée de la courtine, et édiflée entre 1421 et 1431 : sur sa face occidentale, elle comporte en effet un bas-relief de saint Georges terrassant le dragon et les écus du grand maître Fluvia et du pape Martin V (fig. 44). Cette tour, protégée par un boulevard, fut d'abord réunie à la courtine par des arcs et un dispositif de blocage, et la porte fut particulièrement renforcée par un double pont-levis²³, mais elle fut fermée peu après le siège.

Avant que la muraille accuse plus au nord un angle rentrant, le peintre a représenté une tour ronde qui n'existe plus aujourd'hui. C'était la tour Saint-Michel, mais, là encore, on ne peut que noter la remarquable exactitude du relevé qui fut envoyé au peintre, car des fouilles menées en cet emplacement ont permis de retrouver récemment les fondations de cette tour circulaire qui était accostée sur la paroi de la courtine d'une représentation de l'archange, figure en demi-relief qui existe toujours (fig. 45).



22. VAIVRE, « Saint Georges chez les Hospitaliers... »



◀◀ Fig. 42 : la tour Saint-Georges, vue du sud.

▲ Fig. 43 : la tour Saint-Georges, vue du sud-ouest.



▼ Fig. 44 : le caisson de la face occidentale externe de la tour Saint-Georges. De gauche à droite les écus du grand maître Fluvia, du pape Martin V, de l'Ordre de Saint-Jean et une nouvelle fois de Fluvia.



◀ Fig. 45 : le bas-relief de l'archange saint Michel sur la courtine, près de la tour éponyme, disparue.

La courtine reprend ensuite un tracé sud-nord, au niveau de la porte Saint-Antoine. Là encore, ce secteur a été considérablement modifié après le siège et le tracé des murailles a été reporté vers le couchant, sans d'ailleurs (comme ce fut le cas en d'autres sites) modifier les murailles initiales qui furent englobées dans le nouveau dispositif pour constituer une défense de seconde ligne.

Ce secteur nord-ouest comportait la muraille du poste d'Allemagne (allant de la porte Saint-Georges à la porte Saint-Antoine), puis le secteur sous la garde directe du grand maître, qui correspondait en fait à l'emprise du palais magistral, et enfin la muraille de France (de la limite orientale du palais au milieu du port). En 1477 et 1478, Pierre d'Aubusson avait fait édifier de fortes courtines à l'ouest et au nord du palais, c'est-à-dire sur les faces exposées de celui-ci, ainsi qu'un vaste boulevard d'artillerie, dit boulevard de Beauregard²⁴. Ce qui permit au bâtiment principal et à ses défenses de bien résister au feu des bombardes turques positionnées en 1480 plus au nord. À l'ouest du palais, les défenses dataient du temps de Lastic, qui avait fait construire la porte des canons (fig. 46) et l'actuelle porte Saint-Antoine (fig. 47), aujourd'hui comprise dans l'important système défensif postérieur, mais qui, à la veille du siège, conduisait de la ville à un boulevard élevé entre deux fossés, protégé par un parapet à merlons, menant à une seconde porte, dotée d'un pont-levis et d'un pont dormant pour franchir le fossé extérieur, dispositif qui apparaît sur les miniatures du manuscrit de Guillaume Caoursin.

Il est dommage que les architectes italiens, qui restaurèrent la ville entre 1920 et 1937 et reconstruisirent complètement le palais magistral, aient doté la

24. De ce boulevard, on pouvait embrasser une large vision du paysage allant de l'ouest du Mandraki à la tour de Naillac.

► Fig. 46 : la porte des canons (cl. Albert Gabriel).



► Fig. 47 : de droite à gauche, la porte Saint-Antoine, les deux tours de la porte des canons et la courtine intérieure occidentale du palais.



partie supérieure des deux tourelles de la porte des canons, au-dessus des mâchicoulis, de merlons de type oriental et de trop hautes proportions²⁵. Si le peintre de Caoursin a donné à ces deux tours des dimensions qui paraissent démesurées, c'était pour leur donner une visibilité en raison de leur rôle et de la difficulté où il s'est trouvé d'offrir une représentation du complexe ensemble que constituait le palais magistral.

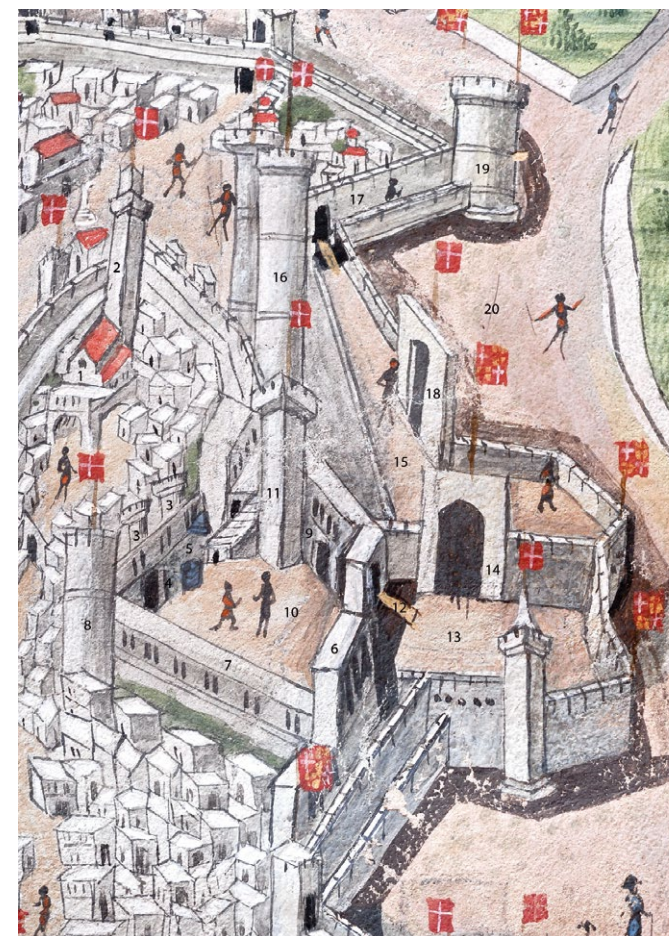
Ce palais occupait un site déjà fortifié par les Byzantins. Hélicon de Villeneuve l'agrandit considérablement²⁶ et l'essentiel des bâtiments en fonctions du temps des chevaliers semble bien dater du XIV^e siècle. Le palais, qui mesurait au sol 75 x 80 m, s'organisait autour d'une vaste cour carrée et comportait de nombreux magasins, d'immenses sous-sols, des salles de grandes dimensions aux étages, des corps de bâtiments pour les locaux administratifs et les écuries. Le grand maître avait au premier étage ses appartements et les chapelles Sainte-Catherine et Sainte-Madeleine, et il pouvait gagner de grands jardins plantés au-dessus du boulevard. L'édifice impressionna fortement tous les visiteurs de la cité²⁷ ; mais il n'en subsiste guère de trace, car les Ottomans le laissèrent à l'abandon et il fut en très grande partie détruit par l'explosion d'une poudrière en 1856²⁸. Et la grandiose reconstruction opérée par les Italiens ne présente aucune garantie scientifique de respect des dispositions anciennes. La représentation du palais dans le manuscrit de Guillaume Caoursin (fig. 48) constitue donc la seule source valable livrant l'aspect que devait avoir ce grand ensemble, car les éléments qui en subsistaient encore au

25. Reconstitué de manière grandiose par l'Italie et achevé en 1937, le palais actuel n'a pas grand chose à voir avec celui des chevaliers. L'occupant italien a inséré dans le sol de certaines pièces de belles mosaïques antiques provenant de fouilles archéologiques et placé dans les salles des meubles de qualité de la période des XVI^e et XVII^e siècles qui ont grand air, mais ne correspondent en rien à ce qui constituait le cadre de vie des maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de ceux qui travaillaient à leurs côtés dans les bureaux du sénéchal ou du chancelier.

26. Un caisson à ses armes était placé au-dessus du grand portail méridional jusqu'au XIX^e siècle ; il fut déplacé ensuite.

27. Les miniatures de Guillaume Caoursin donnent une idée des volumes extérieurs, mais les vues intérieures ne sont sans doute que des représentations de convention, dont l'intérêt documentaire reste donc très faible.

28. L'iconographie disponible sur le palais est donnée dans VAIVRE, « Notes sur l'iconographie de Rhodes... ». Voir aussi GABRIEL, *La cité de Rhodes...*, t. II, p. 5-12.



◀ Fig. 48 : le palais magistral d'après l'une des vues de Rhodes du manuscrit de Guillaume Caoursin. Détail du f° 18 du ms lat. 6 067.

1. Église conventuelle Saint-Jean,
2. Clocher - tour,
3. Tours jumelles du palais, au sud,
4. Portail méridional,
5. Aile méridionale, des frères, membres de la maison,
6. Aile septentrionale, des appartements du grand maître,
7. Aile orientale, des services du sénéchal et de la chancellerie,
8. Tour d'angle sud-est,
9. Aile occidentale, avec les chapelles et la salle du conseil,
10. Cour centrale,
11. Tour occidentale, faisant en réalité saillie vers l'extérieur,
12. Pont-levis permettant d'accéder au boulevard nord et au jardin,
13. Boulevard septentrional et jardin du grand maître,
14. Poterne d'accès avec pont-levis vers l'extérieur,
15. Boulevard, au-delà du premier fossé sur le mur extérieur du palais,
16. Les deux tours de la porte dite des canons, très surdimensionnées ici,
17. Porte Saint-Antoine,
18. Poterne d'accès vers les fossés extérieurs,
19. Tour Saint-Michel,
20. Fossés.

milieu du XIX^e siècle étaient déjà très peu révélateurs de la complexité de ces bâtiments disposés autour d'une vaste cour.

28. Le terme de *collachium* ou *collac* est, dans les textes, souvent synonyme de *château* ou *castrum*. L'étymologie du terme reste controversée : pour certains, il viendrait de *colligere* (« rassembler »), pour d'autres de *conventus* ou de *claustrum*. Aucune de ces explications n'emporte l'adhésion.

29. La cité de Rhodes se subdivisait donc entre le *collachium*, où résidaient les chevaliers, et le *bourg* où vivait et travaillait la population civile, les Juifs occupant un quartier à part, que les textes appellent en général la *Judecque*, le long de la muraille d'Italie.

30. VAIVRE, VISSIÈRE, « Affin que vous entendez mon intencion... »

Les constructions du *Collachium*²⁸ comme celles du *bourg*²⁹, et en particulier les édifices religieux comme l'église Sainte-Marie du Bourg, sont précisément représentées sur les peintures du manuscrit et la démonstration en a également été faite³⁰. Cette communication étant essentiellement consacrée aux aspects défensifs de Rhodes, on ne s'y étendra pas, si ce n'est pour mettre l'accent sur la figuration de la muraille qui séparait le *collachium* du reste de la ville et qui reprenait des éléments de la muraille byzantine, en grande partie disparue aujourd'hui, si ce n'est sur un de ses segments, orienté ouest-est (fig. 49).

Les peintures du splendide manuscrit latin 6067 de la BnF constituent donc un ensemble de représentations très exactes d'une place formidablement fortifiée telle qu'elle se présentait en 1480. Les instructions précises que l'auteur de cette relation du siège, présent lors des événements, donna par écrit à l'intention d'un artiste choisi pour son excellence, et qu'il accompagna par l'envoi d'un patron de grandes dimensions, expliquent le caractère exceptionnel pour cette époque du réalisme de cette œuvre et du panneau d'Épernay qui en reprend les données.

▼ Fig. 49 : l'un des secteurs subsistant de la muraille du *collachium*, vu du côté du *bourg*.



Bibliographie

AVRIL (François), REYNAUD (Nicole), *Les manuscrits à peinture en France (1440-1520)*, Paris : Bibliothèque nationale et Flammarion, 1993, p. 270-274.

BLONDY (Alain), « La commanderie de Saint-Jean de Latran et son environnement au XVIII^e siècle », *Société de l'histoire et du patrimoine de l'Ordre de Malte* (désormais abrégé SHPOM), t. 24, 2011, p. 31-44.

DE BRUYN (Cornelis), *Voyage au Levant, c'est-à-dire dans les principaux endroits de l'Asie Mineure, dans les isles de Chio, de Rhodes, de Chypre, etc, de même que dans les plus considérables villes d'Égypte, de Syrie et de la Terre Sainte...*, Paris : Cavelier, 1714 (édition originale en flamand : Delft, 1700.)

GABRIEL (Albert), *La cité de Rhodes (MCCCX-MDXXII)*, Paris : de Boccard, 1921.

HAMON (Étienne), « Un présent indésirable : l'ex-voto de la victoire de Rhodes en 1480 à Notre-Dame de Paris », *Bulletin monumental*, t. 167, 2009, p. 331-336.

HAMON (Étienne), *Une capitale flamboyante. La création monumentale à Paris autour de 1500*, Paris : Picard, 2011.

VAIVRE (Jean-Bernard de), « La maison de Guillaume Caoursin à Rhodes », *Archives héraldiques suisses*, 2008, p. 224-230.

VAIVRE (Jean-Bernard de), « Saint Georges chez les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem », *Archives héraldiques suisses*, 2008, p. 79-84.

VAIVRE (Jean-Bernard de), « Autour du grand siège de 1480. Description de Rhodes à la fin du XV^e siècle », *SHPOM*, t. 22, 2009, p. 36-117.

VAIVRE (Jean-Bernard de), « Guillaume Caoursin, ses origines douaisiennes et son portrait », *Archives héraldiques suisses*, 2009, p. 193-201.

VAIVRE (Jean-Bernard de), « Notes sur l'iconographie de Rhodes au temps des chevaliers. I. Le port, la grande rue et la chapelle conventuelle », *SHPOM*, t. 23, 2010, p. 4-45.

VAIVRE (Jean-Bernard de), VISSIÈRE (Laurent), « Guillaume Caoursin et ses silences. Prolégomènes à une édition des récits de Rhodes assiégée », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 2011, p. 1365-1406.

VAIVRE (Jean-Bernard de), VISSIÈRE (Laurent), « Affin que vous entendez mon intencion des ystoires que je vueil, et des lieux où seront ». Essai sur le manuscrit de dédicace des œuvres de Guillaume Caoursin à Pierre d'Aubusson (v. 1483) », *SHPOM*, t. 27, 2012, p. 4-107.

VAIVRE (Jean-Bernard de), VISSIÈRE (Laurent), « Car je vueil que soit ung chef d'œuvre ». Instructions de Guillaume Caoursin pour réaliser le manuscrit enluminé de ses œuvres (v. 1483) », *Art de l'Enluminure*, t. 40, mars 2012, p. 60-87.

VAIVRE (Jean-Bernard de), VISSIÈRE (Laurent), « Tous les deables d'enfer ». *Récits du siège de Rhodes par les Ottomans en 1480*, Genève : Droz, 2013 (à paraître).

VANN (Theresa M.), « Guillaume Caoursin's *Descriptio obsidione* [sic] *Rhodiae* and the archives of the Knights of Malta », dans HUNYADI (Zsolt), LASZLOVSKY (József) (dir.) *The Crusades and the Military Orders. Expanding the Frontiers of Medieval Latin Christianity*, Budapest : Central european university, 2001, p. 108-120.

VATIN (Nicolas), *Sultan Djem. Un prince ottoman dans l'Europe du XV^e siècle d'après deux sources contemporaines : Vâki'ât-i Sultân Cem*, Œuvres de Guillaume Caoursin, Ankara, Société turque d'Histoire, 1997, p. 89-102.

VISSIÈRE (Laurent), « Guillaume Caoursin : une conscience européenne en Méditerranée », dans NEJETLY (Martin) SVÁTEK (Jaroslav) (dir.), *La noblesse et la croisade à la fin du Moyen Âge : piété, diplomatie, aventure*, Actes du colloque de Prague (26-27 octobre 2007), Toulouse : FRAMESPA, 2009, p. 245-275.

VISSIÈRE (Laurent), « Note sur l'inscription latine du tableau du *Siège de Rhodes*, conservé à Épernay », *Bulletin monumental*, t. 167, 2009, p. 337-338.



Nouvelles considérations sur la valeur de documents iconographiques représentant la forteresse et la ville de Chinon

BRUNO DUFAÏ

Conservateur du patrimoine, chef du service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire.
UMR CITERES 7324.

Résumé

Le célèbre château de Chinon, où d'importantes fouilles ont été réalisées de 2000 à 2010, a fait l'objet avant le XIX^e siècle de seulement cinq représentations iconographiques : une vue de Millard en 1603, une de Gaignières en 1699, une gravure dédiée à la Sauvagère vers 1760, une carte dessinée par Jean Delussay en 1767, et la représentation de l'atlas de Trudaine de 1758. Malgré leurs imperfections apparentes, ces représentations sont relativement exactes, notamment le dessin de Gaignière. Par une méthodologie rigoureuse, en comparant ces vues avec le cadastre et avec la reconstitution 3D du château, on arrive à en extraire des informations qui complètent celles qu'apportent les archives et les fouilles.

La forteresse de Chinon (Indre-et-Loire) est un ensemble très ruiné s'étendant sur 400 m de long, sur un éperon rocheux dominant la Vienne (fig. 1). D'origine antique, elle fut aux XI^e-XII^e siècles un des lieux de résidence des comtes d'Anjou, notamment d'Henri II Plantagenêt (qui fut aussi roi d'Angleterre). Pendant la guerre de Cent Ans, elle fut l'une des résidences royales : c'est là que Jeanne d'Arc convainquit Charles VII de reprendre les armes contre les Anglais et d'aller se faire sacrer à Reims. Propriété du Conseil Général, elle fit l'objet de 2000 à 2010 d'opérations de restauration et de mise en valeur très importantes, avec notamment la fouille de 7 500 m² du site, soit un quart de sa superficie¹. Ce fut aussi l'occasion de reprendre toute la documentation iconographique en rapport avec cet ensemble.

L'iconographie d'Ancien Régime représentant le château de Chinon est fort réduite. Il faut attendre le XIX^e siècle et l'amour des ruines romantiques pour voir se multiplier les représentations du château. Mais alors, il n'est plus qu'une carcasse, abandonnée dans le courant du XVIII^e siècle après avoir subi

1. DUFAÏ, *Une forteresse auscultée...* ; DUFAÏ, CAPRON, *Forteresse de Chinon (37), Opération(s) réseaux...*

◀ Fig. 1 : vue aérienne de la forteresse de Chinon dominant la ville. La Vienne est au premier plan (photo Cyb'Air Vision).
Sauf mention contraire, les photographies ont été réalisées par le Conseil Général d'Indre-et-Loire, et les illustrations qui les accompagnent par l'auteur ; les modèles 3D ont été réalisés par Martial Brard (Mzone Studio) et l'auteur.



▲ Fig. 1 : vue aérienne de la forteresse de Chinon dominant la ville. Cette vue a été prise en 2006, à la fin des fouilles du fort Saint-Georges (à droite de la photo), avant la construction à cet endroit du nouveau bâtiment d'accueil et avant la restauration de la toiture des logis royaux (photo Cyb'Air Vision).

des destructions considérables dès le siècle précédent. Sa vente comme bien national a entraîné une occupation rurale, qui valut de pittoresques évocations des vignes et potagers sis dans la forteresse. Il faut attendre le classement du site en 1840, grâce à l'intervention de Prosper Mérimée, pour qu'un intérêt plus documentaire se fasse jour, avec les relevés de quelques architectes, et des photographies vers la fin du XIX^e siècle. Autrement dit, les sources iconographiques contemporaines du fonctionnement réel du château sont inexistantes et celles qui renvoient à un état de ruine proche des destructions sont très rares.

Pour autant, nous allons voir qu'elles sont une source utile pour la compréhension des lieux. L'analyse présentée ci-dessous permet de reconsidérer la valeur documentaire de ces images et de réfléchir sur le contexte qui a présidé à leur production. Cette opération est facilitée par l'emploi des restitutions informatiques en 3D, qui permettent de superposer des points de vue « infographiques » restitués aux points de vue des imagiers des XVII^e et XVIII^e siècles, afin de vérifier la qualité de la géométrie des représentations produites par ces derniers. Nous pouvons ainsi comparer directement l'image de l'édifice tel qu'il apparaît à l'archéologue et tel qu'il a été dessiné jadis².

Si l'on se limite aux vues d'ensemble qui permettent de se rendre compte de l'aspect général de la forteresse et de la ville, ces représentations ne sont qu'au nombre de quatre. Elles ont fait l'objet d'analyses rapides au début du XX^e siècle, dans un premier effort de collationnement initié par la société des Amis du Vieux Chinon, et plus récemment dans le cadre du nouvel intérêt que suscite le patrimoine chinonais³. Ce sont, par ordre chronologique :

– en 1603 : une vue de Chinon par Alexandre Millard, de l'ordre des Minimes, figurant sur le bandeau d'un antiphonaire provenant de la collection Tourlet. Lavis de sépia et bleu (10 × 3,5 cm). Bibliothèque municipale de Tours, manuscrit des Minimes⁴ (fig. 2) ;

– en 1699 : Roger de Gaignières, « *Veue de la ville et du chasteau de Chinon, 1699* », aquarelle conservée au département des Estampes de la BnF, coll. Gaignières, n° 5321. Cette aquarelle a sans doute été réalisée par Louis Boudan « dessinateur aux gages de Gaignières et qui accompagna ce dernier dans son excursion en Touraine⁵ » (fig. 3) ;

– en 1763, d'après un ou plusieurs dessins exécutés en 1758 et 1760 : vue de Chinon dédiée « à Messire Félix-François Le Royer de la Sauvagère, pour son histoire de Chinon et des environs ». Plaque de cuivre et tirages successifs conservés par la société des Amis du Vieux Chinon⁶ (fig. 4) ;

2. Une évocation de ce travail a été publiée en 2012 dans DUFAY, *L'évolution des châteaux...* après avoir fait l'objet d'une première approche détaillée en 2007 dans un rapport de Projet Collectif de Recherche (DUFAY, *Chinon, la forteresse et la ville...*)

3. Voir DE IZARRA, *La Vienne à Chinon...* p. 22-31 et 323-324.

4. BOUCHER, *Vue de Chinon en 1603...*

5. GRIMAUD, *Roger de Gaignières à Chinon...*

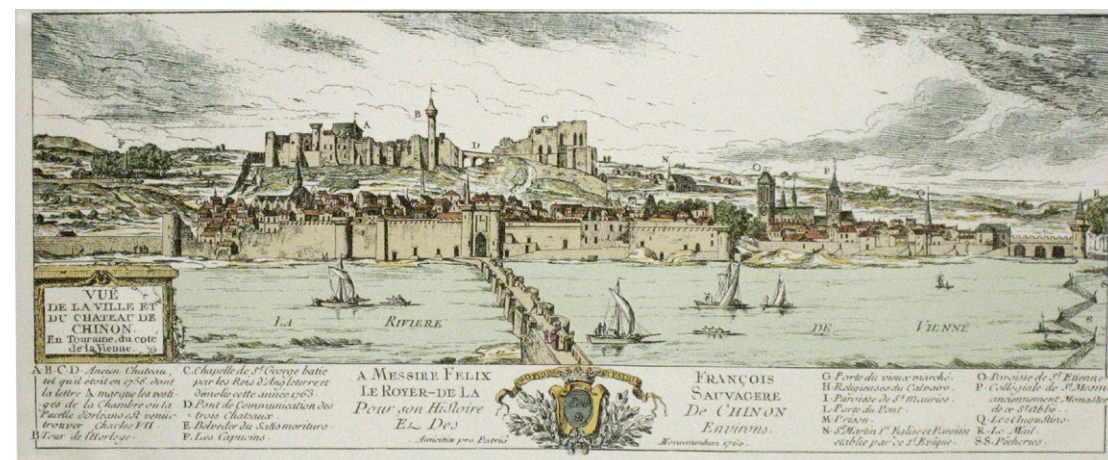
6. TOURLET, *Notice sur la vue de Chinon gravée au XVIII^e siècle...*



▲ Fig. 2 : vue de Chinon en 1603, par Alexandre Millard, de l'ordre des Minimes, figurant sur le bandeau d'un antiphonaire provenant de la collection Tourlet. Lavis de sépia et bleu (10 × 3,5 cm).



▲ Fig. 3 : Roger de Gaignières, « *Veue de la ville et du chasteau de Chinon, 1699* », aquarelle conservée au département des Estampes de la BnF, coll. Gaignières, n° 5321.



▲ Fig. 4 : vue de Chinon en 1763, dédiée « à Messire Félix-François Le Royer de la Sauvagère, pour son histoire de Chinon et des environs ».

– en 1767 : Jean Delussay, « *carte figurative des prairies et communs dépendant des paroisses de Saint-Jacques et Chinon, Parilly, Saint-Louand, La Roche, Seuilly, Cinais, Tizay et Saint-Germain, située entre Chinon et Candes...* ». Ce document est principalement un plan des abords de la rive gauche de la Vienne, mais il présente au premier plan une vue cavalière du château et de la ville, vue du nord, ce qui est le seul exemple de cette orientation. Il est conservé par les Amis du Vieux Chinon (fig. 5).

À ces vues cavalières, on peut ajouter le seul plan antérieur au XIX^e siècle qui nous soit parvenu, qui figure sur une feuille de l'atlas dit de Trudaine, datée entre 1746 et 1748⁷ (fig. 6). Bien que le château ne soit qu'un détail de ce document consacré aux infrastructures routières et qu'il apparaisse *a priori* comme fort schématique, on verra qu'il fournit d'utiles informations.

Les documents de 1603 et 1767, même s'ils sont intéressants à bien des égards, ne présentent pas les qualités graphiques suffisantes pour en tirer des informations très fiables sur l'architecture du château à cette époque. La miniature est trop petite pour cela, et le véritable sujet du plan de Delussay est constitué par les terrains de la rive gauche, dans le cadre d'un projet d'assèchement des marais et de mise en valeur des communs paroissiaux. Les vues cavalières ne sont là que pour illustrer le contexte. Toutefois, si la miniature est peu détaillée, elle est fidèle dans les grandes lignes à la réalité. Il ne manque aucun des éléments majeurs du château. Les masses sont assez justes et il n'y a aucune erreur (sauf le fort Saint-Georges, à l'est du site, donc à droite, résumé à sa chapelle). Cette miniature est par ailleurs la seule où figure un important bâtiment détruit depuis, et très mal connu par l'archéologie (A sur la fig. 7).

Les vues de Gaignières et de La Sauvagère ont été conçues dans une véritable perspective documentaire. Ce sont des vues dites « de profil » qui, bien qu'elles surplombent légèrement leur sujet, s'apparentent à de véritables relevés géométraux, tant les points de vue sont éloignés dudit sujet⁸.

L'analyse détaillée de ces deux documents, présentée ci-dessous, montre qu'ils présentent d'indéniables qualités géométriques, différant toutefois de l'un à l'autre. On verra que ce n'est pas le plus récent qui est le plus exact, bien que l'aquarelle de Gaignières, plus ancienne, manifeste une souplesse de trait que l'on attribuerait davantage à un artiste qu'à un documentariste. Ce fait, probablement, a amené un jugement assez négatif sur ce document, dont les inexactitudes sont attribuées « à la rapidité avec laquelle [Boudan] devait travailler et la modeste rémunération de son travail⁹ ».

La méthode d'analyse utilisée a été double :

– on a cherché les points de correspondance entre ces deux vues et le cadastre dit « napoléonien » de la ville de Chinon. Ce dernier, qui date de 1836, est le plus ancien document planimétrique garantissant une fiabilité suffisante pour ce genre d'approche. Il a été complété, pour le fort Saint-Georges, par le plan des vestiges archéologiques, puisqu'un certain nombre de bâtiments représentés sur les vues ne figurent plus au cadastre. Pour chacune des deux vues, on a placé l'élévation et le plan dans une même image. Ceci a permis de

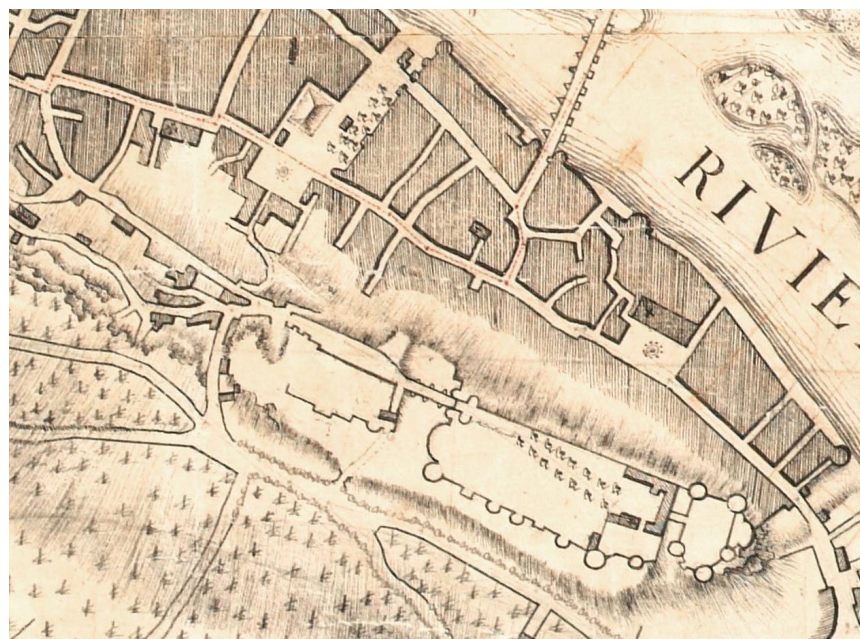
7. « *Plan de la route de Tours en Poitou par Azay-le-Rideau, Chinon et Loudun depuis Tours jusqu'à Chinon sur 23 535 toises de longueur* », AD37, C 189-8. Sur l'atlas de Trudaine, voir la contribution de Stéphane Blond dans ce même volume.

8. Sur cette typologie, appliquée à des vues de la ville de Tours, voir PETITFRÈRE, *Une ville mise en scène...* avec la bibliographie. Voir aussi LAVAUD, SCHMIDT, *Représenter la ville...*

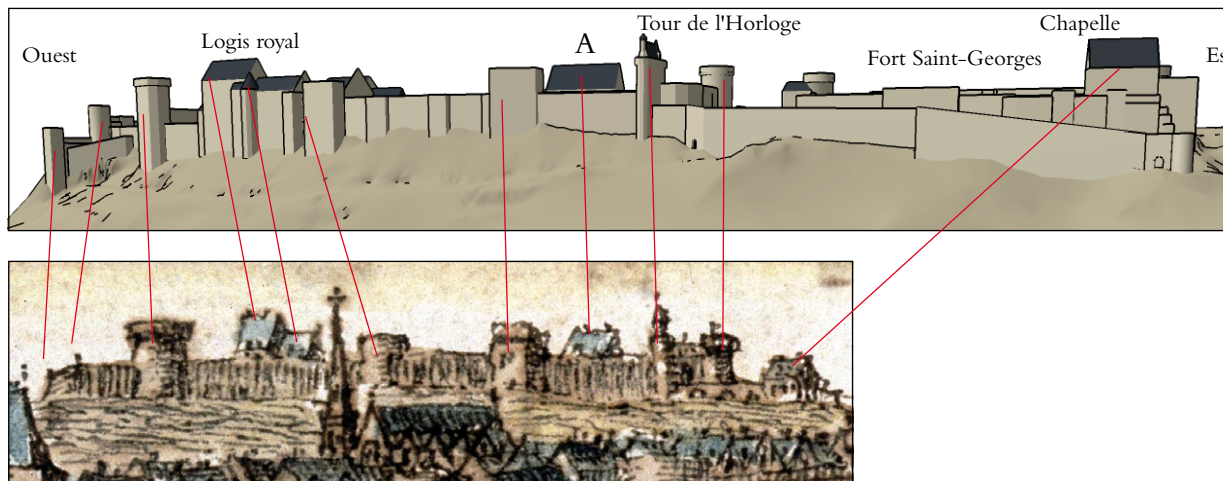
9. DE IZARRA, *La Vienne à Chinon...* p. 323-324.



◀ Fig. 5 : Jean Delussay, « *carte figurative des prairies et communs dépendant des paroisses de Saint-Jacques et Chinon, Parilly, Saint-Louand, La Roche, Seuilly, Cinais, Tizay et Saint-Germain, située entre Chinon et Candes...* » 1767 (détail : le fort Saint-Georges et le pont sur la Vienne).



◀ Fig. 6 : plan minute de l'atlas de Trudaine, 1748, « *Plan de la route de Tours en Poitou par Azay-le-Rideau, Chinon et Loudun depuis Tours jusqu'à Chinon sur 23 535 toises de longueur* », AD37, C 189-8 (dessin préparatoire au crayon et à l'encre, levé entre 1746 et 1748 par Pallu et Simon ; extrait centré sur la ville de Chinon ; le sud est en haut).



▲ Fig. 7 : comparaison entre la miniature de 1603 et la même vue restituée en perspective réelle (modèle 3D).

représenter les lignes de projection qui peuvent les relier, et de déterminer assez précisément le (ou les) points de vue d'où ces élévations ont été prises ;

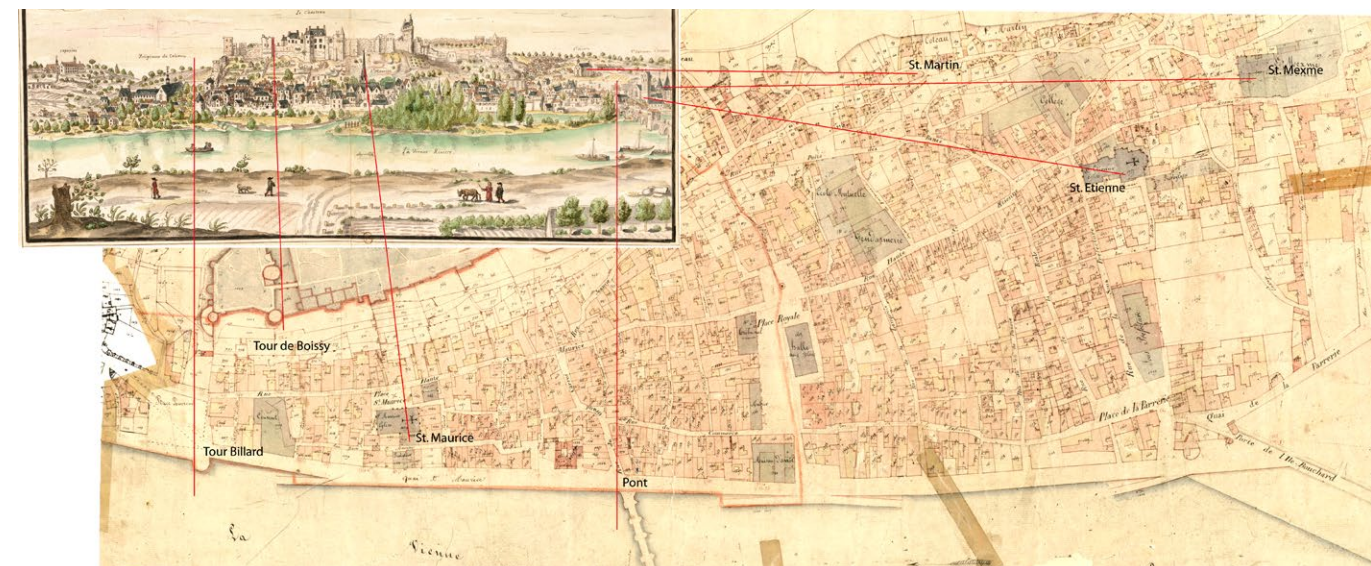
- on a superposé (pour plus de lisibilité, placé en fait l'une en-dessous de l'autre) la restitution 3D obtenue à partir du relevé des ruines et des vestiges archéologiques (en ne faisant figurer que les bâtiments dans leur état contemporain de ces deux vues) et ces vues elles-mêmes.

L'aquarelle de Roger de Gaignières (fig. 8 à 11)

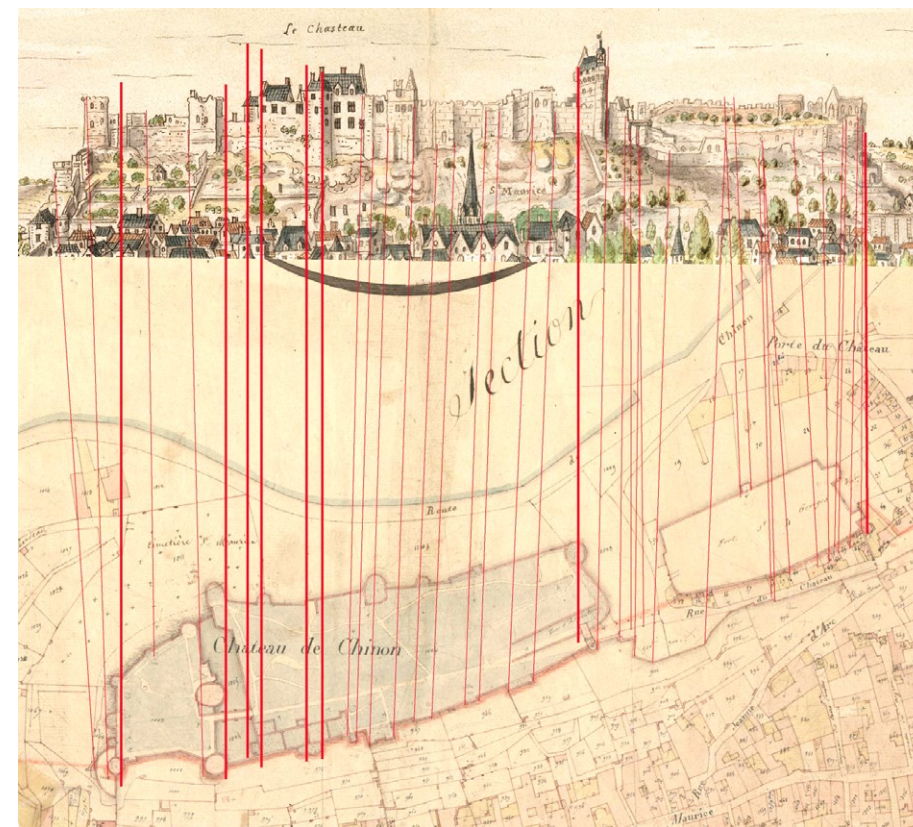
Commençons par la plus ancienne, celle de Louis Boudan et Roger de Gaignières (fig. 8). Le point de vue est perpendiculaire à la rivière et à la ligne des remparts de la ville basse. On peut se caler par exemple sur la tour Billard à l'ouest (angle sud-ouest de l'enceinte urbaine), et l'angle du pont avec le quai côté ville ; le clocher de l'église Saint-Maurice est légèrement décalé vers l'ouest. Contrairement à ce qu'affirme Grimaud¹⁰, ce point de vue ne doit pas être cherché sur le quai de la rive gauche de la Vienne. Il est bien plus au sud et plus élevé. En effet, on voit dans le milieu de l'aquarelle un chemin qui part perpendiculairement à la rivière, et qu'il est facile de localiser sur les plans anciens ; il est actuellement repris par la rue de la digue Saint-Jacques. En outre, au tout premier plan, sur la gauche, on observe le rebord du relief sur lequel se tient le dessinateur, et des jardins et des champs vus d'au-dessus. Il est donc vraisemblable qu'il s'est installé sur la rive opposée au château, remontant sur le coteau pour obtenir facilement une élévation géométrale de l'édifice, en s'en éloignant suffisamment.

Le château est représenté en légère oblique : environ 20°, qui est l'angle que fait la butte sur laquelle est construite la forteresse avec la ligne de berge. Mais si le point de vue peut être considéré comme identique pour la représentation de la ville et du château, l'échelle n'est pas du tout la même. Les distances horizontales concernant la ville sont dilatées pratiquement d'un facteur deux par rapport au château, ce qui fait que le pont de pierre sur la Vienne paraît très loin à l'est du fort Saint-Georges, alors qu'il est situé dans l'axe de la tour de l'Horloge. Du coup, pour faire tout de même figurer les deux édifices religieux insignes de Saint-Mexme et Saint-Étienne (à l'époque, le nombre de clochers d'une ville est une donnée primordiale), le dessinateur s'est vu obligé de les coller tout contre la culée nord du pont, alors qu'elles auraient dû se situer beaucoup plus à droite (erreur déjà relevée, mais sans explication, par Grimaud¹¹). La disposition et la forme des maisons semblent assez fantaisistes et constituent plutôt du remplissage ; la partie orientale de la ville l'est encore plus que celle qui est au pied du château du Milieu.

Si la représentation de la ville est assez « bricolée », il n'en est pas de même de celle du château, qui s'est révélée d'une grande exactitude. Le nombre de points que l'on peut projeter de la silhouette du château sur les plans cadastral et archéologique est très important (fig. 9). On en trouve facilement une quarantaine, dont au moins 8 sont des projections parfaitement verticales



▲ Fig. 8 : comparaison entre le dessin de Gaignières et le plan cadastral de 1836 : un point de vue cohérent mais un problème d'échelles disparates.



◀ Fig. 9 : comparaison entre le dessin de Gaignières et le plan cadastral de 1836 : le château est très correctement représenté (les traits gras, bien verticaux, signalent les correspondances parfaites).

10. GRIMAUD, Roger de Gaignières à Chinon... p. 127.

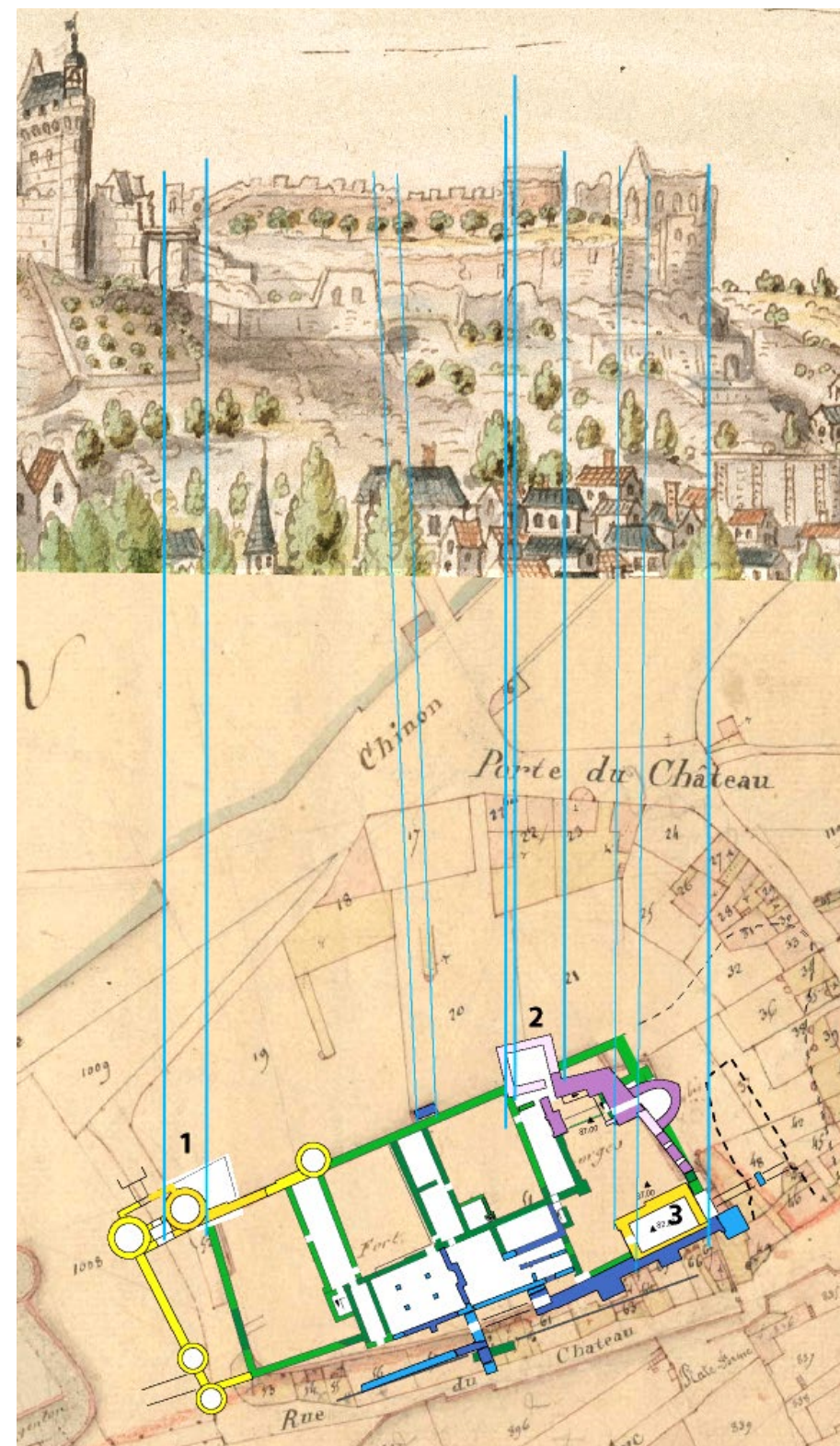
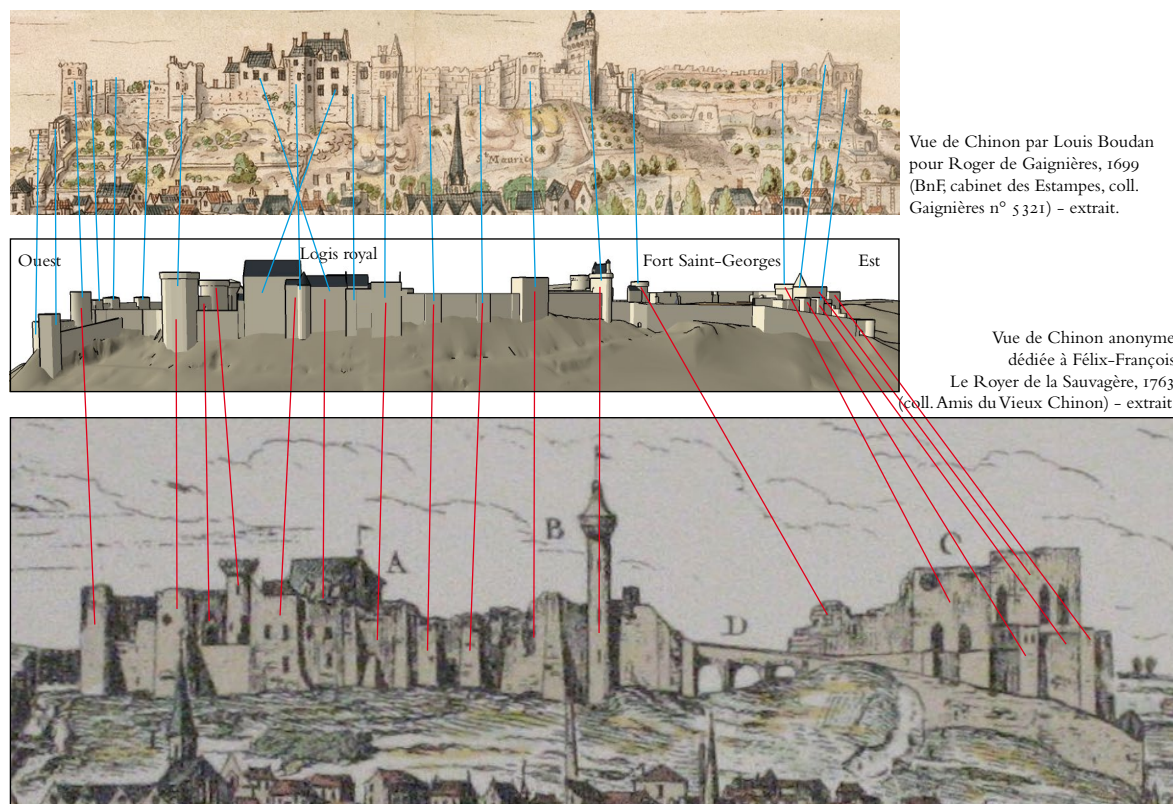
11. Ibid, p. 128.

(lignes en gras sur la fig. 9). La correspondance avec la silhouette obtenue par la 3D est aussi tout-à-fait remarquable (fig. 11). Cette précision du dessin est de bon augure pour l'exactitude de la représentation des parties aujourd'hui disparues.

Pour le château du Milieu, il n'y a guère que la toiture des logis royaux qui ne soit plus visible aujourd'hui. En revanche, les informations sur le fort Saint-Georges sont de première importance et on peut vérifier leur exactitude non seulement sur le cadastre, mais surtout par rapport au plan archéologique (fig. 10). On peut détecter trois de ces correspondances remarquables. D'ouest en est : la tour orientale de la porte des Champs (n° 1), la tour carrée de l'angle nord-est de l'enceinte (n° 2) et la chapelle Saint-Georges (n° 3). Ces trois éléments ont été retrouvés en fouille et visualisés sur la restitution 3D.

La tour de la porte des Champs s'est effondrée entre 1820, date où elle est encore représentée sur une gravure anglaise (C. A. Stothard, AD37, cote 2053) et 1836, où elle est absente du cadastre. L'existence de la tour carrée a été détectée pour la première fois lors de la campagne de fouille de 2004. Un texte de 1625, non compris jusqu'alors, faisait état du délabrement de cette tour et envisageait sa réparation. Celle-ci semble-t-il ne fut jamais faite, et elle s'est écroulée, remplacée par un simple mur rétablissant la continuité du rempart. Grâce au dessin de Gaignières, nous savons maintenant que cette tour s'est effondrée entre 1699 et 1836 (cadastre). Nous verrons ci-dessous que l'analyse de notre

▼ Fig. 11 : comparaison entre les gravures de 1699 (en haut) et 1763 (en bas) et la même vue restituée en perspective réelle (modèle 3D).



◀ Fig. 10 : comparaison entre le dessin de Gaignières et le plan archéologique du fort Saint-Georges : d'excellentes correspondances avec des vestiges aujourd'hui disparus nous aident à les interpréter (les traits gras, bien verticaux, signalent les correspondances parfaites).

autre document permet encore de resserrer cette fourchette, puisque cette tour existait encore en 1763.

Enfin, la chapelle Saint-Georges, démolie en 1763 comme il est indiqué sur la gravure de La Sauvagère, a déjà perdu sa toiture en 1699. Celle-ci était encore visible sur la miniature de 1603. En 1622, cette toiture est abîmée mais réparable, puisque qu'on prévoit d'y employer 500 ardoises et 4 000 clous. Un chapelain est attesté pour la dernière fois en 1629¹².

12. PHILIPPE, *Le fort Saint-Georges...* p. 13, 39 et 42

La gravure de Royer de la Sauvagère (fig. 11 à 14)

Le style graphique de la planche destinée à Royer de la Sauvagère pour son « *Histoire de Chinon et des environs* » est nettement différent de celui de l'aquarelle de Gaignières. Il est clairement documentaire et s'apparente à une planche encyclopédique. Partant, il donne l'impression d'une grande précision. Or l'analyse montre que celle-ci vaut à la rigueur pour la ville, mais pas pour le château.

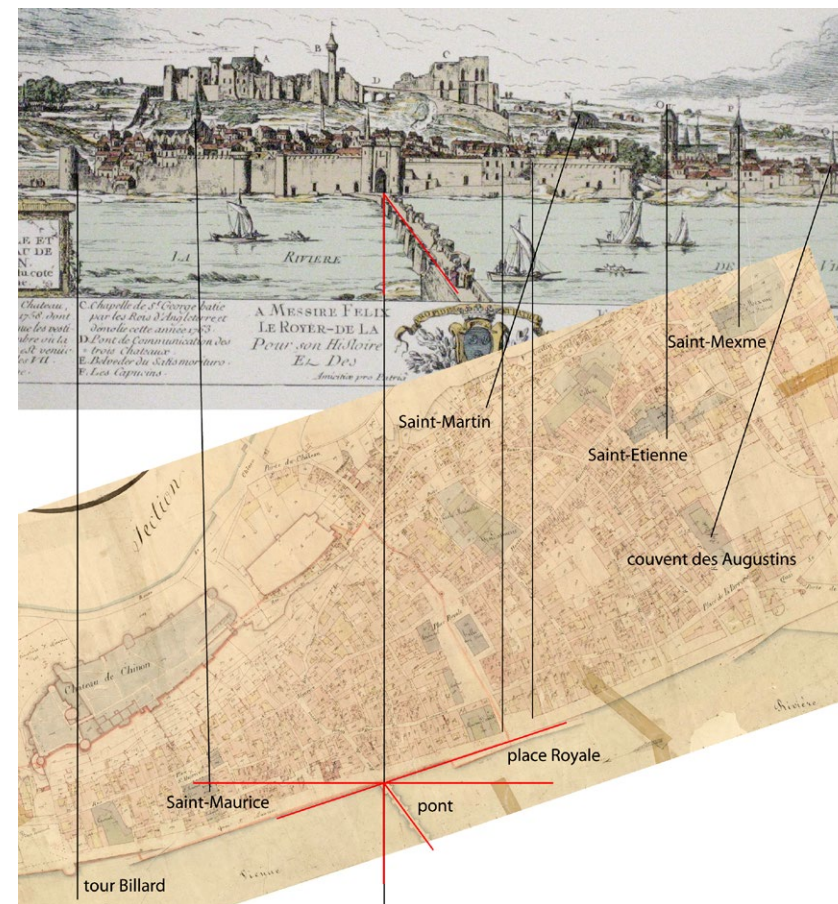
La ville doit avoir été dessinée selon un point de vue qui se situe sur la rive gauche de la Vienne (fig. 12), sans doute le clocher de l'église Saint-Jacques. Ce point de vue n'est pas perpendiculaire au rivage de la Vienne, comme semble l'avoir été celui de Gaignières. L'île de Tours figure au ras de l'image en bas (pointe aval, sur laquelle s'appuie le pont). Un léger effet de perspective éloigne de l'observateur l'extrémité orientale de la ville.

Les principaux points de repère sont correctement positionnés. D'ouest en est, on retrouve la tour Billard, le clocher de l'église Saint-Maurice, la porte du pont et ce dernier, dont l'angle par rapport au quai est correct, la brèche dans le rempart au niveau de la place Royale, et les églises Saint-Étienne et Saint-Mexme. Cette précision n'est pas garantie partout. Ainsi le couvent des Augustins est représenté bien trop à l'est (au-delà de Saint-Mexme alors qu'il devrait apparaître pratiquement devant Saint-Étienne). On peut imaginer que le dessinateur a souhaité ne pas masquer l'image de cette dernière, qu'il s'est donné la peine de détailler finement. Cela peut aussi signifier l'importance réciproque des deux édifices, Saint-Étienne étant une église paroissiale vénérable et le couvent des Augustins seulement une institution charitable plus récente (milieu du XIV^e siècle).

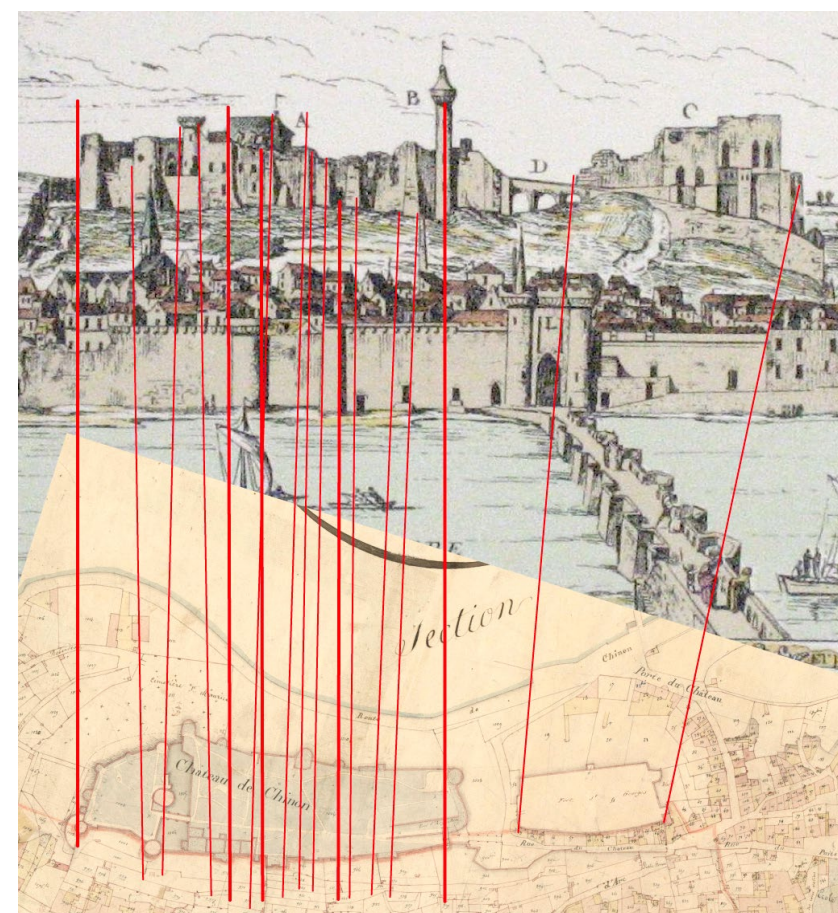
Le reste de la ville en est décalé d'autant, notamment le ponceau qui franchissait le ruisseau des Courances, qui se jetait dans la Vienne au niveau de la porte des Prés (ou de l'Île-Bouchard). Il en va de même de l'église Saint-Martin, déportée vers l'est, sans doute pour ne pas masquer le château (celui-ci se trouvant indûment étendu dans cette direction, comme on le verra ci-dessous). Un tel procédé est attesté ailleurs, par exemple sur une représentation de la ville de Tours réalisée vers 1625 par le hollandais Visscher : Saint-Pierre-le-Puellier est déporté vers l'est pour ne pas masquer la basilique Saint-Martin¹³.

Le château quant à lui ne participe pas du tout de ce point de vue, ce qui induit une distorsion très nette avec la ville et a obligé le dessinateur à des raccourcis et déformations (fig. 13). Le fait que la tour de l'Horloge soit de profil laisse penser que le point de vue est dans son axe. Le fait que le pont soit dessiné en oblique alors qu'il est en réalité dans l'axe de la tour, indique que

13. PETITFRÈRE, *Une ville mise en scène...* p. 189.



◀ Fig. 12 : comparaison entre le dessin de La Sauvagère et le plan cadastral de 1836 : de bonnes correspondances pour les principaux monuments de la ville.



◀ Fig. 13 : comparaison entre le dessin de La Sauvagère et le plan cadastral de 1836 : une correspondance moyenne pour le château, très mauvaise pour le fort Saint-Georges à l'est, marqué C sur la gravure (les traits gras, signalent les correspondances parfaites).

14. TOURLET, *Notice sur la vue de Chinon gravée au XVIII^e siècle...* p. 17, n. 2.

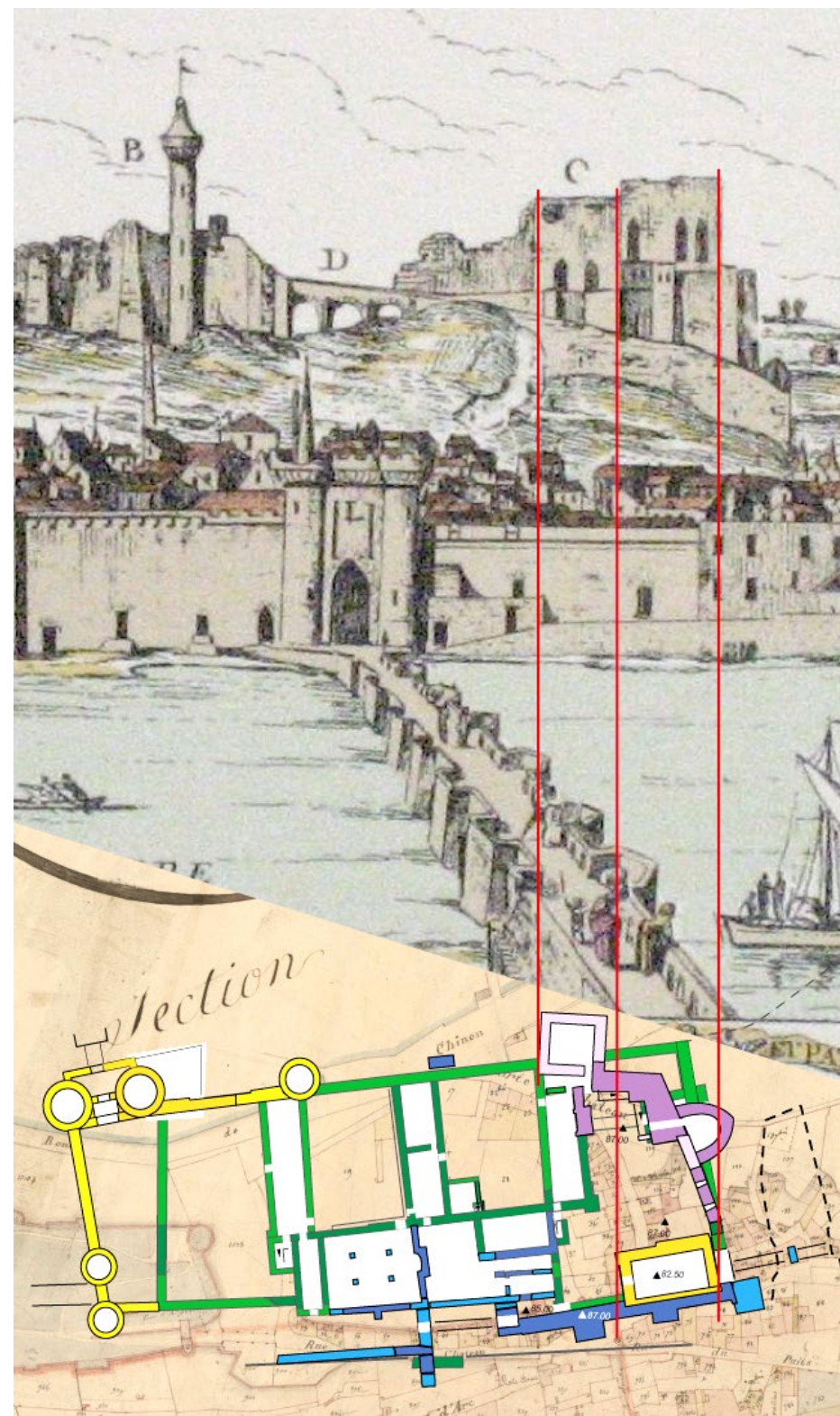
le dessinateur a changé de point de vue entre ville et château, à moins qu'il n'ait réalisé une synthèse maladroite de deux dessins différents. Il est possible qu'il ait utilisé le point de vue depuis la bastille du pont, comme le proposait Tourlet. Ce dernier avait bien vu la difficulté d'un pont dessiné en biais, puisqu'il supposait que « le dessinateur [...] dut, par la pensée, s'éloigner de quelques mètres vers sa gauche¹⁴ ». Ce changement de point de vue par rapport au dessin de la ville recentre le château dans l'image. En outre, pour une obscure raison, le fort Saint-Georges est dilaté d'un tiers environ par rapport à sa taille normale. On l'a vu, ce fait a amené le dessinateur à décaler l'est de la ville encore plus dans cette direction, pour qu'il ne chevauche pas le fort Saint-Georges.

Si l'on adopte cette perspective, avec le pont bien dans l'axe de vue, on peut effectivement trouver un nombre satisfaisant de correspondances entre l'élévation et le plan. Une importante déformation apparaît toutefois. Afin de rendre visible la porte entre la tour de Boissy et le donjon du Coudray, le dessinateur a décalé celui-ci vers l'est. Il a préféré, pour le garder visible en arrière-plan, amputer les logis royaux des petits combles, ne laissant subsister que les grands combles avec leur deux lucarnes dans la toiture. Le parti de Gaignières était inverse, qui a maintenu les petits combles et la tour des latrines accolée, mais a du coup masqué le donjon du Coudray. D'autre part, l'ampleur trop grande donnée aux tours rectangulaires du rempart sud entre les logis et la tour de l'Horloge a obligé le dessinateur à supprimer une certaine longueur de courtine crénelée aux abords de celle-ci (alors qu'elle est bien figurée, avec ses créneaux, sur l'aquarelle de Gaignières).

Le fort Saint-Georges, on l'a dit, est représenté un peu plus grand qu'il ne devrait. Mais en outre, les bâtiments qui s'y dressent sont carrément démesurés, environ 2,5 fois trop gros. Du coup, le dessinateur a dû amputer le fort de toute sa partie occidentale, y compris la tour-contrefort occidentale.

L'analyse fine de cette représentation a aussi permis de résoudre un problème de chronologie irritant. La fouille du fort Saint-Georges en 2004 a mis en évidence qu'une salle avait été accolée au xv^e siècle à l'ouest de la chapelle primitive (datée du début du xiii^e siècle). Nous pensions alors avoir l'illustration de ce doublement de l'espace dans la gravure pour La Sauvagère, où l'on observe effectivement un volume à l'ouest de la chapelle, pourvu de deux fenêtres ogives à l'instar de la chapelle primitive. Mais l'aquarelle de Gaignières ne représente pas cette extension vers l'ouest, alors qu'elle est antérieure d'une soixantaine d'années. Elle ne pouvait être détruite si elle figurait encore sur le dessin de La Sauvagère ; avait-elle donc été oubliée ?

L'analyse que nous venons de faire montre pourtant que la représentation de Gaignières est davantage digne de foi que celle dessinée pour La Sauvagère : un tel oubli paraît donc peu probable. Une autre explication doit maintenant être envisagée. Selon la perspective où le fort Saint-Georges a été dessiné, la chapelle et la tour carrée de l'angle nord-est du fort apparaissent juxtaposées (fig. 14). C'est donc ainsi qu'elles ont dû être dessinées sur le motif (et nous savons ainsi que cette tour était encore debout en 1763).



◀ Fig. 14 : comparaison entre le dessin de La Sauvagère et le plan archéologique du fort Saint-Georges : les bâtiments sont disproportionnés ; la chapelle qui paraît en deux volumes est une mauvaise interprétation du graveur, qui a mis sur le même plan la chapelle et la tour carrée nord-est du fort.

Ultérieurement, lors du travail du graveur par exemple, ces deux édifices accolés ont été considérés comme n'en formant qu'un seul. On renforça cette impression en inventant des fenêtres dans la partie ouest, semblables à celles de la chapelle.

Au bilan, on voit combien une étude fine de ces représentations apporte d'éléments pour leur juste appréciation. L'aquarelle de Gaignières, plus « artiste » et donc moins fiable *a priori*, s'est révélée en réalité, pour ce qui est du château, beaucoup plus précise que le dessin réalisé pour l'ouvrage de La Sauvagère. Dans ce dernier cas, de grossières erreurs d'échelle et l'adoption de plusieurs points de vue ont amené le dessinateur à amputer la forteresse de secteurs entiers et à supprimer des bâtiments.

En revanche, la représentation de la ville, sans être entièrement satisfaisante, est plutôt meilleure dans la planche de La Sauvagère. Le château passe au second plan de la préoccupation de l'illustrateur. Il faut peut-être y voir le signe d'un changement de mentalité. C'est la fin de l'Ancien Régime, le château est très délabré, l'essor urbain est un phénomène qui prend de l'ampleur. À la fin du XVII^e siècle, Gaignières est encore sensible aux châteaux. Son travail est d'ailleurs une recension « de tous les grands souvenirs de l'histoire chinonaise¹⁵ » et il est donc plus attentif à la dimension historique et exemplaire des lieux. Le Royer de la Sauvagère voulait illustrer un ouvrage d'érudition (qui n'a vu le jour que dans une version réduite, entre 1772 et 1782¹⁶). Il est donc plus équilibré dans son approche des lieux, plus « encyclopédique ».

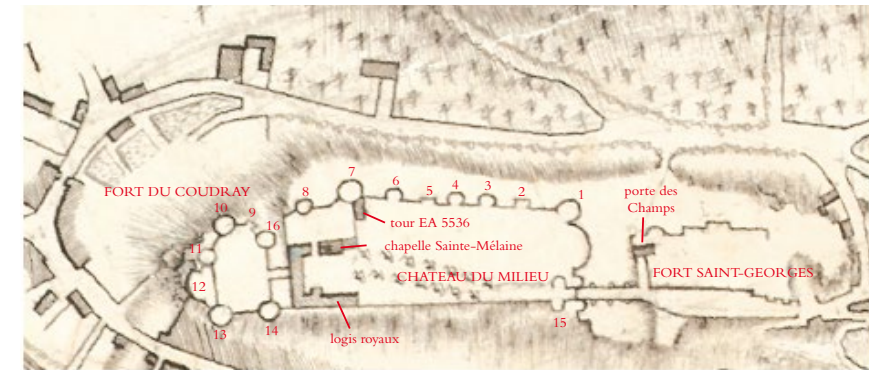
15. GRIMAUD, Roger de Gaignières à Chinon...

16. TOURLET, Notice sur la vue de Chinon gravée au XVIII^e siècle... p. 20-21.

L'atlas de Trudaine (fig. 15 et 16)

L'atlas dit de Trudaine est un travail d'ingénieur de la seconde moitié du XVIII^e siècle. On connaît sa qualité, toutefois meilleure pour les infrastructures routières, qui était le sujet du document, que pour le territoire environnant. En l'occurrence, le château de Chinon n'apparaît que comme un élément secondaire de la feuille, car il n'aurait été en aucun cas concerné par des travaux routiers. Le plan de la forteresse apparaît donc sous forme d'un simple tracé au trait figurant le rempart et ses tours, avec à l'intérieur la figuration de quelques bâtiments formant un « U » centré sur une cour, et une allée d'arbres qui y mène.

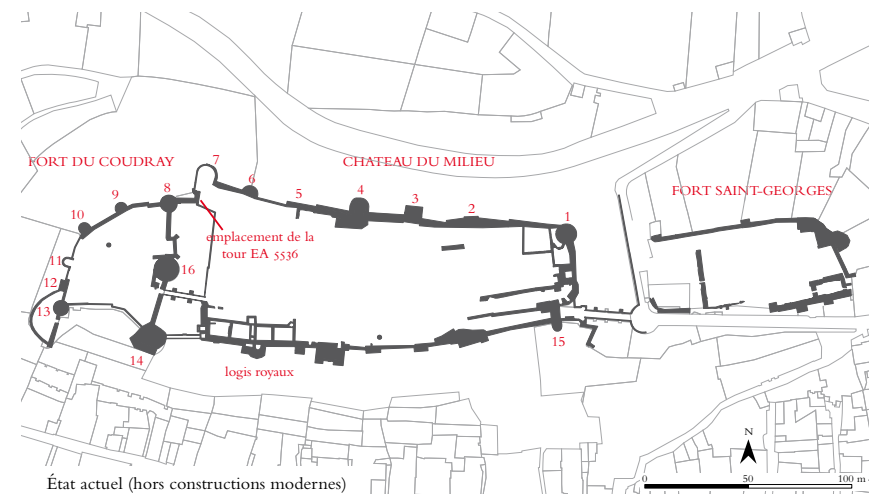
Malgré son aspect un peu maladroit et quelques erreurs, la structure générale est bien respectée, en particulier la structuration tripartite de la forteresse : à l'ouest, isolé en bout d'éperon, le fort du Coudray, symétriquement à l'est, le fort Saint-Georges, et au centre le bien nommé château du Milieu (fig. 15). Le nombre de tours est exact. Les tours rectangulaires du front sud semblent avoir été omises, mais c'est qu'elles ont été considérées comme faisant partie intégrante des bâtiments qui, eux, ont été dessinés. Les autres, jusqu'à la tour de l'Horloge (n° 15) ne sont que des contreforts plats.



Atlas de Trudaine (1758)

Légende commune aux deux documents :

- | | | |
|---------------------------|---------------------------|------------------------|
| 1 - tour de l'Échauguette | 7 - tour d'Argenton | 13 - tour du Moulin |
| 2 - tour carrée | 8 - tour de l'Échelle | 14 - tour de Boissy |
| 3 - tour à talus angevin | 9 - tour semi-circulaire | 15 - tour de l'Horloge |
| 4 - tour des Chiens | 10 - tour à talus angevin | 16 - tour du Coudray |
| 5 - tour EA 1103 | 11 - tour semi-circulaire | |
| 6 - tour semi-circulaire | 12 - tour de latrines | |

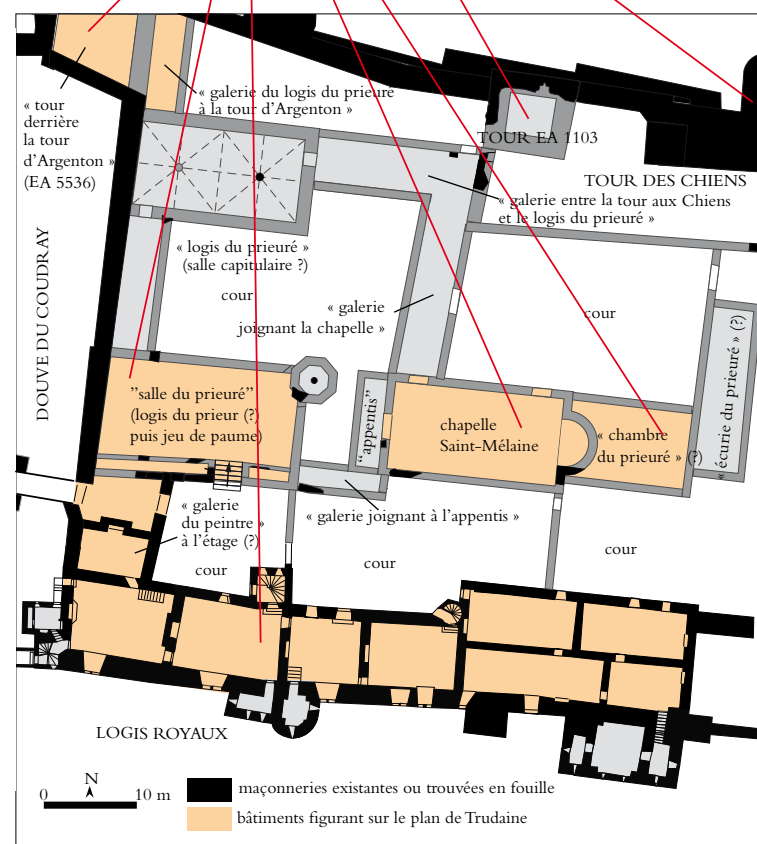
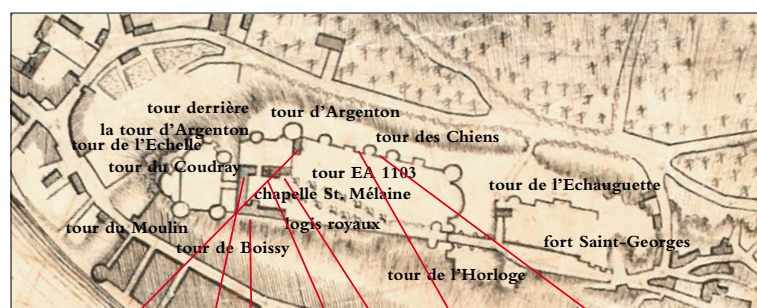


L'analyse de la représentation de ces tours a permis d'identifier un bâtiment comme étant une tour rectangulaire (découverte en fouille : EA 5536) et non un bâtiment du prieuré Saint-Mélaine, comme il était admis jusque là. De même, la tour EA 1103 n'avait jamais été décelée, masquée par des reprises du rempart. En combinant ce document avec des descriptions du XVII^e siècle, nous avons pu reconstituer l'ensemble des logis royaux et du prieuré Saint-Mélaine, malgré l'extrême modestie des vestiges fouillés, fort mal conservés et vus pour l'essentiel lors de la surveillance de tranchées de réseaux (fig. 16 et 17). Enfin, la représentation de l'entrée du fort Saint-Georges, à l'angle nord-ouest de celui-ci, matérialisée par un bâtiment rectangulaire et une tour semi-circulaire, nous a permis de contrôler l'existence d'un ancien châtelet d'entrée partiellement retrouvé en fouille et de donner un *terminus* à la disparition de sa tour ouest, symétrique de celle qui est encore figurée.

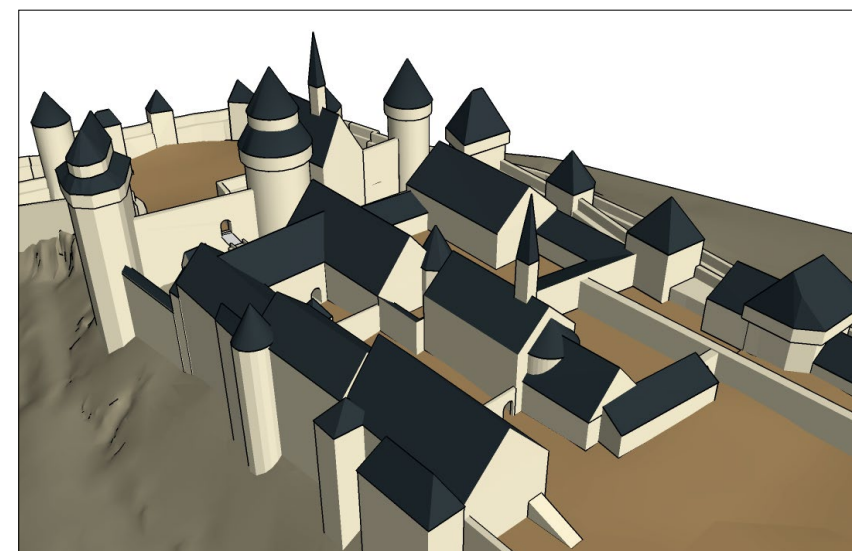
◀ Fig. 15 : comparaison entre l'atlas de Trudaine et l'état actuel de la forteresse. Bien qu'apparemment maladroit, le plan du château recèle un potentiel informatif non négligeable.

Conclusion

On voit donc comment, chacun à sa manière, ces documents ont apporté des informations utiles à la reconstitution d'états disparus de la forteresse. Certes, étant donné l'état déjà très détruit des lieux à l'époque moderne, cet apport reste limité. Ce que l'on a voulu ici mettre en évidence, c'est que, avant de déclarer, souvent par paresse intellectuelle, que de telles images sont « fantaisistes » ou « non réalistes », il convient de les analyser avec rigueur pour comprendre la cause des déformations ou des choix de l'illustrateur, afin de détecter ce qui peut être valablement retenu.



► Fig. 16 : le prieuré Saint-Mélaïne dans le château du Milieu, restitué à partir des sources écrites (appellations entre guillemets), du plan de l'atlas de Trudaine et des découvertes archéologiques.



◀ Fig. 17 : le prieuré Saint-Mélaïne au XV^e siècle, vu du sud-est (restitution 3D).

Bibliographie

- BOUCHER (André), « Vue de Chinon en 1603 », *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, t. V, 1954, p. 353-359.
- DE IZZARA (François), *La Vienne à Chinon de 1760 à nos jours. Évolution d'un paysage fluvial*. Combleux : Éditions Loire et Terroirs, 2007.
- DUFAÏ (Bruno), *Chinon (37) : la forteresse et la ville, projet collectif de recherche*. Tours : Conseil Général d'Indre-et-Loire / SADIL, 2007, p. 19-32 (rapport multicopié).
- DUFAÏ (Bruno), « Une forteresse auscultée, bilan de sept années de fouilles », *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, hors-série 2011, p. 84-103.
- DUFAÏ (Bruno), « L'évolution des châteaux, à la recherche des logiques spatiales », *Les Dossiers d'Archéologie*, n° 349, 2012, p. 74-81.
- DUFAÏ (Bruno), CAPRON (François), *Forteresse de Chinon (37). Opération(s) réseaux : rapport de diagnostic(s) correspondant à la prescription n° 08/0454 du 18 septembre 2008 et n° 10/0166 du 15 avril 2010*. Tours : Conseil Général d'Indre-et-Loire / SADIL, 2012, 3 vol. [ce rapport multicopié comprend une large synthèse des fouilles antérieures et une vision générale du site ; demande à adresser à bdufay@cg37.fr]
- GRIMAUD (Henri), « Roger de Gaignières à Chinon », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. 18, 1909-1910, p. 127-130.
- LAVAUD (Sandrine), SCHMIDT (Burghart), (éd.), *Représenter la ville : Moyen Âge-XX^e siècle*. Pessac : Ausonius Éditions, 2011.
- PETITFRÈRE (Claude), « Une ville mise en scène : Tours d'après l'iconographie générale des XVI^e-XVIII^e siècles », in : PETITFRÈRE (Claude), (dir.), *Images et imaginaires de la ville à l'époque moderne*. Tours : Université François Rabelais, 1998, p. 175-210.
- PHILIPPE (Michel), *Le fort Saint-Georges, partie composante du château de Chinon : recherche documentaire*. Orléans : Service régional de l'Archéologie de la région Centre, 1996, (rapport multicopié).
- TOURLET (Ernest-Henri), Notice sur la vue de Chinon gravée au XVIII^e siècle et sur les divers tirages et reproductions qui en ont été faits, *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, n° 1, 1905-1906, p. 17-32.



Les images de villes et de paysages dans les châteaux de la Renaissance en Italie

MARIA BEATRICE BETTAZZI

Professeur à l'université de Bologne

Résumé

Dans de très nombreux bâtiments de la Renaissance italienne, qui sont le siège d'un pouvoir sur le territoire, les murs sont ornés de fresques à thème géographique. À l'occasion de ce colloque, il serait intéressant de vérifier la place spécifique des châteaux dans cet ensemble.

En général, le château, dans la Renaissance italienne, laisse la place au palais urbain ou à la « villa » ouverte sur le paysage. Néanmoins, nous trouvons encore à cette époque, dans les peintures, des représentations à vocation territoriale dans quelques châteaux forts. C'est le cas avec les importantes séries de fresques à thème urbain ou paysager, comme Torrecchiara (Parme), Palazzo Vecchio (Florence), Artimino (Prato), Ferrare, etc.

Dans ma thèse de doctorat *Les villes peintes. Iconographie urbaine dans les palais du pouvoir italiens en ancien régime*¹, je me suis occupée d'un recensement des lieux dans lequel le thème de la représentation est un argument territorial. Il s'agit non pas d'un paysage quelconque, mais d'une représentation qui est toujours un « portrait », c'est-à-dire l'image d'un paysage réel. Celle-ci est souvent réalisée à fresque, dans des pièces bien précises, à l'intérieur de palais ou de châteaux, qui sont le siège d'un domaine territorial. Ceci se présente comme un phénomène typique de la mentalité italienne de l'espace de la Renaissance jusqu'au XIX^e siècle.

« Spatialisation was probably the first and most primitive aspect of consciousness² ». Il peut paraître banal d'affirmer la liaison de l'homme avec son espace, mais il est moins banal de comprendre la modalité de cette interaction et surtout quand et de quelle manière l'homme a senti le besoin de reproduire, en échelle réduite, un morceau de territoire ou un parcours. Il y a désormais une littérature infinie sur les représentations rupestres soit primitives, soit liées aux populations sauvages de la contemporanéité. Il émerge qu'il y a deux principales motivations derrière les images d'espace tracées sur la pierre : nécessité pratique (pour s'orienter ou définir un parcours dans un paysage sans point de référence défini) ou valeur symbolique et magique.

◀ Florence, Palazzo Vecchio, vue extérieure.
(Sauf indication contraire, les clichés sont de l'auteur).

1. *Le città dipinte. Iconografia urbana murale nei palazzi del potere italiani in epoca moderna*, université de Naples « Federico II », faculté d'architecture, s. dir. Cesare de Seta, 2008.

2. « La relation avec l'espace est probablement le premier et le plus primitif aspect de la connaissance », LEWIS, « The Origins of Cartography... » p. 51.

Mais dans notre recherche, il y a un élément de plus : il ne s'agit pas d'un espace indistinct. L'espace est un espace significatif. C'est avant tout un portrait : l'image définit un territoire existant et que je peux reconnaître. On peut représenter le territoire où s'étend le commerce, on peut fixer aussi de cette manière les relations de bon voisinage, on peut, enfin, délimiter ce qui appartient à soi, ce qui est dominé. Et nous verrons que cette dernière motivation est la plus répandue.

La relation s'établit avec un espace qui est significatif en termes de possession. Souvent, ce dispositif implique la vue de haut ou, comme on dit, à vol d'oiseau. Notre discours se fonde alors sur trois piliers : espace, pouvoir et représentation. Ce dernier, c'est-à-dire le besoin de représenter cet espace significatif, de le dessiner, est de loin le plus important. L'anthropologue Gilbert Durant donne un important exemple de la connexion entre souveraineté, vue à vol d'oiseau et rendu graphique du paysage dominé : « Le paysage peint est toujours un microcosme : constitutionnellement, il ne peut prétendre à une similitude de dimension et, à plus forte raison, à un gigantisme du modèle. On pourrait même dire que les structures privilégiées par une culture se reconnaissent dans la matérialité de son iconographie³ ».

Gilbert Durant, pour mieux s'expliquer, renvoie à Claude Lévi-Strauss qui écrit : « L'infinie majorité des œuvres d'art sont des modèles réduits⁴ », donc des maquettes.

Pour commencer le discours, j'ai voulu donner cette clé anthropologique, qui souligne la nature polysémique de ce que je considère comme un phénomène miroir de la civilisation italienne, typique de l'époque Moderne. Mais je crois aussi que cette approche peut donner la motivation profonde de l'émergence et de la diffusion des fresques d'argument urbain et territorial, avec des caractéristiques bien définies et constantes que je vais tout de suite énumérer.

La première caractéristique et, peut-être, la plus évidente est bien sûr la *situation* : les fresques se trouvent dans des édifices dont la fonction administrative symbolise le siège du pouvoir. C'est-à-dire palais du gouvernement, évêchés, châteaux et cloîtres. L'administration directe d'un pouvoir, qu'il soit politique, économique ou religieux, ou bien qu'il soit la simple possession d'un territoire comme dans le cas des palais de l'aristocratie, constitue la motivation principale de ces fresques. Mais il faut faire attention : très souvent, elles sont là non pas pour documenter la morphologie du territoire, bien connue par les gouverneurs, mais – je simplifie – par volonté d'auto-représentation, d'autolégitimation : de leur pouvoir, de leur propriété, de leur maîtrise des savoirs scientifiques dans le domaine de la représentation graphique. Le thème, en effet, était à la mode en Italie.

Mais il y a une autre caractéristique moins évidente : celle de la *localisation* à l'intérieur des édifices. En passant en revue les cas d'étude de mon catalogue, je me suis aperçue que ces fresques paraissent seulement dans quelques types de pièce. La signification de la fresque, en effet, change en fonction du lieu dans lequel elle s'affiche.

Le premier type d'espace où nous pouvons surtout les trouver est celui des milieux ouverts sur le paysage : des galeries, des loggias ou encore des cloîtres (fig. 1). Le second appartient aux grandes salles d'audience ou de conseil, voire dans les salles à manger ou les réfectoires. Chaque localisation correspond à un petit déplacement de signification de la fresque. La présence de reproductions de villes ou de territoires dans les bibliothèques ou les bureaux renvoie à un aspect différent de la représentation. En effet, dans ce cas, les fresques sont liées surtout à des motivations d'ordre plutôt culturel, et non à celui de possession. Elles sont donc privées de certaines caractéristiques, en particulier de celle de la stabilité du support relative aux fresques ou aux grands tableaux, objets même de notre étude. Mais aussi à l'encadrement de la représentation qui très souvent comprend le monde entier.



◀ Fig. 1 : Gênes, palais de la préfecture, loggia supérieure.

Nous pourrions nous demander pourquoi nous les trouvons dans certains types de lieux et pas dans tous, indistinctement. Il n'y a cependant pas une, mais plusieurs réponses. Sans aucun doute, il y a un rappel de l'Antiquité classique qui repose sur l'autorité de Vitruve⁵. Le théoricien romain décrit des décorations murales avec paysage anonyme ou bien, selon les traités de la Renaissance, en liaison avec les entreprises des hommes illustres (comme le fait aussi Leon Battista Alberti⁶). Ici, nous pourrions trouver une probable liaison avec les fresques de villes : dans les peintures qui représentent les *triumphes* des vainqueurs, les images des villes conquises défilent avec le butin de guerre. Vitruve mentionne les paysages peints dans des galeries-promenades couvertes, mais nous connaissons beaucoup de cas, dans l'Antiquité romaine, où des cartes géographiques sont installées dans les arcades : c'est

5. VITRUVIO, *De Architectura*... t. VII, p. 1043 et sq.

6. ALBERTI, *L'Architettura*... t. IX, chap. IV, p. 445.

3. DURAND, *Les structures anthropologiques*... p. 319.

4. LÉVI-STRAUSS, *Il pensiero selvaggio*... p. 35. Sur les tableaux qui représentent les cabinets des curiosités, Krzysztof Pomian écrit « C'est l'univers réduit aux dimensions d'un œil » JACOB, *L'empire des cartes*... p. 406.

7. NICOLET, *L'inventario del mondo... passim*.

le cas de la *carte d'Agrippa* dans le *Porticus Vipsania*, documenté à Rome en l'an 2 avant Jésus Christ⁷. On trouve également en France des exemples de la permanence du phénomène : la galerie des Cerfs à Fontainebleau, lieu des triomphes de chasse, s'enrichit de grands tableaux qui représentent les châteaux liés à la couronne (fig. 2).



▲ Fig. 2 : Fontainebleau, château, galerie des Cerfs.

Il s'agit de lieux destinés à la glorification publique du commanditaire, qui est présent à travers ses domaines et ses entreprises. Ici, la dimension de l'autoreprésentation évoque la métaphore d'un parcours dans le royaume que l'on découvre à travers la promenade, le long des arcades⁸.

8. PAPAGNO, QUONDAM, « La corte e lo spazio... » p. 832, « si le prince parcourt son royaume, il ne traverse rien d'autre que son propre corps dilaté à l'espace total, et s'il voyage à l'extérieur de celui-ci, il emporte avec lui son royaume tout entier. Et si, vice-versa, quelqu'un visite sa cour, il en visite tout son espace aussi : est-ce que le centre ne contient pas en soi sa périphérie ? »

Une autre importante localisation pour les « géo-iconographies » (nous pouvons les définir ainsi avec un calque linguistique italien) se trouve dans les salles des audiences, par exemple, celles des évêchés, surtout après le concile de Trente (1545-1563) qui avait recommandé que les évêques soient résidents dans le siège qui leur était assigné. Mais nous trouvons aussi des images de villes et de territoires dans les salles de conseil des pouvoirs laïques : Venise ou Florence (*Salone dei Cinquecento* dans le *Palazzo Vecchio*), pour donner quelques exemples. La motivation est, dans ce cas aussi, la glorification publique et l'ostentation de la maîtrise technique dans le dessin de ce qui est proprement un portrait du territoire dominé.

Une autre localisation, un peu plus particulière, concerne les cycles de fresques qui se trouvent dans les salles à manger ou les réfectoires. Le fondement théorique pourrait être, celui de Leon Battista Alberti qui écrit : « La salle de réunion des princes et les *triclinia* seront situés dans un lieu privilégié. Cette prééminence sera déterminée par la position élevée d'où l'on peut voir un large panorama tout autour, sur la mer ou sur les collines⁹ ». Ici, on parle de prendre son repas tout en regardant le paysage, mais dans notre recherche le paysage est défini : il est un « portrait » d'un monde connu, qu'il soit grand ou petit. Cette définition fonctionne aussi bien pour les banquets privés que pour les occasions officielles.

9. Traduction de l'auteur, ALBERTI, *L'Architettura...* t. V, chap. II, p. 180 et sq.

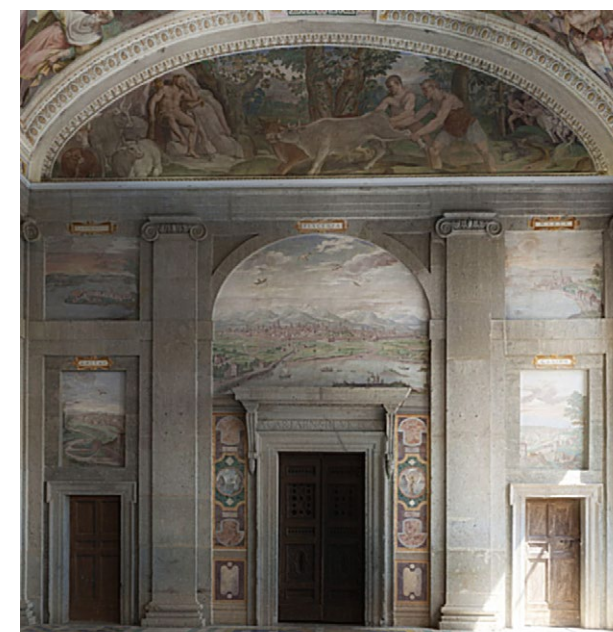
Souvent les typologies se croisent : petites galeries ou loggias qui ont aussi la fonction de salle à manger, comme dans le cas de la salle d'Ercole dans le palais Farnèse à Caprarola¹⁰ (fig. 4a et 4b).

10. Caprarola, province de Viterbe, Latium.

Ce colloque permet d'affiner la recherche et de vérifier si le château dans sa connotation chronologique, ou mieux typologique, offre des suggestions utiles et supplémentaires.



▲ Fig. 4 a : Caprarola, palais Farnese, sala d'Ercole, vue de la fresque qui représente la ville de Plaisance.



◀ Fig. 4 b : Caprarola, palais Farnese, sala d'Ercole.

En général, à la Renaissance et en Italie, le château laisse place au palais urbain ou à la « villa » ouverte sur le paysage. Malgré cela, nous avons des exemples de châteaux qui sont peints, en pleine époque de la Renaissance, avec d'importantes séries de fresques d'argument urbain et/ou territorial, comme le Palazzo Vecchio (Florence), le château des Estes à Ferrare, la villa Médicis à Artimino (près de Prato), le château à Spezzano (près de Modène), etc.

Suivant l'ordre chronologique, nous pouvons commencer par **Ferrare**, où dans le château de la famille d'Este, qui gouvernait le petit état pendant la Renaissance, se trouvait une galerie, dite *Galeria Nova*, aujourd'hui disparue (fig. 5). C'est, en effet, grâce aux études de Marco Folin¹¹, que nous pouvons reconstruire les entreprises d'Ercole II d'Este qui a fait bâtir, entre 1554 et 1559, une galerie avec les images peintes des possessions de sa famille, c'est-à-dire Ferrare, Modène, Reggio et Brescello. C'est un exemple très important, car il témoigne pour la première fois d'un programme iconographique centré sur le domaine personnel d'un seigneur. Antérieurement, la logique qui présidait à ces phénomènes privilégiait, au contraire, la description des nombreuses villes ou territoires, liées au château par des relations économiques, politiques, culturelles, familiales, etc.

11. FOLIN, *Rinascimento estense...*

► Fig. 5 : Ferrare, château d'Este, vue extérieure, (cl. arch. de la province de Ferrare).



C'est le cas de **Florence** que nous allons traiter ici.

Il faut dire que la culture spatiale liée aux Médicis, et plus particulièrement à Florence, est très développée et précoce. La naissance de la perspective et un exemple très important de vue urbaine, celle dite « de la chaîne », témoignent d'un niveau d'étude et d'intérêt très élevé, mais aussi l'acquisition des dispositifs spatiaux, avec toute la maîtrise nécessaire pour les réaliser, au service de la propagande politique. Tout le *Palazzo Vecchio* est couvert de villes peintes, surtout présentes dans l'arrière-plan de beaucoup de scènes de bataille. Ce qui nous intéresse plus particulièrement ici est la première cour du rez-de-chaussée, dite cour de Michelozzo, du nom de l'architecte qui l'a créée en 1453¹² (fig. 6).

12. NUTI, « Le città di Palazzo Vecchio... » p. 345-358.



◀ Fig. 6 a : Florence, Palazzo vecchio, la cour « de Michelozzo », vue de la fresque qui représente la ville de Gratz.

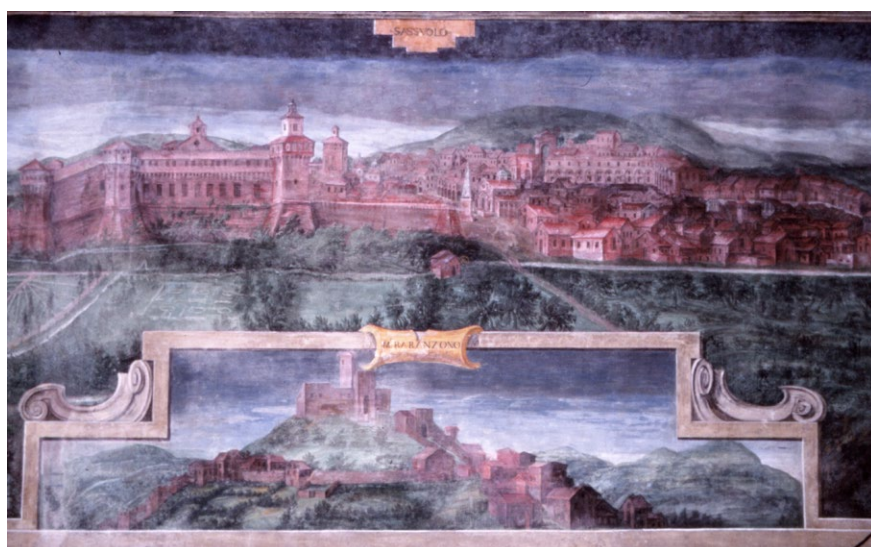


◀ Fig. 6 b : Florence, Palazzo vecchio, la cour « de Michelozzo ».

Par la suite, Cosme de Médicis, en 1565, décida d'honorer le mariage de son fils François I^{er} avec Jeanne d'Autriche. Il décora donc cette cour avec les images des villes autrichiennes pour accueillir l'épouse dans un milieu familial. Si, dans le cas de Ferrare, nous ne savons plus rien de l'aspect des villes peintes dans la *Galeria Nova*, ici nous pouvons encore les admirer. Il s'agit de peintures sur mur (et non de fresques) qui montrent les villes prises à vol d'oiseau ou, au contraire, de profil, vues de la hauteur du peintre. Elles représentent les villes de Prague, Graz, Linz, Fribourg, Vienne, Innsbruck, Bratislava, Constance, Neustadt, Hall, Passavia, Klosterneuburg, Eberdorf. Les auteurs en sont Bastiano Veronese, Giovanni Lombardi, Turino da Piemonte et Cesare Baglione.

Artiste très intéressant, Baglione est aussi le protagoniste d'un autre cycle, celui de **Spezzano** (fig. 7). Petit royaume près de Modène, il est gouverné par Marco Pio, qui a grandi à Ferrare dans un milieu cultivé, et devient époux d'une fille illégitime du cardinal Alexandre Farnese en 1587. Bien qu'il vive dans une région provinciale, un petit morceau d'Émilie, il a reçu beaucoup de stimulations : il a sans doute admiré les vues de la *sala d'Ercole* à Caprarola, grand palais des Farnèse.

► Fig. 7 a : Spezzano (Modène), château, détail de la paroi couverte de fresques avec la vue de Sassuolo (cl. Giuseppe Borghi).



► Fig. 7 b : Spezzano (Modène), entrée du château.



Dans son château, Marco Pio décida de couvrir le mur de la grande salle du rez-de-chaussée avec les images de tous les petits centres urbains de son territoire dans un vrai et propre *horror vacui*. Cette « horreur du vide » était encore plus évidente en son temps car la voûte aussi était complètement peinte¹³. Rien à voir avec l'orchestration équilibrée du modèle farnésien. L'identification du nom de l'auteur avec Cesare Baglione est due aux études récentes¹⁴ mais la substance de cet exemple reste la volonté de se conformer à une vague désormais diffusée qui détermine le dispositif du pouvoir dans l'exhibition de son principal objet : le territoire.

Nous croyons que s'il est important de connaître l'auteur d'une œuvre si formidable, il est tout aussi important de comprendre de quelle manière cette œuvre fonctionnait et comment elle était assimilée par son public. Nous ne savons pas encore avec certitude à quelle fonction était destinée la salle, positionnée sur la cour principale du château : salle pour recevoir les hôtes, les dignitaires, les ambassadeurs, et, comme en beaucoup de cas, aussi salle à manger officielle ? Les études pour le déterminer doivent continuer en cette direction.

Au contraire, nous sommes presque certains que la *Stanza delle ville* dans la résidence des Médicis à Artimino (près de Prato) devait être une salle à manger (fig. 8). Le bâtiment qui l'intègre, pour être honnête, est un trait d'union entre le château médiéval et la villa de la Renaissance, mais à cause de son aspect pesant et compact, nous l'identifions comme château.

Dans la salle en question, Ferdinand I^{er} Médicis fait peindre par Giusto Utens entre 1598 et 1599 (les mêmes années de Spezzano) des tableaux avec les villas de Cafaggiolo, Trebbio, Poggio a Caiano, Castello, Serravezza, etc¹⁵.

Les territoires sont représentés d'un point de vue pris très haut dans le ciel et la campagne aux alentours est dessinée d'une façon définie bien que peu précise (les arbres sont presque tous pareils, les cultures dans la campagne ne sont pas distinguées, etc). La culture du détail du peintre flamand évoque ici, plus qu'à Spezzano l'atmosphère d'un cadastre : « chaque chose (ici dessinée) existe de manière certaine, parce que le Prince les connaît, leur donne un nom, et les nommant, les possède. Comme dans les nouvelles de Borgès, l'inventaire est un acte créatif et l'unique certitude d'exister, et, de plus, l'inventaire offre, avec la connaissance, la durable totalité de la possession¹⁶ ». Nous hasarderons que ces grands tableaux peuvent être les modèles pour ceux de la galerie des Cerfs à Fontainebleau, exécutés¹⁷ pendant la royauté d'une Médicis, Marie, épouse de Henri IV¹⁸.



▲ Fig. 8 : Artimino (Prato), Villa Medici, Stanza delle Ville.

13. Cette voûte est désormais recouverte d'un badigeon blanc qui en masque l'agencement initial.

14. CECCARELLI, SAMBIN DE NORCEN (dir.), *Lo stato dipinto...* Voir également BETTAZZI, « Gli affreschi del Castello di Spezzano... » p. 19-30.

15. MIGNANI, *Le Ville Medicee...*

16. PAOLUCCI, in : MIGNANI, *Le Ville Medicee...* p. 6. Paolucci est historien de l'art et directeur des Musées du Vatican.

17. Par Louis Poisson en 1600.

18. Voir BOUDON, BLÉCON, GRODECKI, *Le château de Fontainebleau...* p. 76, 200, 222.

19. BORELLA (dir.), *Il Castello per la città...*

20. Du grec ancien : « dessin de la région ». Cesare de Seta a fixé une classification en quatre types de représentations : deux, perspective et profil, obtenus à partir d'un point de vue réel, et deux, vue à vol d'oiseau et plan, réalisés par une réélaboration abstraite des données du réel. : DE SETA, *Ritratti di città europee...*

Pour terminer cette suite d'exemples, il faut ajouter la série tardive de plans territoriaux de la salle des Géographies, dans la tour Marchesana du château de Ferrare¹⁹ (fig. 9). Nous sommes déjà en 1709 et Filippo Tommaso Bonfadini, arpenteur, dessine le territoire tourmenté de la région autour de Ferrare, sujette aux fréquents débordements du fleuve Po qui change continuellement le paysage. Le commanditaire est, à ce moment-là, le pape, qui glorifie ici son dur travail d'assainissement guidé par des gouverneurs savants qui ont su conquérir de nouveaux territoires et ainsi triompher des éléments.

De plus, ici, un autre type de vue est utilisé : une vraie et propre planimétrie à l'échelle territoriale, une « chorographie²⁰ », le système le plus efficace pour comprendre (du latin *cum-prehendere*, dans le sens de prendre ensemble, mais aussi de connaître) un vaste territoire.

En conclusion de ma réflexion sur le lien entre le château et l'atlas, nous pouvons dire qu'il n'y a pas de filiation directe entre les décorations cartographiques et la typologie architectonique du château.

La représentation réaliste et significative du paysage et du territoire destinée à couvrir les murs des habitations des seigneurs naît, grâce à l'abstraction géométrique du dessin de l'espace, dans le milieu culturel italienne de la Renaissance. Nous avons cependant pu identifier ainsi quelques exceptions précoces, comme dans le cas des villages, récemment identifiés, dans le fond du célèbre portrait de Guidoriccio da Fogliano dans le palais communal de Sienne.

À partir du milieu du xv^e siècle, les fresques ou les tableaux de villes et de territoires décorent les nouvelles villas à l'ancienne, ouvertes et en parfaite osmose avec le paysage, comme celles de Tivoli et, plus généralement, du Latium, étudiées par Denis Ribouillault dans sa thèse de doctorat et dans les publications qui l'ont suivie²¹.

Alors nous pouvons dire que quand cette typologie décorative se présente dans les châteaux, c'est pour les renouveler, pour les ajuster au goût courant de la Renaissance qui développe et réalise une nouvelle mentalité du pouvoir. Celle-ci s'exprime à travers la description réaliste et analytique d'un espace dominé. Comme suggère Christian Jacob à propos de la carte, mais ceci peut tout à fait s'appliquer aux fresques que nous étudions ici, « reconstruction d'un espace visible ou construction d'un espace invisible, la carte est, dans son processus comme dans son résultat, la projection d'un schéma mental sur un support, la matérialisation d'un ordre intellectuel abstrait de l'univers

empirique²² ». Et encore « la carte est un moyen de concevoir, d'articuler et de structurer le monde humain en fonction d'un ensemble de relations sociales, qui la promeut et qu'elle influence²³ ». Nous ne devons pas, en effet, oublier la dimension sociale : nous parlons d'une élite – sociale, culturelle, anthropologiquement bien définie – qui partage le même imaginaire, qui utilise le dessin de l'espace pour véhiculer son leadership politique, militaire, religieux et, pourquoi pas, culturel.

À partir des quelques exemples choisis ici parmi les plus significatifs, j'ai essayé de donner un regard le plus exhaustif et clair possible sur un phénomène qui présente une dimension complexe et très stratifiée. Ces images sont riches de sens et offrent une dimension polysémique des plus importantes, que j'espère, au terme de cette présentation, avoir réussi à rendre intelligible sans en avoir expurgé toute sa complexité²⁴.

22. JACOB, *L'empire des cartes...* p. 51. Citation à propos de Bedolina, un site de l'âge du bronze.

23. *Ibid.*, p. 45.

24. Pour l'aide qu'ils m'ont donné je veux sincèrement remercier François Blary, Raniero Carloni, Christine Jeantet et, naturellement, Hervé Mouillebouche.



▲ Fig. 9 : Ferrare, château d'Este, sala delle Geografie, détail, (cl. arch. de la province de Ferrare).

21. Voir le récent *Rome en ses jardins...* ; j'ai pu consulter *Il cardinale Gambara...* p. 44-53.

Bibliographie

- ALBERTI (Leon Battista), *L'Architettura*, Milano : Edizioni Il Polifilo, 1989.
- BETTAZZI (Maria Beatrice), « Gli affreschi del Castello di Spezzano : la rappresentazione del territorio », in : GUCCINI (Anna Maria) (dir.), *La memoria disegnata : documenti, lettura, conservazione, utilizzo : giornate di studi menegoniani* (Fontanelice 2002), Bologna : 2004, p. 19-30.
- BORELLA (Marco) (dir.), *Il Castello per la città*, Milano : Silvana editoriale 2004.
- BOUDON (Françoise), BLÉCON (Jean), GRODECKI (Catherine), *Le château de Fontainebleau, de François I^{er} à Henri IV*, Paris : Picard, 1998.
- CECCARELLI (Francesco), SAMBIN DE NORCEN (Maria Teresa) (dir.), *Lo stato dipinto. La Sala delle vedute nel Castello di Spezzano*, Venezia : Marsilio, 2011.
- DE SETA (Cesare), *Ritratti di città europee. Dal Rinascimento al secolo XVIII*, Torino : Einaudi, 2011.
- DURAND (Gilbert), *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris : Bordas, 1969.
- FOLIN (Marco), *Rinascimento estense. Politica cultura, istituzioni di un antico stato italiano*, Roma : Laterza, 2004.
- JACOB (Christian), *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris : A. Michel, 1992.
- LÉVI-STRAUSS (Claude), *La pensée sauvage*, Paris : Plon, 1962 (*Il pensiero selvaggio. Alla scoperta della saggezza perduta*, Milano : Il Saggiatore, 2003).
- LEWIS (G. Malcolm), « The Origins of Cartography », in : HARLEY (John Brian), WOODWARD (David) (dir.) *The History of Cartography*, t. I, Chicago : The University Chicago Press.
- MIGNANI (Daniela), *Le Ville Medicee di Giusto Utens*, Firenze : Arnaud, 1993.
- NICOLET (Claude), *L'inventaire du monde : géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris : Fayard, 1988. (*L'inventario del mondo. Geografia e politica alle origini dell'Impero romano*, Roma-Bari : Laterza, 1989).
- NUTI (Lucia), « Le città di Palazzo vecchio a Firenze », in : *Città e Storia*, numéro spécial : *La città allo specchio*, t. II, juillet-décembre 2006, p. 345-358.
- PAPAGNO (Giuseppe), QUONDAM (Amedeo), « La corte e lo spazio. Appunti problematici per il seminario », in : *La corte e lo spazio Ferrara estense*, Roma : Bulzoni editore, 1982.
- RIBOULLAULT (Denis), *Il cardinale Gambara e il Palazzo della Loggia a Bagnaia*, in : Frommel (Sabine), *Villa Lante a Bagnaia*, Milano : Electa, 2005, p. 44-53.
- RIBOULLAULT (Denis), *Rome en ses jardins. Paysage et pouvoir au XVI^e siècle*, Paris, INHA-CTHS, 2013 (*L'Art et l'essai*, 12).
- SAMOYAUULT (Jean-Paul), « Louis Poisson, peintre d'Henri IV. Ses travaux aux châteaux de Fontainebleau et de Saint-Germain-en-Laye », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1989, p. 21-42.
- VITRUVIO, *De Architectura*, (Pierre Gros éd.), Torino : Einaudi, 1997.

Les peintures murales de la Tour des Échelles (Ain)

ALAIN KERSUZAN

Université Lumière Lyon 2 ; CIHAM.

Résumé

Parmi les moyens d'études de la castellologie, l'iconographie apporte souvent des informations indéniables puisqu'elle est l'unique source qui représente les châteaux dans toute leur élévation. De ce fait, l'analyse des images peut sembler être une démarche aisée et efficace pour restituer les formes et les organisations architecturales des châteaux au Moyen Âge. En vérité, les choses ne sont pas si simples et il est très rare que ces images offrent un réalisme et une véracité à toute épreuve. Pour autant, deux peintures parmi un ensemble de sept autres réalisées dans une salle d'une maison forte du Bugey, au début du XVII^e siècle, nous donnent à connaître, grâce aux déformations et adaptations sciemment réalisées de leur situation topographique et de leur organisation architecturale, des connaissances que les textes ne nous fournissent pas, aussi détaillés qu'ils soient. Au-delà des reconstitutions architecturales possibles, la représentation de grands châteaux dont il n'était pas le maître, nous apprend que le seigneur du lieu tirait moins de fierté de ses propres demeures que d'être le voisin de ces prestigieuses forteresses. C'est une attitude étonnante a priori, mais elle est bien révélatrice des idéaux de la petite noblesse rurale de l'ancien régime.

Il existe, dans la maison forte appelée la Tour des Échelles à Jujurieux (Ain), un ensemble de sept peintures murales représentant huit châteaux des environs ayant tous une origine médiévale¹. Ces peintures, dont quatre ont été restaurées, sont classées aux Monuments Historiques depuis 1977. Elles furent réalisées au début du XVII^e siècle par un peintre à jamais inconnu, à la demande du sire de Moyria², seigneur de la Tour des Échelles et de deux autres des huit châteaux figurés.

Outre leur intérêt historique, esthétique et formel, ces peintures sont riches en informations concernant les formes et les dispositions des châteaux à l'époque médiévale. Elles nous renseignent aussi sur les évolutions architecturales subies entre le XIV^e et le XVII^e siècle. Elles sont également le témoin de ce qu'étaient ces châteaux avant les destructions opérées par la Révolution et les aménagements et reconstructions du XIX^e siècle. Ces peintures murales sont donc des sources iconographiques précieuses qui viennent avantageusement compléter les informations archéologiques et manuscrites bien qu'elles ne soient pas absolument justes

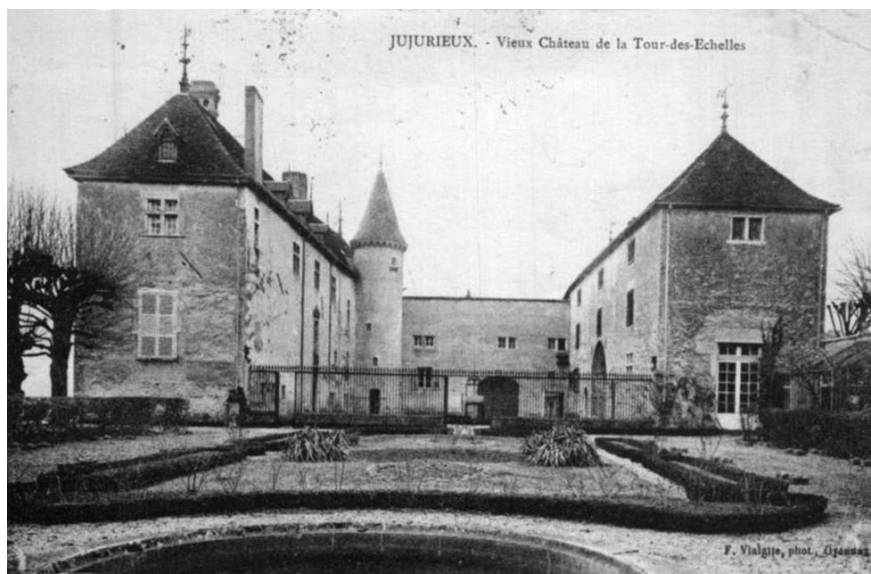
1. La Tour des Échelles est une propriété privée qui n'est pas ouverte au public. Je remercie le propriétaire, M. Luc Orcel des Sagets de m'avoir permis de voir ces peintures et de les photographier.

2. La Tour des Échelles fut édifée au XIII^e siècle par un chevalier vassal du château de Poncin dont les seigneurs étaient les sires de Thoire-Villars. En 1320, elle passa aux sires de Moyria, seigneurs de Châtillon-de-Cornelle, par le mariage d'Aymonette des Échelles avec Jean de Moyria (le contrat du mariage est conservé par M. Orcel des Sagets). Les Moyria en furent les seigneurs jusqu'en 1780.



▲ Fig. 1 : situation géographique de Jujurieux.

► Fig. 2 : la Tour des Échelles. (Les peintures sont au premier étage du bâtiment de gauche).



3. DELOMIER, KERSUZAN, « Le château de Pont-d'Ain, place militaire... »

4. Philibert était le fils du duc Philippe de Savoie et de Marguerite de Bourbon (morte à Pont-d'Ain en 1483). Il était le frère cadet de Louise de Savoie, mère de François I^{er} née à Pont-d'Ain en 1476. Il était lui-même né à Pont-d'Ain (1480) et y avait passé une partie de sa prime enfance, sa vie de duc dès son avènement (1497) puis son mariage avec Marguerite d'Autriche (1501). Il est mort à Pont-d'Ain (1504). Philibert affectionnait beaucoup ce château (au point d'y transférer le Saint Suaire normalement déposé dans la chapelle palatine du château de Chambéry). C'est pour cette raison qu'il demanda que son cœur soit déposé dans l'église de la ville. Voir KERSUZAN, « Le château de Pont-d'Ain, berceau... »

dans leur représentation. Pourtant, aussi étonnant que cela puisse paraître, les différences entre la réalité et les figurations ne sont pas des erreurs ni des maladroites. Les buts étaient plutôt d'exprimer le prestigieux environnement social du seigneur de la Tour.

Faire représenter en peinture, dans une salle de la grande tour, huit châteaux dont trois seulement sont au maître des lieux, est une démarche qui nous semble peu logique eu égard à la fonction de ce genre de décor qui était de vanter la noblesse et la puissance du commanditaire. Le sire de la Tour des Échelles n'était seigneur que de trois maisons fortes, mais il se flattait d'être entouré de châteaux chargés d'histoire et tenus par des princes de haute lignée. Tous les seigneurs de son rang ne pouvaient pas en dire autant. La fierté qu'il tirait d'être le voisin de prestigieux personnages était si grande qu'il a privilégié les représentations de leurs châteaux en leur donnant une place au moins égale aux siens. Il a même valorisé, bien au-dessus de tous, le château qui avait vu naître puis qui avait hébergé de nombreux princes et princesses de Savoie. Le seigneur de la Tour a su rester à sa place dans la hiérarchie nobiliaire, mais c'est par son entourage qu'il a exprimé sa légitime fierté de petit noble.

Sept peintures pour huit châteaux

Les historiens de l'art qui ont étudié ces peintures en vu de leur classement les avaient datées du règne de Louis XIII (1610-1643). Un détail sur l'une d'elle (Pont-d'Ain) permet de les dater plus précisément. Au printemps 1623, une très forte crue de l'Ain³ emporta le chœur de l'église de la ville avec la châsse qui contenait le cœur de Philibert le Beau, duc de Savoie (mort en 1504)⁴. Sur la peinture représentant Pont-d'Ain, on voit deux maçons en train de reconstruire le chevet de cette église (fig. 3).



◀ Fig. 3 : détail de la peinture de Pont-d'Ain.

La réparation fut sans doute effectuée peu de temps après la catastrophe et nous pouvons raisonnablement dater le relevé sur place à l'été 1623. Les esquisses des autres châteaux furent sans doute réalisées à la même époque. L'ensemble des croquis fut présenté au commanditaire avant de commencer les peintures. Comme les autres figurations sont de même facture que celle de Pont-d'Ain, nous pouvons en déduire qu'elles ont été peintes l'une après l'autre, entre 1623 et 1624, par le même artiste.

Ces peintures se situent au premier étage, à l'extrémité sud du corps de logis moderne. Mais jusqu'à la Révolution, quand elle fut saccagée, cette partie du bâtiment était la grande tour de la maison forte. L'importante épaisseur du mur que l'on traverse pour y entrer témoigne de cette ancienne construction. Des restaurations multiples ont été réalisées depuis le XIX^e siècle, entre autre la mise à niveau du plancher de l'ancienne tour avec celui du corps de logis. De ce fait, on voit de nos jours les peintures sur un sol plus bas que celui d'origine. La pièce mesure environ 6 × 7 m et est éclairée par trois fenêtres percées au milieu des trois murs faisant façade. Les peintures se trouvent de part et d'autre de ces fenêtres sauf une, la plus grande, qui est sur le mur mitoyen.

Sur le mur au sud-ouest, à droite d'une fenêtre à croisée de l'époque médiévale, se trouve une première figuration de la Tour des Échelles vue depuis le nord. On aperçoit au loin, sur le flanc de la montagne, le château de Varey et son bourg (fig. 7). Le château et la ville de Poncin sont à gauche de la fenêtre (fig. 6). Sur le mur au sud-est, à droite d'une fenêtre qui fut agrandie au XVIII^e siècle, on retrouve la Tour des Échelles, mais vue depuis le sud (fig. 9), tandis que la maison forte de Châtillon-de-Cornelle est figurée de l'autre côté (fig. 8). Ces quatre peintures ont été restaurées. Sur le mur du nord-est, une petite fenêtre fut ouverte au XIX^e siècle à la place d'une cheminée construite à l'époque de Louis XV, elle-même remplaçant une fenêtre à croisée du Moyen Âge. À droite de cette fenêtre se trouve une vue du Châtelard de Luire (fig. 5) et à gauche une vue en perspective de trois châteaux (fig. 4). Au premier plan, le château de Cornillon à Saint-Rambert-en-Bugey, au second, la forteresse de Saint-Germain-d'Ambérieu avec les deux maisons fortes qu'elle domine⁵, et au troisième, la bâtie des Allymes. La bâtie de Luisandre n'est pas représentée au-dessus des Allymes car, déjà en mauvais état au XV^e siècle⁶, elle était sans doute en ruines en 1623. Il ne reste que la moitié supérieure de ce panneau, le bas ayant été rogné par la pose de la cheminée. Sur le mur mitoyen, au nord-ouest, se trouve l'image du château et de la ville de Pont-d'Ain (fig. 10) dont les mesures sont les plus grandes (4 m à la base pour 2,50 m en hauteur). Les six autres images mesurent environ 1,80 m en hauteur par 0,80 m en largeur.

5. Ces maisons fortes furent construites au XV^e siècle, par deux familles originaires de Franche-Comté à qui le duc de Savoie avait inféodé une partie de la pente entre le château et le bourg neuf. Elles portent le nom de ces familles et sont appelées tour de Gy et tour Morier.

6. KERSUZAN, *La bâtie de Luisandre...* p. 76.

Les panneaux sont entourés par un cadre peint imitant le bois, pour faire croire que ce sont des tableaux sur toile. Au XVIII^e siècle, l'ensemble de ces peintures fut mis en scène. De fausses colonnes furent ajoutées de part et d'autre des peintures et une balustrade, dont la base se trouvait au ras du plancher d'origine, fut peinte en dessous des représentations. Ces sortes de

▼ Fig. 4 : le château de Cornillon et le château de Saint-Germain.



▼ Fig. 5 : le châtelard de Luire.



▲ Fig. 6 : le château et la ville de Poncin.



▲ Fig. 7 : la Tour des Échelles (vue du nord).

▼ Fig. 8 : la maison forte de Châtillon-de-Cornelle.



▼ Fig. 9 : la Tour des Échelles (vue du sud).



trompe l'œil, assez maladroits, voulaient figurer une galerie extérieure d'où les châteaux auraient été visibles.

La position des châteaux sur les murs n'est pas en correspondance avec leur situation géographique réelle. Poncin se trouve sur le mur du sud-ouest alors qu'il se situe au nord de la Tour des Échelles. Sa place aurait pu être sur le mur du nord-est, d'autant plus qu'il est représenté depuis le sud. Le Châtelard de Luire est peint sur le mur du nord-est alors qu'il se trouve géographiquement au sud-est. Les châteaux de Cornillon, de Saint-Germain et des Allymes sont figurés sur le même mur du nord-est tandis qu'ils se dressent au sud de la Tour des Échelles. Il n'y a que Pont-d'Ain (sur le mur au nord-ouest) et Châtillon-de-Cornelle (sur le mur du sud-est) qui ont une position picturale correspondant à leur juste emplacement géographique. Ainsi, la disposition des représentations ne semble pas logique eu égard aux colonnes et aux balustrades qui veulent faire passer les images pour des vues extérieures en trompe l'œil. Mais comme ces dernières étaient à l'origine figurées comme des tableaux accrochés aux murs, il n'y avait pas lieu de les peindre sur le côté correspondant à leur position topographique et, de ce fait, leur exposition pouvait être aléatoire.

▼ Fig. 10 : le château et la ville de Pont-d'Ain.



Les châteaux sont représentés tels qu'ils étaient au premier quart du XVII^e siècle – sans les dégradations de l'année 1600 – sans doute à partir de dessins ou d'esquisses tracés depuis les abords de chacun d'eux. Les prises de vues et leur reproduction sur les murs de la Tour correspondent assez bien à ce que l'on peut encore voir des châteaux quand on se place dans le même angle de vue que l'artiste. Cela est possible parce que les environnements topographiques n'ont quasiment pas changé et que les dégâts de la Révolution et les remaniements du XIX^e siècle ont quand même laissé des vestiges importants et nombreux.

Bien sûr et comme toujours, les proportions ne sont souvent pas justes. Les dimensions des éléments représentatifs et emblématiques du pouvoir comme les grandes tours ou les *aulae* sont nettement exagérées par rapport aux autres constructions. En matière picturale, c'était, depuis le Moyen Âge, la façon logique et incontournable d'exprimer la primauté et l'importance de ces symboles nobiliaires. Pour autant, les huit châteaux sont parfaitement reconnaissables. C'est d'ailleurs par la qualité des reproductions que chacun d'eux a pu être identifié puisqu'il n'existe pas de texte connu qui décrive ces peintures en leur donnant le nom du château correspondant.

La fierté de l'un par la gloire des autres

Les Moyria n'étaient les maîtres que de trois des huit fortifications représentées : la Tour des Échelles, le châtelard de Luire et la maison forte de Châtillon-de-Cornelle. Contrairement à ses propres biens, les autres étaient de véritables forteresses appartenant à divers seigneurs de haut rang. Le château de Cornillon et celui de Saint-Germain composaient une partie du marquisat de Saint-Rambert. Ils avaient été donnés au bâtard de Savoie en 1607. Les Allymes étaient aux Lucinge, dont René, le plus éminent des membres, était mort en 1615. Depuis 1610, le château et la ville de Pont-d'Ain étaient à François de Bonne, duc de Lesdiguières. À la fin du XVI^e siècle, Poncin était passé aux mains du duc de Nemours, un lointain membre de la famille de Savoie⁷. Ces châteaux étaient tous situés dans les environs proches de Jujurieux. Poncin, au nord, la maison forte de Châtillon-de-Cornelle à l'est et le Châtelard de Luire au sud-est ne sont distants que de 3 km. Pont-d'Ain est à 5 km à l'ouest, Cornillon et les châteaux vus en perspective sont à une dizaine de kilomètres au sud.

Si le caractère décoratif de ces peintures est indéniable, le chevalier de Moyria voulut tout d'abord montrer qu'il était le voisin de puissants seigneurs et que sa richesse et sa puissance, certes bien moins importantes, côtoyaient des châteaux de ducs, marquis et grands diplomates du royaume de France. Il était sans doute très fier de cette situation, ainsi qu'en témoigne l'immense représentation de Pont-d'Ain où tant de princes et princesses de Savoie (dont la mère d'un roi) étaient nés⁸.

Il aurait pu faire peindre ses propres maisons fortes plusieurs fois avec, pour chacune, un angle de vue différent. Mais il resta modeste et ne le fit

7. Pour l'histoire des familles qui tinrent ces châteaux et maisons fortes, voir GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey...* p. 87-88, 91-92, 95-97. Pour l'histoire de ces châteaux, voir KERSUZAN, « Le château de Pont-d'Ain, berceau... »

8. KERSUZAN, « Le château de Pont-d'Ain... »

que pour la Tour des Échelles. Les images de ses trois maisons fortes sont de la même taille que les châteaux. Celle représentant le Châtelard de Luire est même plus étroite (sans doute à cause de la fenêtre à meneau de l'origine).

C'est bien dans cet esprit de prestigieux voisinage que les peintures furent réalisées. En effet, à l'exception des Allymes, tous ces édifices avaient été particulièrement endommagés en 1600 par le maréchal Biron durant le conflit franco-savoyard⁹. Le bouillant maréchal, au service du roi Henri IV, les avait fait miner les uns après les autres et ils n'étaient plus habitables ni défendables. Ils ne furent jamais réparés, à l'exception de Pont-d'Ain où l'*aula* (grande salle) fut restaurée par Lesdiguières quand il en devint le maître en 1610. Pourtant, aucune des dégradations ou destructions opérées par Biron n'apparaît sur les peintures. Les tours, les murailles et les toitures sont toutes en parfait état. Ce qui, moins de 25 ans après le passage des armées françaises, n'était évidemment pas le cas. Il est vrai que, dans le cadre d'une représentation quelque peu narcissique et orgueilleuse de son puissant voisinage, le sire de Moyria n'avait logiquement aucun intérêt à faire voir, sur les murs de la grande salle de son donjon, des châteaux démantelés et des tours décoiffées.

Des sources iconographiques de premier ordre

La justesse des vues n'a pas empêché le dessinateur de prendre quelques libertés avec la réalité. Mais c'était pour la bonne cause des représentations. Il a effectué des rapprochements de sites éloignés pour la suite en perspective, et des adaptations de formes pour la peinture du château de Pont-d'Ain. Ces modifications offrent l'avantage de nous montrer des éléments architecturaux et des positions de bâtiments qui n'existent plus et pour lesquels les textes sont imprécis.

Le château de Cornillon (fig. 8 et 12)

Sur la peinture qui représente une ligne de châteaux, il est traditionnellement établi que l'édifice visible au premier plan est la bâtie de Saint-Denis. Cette affirmation s'appuie sur la situation géographique de cette fortification qui se dresse dans l'axe de Saint-Germain et des Allymes. Pourtant, ce n'est pas elle qui est représentée mais le château de Cornillon à Saint-Rambert-en-Bugey. En effet, le château qui est peint ne ressemble en rien à ce qu'était cette bâtie¹⁰. Les différences entre peinture et réalité archéologique auraient dû attirer l'attention des historiens de l'art : les six autres peintures sont beaucoup plus similaires à la réalité. Il est vrai que le rapprochement avec le château de Cornillon n'était pas évident à faire puisque celui-ci se trouve à 10 km à l'est et qu'il n'est pas visible depuis le lieu de prise de vue de Saint-Germain. Cependant, une observation minutieuse de la peinture permet de voir que l'abbaye de Saint-Rambert est figurée au bas du château et que Saint-Germain est sur la gauche (donc à l'ouest) comme cela est topographiquement le cas. L'artiste a opéré un rapprochement géographique

important qui correspond au désir de représenter, sur une même image, les deux châteaux du marquis de Saint-Rambert, noble de haute lignée que le sire de Moyria s'enorgueillissait d'avoir pour voisin.

Le tableau a nécessité trois prises de vue. Pour Cornillon, elle fut faite depuis le sud-est, sur les hauteurs qui dominent l'abbaye, le château et le bourg (fig. 10 et 11). La vue du château de Saint-Germain fut réalisée depuis la rive droite de l'Albarine, petite rivière impétueuse qui coule au pied du promontoire sur lequel il est construit¹¹. En raison de l'éloignement, il est impossible de voir le château des Allymes tel qu'il est représenté. L'artiste s'est installé dans la basse-cour du château de Saint-Germain, près de la tour ouverte à la gorge, au nord de la façade fortifiée où se situait l'entrée dans la forteresse. De ces trois relevés, l'auteur de la peinture a effectué un « fondu-enchaîné » dont le plus important est le rapprochement du château de Cornillon-Saint-Rambert.

La bâtie de Saint-Denis, qui était alors aux sires d'Oncieu¹², nobles locaux du même rang que les Moyria, ne pouvait être mise sur le même échelon. Surtout, le mandement de Saint-Denis s'étendait au sud de la bâtie et n'était pas voisin de la Tour des Échelles. Il n'y avait donc pas lieu de s'en glorifier ni raison de la représenter. Pour autant, la bâtie de Saint-Denis figurait peut-être dans la moitié disparue de la peinture. Si cela était le cas, elle devait être représentée depuis le sud-est par rapport à l'angle de vue des autres châteaux. La façade d'entrée nous aurait été visible et la grande tour (que l'on pourrait aisément reconnaître, car elle est très bien conservée de nos jours), serait située sur la gauche.

Le château de Cornillon se situe en face de l'abbaye de Saint-Rambert, au sommet de l'escarpement qui domine, à l'est, le cours du Brévon. Il fut construit par les moines qui venaient s'y réfugier en temps de crise. À la fin du XII^e siècle, l'abbaye était prise dans la tourmente des rivalités voisines (Savoie, Coligny, Thoire-Villars) et l'abbé Régnier ne parvenait plus à se faire obéir par ses vassaux. En 1196, il plaça son abbaye et ses biens sous la garde du comte Thomas I^{er} de Savoie¹³. Le comte recevait le château à perpétuité avec la charge de l'entretenir et de le défendre. La seigneurie abbatiale devenait une châtellenie savoyarde dont le château était le centre. Les comptes rendus par l'officier comtal sont conservés aux archives départementales de la Côte-d'Or¹⁴.

Le petit château de Cornillon-Saint-Rambert est en ruines, mais son emprise au sol et les vestiges conservés sont assez éloquents pour voir avec certitude que c'est ce château qui a été peint dans la Tour des Échelles. La grande tour de Cornillon est à gauche de la façade et la porte d'entrée est percée dans la courtine au pied de cette tour, comme cela est figuré sur la peinture. L'extrémité droite de cette façade est en avancée et flanque la muraille élevée entre elle et la grande tour. L'autre côté de l'angle est au bord du ravin et est renforcé par un puissant contrefort (fig. 11). Tout cela est bien visible sur la peinture (fig. 12). Les deux autres petites tours représentées dans le fond de la peinture existaient vraiment à Cornillon. L'ensemble ressemble

9. GACON, *Histoire de Bresse et de Bugey...* p. 245-263 ; DUFOUR, « La paix de Lyon... »

10. Sur la peinture murale, la grande tour est à l'extrémité gauche de la courtine. Elle est ouverte de nombreuses fenêtres et couverte d'un toit. La grande tour de Saint-Denis est très bien conservée de nos jours. Elle aurait dû être figurée sur la droite de la peinture s'il s'était agi d'elle. De plus cette grande tour est quasiment aveugle et n'avait pas de toiture. Quant aux trois autres petites tours de l'image, elles n'existaient pas à Saint-Denis. Enfin, l'entrée dans la bâtie se trouvait de l'autre côté de la façade représentée, c'est-à-dire à l'est, sur le promontoire qui était barré par un fossé et non dans la pente, à l'ouest de la fortification ainsi que cela est figuré.

11. Des cartes postales éditées au début du XX^e siècle et prises à partir du même point de vue, donnent exactement la même vision, mais en ruine, du château et du bourg castral.

12. GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey...* p. 94-95.

13. L'acte de pariage a été transcrit par GUICHENON, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie...* Pr. p. 45.

14. Ces comptes ont été en partie édités. Pour le compte de 1272 : CHIAUDANO (Mario), *La finanza sabauda nel sec XIII, I. I rendiconti des dominio dal 1257 al 1285*, Corpus Chartarum Italiae. Fonti e studi di storia Sabauda, I, (Coll. Biblioteca della Societa storica subalpina, CXXXI), Turin, 1933, p. 45-47. Pour les comptes allant de 1299 à 1340 (les dépenses uniquement) : CATTIN, « Le château de Saint-Rambert... »



▲ Fig. 11 : le château de Cornillon (la grande tour est à gauche).

▼ Fig. 12 : peinture du château de Cornillon (détail).



▲ Fig. 13 : les traces de la barbancane du château de Cornillon.

beaucoup à ce que donne à voir la peinture¹⁵, en tout cas davantage que Saint-Denis.

Enfin, le système d'entrée dans la fortification représentée est exactement le même que celui de Cornillon. La grande tour et la façade d'entrée se situent à l'ouest, comme cela est dessiné, et dans le large fossé qui barrait l'éperon se dressait une petite tour cylindrique dans laquelle on pénétrait par une poterne percée en face du château. Un escalier de bois, facilement démontable, menait de cette porte à une plate-forme au bord de laquelle s'abattait un pont-levis. Ce pont était manipulé depuis une esplanade fortifiée en avant de la porte dans le château. La petite tour était donc une sorte de barbancane et la plate-forme un sas d'entrée. L'entrée dans le château ne pouvait être que piétonnier. La trace au sol de cette barbancane est encore bien visible à Cornillon (fig. 13).

La tour cylindrique représentée en peinture en avant de la porte, avec un lanternon au sommet de son toit, est l'ancienne barbancane du château, transformée en pigeonnier à une date inconnue. Ce pigeonnier était en usage à l'époque des peintures murales puisque le château de Cornillon était habité. L'esplanade et le fossé n'apparaissent pas sur la représentation parce que le fossé qui barrait l'éperon avait été comblé. Le château n'ayant plus de vocation militaire, il n'était plus nécessaire d'avoir un accès compliqué et peu confortable. L'entrée dans le château se faisait désormais de plain-pied.

15. Les fenêtres à traverser du château n'existaient pas au Moyen Âge. Elles furent installées au xv^e siècle, quand le bâtiment perdit sa vocation militaire.

Ce système d'accès se retrouve à l'identique à la bâtie des Allymes où la tour d'entrée est conservée jusqu'au niveau de la plate-forme (fig. 14 et 15). À l'extrémité de l'esplanade, une des deux crapaudines de pierre dans lesquelles tournait l'axe du pont-levis est conservée. C'était un système d'accès fort usité dans la région pour les châteaux de moindre taille et les petites fortifications de frontière. À l'instar de Cornillon, le fossé avait été comblé au XVI^e siècle et la barbacane n'était plus visible avant les fouilles archéologiques faites au début des années 1970¹⁶.

Eu égard aux similitudes des concepts de fortification et de défense dans la région, rien n'interdit de penser que la bâtie de Saint-Denis possédait le même système d'entrée. Le cône de terre qui se trouve sur le chemin d'accès en avant de cette bâtie pourrait en être le témoin archéologique.

16. MANDY, « La barbacane des Allymes... »



▲ Fig. 14 : l'entrée dans la bâtie des Allymes.



▲ Fig. 15 : la barbacane des Allymes.

La chapelle du château de Pont-d'Ain (fig. 10 et 16)

Le château de Pont-d'Ain se dresse à l'extrémité sud du Revermont, sur le bord d'un promontoire bordé à l'ouest par une petite rivière (le Suran) et, du nord-est au sud, par la rivière d'Ain. Ce relief peu élevé, aux pentes raides mais courtes, domine la plaine de l'Ain avec le plateau des Dombes à l'ouest et les montagnes du Bugey à l'est. Le site se trouve aux confins de plusieurs régions et à la jonction des routes qui, au Moyen Âge, menaient vers Lyon, la Bourgogne et l'Italie.

Ce château et son territoire faisaient partie du riche bailliage de Bresse¹⁷ qui composait une part importante de l'apanage des princes héritiers de Savoie¹⁸. Forteresse au rôle exclusivement militaire depuis sa construction en 1296, elle fut largement remaniée à partir de 1335 par le comte Aymon (1291-1329-†1343). Celui-ci, sans rien lui faire perdre de ses capacités défensives, la transforma en une vaste et luxueuse résidence et les héritiers apanagés prirent alors l'habitude de vivre ici. Plusieurs mariages princiers se célébrèrent au château et les futures comtesses y passèrent souvent leurs

17. La seigneurie de Bagé est entrée en 1272 dans les États de Savoie par le mariage de Sibylle de Bagé avec le futur comte Amédée V. KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey...* p. 29-32.

18. C'est à la mort de Sibylle de Bagé, en 1294, que cette province devint traditionnellement l'apanage des héritiers de la maison de Savoie, *ibid.*

derniers mois de grossesse et y accouchaient¹⁹.

Quoique mineur lorsqu'il devint comte, Amédée VI (1343-1383) continua l'œuvre de son père et poursuivit les constructions de l'immense maréchalerie et de la chapelle castrale, sous l'égide de ses tuteurs. Il existait avant 1242 – les comptes en témoignent – une chapelle privée contiguë à la chambre haute du seigneur, dans la partie occidentale de l'*aula*²⁰, mais ce n'était qu'un oratoire privé. En raison de l'importance de Pont-d'Ain dans le réseau castral savoyard, il était difficile d'imaginer qu'un si grand château n'ait pas été pourvu d'une grande chapelle qui, au même titre que la *magna turris*, la *camera* et l'*aula*, faisait partie des signes représentatifs du pouvoir.

Les comptes de Pont-d'Ain sont, de tous les comptes des châtellenies savoyardes, les plus nombreux et les plus suivis à nous être parvenus²¹. Ils nous parlent de la construction de cette chapelle avec une impressionnante quantité de détails. Ainsi, il nous serait très certainement possible de la reconstruire en suivant les descriptions qui nous sont données²². Mais toute chose a son défaut et celui des comptes est de ne jamais nous dire précisément à quel endroit du château la chapelle fut construite. Les renseignements indirects nous permettent néanmoins de la situer approximativement. La chapelle se trouvait près de la grande salle (*iuxta aulam maiorem*), à l'extrémité nord du grand mur qui domine la basse-cour contre lequel elle était appuyée (*pro embochiandis ... curtinas castris iuxta pratum adverta capellam usque ad viam orbam*). Comme il n'en reste rien de visible sur le sol, il n'est pas possible de la repérer sur le terrain.

Heureusement, aux sources manuscrites s'ajoute la peinture murale de la Tour des Échelles (fig. 16). Sur le vaste panneau, le château est vu depuis le bord de la rivière, sur la rive opposée à celle de la ville et du château, à l'endroit où le canal creusé en 1340 pour alimenter le moulin flottant rejoint le cours de l'Ain. La largeur du canal est un peu exagérée. Depuis l'Ain, les très hautes murailles de la basse-cour et de la haute-cour qui ont servi de murs de soutènement aux terrasses réalisées ici en 1335²³ ne permettaient pas de voir l'intérieur du château. L'artiste les a supprimées pour nous montrer un vaste terrain engazonné, descendant en pente douce vers la ville et la rivière, ce qui était loin d'être le cas. Il a donc peint, sans faire disparaître totalement les caractères militaires d'origine, un château de plaisance assez idéalisé.

Néanmoins, malgré les déformations apportées à la réalité, on retrouve une bonne partie des bâtiments même si les proportions sont parfois un peu étonnantes. Grâce à cette peinture, nous avons la confirmation de ce que suggèrent les comptes et nous pouvons replacer avec certitude la chapelle dans l'enceinte castrale. La « chapelle neuve », ainsi que les comptes nomment parfois cet édifice, était orientée et s'appuyait bien contre l'énorme mur de soutènement. Cette chapelle était réservée à l'usage du prince et de sa cour, il était donc logique qu'elle s'élève à proximité de sa résidence, mais son emprise au sol aurait trop diminué l'espace de la haute-cour et passablement compliqué les circulations vers les cuisines et la maréchalerie. La solution

19. KERSUZAN, « Le château de Pont-d'Ain, berceau... » ; DELOMIER, KERSUZAN, « Le château de Pont-d'Ain, place militaire... »

20. KERSUZAN, « La construction de la chapelle castrale de Pont-d'Ain d'après les comptes de la châtellenie, (1342-1344) », *Actes du VI^e colloque biennal de Pommiers, 2009*, A.C.P. 2010, p. 7-18.

21. Ces comptes sont conservés aux archives départementales de la Côte-d'Or. Ceux concernant la construction de la chapelle sont sous la cote B 9026 et B 9027.

22. Il semble que le coût total de cette construction ait été entièrement pris en charge par la châtellenie. En effet, je n'ai trouvé aucun paiement, aucun apport de matériaux, aucune aide matérielle ni de salaire d'ouvriers payé par une ou plusieurs des châtellenies des bailliages de Bresse ou du Bugey durant cette période. Il se pourrait toutefois que ce soit la châtellenie de Seyssel qui ait payé le transport des pierres tirées de la carrière de Choyot (Choin) pour faire le tympan sculpté. En effet, ce transport n'apparaît pas dans les comptes de Pont-d'Ain et ceux de Seyssel sont perdus pour cette époque. ADCO, B 9027, peau 25, compte de la châtellenie de Pont-d'Ain, 1342-1346.

23. KERSUZAN, « Le château de Pont-d'Ain... »

était de l'édifier dans la basse-cour, avec assez de hauteur pour que son accès soit direct depuis la haute-cour.

À cette position sur le terrain correspondaient plusieurs autres considérations. Symboliquement, sa situation exprimait à la fois l'ascension vers les lieux du pouvoir comtal et vers le pouvoir suprême de Dieu. Militairement, la chapelle se trouvait dans l'axe des entrées nord et est du château et à proximité immédiate de l'entrée dans la haute-cour et de la tour-porche qui en commandait l'accès. Outre l'usage effectivement défensif qu'elle pouvait offrir en permettant à des arbalétriers de tirer sur l'ennemi par les fenêtres hautes, elle pouvait réfréner les assauts des assaillants en leur faisant courir le risque d'atteindre le lieu consacré en bombardant ou en incendiant les portes du château.

Selon les descriptions confirmées par la peinture, le chevet de la chapelle était constitué de trois murs à pans coupés, lui donnant la forme d'un demi-hexagone. Les deux angles avec les murs latéraux étaient respectivement épaulés par un puissant contrefort qui venait contrebuter la poussée de l'arc triomphal tendu entre le chœur et la nef. Deux autres contreforts situés aux angles des pans coupés du chevet contrebutaient la poussée des deux arcs en pierre qui formaient le plafond du chœur.

La base des murs était en pierre de taille, le reste étant constitué des pierres provenant de l'élargissement et de l'approfondissement des fossés du château. Le sol de la chapelle, d'un niveau légèrement plus élevé que celui de la haute-cour, était un plancher, dont les poutres étaient posées d'un mur latéral à l'autre sur un retrait des maçonneries. Cela déterminait deux espaces superposés dont celui du bas pouvait avoir une fonction de



► Fig. 16 : la chapelle dans le château de Pont-d'Ain.

Les peintures murales de la Tour des Échelles

réserves ou de prison, comme c'était souvent le cas en d'autres châteaux²³. On pouvait y entrer par une porte dérobée, située sur la façade sud parce que moins exposée, dont les piédroits et le cintre étaient en pierre de taille. Une grande fenêtre à meneau et traverse éclairait cet espace.

Depuis la haute-cour, on accédait à la porte de la chapelle par des marches en pierre de taille qui rattrapaient la différence réelle, mais symboliquement voulue, des niveaux. Cette porte était double, c'est-à-dire qu'il y avait deux vantaux séparés par un trumeau. Au-dessus, le tympan sculpté en calcaire blanc²⁴ représentait la vierge. Il était ourlé d'une frise de feuillage finement ouvragé et entouré par trois voussures.

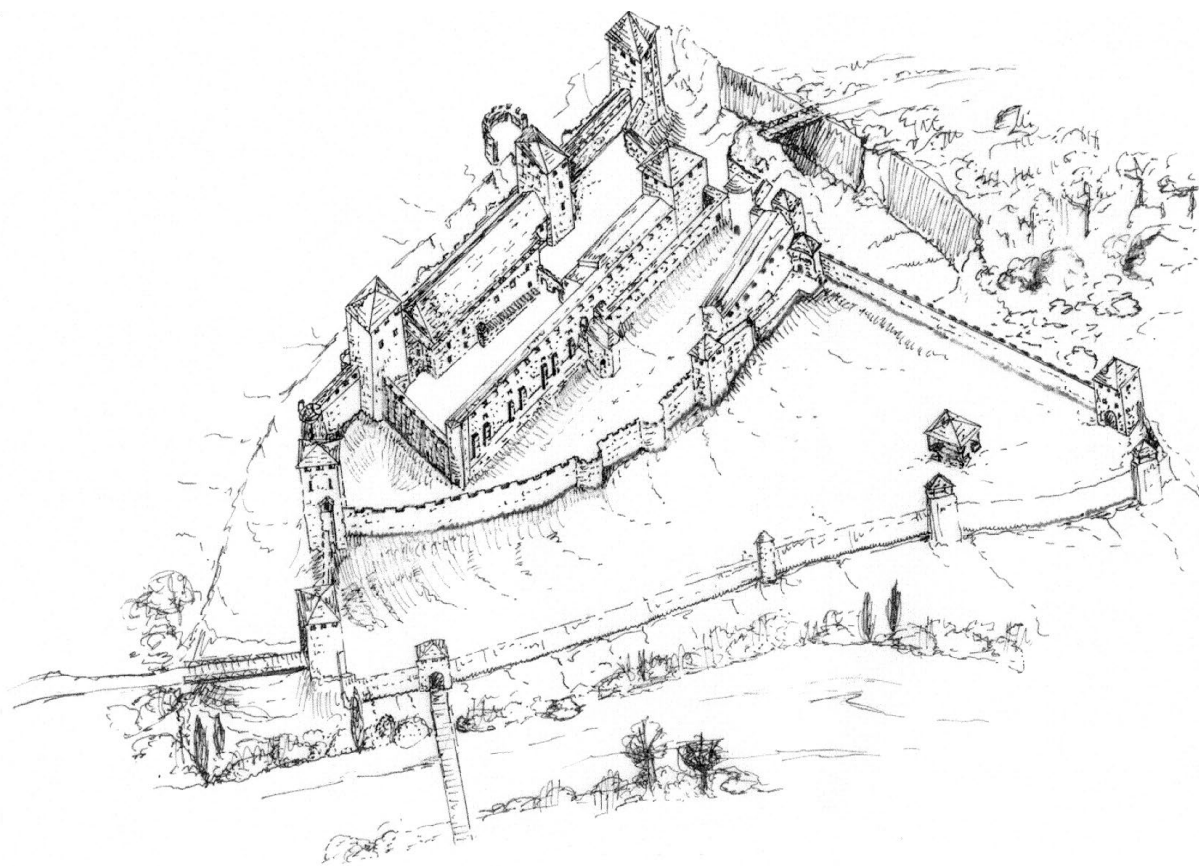
Une fenêtre, haute et géminée, éclairait le chœur de la chapelle. Les ouvertures de cette fenêtre étaient encadrées par des colonnettes. Le mur méridional était percé de trois petites fenêtres bien visibles sur la peinture. Elles étaient de forme carrée et leur encadrement était décoré d'une guirlande de feuillage. Il n'est jamais fait mention de verrerie pour fermer toutes ces fenêtres, en revanche elles étaient toutes équipées de volets de

23. ADCO, B 9747 (1), peau 7, compte de la châtellenie de Saint-Rambert, 1334-1335.

24. Il venait des carrières de Choin, au nord de Seyssel.



◀ Fig. 17 : essai de reconstitution de la chapelle vue depuis la basse-cour.



▲ Fig. 18 : essai de reconstitution du château de Pont-d'Ain.

bois avec des fermetures en fer. La charpente se composait d'une toiture en carène de bateau avec quatre entrants qui servaient également de tirants pour les murs gouttereaux. Mille liteaux furent cloués aux varangues et le plafond de la nef avait la forme d'une voûte en arc brisé.

Il est évident qu'aucune peinture ou enluminure ne peut nous donner des informations aussi précises que les textes comptables quant aux techniques, matériaux et décorations mis en œuvre. Les deux exemples précédents illustrent parfaitement la complémentarité des sources. Les images nous donnent des renseignements sur des éléments disparus et précisent ou redressent les sources écrites qui sont souvent suggestives. Les textes nous indiquent ce que les images nous montrent mais ne nous expliquent pas.

Conclusion

L'ensemble assez exceptionnel des sept peintures murales de la Tour des Échelles à Jujurieux dans le département de l'Ain montre huit châteaux d'origine médiévale à une date très précise (1623-1624). Ces vues sont comme des relais entre le Moyen Âge et notre époque puisqu'elles permettent de voir ces fortifications deux siècles après le Moyen Âge, mais avant les transformations et aménagements du XIX^e siècle.

Comme souvent, ces représentations ne sont pas strictement fidèles à la réalité. Non pas que l'artiste ait été maladroit, le souci de vérité n'était pas dans son propos ni dans celui du commanditaire²⁵, mais il a sciemment adapté les représentations à ce qu'il fallait montrer. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les modifications sont sources de connaissances pour les structures architecturales et les positions d'édifices dans l'enceinte. L'exemple des châteaux de Cornillon et de Pont-d'Ain est significatif car ces fortifications, par ailleurs très bien documentées, souffraient de manques importants quant à certains éléments architecturaux qui les constituaient. Ce n'est donc pas le moindre des intérêts de ces peintures, tant sur la forme que sur le fond.

Sept peintures pour huit châteaux, dont cinq ne représentent pas les biens du seigneur qui les a fait réaliser, ont de quoi paraître surprenantes. Mais l'identité même des autres châteaux est en soit une réponse à cet autre paradoxe. Le voisinage de grands châteaux appartenant à des princes de haute lignée était un élément de fierté pour le sire de Moyria qui a trouvé ainsi le moyen de rehausser l'expression de sa noblesse par rapport aux nombreux autres barons de la région.

Les peintures de la Tour des Échelles sont donc d'une richesse incommensurable tant du point de vue esthétique, pictural, architectural que psychologique, pour autant que l'on puisse faire une juste analyse de la mentalité qui a présidé à leur réalisation.

25. ALEXANDRE-BIDON (Danielle), « Vrai ou Faux ? L'apport de l'iconographie à l'étude des châteaux médiévaux », *Le château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e siècles)* Actes du colloque de Lyon 1988, *Perspectives de la recherche en Rhône-Alpes*. Paris : MSH, 1991, p. 43-56. (Documents d'Archéologie Française, 31).

Bibliographie

- CATTIN (Paul), « Le château de Saint-Rambert au début du XIV^e siècle », *Cahiers René de Lucinge*, t. 30, 1995.
- DELOMIER (Chantal), KERSUZAN (Alain), « Le château de Pont-d'Ain, place militaire et résidence comtale : nouvelles données livrées par l'archéologie du bâti », in : *Brou, un monument européen à l'aube de la Renaissance*, Actes du colloque scientifique international de Brou - Bourg-en-Bresse, oct. 2006, Paris : Éditions du Patrimoine, 2009, p. 27-42.
- DUFOUR (Alain), « La paix de Lyon et la conjuration de Biron », *Journal des savants*, vol. 1, 1965, p. 428-455.
- GACON (François), *Histoire de Bresse et du Bugey*, Bourg-en-Bresse : imp. Bottier, 1825, p. 245-263.
- GUICHENON (Samuel), *Histoire de Bresse et de Bugey*, Lyon : Huguetin, 1650, rééd. Roanne : Horwarth, 1979.
- KERSUZAN (Alain), *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné, 1282-1355*, Lyon : PUL, 2004.
- KERSUZAN (Alain), « Le château de Pont-d'Ain, berceau des comtes et ducs de Savoie », *Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord, Amour et château*, Périgueux, septembre 2012, Bordeaux : Ausonius, 2013.
- KERSUZAN (Alain), *La bâtie de Luisandre. Histoire et archéologie d'une fortification savoyarde de frontière au XIV^e siècle*, Chambéry : LLLS Université de Savoie, 2010.
- MANDY (Bernard), « La barbacane des Allymes, étude archéologique », *Cahiers René de Lucinge*, t. 19, 1975, p. 4-II.



Une source entre réel et imaginaire : les Albums de Croÿ (fin XVI^e siècle) et leur utilisation par l'historien de l'architecture Le cas des demeures seigneuriales en Hainaut

CLÉMENCE MATHIEU

Docteur en histoire de l'art et archéologie,
chercheur post-doctorant de la Fondation Wiener Anspach, Cambridge.

Résumé

L'article considérera dans quelle mesure les Albums de Croÿ peuvent servir de source d'analyse à l'historien de l'architecture. Ces œuvres de prestige à prétention artistique sont constituées d'une série importante de gouaches réalisées par Adrien de Montigny, peintre de Valenciennes, pour le compte du duc Charles de Croÿ, de 1595 à 1611, afin de faciliter la gestion de ces domaines. Ces gouaches, aujourd'hui publiées sous la forme de 26 volumes, constituent une source iconographique exceptionnelle, qu'il est important de replacer dans le contexte de la peinture de l'époque et de ses conventions.

Les habitats de la petite noblesse, dans les anciens Pays-Bas méridionaux en général et dans l'ancien comté de Hainaut en particulier, à l'époque que l'on appelle la Renaissance et les Temps Modernes, n'ont guère fait l'objet d'études approfondies. Quelques-uns, les plus célèbres, se sont vus consacrer des notices rapides dans des ouvrages de grande diffusion¹. Il n'y a rien de comparable, pour le Hainaut, ni même pour l'ensemble des anciens Pays-Bas, aux études consacrées à la région d'Utrecht², à la Hollande³ et à la région d'Anvers⁴ ou, pour une période plus ancienne à la Bourgogne⁵, à la Lorraine⁶, à l'essai d'Élisabeth Sirot pour la France⁷, ou même à une approche basée sur l'analyse des documents graphiques qui souligne l'intérêt du thème, comme cela a été fait pour les environs de Bruxelles⁸.

La méconnaissance générale de ce type d'habitat, bien plus petit que les ceux de la haute noblesse qui ont généralement attiré l'attention en premier, les expose à la démolition ou à des transformations irréversibles qui évacuent de plus en plus l'information susceptible d'être transmise

1. GÉNICOT, *Le grand livre des châteaux de Belgique...* DOUXCHAMP, *Répertoire des châteaux de Wallonie...* BATAILLE, SEYDOUX, *Châteaux et manoirs du Hainaut...*

2. MEIERINK, *Kastelen en ridderhofsteden...*

3. JANSSEN, MEIERINK, *1 000 jaar kastelen in Nederland...* p. 96-198.

4. LIMBERGER, *Sixteenth-Century Antwerps...*

5. MOUILLEBOUCHE, *Les maisons fortes...*

6. GIULIATO, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale...*

7. SIROT, *Noble et forte maison...*

8. DEKNOP, *De la ville et ses plaisantes campagnes...* De Jonge « Images inédites de la villégiature... »

9. GÉNICOT, « À propos des fermes seigneuriales en Hesbaye... »

10. 113 sites ont été répertoriés : MATHIEU, *L'habitat de la petite noblesse...*

aux générations futures. La confusion fréquente des typologies et des terminologies, comme par exemple celle qui a souvent alimenté la polémique au sujet de la distinction entre château-ferme et ferme importante⁹, contribue encore un peu plus à l'absence d'une vision claire du sujet. Enfin, le concept même de petite noblesse, parce qu'il ne correspond pas à une catégorie sociale définie, mais bien à une réalité socio-architecturale qui lui donne une identité propre, a également participé à la confusion générale.

Parce que les bâtiments sont les seules traces tangibles qui nous restent, nous sommes partie de ceux-ci en établissant un corpus de sites¹⁰, qui n'est bien sûr pas exhaustif puisqu'il y a de nombreux sites disparus que nous n'avons pas pu prendre en compte. C'est ensuite une complémentarité des sources qui nous a permis d'élaborer une analyse approfondie de ce thème. Chaque étape de l'analyse, qu'elle soit historique, archivistique, iconographique, cartographique ou architecturale, est importante et apporte une pièce de plus au puzzle de la reconstitution des phases de construction et de destruction d'un habitat. Dans cette optique, le but de la présente contribution est de dresser un cadre de lecture des gouaches des Albums de Croÿ, afin de considérer dans quelle mesure elles peuvent être utilisées dans le processus d'analyse architecturale.

Les sources iconographiques pour l'étude des habitats nobles dans les anciens Pays-Bas

Voici les diverses sources iconographiques qui peuvent être utilisées dans le cadre d'une étude sur l'habitat noble dans les anciens Pays-Bas.

*Les Albums de Croÿ (1590-1611)*¹¹

Ils vont être analysés ci-après, représentent le seul ensemble iconographique cohérent et systématique pour la totalité du comté de Hainaut. D'où l'intérêt de leur étude.

Les Albums de châteaux des XVII^e et XVIII^e siècles

Comme l'a souligné Paul Janssens : « La place réduite occupée par les châteaux dans les anciens ouvrages topographiques est une donnée internationale. Les reproductions de villas italiennes ne se trouvent pas dans les ouvrages topographiques, mais dans les traités d'architecture, comme celui de Palladio (1570). Le fameux album des châteaux français publié par Jacques Androuet du Cerceau (1576-1579), est également l'œuvre d'un architecte¹² ».

Les albums de châteaux constituent des ouvrages d'érudition historique, qui prirent leur essor au XVII^e siècle¹³. Dans ce cadre, il faut relever l'album consacré à la Flandre par le chanoine Sanders, signant Sanderus, et intitulé *Flandria Illustrata* (1641)¹⁴. Le livre contient des illustrations de villes et de châteaux, qui ne concernent malheureusement pas l'ancien comté de Hainaut, excepté pour la vue du domaine de Bois-de-Lessines, situé à la frontière entre les deux circonscriptions¹⁵. Les vues semblent en général

correspondre assez bien à la réalité architecturale des édifices, comme le montre en tout cas la comparaison entre la gravure du domaine de Bois-de-Lessines et l'édifice actuel, qui conserve sa structure originelle globale, même s'il a été remanié au XIX^e siècle au niveau des façades et des toitures.

Cet ouvrage inspira d'autres artistes, comme Jacques Le Roy, qui réalisa un album des châteaux brabançons¹⁶. Celui-ci confia à une équipe d'artistes, tels que Jacob van Werden, Franz Ertingen, Jacob Harrewijn, Wenzel Hollar, Lucas Vorsteman II, la réalisation des planches. À nouveau, il semble que la ressemblance de ces gravures avec leurs modèles soit bien présente. Si Pierre-Lambert de Saumery réalisa également un recueil de gravures de châteaux pour la principauté de Liège et le comté de Namur au début du XVIII^e siècle¹⁷, il est déplorable qu'il n'y ait rien de comparable pour le Hainaut. Pour le XVIII^e siècle, il faut également citer l'œuvre de Ferdinand Joseph Derons¹⁸, qui consiste en de nombreuses représentations aquarellées de châteaux brabançons.

L'intérêt de telles représentations de demeures nobles peut être lié au prestige social (présence des armoiries des propriétaires dans les médaillons en en-tête des gravures), à la symbolique politique que reflétaient ces résidences aristocratiques, et à un phénomène de mode de la vie aux champs à attacher à l'engouement pour la maison de plaisance à l'époque¹⁹.

Les recueils de lithographies du XIX^e siècle

Lors de l'introduction de la lithographie en Belgique en 1816 (Tournai, Mons et Bruxelles furent les premiers centres urbains où la nouvelle technique se diffusa), la production artistique s'en vit transformée, surtout dans le domaine des représentations topographiques, des cartes, et notamment des vues de « châteaux »²⁰. Parmi les lithographes les plus connus en matière de représentation d'habitat privilégié, relevons Jean-Baptiste Madou²¹, Jean-Joseph de Cloet²², les frères Vasseur, qui ont produit notamment des lithographies pour Émile Damseaux²³. Ces lithographies sont consultables au cabinet des estampes de la Bibliothèque Royale de Bruxelles²⁴, et certaines d'entre elles, qui concernent les habitats nobles en Hainaut, nous ont été utiles pour notre étude. Si certaines vues sont presque semblables aux édifices d'aujourd'hui (ex : la maison du bailli à Braine-le-Château²⁵), d'autres constituent des témoins remarquables de domaines disparus entièrement (ex : l'Éclatière à Horrues²⁶).

Les Albums de Croÿ et les habitats seigneuriaux en Hainaut : analyse

Présentation de la source

Les Albums de Croÿ constituent donc la seule source iconographique systématique pour le Hainaut. Ils sont le résultat d'une vaste entreprise commencée en 1590 par le duc Charles de Croÿ, qui se prolongea jusqu'en 1611. Vers 1590, Charles de Croÿ entama la réalisation d'un cartulaire administratif de ses cens et rentes pour faciliter la gestion de ses provinces, pour

16. LE ROY (Jacques), *Castella et praetoria nobilium Brabantiae, coenobiaque celebriora*, Anvers : Pierre van der Aa, 1699.

17. DE SAUMERY, *Les délices du Pays de Liège...*

18. DEKNOP, *De la ville et ses plaisantes campagnes...* p. 5-55.

19. FONTAINE, « Plaisirs, hospitalité et profit : la maison des champs... »

20. DUVOSQUEL, « Kaarten en plannen, topografische iconografie... »

21. HAGUE *et al*, *Collection historique des principales vues des Pays-Bas...*

22. DE CLOËT, *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas... et Châteaux et monuments des Pays-Bas...*

23. DAMSEAUX, *La Belgique pittoresque. Les châteaux...*

24. HISSETTE, *Vues et plans de villes, châteaux, monastères...*

25. Maison du bailli à Braine-le-Château. KBR, Cabinet des estampes, n° S.III. 82 971.

26. Domaine de L'Éclatière à Horrues. KBR, Cabinet des Estampes, n° S.II. 57 346.

11. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...*

12. JANSSENS, « Portraits de châteaux brabançons... » p. 61.

13. *Ibid*, p. 62-63.

14. SANDERUS, *Flandria Illustrata...*

15. *Ibid*, t. II, pl. 537.

27. DUVOSQUEL, « De la gestion domaniale à la bibliophilie... »

28. DUVOSQUEL, « La correspondance du duc Charles de Croÿ... »

29. MINNEN, DUVOSQUEL, « L'album d'Authal... »

30. DUVOSQUEL, « La fortune foncière du duc Charles de Croÿ... »

31. CULOT, « La typologie ornementale des encadrements dans les Albums de Croÿ... »

32. MACHELART, « Adrien de Montigny, peintre de Valenciennes... »

33. BILLEN, « Paysages et structures villageoises dans les Albums de Croÿ... »

34. BERGER, « Entre croquis et gouaches : cent dessins préparatoires d'Adrien de Montigny... »

les terres de Comines et d'Halluin dont il avait hérité à la mort de sa mère, et de même pour la principauté de Chimay qu'il avait acquise en cadeau de mariage²⁷. Ces « cartulaires » sont conçus comme des atlas, incluant des plans (papiers gouachés à la manière d'un terrier ou d'un cadastre), principalement réalisés par le géomètre Pierre de Bersacques de Comines²⁸, ainsi que quelques perspectives cavalières des châteaux et villages de ses propriétés. Il décide ensuite de faire reproduire ces plans cadastraux dans deux gros albums sur parchemin et d'y adjoindre une vue de chaque localité peinte à la gouache, avec l'accent mis sur les centres villageois, les églises, les châteaux, les moulins et les forges. Les Albums de Dülmen et Authal reprennent les vues et plans essentiels des cadastres disponibles en 1597, sans les textes²⁹. Ensuite, jusqu'en 1607, le duc se lança dans une grande entreprise pour la réalisation des gouaches, englobant les principautés dans lesquelles il jouait un rôle, comme gouverneur ou grand bailli : Hainaut, châtellenie de Lille-Douai, Orchies, Namur, Tournais. S'y ajoutent également les autres propriétés du duc : Flandre, Brabant, Artois³⁰.

Ces œuvres de prestige à prétention artistique (le prouvent notamment les encadrements décorés de motifs floraux ou de cartouches dans le style renaissant³¹), comprennent 2 500 gouaches sur parchemin, réalisées sous la direction d'Adrien de Montigny, peintre de Valenciennes, qui comprennent environ 600 représentations de châteaux³². L'édition de ces gouaches, dirigée par Jean-Marie Duvosquel, a permis de rendre aisément consultable l'une des plus précieuses sources iconographiques anciennes en ce qui concerne l'histoire des villes et villages de ces régions.

Les paysages

- Les gouaches : une reconstitution du réel

On pourrait penser, au premier abord, qu'une analyse scientifique des paysages de cette époque est possible à travers les gouaches. Or, si l'on peut puiser dans ces vues des éléments représentatifs et réalistes, ceux-ci ne concernent pas les paysages, qui ont été réalisés selon les conventions et les valeurs esthétiques de l'époque³³. En effet, il n'était pas contradictoire d'entourer la scène principale d'éléments fictifs, du moment que cela ne venait pas entraver la lecture de l'image. Le sujet principal est généralement composé des centres villageois et urbains, avec la primauté aux églises, aux demeures seigneuriales, et aux structures d'activité, comme les forges et les moulins, tandis que les paysages sont stéréotypés. Cela peut s'expliquer notamment par le processus de réalisation de ces peintures. Si les dessins préparatoires étaient réalisés sur le vif (œuvre de l'équipe de Pierre de Bersacques), les nets des gouaches étaient exécutés à Heverlee (propriété du duc Charles de Croÿ, ancien duché de Brabant) pendant l'hiver³⁴. Certains croquis préparatoires aux gouaches ayant été conservés, la comparaison avec les peintures a permis de constater que le premier et l'arrière-plan sont des éléments rapportés et conventionnels (fig. 2). En effet, les croquis, selon l'habitude de l'époque, étaient réalisés d'après nature, tandis que les gouaches étaient peintes en



◀ Fig. 2 : vue du village de Molinghem, croquis et gouache, vers 1595-1611. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ... t. XXIII*, pl. 109 et 19.

atelier. Les croquis, d'un style nerveux et rapide, visaient surtout la représentation rapprochée des villages, les paysages et les horizons étant complétés et donc imaginés par les artistes des gouaches. De plus, les ébauches étaient conçues en largeur tandis que les originaux l'étaient en hauteur, comme on le voit sur le seul carnet de croquis retrouvé qui présente un format allongé³⁵. Le réseau routier, souvent présent dans les croquis, fut en général supprimé dans les gouaches, car il aurait brouillé l'aspect unifié et homogène des vues.

Adrien de Montigny s'inscrit en cela dans la mouvance des peintres paysagistes des XVI^e et XVII^e siècles, qui puisaient, pour réaliser leurs paysages, dans un répertoire de convention. Des artistes comme Joachim Patenier et Henri Bles³⁶ donnaient de la profondeur à leur œuvre en réalisant des plans de couleurs différentes. En général, l'avant-plan était réalisé en brun, le premier plan sombre de cette perspective étant pris depuis un point de vue surplombant. Le plan médian était réalisé avec des couleurs variées et lumineuses où domine le vert. Enfin, l'arrière-plan était constitué d'horizons lointains, souvent vallonnés et peints en bleu. Afin de lier les différents plans et de donner une impression réelle de profondeur, l'artiste pouvait également représenter un chemin (le plus souvent imaginaire) sinuant vers le fond de la peinture. C'est dans cette mouvance que les paysages des gouaches ont été réalisés, proposant sous des aspects réalistes, une reconstitution de la nature.

35. DE WAHA, « Les châteaux dans les Albums de Croÿ, une première approche... »

36. TOUSSAINT (Jacques) (dir.), *Autour de Henri Bles*, Namur : Service de la Culture de la Province de Namur, 2003.

Ainsi, divers exemples de comparaison entre le paysage de la gouache et la réalité montrent l'écart existant entre ceux-ci. La vue représentant le village et le domaine seigneurial de Lompret (ancien comté de Hainaut) est relativement explicite à ce sujet³⁷. Il s'agit d'un village encaissé dans un fond de vallée (fig. 3), alors que la gouache représente une large plaine aux collines se fondant dans l'horizon (fig. 4). L'habitat seigneurial est en réalité situé sur le flanc convexe d'un méandre encaissé et resserré de la rivière de l'Eau Blanche, tandis que le village dans le fond de vallée se développe de part et d'autre de la rivière, au nord et à l'ouest du domaine seigneurial. À l'est, l'éperon rocheux dominant est occupé par le Bois de Lompret ou Franc-Bois. Au nord, au-delà de la pente de la rive droite de la rivière, s'étend un plateau qui correspond au terroir agricole ancien de Lompret. Fort resserré, le méandre de l'Eau Blanche peut être facilement contrôlé à son étranglement. C'est là que s'est implantée la structure principale de l'habitat privilégié, occupant l'extrémité sud-ouest d'un affleurement rocheux en légère élévation par rapport au terrain environnant. Le terrain autour de l'édifice descend à l'ouest et à l'est en pente assez marquée jusqu'à la rivière. À l'est, une route longe la maison seigneuriale et ses bâtiments adjacents, et vient séparer en deux ce qui constituait auparavant un seul domaine. Le chemin représenté sur la gouache a donc très probablement été inventé.

37. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. I, pl. 58.

▼ Fig. 3 : vue du village de Lompret, (cl. C.M. 2007).

► Fig. 4 : vue du village de Lompret, gouache, vers 1595-1611. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ*, t. I, pl. 58.



Un autre exemple peut être montré avec le domaine d'Oetingen (ancien comté de Hainaut), qui est situé dans un fond de vallée relativement encaissé à l'est (fig. 5), alors que la vue des Albums de Croÿ³⁸ montre davantage une plaine, avec une petite colline à gauche, au sommet de laquelle se trouve un moulin (fig. 1, en tête d'article). De plus, dans la peinture, le domaine seigneurial et le village sont représentés côte à côte alors que dans la réalité, l'habitat noble est isolé du noyau villageois.

38. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. X, pl. 99.



▲ Fig. 5 : vue de l'habitat seigneurial d'Oetingen, (cl. C.M. 2011).

Par contre, dans certains rares cas de sites de hauteur, la localisation de l'habitat seigneurial sur un sommet a été respectée, éventuellement parce que ce type de situation fait référence à des habitats plus prestigieux du Moyen Âge, tels que le château de Chimay (habitat de la haute noblesse, ancien comté de Hainaut), perché sur un éperon rocheux³⁹. C'est le cas notamment de l'habitat seigneurial de Montignies-Saint-Christophe⁴⁰ (ancien comté de Hainaut), situé à l'extrémité d'un sommet rocheux formant un à-pic important par rapport au village situé en contrebas à l'ouest. La gouache⁴¹ représente le domaine précisément depuis un point en contrebas, afin d'insister sur la situation en hauteur du site.

39. CHANTINNE, « Le château de Chimay »...

40. *Le Patrimoine Monumental de la Belgique...* vol. 10/1, p. 352.

41. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. IX, pl. 10.

- La réalité du terrain : situation dans les terroirs

Les vues des Albums de Croÿ n'ont donc généralement pas pu être utilisées lors de l'analyse de l'implantation des demeures seigneuriales dans les terroirs. Par sa nature, le paysage est un élément en perpétuel mouvement, ce qui implique que dans la plupart des cas, il est nécessaire d'utiliser la complémentarité des sources afin de tirer des conclusions à ce sujet. Ce sont dès lors les analyses de terrain, combinées à l'examen des cartes anciennes et topographiques actuelles, ainsi que les photographies anciennes, qui ont permis de formuler des éléments de synthèse.

L'implantation des sites dans le territoire, d'un point de vue du relief, de l'hydrographie et de la situation par rapport aux villages, ainsi que la composition de l'environnement immédiat de la demeure (jardins), sont des éléments très importants à prendre en compte dans l'étude de ces habitats. Selon qu'un édifice seigneurial se trouve dans un village ou hors de celui-ci, en fond de vallée ou sur un sommet, près d'un cours d'eau ou dans un endroit sec, le rôle joué par celui-ci dans la structuration des campagnes et du paysage sera différent⁴².

En ce qui concerne l'hydrographie, la majorité des sites se trouve à proximité d'eau. 64 % des sites se situent directement le long d'un cours d'eau, 9 % près d'une source et 10 % à distance moyenne d'un cours d'eau (c'est-à-dire à une distance relativement courte : 200-300 m environ, permettant l'alimentation en eau tout en étant au sec). Les 17 % restant se trouvent dans un endroit sec. La plupart des sites se trouvent donc en fond de vallée (49 %), ou en pente (31 %), les sites de plaine et de sommet étant minoritaires (10 % dans les deux cas).

Nous sommes donc bien loin de l'idée du site castral dominant les alentours depuis son sommet⁴³. La tendance majoritaire à placer les habitats seigneuriaux à proximité d'eau peut être liée à plusieurs aspects. Tout d'abord, la nécessité d'alimentation des douves, puisque dans 50 % des cas, l'habitat seigneurial en était pourvu. Ensuite, le besoin d'approvisionnement quotidien en eau pour les habitants des lieux. Entrait également en ligne de compte l'exigence d'eau pour les cultures maraîchères et pour les prés permanents liés à l'élevage, en partie nécessaire au fonctionnement de la cellule économique de l'habitat seigneurial, l'accès aux terres de culture céréalière pouvant être réalisé sur les pentes et les sommets⁴⁴. La présence d'eau permettait également de développer des canaux, bassins et étangs liés à la structuration des jardins.

La situation des habitats dans des fonds marécageux était parfois problématique, et diverses solutions pouvaient être trouvées. Ainsi, à Frasnes-lez-Anvaing (ancien comté de Hainaut)⁴⁵, l'habitat construit au XVI^e siècle par les Boubaix s'est installé sur un site marécageux de la vallée de la Rosne, nécessitant l'établissement de pilotis en fondation du bâtiment. À Frasnes-lez-Buissenal (ancien comté de Hainaut)⁴⁶, l'habitat seigneurial se trouve dans une zone de confluence entre deux vallées. Les constructeurs ont bénéficié de la présence d'une langue de terrain surélevée entre les fonds de vallée pour l'établissement de l'édifice, afin d'éviter un terrain trop marécageux qui aurait défavorisé la stabilité du bâtiment.

En ce qui concerne la situation des habitats seigneuriaux par rapport aux agglomérations, la majorité d'entre eux se trouvait à l'écart des villages (53 %), tandis que le reste se trouvait soit en lisière de ceux-ci (20 %) ou inclus dans les centres villageois (27 %). La situation majoritairement isolée des sites avait déjà été relevée par Michel de Waha pour les mêmes types d'habitats au Moyen Âge⁴⁷, marquant de ce fait une continuité assez importante. Ce type de situation, témoignant d'un mouvement de mise en exploitation

individuelle, était généralement associé à la recherche de terres de culture, et pouvait être lié à la volonté de libération des contraintes villageoises. Cependant, l'isolement au milieu des terres était généralement compensé par la présence de chemins importants à proximité⁴⁸. Dans les cas d'isolement, le rôle visuel joué par les bâtiments dans la structuration du paysage était donc très important. Les raisons dictant l'établissement dans un centre villageois, opération compliquée une fois que le village était déjà formé, étaient probablement liées à une volonté de concurrence avec les autres structures d'autorité (église, demeure de la haute noblesse)⁴⁹.

En ce qui concerne les jardins développés autour de la demeure, ce ne sont généralement plus que des traces de structures aujourd'hui disparues qui sont décelables, qu'il s'agisse de murs de clôture, de haies, de délimitation générale du terrain, de douves ou bassins. On remarque plusieurs choses d'après l'analyse systématique des cartes de Ferraris (XVIII^e siècle)⁵⁰ et des dénombrements de fiefs hainuyers (XV^e-XVI^e siècles)⁵¹, sources qui nous donnent une situation certes partielle, mais néanmoins intéressante. On constate que les espaces développés autour de la demeure seigneuriale divergeaient des espaces verts rencontrés autour des fermes et autres habitats ruraux, par la présence de jardins d'agrément, et parfois de drèves⁵² et de parcs (ces derniers étant minoritaires et davantage à situer au XVIII^e siècle), en plus des vergers et des jardins potagers généralement rencontrés autour des autres habitats des campagnes⁵³.

Si les potagers étaient en général associés à la basse-cour de la demeure seigneuriale, les espaces autour de la cellule résidentielle étaient occupés par des jardins d'agrément en carreaux et des vergers⁵⁴, qui n'étaient généralement pas organisés de manière symétrique par rapport à la demeure, en tout cas pour la période avant le XVIII^e siècle. Si ces jardins étaient structurés par des chemins en étoiles ou en carreaux, la régularité était interne à ces structures mais non planifiée par rapport à la demeure. En cela, nos conclusions rejoignent celles de Krista De Jonge⁵⁵ qui a relevé que si les jardins des anciens Pays-Bas au XVI^e siècle pouvaient être constitués d'éléments « modernes » comme des jardins de fleurs, des pergolas et des labyrinthes, l'axialité qui caractérise les autres pays d'Europe à la Renaissance ne s'observe pas dans nos régions, excepté dans le contexte de cour. Ces espaces pouvaient être plus ou moins cloisonnés et isolés de la demeure, notamment par les douves, les murs, les haies. L'eau jouait un rôle important dans la structuration des jardins, que ce soit sous forme de canaux, de bassins, d'étangs, de douves. À partir du XVIII^e siècle, les drèves se multiplient, contribuant à structurer les espaces de manière plus rigoureuse, créant des perspectives centrées⁵⁶.

Il est intéressant de considérer le jardin dans son ensemble comme un espace de prestige, puisqu'il constitue un écrin pour l'habitat⁵⁷. Or, par sa nature, il est plus facilement modifiable et adaptable qu'une demeure qui représente un investissement beaucoup plus important. Il faut dès lors se demander dans quelle mesure le maintien des habitats anciens, même encore majoritaire au XVIII^e siècle, n'était pas compensé par l'adaptation des jardins à une certaine modernité.

42. CREIGHTON (Oliver Hamilton), *Castles and landscape. Power, community and fortification in medieval England*, London : Continuum, 2002, p. 9-64. DE WAHA, « Habitats seigneuriaux et paysage dans le Hainaut médiéval »...

43. CHANTINNE, MIGNOT, DE MEULEMEESTER, « La perception du château en Belgique... »

44. CHRISTIANS (Charles), « Législation et réalisation de l'aménagement rural en Belgique », *Travaux Géographiques de Liège*, t. 170, 1982, p. 395-406.

45. DE LANNOY (Bernard), « Anvaing », *Maisons d'hier et d'aujourd'hui*, mars 1978, p. 48-77.

46. DELHAYE (Willy), « Histoire d'un bourg rural, Frasnes-lez-Buissenal », *Annales du Cercle Royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et musée athois*, t. LIII, 1992-1993, p. 69-77.

47. DE WAHA, *Fortifications et sites fossoyés...* vol. V, p. 2 141-2 148.

48. BRUWIER, « Études sur le réseau urbain en Hainaut de 1350 à 1850 »...

49. BÉAUR (Gérard), « Stratigraphier le monde rural. Les catégories sociales en question », in : ANTOINE, *Campagnes de l'ouest...* p. 17-20.

50. *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens dressée à l'initiative du Comte de Ferraris*, édition réduite au 1/25 000, Bruxelles : Crédit Communal, 1965.

51. SCUFFLAIRE, *Les fiefs directs des Comtes de Hainaut...*

52. Drève : allée carrossable bordée d'arbres.

53. LINDEMANS, *Geschiedenis van de landbouw in België...* vol. I, p. 388-414, vol. II, p. 162-181, 198-213.

54. GUILLAUME « Le jardin mis en ordre... »

55. DE JONGE (Krista), « Hans Vredeman de Vries en de Europese tuinkunst », in : FUHRING, *De wereld is een tuin...* p. 50-67.

56. BAUDOUX-ROUSSEAU (Laurence), « Domaines princiers et transformations du paysage en Hainaut. Beloeil, Condé, Raismes (XVIII^e-XX^e siècles) », in : COCULA, *Le château et la nature...* p. 261-281.

57. JARNOUX, « Entre pouvoir et paraître... »

Les habitats

- Les gouaches : un bâti sélectif et emblématique

Il convient ici d'établir dans quelle mesure ces représentations donnent une image des habitats seigneuriaux proche ou éloignée de la réalité. L'analyse systématique des gouaches montre que la représentation des villages n'est pas une description fidèle du réel mais un inventaire sélectif, fait en fonction des bâtiments les plus emblématiques : églises, châteaux, tours, grosses fermes, gibets, piloris, tilleuls de justice, moulins, forges, sont les éléments sur lesquels l'artiste insiste⁵⁸. La représentation de la voirie et sa distribution par rapport au bâti, élément de base d'une structure villageoise, ne présentent pas d'intérêt pour le peintre. Pour lui, il constitue souvent une gêne, car il brouille l'aspect unifié de la composition. C'est alors généralement un seul chemin qui est représenté, et qui constitue une invention du peintre destinée à lier les différents plans de la composition (cf. vue de Lompret, fig. 4).

La comparaison entre les croquis préparatoires conservés et les dessins a montré des différences d'adaptation, dues au fait qu'en général le peintre n'a pas vu le bâtiment, puisque les croquis réalisés d'après nature et les gouaches en atelier ne sont pas réalisés par les mêmes personnes, ce qui entraîne des erreurs d'interprétation⁵⁹. En effet, le peintre doit donner un rendu réel des détails architecturaux qui ne sont qu'esquissés sur les croquis, et pour ce faire, il fait appel à sa culture architecturale, ce qui peut amener à des représentations tout à fait éloignées de la réalité. Le peintre devait donc essayer de décoder les éléments représentés afin de produire la vue la plus vraisemblable possible.

Ainsi, les cas de divergences étaient relativement nombreux et les différences avec la réalité se notent à divers niveaux :

- La position ou la proportion exacte des bâtiments.

Il semble que bien souvent la position ou la proportion exacte des bâtiments (hauteur-largeur) n'était pas respectée, afin de donner parfois un aspect contemporain à l'édifice. Ainsi, dans la représentation du château de Lahamaide⁶⁰ (château de la haute noblesse, ancien comté de Hainaut), la tour la plus ancienne de l'ensemble, posée à 45° par rapport à la courtine postérieure, est présentée dans la gouache comme perpendiculaire à la courtine, ce qui correspond mieux à une typologie de la fin du XVI^e siècle⁶¹. En ce qui concerne les habitats seigneuriaux de notre corpus, on observe également dans les vues des Albums, des divergences par rapport à la réalité. Dans la représentation du château d'Épinois (ancien comté de Hainaut, fig. 6)⁶², la hauteur de la tour-porche (aujourd'hui détruite mais dont on a des représentations sur des photographies anciennes) est exagérément accentuée par rapport au reste des courtines et des autres tours d'angle.

Le même phénomène peut être remarqué pour la demeure seigneuriale de Monceau-Imbrechies (ancien comté de Hainaut)⁶³. Cet exemple montre bien la différence qui peut être faite entre les gouaches et les dessins à la

58. GÉNICOT (Luc-François) « Le bâti rural : projet d'analyse », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. XXVI, p. 242-244.

59. DE WAHA, « Les châteaux dans les Albums de Croÿ... » p. 260-269. DELMAIRE (Bernard), « Le manuscrit dit d'Adrien de Montigny et le bailliage de Saint-Omer », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. XXVI, p. 271-277.

60. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. V, pl. 33 et t. VIII, pl. 113.

61. DE WAHA, « Les châteaux dans les Albums de Croÿ... » p. 258.

62. DE WAHA, *Fortifications et sites fossoyés...* t. II, p. 689-695. DE WAHA (Michel), « Épinois », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. XX, p. 145.

63. LYBAERT, « La seigneurie et le village d'Imbrechies »... DESSART (Henri), « Monceau-Imbrechies », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. I, p. 142 et 145.



▲ Fig. 6 : vue de l'habitat seigneurial d'Épinois, gouache, vers 1595-1611. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. X, pl. 20.

64. BILLEN (Claire), « Les dessins à la plume de la principauté de Chimay (1607-1612) », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. XXVI, p. 103-118.

plume, réalisés avec une plus grande précision⁶⁴. En effet, on voit dans les deux gouaches réalisées du même domaine (fig. 7 et 8) que deux groupes de tours rondes se situent de part et d'autre d'un bâtiment, le corps de dépendance formant un seul édifice qui semble être en pierre. En revanche, dans le dessin à la plume (fig. 9), on constate que les deux groupes de tours ne se trouvent pas de part et d'autre des dépendances, mais un groupe à côté du corps de logis, et l'autre à côté des dépendances, qui forment non pas un, mais deux bâtiments en pans-de-bois (aujourd'hui, seul le corps de logis subsiste⁶⁵). Ceci prouve toute la difficulté que constitue l'utilisation des gouaches pour restituer les proportions, les emplacements et les types exacts des bâtiments.

65. MATHIEU, *L'habitat de la petite noblesse...* p. 93-100.

► Fig. 7 : vue de l'habitat seigneurial de Monceau-Imbrechies, gouache, vers 1595-1611. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. I, pl. 35.



►► Fig. 8 : vue de l'habitat seigneurial de Monceau-Imbrechies, gouache, vers 1595-1611. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. I, pl. 36.



► Fig. 9 : vue de l'habitat seigneurial de Monceau-Imbrechies, dessin à la plume, vers 1607-1612. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ*, t. XXVI, p. 109.



Cependant, dans certains cas, comme la représentation du domaine de Frasnes-lez-Anvaing (ancien comté de Hainaut, fig. 10)⁶⁶, la vue des Albums de Croÿ est relativement proche de la réalité (fig. 11). Si l'édifice a été distordu afin d'en représenter à la fois les façades avant et latérale, et si les tours peuvent être considérées comme affînées, on constate que l'idée d'ensemble est très bien rendue. L'existence des deux pignons à gradins visibles sur la gouache a pu être confirmée par l'analyse architecturale⁶⁷, qui a démontré leur présence dans l'actuel dernier étage ajouté au XIX^e siècle : à ce moment-là, l'ancienne charpente à deux pignons a été englobée telle quelle dans le nouvel étage. On constate sur la gouache la présence d'une basse-cour et d'un châtelet d'entrée en briques qui ont aujourd'hui disparu, remplacés dans le courant du XVII^e siècle par deux corps de dépendances entourant la cour d'honneur (bâtiments en briques et pierres).

66. DESSART, « Frasnes-lez-Anvaing », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, p. 294.

67. MATHIEU, *L'habitat de la petite noblesse...* p. 210.



◀ Fig. 10 : vue de l'habitat seigneurial de Frasnes-lez-Anvaing, gouache, vers 1595-1611. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, pl. 115 (détail).



◀ Fig. 11 : vue de l'habitat seigneurial de Frasnes-lez-Anvaing, (cl. C.M. 2011).

- La répugnance aux superpositions

Une autre caractéristique des vues des Albums de Croÿ est la répugnance aux superpositions, menant bien souvent à une manipulation de l'espace⁶⁸. Les villages sont représentés en perspective cavalière, permettant à l'artiste de peindre les bâtiments en en cachant le moins possible. En effet, on préfère la lisibilité des parties aux dépens du rendu de l'ensemble. Ainsi, une hiérarchie dans les éléments représentés est bien présente : une ligne de maisons roturières ne peut cacher un habitat seigneurial. De plus, l'espace peut être manipulé afin de rapprocher les éléments emblématiques sur une même vue, comme par exemple une église et un château.

C'est ainsi que la vue de Lompret (ancien comté de Hainaut, fig. 4) a été manipulée⁶⁹. Elle est considérée avoir été prise depuis le sud-est, probablement afin de représenter les éléments les plus emblématiques du village ; l'église et le jeune domaine seigneurial. Or, cet angle de vue n'aurait pas inclus le village, situé derrière l'église et l'habitat seigneurial. C'est pourquoi, il y eut transposition des maisons villageoises à l'avant-plan, ceci accentuant le caractère symbolique de la représentation. Le chemin dessiné ne correspond pas davantage à un chemin existant, comme on l'a mentionné ci-dessus. En outre, celui-ci isole l'église et le groupe de bâtiments qui l'entoure (habitat seigneurial).

Quant au domaine seigneurial, tel que représenté, il semble témoigner d'une phase de développement de l'ensemble encore restreint : la bâtisse à pignons peut être envisagée comme étant la maison haute subsistant aujourd'hui, qui est peut-être déjà dans sa deuxième phase (la première phase comprenait un édifice faisant la moitié de l'actuel. Dans un deuxième temps, la surface a été doublée et la façade principale portée de l'est au sud⁷⁰). L'absence de clôture dans la gouache en fait un ensemble non fermé et dispersé, tandis que la maison supposée haute n'est ici qu'un simple bâtiment à un étage, à pignons à gradins. Le pignon à gradins peut être un élément d'invention du peintre. Il semble que le domaine n'était pas encore à ce moment-là un habitat seigneurial important en carré avec tours cornières, comme on l'aperçoit sur la carte de Ferraris⁷¹, auquel cas on peut penser qu'il aurait été représenté de manière plus claire. Ceci est confirmé par les dénombremens de fiefs⁷², dans lesquels la description de la seigneurie en 1451 ne mentionne pas d'habitat associé. Il est donc probable qu'au moment de la réalisation de la gouache, à la fin du XVI^e siècle, l'habitat seigneurial n'était encore que partiellement construit.

On a vu également le cas de la gouache d'Oetingen (fig. 1), dont l'espace a été manipulé afin de représenter sur une seule vue le domaine seigneurial et le village qui, en réalité sont éloignés l'un de l'autre.

Dans certains cas, la gouache représente une vue générale du village, qui pourrait paraître confuse en raison de la multiplicité des maisons représentées, qui sont parfois cachées partiellement par la végétation, alors que l'habitat seigneurial et l'église se remarquent au premier coup d'œil en raison de la hauteur très importante de leurs édifices, qui est même parfois exagérée.

68. DE WAHA, « Les châteaux dans les Albums de Croÿ... » p. 248-249.

69. MATHIEU (Clémence), *Lompret, archéologie et restauration d'un habitat « seigneurial »*, ULB, mémoire de licence en Histoire de l'Art et Archéologie, Bruxelles, 2006, p. 69-72. DESSART (Henri), « Lompret », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. I, p. 188-189.

70. MATHIEU (Clémence), « La maison haute de Lompret : évolution d'un habitat seigneurial », *Bulletin de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. XX, 2007-2008, p. 103-141.

71. *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens dressée à l'initiative du Comte de Ferraris*, édition réduite au 1/25 000^e, Bruxelles : Crédit Communal, 1965, n° 85/3.

72. SCUFFLAIRE (Andrée), *Les fiefs directs des Comtes de Hainaut de 1349 à 1504 : essai d'inventaire statistique et géographique*, Bruxelles : Archives Générales du Royaume, 1978-1993, 6 vol ; ici t. V, 1993, p. 624-625.

C'est le cas notamment des vues de Lombise (ancien comté de Hainaut)⁷³ et Montignies-sur-Roc⁷⁴ (ancien comté de Hainaut, fig. 12).

73. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, pl. 15.

74. *Ibid.*, t. VI, pl. 38.



◀ Fig. 12 : vue du village de Montignies-sur-Roc, gouache, vers 1595-1600. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VI, pl. 38 (détail).

- Détails architecturaux

Les détails architecturaux représentés dans les vues des Albums de Croÿ ne sont certainement pas fiables, en partie à cause du processus d'élaboration déjà mentionné, et probablement également parce que dessiner les édifices dans tous leurs détails n'était pas le but de telles représentations. Ainsi, on peut voir le manque de correspondance par rapport à la réalité des détails à divers niveaux, que ce soit dans le nombre de fenêtres ou dans les couleurs utilisées.

Tout d'abord, le nombre de fenêtres. Il semble que, puisque le dessinateur indiquait de manière très rapide les éléments de détail comme les fenêtres, le peintre devait reconstituer une idée de l'ensemble, en rendant la vue la plus vraisemblable possible. Le but était, non pas de représenter le nombre parfaitement exact de baies, mais plutôt de donner une image répondant à la question d'habitabilité aux yeux des contemporains⁷⁵. Ainsi, dans la gouache

75. DE WAHA, « Les châteaux dans les Albums de Croÿ... » p. 261.

76. DESSART (Henri), « Cordes », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, p. 305.

77. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. X, pl. 108.

du domaine de Cordes⁷⁶ (ancien comté de Hainaut, fig. 13), qui ne subsiste pas aujourd'hui, l'impression qui se dégage est une maison à l'habitabilité appréciable, par la présence de nombreuses baies à croisée. Par contre, dans certains cas, comme pour la demeure seigneuriale d'Hoves⁷⁷ (ancien comté de Hainaut, fig. 14), c'est le caractère fermé de la bâtisse vers l'extérieur qui est accentué. Mais de là à se baser sur le nombre de baies représenté dans ces vues pour effectuer une reconstitution archéologique de l'ensemble, il y a une marge.



▲ Fig. 13 : vue de l'habitat seigneurial de Cordes, gouache, vers 1595-1611. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, pl. 120.



▲ Fig. 14 : vue de l'habitat seigneurial d'Hoves, gouache, vers 1595-1611. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. X, pl. 108.

De même, il semble que les simples pignons pouvaient être transposés de manière fréquente en pignons à gradins, comme on le remarque dans la gouache du domaine de Pottes⁷⁸ (ancien comté de Hainaut, fig. 15), alors que l'édifice aujourd'hui conservé dans son état originel présente un pignon lisse (fig. 16). Des éléments de détail (ornements, éléments en fer forgé, cheminées, girouettes, lucarnes) pouvaient être également ajoutés afin d'améliorer encore la vraisemblance des peintures.

78. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, pl. 76.

► Fig. 15 : vue de l'habitat seigneurial de Pottes, gouache, vers 1595-1611. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, pl. 76 (détail).

►► Fig. 16 : vue de l'habitat seigneurial de Pottes, (cl. C.M. 2011).



Ensuite, les couleurs utilisées. Celles-ci sont généralement associées à l'évocation de divers matériaux : les croquis donnaient un certain nombre d'indications de couleurs sous forme d'abréviations, mais pas pour tous les éléments architecturaux. On peut donc imaginer que le peintre se trouva face à des cas où il dut inventer. Ceci se voit dans les différences de couleurs entre deux vues d'un même édifice, comme c'est le cas pour la tour de Raismes (ancien comté de Hainaut)⁷⁹. Une gouache la représente en une teinte de pierre grise, tandis qu'une autre donne à la tour une couleur rose en soulignant les angles et les baies de harpages blancs, renvoyant à l'aspect des maçonneries de briques et pierres de la fin du Moyen Âge, alors qu'il s'agit en réalité d'un donjon du XII^e siècle.

On voit le même problème de couleurs se poser pour le domaine de Monceau-Imbrechies, précité, pour lequel on possède deux gouaches dans les Albums de Croÿ. D'après la première vue, prise depuis l'est⁸⁰ (fig. 7), les tours rondes (seulement au nombre de trois dans ce cas) sont couvertes de toitures coniques (en ardoises), tandis que le corps de logis et une partie des dépendances ont des toitures de tuiles (rouge). Les bâtiments sont blancs, signifiant l'emploi d'un enduit de couleur blanche sur les murs. La deuxième gouache⁸¹ (fig. 8), postérieure de la première d'une dizaine d'années, en diffère par le point de vue, pris depuis le sud. La couleur des toitures diffère par rapport au premier dessin : elles sont toutes peintes en gris, suggérant l'emploi d'ardoises, alors que sur la première vue, seules les toitures des tours sont grises (ardoises), tandis que celles des corps de logis sont peintes en rouge couleur de tuile. Les matériaux suggérés des maçonneries diffèrent aussi puisque dans la deuxième vue, les bâtiments sont gris (évoquant la pierre) et les tours (ici au nombre de quatre) sont rouges, signifiant l'usage de la brique, contrairement à la couleur blanche utilisée uniformément pour tous les édifices dans la première vue. Si le corps de logis, encore subsistant actuellement, se révèle être en maçonnerie de pierre, la disparition des tours ne permet pas d'en savoir plus sur leur type de maçonnerie. Quant aux dépendances, le dessin à la plume a démontré qu'elles étaient composées de matériaux légers, de type torchis et pans-de-bois.

- La réalité du terrain : typologies architecturales

Les typologies établies dans notre étude doctorale⁸² ont montré une évolution en fonction des périodes du XV^e au XVIII^e siècle, qui est intéressante à relever, que ce soit pour les corps de logis, les plans, les matériaux et les détails architecturaux, puisque les changements observés peuvent être mis en parallèle avec un changement dans les manières d'être de la petite noblesse.

Tout d'abord, les corps de logis. On en distingue trois types : les tours d'habitation, les maisons hautes et les maisons longues. La tour habitable est généralement quadrangulaire (carrée ou rectangulaire selon les cas), et se caractérise par son aspect vertical⁸³. Elle décline donc en hauteur les espaces habitables qui, dans le cas d'une maison, le sont en longueur. La maison haute est un édifice qui se trouve typologiquement entre la maison et la

79. DE WAHA, « Les châteaux dans les Albums de Croÿ... » p. 275-278.

80. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. I, pl. 35.

81. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. I, pl. 36.

82. MATHIEU, *L'habitat de la petite noblesse...* p. 80-311.

83. DE WAHA, *Fortifications et sites fossoyés...* t. IV, p. 1 292-1 729.

84. DE WAHA (Michel), « La maison seigneuriale : un phénomène de longue durée », *Bulletin de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles*, XX, 2007-2008, p. 11-19.

85. Terme introduit par nous dans notre étude de doctorat. MATHIEU, *L'habitat de la petite noblesse...* p. 34.

86. DENS (Christian), « Maisons fortes du XIII^e siècle. Irchonwelz et Huissignies », *La Vie Wallonne*, t. VII, mars 1936, p. 3-7.

87. DUMONT (Cécile), « Besognés inédits du comté de Beaumont (1600-1609) », *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. CXLVIII, Bruxelles, 1982, p. 143-192.

88. Cité dans : DE WAHA (Michel), *Beaumont, fer de lance du Hainaut dans l'Entre-Sambre-et-Meuse*, Carnets du Patrimoine, n° 78, Namur : Institut du Patrimoine wallon, 2011, p. 10-15.

89. GODET (Jean), « La gentilhommière de Warelles », *Annales du Cercle Archéologique d'Enghien*, t. XI, 1959, p. 261-271.

► Fig. 17 : vue de l'habitat seigneurial de Warelles à Petit-Enghien (cl. C.M. 2011).

tour, se développant en hauteur à la manière d'une tour, tout en ayant une base plus large, au point d'être comparable en surface à une maison, tout en s'en distinguant par son aspect ramassé⁸⁴ La maison longue, quant à elle, est un type de maison s'étendant plutôt en longueur qu'en hauteur par opposition à la maison haute, et permettant donc de plus grandes surfaces habitables⁸⁵.

Aux XV^e et XVI^e siècles, ce sont les maisons hautes qui prédominent (exemple : la maison haute de Lompret, fig. 3), étant suivies par les tours d'habitation (exemple : la tour d'Oetingen, fig. 5). Les surfaces habitables sont alors assez réduites, oscillant entre 100 et 300 m².

On voit également la préservation de tours d'habitation plus anciennes (XII^e, XIII^e et XIV^e siècles), comme la tour d'Huissignies⁸⁶ (ancien comté de Hainaut), donjon du XIII^e siècle, auquel est adossé un corps de logis rectangulaire en maçonnerie de briques au XVI^e siècle.

Il se peut que le duc Charles de Croÿ ait initié une mode des tours anciennes au XVI^e siècle, puisqu'il installa son séjour personnel dans la tour Salamandre de Beaumont (ancien comté de Hainaut), qui remontait au XIV^e siècle (il avait également une demeure à Heverlee et un château dans la ville de Beaumont, aujourd'hui disparu)⁸⁷. Dans le besogné de Beaumont, il décrit cette tour comme « la belle et grosse tour Salamandre dépendante de la maison du comte audict Beaumont⁸⁸ ». S'il y eut intervention architecturale de sa part, elle est limitée à l'étage supérieur. La présence d'une pierre à ses armes prouve notamment sa volonté d'appropriation d'un édifice qui aurait pu être considéré *a priori* comme tout à fait obsolète pour l'époque. De même, parmi la petite noblesse hainuyère, on remarque des familles à l'ascension sociale importante, qui conservaient des tours d'habitation antérieures au XV^e siècle dans leur état initial, alors qu'elles n'offraient probablement que très peu de confort (peu de baies, espace intérieur restreint).

Au XVII^e siècle, les maisons hautes sont toujours majoritaires mais sont concurrencées par l'apparition des maisons longues (exemple : maison longue de Warelles à Petit-Enghien⁸⁹, ancien comté de Hainaut, fig. 17) qui permettent de développer de plus grandes surfaces habitables (entre 200 et 500 m²). Les tours d'habitation, si elles sont encore construites à cette époque, ne le sont plus de manière isolée.



Au XVIII^e siècle, les maisons longues domineront tout à fait, puisqu'on ne voit plus de demeure nouvellement construite selon les types de la tour d'habitation isolée ou de la maison haute. Cette mutation est à associer à une volonté de développer de plus grandes surfaces habitables (500-1 000 m²).

Ensuite les plans. Du XV^e siècle jusque dans la première moitié du XVIII^e siècle, on remarque la prédominance de plans fermés sur l'extérieur (les tours d'habitation et les plans à tours d'angle rondes dominant aux XV^e-XVI^e siècles, et les plans fermés en carré sont majoritaires aux XVII^e et dans la première moitié du XVIII^e siècle). L'ensemble de la période est caractérisé par une relative continuité, même si cette tendance est contrebalancée aux XV^e-XVI^e siècles par d'autres types de plans introduits au début de cette période (plans masses, en L et en U et plans à tours d'angle carrées), alors que le XVII^e siècle voit un retour vers des types plus anciens (plans à tours d'angle rondes)⁹⁰.

À partir du milieu du XVIII^e siècle, on voit un développement unilatéral de la demeure entre cour et jardin (typologie qui avait été introduite parmi la petite noblesse vers la fin du XVII^e siècle, mais était alors développée de manière minoritaire). Ce type de bâtiment, ouvert de toute part sur l'extérieur, marque un changement relativement important dans la distribution intérieure et dans le lien entre architecture et nature.

Cette analyse montre donc que, contrairement à l'idée qui est généralement véhiculée du changement dans les typologies des demeures dès la paix consécutive au Traité d'Utrecht en 1715⁹¹, il a fallu attendre en réalité le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748⁹² pour une réelle ouverture des espaces sur l'extérieur, preuve que l'insécurité était encore jusque-là relativement présente dans les mentalités.

En dernier lieu, les matériaux et détails architecturaux. Les matériaux jouent également un rôle important dans le prestige des habitats seigneuriaux, au moins jusqu'au XVII^e siècle. En effet, jusqu'à cette époque, les habitats nobles et les églises étaient les seuls édifices à être construits en matériaux « durs » (briques et pierres), alors que les autres habitats des campagnes étaient construits en matériaux « légers » (torchis et pans-de-bois). Dans cette optique, il est intéressant de relever que la majorité des habitats seigneuriaux étudiés utilisent la brique dès le XV^e siècle. Or, cet emploi peut également être considéré comme un élément signifiant, puisque ce matériau fut remis à l'honneur notamment par les membres de la haute noblesse et les princes dans leurs demeures du XV^e siècle⁹³.

Ce n'est qu'à partir du XVII^e siècle qu'une concurrence s'installe avec les fermes qui commencent à utiliser également des matériaux durs⁹⁴. Cependant, en tout cas en Hainaut (ce n'est pas le cas par exemple en région liégeoise), une différence continue de subsister au niveau du volume du corps de logis, qui reste bas dans les fermes, alors qu'il comprend toujours au moins un étage dans les habitats seigneuriaux.

En ce qui concerne les décors, au moins jusqu'au XVIII^e siècle, les éléments ornementaux sont en général absents des édifices. Si l'on peut relever quelques linteaux en accolade ou montants de baies à profil prismatique

90. Conclusions faites sur la base de notre étude doctorale. MATHIEU, *L'habitat de la petite noblesse...* p. 115-179.

91. DE SCHRYVER (Raphaël), « La fin de la souveraineté espagnole, 1702-1715 », in : JANSSENS, *La Belgique espagnole...* p. 47-54.

92. ISRAEL (Jean), « La monarchie espagnole entre le marteau et l'enclume (1621-1648) », in : JANSSEN, *La Belgique espagnole...* p. 33-38.

93. Voir entre autres : DE JONGE, « Up die manier van Brabant... » ; DE WAHA, « Aux origines de l'architecture de briques en Hainaut »...

94. GÉNICOT, *Le patrimoine rural de Wallonie...* p. 99-120.

95. VAN BELLE (Jean-Louis), *La maison du Bailli*, Braine-le-Château : édition de la taille d'Aulme, 2010.

96. PIÉRARD (Christiane), « La Grand-Place de Mons. Étude architecturale », *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, t. III, 1973, p. 157-230.

97. DOIZE (René-Louise), *L'architecture civile d'inspiration française à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle, dans la principauté de Liège*, Bruxelles : Dietrich et C^{ie}, 1934, p. 103-122.

98. LIÉVAUX, « Les écuries des châteaux français à la Renaissance »...

99. DE WAHA, « Les châteaux dans les Albums de Croÿ... » p. 249-252.

100. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. V, pl. 33 et t. VIII, pl. 113.

101. DE WAHA, « Les châteaux dans les Albums de Croÿ... » p. 246-286.

et très occasionnellement un décor renaissant (seulement un cas du corpus présente un tel décor : la maison dite « du bailli » à Braine-le-Château, ancien comté de Hainaut⁹⁵), l'isolement de ces éléments ne permet en aucun cas de classer un bâtiment dans une catégorie stylistique. Il convient également de se demander si l'usage de ce type d'élément sculpté ne dépendait pas dans une certaine mesure de la fabrication standardisée en carrière des détails architecturaux. Cette absence de décor invite à se poser la question de l'éducation que ces personnages recevaient, et semble indiquer une volonté d'adhérer à une certaine image de l'habitat seigneurial. En effet, on sait qu'aux mêmes périodes, d'autres types d'habitats, notamment urbains, déclinent précisément des éléments ornementaux en façade⁹⁶. Donc, ce n'est pas faute de méconnaissance que les habitats de la petite noblesse restaient vierges de ce type de décor.

L'essor de la demeure entre cour et jardin dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, va de pair avec le développement d'éléments ornementaux (classiques, baroques, rocailles, néoclassiques) en façade comme on n'avait jamais vu auparavant dans les habitats de la petite noblesse des campagnes, marquant par là un rapprochement typologique avec les habitats de la haute noblesse, puisque c'est précisément d'abord par celle-ci qu'était développé ce type d'édifice⁹⁷. L'engouement pour ce type demeure désormais devancé par des écuries et des remises à carrosses⁹⁸, tandis que la ferme est rejetée sur le côté, semble traduire un certain malaise par rapport à la typologie du château-ferme qui se rapprochait de la simple ferme depuis l'usage généralisé des matériaux durs dans la construction de cette dernière, au début du XVII^e siècle.

Culture architecturale

On remarque que, dans les gouaches des Albums de Croÿ, malgré les erreurs de proportion, de disposition, et l'inexactitude quant au nombre de baies et au type de matériaux utilisés, l'impression d'ensemble et la notion du type d'habitat auquel on veut faire référence, sont généralement fournies. En effet, comme le souligne Michel de Waha⁹⁹, la reproduction exacte de tel ou tel édifice n'est pas nécessaire pour donner une idée de la typologie du bâtiment. Or, c'est précisément cela qui importait, les contemporains d'Adrien de Montigny étant familiers des types architecturaux, qui possédaient de surcroît une signification sociale. Dans certains cas même, la vue était axée sur l'un ou l'autre élément architectural, dans un but de souligner une typologie ou l'autre, à mettre en rapport avec le statut social des propriétaires. Ainsi, dans les deux vues de Lahamaide (ancien comté de Hainaut)¹⁰⁰, c'est la tour la plus ancienne du château qui est montrée, afin de donner une légitimité aux seigneurs successeurs, la famille d'Egmont. Le plus important était donc que le message de la représentation soit compris.

Le point de vue montrant un bâtiment pouvait très bien n'être ni purement réaliste, ni purement topographique, du moment que le style de l'édifice était reconnaissable. Le but des gouaches est de nous indiquer devant quel type d'habitat on se trouve, que ce soit une maison, une tour, une maison forte ou un vrai château¹⁰¹.



▲ Fig. 18 : vue de la ferme de la Cattoire, à Blicquy, gouache, vers 1590-1611. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, pl. 32.



▲ Fig. 19 : vue de l'habitat seigneurial de la Cattoire à Blicquy, (cl. C.M. 2011).

Il est donc intéressant de relever que, dans le cadre de demeures seigneuriales qui ont entièrement disparu aujourd'hui ou qui ont été reconstruites, les gouaches peuvent fournir une idée de la typologie précédemment développée. Ainsi, dans les cas du domaine de Moustier¹⁰² (ancien comté de Hainaut), reconstruit au XIX^e et puis au XX^e siècle, ou de celui de Fayt-lez-Manage/l'Escaille¹⁰³ (ancien comté de Hainaut), reconstruit aux XVIII^e et XIX^e siècles, les vues permettent de se faire une idée d'un état antérieur du domaine, qui n'aurait pas été connaissable autrement, sauf à y pratiquer des fouilles. Le cas du domaine de la Cattoire à Blicquy¹⁰⁴ (ancien comté de Hainaut) est intéressant car on constate que d'une ferme au XVI^e siècle (fig. 18), le domaine devient un véritable habitat seigneurial au XVIII^e siècle (fig. 19).

Les gouaches doivent donc être comprises dans une optique de transmission d'une signification, davantage que dans celle d'une représentation devant correspondre à tout prix aux détails de la réalité. Elles sont porteuses d'éléments hautement significatifs, centrés sur les châteaux et les églises, qui sont les éléments importants tant pour le peintre que pour son commanditaire. Les miniatures, on l'a vu, procèdent d'un choix hiérarchique, le but étant que le spectateur puisse reconnaître les typologies exprimées en peinture.

Ces vues doivent donc être utilisées avec prudence, mais constituent néanmoins une source sur laquelle on peut se baser pour établir des comparaisons et des suppositions quant à l'apparence et à la typologie générale des habitats seigneuriaux de cette époque, d'autant plus que cet ensemble documentaire est la seule source couvrant la totalité de ces habitats en Hainaut. En ce qui concerne la réalité architecturale des édifices conservés, on a vu que ceux-ci témoignent bien, par leurs typologies, de la volonté d'afficher un certain statut social et une appartenance à un groupe spécifique qui a sa propre identité, groupe s'exprimant peu par l'ornement mais davantage par des types de plans et de volumes qui lui sont spécifiques.

102. *Le Patrimoine Monumental...* p. 748. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, pl. 112. DESSART (Henri), « Moustier », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. X, p. 289.

103. DE SOIGNIE, « Notice historique sur Fayt-lez-Seneffe... » ; DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. X, pl. 30. DE WAHA, « Fayt-lez-Manage », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, p. 165.

104. DE BRUYCKER (Christian), *Histoire de Blicquy*, Leuze, 1911, p. 86-102. DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, pl. 32. DESSART (Henri), « La Cattoire à Blicquy », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ...* t. VIII, p. 121.

Bibliographie

ANTOINE (Annie) (dir.), *Campagnes de l'ouest. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Colloque de Rennes, 24-26 mars 1999, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1999.

BATAILLE (Jean), SEYDOUX (Philippe), *Châteaux et manoirs du Hainaut*, Paris : La Morande, 1979.

BERGER (Roger), « Entre croquis et gouaches : cent dessins préparatoires d'Adrien de Montigny », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ*... t. XXVI, p. 134-140.

BILLEN (Claire), « Paysages et structures villageoises dans les Albums de Croÿ », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ*... t. XXVI, p. 227-240.

BRUWIER (Marinette), « Études sur le réseau urbain en Hainaut de 1350 à 1850 », in : *Le réseau urbain en Belgique dans une perspective historique (1350-1850). Une approche statistique et dynamique*, Actes du XV^e colloque international de Spa, 4-6 septembre 1990, Bruxelles : Crédit Communal, 1992 (Coll. Histoire, Série in-8°, 86), p. 251-325.

BUR (Michel) (dir.), *La maison forte au Moyen Âge*, Actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson, 31 mai-3 juin 1984, Paris : CNRS, 1986.

CAUCHIES (Jean-Marie), GUISSSET (Jacqueline) (dir.), *Le château autour et alentours (XIV^e-XV^e siècles). Parc, paysage, jardin et domaine*, Actes du colloque international d'Écaussinnes-Lalaing, 18-20 mai 2006, Turnhout : Brépols, 2008.

CHATENET (Monique) (éd.), *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, Paris : Picard, 2006.

CHANTINNE (Frédéric), « Le château de Chimay », in : VIVIERS (Didier) (dir.), *L'archéologie à l'Université Libre de Bruxelles (2001-2005). Matériaux pour une histoire des milieux et des pratiques humaines*, Bruxelles : CreA (Études d'Archéologie, 1), 2006, p. 57-63.

CHANTINNE (Frédéric), MIGNOT (Philippe), DE MEULEMEESTER (Johnny), « La perception du château en Belgique : de la recherche d'une identité nationale aux apports récents de l'archéologie », *Château Gaillard*, t. XXIV, *Études de castellologie médiévale. Châteaux et représentations*, Actes du Colloque International de Stirling (Écosse), 30 août-5 septembre 2008, Caen : CRAHM, 2010, p. 23-35.

COCULA (Anne-Marie) (dir.), *Le château et la nature*, Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord, du 24 au 26 septembre 2006, Bordeaux : Ausonius, 2005, p. 261-281.

CULOT (Paul), « La typologie ornementale des encadrements dans les Albums de Croÿ », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ*... t. XXVI, p. 327-344.

DE CLOËT (Jean-Joseph), *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas*, Bruxelles : J.B.M. Jobard, 1825, 2 vol.

DE CLOËT (Jean-Joseph), *Châteaux et monumens des Pays-Bas*, Bruxelles : J.B.M. Jobard, 1827.

DE JONGE (Krista), « Up die manier van Brabant. Brabant en de adelsarchitectuur van de Lage Landen (1450-1530) », *Bijdragen tot de geschiedenis*, t. 86, 2003, p. 409-423.

DE JONGE (Krista), « Images inédites de la villégiature dans la périphérie de Bruxelles, XVI^e-XVIII^e siècles. Maisons des champs et maisons de plaisance », in : DEKNOP, *De la ville et ses plaisantes campagnes*... p. 19-23.

DEKNOP (Anne) (dir.), *De la ville et ses plaisantes campagnes. Regards sur Bruxelles et ses environs au XVIII^e siècle*, Bruxelles : Musée de la ville de Bruxelles, 2007.

DE SAUMERY (Pierre-Lambert), *Les délices du Pais de Liège, ou description géographique, topographique et chorographique des monumens sacrés et profanes de cet évêché-principauté et de ses limites*, Liège : Everard Kints, 1738-1744, 5 vol.

DE SOIGNIE (Jules), « Notice historique sur Fayt-lez-Seneffé », *Annales du cercle archéologique de Mons*, t. XI, 1873, p. 193-240.

DE WAHA (Michel), *Fortifications et sites fossoyés dans le nord du comté de Hainaut. Aspects archéologiques, historiques et monumentaux*, thèse de doctorat inédite, ULB, Bruxelles, 1983.

DE WAHA (Michel), « Habitats seigneuriaux et paysage dans le Hainaut médiéval », in : BUR, *La maison forte*... p. 95-112.

DE WAHA (Michel), « Aux origines de l'architecture de briques en Hainaut », in : DEROEUX (Didier) (dir.), *Terres cuites architecturales au Moyen Âge*, Mémoires de la commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, t. XXII, 1986, p. 52-59.

DE WAHA (Michel), « Les châteaux dans les Albums de Croÿ, une première approche », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ*... t. XXVI, p. 260-269.

DE WILDE (Éliane) (dir.), *Le peintre et l'arpenteur. Images de Bruxelles et de l'ancien duché de Brabant*, Bruxelles : La Renaissance du Livre, 2000.

DOUXCHAMPS (José), *Répertoire des châteaux de Wallonie*, Wépion, 1998, rééd. 2002.

DUVOSQUEL (Jean-Marie) (dir.), *Albums de Croÿ*, Bruxelles : Crédit Communal, 1985-1996, 26 vol.

DUVOSQUEL (Jean-Marie), « De la gestion domaniale à la bibliophilie : les « cadastres », besognés et Albums du duc Charles de Croÿ. Essai de typologie », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ*... t. XXVI, p. 57-73.

DUVOSQUEL (Jean-Marie), « La fortune foncière du duc Charles de Croÿ et les albums de Croÿ », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ*... t. XXVI, p. 13-37.

DUVOSQUEL (Jean-Marie), « La correspondance du duc Charles de Croÿ avec son arpenteur Pierre de Bersacques (1595-1606) à propos de la confection des cadastres de ses seigneuries », in : *Cartes et plans anciens, sources pour la géographie*

historique des Pays-Bas méridionaux (XV^e-XVIII^e siècles), Bruxelles, 1986, (Archives et Bibliothèques de Belgique, n° spécial, 31), p. 13-50.

DUVOSQUEL (Jean-Marie), « Kaarten en plannen, topografische iconografie », in : VAN DEN EECKHOUT, VANTHEMSCHE, *Bronnen voor de studie van het hedendaagse België*... p. 1 369-1 411.

FONTAINE (Marie-Madeleine), « Plaisirs, hospitalité et profit : la maison des champs dans la littérature de la Renaissance française », in : CHATENET, *Maisons des champs*... p. 9-41.

FUHRING (Peter) (dir.), *De wereld is een tuin. Hans Vredeman de Vries en de tuinkunst van de Renaissance*, Gent : Ludion, 2002.

GÉNICOT (Luc-Francis), « À propos des fermes seigneuriales en Hesbaye : du donjon porche du XIII^e siècle au quadrilatère du XVIII^e siècle », in : *Visages de la Hesbaye*, 1975, p. 107-117.

GÉNICOT (Luc-Francis) (dir.), *Le Grand livre des châteaux de Belgique*, Bruxelles : Marc Vokaer, 1975-1977, 2 vol.

GÉNICOT (Luc-Francis) *et al.*, *Le patrimoine rural de Wallonie. La maison paysanne, t. I. Des modèles aux réalités*, Bruxelles : Crédit Communal, 1996.

GIULIATO (Gérard), *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*, Paris : MSH (Documents d'Archéologie française, 33), 1992.

GUILLAUME (Jean) (dir.), *Architecture, jardin, paysage. L'environnement du château et de la villa aux XV^e et XVI^e siècles*, Actes du Colloque tenu à Tours du 1^{er} au 4 juin 1992, Paris : Picard, 1999.

GUILLAUME (Jean), « Le jardin mis en ordre. Jardin et château en France du XV^e au XVIII^e siècle », in : GUILLAUME, *Architecture, jardin, paysage*... p. 103-117.

HISSETTE (Louis), *Vues et plans de villes, châteaux, monastères et monuments dans les collections du Cabinet des estampes*, Bruxelles : librairie Nee d'art et d'histoire G. Van Oest, 1917.

HAGHE (Louis), DE JONGHE (J.-B), LA BARRIÈRE (de), *Collection historique des principales vues des Pays-Bas dédié au roi*, Tournai : Devasmes et c^{ie}, 1822.

JANSSEN (Harry), MEIERINK (Ben Olde) (eds.), *1 000 jaar kastelen in Nederland. Functie en vorm door de eeuwen heen*, Utrecht : Matrijs, 1996.

JANSSENS (Paul), « Portraits de châteaux brabançons. XV^e-XVIII^e siècles » in : DE WILDE, *Le peintre et l'arpenteur*... p. 59-66.

JANSSENS (Paul) (dir.), *La Belgique espagnole et la principauté de Liège, 1585-1715*, Bruxelles : La Renaissance du Livre, 2006.

JARNOUX (Philippe), « Entre pouvoir et paraître. Pratiques de distinction et d'affirmation dans le monde rural », in : MENANT, JESSENNE, *Les élites rurales*... p. 129-148.

Le patrimoine monumental de la Belgique, province de Hainaut, arrondissement de Thuin, Liège : Pierre Mardaga, 1983.

LIÉVAUX (Pascal), « Les écuries des châteaux français à la Renaissance », in : CAUCHIES, GUISSSET, *Le château autour et alentours*... p. 88-101.

LINDEMANS (Paul), *Geschiedenis van de landbouw in België*, Antwerpen : Genootschap voor Geschiedenis en Volkskunde, 1994, 2 vol.

LIMBERGER (Michael), *Sixteenth-Century Antwerps and its rural surroundings : social and economic changes in the hinterland of a commercial metropolis (ca. 1450-ca. 1570)*, Turnhout : Brépols, 2008 (Studies in European Urban History, 14).

LYBAERT (Léon), « La seigneurie et le village d'Imbrechies », *Publications de la Société d'Histoire Régionale de Rance*, t. XII, 1990, p. 61-105.

MACHELART (Félicien), « Adrien de Montigny, peintre de Valenciennes », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ*... t. XXVI, p. 120-132.

MATHIEU (Clémence), *L'habitat de la petite noblesse dans la partie nord de l'ancien comté de Hainaut : XV^e-XVIII^e siècles. Architecture, modes de vie et manière d'être*, Thèse de doctorat inédite, ULB-KUL, Bruxelles-Leuven, 2012.

MEIERINK (Ben Olde) *et al.*, *Kastelen en ridderhofsteden in Utrecht*, Utrecht : Matrijs, 1995.

MENANT (François), JESSENNE (Jean-Pierre) (dir.), *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des 27^e journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, 9-11 septembre 2005, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2007.

MINNEN (Bart), DUVOSQUEL (Jean-Marie), « L'album d'Authal : ses sources et sa crédibilité », in : DUVOSQUEL, *Albums de Croÿ*... t. III, p. 29-50.

MOUILLEBOUCHE (Hervé), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIII^e au XVI^e siècle*, Dijon : EUD, 2002.

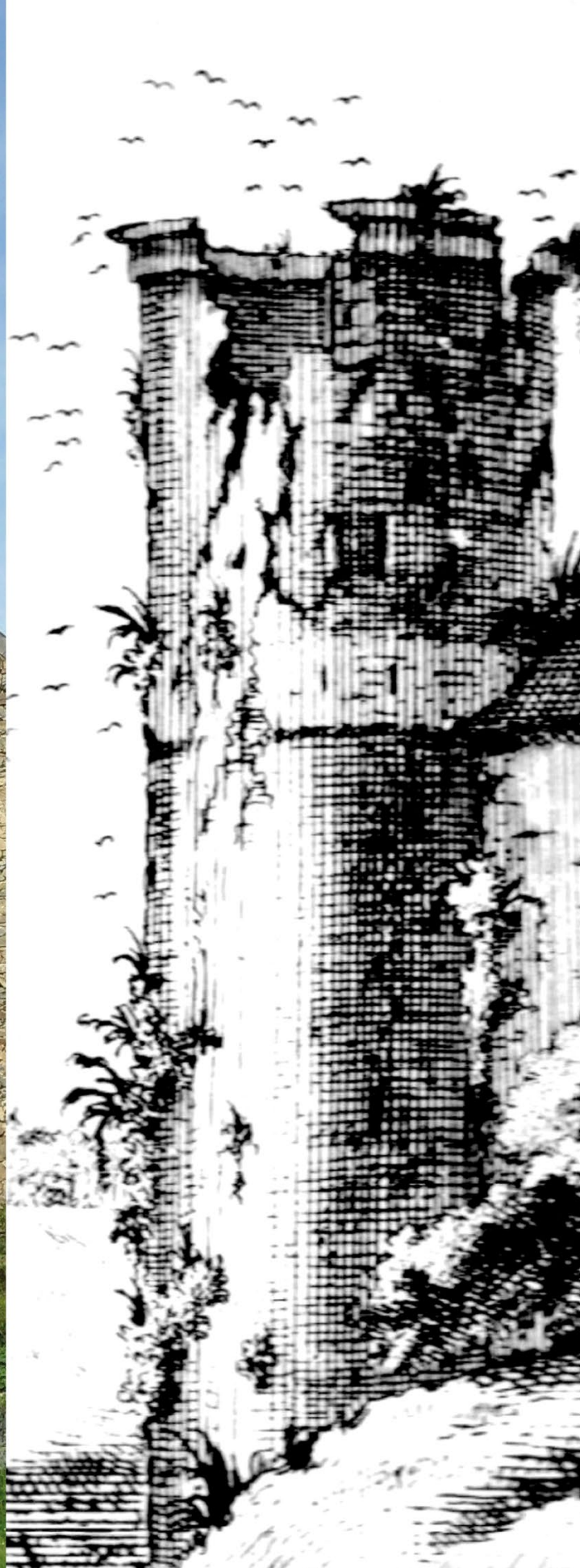
PIRON (André), *Joachim Le Patinier et Henri Bles*, Gembloux : J. Duculot, 1971.

SANDERUS (Antoine), *Flandria Illustrata sive Descriptio comitatus istius per totum terrarum orbem celeberrimi*, Cologne : sump-tibus corllii ab Egmond, 1641-1644, 2 vol.

SIROT (Élisabeth), *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales, du milieu du XI^e au début du XVI^e siècle*, Paris : Picard, 2007.

THIERY (Yvonne), *Les peintres flamands de paysage au XVI^e siècle, des précurseurs à Rubens*, Bruxelles, 1986.

VAN DEN EECKHOUT (Patricia), VANTHEMSCHE (Guy) (eds.), *Bronnen voor de studie van het hedendaagse België, XIX^e-XX^e eeuw*, Bruxelles : Commission Royale d'Histoire, 2009.



Délices et atlas : la représentation des châteaux forts aux « pais » de Brabant et de Liège dans les documents iconographiques du XVIII^e siècle

MARIE HENRION

Docteur en histoire de l'art et archéologie, UMR 6223 CESCUM.

Résumé

En Belgique, les sources textuelles sont souvent lacunaires pour la période médiévale, et plus particulièrement pour les XIII^e et XIV^e siècles. Pourtant, un nombre élevé de châteaux ont été construits à cette époque, sur ce territoire. Beaucoup ont subi les conséquences des campagnes militaires ravageuses des siècles suivants. Il ne reste alors plus que des murs arasés pour se souvenir de ces monuments. Dès la fin du XVII^e siècle, et même antérieurement, une profusion d'illustrations de ces châteaux apparaît dans des ouvrages géographiques et historiques. De Jacques Harrewijn ou Remacle Leloup, les dessins, gravures et lavis sont riches de nombreux détails, souvent négligés dans les études actuelles sur ces monuments. Afin de remédier en partie à cette lacune, le sujet de cette étude portera sur la représentation, au XVIII^e siècle, des châteaux construits à l'époque médiévale dans le duché de Brabant, la principauté de Liège et le comté de Namur.

À partir de deux ouvrages importants pour l'étude historique et monumentale de la Belgique¹, nous souhaitons présenter des premiers constats² concernant la représentation des châteaux forts au XVIII^e siècle. Le nombre et la richesse de détails des documents produits à cette époque, dans ces régions, sont essentiels à prendre en compte dans toute étude des monuments représentés.

Une brève explication d'un des mots du titre s'impose : les *délices* font référence à un guide de voyage, dont le premier, publié en 1669, serait les *Délices de la France*. De nombreux autres guides, par la suite, portent un titre commençant par ce mot et concernant d'autres régions ou pays, tels que les Pays-Bas. Ces ouvrages « [...] insistaient largement sur des centres d'intérêts nouveaux. Les monuments antiques n'étaient plus les seuls à déterminer les destinations touristiques. Les voyageurs voulaient également voir l'art moderne, gothique et autre. [...] »³.

En voie d'achèvement d'une thèse de doctorat sur les châteaux forts à flanquements curvilignes construits entre 1180 et 1430⁴, nous avons décidé de sélectionner des châteaux du corpus de cette dernière, que les artistes du XVIII^e siècle ont représenté selon leur état de conservation à cette époque. La

1. LE ROY, *Castella et praetoria nobilium brabantiae...* ; *Les Délices du pais de Liège...*

2. Ces premiers constats sont approfondis dans le cadre de notre thèse de doctorat : HENRION, *Les châteaux forts à flanquements circulaires...*

3. VERHOEVEN, « L'influence des guides imprimés... »

4. HENRION, *Les châteaux forts à flanquements circulaires...* ; HENRION, « Des châteaux forts à tours cylindriques... »

mise en contexte et le choix de ces châteaux sont le sujet de notre premier point, suivi d'une présentation des ouvrages et des artistes qui sont à l'origine de ces documents iconographiques. Les analyses de ces derniers sont réparties en fonction de l'état actuel des châteaux et de l'état dans lequel ils sont représentés, en commençant par les châteaux en ruine et représentés comme tels, suivis des châteaux en ruine et représentés « entiers » – les élévations conservent une certaine hauteur – ; enfin les châteaux « entiers » (avec ou sans modifications importantes) et représentés comme tels.

Mise en contexte

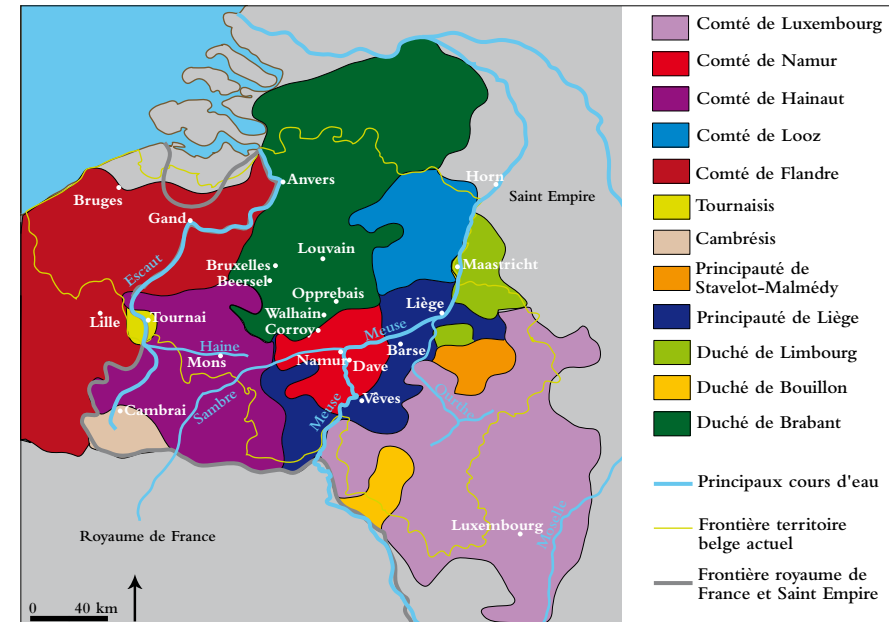
Cadre chronologique et géopolitique

Très brièvement, voici quelques explications concernant le cadre chronologique et géopolitique de construction des châteaux étudiés. 1180 et 1430 correspondent à des dates clés : d'abord, dans le royaume de France avec le couronnement de Philippe Auguste (1180-1223)⁵, ensuite l'entrée du duché de Brabant dans les possessions de la branche aînée de Bourgogne⁶. L'impact du roi de France Philippe Auguste sur la fortification est principalement l'utilisation fréquente de la tour de plan curviligne dans ses constructions⁷. Quant au duc de Bourgogne, également duc de Brabant et de Lothier à partir de 1430, il entame un mouvement de centralisation du pouvoir sur des régions, à cette époque, divisées. L'impact de ce changement de pouvoir sur la fortification est sans doute moindre, mais il correspond à une phase d'adaptation accélérée à l'artillerie à poudre de toutes les forteresses neuves ou anciennes⁸.

Les châteaux représentés dans les deux atlas sont répartis sur le duché de Brabant, le comté de Namur, la principauté de Liège et le comté de Loos qui y sera rattaché au XIV^e siècle (fig. 1). Aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, la situation géopolitique est semblable. Les deux atlas étudiés sont consacrés respectivement au duché de Brabant et à la principauté de Liège, mais, dans ce deuxième ouvrage, le comté de Namur est également repris. Il semblerait que l'illustrateur ait désiré suivre les cours de la Meuse et de la Sambre, sans tenir compte « des enclaves et des territoires contestés⁹ » à cette époque.

Délices de Liège (comté de Namur)

Publiés en cinq volumes de 1738 à 1744, *Les Délices du Pais de Liège ou Description géographique, topographique et chorographique des monuments sacrés et profanes de cet évêché-principauté et de la comté de Namur* (pour les volumes II et IV)¹⁰, comprennent 231 planches. Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié l'analyse des dessins et lavis préparatoires aux gravures de l'ouvrage. Ils ont été réalisés majoritairement par l'artiste originaire de Spa : Remacle Leloup¹¹. Une comparaison entre ces œuvres préparatoires et les gravures qui en ont été tirées serait intéressante, mais ce n'est pas le sujet de notre étude.



◀ Fig. 1 : carte schématique des principautés de l'ancienne Lotharingie.

Délices de Brabant

L'ouvrage rédigé par Jacques Le Roy est publié en 1699 sous le titre trilingue : *Castella & praetoria nobilium Brabantiae, coenobiaque celebriora, ad vivum delineata, in quatuor partes divisa : Complectentes Agrum Lovaniensem, Bruxellensem, Antverpiensem et Sylvae-Ducensem. Cum brevi eorundem Descriptione, & Gentilitiis Toparcharum Insignibus. Châteaux et maisons de campagne des gentilshommes du Brabant et les monastères les plus remarquables, représentés au naturel, en quatre parties : qui comprennent le Territoire de Louvain, de Bruxelles, d'Anvers et de Bois-Leduc. Avec une courte description de chaque lieu, & les Armoiries des Seigneurs. Kasteelen en heeren huysen der edelen van Brabant, mitsgaders de voornaamste kloosters, Alle naar het leven getekend, en in vier deelen vertoont : Begrijpende de Quartieren Van Loven, Brussel, Antwerpen, en s'Hertoghen-Bosch. Met een korte beschrijving, en de Wapens der Heeren van yder plaats¹². Dans l'ouvrage, tous les textes explicatifs apparaissent dans les trois langues : latin (en grands caractères), français (en petits caractères italiques) et néerlandais (en petits caractères).*

Jacques Harrewijn¹³ a réalisé les gravures que nous avons sélectionnées pour cette étude¹⁴. La plupart d'entre elles sont signées : *J. Harrewijn fecit*. Dans le cas de gravure, il faut signaler qu'il s'agit d'une source de seconde main. Bien qu'elles soient publiées en 1699, la date de leur réalisation et les dessins préparatoires peuvent différer. Ces gravures sont d'ailleurs rééditées par Jean Neaulme dans l'ouvrage rédigé par Philippe de Cantillon en 1757 et qui s'intitule *Délices du Brabant et de ses campagnes, ou Description des Villes, Bourgs & principales Terres Seigneuriales de ce Duché, accompagnée des événements les plus remarquables jusqu'au temps présent¹⁵*.

12. LE ROY, *Castella & praetoria nobilium brabantiae...*

13. Élève de Romeyn de Hooghe (Amsterdam), Jacques Harrewijn (1660-1732), qui s'installe à Bruxelles, est l'auteur de nombreuses gravures : cartes, travaux topographiques et autres illustrations d'ouvrages édités au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. Voir : VAN DE KERCKHOF, « La genèse de l'image de Bruxelles... »

14. Les illustrations utilisées dans le cadre de cette étude sont extraites de LE ROY, *Châteaux et maisons de campagne...*

15. CANTILLON (Philippe de), *Délices du Brabant...*

Contrairement à l'ouvrage sur les *Délices du País de Liège*, qui se targue pourtant de faire une description géographique et topographique des lieux, c'est l'ouvrage de Jacques Le Roy qui contient plusieurs gravures de cartes. La représentation des villes et des châteaux sur ces cartes pourrait être analysée, comme dans d'autres contributions de ce colloque, mais ce n'est pas l'objet de notre étude.

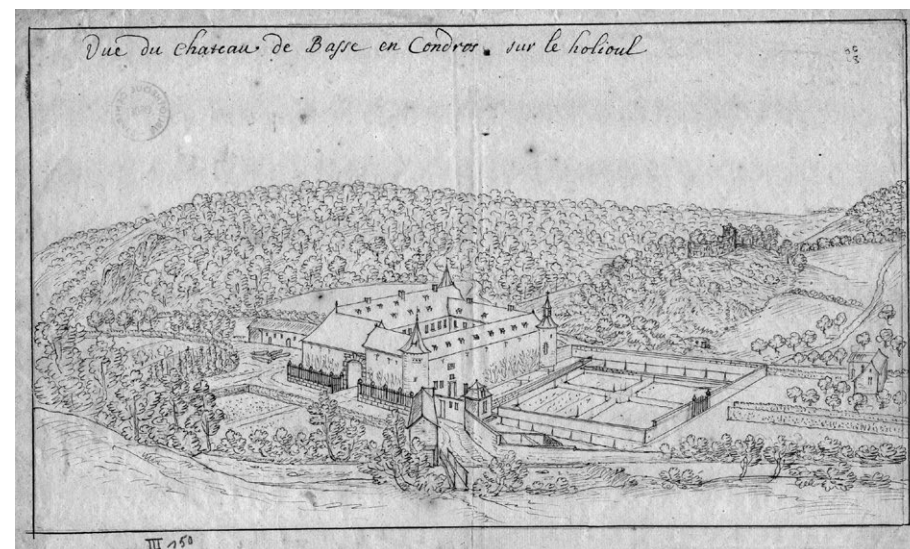
Analyses

Châteaux en ruine et représentés comme tels

Parmi les châteaux sélectionnés pour cette étude, deux d'entre eux entrent dans cette catégorie de châteaux en ruine aujourd'hui, comme au XVIII^e siècle. Leurs représentations sont les œuvres de Remacle Leloup, préparatoires aux gravures des *Délices du País de Liège*.

Le château médiéval de Dave¹⁶ est celui qui présente le moins bon état de conservation, tant au XVIII^e siècle qu'à l'heure actuelle : il n'en reste qu'une tour hexagonale arasée¹⁷. L'intérêt du document iconographique est, tout d'abord, qu'il semble être l'unique représentation des ruines du château médiéval de Dave, mais aussi qu'il situe correctement les vestiges par rapport au château construit au XVII^e siècle et remanié aux siècles suivants, malgré une légère modification de la distance. Étant donné qu'il a fallu dénicher cette tour, complètement laissée à l'abandon après avoir été fouillée par une troupe de jeunes du village¹⁸, le document est utile. D'un point de vue iconographique, le dessin très sommaire des vestiges ne nous apporte aucune autre information. Notons seulement que la gravure qui sera choisie pour illustrer la notice sur le château de Dave dans les *Délices du País de Liège* ne représente pas les ruines.

Le deuxième château en ruine et représenté comme tel est celui de Barse¹⁹ (fig. 2). Comme pour Dave, un château plus récent a attiré l'attention du dessinateur, qui a néanmoins pris la peine de représenter les vestiges du château médiéval²⁰, parfaitement situés l'un par rapport à l'autre. Une tour a été construite par le propriétaire actuel du domaine sur la base d'une tour plus ancienne, selon ses dires, et ce que semble confirmer le document iconographique.



16. Dave, Namur, province de Namur, Région wallonne, Belgique.

17. TOUSSAINT, *Histoire de la seigneurie de Dave...*

18. NÈVE DE MÉVERGNIES, « Le château féodal de Dave... »

19. Barse, Vierset-Barse, Modave, province de Liège, Région wallonne, Belgique.

20. LEMEUNIER, « Barse »...

► Fig. 2 : représentation du château de Barse. Remacle Leloup, plume à l'encre noire ; traces de mines de plomb. Dessin original, bibliothèque Ulysse Capitaine de la ville de Liège.

Châteaux en ruine et représentés « entiers »

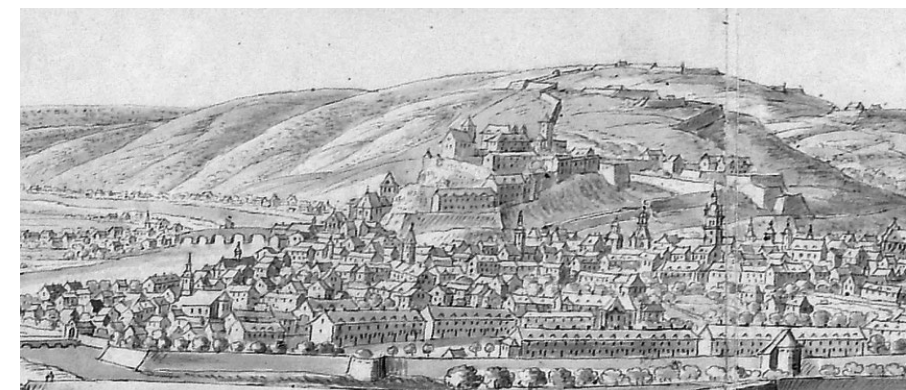
Délaissions maintenant ces représentations de châteaux peu prolixes, pour celles plus intéressantes de châteaux représentés dans leurs élévations du XVIII^e siècle, aujourd'hui disparues. Le premier cas est celui de Namur²¹, dessiné par Remacle Leloup. Le château des comtes de Namur possède des vestiges encore relativement importants, mais très remaniés aux siècles suivants. Deux avantages rendent plus facile son analyse : d'une part, il a été de multiples fois représenté au cours de l'histoire (et de manière plus détaillée que la représentation de Remacle Leloup), d'autre part, le promoteur de notre thèse, le professeur Philippe Bragard, a fait une étude approfondie du château²². Nous nous contenterons donc d'un bref aperçu sur le cas de Namur, uniquement sur la base de l'œuvre de Remacle Leloup.

La gravure publiée dans l'atlas a été précédée par la réalisation de deux lavis : le premier représente le château depuis le sud-sud-ouest (fig. 3), alors que le second est préparatoire à la gravure ; le château est vu depuis le nord-est (fig. 4). L'échelle diffère également d'une représentation à l'autre.

Dès le XVI^e siècle, le château subit de profondes modifications. Les tours visibles sur les lavis sont celles d'origine médiévale, transformées principalement au XIX^e siècle. La chapelle, puis collégiale Saint-Pierre visible dans l'enceinte, a aujourd'hui complètement disparu, ainsi que le bâtiment, qui serait le donjon, construit contre l'une des tours de part et d'autre du pont. La vue plus



◀ Fig. 3 : représentation du château de Namur sud-sud-ouest. Remacle Leloup, Plume à l'encre noire ; lavis gris clair à foncé. Dessin original, bibliothèque Ulysse Capitaine de la ville de Liège.



◀ Fig. 4 : représentation du château de Namur nord-est. Remacle Leloup, Plume à l'encre noire ; lavis gris clair à foncé. Dessin original, bibliothèque Ulysse Capitaine de la ville de Liège.

21. Namur, province de Namur, Région wallonne, Belgique.

22. BRAGARD, *Le château des comtes de Namur...* ; voir aussi : BODART, « Le château des comtes de Namur... »

détaillée du nord-est n'apporte pas d'information complémentaire concernant l'enceinte médiévale. Néanmoins, les bâtiments occupant l'espace intérieur au XVIII^e siècle sont clairement représentés. À droite des deux tours du pont, dont on aperçoit les toits en poivrière, une haute tour semble correspondre à la tour Bourgal, qui est normalement représentée en contrebas du château plutôt que sur son point culminant. En plan, elle était circulaire, alors que le lavis semble présenter une tour de plan carré. À gauche des deux tours du pont, une haute bâtisse pourrait correspondre au donjon médiéval, dont les principaux vestiges disparaissent en même temps que ceux de l'église Saint-Pierre au début du XX^e siècle, avec l'aménagement d'une route sur le site du château²³.

23. BRAGARD, *Le château des comtes de Namur...* p. 119-133.

24. Walhain, province du Brabant wallon, Région wallonne, Belgique.

Le second château en ruine et représenté « entier » est celui de Walhain²⁴ (fig. 5). Il faut noter, au passage, la différence entre les dessins de Remacle Leloup et les gravures de Jacques Harrewijn (fig. 6). Ce dernier n'est avare ni de détails, ni de jeu d'ombres et de lumière... ni de volatiles ! Dans le cas de ce château et des suivants qui seront présentés, un historique permet de mieux comprendre la représentation qui en est faite.

L'occupation du site de Walhain commence tôt à l'époque médiévale : une *villa walaham* est mentionnée dans les textes dès 946. En 1159, Arnould de Walhain est un *ministerialis* du duc de Brabant. Cet Arnould aurait commandé la construction du donjon de plan circulaire, érigé au sud du site actuel et signalé sur la gravure par la hauteur et la particularité de son toit hexagonal à égouts légèrement retroussés au sommet duquel est perché un lanternon ou une guette. Ce donjon est implanté sur une terrasse artificielle, mais n'en occupe pas l'espace central. La famille de Walhain accède au titre de seigneur du même nom dans le deuxième quart du XIII^e siècle, époque à laquelle commencent les travaux de construction de l'enceinte. Le châtelet d'entrée rendra inutilisable l'une des archères du donjon²⁵.

25. COLLING, *Le château de Walhain-Saint-Paul...* p. 25-32, 127-129 et 138-140.

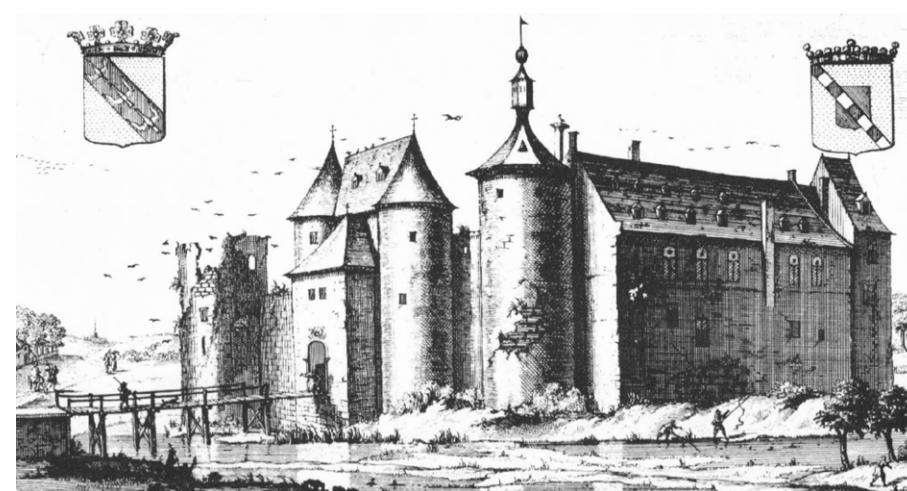
Le plan initialement prévu pour l'enceinte est modifié au fil des travaux, pour des raisons vraisemblablement financières, et ceux-ci ne seraient achevés que peu avant 1314, date de la première mention du château (*castro Walhain*) dans les textes. Au XVI^e siècle, les terres de Walhain sont érigées en comté par Charles Quint ; le château est entretenu puis réaménagé. De cette époque date le grand bâtiment divisé en trois niveaux, accolé à l'ancien donjon visible sur la gravure. Les fouilles archéologiques et les comptes témoignent d'une continuité d'occupation et de réaménagements des bâtiments à l'intérieur du château. Le système défensif n'est pas entretenu, vraisemblablement devenu inutile. À la fin du XVIII^e siècle, une tempête rend le château inhabitable et il est laissé à l'abandon, puis utilisé comme carrière de pierre par les habitants de la région²⁶. Ceci explique l'état de ruine du château dont les parements ont été arrachés.

26. COLLING, *Le château de Walhain-Saint-Paul...* p. 34-36, 129-145 et 148.

La plus haute élévation conservée du site est celle du donjon, ou tour maîtresse. Du châtelet d'entrée, il ne reste qu'une tour en mauvais état. Le grand logis est arasé. Malgré cet état de ruine, les maigres vestiges de cette partie du château et les fouilles archéologiques menées actuellement sur le site par l'Université catholique de Louvain en collaboration avec une université américaine (Eastern Illinois University), permettent de faire une comparaison intéressante avec le château représenté sur la gravure. Le donjon semble plus tronconique en réalité



◀ Fig. 5 : château de Walhain vu du sud.



◀ Fig. 6 : représentation du château de Walhain. Jacques Harrewijn, gravure. (LE ROY, *Châteaux et maisons de campagne...* p. 63.)

qu'élancé, comme il l'est sur la gravure. Les deux baies rectangulaires dans la partie haute sont similaires à celles conservées, ce qui indique que le donjon est préservé sur toute sa hauteur. Un enduit semble l'avoir recouvert ; sur la gravure, il disparaît déjà à certains endroits, surtout dans la partie inférieure de la tour. Les trois fentes de tir conservées dans la salle basse du donjon n'ont pas été représentées sur la gravure, de même que l'ouverture sous arc segmentaire du deuxième niveau.

La porte primitive du donjon permettait un accès direct dans la salle d'apparat, au troisième niveau du corps de logis²⁷. Aujourd'hui, il ne reste de ce dernier que le cellier, au sous-sol, et quelques murs béants. Sans décrire en long et en large le bâtiment représenté, il est essentiel d'en avoir conservé la trace. Notons simplement la présence d'une partie plus élevée à l'est du corps de logis, que l'on pourrait comparer à une tour. Si tel est le cas, le dessinateur aurait confondu une tour de plan quadrangulaire avec celle encore conservée, de plan résolument circulaire.

27. COLLING, *Le château de Walhain-Saint-Paul...* p. 130-131.

Il reste à évoquer le châtelet d'entrée et la tour de flanquement ouest. De la partie avancée du châtelet, il ne reste rien et la tour sud est arasée. Mais la tour ouest du châtelet conserve encore les traces très malmenées de deux fentes de tir et de sa voûte en moellons. S'il avait été conservé, son parement aurait porté des restes d'un enduit semblable à celui du donjon. Sur la gravure, la courtine adjacente n'en est pas ou plus recouverte. La tour d'angle ouest conserve une fente de tir, également représentée, cette fois, sur la gravure. Elle y est surmontée d'une autre forme de baie, difficilement identifiable. L'étage n'a pas conservé ses murs, mais il est encore décelable sous la végétation qui lui sert, actuellement, de protection.

Châteaux « entiers » et représentés comme tels (avec ou sans modifications importantes)

Nous en arrivons aux châteaux mieux conservés. Les deux premiers à faire l'objet d'une analyse iconographique ont été dessinés par Remacle Leloup : Vèves, situé dans la province de Namur, et Horn, situé dans la province de Limbourg aux Pays-Bas. Les représentations de trois châteaux brabançons, gravées par Jacques Harrewijn, seront ensuite étudiées : Beersel, Corroy-le-Château (aujourd'hui situé dans la province de Namur) et Opprebais.

28. Vèves, Celles, Houyet, province de Namur, Région wallonne, Belgique.

Les parties les plus anciennes du château de Vèves²⁸ (fig. 7), situé non loin du village de Celles, remontent au XIII^e siècle. La première mention connue apparaît dans un texte de 1285. Dès cette époque, il appartient à la famille des Beaufort de Celles, branche d'une grande famille du même nom, bien connue dans la région à l'époque médiévale. Le château est inféodé à la principauté de Liège. En partie modifié et reconstruit au tournant des XV^e et XVI^e siècles, il est complété par une nouvelle aile d'habitation au XVIII^e siècle. Dans les années 1970, le château bien conservé est restauré par l'architecte Francis Bonaert, principalement au niveau des toitures et de la galerie à l'intérieur de la cour²⁹.

29. FINET, *Le château de Vèves...* ; FINET, JAVAUX, « Vèves »... ; JAVAUX, « Houyet/Vèves. Château de Vèves »...

La ressemblance entre la représentation (fig. 8) et les vestiges actuels est marquante : si l'on fait exception des jardins, aujourd'hui disparus, et des bâtisses, ainsi que des murailles de la basse-cour, on retrouve les mêmes volumes et la plupart des ouvertures sont similaires. Un rapide calcul du nombre de toits en poivrière coiffant les tours nous apprend qu'il en manque un sur la représentation du château. Néanmoins, un saillant apparaît à l'emplacement de la tour manquante ; un pan de la toiture du bâtiment annexe semble descendre plus bas que la corniche afin de couvrir le sommet de la tour.

La tour maîtresse, située au nord et représentée dans les détails par Remacle Leloup, semble dater du XIII^e siècle, percée de fentes de tir, dont une a conservé un linteau posé sur des pierres taillées en quart-de-rond. Elles ont vraisemblablement été retaillées en canonnière au XIV^e ou au XV^e siècle. Une fente de tir supplémentaire apparaît dans la représentation de Remacle



▲ Fig. 7 : château de Vèves vu du nord.

▼ Fig. 8 : représentation du château de Vèves. Remacle Leloup, Plume à l'encre noire ; traces de mine de plomb. Dessin original, bibliothèque Ulysse Capitaine de la ville de Liège.



Leloup, mais elle ne semble pas trouver sa place dans la tour telle qu'elle est conservée aujourd'hui, sinon au niveau d'un plancher entre deux étages. Le reste des ouvertures correspond *grosso modo* à celles de l'état actuel de la tour, exception faite des lucarnes de la toiture.

30. Horn, Leudal, province du Limbourg, Pays-Bas.

Le château de Horn³⁰ (fig. 9), aux Pays-Bas, remplacerait une construction remontant au x^e siècle. L'enceinte presque ovale flanquée de quatre tours de plan curviligne est construite au xiii^e siècle par les seigneurs de Horn. Des tourelles en encorbellement sur contreforts complètent le flanquement de l'enceinte. Au milieu du xv^e siècle, certaines parties du château, dont les tours, sont modifiées et, surtout, l'entrée est déplacée de la tour-porte d'origine au bâtiment annexe, transformé lui aussi en tour-porte par la suite, après avoir été rehaussé. Au xix^e siècle, les baies de la tour-porte, les meurtrières de l'une des courtines, ainsi que les baies du bâtiment abritant la grande salle d'apparat sont élargies dans un style néo-mosan traditionnel. Il faut encore noter concernant l'historique du château, que l'intérieur de ce dernier est ravagé par un incendie en juillet 1948 et qu'il fait ensuite l'objet de travaux de restauration de 1954 à 1957³¹.

31. GRAEF, *Kasteel Horn...* p. 94, 152, 224 et 258-299.

Les travaux des xix^e et xx^e siècles ont modifié l'aspect de la forteresse, principalement au niveau des baies : peu d'entre elles correspondent aujourd'hui à celles de la représentation (fig. 10). Le changement le plus marquant de ce point de vue est l'ouverture des grandes arcades dans la courtine nord. La représentation nous informe aussi que cette dernière possédait encore une partie de son couronnement crénelé au xviii^e siècle. La différence d'appareil entre la pierre et la brique est marquée par une simple ligne sur la représentation. Par ailleurs, il faut noter que l'ancienne entrée médiévale, transformée en loggia lors de la restauration, n'apparaît pas du tout sur la représentation de Remacle Leloup. De nombreux autres changements peuvent encore être soulignés, comme les pignons à redents du bâtiment abritant la grande salle dite des chevaliers et de la tour-porte actuelle qui ont disparu, ainsi qu'une partie de l'élévation de cette dernière. Deux tours et une tourelle sur contrefort sont arasées, de même que la tourelle signalée par son toit caractéristique qui se situe contre le bâtiment abritant la salle des chevaliers à l'intérieur de la cour.

32. Beersel, province du Brabant flamand, Région flamande, Belgique.

La représentation du château de Beersel³² est cruciale pour expliquer la restauration ou reconstitution du château réalisée dans les années 1930-1940. Un bref historique permet d'en comprendre les raisons. À l'origine, une maison, *domus*, est signalée sur ces terres dès 1300. Elle ne correspond pas encore au château, mentionné pour la première fois dans les textes en 1440 et dont les parties les plus anciennes remonteraient à la seconde moitié du xiv^e siècle. Assiégés et en partie détruits à coup d'artillerie française en 1489, les murs du château sont relevés à la fin du xv^e siècle et au début du xvi^e siècle³³. Au cours de ce siècle, le château aurait encore subi les coups de l'artillerie dont des boulets ont été retrouvés sur le site³⁴. L'occupation

33. DE WAHA, « Beersel, une expérience... »

34. BREDÁ, « Kasteel van Beersel... » p. 58-60.



▲ Fig. 9 : château de Horn vu du nord-nord-est.

▼ Fig. 10 : représentation du château de Horn. Remacle Leloup, Plume à l'encre noire ; lavis gris clair à moyen. Dessin original, bibliothèque Ulysse Capitaine de la ville de Liège.



35. BREDÁ, « Kasteel van Beersel... » p. 64.

36. DE WAHA, « Beersel et l'intérêt qu'il suscita... »

des lieux devient ponctuelle à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle ; le matériel archéologique se fait plus rare pour cette période, correspondant à un abandon progressif du château³⁵. Ce dernier est transformé en manufacture de coton au XIX^e siècle, mais l'entreprise échoue. Ouvert aux intempéries, le site prend l'aspect d'une ruine romantique appréciée des bruxellois (fig. 11). Les grands travaux de restauration du château sont entrepris dès 1927 et se poursuivent jusque dans les années 1940³⁶, directement inspirés de la gravure de Jacques Harrewijn (fig. 12 et 13).

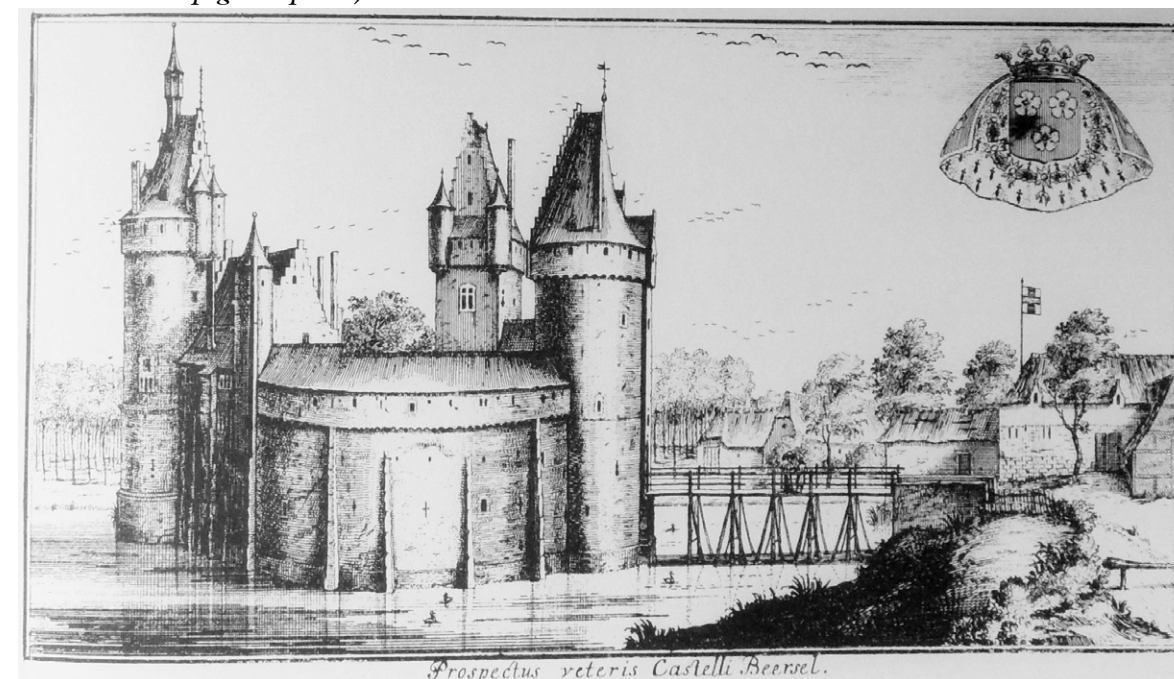
Si la réinvention du XX^e siècle semble impressionnante, elle n'en est pas moins fidèle à la gravure (fig. 13) et elle a permis de sauvegarder le site. De manière générale, les ouvertures représentées correspondent à celles conservées jusqu'à aujourd'hui. Les trois tours, construites en briques, sur un plan en forme de D, ont toutes reçu un nouvel étage marqué d'un ressaut. Étrangement, le seul chemin de ronde qui n'a pas reçu de nouvelles structures sommitales au XX^e siècle est aussi le seul à être représenté avec de telles structures. Sur les photos datant d'avant la réinvention du château, les marques du toit de la galerie couvrant les chemins de ronde apparaissent encore dans le parement des tours. Enfin, du logis appuyé contre celle qui doit être considérée comme la tour maîtresse, il ne reste que les caves, en cours d'étude.

▼ Fig. 11 : château de Beersel en 1815. Carte postale d'après gravure ancienne, col. particulière.



▲ Fig. 12 : château de Beersel vu de l'est (cl. Parsifall).

▼ Fig. 13 : représentation du château de Beersel. Jacques Harrewijn, gravure. (LE ROY, Châteaux et maisons de campagne... p. 18.)



37. Corroy-le-Château, Gembloux, province de Namur, Région wallonne, Belgique.

La première mention connue d'un seigneur de Corroy³⁷ apparaît dans les textes en 1288. La construction du château (fig. 14) lui serait antérieure ; le donjon, dont le toit est visible sur la gravure, serait érigé en 1235-1240, quant à l'enceinte flanquée par quatre tours cornières, deux tours formant un châtelet d'entrée et le chevet de sa chapelle, elle daterait de 1265 et aurait été commandée par Philippe, puis Godefroid de Vianden. Le château n'est mentionné certainement pour la première fois qu'en 1312. Des modifications sont apportées au château aux XV^e et XVI^e siècles, afin de l'entretenir et de le mettre en défense, mais aussi dans une certaine recherche de confort. En 1542, le château est pris par des troupes de pillards qui lui infligent de lourds dégâts, principalement au châtelet d'entrée. Des travaux de réfection sont mentionnés dans les comptes des années suivantes. Enfin, au XVIII^e siècle, a lieu une importante campagne de travaux, dont l'arasement du donjon et de la courtine sud-est³⁸.

38. UBREGTS, *Le château de Corroy...*

Si l'on fait exception des toitures, le château conservé correspond, dans l'ensemble, à celui représenté sur la gravure (fig. 15). Sans avoir subi de réinvention ou de reconstitution maladroite, l'aspect médiéval de Corroy-le-Château a traversé les siècles, du moins pour l'extérieur. Les ouvertures sont semblables à celles de la gravure, de même que les volumes conservés. La courtine sud-est a heureusement pu être représentée par le dessinateur avant sa destruction, quelques décennies plus tard. La courtine qui relie le châtelet à la tour sud semble avoir perdu la partie supérieure de son mur percée de trois baies. Les traces d'une ouverture apparaissent encore dans le parement de la courtine, un peu plus bas que celles représentées.

Le châtelet est composé de deux tours imposantes flanquant le passage d'entrée et appuyées contre un corps de bâtiment, représenté avec un pignon à redents. Les tours et la petite galerie en surplomb du passage d'entrée ont été percées de fenêtres rectangulaires qui n'apparaissent pas sur la gravure. La galerie s'appuie sur un arc presque ogival sur la gravure, alors qu'il est segmentaire à l'heure actuelle. Le portail d'entrée, en avant du châtelet, date du XVI^e siècle et semble avoir été diminué de hauteur pendant les travaux, deux siècles plus tard³⁹.

39. UBREGTS, *Le château de Corroy...* p. 34.

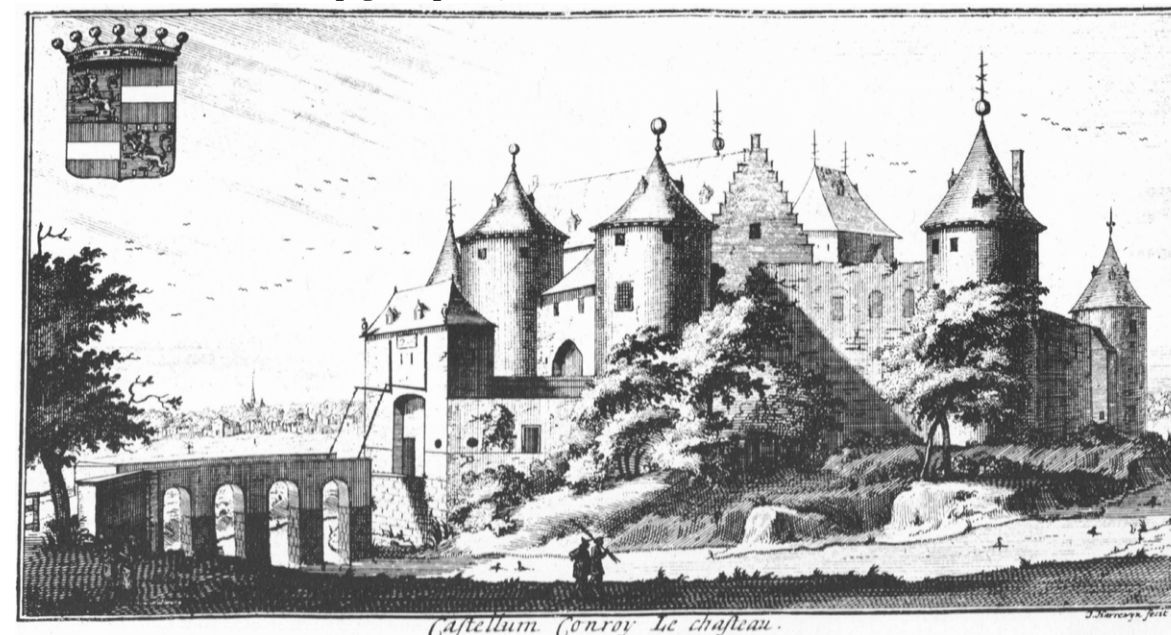
40. CORTEMBOS, « Corroy-le-Château... » p. 91-93 ; UBREGTS, *Le château de Corroy...* p. 36, 45, 56 et 91-96.

L'emplacement de l'ancien donjon, aujourd'hui disparu, est sujet à débat⁴⁰ : il aurait été détruit au cours des travaux du début du XVIII^e siècle. Thérèse Cortembos se base sur une analyse du bâti existant pour le situer dans l'enceinte, contre la façade de la chapelle, alors que William Ubregts se base sur un sondage effectué dans la cour du château et qui a permis de découvrir quelques maçonneries encore en place, situant le donjon au milieu de la cour. Les deux auteurs, en désaccord à propos de son emplacement, s'accordent néanmoins pour considérer que le toit qui apparaît derrière le pignon à redents est bien celui du donjon. Sa hauteur par rapport au toit des tours exclurait la possibilité qu'il s'agisse du toit de la chapelle située à cet endroit.



▲ Fig. 14 : château de Corroy-le-Château vu du sud-ouest.

▼ Fig. 15 : représentation du château de Corroy-le-Château. Jacques Harrewijn, gravure. (*LE ROY, Châteaux et maisons de campagne...* p. 28.)



41. Opprebais, Incourt, province du Brabant wallon, Région wallonne.

42. GENICOT, « Opprebais », in : GENICOT, *Châteaux forts et châteaux-fermes...* p. 198.

43. GENICOT, « Opprebais »... p. 198-199.

Le donjon, ou la maison forte, d'Opprebais⁴¹ serait construit au milieu du XIII^e siècle et l'enceinte flanquée de tours cornières de plan circulaire dans la seconde moitié de ce siècle (fig. 16). Comme pour le château de Vêves (voir ci-dessus), il semblerait que ce soit un cadet de la famille de Beaufort qui en soit le commanditaire⁴². La seigneurie d'Opprebais est annexée au comté de Walhain en 1532. Aux siècles suivants, le château est délaissé par ses propriétaires, puis il est transformé en ferme : l'entrée est reculée et simplifiée, les bâtiments à l'intérieur de l'enceinte sont détruits et remplacés par de nouveaux, plus adaptés aux besoins de la ferme, encore aujourd'hui occupée par une famille d'agriculteurs⁴³.

Tel qu'il est représenté sur la gravure de Jacques Harrewijn (fig. 17), le château n'a pas encore subi de transformation majeure. Il se trouve dans un état de délabrement avancé. Malgré une végétation envahissant les vestiges, plusieurs éléments peuvent être constatés : la tour d'angle sud est visiblement quadrangulaire sur la gravure, alors qu'elle est de plan curviligne, de la base au sommet, à l'heure actuelle. Sur une photo prise en 2005, on voit une différence de rejointoiement dans l'appareil de la partie sommitale due à la restauration du corps de bâtiment annexe. La propriétaire actuelle nous a confirmé que son mari avait entrepris quelques travaux sur le sommet de la tour, afin de la protéger des dégâts des eaux dus aux intempéries. La tour serait pleine, comme les deux tours nord-est du château. Quelques trous de boulin ou de hours et des fentes de tir ou de guet sont néanmoins visibles dans le couronnement actuel, ainsi que dans celui de la tour quadrangulaire de la gravure. Pourquoi la tour est-elle représentée sous cette forme ? Est-ce dû à une erreur du dessinateur ? Nous avons également émis cette hypothèse pour le château de Walhain. En ce qui concerne Opprebais, la tour aurait-elle été complètement arasée et reconstruite sous une autre forme lors de la destruction de la tour-porte ? La question mériterait d'être creusée dans une étude approfondie du château.

La tour-porte et l'une de ses tourelles sont donc détruites après la réalisation de la gravure. Il n'en reste aujourd'hui que le départ de l'arc ogival et une tourelle-contrefort privée de sa partie sommitale en saillie. Enfin, la tour occidentale du château est représentée magnifiquement ébréchée, prise d'assaut par la végétation. Une moitié du mur de l'étage a disparu entre cette époque et aujourd'hui. La tour est pleine, elle aussi, excepté à ce niveau. Plusieurs baies ont été conservées, dont celle représentée. Le ressaut de la tour gravée est, au contraire, un recul de la partie sommitale sur la tour actuelle. Une fente aveugle encadrée de moellons de pierre de Gobertange (beige clair) fait songer à celle conservée au sommet de la tour sud, mais il est impossible d'y avoir accès aujourd'hui et la gravure n'a pas non plus gardé la mémoire d'un niveau d'ouvertures à cette hauteur.



▲ Fig. 16 : château d'Opprebais vu du sud-ouest.

▼ Fig. 17 : représentation du château d'Opprebais. Jacques Harrewijn, gravure. (*LE ROY, Châteaux et maisons de campagne...* p. 11.)



Conclusion

L'analyse iconographique restreinte de ces nombreux cas nous permet de proposer des premiers constats au sujet de la représentation des châteaux médiévaux au XVIII^e siècle. Nous commencerons par évoquer ce qui concerne les œuvres de Remacle Leloup, avant de revenir à celles de Jacques Harrewijn.

Les dessins et lavis de Remacle Leloup sont détaillés et d'une perspective plutôt fiable, ce qui offre de belles possibilités pour améliorer notre connaissance des châteaux médiévaux. De plus, il ne néglige pas la mémoire des monuments détruits, puisqu'il prend la peine de dessiner leurs ruines quand elles sont à proximité d'un château plus récent. Ces dessins sont parfois les seules représentations anciennes que nous ayons de ces châteaux, comme dans les cas de Dave et Barse. Il faut néanmoins se méfier du nombre de baies qu'il attribue aux châteaux en élévation, car il en ajoute certaines, peut-être pour équilibrer son dessin. Les œuvres semblent assez plates, étant donné qu'il ne dessine pas toujours les ombres. Quel était l'objectif de Remacle Leloup lorsqu'il dessinait ces châteaux ? Il voulait représenter les *délices* de la région, afin d'illustrer une sorte de guide touristique⁴⁴. Il faut également souligner qu'il s'agit d'œuvres préparatoires parfois restées inédites. Par exemple, la gravure du château de Dave dans les *Délices du Pays de Liège* est très différente du dessin préparatoire que nous avons décrit ; les ruines du château médiéval ont disparu. La comparaison entre les œuvres préparatoires et les gravures pourrait être poussée plus loin et nous espérons qu'elle fera un jour l'objet d'une étude approfondie.

Concernant Jacques Harrewijn, nous nous sommes posée une question particulière à son sujet : est-ce au nombre d'oiseaux qui volent dans le ciel qu'il juge l'état d'abandon et de ruine d'un château ? C'est à Opprebaix que planent le plus de ces corbeaux de mauvaise augure et il se trouve être dans le plus triste état. La tour la plus ruinée du château de Walhain semble être également leur refuge... Cette question intéressera davantage des historiens de l'art spécialisés dans les arts picturaux. Jacques Harrewijn représente aussi des personnages, ce que ne fait pas Remacle Leloup. Le graveur ose entrer dans les détails, représentant la végétation qui envahit ces châteaux et surtout, il ajoute des effets d'ombres et de lumière. Les perspectives sont fiables. Les ouvertures correspondent bien, en général, à celles conservées. Mais des erreurs semblent s'être glissées, à moins que nous soyons mal informés : la tour d'angle de plan quadrangulaire d'Opprebaix est bien de plan circulaire à l'heure actuelle et une tour de Walhain est soit manquante, soit représentée de la même façon que celle d'Opprebaix, de plan quadrangulaire au lieu de circulaire. Jacques Harrewijn a fait des recherches topographiques, son intérêt pour les détails militaires est parfois souligné⁴⁵, mais, dans le cas de ces châteaux médiévaux, certaines erreurs sont néanmoins visibles. Nous devons égale-

ment souligner le problème que pose la datation de ces œuvres, qui sont des gravures et donc, forcément, des œuvres de seconde main. En effet, l'artiste a pu dessiner ou graver ces œuvres bien avant leur publication. Peut-on être sûr que ce soit la première édition de ces œuvres ? Le graveur s'est-il inspiré de représentations datant parfois de plusieurs dizaines d'années ? Dans le cas du château de Walhain, la représentation du château par Jean-Baptiste Gramaye au début du XVII^e siècle pourrait être une piste de réflexion. Néanmoins, nous laissons la question ouverte pour une prochaine étude.

Nous concluons sur le constat que ces deux artistes, avec leurs traits bien différents, nous offrent des représentations anciennes, parfois uniques, de châteaux médiévaux, dont l'étude est souvent rendue difficile par le manque de sources écrites. Ils nous informent non seulement sur ces châteaux, encore existants, mais ils ont également eu la bonne idée de représenter de nombreux châteaux qui ont complètement disparu aujourd'hui. À l'aide de leur représentation et des sources écrites conservées, il est possible de mener une étude de ces monuments « fantômes ».

Bibliographie

BALDWIN (John Wesley), *Philippe Auguste et son gouvernement. Les fondations du pouvoir royal en France au Moyen Âge*, trad. par Béatrice Bonne, Paris : Fayard, 1991.

BAUDRY (Marie-Pierre), « Les châteaux des Plantagenêt et des Capétiens : combats et imitations », in : AURELL (Martin) et TONNERRE (Noël-Yves) (éd.), *Autour d'Aliénor d'Aquitaine... Plantagenêt et Capétiens : confrontations et héritages (1154-1224)*. Actes du colloque international, tenu à Poitiers et Fontevraud, les 13-15 mai 2004 (Histoires de famille, n° 4), Turnhout : Brepols, 2006, p. 319-358.

BAUTIER (Robert-Henri) (dir.), *La France de Philippe Auguste. Le temps des mutations*. Actes du colloque de 1980, Paris : CNRS, 1982.

BODART (Emmanuel), « Le château des comtes de Namur des origines au XVI^e siècle : du palais princier aux prémices de la citadelle », *Annales de la société archéologique de Namur*, n° 82 : 2008, p. 49-93.

BONENFANT (Pierre), *Philippe le Bon. Sa politique, son action*, Bruxelles : De Boeck, 1996, (Bibliothèque du Moyen Âge).

BRAGARD (Philippe), *Le château des comtes de Namur. Autopsie d'une forteresse médiévale*, Namur : Les amis de la citadelle de Namur, 1990.

BRAGARD (Philippe), « L'artillerie à poudre dans la poliorcétique au XV^e siècle : les sièges des forteresses namuroises en 1430 », in : *Les Amis de la Citadelle de Namur*, n° 93 : février 2002, p. 3-27.

44. VERHOEVEN, « L'influence des guides... » p. 399-423.

45. VAN DE KERCKHOF, « La genèse de l'image... » p. 154.

BREDA (Karel) *et alii*, « Kasteel van Beersel. Een evaluatie na de eerste restauratiefase », *M & L Monumenten, landschappen en archeologie. Tweemaandelijks tijdschrift van de Vlaamse overheid, Onroerend Erfgoed*, année 31, janvier-février 2012, p. 50-66.

CAUCHIES (Jean-Marie), « État bourguignon ou États bourguignons ? De la singularité d'un pluriel », in : HOPPENBROUWERS (Peter), JANSE (Antheun) et STEIN (Robert) (dir.), *Power and persuasion. Essays on the art of State building in honour of W.P. Blockmans*, Turnhout : Brepols, 2010, p. 49-58.

COLLING (Cynthia), *Le château de Walhain-Saint-Paul : archéologie du bâti et analyse architecturale*, mémoire de licence, BRAGARD (dir.), UCL, Louvain-la-Neuve, 2011 (dactyl.)

CORTEMBOS (Thérèse), « Corroy-le-Château. Organisation d'une forteresse du XIII^e siècle », *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, t. 2, 1972, p. 49-128.

CORVISIER (Christian), *Les grosses tours de plan circulaire ou centré en France avant 1200. Étude sur les antécédents de la politique castrale de Philippe Auguste*, thèse de doctorat, PRESSOUYRE (Léon) (dir.), Université de Paris I, Paris, 1998 (dactyl.)

DE CANTILLON (Philippe), *Délices du Brabant et de ses campagnes ou description des villes, bourgs et principales terres seigneuriales de ce duché, accompagnée des événements les plus remarquables jusqu'au temps présent*, Amsterdam : Néaulme, 1757 (4 vol.), rééd. Bruxelles : Culture et civilisation, 1974.

DE WAHA (Michel), « Beersel et l'intérêt qu'il suscita au XIX^e siècle chez A. Orts, A. Wauters et C. Buls », *Maisons d'hier et d'aujourd'hui*, n° 25, mars 1975, p. 42-60.

DE WAHA, « Beersel, une expérience de défense contre l'artillerie ? Hypothèses en marge d'une restauration », in : CAUCHIES (Jean-Marie), GUISSSET (Jacqueline) (dir.), *Du métier des armes à la vie de cour, de la forteresse au château de séjour : familles et demeures aux XIV^e-XV^e siècles*, Actes du colloque international organisé au Château fort d'Écaussinnes-Lalaing, les 22, 23 et 24 mai 2003, Turnhout : Brepols, 2005, p. 132-142.

FINET (Dominique), *Le château de Vêves. Illustration d'un idéal d'habitation aux XIII^e, XV^e, XVI^e et XVIII^e siècles*, mémoire de licence, GÉNICOT (Luc Francis) (dir.), UCL, Louvain-la-Neuve, 1976 (dactyl.)

FINET (Dominique), JAVAUX (Jean-Louis), « Vêves », in : GÉNICOT (dir.), *Châteaux forts et châteaux-fermes*, Bruxelles : Vokaer, 1975, p. 250-253.

GÉNICOT (Luc-Francis) (dir.), *Châteaux forts et châteaux-fermes*, Bruxelles : Vokaer, 1975.

GRAEF (Mart) *et alii*, *Kasteel Horn en zijn bewoners*, [Horn] : Heemkundevereniging Horn, [2011].

HELBIG (Jules), « Leloup (Remacle) », in : *Biographie Nationale*, t. XI, Bruxelles, 1891, col. 757-758.

HÉLIOT (Pierre), « Le Château-Gaillard et les forteresses des XII^e et XIII^e siècles en Europe occidentale », *Château Gaillard : études de castellologie européenne*. I. Actes du Colloque des Andelys 30 mai - 4 juin 1962, Caen : Université de Caen. Centre de recherches archéologiques médiévales, 1964, p. 53-75

HENRION (Marie), *Les châteaux forts à flanquements circulaires construits entre 1180 et 1430 dans les principautés de l'ancienne Lotharingie*, thèse de doctorat, BRAGARD et FAUCHERRE (Nicolas) (dir.), UCL et Université de Poitiers, 2008-2013.

HENRION (Marie), « Des châteaux forts à tours cylindriques. XIII^e-XIV^e siècles », *Demeures Historiques et Jardins*, t. I, mars 2011, p. 26-30.

JAVAUX, « Houyet/Vêves. Château de Vêves », in : *Le patrimoine monumental de la Belgique*, vol. 22/2, Province de Namur. Arrondissement de Dinant, Sprimont : Mardaga, 1996, p. 835-838.

LE ROY (baron Jacques), *Castella et praetoria nobilium brabantiae, coenobiaque celebriora, ad vivum delineata, in quatuor partes divisa...*, Leiden : Pierre vander Aa, 1699.

LE ROY, *Châteaux et maisons de campagne des gentilshommes du Brabant et les monastères les plus remarquables*, Bruxelles : Vokaer, 1982.

LEMEUNIER (Albert), « Barse », in : GÉNICOT (Luc-Francis) (dir.), *Châteaux forts et châteaux-fermes*, Bruxelles : Vokaer, 1975, p. 47.

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 1-23, Liège : Soledi et Mardaga ; Sprimont : Mardaga, 1971-1997.

Les Délices du Pais de Liège, ou description géographique, topographique et chorographique des monumens sacrés et profanes de cet évêché-principauté et de ses limites..., Liège : Everard Kints, 1738-1744, 5 vol.

MARÉCHAL (Christine), *Le jardin des délices de Remacle Leloup. Dessins et lavis du pays de Liège au XVIII^e siècle*, Aleur : éd. du Perron, 2010.

MESQUI (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, t. I. *Les organes de la défense*, Paris : Picard, 1991.

MESQUI (Jean), compte-rendu de : SALAMAGNE, « À propos de l'adaptation de la fortification à l'artillerie vers les années 1400 : quelques remarques sur les problèmes de vocabulaire, de typologie et de méthode », *Revue du Nord*, t. LXXV, 1993, p. 809-846, *Bulletin Monumental*, t. 153, 1995, p. 74-75.

NÈVE DE MÉVERGNIES (Hubert), « Le château féodal de Dave ou la « Vie Maison » 1372-1574 », *Les Amis de la Citadelle de Namur*, n° 52, 1990, p. 66-67.

PREVENIER (Walter), BLOCKMANS (Wim), *Les Pays-Bas bourguignons*, Anvers : Fonds Mercator, 1983.

SALAMAGNE (Alain), « À propos de l'adaptation de la fortification à l'artillerie vers les années 1400 : quelques remarques sur les problèmes de vocabulaire, de typologie et de méthode », *Revue du Nord*, t. LXXV, 1993, p. 809-846.

SCHERNB (Bertrand), *L'État bourguignon (1363-1477)*, Paris : Perrin, 1999.

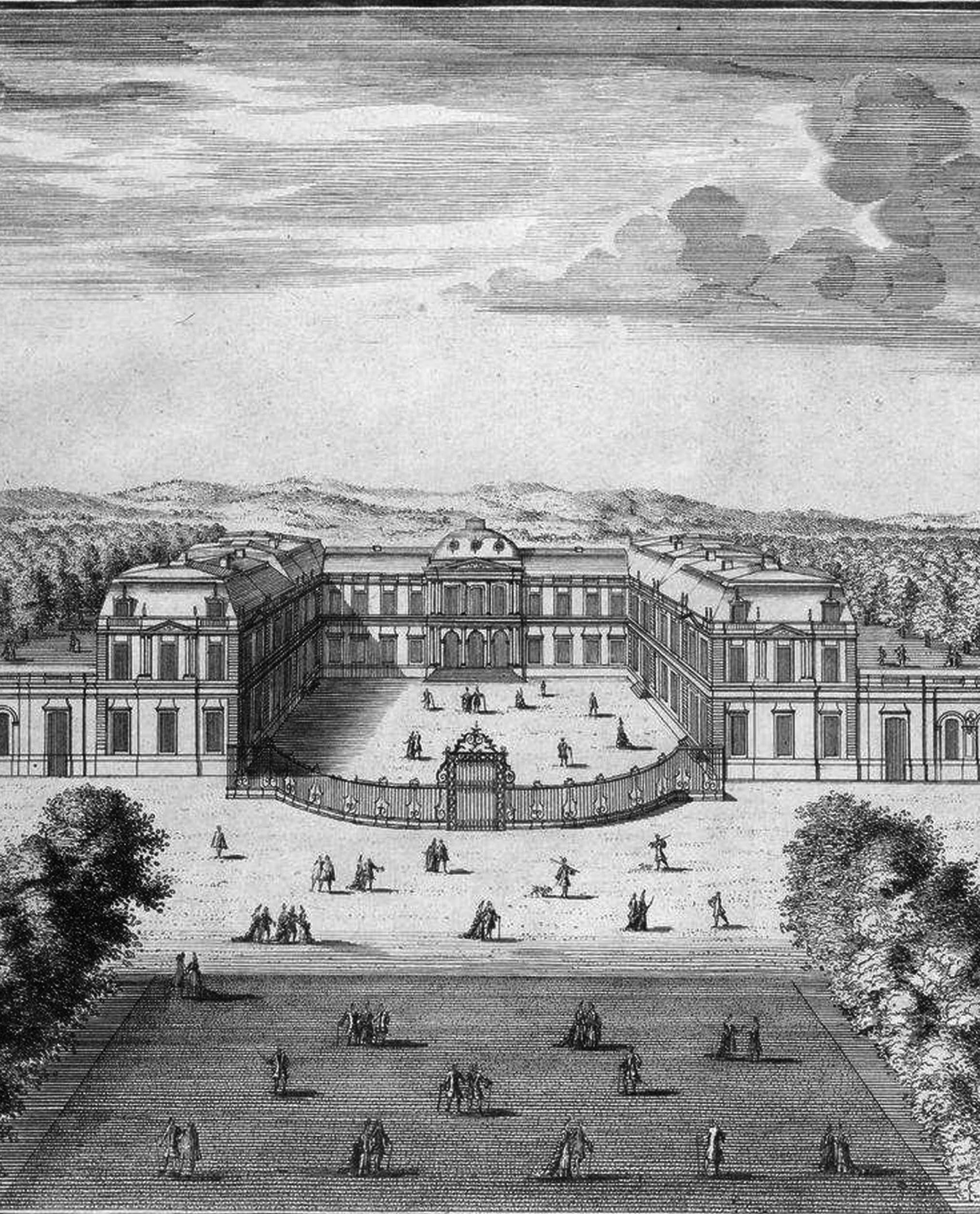
SORGELOOS (Claude), « Les délices du pays de Liège », in : *Portail numérisation de la BUMP. Livres imprimés*, Facultés Notre-Dame de la Paix. Namur, <http://www.fundp.ac.be/>, dernière consultation, 8 octobre 2012.

TOUSSAINT (chanoine François), *Histoire de la seigneurie de Dave*, Namur : Douxfils, 1892.

UBREGTS (William), *Le château de Corroy au Moyen Âge et au début des temps Modernes*, Gembloux-sur-Orneau : commune de Gembloux-sur-Orneau, 1978.

VAN DE KERCKHOF (Véronique), « La genèse de l'image de Bruxelles sur les cartes et profils gravés, XVI^e-XVIII^e siècles », in : DE WILDE (Eliane) (dir.), *Le peintre et l'arpenteur. Images de Bruxelles et de l'ancien duché de Brabant*, catalogue d'exposition, Tournai : La Renaissance du livre, 2000, p. 151-161.

VERHOEVEN (Gerrit), « L'influence des guides imprimés aux Pays-Bas sur la construction et l'évolution de l'espace touristique européen (XVII^e et XVIII^e siècles) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 83, 2005, p. 399-423.



Les châteaux français dans les descriptions topographiques illustrées des XVII^e-XVIII^e siècles : choix, regroupement, mode de représentation

EKATERINA BULGAKOVA

Doctorante à l'université d'État de Moscou-Lomonossov.

Résumé

Faisant partie du corpus illustratif des cosmographies, des topographies ou des guides de voyage, le château s'inscrit de façon différente dans des panoramas géographiques ou dans des parcours réels ou imaginés à travers le royaume de France et parfois même au-delà de ses frontières. L'objectif de la présente recherche consiste à analyser les critères de choix, les stratégies de mise en valeur et les principes du regroupement des images des châteaux dans ces ouvrages au cours des XVII^e-XVIII^e siècles. Elle s'attache également à s'interroger sur les techniques et les modes de représentation. Un examen simultané des imprimés appartenant à des genres distincts mais interconnectés permet de mieux cerner le rôle attribué aux châteaux dans le repérage topographique et culturel, ainsi que dans la construction du « portrait » monumental de la France à l'époque moderne.

Élément identitaire de l'espace géographique, politique et culturel, le château occupe une place éminente dans l'ensemble de l'imagerie chorographique française. La présente étude se pose pour objectif d'examiner les modalités d'utilisation des images de châteaux dans les divers types de descriptions imprimées de France, parues de la fin du XVI^e au XVIII^e siècle. Le répertoire sommaire de ces sources comprend les cosmographies et les topographies, ainsi que les guides routiers européens et les guides urbains ou régionaux consacrés à de grandes cités ou aux contrées les plus fréquentées du royaume de France, avec un accent particulier pour la capitale et ses alentours.

Une analyse simultanée des sources énumérées ci-dessus, à la fois écrites et iconographiques, distinctes, mais étroitement interconnectées les unes aux autres, permettrait de préciser l'apport des images de châteaux dans la conquête cognitive et dans l'élaboration d'une vision politico-culturelle du territoire de la France à l'époque Moderne. Ces descriptions illustrées et

1. J. Boutier le montre à travers l'analyse des « plans perspectifs », ou « portraits » de villes européennes des XV^e-XVII^e siècles qui mélangent des éléments spatiaux représentés « en perspective » sur un « fond géométrique ». Voir BOUTIER (Jean), « Réduire les villes en cartes. L'invention d'un regard non figuratif dans l'Europe moderne », in : MOREL-DELEDALLE, *La ville figurée...* p. 23-31.

recueils d'estampes peuvent être qualifiés d'« atlas », pour la raison de leur recours à la logique de « série » de planches qui, ensemble, construisent un trajet virtuel à travers l'espace du livre et l'espace du pays. De plus, tout au long de la période étudiée, les vues d'architecture (panoramas, élévations) maintiennent des liens de parenté avec la production cartographique qui a connu un essor singulier et durable en Europe depuis la Renaissance. En dépit d'une spécialisation croissante de leurs techniques et finalités, ces deux branches connexes d'outils de repérage se trouvent apparentées tant par le mode de représentation¹ que par la possibilité de leur voisinage sur les planches gravées isolées ou dans les imprimés à l'usage de géographes et de voyageurs.

À l'échelle panoramique : l'image du château dans les cosmographies, les topographies et les guides des routes (fin XVI^e - début XVIII^e siècle)

Même un aperçu rapide des cosmographies du XVI^e siècle montre que les châteaux y sont présents sous de multiples formes, le plus souvent associés aux images de villes. Dans le *Civitates Orbis Terrarum*², un atlas des villes du monde en six volumes réalisé par Georg Braun et Franz Hogenberg entre 1572 et 1618, les châteaux font partie des « portraits » des centres urbains français, comme Paris (vol. 1, 1572) ou Blois (vol. 2, 1575). Héritière directe de la *Cosmographie* de Sébastien Münster³, considérablement augmentée dans la partie concernant le royaume de France, la *Cosmographie universelle de tout le monde*⁴ de François de Belleforest (1575) se caractérise par son regard plus attentif sur le château en tant que *topos* de l'espace bâti à part entière. Si chez Münster, dont la première édition française date de 1552⁵, la composante figurée se limite aux cartes des régions, la version publiée par Belleforest propose un corpus iconographique où les châteaux (en premier lieu les châteaux forts et les résidences royales urbaines), sans prendre une place de premier plan, acquièrent néanmoins plus de visibilité, ce qui se conforme bien à l'attention que leur accordent les textes du même ouvrage. Ainsi, la présence des châteaux sur les vues panoramiques urbaines est régulièrement signalée par les légendes qui les accompagnent (vues de Joinville, Rouen, Angoulême, Blois). Dans certains cas⁶, les gravures portent un double titre du « *Portrait de la Ville et Chasteau* » qui corrobore l'idée de l'importance de chacun de ces éléments et envisage entre les deux les rapports de complémentarité plus que de subordination. Enfin, les anciens châteaux forts de Paulmy en Touraine et de Sennecey (ou « Senescey ») en Bourgogne y bénéficient de gravures sur lesquelles ils figurent dans leur entourage paysager et où leurs vues, si schématiques qu'elles paraissent, essayent de retenir les parties constitutives majeures de la composition architecturale du château (donjon, tours, courtines, chapelle). Un demi-siècle plus tard, sur les planches des *Plans et Profilz de toutes les principales Villes et lieux considerables de France* de Nicolas Tassin⁷, les châteaux sont également intégrés dans le cadre des ensembles spatio-architecturaux plus vastes (par exemple des villes de Blois

et de Richelieu), alors que l'essentiel du corpus iconographique est orienté vers d'autres types de constructions fortifiées (remparts urbains et citadelles). De façon indirecte, ce choix peut suggérer une transition typologique que le château français accomplit à l'époque moderne : son passage du château fort à la maison de plaisance, qui l'éloigne peu à peu du domaine défensif et militaire, tel qu'il était mis en valeur par Tassin.

Les cosmographies françaises de la deuxième moitié du XVII^e et du début du XVIII^e siècle font exploser l'imagerie du château par rapport au nombre total d'illustrations consacrées au royaume de France. À titre d'exemple, dans la *Description de l'Univers*⁸ (1683) d'Alain Manesson-Mallet, mathématicien et ingénieur du roi, la France et en particulier la ville de Paris se trouvent représentées par leurs marqueurs spatio-architecturaux dominants, dont la liste inclut la cathédrale Notre-Dame, l'Hôtel de ville et les châteaux. Parmi les derniers figurent :

- deux images du Louvre, à savoir sa façade extérieure orientale avec la colonnade et la vue d'ensemble à vol d'oiseau, conjointement avec les Tuileries,

- deux vues en perspective de Versailles prises du côté de Paris, dont l'une sur le château et les jardins et l'autre sur le château et les écuries qui le précèdent,

- une image du château de Madrid au bois de Boulogne d'après le dessin d'Israël Silvestre⁹.

Cette tendance s'accroît dans *L'Atlas Curieux ou le Monde représenté dans les cartes générales et particulières*¹⁰ publié par Nicolas de Fer, graveur et géographe du roi, au début du XVIII^e siècle, où les lecteurs pouvaient admirer les vues de châteaux, maisons de plaisance et jardins, qui, pour la France, sont de nouveau concentrés principalement à Paris et dans ses environs. La promenade illustrée débute par le Louvre et les Tuileries, sans négliger une vue imaginaire du « grand projet » reliant les deux châteaux par les galeries tant du côté nord qu'au sud. Les suivent Vincennes et le Château Neuf de Saint-Germain-en-Laye, ainsi que les plans généraux de Fontainebleau et de Chantilly. Les plans et les vues relatifs au château de Versailles, dont le nombre s'accroît de manière vertigineuse (huit planches avec le Grand Trianon et la Ménagerie), sont suivis par les figures des résidences secondaires voisines : châteaux de Marly et de Clagny, qui font partie d'une « constellation versaillaise ». Il faut remarquer que les seuls châteaux situés en dehors de l'Île-de-France que l'ouvrage de N. de Fer juge dignes de représentation, sont Chambord et Richelieu, en leur qualité d'ensembles architecturaux « phares » des époques passées, célébrissimes auprès des voyageurs et des amateurs d'architecture dans toute l'Europe (fig. 1). Il est significatif qu'ici, comme chez Manesson-Mallet, le discours faisant l'éloge du pays à travers les joyaux de son architecture civile est confié presque exclusivement aux châteaux royaux situés à Paris et en Île-de-France, comme les plus aptes à personnifier l'image triomphante de la royauté française.

8. MANESSON-MALLET, *Description de l'Univers...* p. 173-187.

9. L'édition allemande de 1719 reproduit les mêmes images des châteaux : MANESSON-MALLET (Alain), *Beschreibung des ganzen Welt-Kreises*, t. V, Frankfurt am Main : Johann Adam Jung, 1719, p. 224-231.

10. L'ouvrage a connu plusieurs éditions à partir de 1700 : DE FER, *Atlas curieux...*

2. BRAUN (Georg), HOGENBERG (Franz), *Civitates Orbis Terrarum*, Cologne : Theodor Graminæus, 1572-1617, 6 vol.

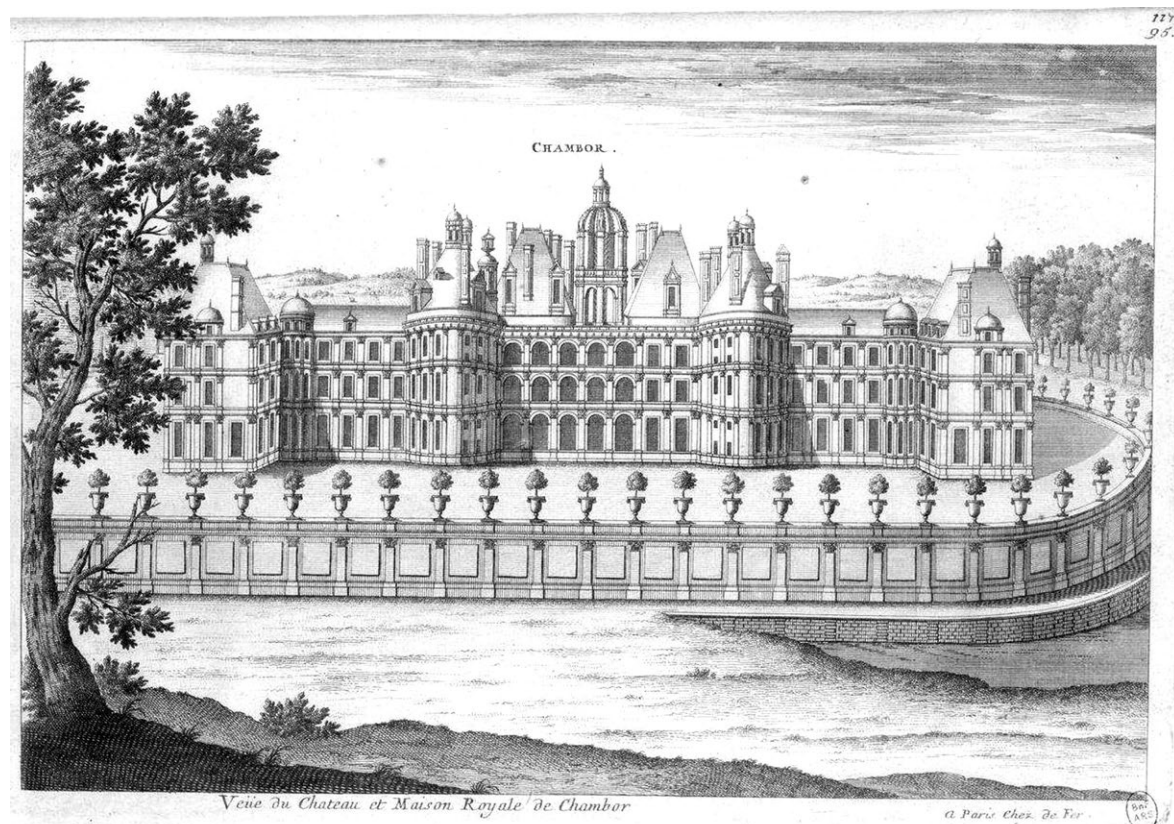
3. Sa première édition est parue en allemand : MÜNSTER, *Cosmographiae universalis...* 1544.

4. BELLEFOREST, MÜNSTER, *La Cosmographie universelle de tout le monde...* 1575.

5. MÜNSTER (Sébastien), *La Cosmographie universelle, contenant la situation de toutes les parties du monde, avec leurs propriétés & appartenances*, Bâle : Heinrich Petri, 1552.

6. Notamment, pour les villes et châteaux de Nevers, Nice, Blois et Loches.

7. TASSIN, *Plans et Profilz de toutes les principales Villes...*



▲ Fig. 1 : château de Chambord
DE FER, *Atlas curieux...* t. II, 1705. (BnF).

11. MANESSON-MALLET, *La Géométrie pratique*...

12. Les châteaux représentés se situent essentiellement en Île-de-France. Pour rendre hommage à d'autres provinces françaises, y sont inclus les châteaux de Chambord, Ancy-le-Franc, Vallery et Richelieu. Cependant, les origines des gravures de Vallery et d'Ancy-le-Franc utilisées par Manesson-Mallet peuvent être remontées jusqu'au dernier quart du XVI^e siècle. En effet, elles apparaissent dans ANDROUET DU CERCEAU (Jacques), *Premier [Second] volume des Plus Excellents Bastiments de France*, Paris : s.n., 1576-1579 ; Paris : pour J. Androuet du Cerceau, 1607. Cette observation donne à penser que

Un autre ouvrage de Manesson-Mallet qui, même s'il appartient à un genre très différent qui se veut, par son support illustratif, attribuer une vision « cosmopolite » à l'échelle européenne, est sa *Géométrie pratique*¹¹, qui est publiée en 1702. Les images purement fonctionnelles de ce traité (figures géométriques, mesurages, etc), sont doublées par celles de châteaux et d'autres types d'ensembles architecturaux, ainsi que de capitales européennes ou de petits bourgs et paysages de la campagne française aux alentours de Paris. Réunies sur la même page, les premières renvoient au texte, tandis que les secondes constituent une sorte d'« atlas » des lieux remarquables de France et des pays voisins (Espagne, Italie, Angleterre). Il se distingue par sa collection exceptionnellement riche et complète des vues de résidences de campagne royales et aristocratiques françaises¹² dont plusieurs remontent à l'héritage dessiné de Silvestre et de la famille Pérelle. Ainsi, ces trois ouvrages datant du règne de Louis XIV, quels que soient leur genre, leurs visées ou leur forme typographique, cherchent à intégrer les châteaux français au panorama de l'architecture européenne, en invitant des lecteurs à les comparer aux constructions du même type dans d'autres pays.

Au premier abord, la présence des images de châteaux dans une édition à caractère strictement pratique et technique comme le manuel de géométrie de Manesson-Mallet peut paraître étonnante, surtout vu l'ampleur et l'insistance avec lesquelles l'auteur tend à développer cette double iconographie tout au long de l'ouvrage. Les vues architecturales et paysagères n'y peuvent pas passer pour marginales ou mineures : au lieu d'être de simples vignettes, elles occupent jusqu'à 2/3 de la surface de page. Afin de mieux comprendre le dessein de l'auteur, il est nécessaire de prêter attention au fait qu'il s'agit d'un traité publié par l'Imprimerie royale et destiné à perfectionner les connaissances et les capacités techniques des ingénieurs au service du roi. Dans l'« Avertissement », Manesson-Mallet souligne que son ouvrage poursuit deux objectifs majeurs : instruire ses lecteurs et les divertir. Sous cet angle de vue, les images des châteaux apparaissent à la fois comme une source d'inspiration et un dispositif de détente visuelle : « la plupart des Planches sont ordinairement ornées de Paisages & de Profils de plusieurs édifices véritables & réels, qui, outre qu'ils divertissent le Lecteur, lui servent en même temps de modèle, pour dessiner & orner les Plans & autres ouvrages de la Géométrie Pratique¹³ ». Dédié au roi, le livre de Manesson-Mallet ne cache pas son rôle de glorificateur, ce qui justifie l'idée de déployer devant le spectateur féru d'architecture un panorama des plus belles réalisations liées au nom du roi et à l'histoire du royaume.

Cette stratégie trouve des parallèles dans d'autres ouvrages de l'époque. Par exemple, les *Annales de la Monarchie française*¹⁴ (1724), une chronique des règnes composée par Henri-Philippe de Limiers, suit le même principe, en complétant par des images d'architecture les planches représentant les arbres généalogiques des dynasties royales, notamment des rois mérovingiens, et les « médailles authentiques, qui ont été frappées sous les differens Regnes ». Pour la troisième partie de l'édition (consacrée aux médailles), il s'agit de plus d'une cinquantaine de plans et de vues de châteaux (pour l'essentiel, d'après les dessins de Silvestre), parmi lesquels Versailles, le Louvre, Fontainebleau jouissent d'un intérêt particulier. Bien que, typographiquement, ces images prennent la forme de vignettes, leur portée réelle excède la fonction d'éléments décoratifs. Ensemble, les schémas généalogiques, les médailles et les vues architecturales (les châteaux s'approprient une grande partie du corpus illustratif) sont chargés de garder la mémoire des règnes, d'imprimer leurs traces en écrits, en métal et en pierre, pour leur servir d'accroche monumentale et durable dans le temps et l'espace. Ainsi, l'aspect commémoratif, accentué dans les *Annales*, s'avère concomitant à l'aspect glorificateur.

La *Géométrie pratique* de Manesson-Mallet propose aussi un voyage dans le temps, tant au niveau de l'ouvrage entier que dans le cadre d'un seul ensemble architectural. Pour certains châteaux, les gravures choisies fixent l'image en amont ou en aval par rapport à l'époque de la rédaction. Elles les représentent tels qu'ils ont été dans le passé (« *Château de Vincennes sous Louis XIII* », t. I) ou supposés être dans un avenir plus ou moins lointain (« *Vue générale du Louvre étant achevé* », t. III).

l'imagerie connue et régulièrement reproduite des châteaux privés provinciaux reste relativement réduite, même pour les plus illustres d'entre eux.

13. MANESSON-MALLET, « Avertissement », *La Géométrie pratique*... t. I, n.p.

14. LIMIERS (Henri-Philippe de), *Annales de la Monarchie française, depuis son établissement jusques à présent*, Amsterdam : L'Honoré & Châtelain, 1724.

15. La formule éditoriale alternant les vues des châteaux existants avec les projets voués ou non à la réalisation a été employée avec succès déjà à l'époque de la Renaissance, comme le prouvent *Les Plus Excellents Bastiments de France* de J. Androuet du Cerceau.

16. CHASTILLON, *Topographie française...*

Combinant une vision rétrospective (état antérieur) et une vision « prospective » (projet) du château¹⁵, l'imagerie du livre s'étale entre mémoire et idéal à réaliser, ce qui trouvera un prolongement dans les guides du XIX^e siècle.

À la catégorie des descriptions topographiques illustrées qui seraient focalisées exclusivement sur le territoire de France, outre les *Plans et Profilz* de Tassin déjà évoqués, appartiennent la *Topographie française* de Claude Chastillon et la *Topographia Galliae* de Martin Zeller et Matthäus Merian.

L'idée de *Topographie française* de Cl. Chastillon¹⁶ date du début du XVII^e siècle, mais ses quatre éditions ne sont parues qu'entre 1641 et 1655. En général, il s'agit d'un recueil des vues topographiques qui résument visuellement les voyages de son auteur, ingénieur militaire du roi. Les illustrations de l'ouvrage retiennent, à côté d'autres types de bâtiments, des châteaux qui y sont désignés sous des termes variés. Le corpus entier comprend environ 500 gravures et couvre plusieurs petits châteaux de Champagne, de Picardie, d'Île-de-France, de Berry et de Saintonge. Pour certains d'entre eux, la *Topographie française* demeure la seule source iconographique connue. La réalisation du projet initial a été interrompue par la mort de l'auteur, et le recueil n'a jamais réalisé les objectifs prévus au départ. Pourtant, si on laisse de côté quelques inexacitudes et maladroites techniques que les historiens expliquent par l'intervention des graveurs peu habiles, les vues de Chastillon, soucieuses d'intégrer le château dans son site, de préciser les particularités de son implantation géographique et les caractéristiques du relief, revêtent une grande valeur documentaire. Cela a conduit Françoise Boudon à suggérer de les utiliser comme source pour les études de la topographie historique¹⁷.

La *Topographia Galliae* de Zeller et Merian (1655-1661)¹⁸ propose également un cadre spatial large, comprenant plusieurs châteaux situés dans les différentes provinces du royaume. Il faudrait y déceler trois points d'importance afin de pouvoir les confronter plus tard aux approches adoptées par les guides. Premièrement, ici s'impose la nécessité de gérer le problème de l'état inachevé du château, particulièrement aigu pour le Louvre. Les éditeurs de la *Topographia Galliae* n'hésitent pas à le présenter en plein chantier, ce qui était inhabituel dans les ouvrages imprimés français. Deuxièmement, les illustrations de la *Topographia Galliae* montrent la volonté de souligner les rapports de l'architecture avec le paysage environnant. Enfin, il faut prêter attention à la stratégie d'éviter des compositions symétriques en perspective centrale, qui y sont rejetées en faveur d'un regard oblique donnant à la composition un effet plus spontané.

La description du royaume de France fait l'objet d'une autre lignée d'ouvrages, qui réunit les guides de routes ou les « voyages de France et d'Europe¹⁹ » dont l'histoire remonte au milieu du XVI^e siècle – période de parution du *Guide des chemins de France*²⁰ de Charles Estienne (1552), et à la première moitié du XVII^e siècle, marquée par la publication du *Voyage de*

*France*²¹ de Claude de Varennes (1639) et de l'*Ulysse français*²² de Louis Coulon (1643). Les parcours textuels qu'ils proposent sont déjà ponctués par de multiples châteaux, bien qu'aucun de ces ouvrages ne contienne encore de véritables suites d'illustrations. Dans les imprimés de la deuxième moitié du XVII^e siècle, les cartes des routes ou des provinces, conjointement avec les représentations des grandes villes et des citadelles (plans ou vues aériennes) tiennent le premier rang. Les châteaux y figurent seulement en tant que partie des fortifications urbaines. Cette situation est parfaitement illustrée par *Les Délices de la France*²³ de François-Savinien d'Alquié, où apparaît une vue à vol d'oiseau de la ville et du château de Blois, identique à celle qui se trouve dans les *Plans et Profilz* de N. Tassin. Les textes des *Voyages historiques de l'Europe*²⁴ de Claude Jordan et du *Voyageur d'Europe*²⁵ de Jouvin de Rochefort sont agrémentés uniquement par les images cartographiques, alors que dans le *Nouveau Voyage de France*²⁶, publié par Claude-Marin Saugrain en 1720, les vues séparées des châteaux ne sont plus présentes, bien que l'éditeur y inclut quelques images des « curiosités » locales (cathédrales, horloges de Lyon ou de Strasbourg, pont du Gard).

Sur ce fond, l'originalité de la *Nouvelle description de la France*²⁷ de Jean-Aimar Piganiol de la Force tient au fait que pour son édition de 1718, l'auteur a choisi d'incorporer dans le deuxième volume (« *Qui comprend la Description de Paris & de ses Environs, des Maisons Royales & de l'Isle-de-France* ») les gravures des châteaux de Versailles, de Meudon, de Saint-Cloud et le plan du château de Fontainebleau, tous en grandes pages repliées. Néanmoins, ce type d'images apparaît dans un guide routier à titre expérimental et provisoire, parce que le volume consacré à Paris et à l'Île-de-France – le seul doté de vues d'architecture, alors que les descriptions des autres provinces françaises en sont dépourvues – a vu le jour plus tard sous la forme d'une édition spéciale, d'un guide de Paris et de ses environs²⁸, qui a repris la même série de vues de châteaux. Il est révélateur que si, en 1722, les gravures des châteaux sont encore présentes dans la *Nouvelle description de la France*, l'édition plus tardive qui date du milieu du siècle renonce à l'idée d'enrichir typologiquement le corpus illustratif. Il rentre ainsi dans la veine iconographique des guides routiers du XVII^e siècle, n'utilisant plus que les cartes d'itinéraires. Parallèlement, Piganiol de la Force a lancé un autre guide routier, connu sous le titre du *Nouveau voyage de France*²⁹. Réimprimé quatre fois entre 1724 et 1780, il est illustré uniquement par des cartes de routes. Les représentations des châteaux et le genre des guides routiers empruntent donc les chemins éditoriaux séparés. Même dans le cas de Piganiol de la Force, leur convergence au sein d'un seul ouvrage n'a pas duré, ayant servi de phase intermédiaire pour l'élaboration du projet qui aboutira à un nouveau guide de Paris et de ses environs.

21. VARNES (Claude de), *Le voyage de France, dressé pour l'instruction et commodité des Français et des étrangers, avec une description des chemins pour aller et venir par tout le monde*, Paris : Olivier de Varennes, 1639.

22. COULON (Louis), *L'Ulysse français, ou le Voyage de France, de Flandre, et de Savoie*, Paris : Gervais Clousier, 1643, qui s'appuie sur GÖLNITZ (Abraham), *Ulysses belgico-gallicus*, Leyde : Elzevir, 1631.

23. ALQUIÉ (François-Savinien d'), *Les Délices de la France, avec une description des Provinces & des Villes du Royaume*, Paris : G. de Luyne, 1670, 2 vol.

24. JORDAN (Claude), *Voyages historiques de l'Europe*, t. I, Paris : s.n., 1692.

25. JOUVIN DE ROCHEFORT (Alfred), *Le Voyageur d'Europe ; où sont les voyages de France, d'Italie et de Malthe, d'Espagne et du Portugal [...] t. I*, Paris : D. Thierry, 1672, 6 vol. Voir sur ce sujet : SKROBALA, *Alfred Jouvin de Rochefort...* ; PETITFRÈRE (Claude), « Le guide et le plan. Les villes françaises sous le regard d'Alfred Jouvin de Rochefort, au temps de Louis XIV », in : CHABAUD *et al.*, *Les guides imprimés...* p. 45-58.

26. Voir SAUGRAIN, *Nouveau Voyage de France...*

27. PIGANIOLE DE LA FORCE, *Nouvelle description de la France...* t. II, Paris : Th. Legras fils, 1718 ; t. II, partie II, Paris : Fl. Delaulne, 1722 ; t. I, *Gouvernement de l'Isle-de-France*, Paris : Th. Legras fils, 1753. En outre, une version contrefaite est parue à Amsterdam en 1719 (PIGANIOLE DE LA FORCE (Jean-Aimar), *Nouvelle description de la France*, Amsterdam : Du Villard & Changuion, 1719, 6 vol).

28. PIGANIOLE DE LA FORCE, *Description de Paris...* Paris : Th. Legras, la veuve Delaulne, 1736, 8 vol ; Paris : Th. Legras, 1742, 8 vol., etc. L'édition s'est augmentée considérablement au fil des décennies. Cf. PIGANIOLE DE LA FORCE, *Description historique de la ville de Paris...* 1765, 10 vol.

29. PIGANIOLE DE LA FORCE, *Nouveau voyage de France...*

17. BOUDON, « La Topographie française de Claude Chastillon... » Sur l'œuvre de Chastillon, voir : HERME-RENAULT (Marie), « Claude Chastillon et sa Topographie française », *Bulletin Monumental*, t. 139, 1981, p. 141-163 ; RAVAUX, *Claude Chastillon...*

18. ZELLER, MERIAN, *Topographia Galliae...*

19. Désignation employée par Gilles Chabaud. Voir CHABAUD (Gilles), « Les guides de Paris : une littérature d'accueil ? » in : ROCHE (Daniel) (dir.), *La ville promise, mobilité et accueil à Paris (fin XVII^e - début du XIX^e siècle)*, Paris : Fayard, 2000, p. 77.

20. ESTIENNE (Charles), *La Guide des chemins de France*, Paris : Charles Estienne, 1552.

Châteaux royaux : un *topos* majeur des suites gravées dans les guides de Paris et de ses environs

30. Parmi les meilleurs exemples d'ouvrages de ce genre en France, il faut nommer : CORROZET (Gilles), *Les Antiquitez, histoires et singularitez de Paris : ville capitale du Royaume de France*, Paris, G. Corrozet, 1550 ; DU BREUL (Jacques), *Le Théâtre des antiquitez de Paris, où est traicté de la fondation des églises & chapelles de la cité, université, ville & diocèse de Paris*, Paris, Cl. de La Tour, 1612, rééd. 1618, 1639 ; DU CHESNE (André), *Les Antiquitez et recherches de villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France*, Paris : J. Petit-Pas, 1614 ; MALINGRE (Claude), *Les Antiquités de la Ville de Paris contenant la recherche nouvelle des fondations & établissements des Eglises, Chapelles, Monasteres*, Paris : P. Rocolet et al., 1640.

31. BRICE, *Description nouvelle de la ville de Paris...* La première édition du guide est parue dans les années 1680 : BRICE, *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable...* Dans sa nouvelle version illustrée, le guide de Brice fut réédité à plusieurs reprises au cours du XVIII^e siècle. Voir, entre autres : BRICE, *Description de la ville de Paris...*

32. ANTONINI (Annibale), *Mémorial de Paris et de ses environs à l'usage des voyageurs*, Paris : Henry, 1732 ; Paris : Musier, 1734 ; Paris : Bauche, 1749.

33. DEZALLIER D'ARGENVILLE (Antoine-Nicolas), *Voyage pittoresque de Paris, ou Indication de tout ce qu'il y a de plus beau dans cette grande ville en peinture, sculpture et architecture*, Paris : de Bure l'ainé, 1749.

34. DEZALLIER D'ARGENVILLE (Antoine-Nicolas), *Voyage pittoresque des environs de Paris, ou Description des maisons royales, chateaux & autre lieux de plaisance, situés à quinze lieues aux environs de cette ville*, Paris : de Bure l'ainé, 1755.

Parmi les guides spécialisés, urbains ou régionaux, ceux de Paris et de ses environs constituent une lignée d'ouvrages cohérente et bien développée qui sera placée au cœur de la recherche qui suit. Elle prend ses racines à l'époque de la Renaissance, en s'imprégnant du genre des « Antiquités³⁰ » et de la tradition des guides ultramontains. Cependant, au cours du XVII^e siècle, la diffusion du portrait panégyrique de la ville de Paris et de l'Île-de-France reste confiée aux recueils de gravures et aux traités d'architecture, dans le cadre desquels se constitue un corpus iconographique assez large et varié qui n'a commencé à alimenter les guides qu'au début du siècle suivant. À titre d'exemple, la *Description nouvelle de Paris* de Germain Brice³¹ a été pour la première fois dotée d'illustrations (dont celles des résidences royales parisiennes) seulement dans sa cinquième édition de 1706. À partir de cette date, la tendance consistait à mettre en valeur la composante graphique des guides, tant du point de vue quantitatif que par souci d'améliorer la qualité des gravures. Or, il faut remarquer que même au XVIII^e siècle, l'accompagnement iconographique de certains guides de Paris et d'Île-de-France se limite à une image du frontispice et/ou de la page de titre, et aux éléments ornementaux (lettrines, bandeaux en tête de page, filets, vignettes, frises décoratives) qui modèlent l'architecture du guide-livre, dans le but d'accentuer les différentes ruptures du texte et d'articuler ses unités sémantiques. C'est le cas du *Mémorial de Paris et de ses environs à l'usage des voyageurs* d'Annibale Antonini (trois éditions dans la première moitié du siècle)³², ainsi que du *Voyage pittoresque de Paris*³³ et du *Voyage pittoresque des environs de Paris*³⁴ – deux ouvrages rédigés par Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville au milieu du XVIII^e siècle. Par conséquent, l'intégration des éléments figuratifs dans ce genre d'imprimés ne peut pas être regardée comme un processus univoque et linéaire.

Tenant compte des procédés d'emprunt, de recopiage et de transmission des images de châteaux entre les guides et d'une édition à l'autre, leurs illustrations sont susceptibles de servir de témoignages documentaires non pour l'histoire des châteaux, mais pour les recherches sur les modes, les outils et les enjeux de leur représentation graphique dans l'imprimé. Par conséquent, il paraît important d'essayer de retracer comment se constituent les séries d'images des guides et dans quelle mesure elles évoluent au fil des rééditions successives.

À l'époque moderne, surtout avec l'expansion du phénomène pédagogique et culturel du « Grand Tour », les guides disposent d'un champ d'activité et d'un retentissement intellectuel étendus. Leur discours est orienté vers un auditoire beaucoup plus large que celui des traités historiques, artistiques ou architecturaux. Ainsi, pour un élément du paysage monumental, et en particulier pour un château, le fait d'être retenu par un guide donne une preuve de sa reconnaissance et assure sa visibilité, tant dans

l'espace où il se situe que dans le cadre de la culture européenne en général, qui se nourrit alors intensément de littérature de voyage. Les récits des voyageurs nous renseignent non seulement sur les modalités d'utilisation des guides *in situ*, mais ils témoignent aussi de ce que, par analogie aux « *vedutes* » romaines, les vues architecturales de Paris et de ses environs faisaient l'objet d'un intérêt collectionneur prononcé. En effet, les visiteurs de la capitale française ne cessaient d'envahir les boutiques des libraires en quête de plans de Paris, de guides et des vues des jardins et des monuments d'architecture. Selon un recensement statistique effectué par Marianne Grivel, dès le XVII^e siècle la topographie et l'architecture occupaient la troisième place, après les sujets religieux et les portraits, parmi les thèmes les plus fréquents des gravures éditées à Paris (environ 10 % de la production totale)³⁵.

En règle générale, les gravures se répartissent régulièrement dans le texte, étant attachées aux passages qu'elles doivent illustrer. Du point de vue technique, elles sont exécutées, dans la majorité des cas, en taille-douce, parfois sur bois. Ce dernier procédé est choisi par Saugrain pour la première édition des *Curiosités de Paris, de Versailles, de Marly*³⁶ (1716), ce qui permet, comme l'avoue la préface, de réduire sensiblement le coût d'impression, mais au détriment de la qualité des empreintes. « *J'ai orné ce livre de soixante figures gravées en buis [bois] ; la dépense en taille douce, à cause du grand nombre, auroit fait un volume d'un trop gros prix*³⁷ », écrit l'éditeur.

Par rapport à la partie textuelle des guides-descriptions, dont les éditions comptent en général de 2 à 10 volumes, avec en moyenne 300-400 pages par volume, la quantité de gravures s'avère relativement modeste. Cela rend la sélection d'images finale encore plus significative et « élitaire », permettant de repérer les « points obligatoires » du parcours, de formuler des réflexions sur le processus de mise en valeur de certains monuments et la mise à l'écart d'autres sites, sur les stratégies éditoriales et sur la hiérarchie qui existe à l'intérieur des ensembles architecturaux. Avec les bâtiments ecclésiastiques et les places royales, les châteaux figurent parmi les principaux jalons de l'espace urbain, où ils sont présentés par les trois pôles résidentiels de la monarchie française : le Louvre, les Tuileries et le Luxembourg.

Parallèlement, l'examen de la structure typologique des monuments cités par les guides conduit à conclure que l'image des environs de Paris que ces ouvrages construisent, a subi une métamorphose au tournant du XVII^e siècle. À la différence de la capitale, les ensembles religieux, à l'exception de l'abbaye royale de Saint-Denis, s'y trouvent désormais repoussés au second plan, tandis que le devant de la scène est occupé par les luxueuses demeures rurales et par leurs jardins. Ce phénomène est lié au développement du concept de villégiature royale et aristocratique aux environs de Paris, destinée à compléter et dans une certaine mesure à contrebalancer l'image de la capitale, selon la logique du système binaire « *otium - negotium* », concept déjà largement exploité par les élites de Rome ou de Venise. L'expansion des modèles et pratiques des loisirs champêtres dans les milieux des courtisans et de la noblesse de robe, autant que le déplacement de la cour et de

35. Voir GRIVEL, *Le commerce de l'estampe à Paris...* p. 147-149.

36. « M.L.R. » [SAUGRAIN], *Les Curiosités de Paris...* Devenu objet de plusieurs rééditions tout au long du XVIII^e siècle et attribué par tradition à Georges-Louis Le Rouge, ce guide est rattaché par Maurice Dumolin, de façon pertinente et bien argumentée, au nom de son éditeur, C.-M. Saugrain, caché derrière les initiales de « M.L.R. ». Voir sur ce sujet : DUMOLIN, « Notes sur les vieux guides de Paris »...

37. « M.L.R. » [SAUGRAIN], *Les Curiosités de Paris...* 1716, p. VII.

38. BRICE, *Description de la ville de Paris...*

39. Voir les descriptions de Saint-Cloud dans : MORELLET (Laurent), dit sieur COMBES, *Explication historique de ce qu'il y a de plus remarquable dans la maison royale de Versailles et en celle de Monsieur à Saint-Cloud*, Paris : B.C. Nego, 1681 ; IDEM, *Saint-Cloud et les devises du salon*, Paris : P. Le Petit, 1681.

40. « M.L.R. » [SAUGRAIN], *Les Curiositez de Paris...*

41. NEMEITZ, *Séjour de Paris...* 1727. La première édition parue en allemand en 1719 était encore dépourvue d'illustrations.

42. Au total, cette édition regroupe les images de neuf châteaux : Versailles, Trianon, Clagny, Marly, Meudon, Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye, Sceaux et Fontainebleau.

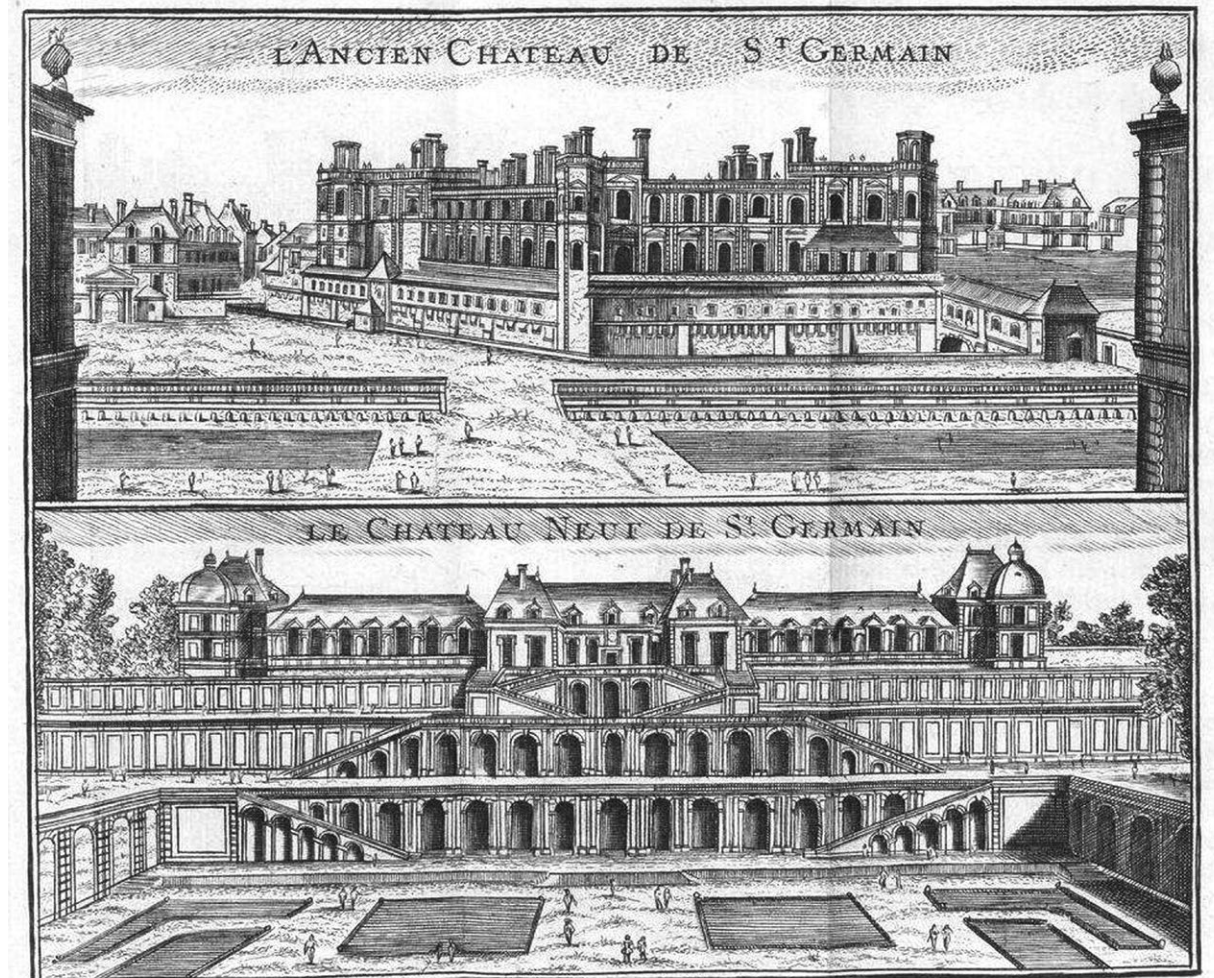
43. PIGANOL, *Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles, de Trianon, et de Marly*, Paris, 1715, 2 vol. Les premières éditions (Paris : Fl. & P. Delaulne, 1701) ne sont pas encore dotées d'illustrations.

44. VOIR PERRAULT (Charles), *Labyrinthe de Versailles*, Paris : Imprimerie royale, 1677, 1679 ; FELIBIEN, *Description de la grotte de Versailles*, Paris : Imprimerie royale, 1679 ; IDEM, *Description du château de Versailles*, Paris : A. Vilette, 1685 ; IDEM, *Description du château de Versailles, de ses peintures, et d'autres ouvrages faits pour le roi*, Paris : D. Mariette, 1696 ; THOMASSIN (Simon), *Recueil des figures, groupes, thermes, fontaines et vases et autres ornemens tels qu'ils se voyent à présent dans le château et le parc de Versailles*, Paris : S. Thomassin, 1694 ; LE TESTU (Romain), *Versailles immortalisé par les merveilles parlantes des Bâtimens, Jardins, Bosquets [...] qui sont dans les Châteaux de Versailles, de Trianon, de la Ménagerie & de Marly*, Paris : É. Ganeau, J. Quillau, 1720, 2 vol.

l'administration royale à Versailles sous Louis XIV, ont engendré de grandes campagnes de construction de châteaux et de maisons de plaisance dans la zone périurbaine. On comprend alors le souci des guides d'incorporer les vues de ces châteaux pour éviter que leur image monumentale de Paris soit incomplète et qu'elle ne corresponde plus aux attentes des lecteurs. Dans cette perspective, il est symptomatique que l'édition contrefaite du guide de Brice³⁸, publiée à Amsterdam en 1718, soit amplement illustrée par les vues des châteaux d'Île-de-France tirées de sources françaises. La concurrence des éditeurs hollandais a stimulé, à son tour, l'amélioration et la modernisation de l'accompagnement figuré du guide original.

Le répertoire iconographique de châteaux le plus courant s'ouvre, sans surprise, par Versailles, pour ensuite passer à la « constellation versaillaise » déjà mentionnée : un groupe des demeures de campagne qui entourent le grand château de Louis XIV. À ce titre, Saint-Cloud est invariablement présent à côté de Versailles, grâce à son statut de résidence périurbaine de Monsieur, frère du roi³⁹, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, puis de celle du duc Philippe d'Orléans à l'époque de la Régence, époque marquée par la parution de premières éditions illustrées des guides combinant la description de Paris avec celle de ses environs. Les deux ensembles cités sont suivis de près par le château de Marly, dont la vue prise du côté de l'allée d'entrée se retrouve dans toutes les éditions des *Curiosités de Paris*, de *Versailles, de Marly*⁴⁰ (depuis 1716 jusqu'en 1778) et dans le *Séjour de Paris*⁴¹ de Joachim Christophe Nemeitz (1727), sans oublier l'édition d'Amsterdam du guide de Brice (1718) qui complète la liste des « satellites » versaillais par les châteaux de Trianon et de Clagny⁴². Dans cette optique, l'exclusion de Marly de la série des tailles douces du guide de Piganiol de la Force peut s'expliquer par le fait que son auteur se réserve le droit de développer davantage l'imagerie de la fameuse « trilogie » palatiale de Versailles, Trianon et Marly dans le cadre d'une lignée parallèle des guides-monographies. Cette série prend ses origines au tout début du XVIII^e siècle et pour elle Piganiol de la Force a vite saisi la nécessité d'accompagner les textes par les planches gravées⁴³. Il faut remarquer que les guides illustrés portant sur une seule ou un groupe restreint de résidences, avec le château de Versailles à la tête de liste, remontent aux années 1670-1680, avant donc l'apparition des gravures dans les guides des environs de Paris⁴⁴.

Le guide de Piganiol de la Force fait placer, à côté de Versailles et de Saint-Cloud, les vues des châteaux de Meudon et de Fontainebleau, tandis que les *Curiosités de Paris, de Versailles* de Saugrain, à partir de la deuxième édition (1718), offrent aux lecteurs les gravures du Château Vieux et Château Neuf de Saint-Germain-en-Laye (fig. 2). Ainsi, les châteaux royaux de Fontainebleau et de Saint-Germain-en-Laye, quoique éclipsés dans une certaine mesure par le prestige des ensembles liés au nom de Louis XIV, maintiennent par tradition leur importance historique et symbolique, comme l'attestent les suites gravées des guides.



▲ Fig. 2 : château Vieux et Château Neuf de Saint-Germain-en-Laye. SAUGRAIN, *Les Curiositez de Paris, de Versailles, de Marly...* t. II, 1771. (BnF).

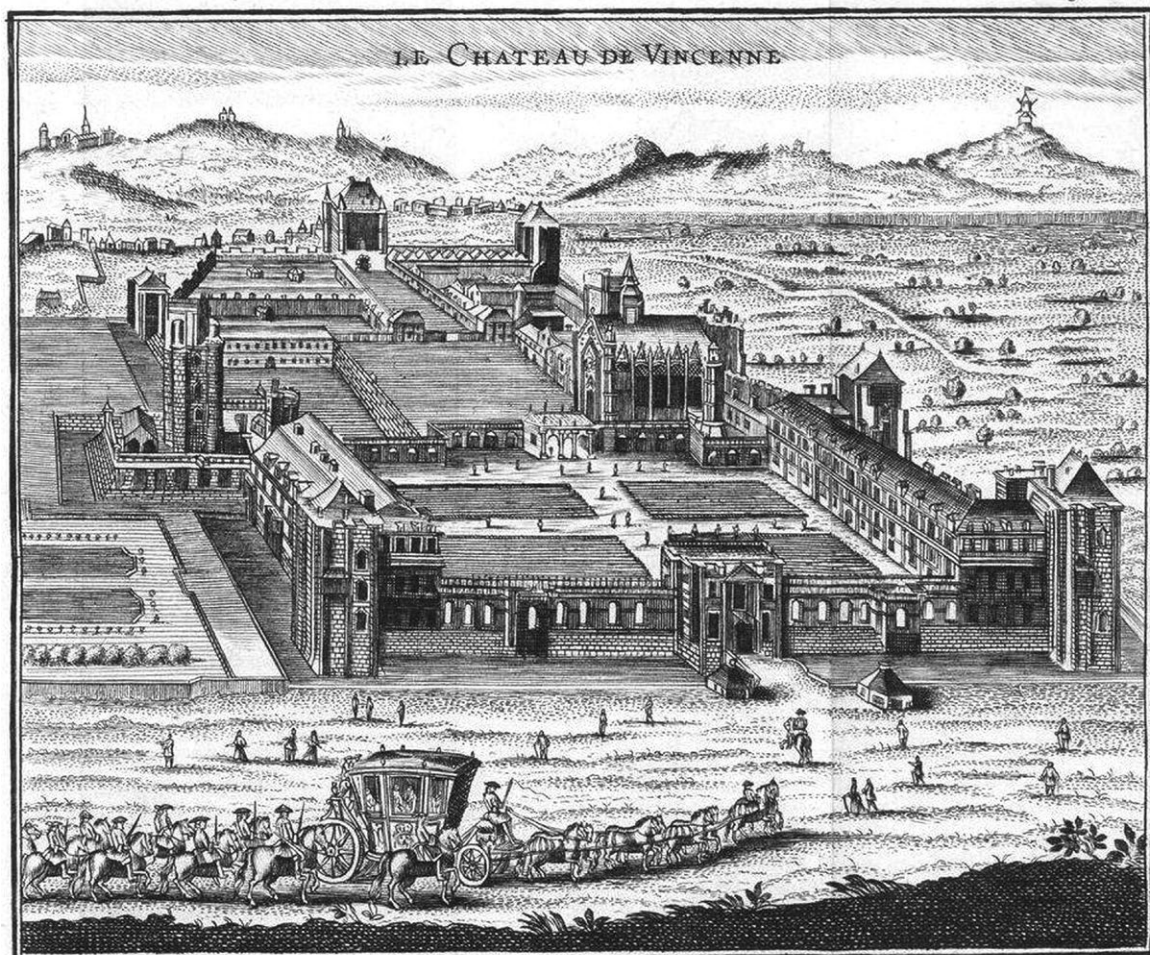
Ancienne résidence des rois de France, le château de Vincennes détient aussi une place d'honneur dans ce panorama architectural⁴⁵, tant grâce à son « antiquité vénérable », qu'aux travaux d'un passé immédiat qui y ont été effectués par l'ordre de Louis XIV (fig. 3).

Le château de Sceaux, qui doit son renom aux campagnes de construction initiées par Jean-Baptiste Colbert et par son fils, le marquis de Seignelay, ainsi qu'à la cour de la duchesse du Maine et à ses somptueuses fêtes des années 1714-1715, est illustré par une vue du côté de l'entrée dans le guide de Saugrain en 1716 et dans l'édition contrefaite du guide de Brice deux ans plus tard. Pourtant, dès la fin de la deuxième décennie du XVIII^e siècle, le corpus iconographique des guides devient de plus en plus sélectif, au point que les châteaux royaux s'y attribuent non seulement une priorité, mais un monopole. Incapable de résister à ce processus, l'image du château de Sceaux⁴⁶ disparaît des *Curiosités de*

45. L'image du château royal de Vincennes est présente dans toutes les éditions du guide de Saugrain et chez Nemeitz en 1727.

46. La splendeur redonnée au domaine de Sceaux par le duc de Penthièvre après 1775 a eu lieu trop tard pour que ses projets de réaménagement puissent aboutir et trouver une répercussion dans les guides illustrés de la deuxième moitié du siècle. Un guide-description paru à cette période et portant spécialement sur le domaine de Sceaux n'a pas non plus été accompagné d'images : GAINAT DE L'AULNAYS (Claude-François), *Promenade de Sceaux-Penthièvre de ses dépendances, et de ses environs*, Amsterdam/Paris : Gueffier, 1778.

Tom II Page 300.



▲ Fig. 3 : château de Vincennes
SAUGRAIN, *Les Curiositez de Paris, de Versailles, de Marly... t. II, 1771. (BnF).*

Paris dès 1718, alors que son apparition en 1727 chez Nemeitz n'est due qu'à l'influence directe de la première édition des *Curiosités* de 1716, sur laquelle Nemeitz s'est explicitement appuyé.

Il faut également s'attarder un instant sur les liens entre les vues de monuments et les planches cartographiques publiées dans les guides. Il s'agit premièrement des plans de Paris qui sont placés sur le frontispice ou à côté de la page de titre, complétés quelquefois par les plans des quartiers, sur lesquels les rapports spatiaux que les châteaux urbains établissent avec les bâtiments voisins et les axes de communication (rues, routes) sont très facilement repérables. Le guide de Piganiol de la Force⁴⁷ est un exemple évocateur de ce type d'image cartographique où, au plan « géométrique »

47. Voir les éditions de 1742 et de 1765.

exécuté à la moderne (tracé des rues), s'appliquent les éléments du plan « perspectif », du type plus ancien, encore doté de vues de châteaux et d'autres édifices en élévation. Les imprimés illustrés, qui portent sur les « curiosités » d'Île-de-France, se ramifient, quant à eux, en deux veines distinctes, dont l'une est agrémentée exclusivement par les vues d'ensemble architecturales ou paysagers, tandis que l'autre ne contient que les cartes de différentes parties d'Île-de-France, recommandées pour la visite⁴⁸.

À regarder les plans de Paris édités sur les grandes feuilles isolées et mis en vente séparément chez les libraires parisiens comme support aux guides, on voit que les points de croisement avec les estampes d'architecture se diversifient. Déjà au xvii^e siècle, le plan de Gomboust⁴⁹ (1652) est orné des vignettes contenant les vues des « maisons royales et remarquables des environs de Paris⁵⁰ », empruntées à des sources graphiques variées. Si la vue d'ensemble de Saint-Germain-en-Laye renvoie à une figure éditée par Cl. Chastillon (datant de 1615), l'image du château d'Écouen remonte encore plus dans le passé, jusqu'aux gravures illustrant les *Plus Excellents Bastiments de France* de Jacques I^{er} Androuet du Cerceau, tout comme les vues de Vincennes ou de Villers-Cotterêts. Matthieu Merian les a fait graver à peu près à la même époque pour la *Topographia Galliae*. Le plan de Gomboust permet d'apprécier à quel point le rôle des grandes demeures périurbaines dans la constitution de l'image monumentale de la capitale française fut reconnu, même avant le règne personnel de Louis XIV qui a marqué un pas décisif vers la mise en valeur des ensembles d'Île-de-France, à côté et souvent en rivalité avec les beautés artistiques et architecturales de Paris. Trois-quarts de siècle plus tard, le plan de l'abbé Delagrive⁵¹ (1728) fait recours au même procédé, en entourant l'image centrale par les vues des monuments parisiens : bâtiments ecclésiastiques, institutionnels et résidentiels, parmi lesquels se retrouvent, entre autres, la façade orientale du Louvre, celle de la Grande Galerie du côté de la Seine, ainsi que les façades sur jardin des Tuileries et du Luxembourg.

Par son intention de reproduire de façon succincte le répertoire typologique d'illustrations des guides de Paris, le plan de Delagrive offre aux visiteurs de la capitale une forme abrégée du guide, réduit aux images. L'aspect pratique s'y marie à l'aspect représentatif, vu que, à juger d'après les témoignages des voyageurs, les déplacements dans la ville s'effectuaient souvent à pied, d'où le besoin de disposer des moyens de repérage portatifs. D'autre part, le plan assume la fonction d'un souvenir matériel du voyage, censé fixer une image de la cité dont le message laudatif se renforce sensiblement grâce à l'insertion des vues des singularités architecturales où la présence des châteaux royaux s'avère indispensable.

L'idée de combiner un plan de ville avec plusieurs petites images auxiliaires, jouira du succès au siècle suivant. Une planche au titre caractéristique de la *Carte routière ou Guide du voyageur des environs de Paris*⁵² (1837) en est un exemple. Sa partie centrale est ceinturée de vignettes représentant les sites et les monuments remarquables d'Île-de-France, dont les châteaux de Versailles,

48. Voir VAUGONDY (Robert de), *Les Promenades des environs de Paris, en quatre cartes, avec un plan de Paris*, Paris : chez l'auteur/Antoine Boudet, 1761.

49. GOMBOUST (Jacques), *Lutetia Paris*, Paris : s.n., 1652, 1 f., 181 x 152 cm.

50. Les châteaux retenus pour embellir le plan de Gomboust sont : Fontainebleau, Monceaux, Villers-Cotterêts, Limours, Bois-le-Vicomte, Écouen, Chantilly, Saint-Germain-en-Laye, Vincennes, Versailles, Madrid et Rueil.

51. DELAGRIVE (Jean), *Nouveau Plan de Paris et de ses faubourgs dressé sur la Méridienne de l'Observatoire et levé géométriquement*, Paris : chez l'auteur, 1728, 6 feuilles assemblées, 155,5 x 184 cm. Voir sur les plans de Gomboust et de Delagrive : VERGNEAULT-BELMONT, *Lire l'espace, penser la carte...* p. 175-186.

52. *Carte routière ou guide du voyageur des environs de Paris contenant les départements adjacents avec tous les principaux monuments qui s'y trouvent*, Paris : veuve Turgis, 1837, 1 feuille.

de Trianon et de Fontainebleau, le Château Vieux de Saint-Germain-en-Laye et la cascade de Saint-Cloud.

L'étude de la provenance des illustrations révèle que la pratique la plus courante était d'utiliser les figures remontant à Israël Silvestre, la famille Pérelle, Jean Marot et à d'autres dessinateurs et graveurs réputés du XVII^e siècle, dont les ouvrages circulaient à l'époque tant sous la forme des feuilles volantes et recueils d'estampes, qu'à l'intérieur des livres illustrés. En 1713, dans la « Préface » de son guide, G. Brice précise que :

« Pour rendre enfin cette sixième édition plus agréable, & pour n'y rien laisser à désirer, on a pris soin de la décorer de quantité d'estampes dessinées & gravées par des maîtres habiles & en réputation, en sorte qu'on remarquera qu'il y a peu de volumes de pareille forme qui ayent de gravures plus correctes & de meilleur goût⁵³. »

Saugrain cite ses sources de manière encore plus explicite, quand il déclare qu'il avait orné la nouvelle édition « de Figures en taille douce, gravées d'après Perelle, Israël Silvestre, & sur de nouveaux dessins faits sur le lieu même⁵⁴ ». En outre, selon la déclaration du roi du 22 décembre 1667, le privilège de graver les vues originales (« faire graver les planches et élévations ») des Maisons royales a été réservé aux graveurs officiels désignés par le surintendant des bâtiments du roi⁵⁵.

D'autres graveurs recopiaient leurs œuvres avec un degré de qualité et de conformité aux originaux assez varié. La gravure du « Vieux Louvre », présente chez Saugrain en 1716, ainsi que celles des Tuileries, de Saint-Cloud et des châteaux de Saint-Germain-en-Laye dans l'édition de 1771, ont pour source les œuvres de la famille Perelle datant du dernier quart du XVII^e siècle. La vue d'ensemble du château de Marly (du côté de la grille d'entrée), qui se reproduit dans toutes les versions des *Curiosités de Paris*, peut être rapprochée de la gravure de P. Aveline, tout comme l'image du château de Vincennes de la première édition du même guide (1716). Une double vue du château du Luxembourg de la cinquième édition du guide de Brice (1706) montre des similitudes avec une planche du recueil de Jean Marot⁵⁶.

Comme règle générale, le corpus figuré des guides de Paris et de ses environs rassemble dans un seul livre les travaux des différents dessinateurs et graveurs. À titre d'exemple, Delamonce (dessinateur) et J.-B. Scotin l'aîné (graveur) ont exécuté les vues de châteaux urbains pour les éditions du guide de Brice, postérieures à 1713, à l'exception de l'édition posthume (1752), pour laquelle les imprimeurs-libraires associés ont passé l'appel à Jean Chaufourier et Antoine Hérisset. Piganiol de la Force en 1742 utilise les estampes réalisées par Delamonce et Scotin l'aîné (Fontainebleau), Delamonce et Hérisset (Meudon, Saint-Cloud), L'Évrier et Hérisset⁵⁷ (Versailles), tandis que les figures du Louvre et de la Grande Galerie sont gravées respectivement par Scotin et Claude Lucas, dont les noms sont mentionnés en bas de planches.

Pour les guides de Saugrain et de Brice, il faut signaler une rupture entre la première édition illustrée et les éditions postérieures. Chez Brice en 1706, les trois châteaux royaux parisiens sont illustrés par juxtaposition de deux vues de front et en élévation, gravées par Pierre-François Giffart⁵⁸ : « côté cour » – « côté jardin » pour les Tuileries et le Luxembourg, « château vieux » (façade Lescot-Lemercier) – « château neuf » (façade extérieure orientale, avec la colonnade) pour le Louvre. À partir de la sixième édition (1713), le même guide privilégie les représentations « en maquette », dessinées par Delamonce et gravées par Scotin. Pareillement, au passage de la première édition (1716) du guide de Saugrain à l'édition de 1718 et celles qui lui succèdent, les changements touchent tant à la technique (renoncement aux gravures sur bois de 1716 en faveur des tailles douces) qu'à leurs réalisateurs⁵⁹ et le choix de gravures consacrées aux châteaux⁶⁰.

L'inventaire d'images de châteaux se stabilise pour Brice et Saugrain respectivement en 1713 et 1718. Les images supplémentaires, ajoutées au fur et à mesure de l'apparition des constructions récentes suscitant l'admiration des contemporains, ne concernent que la capitale. Pourtant, comme les plaques de cuivre, qui s'usaient au fil des rééditions, ne pouvaient plus fournir d'empreintes de bonne qualité, certaines d'entre elles ont été regravées et même redessinées, tout en restant fidèles aux modèles d'antan⁶¹, à l'instar des planches réalisées par Chaufourier (dessinateur) et Hérisset (graveur) pour l'édition posthume du guide de Brice (1752) qui ont renouvelé celles de Delamonce et Scotin datant de 1713.

L'examen des guides fait d'ailleurs ressortir quelques cas intéressants de liens perceptibles dans le traitement des images de châteaux chez les différents auteurs. Il est facile d'établir la parenté des gravures du *Séjour de Paris* (1727) avec les estampes utilisées dans la première édition du guide de Saugrain (1716), bien que Nemeitz ne se réfère point à cette affiliation, ne mentionnant que le guide de Brice comme son repère narratif et éditorial, tandis que les images sont dites « dessinées & gravées exactement, selon les Edifices mêmes⁶² ». Les guides de Brice et de Piganiol de la Force, qui se font une concurrence acharnée tout au long de la première moitié du XVIII^e siècle, utilisent les mêmes figures pour le Louvre, les Tuileries et le Luxembourg, ce qui se confirme par la comparaison des éditions de la *Nouvelle description de la ville de Paris*, parues entre 1713 et 1752, avec la *Description de Paris*, dans les versions de 1742 ou de 1765. Le fait que le guide de Brice soit le premier à employer ces images en 1713 amène à supposer qu'il a pu servir de modèle pour Piganiol de la Force.

58. Graveur du roi, un des collaborateurs et éditeurs des ouvrages : MONTFAUCON (Bernard de), *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris : les Libraires associés, 1719-1724, 10 vol ; IDEM, *Les Monuments de la Monarchie française*, Paris : J.-M. Gandouin, P.-F. Giffart, 1729-1733, 5 vol.

59. Pour l'édition de 1716, Saugrain mentionne également le nom du graveur qui y a travaillé « ses Figures sont de Vincent le Sueur, le plus habile aujourd'hui dans cette Profession » (« M.L.R. » [SAUGRAIN], « Au lecteur », *Les Curiosités de Paris...* 1716 p. VII).

60. Les éditions postérieures à 1716 se distinguent par l'adjonction de deux vues des jardins de Versailles, d'une vue de la cascade de Saint-Cloud et d'une vue de Saint-Germain-en-Laye, ainsi que par la disparition du château de Sceaux. Une vue cavalière de front sur la façade d'entrée des Tuileries de 1716 est complétée en 1718 par une vue à vol d'oiseau de sa façade sur le jardin. Le château de Vincennes dès l'année 1718 est représenté par une autre gravure.

61. Les éditeurs du guide de Piganiol de la Force rassurent leurs lecteurs en 1765 : « Les nouvelles Estampes ne feront point de tort aux anciennes, celles-ci ayant été retouchées avec soin, de manière qu'elles ont recouvré leur première fraîcheur & leur beauté » (PIGANIOL DE LA FORCE, *Description historique de la ville de Paris...* 1765, t. I, p. XX-XXI).

62. NEMEITZ, « Préface de l'imprimeur », *Séjour de Paris...* t. I, 1727, n.p.

53. BRICE, « Préface », *Description de la ville de Paris...* t. I, 1713, n.p.

54. « M.L.R. » [SAUGRAIN], « Au lecteur », *Les Curiosités de Paris...* t. I, 1718, p. VIII.

55. Voir sur ce sujet : DEUTSCH, Jean Marot et l'estampe d'architecture... t. I, p. 182.

56. MAROT (Jean), *Recueil des plans, profils et élévations des [sic] plusieurs palais, châteaux, églises, sépultures, grottes et hostels bâtis dans Paris et aux environs par les meilleurs architectes du royaume dessinés, mesurés et gravés par Jean Marot*, s.l. : s.n., s.d. [1659]. Voir DEUTSCH, Jean Marot... t. I, p. 321-323.

57. Le graveur Antoine Hérisset a notamment fait partie de l'équipe ayant travaillé sur le recueil des *Plans, Profils et Élévations des Ville et Château de Versailles*, Paris : Demortain, s.d. [après 1716].

Interpréter les images de châteaux dans les guides : mise en page, mode de représentation. Traditions et perspectives

Les principes de la mise en page varient. Les vues de châteaux peuvent occuper soit une grande page repliée, soit une simple page ou, plus rarement, une partie de page, entre les blocs de texte (*Curiosités de Paris*, 1716). Tous ces types de disposition coexistent pendant la période étudiée. Cependant, à la différence des églises pour lesquelles les guides retiennent normalement une page simple, pour les vues des châteaux, la préférence est accordée aux images sur la page dépliant. Ce format est considéré comme mieux adapté pour présenter des vastes compositions spatiales réunissant la partie architecturale et la partie paysagère (jardins) et donner aux lecteurs l'idée de l'ensemble, tel qu'ils ne pourraient jamais le voir eux-mêmes lors des déambulations dans la ville ou à la campagne environnante (vues à vol d'oiseau). Insérées dans les guides, les gravures de châteaux fonctionnent à l'égard du voyageur non seulement comme une anticipation figurée de la visite des lieux, mais elles présentent un supplément informatif à ses lectures ou/et à ses propres impressions et expériences acquises sur le terrain. À titre d'exemple, le lectorat potentiel du guide de Nemeitz est averti que l'imprimeur a fait orner

« cette nouvelle Edition de plusieurs Tailles Douces très curieuses, représentant tout cela qui se trouve de plus remarquable dans la ville de Paris, & aux environs d'icelle : afin qu'on puisse avoir devant les yeux & regarder avec plaisir tout cela, qui ne se peut pas si facilement, ni si clairement apercevoir en lisant. [...] Ainsi que cela non seulement embellit l'Ouvrage, mais aussi de même apporte une très grande utilité⁶³. »

Dans certaines éditions, les châteaux ne bénéficient pas d'une planche unique, mais d'une mini-série de vues visant à répertorier leurs éléments « les plus singuliers » et dont le nombre peut s'étendre jusqu'entre deux et cinq par ensemble. Elles favorisent un regard multilatéral sur le château et envisagent un déplacement virtuel du lecteur :

- un *pourtour*, comme pour le château du Luxembourg présenté dans les *Curiosités de Paris* (1716) du côté du pavillon d'entrée et du côté du jardin,
- une *promenade* imaginaire encore plus développée pour Versailles⁶⁴ ou Saint-Cloud, ce dernier étant présenté chez Saugrain, à partir de l'édition de 1718, par deux images : l'une du côté de l'entrée du château et l'autre de sa célèbre cascade.

Le *Séjour de Paris* de Joachim Christoph Nemeitz forme un cas particulier. Il est illustré par les vues de châteaux et d'autres monuments parisiens et périurbains, insérées dans les cadres solides, pourvus d'un panneau avec l'inscription au-dessous, qui atteint presque 1/3 de la hauteur de l'image (fig. 4). Les vues d'architecture inscrites dans un encadrement imitant le marbre ne sont pas sans rappeler la décoration picturale monumentale, notamment les suites des « *vedutes* » représentant les châteaux ou les villas qui embellissaient les galeries des résidences princières et aristocratiques des deux côtés des Alpes. L'art du livre de l'époque en fournit également des exemples, dont les illustrations de la

63. NEMEITZ, « Préface de l'imprimeur », *Séjour de Paris...* t. I, 1727, n.p.

64. Les vues du château du côté de Paris et de la Chapelle royale apparaissent dans la première édition des *Curiosités de Paris* (1716) et chez Nemeitz en 1727. À partir de la deuxième édition du guide de Saugrain (1718), les lecteurs sont invités à contempler non seulement une vue générale du château prise d'à peu près la même position, mais aussi les deux vues des jardins. Enfin, il faut mentionner les vues du château du côté de Paris, de la chapelle, des écuries, de l'Orangerie et de la Ménagerie, rajoutées au corpus illustratif du guide de Brice dans l'édition d'Amsterdam de 1718.



◀ Fig. 4 : château de Marly. NEMEITZ, *Séjour de Paris...* 1727 (Cl. BnF).

Rome moderne par François Deseine⁶⁵, imprimée elle aussi à Leyde en 1713. Ce mode de représentation demeure, néanmoins, atypique pour les guides de Paris et de ses environs.

La structure de la narration des guides étudiés (Brice, Saugrain, Nemeitz, Piganiol de la Force) suit le plan topographique, selon lequel le parcours textuel et imagier s'avance par quartiers ou par itinéraires. Aussi, les textes et les gravures consacrés au Louvre et aux Tuileries sont généralement voisins dans le livre, sans entrer néanmoins en dialogue spatial direct dans son imagerie, d'autant plus que ces châteaux se distinguent par le mode de représentation employé.

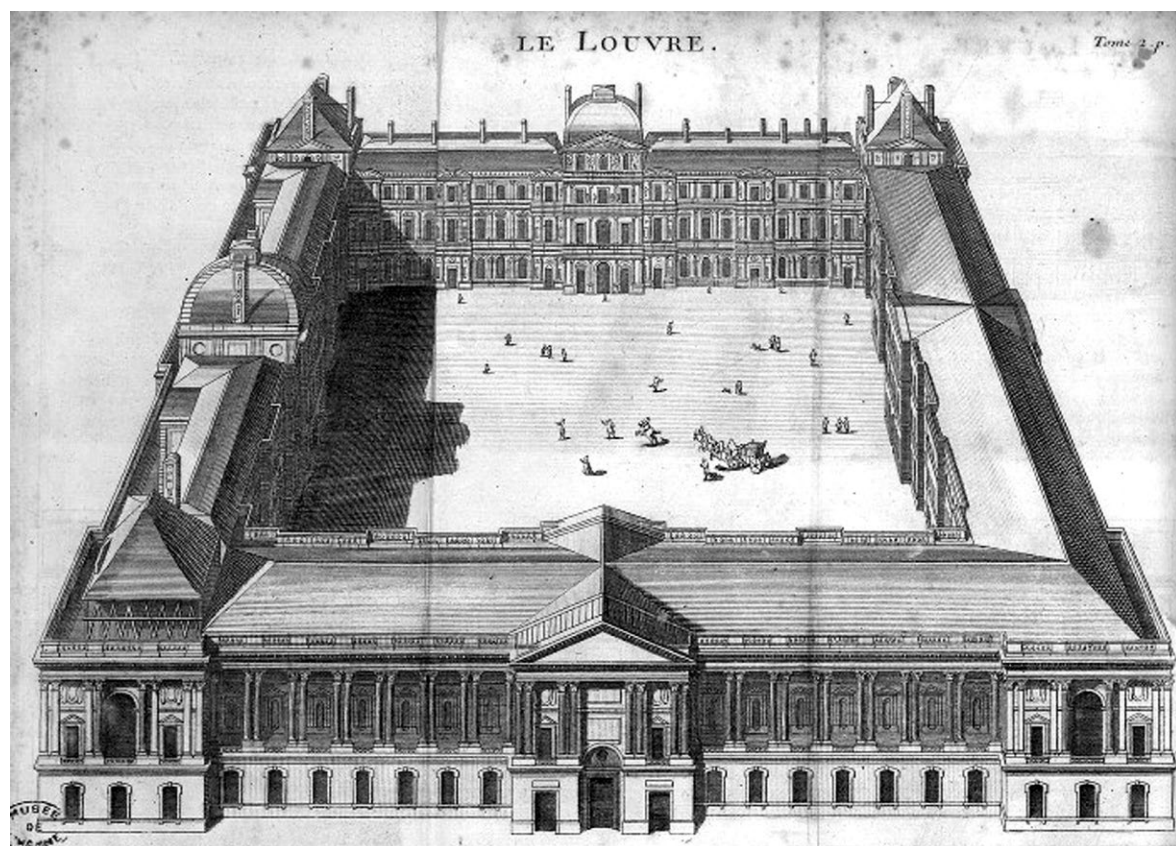
La représentation du Louvre se construit sur la dichotomie du « château vieux » (façade de l'aile occidentale sur la cour carrée des XVI^e-XVII^e siècles) et le « château neuf » marqué par la colonnade, qui met en relief les deux

65. DESEINE (François), *Rome moderne*, Leyde : Pierre van der Aa, 1713, 6 vol.

66. Voir l'image de la Grande Galerie du Louvre dans les diverses éditions de la *Description de Paris* par Piganiol de la Force.

périodes glorieuses dans l'histoire de construction du château, en laissant « invisibles » ou presque ses autres parties. Même la Grande galerie trouve rarement place dans les suites gravées des guides⁶⁶. Les graveurs et les architectes-dessinateurs (J. Marot et avant lui J. Androuet du Cerceau, à ne citer qu'eux) devaient faire face aux difficultés provoquées par le caractère hétérogène du Louvre, en état de chantier et en transformation permanente pendant des siècles : une réalité que les guides cherchent à dissimuler par le biais d'une vision fragmentaire du château. Il s'agit soit d'une juxtaposition de deux façades vues de front et en élévation orthogonale (avec les parties ombragées et les éléments en perspective), dont les guides de Brice (1706) et de Saugrain (1718, 1742, 1778) donnent des exemples, soit d'une représentation « en maquette » utilisée notamment dans les éditions postérieures du guide de Brice (entre 1713 et 1752) et chez Piganiol de la Force (1742, 1765). Cette présentation offre la possibilité de voir les façades les plus célèbres du château à leur place réelle dans la composition des volumes architecturaux (fig. 5).

La première édition du guide de Saugrain adopte pour le Louvre (comme pour les Tuileries) la formule du bâtiment inséré dans le paysage peuplé de

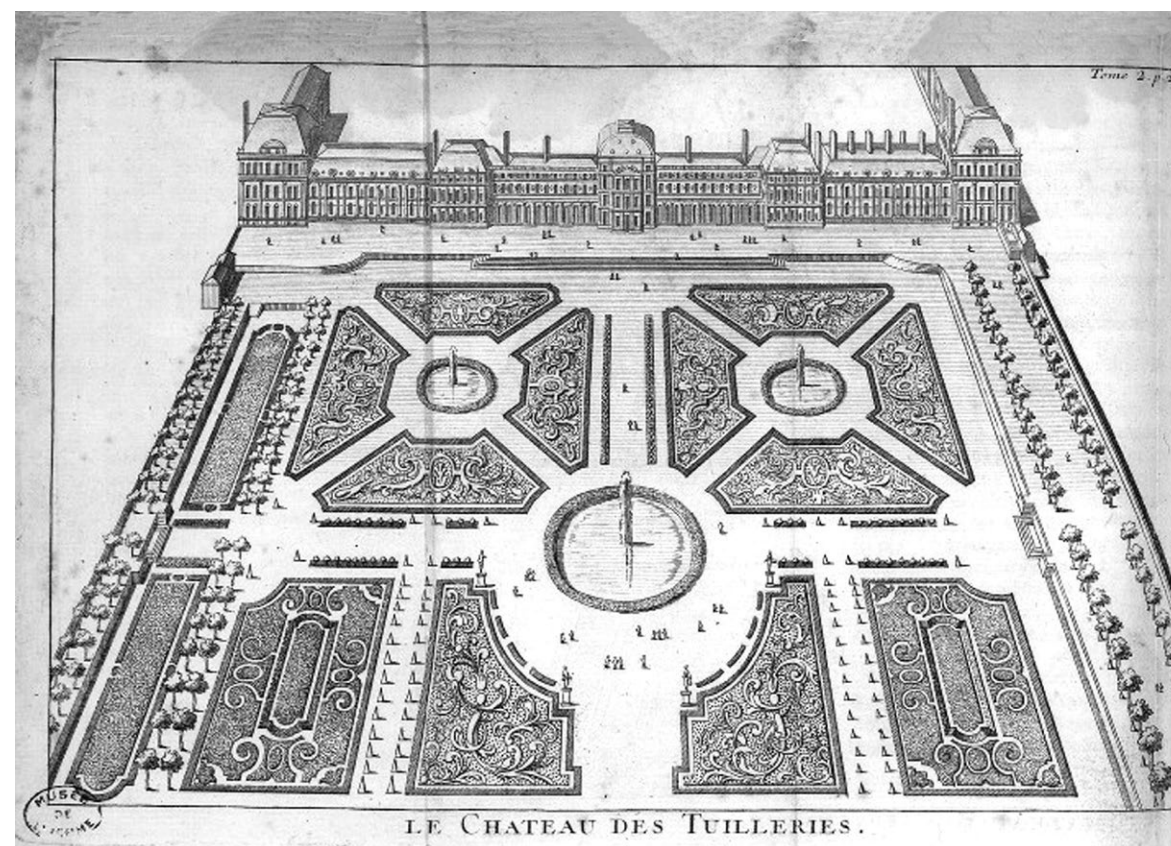


▲ Fig. 5 : le Louvre.
PIGANIOL DE LA FORCE, *Description de Paris, de Versailles, de Marly... t. II*, 1742. (BnF).

petites figures au premier plan. Pourtant, il faut souligner que généralement l'image du Louvre, diffusée par les guides de Brice et de Piganiol de la Force, ainsi que celles des Tuileries et du Luxembourg, se caractérise par une position isolée du château, dégagé de son contexte topographique (urbaine) et architectural. Cet isolement incite à le mettre en parallèle avec les relevés des traités architecturaux et de recueils d'estampes d'architecture (par exemple, le recueil d'estampes de J. Marot). D'autre part, ce type de représentation de la résidence royale urbaine trouve ses modèles outre-monts, notamment dans les albums des vues des palais de Rome⁶⁷.

Contrairement au guide de Brice qui présente le Louvre et les Tuileries en élévation orthogonale, avec les éléments de coupe (1706), ou en « maquette » (1752), le guide de Saugrain, à partir de la deuxième édition de 1718, choisit pour ces deux ensembles une mise en vue différente : en élévation – pour le Louvre ; en perspective centrale, animée par les figures de « personnages » et de carrosses – pour le palais des Tuileries, doté d'un regard double, « côté cour » et « côté jardin ». Une vue haute à plan oblique des Tuileries, construite sur l'axe central, contribue, comme dans le guide de Brice de 1752, à valoriser la « géométrie naturelle » du jardin (fig. 6).

67. Par exemple, FERRERIO (Pietro), *Palazzi di Roma*, Roma : Giovanni Giacomo Rossi, 1655.



▲ Fig. 6 : le palais des Tuileries, vue du côté du jardin
PIGANIOL DE LA FORCE, *Description de Paris, de Versailles, de Marly... t. II*, 1742. (BnF).

Pour la même raison, les éditeurs privilégient les vues panoramiques des Tuileries et du Luxembourg, dotées d'une perspective centrale et d'un horizon très élevé, ce qui permet de saisir d'un seul regard la régularité des dessins des parterres, la structure générale du jardin et la disposition des fontaines et des autres « ornements ». De fait, au XVIII^e siècle, le discours des guides, tant textuel qu'iconographique, demeure profondément marqué par l'engouement pour les jardins réguliers du XVII^e siècle, et en particulier pour l'œuvre d'André Le Nôtre⁶⁸.

Le concept de l'association étroite et harmonieuse entre l'architecture et les jardins, qui imprègne la culture européenne à l'époque moderne, prend ses contours nets dans les séries des gravures de demeures périurbaines. Les vues des châteaux d'Île-de-France témoignent de la volonté d'accentuer la topographie de l'ensemble, de fixer l'encadrement spatial du château, tant architectural que paysager. Il s'agit de considérer le système binaire « château - jardin » comme une œuvre achevée, comme une entité idéale. L'impact du composant paysager sur la constitution de l'ensemble se révèle d'autant plus puissant que certains guides multiplient les vues de jardins et ainsi arrangent un enchaînement d'espaces visualisant les abords du château. La *Description de la grotte de Versailles* (1679) et la *Description du château de Versailles*⁶⁹ (1685) d'André Félibien s'engagent déjà à délecter leur public d'une riche collection de vues de jardins. Pourtant, même en dehors de la lignée des guides-monographies, le guide de Saugrain (dès 1718) contient les vues de perspectives et des fontaines de Versailles, ou de la cascade de Saint-Cloud. Leur contribution à la gloire et à la beauté des lieux s'avère ainsi comparable à celle de l'architecture du château lui-même (fig. 7). La domination de la perspective centrale, la symétrie parfaite de la composition, qui caractérise ces images, correspondent bien au schéma officiel adopté par les graveurs du Cabinet du roi sous le règne de Louis XIV.

Si le nombre et le type des gravures (cadrage, point de vue) consacrées à chacun des ensembles périurbains varient d'un guide à l'autre, l'inventaire général des châteaux représentés n'évolue pas de manière sensible, d'où résulte le « silence visuel » des guides sur les résidences nouvellement bâties au XVIII^e siècle. Alors que les textes cherchent à attirer l'attention du public sur ces constructions, le corpus iconographique reste fidèle à l'image architecturale des environs de Paris telle qu'elle a été élaborée vers la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle⁷⁰. En dehors des raisons techniques et commerciales exerçant une influence non négligeable sur le support illustratif des guides, il paraît juste d'y voir un indice de traditionalisme du genre dans tout ce qui concerne la constitution d'un itinéraire en images, mais pas uniquement. Il faut souligner que les guides se donnent pour objectif, tant au niveau textuel que figuré, de faire circuler à travers l'Europe les vues des châteaux d'une autorité artistique incontestable. Ils tendent à agir en gardiens et médiateurs de l'héritage architectural du Grand Siècle, reconnu par les contemporains

68. On remarque la même approche des jardins chez Dezallier d'Argenville, bien que son guide soit dépourvu d'illustrations. Il s'agit donc d'une tendance générale pour la littérature des guides. Voir LEBOURCQ (Pauline), *Les jardins dans le Voyage pittoresque des environs de Paris d'Antoine-Nicolas Dezallier-d'Argenville (1755-1779)*, Mémoire de master, t. I, Université de Paris IV-Sorbonne, 2011.

69. FÉLIBIEN (André), *Description du château de Versailles*, 1685. Trois vues générales du château sur 24 vues des diverses « fabriques » des jardins.

70. Les estampes d'architecture isolées et les albums de gravures sont plus sensibles aux nouveautés, notamment à l'aménagement des parcs paysagers ou à l'apparition des nouveaux ensembles d'une échelle plus intime, des « folies » architecturales dans le goût de sentimentalisme. Ces réalisations récentes font l'objet des recueils luxueux, exécutés en exemplaire unique et destinés à servir de cadeau de prestige dans l'espace politique européen. C'est le cas du dit *Album du comte du Nord* rassemblant les vues et les plans du domaine de Chantilly, offert par le prince de Condé au grand-duc de Russie en 1784, ainsi que d'un atlas de plans du Petit Trianon et du Hameau, présenté par la reine Marie-Antoinette à son frère, l'archiduc Ferdinand d'Autriche en 1786, ou d'un recueil de dessins des jardins du Petit Trianon envoyé à la même époque au roi Gustave III de Suède. Voir la préface de BABE-LON (Jean-Pierre) (éd.), *Album du comte du Nord : recueil des plans des châteaux, parc et jardins de Chantilly levé en 1784*, Saint-Rémy-en-l'Yonne : M. Hayot, 2000.



◀ Fig. 7 : allée d'eau dans les jardins de Versailles SAUGRAIN, *Les Curiositez de Paris, de Versailles, de Marly... t. II*, 1771 (BnF).

– en France et à l'étranger – comme un sommet dans l'histoire de l'architecture classique. Les auteurs des guides ont recours aux images de bâtiments ecclésiastiques, places royales ou châteaux, étroitement associés à la grandeur et à la puissance de la monarchie et de la cour de France. Ces édifices emblématiques se positionnent en tant que symboles du pouvoir, porteurs des principaux arguments du discours de la supériorité politique, culturelle et artistique de la France dans l'Europe des Lumières. À côté des recueils et des traités d'architecture de l'époque, le rôle des images publiées par les guides consiste donc moins à encadrer la découverte d'un lieu qu'à faire appel à la mémoire du lecteur, à stimuler l'acte de la reconnaissance des ensembles de renom international, ce qui conduit à fixer leurs vues idéales dans l'imagerie de l'époque.

Afin d'esquisser les perspectives d'utilisation des images de châteaux dans les guides de Paris et de ses environs, il faudrait faire quelques remarques sur l'avenir du genre au XIX^e siècle. Le corpus s'élargit tant par les châteaux devenus célèbres à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle (Compiègne, Rambouillet, Malmaison) que par les constructions médiévales ou les ensembles disparus⁷¹, ce qui, joint à l'intérêt pour les châteaux en ruines (« Ruines de Pierrefonds » dans le guide de 1855, fig. 8)⁷², répond parfaitement aux nouveaux goûts romantiques⁷³. Le mode de représentation change aussi de manière manifeste pour ouvrir le chemin à l'utilisation croissante des points de vue obliques et des compositions fragmentaires qui ne présentent que quelques éléments de l'ensemble architectural et paysager. Les tentatives de le saisir dans sa régularité et son étendue spatiale par le biais de l'accentuation de l'axe central et de l'aspect géométrique, ainsi que par le choix de la position très élevée du spectateur (vue à vol d'oiseau), se raréfient. Si les guides du XVIII^e siècle utilisent souvent les mêmes types d'images que les traités d'architecture ou d'histoire, le siècle suivant les voit remplacées par des vues pittoresques, voire « picturales », où l'architecture se fond dans le paysage et où, par exemple, un bâtiment peut être en grande partie caché derrière la végétation⁷⁴. Les principes de la mise en page évoluent vers l'emploi croissant de gravures de petite taille, parfois sans encadrement, insérées entre les blocs de texte.

Par conséquent, la transformation de la composante illustrative contribue, elle aussi, à faire remarquer ce qui se passe dans les rapports entre les guides et les genres adjacents au tournant du XIX^e siècle. À l'époque moderne, les guides et les éditions savantes conservaient plusieurs points de convergence, ce qui s'explique par l'historique du genre du guide, qui est issu de la culture humaniste et de la veine littéraire des « Antiquités ». Pourtant, par la suite, ils s'éloignent de plus en plus les uns des autres, à cause de leur spécialisation progressive qui, pour les guides, s'articule au fur et à mesure du développement de l'industrie touristique aux XIX^e-XX^e siècles. Les représentations des châteaux sont un indice éloquent de ce processus.

L'étude des vues et plans gravés de châteaux français datant des XVII^e-XVIII^e siècles montre leur présence forte et multiforme dans un large spectre d'ouvrages, où, à côté des recueils de dessins, d'estampes et des traités d'architecture, figurent les descriptions topographiques illustrées et les guides, ainsi que certains imprimés qui approchent l'architecture des châteaux de façon moins directe (comme les manuels de géométrie ou les chroniques historiques). L'objectif de ces « atlas » de vues, de ces séries graphiques consacrées aux châteaux, est de diffuser l'image monumentale du royaume de France qui investit dans le rayonnement international de l'architecture française et « apporte sa pierre » au maintien d'une longue tradition remontant à l'époque de la Renaissance. Androuet du Cerceau, écartant tous les autres types de constructions civiles ou religieuses, ne qualifiait-il pas les châteaux de « plus excellents bâtiments de France » ?



▲ Fig. 8 : ruines de Pierrefonds.
Guide des environs de Paris, Paris : Paulin et Le Chevalier, 1855, p. 167.

71. Il s'agit des reproductions des gravures anciennes ou des restitutions du XIX^e siècle (Versailles de Louis XIII, château vieux de Meudon inexistant depuis le début du siècle, ou le château de Marly qui a partagé le destin de Meudon à peu près à la même époque).

72. Guide des environs de Paris, Paris : Paulin et Le Chevalier, 1855, p. 167.

73. Voir notamment PATY (de), Manuel du voyageur aux environs de Paris, Paris : Roret, 1829 ; AUDIN (Jean-Marie-Vincent), SAINT-HILAIRE (Émile-Marco de), Guide du voyageur et du promeneur aux environs de Paris, Paris : Audin, 1836 ; GIRAULT DE SAINT-FARGEAU, Guide pittoresque du voyageur en France, t. VI, Paris : Didot frères, 1838 ; JOANNE (Alfred), Les environs de Paris illustrés : itinéraire descriptif et historique, Paris : Hachette, 1856, ou les éditions en langue anglaise dont : New Paris Guide, or Stranger's Companion through the French Metropolis, Paris : A. and W. Galignani, 1827.

74. Un mode de représentation très proche peut être observé d'ailleurs dans certaines éditions de la fin des années 1780, qui abordent le sujet des jardins paysagers. Voir GIRARDIN (Stanislas), Promenade ou itinéraire des jardins d'Ermenonville, Paris : Mérimot père, Gattay, Guyot, 1788. Cette publication est illustrée par 25 vues des jardins, dessinées et gravées par Mérimot fils.

Sources et bibliographie

Cosmographies et topographies

BELLEFOREST (François de), MÜNSTER (Sébastien), *La Cosmographie universelle de tout le monde*, Paris : Michel Sonnius, 1575.

CHASTILLON (Claude), *Topographie française ou représentation des villes, bourgs, châteaux, maisons de plaisance, ruines et vestiges d'antiquité du royaume de France*, Paris : Jean Boisseau, 1641, 1644, 1648 ; Paris : Louis Boissevin, 1655.

FER (Nicolas de), *Atlas Curieux ou le Monde représenté dans les cartes générales et particulières du Ciel et de la Terre*, Paris : chez l'auteur, 1700, 1703, 1705, 2 vol.

MANESSON-MALLET (Alain), *Description de l'Univers, contenant les différents systèmes du monde*, Paris : Denys Thierry, 1683, 5 vol.

MANESSON-MALLET (Alain), *La Géométrie pratique*, Paris : Anisson, 1702, 4 vol.

TASSIN (Nicolas), *Plans et Profilz de toutes les principales Villes et lieux considerables de France*, Paris : Melchior Tavernier, Martin Gobert, Sébastien Cramoisy, Michel van Lochom [ou Lochon], 1634 ; Paris : Melchior Tavernier, Jean Messenger, Sébastien Cramoisy et Michel van Lochom, 1636 ; Paris : Michel van Lochom, Melchior Tavernier, Sébastien Cramoisy, 1638, 2 parties.

ZELLER (Martin), MERIAN (Matthäus), *Topographia Galliae, oder Beschreibung und Contrafaitung der vornehmsten und bekantisten Oerter in dem mächtigen und grossen Königreich Franckreich*, Frankfurt am Main : Caspar Merians, 1655-1661, 3 vol.

Guides des routes

PIGANIOL DE LA FORCE (Jean-Aimar), *Nouvelle description de la France : Dans laquelle on voit le gouvernement general de ce royaume, celui de chaque province en particulier ; et la Description des Villes, Maisons Royales, Châteaux, & Monuments les plus remarquables*, Paris : Théodore Legras fils, 1718, 6 vol ; Paris : Florentin Delaulne, 1722, 7 vol ; Paris : Théodore Legras fils, 1753, 12 vol.

PIGANIOL DE LA FORCE (Jean-Aimar), *Nouveau voyage de France, avec un itinéraire et des cartes faites exprès, qui marquent exactement les routes qu'il faut suivre pour voyager dans toutes les provinces de ce royaume*, Paris : veuve de Florentin Delaulne, 1724 ; Paris : Théodore Legras, 1740, 2 vol. ; Paris : Guillaume Desprez, 1755, 2 vol. ; Paris : la veuve Savoye, 1780, 2 vol.

SAUGRAIN (Claude-Marin), *Nouveau Voyage de France, géographique, historique et curieux. Disposé par différentes Routes, à l'usage des Etrangers & des François*, Paris : Saugrain l'aîné, 1720 ; Paris : Knapen, 1760.

Guides de Paris et de ses environs

BRICE (Germain), *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, Paris : Nicolas Legras, 1684, 2 vol.

BRICE (Germain), *Description nouvelle de la ville de Paris, et recherche des singularitez les plus remarquables qui se trouvent à present dans cette grande Ville*, Paris : Michel Brunet, 1706, 3 vol.

BRICE (Germain), *Description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, Paris : F. Fournier, 1713, 1717, 3 vol ; Paris : Theodore Legras, J.-M. Gandouin, F. Fournier, 1725, 4 vol ; Paris : les Libraires associés, 1752, 4 vol.

BRICE (Germain), *Description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, Amsterdam, Charles Le Cene, 1718, 3 vol.

« M.L.R. » [SAUGRAIN (Claude-Marin)], *Les Curiositez de Paris, de Versailles, de Marly, de Vincennes, de Saint Cloud, et des environs*, Paris : Saugrain l'aîné, 1716.

« M.L.R. » [SAUGRAIN (Claude-Marin)], *Les Curiositez de Paris, de Versailles, de Marly, de Vincennes, de Saint Cloud, et des environs*, Paris : Saugrain l'aîné, 1716, 1718, 1723, 1742, 2 vol ; Paris : les Libraires associés, 1771, 1778, 2 vol.

NEMEITZ (Joachim Christoph), *Séjour de Paris, c'est-à-dire Instructions fidèles, pour les Voyageurs de Condi-tion*, Leyde : Jean van Abcoude, 1727.

PIGANIOL DE LA FORCE (Jean-Aimar), *Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de Saint-Cloud, de Fontainebleau et de toutes les autres belles maisons et châteaux des environs de Paris, par M. Piganiol de la Force*, Paris : Theodore Legras, la veuve Delaulne, 1736, 8 vol ; Paris : Theodore Legras, 1742, 8 vol., etc.

PIGANIOL DE LA FORCE (Jean-Aimar), *Description historique de la ville de Paris et de ses environs par feu M. Piganiol de la Force*, Paris : les Libraires associés, 1765, 10 vol.

Principales études

BOUDON (Françoise), « La Topographie française de Claude Chastillon. Proposition pour une grille d'analyse des gravures », *Les Cahiers de l'architecture. Classicisme*, n° 18, 1985, p. 54-65.

CHABAUD (Gilles), COHEN (Évelyne), COQUERY (Natacha), PENEZ (Jérôme) (dir.), *Les Guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle. Villes, paysages, voyages*, Paris : Belin, 2000.

DEUTSCH (Kristina), *Jean Marot et l'estampe d'architecture au Grand siècle*, Mémoire de thèse, EPHE/Dresden Technische Universität, 2010, 4 vol.

DUMOLIN (Maurice), « Notes sur les vieux guides de Paris », *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. 47, 1924, p. 209-285.

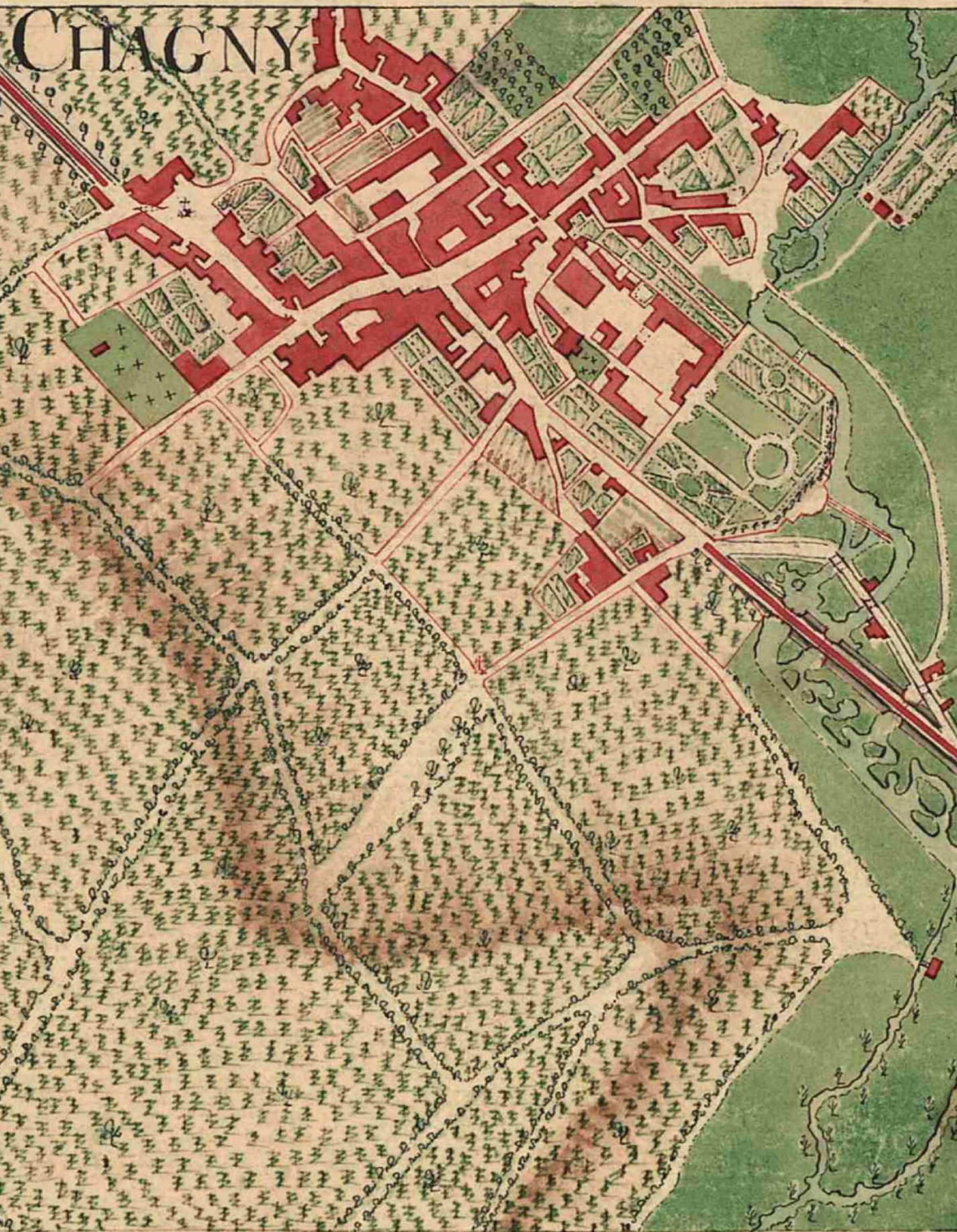
GRIVEL (Marianne), *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, Genève : Droz, 1986.

MOREL-DELEDALLE (Myriame) (dir.), *La ville figurée. Plans et vues de Marseille, Gênes, Barcelone*, Marseille : Éditions paranthèses/Musée de Marseille, 2005.

RAVAUX (Jean-Pierre), *Claude Chastillon (vers 1560-1616) et sa Topographie française, à l'aide de renseignements inédits*. Catalogue de l'exposition « Châteaux et fortifications dans l'œuvre de Claude Chastillon », Châlons-en-Champagne : Société des Amis des musées de Châlons-en-Champagne, 1998.

SKROBALA (Denis), *Alfred Jouvin de Rochefort et le Voyageur d'Europe : une représentation du royaume de France*, Mémoire de maîtrise, Université de Tours, 1995.

VERGNEAULT-BELMONT (Françoise) (dir.), *Lire l'espace, penser la carte*, Paris : L'Harmattan, 2008.



Conclusion

NICOLAS FAUCHERRE

Professeur d'histoire de l'art et d'archéologie, université d'Aix-Marseille,
UMR 7298 LA3M.

Au moment de conclure, grand est mon désarroi ! Ceux qui ont conçu les documents d'appel pour ce colloque « Châteaux et atlas » ont commis une erreur sémantique gravissime : ils ont mis un « A » majuscule à « atlas » ; je les prends donc au mot ! Les Grecs de l'Antiquité, ceux qui nous ont nourris, eux ne connaissaient pas les châteaux, et ils ne connaissaient qu'un seul Atlas, fils d'Ouranos et père des Hespérides et des Pléiades, celui qui portait la terre et le ciel sur son dos pour avoir mené la révolte des Titans contre l'Olympe. Il est aujourd'hui pétrifié dans le mont Atlas, depuis que Persée lui a présenté la tête de Gorgone, parce qu'il lui avait refusé l'hospitalité.

Durant ces trois jours, une seule nous a portés jusqu'à la voûte céleste pour faire de cette rencontre un moment de partage et de joie, et elle ne mériterait sûrement pas que le regard de la Gorgone ne la transforme en pierre, tant son hospitalité a été sans faille : « Delphine, tu es notre Atlas ! »

Et j'inclus dans cette Atlantide, cette abbaye de Thélème où nous avons eu refuge et bonne chère, tous les collaborateurs de Delphine, qui ont su faire de ces trois journées un moment de grâce sereine hors de nos quotidiens. A fortiori parce que ce sanctuaire où nous nous trouvons, ici et ensemble, a du sens pour nous, pour notre réflexion ; l'usure du temps sur les dalles, la puissance plastique de cette sculpture sévère, les bagues à la Noyon sur les colonnes du porche, les croix de consécration qui nous ceignent, le palimpseste des couches picturales qui se révèlent derrière le badigeon, tout nous chuchote la continuité d'usage des hommes, un temps suspendu qui transcende l'harmonie de nos travaux. Ici, Atlas nous porte !

Mais rappelons-nous aussi qu'Héraclès avait accepté de remplacer Atlas le temps que ce dernier cueille les pommes au jardin de ses filles, puis avait, grâce à une ruse, réussi à lui faire reprendre sa place sous le Globe, où il s'arc-boute toujours. Qui veut ici faire son Hercule ?

Au-delà de la pédanterie, ces journées ont exploré deux champs qui se côtoient peu, le monde des châteaux et le monde de la cartographie, pour le meilleur beaucoup plus que pour le pire ! S'écouter, s'approprier, recevoir les méthodes de l'autre, dans les champs clos du savoir, ne peut nous être que bénéfique. Le cahier des charges, tel que défini par celui qui, étymologiquement et littéralement parlant, nous avait « mis l'eau à la bouche » – et je ne saurais trop à cet égard souligner le talent et le flair « herculéen » du chef d'orchestre de ces journées, ayant toujours l'air de ne pas y toucher tout en tenant le cap avec une pugnacité hors pair, ayant su drainer autour de lui toutes les bonnes volontés – reposait sur trois pistes d'exploration :

- la cartographie contemporaine et l'explosion des champs de la représentation, de l'indexation et de la consultation ;
- la répartition des châteaux sur les territoires et la question qui nous turlupine du « Pourquoi là ? » ; quels ont été les moteurs de l'enchâtellement ? Nous avons vu que le contrôle des axes de pénétration du territoire par le château était une réponse à nuancer ;
- les atlas anciens, leur tentative d'embrasser le monde ou de figurer narcissiquement l'étendue de son pouvoir, que je retiendrai prioritairement.

Dès les prolégomènes vendredi, Bernard Toulhier nous avait interpellés : « Posons les notions de territoire et d'échelle, pour parler le même langage, pour aboutir à une modélisation valable. De quel château parle-t-on ? Quelle définition ? Quel territoire ? Quelle chronologie ? » Hervé avait renchéri : « Qu'est-ce qu'un inventaire ? » A-t-on esquissé les voies du possible ? Réponse dans les actes ; soulignons à cet égard la fulgurance de la publication des deux premiers colloques : *Châteaux et Mesures* et *Châteaux et Prieurés*, parus au jour du colloque de l'année suivante, qui montrent qu'on est bien ici dans l'antre des Titans !

La carte, l'image, sont-elles une réalité ? La recherchent-elles ? Ou ne sont-elles qu'une démonstration sélective, par essence arbitraire ? Pour autant, l'image, la carte, nous mentent-elles ? À qui s'adressent-elles ? Que veulent-elles montrer ? Quelles sont les impasses cartographiques, et que nous disent-elles ? La naïveté enfantine du dessin (par exemple celle montrée par Paul Fermon) est-elle de l'incompétence ? Au demeurant, plus le plan est ancien, plus il est faux, mais plus il apporte des informations inconnues par ailleurs.

Deux supports de la représentation ont été abordés, l'immeuble (mur) et le meuble (papier), que je rappellerai successivement. Tous deux révèlent

chez le commanditaire une volonté de savoir le monde, une visualisation de ses domaines, de leurs richesses, de son pouvoir. Pour en jauger la portée, le chercheur d'aujourd'hui s'appuie sur la méthode de la cartographie régressive : soupeser la valeur documentaire, la confronter à d'autres sources, écrites ou iconographiques, et au terrain, en aller-retour. Bizarrement, ici, on a plus dit ce que l'image ne nous apportait pas que ce qu'elle nous révélait.

Car, très tôt, la figuration de l'espace, miniaturisation de ses biens ou de ses désirs de conquête, instrument d'aide à la décision, va fasciner le Pouvoir. Montrer et caresser du regard ses fiefs en sa résidence principale, cartographier ses domaines, raconter par l'image ses hauts faits militaires, sont trois moyens pour le noble, à l'âge de la modernité, de visualiser son pouvoir.

Le premier réflexe est donc de peindre ses châteaux sur les murs du château. Ainsi des exemples italiens montrés par Beatrice Bettazzi. Ainsi du château des Échelles dans l'Ain. Ainsi des châteaux des Sully peints à Villebon (28), des châteaux royaux (Versailles, Vincennes) peints sur la galerie de Giseux (37) pour les du Bellay.

Sur le modèle de la galerie de cartes du Vatican pour Grégoire XIII, réalisée par Ignazio Danti de 1580 à 1583, Henri IV va dérouler les cartes des territoires frontières de son royaume à l'étage de la galerie du Bord-de-l'Eau au Louvre, modèle qui va fasciner les puissants et donner jour aux galeries de plans en relief et aux salles de cartes des palais de princes conquérants.

Enfin, la galerie de batailles, puisant ses racines et se mirant dans l'Antiquité, va offrir l'occasion de commémorer un événement marquant de la famille, mais surtout, comme document d'état-major, de visualiser le territoire du siège et d'en garder la mémoire, de plus en plus précise au cours du XVII^e siècle grâce aux progrès de la figuration du relief terrestre. Ainsi du connétable de Lesdiguières en son château de Vizille, dont les grandes cartes d'opérations militaires réalisées par l'ingénieur militaire Jean de Beins avaient été mises en peinture par Antoine Schanaert ; ainsi du cardinal de Richelieu en son château de Richelieu, où étaient présentées, tout récemment exhumées, les luites victorieuses – contre l'Empire, les Gonzagues, les protestants et les nobles frondeurs – menées par le cardinal, lui-même associé à Ulysse le rusé, puisque le sang versé était interdit à cet ecclésiastique ; ainsi du Grand Condé à Chantilly ; ainsi de Louis XIV au réfectoire des Invalides et à Versailles ; ainsi du duc de Lorraine à Lunéville.

L'autre véhicule, mobile par destination, est de dessiner sur papier et de rassembler en atlas organisé les visualisations. Ainsi en est-il, pour la fin du Moyen Âge, des albums de Croÿ ou de ceux de l'armorial de Revel, du manuscrit enluminé commandé par Guillaume Caoursin pour garder la mémoire de l'héroïque siège de Rhodes en 1480, dont les conditions d'exécution ont été récemment révélées par Jean-Bernard de Vaire et Laurent Vissière, des Très Riches Heures du duc de Berry, dont l'extraordinaire valeur documentaire a été encore confirmée récemment, pour Mehun-sur-Yèvre par Philippe Bon, pour Saumur par Emmanuel Litoux.

Au Portugal existe également un recueil graphique exceptionnel, unique en Europe, pour documenter les 55 forteresses du roi Manuel défendant alors la frontière avec l'Espagne : le *Livro das Fortalezas (Livre des forteresses)*, exécuté en 1509-1510 sur parchemin par le secrétaire-dessinateur du roi Duarte de Armas, associant toujours un plan et deux perspectives cavalières, pourvues de courtes légendes d'intérêt tactique (par exemple, puits, profondeur d'eau du gué). Une documentation exhaustive mais aussi un secret d'État.

L'âge classique sera à cet égard celui des grands recueils d'antiquaires, des châteaux royaux de Ducerceau aux dessins de l'ingénieur Claude Chastillon, à l'étude desquels s'est longtemps attachée Françoise Boudon, aux recueils de dessins de monuments dressés sur ses temps de loisir par l'ingénieur Claude Masse, que Yannis Suire a publiés pour la Vendée et que Jean Chapelot entame pour la Charente-Maritime, en passant par les recueils d'antiquités de Gaignière, les vues des échelles du Levant de Gravier d'Otière, les vues des ports de Vernet. Une place à part doit être faite dans ce cadre à la collection des *plans en relief des places du Roy*, initiée au début de son règne par Louis XIV, qui a permis cette révolution cartographique du XVII^e siècle qu'a été le passage de la vue perspective à la planimétrie.

Ces images fascinent le restaurateur, au point de recréer le monument en mimétisme scrupuleux ; ainsi de la restauration de Berseel montrée par Marie Henrion, mais on pourrait aussi citer le rétablissement des fleurs de lys sur les merlons du château de Saumur, pour faire comme sur les *Très Riches Heures*, des mats et des lucarnes sur la Corderie royale de Rochefort, pour faire comme sur Vernet ; la liste serait longue de ces images contestables qui ont servi d'alibi à la réinvention du patrimoine...

De la cartographie d'aujourd'hui, des atlas en ligne qui tous prétendent à l'exhaustivité, au zoom depuis l'infiniment grand jusqu'à l'infiniment petit, interrogeons-nous sur ce que ceux qui nous suivent en retiendront. Que transmettrons-nous comme outil pour demain ? J'ai vu de ma vie d'homme s'effacer tellement de supports de la représentation, le relevé manuel en architecture, la photogrammétrie ; devons-nous laisser le hasard de la sélection à dame Nature et à elle seule ? Dis-moi ce que tu veux savoir, le SIG te répondra !

Édité par le Centre de Castellologie de Bourgogne,
château de Bellecroix, 20, chemin de Bellecroix, 71 150 Chagny.
Centrecastellologiebourgogne@yahoo.fr
<http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr/>

Infographie : H. Mouillebouche,
Relecture : Gilles Auloy, Delphine Gautier.

Dépôt légal : octobre 2013.
Achévé d'imprimé sur presse numérique par :
Copy-media, 23, rue Francisco Ferrer, 33 700 Merignac, octobre 2013.
ISBN : 978-2-9543821-1-1
Dépôt légal imprimeur : octobre 2013.

Préface

Charles-Laurent SALCH

Inventaire

Marie-Pierre BAUDRY – *Du paysage contemporain au territoire médiéval : inventaire des châteaux romans en Poitou-Charentes*

Hervé MOUILLEBOUCHE – *Châteaux et routes en Bourgogne*

Victorien LEMAN – *Les résidences des sires de Créquy à la fin du Moyen Âge : une stratégie territoriale ?*

Cartographie

Philippe BRAGARD – *Usages et limites des recueils de vues de châteaux et des atlas cartographiques à la connaissance des châteaux du Moyen Âge. Quelques réflexions*

Sylvie LE CLECH-CHARTON – *Recherche des cartes et plans : un cas pratique, le duché de Bourgogne*

Stéphane BLOND – *La représentation des châteaux dans l'Atlas de Trudaine. Quelques demeures royales et seigneuriales au XVIII^e siècle*

Paul FERMON – *Le rapport au réel des vues de châteaux dans les plans du XV^e siècle.*

André BOUVARD – *Les représentations de châteaux et de bourgs dans la cartographie de la principauté de Montbéliard de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle*

Nicolas FAUCHERRE – *Documenter une forteresse disparue par les atlas militaires européens. Le cas du Mont-Royal (Rhénanie-Palatinat)*

Iconographie

Pierre-Yves LAFFONT – *Les apports potentiels de l'armorial de Guillaume Revel à la castellologie. L'exemple des sites foréziens de l'armorial*

Jean-Bernard DE VAIVRE – « *Je vous envoie en peinture la cité de Rhode et le siège des Turcs.* » *Représentations de Rhodes au lendemain du siège de 1480*

Bruno DUFAY – *Nouvelles considérations sur la valeur de documents iconographiques représentant la forteresse et la ville de Chinon*

Maria Beatrice BETTAZZI – *Les images de ville et de paysage dans les châteaux de la Renaissance en Italie*

Alain KERSUZAN – *Les peintures murales de la Tour des Échelles (Ain)*

Clémence MATHIEU – *Une source entre réel et imaginaire : les albums de Croÿ (fin XVI^e siècle) et leur utilisation par l'historien de l'architecture. Le cas des demeures seigneuriales en Hainaut*

Marie HENRION – *Délices et atlas : la représentation des châteaux forts aux « pays » de Brabant et de Liège dans les documents iconographiques du XVIII^e siècle*

Ekaterina BULGAKOVA – *Les châteaux français dans les descriptions topographiques illustrées des XVII^e-XVIII^e siècles : choix, regroupement, mode de représentation*

Conclusion

Nicolas FAUCHERRE

ISBN : 978-2-9543821-1-1



9782954382111

28 €



Édité par le centre de Castellologie de Bourgogne
Château de Bellecroix, 71150 Chagny, 2013
www.cecab-chateaux-bourgogne.fr

© UMR 6295 ArTeHis - Conception graphique : Anthony Dumontet